

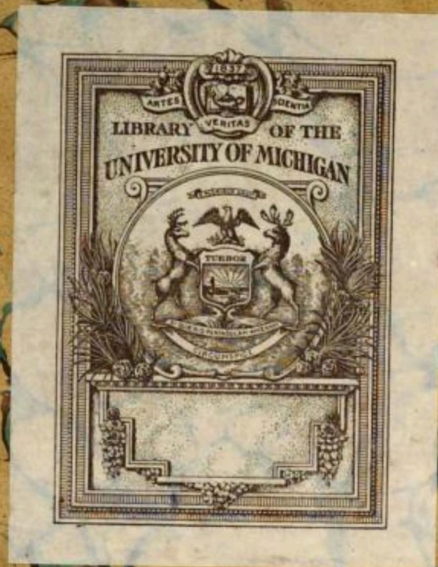
This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

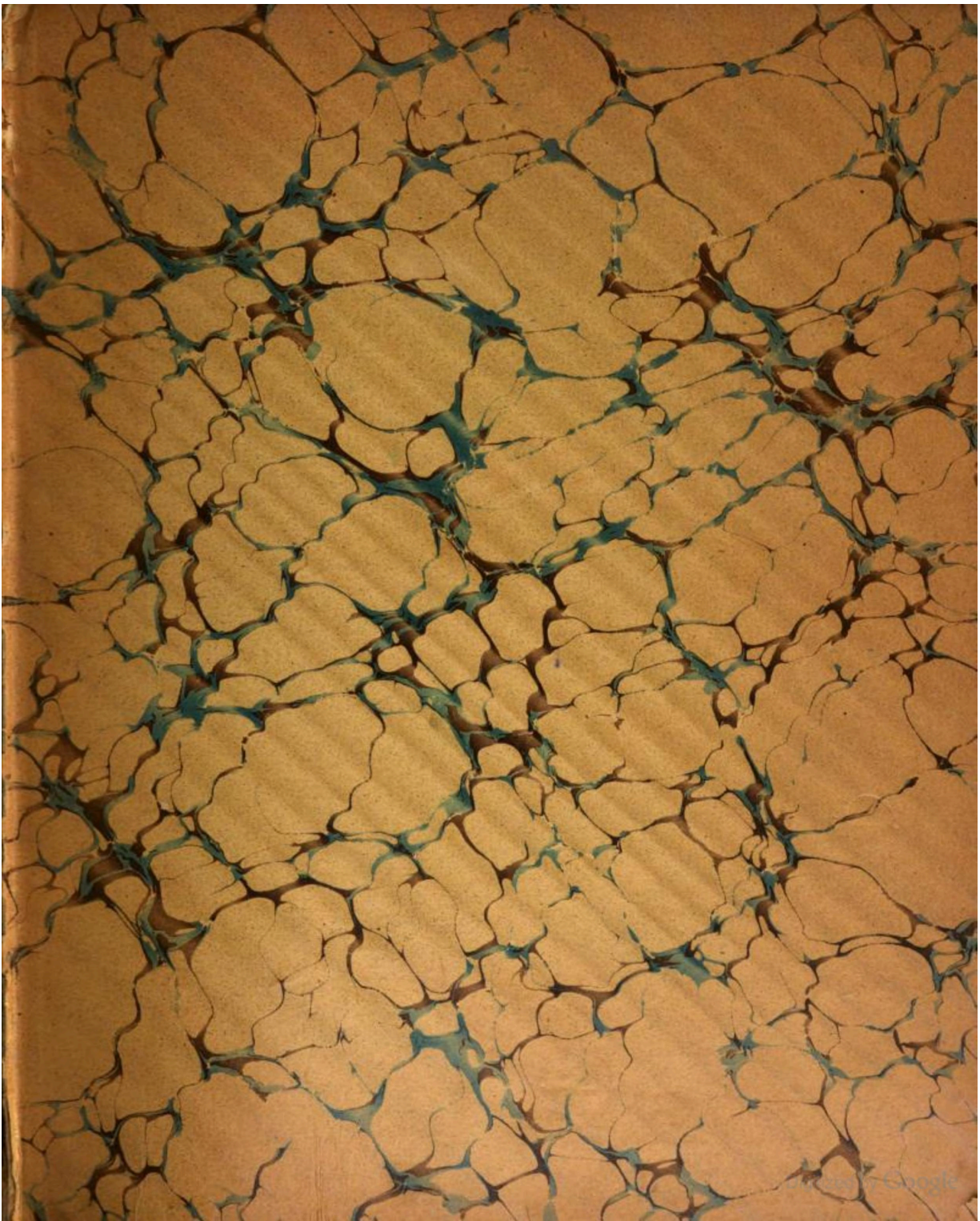
The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

LES PROLÉGOMÈNES D'IBN KHALDOUN Ibn Khaldun,
William MacGuckin baron de Slane Digitized by Google





The text on this page is estimated to be only 18.88% accurate

LES PROLÉGOMÈNES D'IBN KHALDOUN . Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 10.56% accurate

BXTRAIT OB LA PREMIÈRE PARTIR DU TOMB XtX
^OTlCBS EXTRArr.S UEâ MA.>UâCHITS DE LA BIULIUtiCgUE
IMPÉniALB

The text on this page is estimated to be only 12.23% accurate

LES PROLÉGOMÈNES \r\m KHALDOIN TRADUITS ÈIS
FRANÇAIS £T COMMENTÉS PAR M. DE SLAINE MBHMI DB
L'immOT PREMIÈRE PARTIE PARIS IMPRIMERIE IMPÉRIALE
MDCCCLXin

The text on this page is estimated to be only 8.67% accurate

lyiiized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

PROLÉGOMÈNES HISTORIQUES D'IBN KHALDOUN.

INTRODUCTION. Le texte arabe des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun a paru dans les volumes XVI, XVII et XVIII des *Œuvres complètes* et extraits, par les soins de M. Quatremère, qui devait ajouter à son édition une traduction complète et un commentaire. Le motif regretté de ce savant ayant interrompu l'exécution du projet qu'il avait entrepris, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres m'a fait l'honneur de me charger de la traduction de cet important ouvrage. Dans ce travail j'ai suivi le texte tel que M. Quatremère l'avait donné, excepté dans certains cas, où la comparaison des manuscrits m'a fourni des variantes qui me paraissaient utiles. *

n PROLÉGOMÈNES préférables aux leçons qu'il avait adoptées. J'indique ces variantes dans les notes mises au bas des pages. Elles sont toutes tirées des manuscrits, lors même que je n'en fais pas spécialement la remarque, pendant que les rares conjectures que je me permets sont invariablement indiquées comme telles. Un ouvrage comme celui d'Ibn Khaldoun, qui touche à toutes les branches des connaissances et de la civilisation des Arabes, entraîne un traducteur presque irrésistiblement à donner une quantité illimitée de notes et d'éclaircissements; j'ai dû résister à cette tentation pour ne pas allonger outre mesure un ouvrage déjà fort étendu, et je me suis borné aux notes philologiques, historiques et biographiques qui sont parvenues à l'origine du texte. Je me suis efforcé de traduire aussi fidèlement que possible; mais le style même de l'auteur m'a souvent obligé à compléter ses phrases pour les rendre plus intelligibles; le lecteur trouvera tous les mots que j'ai ajoutés dans ce but enfermés entre des parenthèses. Quand les phrases offraient des termes abstraits dont les équivalents n'existent pas en français, j'ai tâché de rendre exactement l'idée que l'auteur a voulu exprimer, sans m'efforcer d'en donner une traduction littérale. Les phrases et les parties de chapitres qui consistent en additions faites par l'auteur lui-même, vers la fin de sa vie, sur un manuscrit qu'il avait gardé auprès de lui, sont enfermées, dans la traduction, entre des crochets. . Je fais entrer dans cette introduction l'autobiographie d'Ibn Khaldoun, écrit que l'auteur rédigea onze ans avant sa mort. À ce document j'ajoute l'histoire de ses dernières années, tirée des ouvrages de plusieurs historiens arabes qui vécurent dans le siècle d'Ibn Khaldoun ou dans le siècle suivant. Je donne ensuite une liste de ses écrits, l'exposition du plan qu'il suivit. Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. m dans la rédaction de son liistoiiie universelle, nne notice des manuscrits que j'ai eus h ma disposition, quelques observations sur In })iit (les Prolégomènes, sur rédition imprimée qui a paru à Bouiac, et sur la traduction turque de Péri-Zadé et de Djevdet Efendi. Je commence par l'autobiographie. La traduction que je doune ici avait été faite d'abord sur un manuscrit peu correct, cdni de la bibiiolbèque de l'université de Leyde, et publiée OU 1 844 dans le Jonrôid asiatique. Je f ai revue plus tard sur un manuscrit appartenant à la mosquée lianéfite d'Alger et sur an antre acqob en 18A1 par la Bibliothèque impériale (mqvplément arabe, n* 74a^ tome 10), mais dont je n*avais pu me ternTf parce qu'il était entre les mains de H. Quatranére. La vie très-agitée d'il» Khaldoun , le grand nombre de person nages qui figurent dans son récit et la complication des événements politiques auxquels il prit part et dont il raconte tous les détails, empêchent le lecteur de saisir tout d'abord les faits les plus importants de sa carrière si longue et si bien remplie; aussi, avant de donner la traduction de l'autobiographie, je crois devoir indiquer ici d'une manière succincte les principaux événements de sa vie. Il naquit à Tunis, l'an i332 , et, à l'âge de vingt ans, il lut noaimé secrétaire du sultan hafside Abou Ishac II. Quelques semaines |dus tard, il quitta le snviee de ce prince et se raidit à Fes, capitale des États mérinides. En fan i356, il fut attaché an secrétariat du sultan mécinide Abou Einan. Mis en prison, Tannée suivante, pr ordre de ce souverain, il recouvra la liberté Fan 1 SÔg, et fut nommé secrétaire d'état dn sultan Abou Salem, qui venait d'occuper le trône laiaaé vacant par la mort d'A1)ou Eïnan. Dans cette position, il éprouva des désagréments; blessé dans son amour-prcçre, il abandonna la

n PHOLEGOAIÉNES COOTtet, en l'an i36a, il passa en Espagne, où Ibn el-Alimer, roi dn Grenade, auquel il avait rendu des services, lui fit l'accueil le plus flatteur. L'année suivante, ce prince l'envoya en ambassade à Séville, auprès de Pierre le Cruel, roi de Caslille. Hentré à Grenade, il y fil un court séjour, et, dans nn d^s premiers mois de l'an 1 363, ilse reudilà liougic, et devint premier ministre du prince hafsidje Âbou Abd-Allah. Environ une année jhu tard, un autre prince ha&ide, le céltim Abou H^Abbas, seigneur de Gonatanline, s*einpara de Bougie» après avoir tué Abou Abd-AUah sur le champ de bataille. Ibo Rhaldonn quitta la vUle et, dans le mois de mars i368, il fiit nommé premier ministre d*Abou Hammou, f Abd el-Ouadite, souverain de Hemeen. L*an iSyo, il partit de Ticnicen pour remplir une mission auprès du sultan de Grenade; niais, au moment de s'embarquer, il fut arrêté par l'ordre du sultan mérinide Abd el-Az!z. Dans le mois d'août de la même année, il entra au service du i^onvernement mérinide. Quatre années plus tard, il obtint la permission de se retirer en Espagne. Renvoyé de ce pays par ordre du sultan Ibn el-Alimer, il rentra eu Afrique et alla se fixer dans la Calà d'Ibn Selama, château appelé maintenant Taou^hzout , cl dont les ruines se voient sur la rive gauche de la haute Mina, à neuf lieues sud-ouest de Tîaret, dans la province d'Oran. Ibn Khaldoun y demeura quatre ans, et ce fut dans cette retraite qu'il composa ses {^égomèncs et fit le brouillon de son Histoire univôselle. Voulant alors retoucher son travail et consulter jduisêurs ouvrages qn il ne possédait pas, il se rendit à Tunis, vers la fin de Fan 1 378. Desservi par ses ennemis, qui voyaimit avec jalousie la &veur que le sultan hnfside Abou 'l-Abbas, lui témoignait, il s'embarqua pour Alexandrie au mois d'octobre i38a, et alla se fixer au Caire. Deux années plus tard, il fut nommé grand cadî malékite de

DIBN KHALDOUN. v cette ville. Le zèle qu'il déploya alors en supprimant des abus et en châtiant les prévarications des gens de loi lui attira beaucoup d'ennemis et entraîna sa destitution. En 1382, il fit le pèlerinage de la Mecque, d'où il revint au Caire, afin de se consacrer entièrement à l'étude et à l'enseignement. Ce fut en l'an 1387 qu'il composa son *Moqaddima*. Il avait alors soixante-deux ans. Nommé encore «*grand eadi*, il fut destitué de nouveau, puis, en l'an 1400, il accompagna le sultan en Syrie et tomba entre les mains de Tamerlan. Remis en liberté, il retourna en Égypte, devint *eacote* grand eadi malékîle du Caire, et y mourut le 15 mars 1406, à l'âge de soixante et quatorze ans. Sa famille, originaire du Yémen, s'était établie en Espagne lors de la conquête arabe, et devint très-puissante à Séville; au commencement de son autobiographie par l'histoire de ses ancêtres. Ensuite il parle de ses études et de ses professeurs; il consacre même des notices biographiques à plusieurs de ces savants. Ce devoir accompli, il se met à raconter sa carrière politique, et, afin de mettre ses lecteurs au courant des événements dans lesquels il avait joué un rôle, il expose de temps en temps, et d'une manière souvent très-détaillée, les divers changements qui eurent lieu en Mauritanie; sous les trois dynasties dont il fut contemporain : celle des Ilalides, à Tunis, celle des Abd el-Ouadites, à Tlemcen, et celle des Méridides, à Fez. Les révoltes, les guerres, les révolutions, les perfidies des Arabes nomades, qui, jouissant d'une entière indépendance, servaient et trahissaient chacun des trois royaumes tour à tour, les intrigues de cour, les rapports du gouvernement de Fes avec celui de Grenade, tous les événements auxquels il avait assisté, lui fournissent à chaque page l'occasion de s'écarter de son sujet afin de mieux l'éclaircir. Cela ne lui suffit pas : ne voulant rien perdre des matériaux qu'il avait amassés, il insère dans son

The text on this page is estimated to be only 29.19% accurate

VI PROLÉGOMÈNE prime aussi la correspondance [^]nstolaire; ces lettres, écrites en prose cadencée et rimée, ne renferment que des jeux d'esprit littéraires et des compliments outrés; le tout ^{e9q>}rimé dans un style très-recherché, très-prétentieux, mais qui paraissait aux deux illustres amis la quintessence du bon goût. Quant aux renseignements historiques fournis par l'auteur, j'ai supprimé ceux dont l'importance n'était (je suppose) secondaire et qui se retrouvent dans l'Histoire des Berbers, à laquelle je renvoie toujours le lecteur, en indiquant le volume et la page de la traduction. Pour les autres, je les ai conservés intégralement, en y ajoutant même quelquefois de nouveaux éclaircissements.

AUTOBIOGRAPHIE D'IBN KHALDOUN. Notice sur la famille de Khaldoun est originaire de Séville; elle se transporta à Tunis vers le milieu du ^{vu*} siècle (de l'ère), lors de l'émigration.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.26% accurate

D'IBN KHALDOUN. VII tîon qui eut lieu après la prise de Séville par Ibn Adfomli, roi des Galiciens'. L'auteur de celle notice se nomme Abou Zeïd Abd erRahman, fUa de (Ahou Bekr) Mohammed, ùh de (Âbou Àbd-AUab)]]](diuiiii«d, fib de Ifohainned, fib d!£14Iicen, fib de Mohunmed, fils de Djaber, fib de lUbhimined, fib dlbnlibi, fib d*Abd er-Rebman, fils de Khaldoun'. Pour ranonter à Khaldowi, je donne iô une lArie de dix aïeux sculemeitt; mab je nria très-porté à croire qu*il y en avait encore dix dont on a oublié de rapporter les noms. En effet, si Khaldoun, le prcinier de nos aïeux qui s'établît en Espagne, y entra lors de la conquête de ce pays (par les musulmans), Tcspace de temps qui nous sépare de lui serait de sept cents ans, ou d'environ vingt génimtions, i rabon de trob ^néfalione par aîède*. Nous tirons notre origine de Hadiamaout, tribu arabe du Yémen, et nous nous rattachons à ce peuple dans b personne de Ouâil Ibn Hodjr, chef arabe qui fut un des Compagnons du Prophète. Abou Mohammed Ibn Hazm dit dans son Djemfiera" : •Ouâil était fils de Hodjr, fils de Saad, fils de Mcsrouc, fils de Ouâil, fils d'En-Noman, fb de Rebîah, fils d'El-Hareth, fils de Malck, fils de Chorahbîl, fils d*E14breth, fils de Malek, fils de Morra, fib de Homeïdi (var. Hamiri, Hiroyeri), fib de Rend (wr. Zdd), fib d'El-Hadremi, fib ' Ferdiouid 01, fib d'AlpLoiue IX et MQvciiwii dtt royaoïMt de Léon et de Catlille, sclieva la conquête de Séville en aovembre ia48. A U tuile de cet évéoenenti wi fiwui nondive de nsMlneiu eipagnoU éiïii^rtrent en Afrique. * £a llauriUiïie et en Èipefpe. ke gttndee fendlles d'origine tnlw le A§tinguaient par des noou particuliert choi(is dans ieun liste* généalogiques. On adopUit le nom le moïn» usité, et par conlégêet le phit leaufqmUe. & la liste des nnc^lrc? «c composait de noms d'un Miploi général , on j prenait un composé de Irab «MMOM et M j ejrataft k qfl* idbe en. AiBii es JênaiNati» none de Ha^oini , Bedroun , A bJoun , Zeidoaa , Khaliom. Atsam. Selon M. Doty (Barbon, t. II, p. 48), celte terminaijon eit bien réellcmeot rangmeaUttra«|>agiK>l qui n Iroave du» lemim • bôoHDe, •^«nrMagiw chico •, jnmion * Irès-groe, * irnjwwM ■gnnde Gamme,» braies aagineiiletivee de hsmîn. pmo. grande, rnajer. ' Voyez ci-après, p. 35o. * Abou Mohammed Ali Ibn Haim edOhaheri , tndilionnbte el historien , naquit à Coidotte l'an 384 (99^ de J. C), el mounit près de Nicbla en /làG (io64) Son ouvrage, le UJemktra-l-tl-itiaab, est, eoagoMMMtilnledemnieirteodfe. an gmad feeoeB de aoliMs gteéelojunii.

The text on this page is estimated to be only 22.84% accurate

VIII fMUJLKGOMENES d'Omar [var. Amrj, fils d'Abd-Allali , fils d'Aouf, fils de Djochem (»ar. Djoï'cheuij, his d'ALd-CLems, fils de Zcïd, tis de Lauu [var. Loui), fils de Chemit («or. GhU), fils de Codama (var. CataM), fib d'Âadjeb, fils de Halek. fib de Laî (wu-. Looi). fib de Cahtan. fl eut on fils mmank Aleama Ibn OvèêSL, et un petitms oomiiié Abd el-Djebbar Ibn Alcama. • Nous lisons dans Yhliâh d'Abou-Omar Ibn Abd el-Berr', sous la lettre ou (^) : « Oiiail se rendit auprès du Prophète, et celui-ci , ayant étendu son Tnanicau par terre, le fit asseoir dessus et dit : » Grand Dieu! répands tes bénédicliioos sur Ouail Ibn liodjr et sur ses enfants, et sur les enfiuHs de ses enfimts, jusqu'au jour de la résurrection. > En le congédiant, il le fit accompagner par Moaou&i Un Abi Sofyan, qu'il avait chargé d*enseigner au peuple de Ouail le Coran et rislamiam. Lors de Tavéncmct de Moaouîa au Uialifat, Ouail, son ancien compagnon (de voyage), alla lui présenter ses hommages; mais il ne voulut pas accepter le djaîza"^^ que ce prince lui otTrit. Lors de ri'cliaulT'ourée de Hodjr Ibn Adi cI-Kindi', à Koufa, Ouail et les autres cbels yéinénites qui étaient sous les ordres de Ztad Ibn Abi Sofyan, réunirent leurs forces contre le peitadMAeiv. • On sait que Ho^r tomba entre leurs mains et qu'il fiit mis à mort par Moaouîa, auqud ils TaTaient livré. «Parmi les descendants de Ouail, dit Ibn Hazm, on compte les Beni Kbaldoun de Séville, famille dont l'aïeul Kbaled, dit Khaldoant quitu l'Orient pour l'Ë^gne. Il était fib d'Othman, fib de ' AJmu Omar Youçof Ibn Abd el-fi«rr, Mnmt vené d«u !«• tradilioas «t dm l'histoire, était nalifdc Cordouc. Il mourut l'an A6d (IO7O-I07I <1« J. €■)• Son htiâb «lo«OiiiiiprélMBttfi Mt une biographie géaérda des Compagnoos de Moliammed. Ce*1-à-dire , la gratilicat'ipa, riadmnté de mUe en campagne. * Hodjr Ibn Adi, l'un des Compagnona ds MohamiiMd . M datioçu». «pris la mort de celui-ci , par ton dévouement à la haStm d'Ali Se IknitmiI A Konfii pandast que Zîad Ibo Abi Sofyan était gouveroNr de eeUn ville et defiewa, il Iranna un* révolte contre rmtorilé de Moeouli: miis, M vovaiit mal loulenu, il pril la fuite et fte cacha cbeiun ami. Ajanteuuile obtenu un sauf-conduil , it se latua amener auprès de Moaouîa, qui le fit tatUnk mort. Cde eut Imo l'm 53 do lliégiro. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.31% accurate

D IBN KHALDOUN. Hani, fils crKI Kliattab, fils de Koreïb, fils de Madi-Kerib, fils d'ElHarith, fils de Ouail, fils de Hodjr. » Ko même auteur dit : • Koreïh Ibn Othman et son frère Khaled, |)elil.s-lils de klialdoun, comptaient au nombre des cbefs les plus insubordonnés de TEspagne. Mohammed, dit4l, le frère (d'Othman), laissa des enfants, et un de Ms descendants fat Abou l-Aci («^un) Amr, fik de Mohammed, fib de Khaled, fils de Mohammed, fib de Khaldoun. Aboa *kAd eut trois fils, Mohammed, Abmed et Abd>AUah. Parmi les descendante d'Otbman, frère (de Mobammed), on remarqua Abou-Moslem Omar Ibn Kbaldoun, philosophe (AaA/m)' espagnol cl disciple de Maslema el-Madjrîti *. Il était (petit-) fib de Mohammed, fils d'Abd-Allah, fils de Bekr, bis de Kiialcd, bis d'Otbman^ bis de Kbaldoun. Son etfasin patenel, Ahmed, était fib de MblMmmed, âs d'Ahined, ffls de Mohammed, fib d!Ahd-A]lah*. Le dernier de la postérité de Korab, chef déjà nommé, lut Abou *1-Fadl Mohammed, fib de Khatef, fib d*Ahmed. fib d'Abd AHah, fib de Koreib. . De me* aîeax en Espaf^ite. Notre nncèlre, étant arrivé en Kspagn, s'établit à Carmouna avec une bactiou de sa Lribu, les iiadramaout. Sa lignée se propagea dans cette ville; pois elle se tcanqKMrla à Séville. Cette &miftB appartenait au 4^0Rd du Yémen *. Koreïb et son firère Khabd, descen' Abou Hoalen Omar Ibo Ahmed U» Rhaldoun, géomètre, astronome et médeeiD. était natif de Sc-ville. Il mourut diiu cette ville l'an â&9 (io57 de J. C.j. * Voyct ci-après, p. 217, noie h. ' Le manuscrit da la Bibliothèque imp(^i iale répète ici les nola: • fib d* Kbâlfld, liU d'Otbinan. • *

n«atin|ioMaiada«Mdiaroaltegéaoéalogîe avec la précédncic * G'eel4rdin, la colonie loililaire foroaée de imipai yéatéaiaa». Après b ooii> qnète de la Syrie et de nrafl, kl ItUiCes «■vojèrmt daaa cas paya plnaiours uibus arabêi, tant raddèrites qae yéménites, et les y établirent comme colonies militaires {djoitd). En Syrie, il y avait daq djoods; celui de Kinnisrin , près d'Allep; eeloi de Hems (Émesse), celui do Damas, oabli d'El-Ordonn (le territoire du Jourdain) et celui de Filislin (Palestine). L'Irac en avait an nain dan : whi de Koefitatoefan da Basra. Une grande partie de> troupe» donl se composaient les armées des khalifes élaU tifda des «fjoodi. En raa 5i da rhégire, hadau djeeda itenb da lanb al a

The text on this page is estimated to be only 20.55% accurate

X PROLÉGOMÈNES dants de Khaldoun, se firent remarqtier dans la révolte (jui éclata à Séviile sous le règne de l'émir Ahd-Allah el-Moruuaiiii Ouiéin ||)n Abi Abda, s'étant emparé du gouvernement de Séviile, le garda pendant quelques aaaées, et fut tué par Ibrahim Ibo Haddjadj, qui s'innugBÊ. contre lui à nnstigaUoa de réraîr Abd-AUab el-Merotumi. Cda eut fiea dans la dernière moitiï du iii" sî&de (de l'hégire). Je vais donner une notice «ommaire de cette révolte d'après les renseignements tirés par Ibn Said * (des écrits) d'FI-Hidjari ^ d'ibn Haiyan' et d'autres historiens. Ceux-ci appuient leur» récita sur l'autoritc d'ibn el-Acliàll)^, liislorioe;raphe de Sévdio. Pendant les troubles qui agitèrent l'Espagne sous ie règne de l'émir Abd-Ailah, les personnages les plus influents de la ville de Séviile aspirèrent à nn indépandanoe, et se jetèrent dans la révolte. Ce firent trois chefs de grandes familles qui provoquèrent le soulèvement : 1° Oméîa^fils d*Abd el-Chafer et petit-fils d'Abou Abda, du même qui &it nommé gouverneur de la ville et de la province de Séviile par Abd cr-Rahman, le premier des Oméïades qui entra en Espagne. Oméïa tenait un IkiiU raiiii; à la ctxir de Cordoue, et avait gouverné les provinces les plus uuportaules de i'untpire. 3° Koreïb, chef de la famille Khaldoun. Il avait pour lieutenant son frère Khaled, • La fiunille Khaldoun, dit Ibn Haiyan, esl mcore aujourd'hui Bmm fiwniraBt dmiimit» nBI* m1 * qa*AU w>R«lHMn. I« fendalettr d* U dalil Rebià Ibn Zîad , qui all.iit »'in:>l.iller dynastie , i^init arrière-petit-liU du UuIUe dans le gouTeroement du Kboragan. Les Abd el-Melek Iba Merouan. djondidebSyricmkntapédiédaidé- * AlmiHHMenABIBnMon{aUmSdd. MclHBMnts en Espagne; celui de Kinnij- bi^loricii et géographe, naquit à Grenade ilB Art établi à Jain, otlni d'Emma à Sé- l'ao 6io(i»i4(iaJ(^)-npaaaa pliuiaan v3le. «êm d« Dmom dam la prannee aanèea en Oriaat «t oioarat k Toim an d'Elvira, celui do Jourdain à Rdya (pro- G8â (i386-i 387 de J. C). Tince de Malaga) et celui de Palestine dans ' Les Irois mannscriis portent , par erla province de Sidooia. (Voj. aussi i'Hist. reur, El-Hiiijazi. Abou Mohammed Abddw Jtfaiwfwaai itStfogm de M. Di»y. 1 1« Allah el-Hidjari, natif de Guedalexai. p. 368.) traditintiriisto, légiste et h istori«n. maerat * Le septième «ouverain de la djroas- à Ccula, l'an 5g 1 (i ig5 de J. C). lia anéiada «ipapMk. On appabU catta * Vayaici«prèa, p. 7,oata 1. * CalUrtariaan'artj Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.42% accurate

D'IBN RIALDOUN. w one des |4u* illustres de SévUle. KII tût soustrait à Tautorlié de son souveram. Sentant la néoessité de les ménager, Témir agréa cette excuse et leur envoya, en qualité de gouverneur, un de ses paraata nommé Hkham Ikt AU «r-MtdûÊm.

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

XII PROLÉCOMKNES A rînstigation de Korcîi) \hu Khaldoun, ils emprisonnèrent cet officier et tuèrent son fils. Koroil) .s'onipara alors du gouvernement de Séville. Ibn Said rapporte ce (jui suit sur l'autorité d'El-Hidjari : « Après la mort d'Ahd-Allah Ibn Haddjadj , son frère Ibrahim voulut s'emparer dn pouvoir, et, pour mieux y réussir, il s'allia par un mariage à b funille d'Ifan Ibftoan*, un des insoumis les plus redoutables de TE^pegne, et qui s'était rendu maître de la vUle de Malaga et de toute cette province jusqu'à Ronda. Ayant ensuite abandonné ses nouveaux alliés, il se tourna vers Koreïb Ibn Khaldoun, gagna son amitié et devint son lieutenant dans le gouveniemenl de Séville. Koreïb oppnmait les habitants et leiu* témoignait un mépris excessif, tandis qu'Ibrahim les traitait avec douceur et intercédait toujours en leur fiiTevr auprès de son chef. S*étant concilié de cette manière, raffection du peuple i mesure que K la perdait, il fit demander secrètement à l'émir Abd-Aïlah des lettres de nomination au gouvernement de Séville aGn de s'assurer, au moyen de cette pièce, toute la confiance de ses administrés. Ayant obtenu ce diplôme . il en donna connaissance aux notables de la villo, el (ciu-ci, lui étant tout dévoués, se déclarèrent contre Koreïb, dont la conduite les avait indignés. Le peuple se sotileva, tua Koreïb et envoya sa tête à fémir Abd-Allah. Ibcahim devint ainsi maître de Séville. • — • 11 résidait, dit Oui Haiyan, tantéi i Séville et tantAt au château de Garmona, une des places les plus fortes de FEspagne*. Cest là qu'il tenait sa cavalerie. Il enrôla des troupes, les orgamsa et, pour cultiver la faveur de l'émir Abd-Allah, il lui envoya de J'argent, de riches présents et des secours d'honuues à chaque bruit de guerre. Sa cour fut un centre d'attraction ; ses louanges étaient dans toutes les bouches ; les hommes de naissance qui se rendaient auprès de lui rece' M-Doi^a raconté lesaventaradecel est pas meniiooné, j*avaîi cra, en rédihomme remarquable dans le second io- géant la note 3 de la |>agc aoi du second lutnc de MM Hilfov v ^ mMnimuu d'Cl- volume de l'Histoire den Btrbert, qu'il pagne. s'agiaraitde Koreïb Ibn Khaldoun. J'ai re* Coame le nom dlîi chef doat U» ooimm depnia qua lliisloriMi pwiMil à IbiyniiwriedanalepiiMVMinnlil'y Iknhlml Iba «fcHadilia4|. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.72% accurate

D'IBN KHALDOUN. XIII valent de riches présents; les poètes célébraient ses nobles qualités et obtenaient de belles récompenses; Abou Omar Ibn Abd-Habbou, l'auteur de IV^ecc, recommandait son patronage et négligeait pour lui tous les autres chefs qui s'étaient insurgés (contre le gouvernement des Oméiades). Recommandant le haut mérite de cet eunuque, (Ibnhim) le ommUah de dons.

- La famille Khaldoun conserva toujours la Sévillane la haute paakia dont Ibn Haiyat Ibn Hazm et d'autres écrivains ont parlé. Sa prospérité dura, sans interruption , tant qu'ils régnèrent les Oméiades, et ne disparut qu'à l'époque où l'Espagne se trouva partagée en plusieurs royaumes indépendants. Cette maison, n'ayant plus alors la foule de clients qui faisaient sa puissance, avait perdu le commandement.

Lorsque Ibn Abbad eut consolidé son autorité dans Séville, il ouvrit à la fin de la Khaldoun la carrière du virat et des emplois administratifs. Les membres de cette famille assistèrent avec Ibn Ahabad et You^{ef} Ibn Tacbefin à la bataille de Zellaca, et plusieurs d'entre eux y trouvèrent le martyre. Dans cette journée, les roi des Galiciens (Alphonse VI, roi de Léon et de Castille) essuya une défaite entière. Pendant la nuit, les Khaldoun se tinrent inébranlables auprès d'Ibn Abbad, et se laissèrent tailler en pièces. Ce fut avec Pauc de Dieu seul que les musulmans purent remporter la victoire. A la suite de ces événements et de l'occupation de l'Espagne par You^{ef} Ibn Tacbefin- et ses Ahnufamides, la domination des Arabes fut renversée, et leurs tribus se désorganisèrent. Dans l'année Mnaïlfrtliya. Les Aimobades, peuple qui eut pour souverains Ahd el-Mounieii et ses enfants, enlevèrent l'Espagne aux Almoravides et confièrent, à ' Voynéh«prèi,p.3o, noies. ' On trouvera li> li?te nominale de ces chebs d'an« le Hayon, t. II. p. irv et liiv. «t dam h IlMeut de M. da GqraogM. nfl.II. p.

939«lraiiv.DMWleMCODévoluiM de tBiHoire dCEipajM de H. Daqf, on trouve» des détails très-curieux et parfaitement authentiques au sujet de KoNikIlmKJiaUoaai.

The text on this page is estimated to be only 22.35% accurate

XIV PHOLÉGO.MKNES divei-scs reprises, le gouvememmnt de Séville et de l'Andalousie occidentale ' au dignitaire le plus éniinent (jfl-e) zaim) de leur empire, le cbeïkh Abou llafs, chef de la tribu des Hintata. Plus tard, ils élevèrent son fils, Abd el-Ouahed, à ce poste; puis ib nommèrent Abou Zékéria, fib d« odui-ci. A cette époque, nos ancdtres de Séville s'étaient ralliés aux /Jmobades, et un de nos aïeux matemeb, nommé Ibn el-Mohleceb, donna au nouveau régent une jeune captive galicienne. Abou Zékériā en (it sa concubine et eut d'elle plusieurs enfants: savoir, Abou Yaiiya Zékéria, Omar et Abou Bekr. l,o premier lut son successeur désigne; mais il mourut avant son pure. Cette lémme porta le titre de Omm el-Kholefd « mère des klialifes-. » Postérieurement à Tan 630, Abou Zékéria passa au gouvernement de nfriki)a ; puis, en l'an 625 (1 asS de J. C), il répudia la souveraineté des descendants d'Abd el-Moumen, se déclara indépendant, et i t sta maître de ce pays. Vers la même époque, Tcmptre des Aime bades en Espagne se désorganisa, et Ibn Hond se révolta contre eux'. A la mort de ce prince, toute l'Espaj^ne (musulmane) lut bouleversée, cl le roi chrétien l'attafjiia avec arliamcment, faisant de fréquentes incursions dans la Foromira l'urinée par la plaine qui s'étend depuis Gordone et Séville justpi'A Jain. Ibn d-Ahmarse mit en révolte é Arjona, forteresse située dans TAndsloosie occidentale ^ espérant s'approprier les derniers restes de l'Espagne (niusnimane). S'étant adressé au conseil municipal do Séville ^ corps dont les membres appartenaient aux fiunilles d'fl

The text on this page is estimated to be only 26.18% accurate

D IBN RHA1.DOUN. xv zir Scïvid en-Nas et de Khaldoun, il l'invita à se déclarer contre Ibn Houd. et à laisser la Forontîra au roi chrétien, afin de se borner à la possession des montagnes du littoral et des villes ibrites de cette région, depuis Ualaga jusqu'à Grenade et de U jusqu'à Almeria. Gmune om cbeEi ne virent pei la néceanté cTabandoiui leur pa\ s , Um d-Ahmer rompit toute rehtiûn avec eux et avec leur président Abc» Merouan cl-Badji. Dès lors il reconnut tantôt la souveraineté d'ibn Houd, tantôt celle du prince de la famille d'Abd cl-Moumen qui régnait à Maroc, et tantôt c« llc de l'émir Al>ou Zékcrin. souverain de rilVikiya. S'étant établi à Grenade, il en fit la capitale de son royaume, et laissa sans défense la Forontira et les villes qu'elle renlèrBMit. La famille Khaldoun , s apercevant alors du danger auquel les entreprises du roi chrétien l'exposeraient par la suite, abandonna Séville, et s'étant rendue à Geuta, sur la côte opposée de la Méditerranée, elle s^établît dans cette ville. Le roi chrétien ne tarda pas à se jeter sur les places fortes de la Forontîra , et , dans l'espace de vingt ans, il s'empara de Cordoue, de Séville, de Carmona et de Jaën, ainsi que des dépendances de ces villes. Arrivée à Ceula, la famille Khaldoun s'unit par des mariages à celle d^-Asefi S et cette alliance eut du retentissement. Parmi ses aïeux qui avaient émigré en Afrique, se trouvait notre aïeul, ElHaeen U» Mohammed , fils d'une fille cTibn eUMohleceb. Voulant faire valoir les services que ses aïeux avaient rendus à la famille d'Afaou Zékérîa , il vint à la cour de cet émir, qui le reçut avec une haute distinction. Ensuite il passa en Orient, et, après avoir accompli le pèlerinage, il retourna en Afrique où il trouva, auprès de l'émir Ahou Zékérîa, qui était alors sous les murs de Bône, l'accueil le plus gracieux. Depuis ce moment, jusqu'à sa mort, il vécut à l'ombre tutélaire de l'empire ha&ide, jouissant des faveurs du prince, qui lui avait assigné un traitement et des idd *. Il mourut à Bône et y fut enterré. La jéi^ ' Pour n'utloira de oaU« famille di»- ' Le aoaveruR pouvait concéder k tea tingnée, voyez Uittoin i2*t BlféffVj t. IV, protégés la jouissance d'un immeuble, ou p. 6à, 160, 198 et soir. bien le droit de l'approprier le* impAlt

The text on this page is estimated to be only 24.99% accurate

ivi PROLÉnOMÉNES nesse do son fils Abou Bekr iMolianimcd fut entourée de la même protection et comblée des mêmes bontés. La mort de l'émir Abou Zékéria, événement qui eut lieu à Bône en Tan 6⁷ (ia49 de J. C), m diminua en rien la prospérité dont il jouissait : El-Moftancer Moliuined, fik et sacooBaeur d'Abou Zèkàihhr le maintint dans la bdie position qu'on lui avait faite. Le cour» du taapi amena eDSuke les changements qui lui sont ordinaires : El-Mostancer mourut en 676 {1277 de J. C), et son fils Yaliya (El-Ouatliec) lui succéda; mai» rémir Abou Ishac arriva d'Espii^{nc}. où il s'était réfugié du vivant de son frère El-Mostancer ', et se rendit maître de l'Ifrikiya, après avoir déposé sou neveu. Ce nouveau souverain confia à notre aïeul les fcHwtiotts âiadr êl-achghal (mimstre des finances), avoe les mAnras attribattons que celles des grands officiers almohades cluurgAs précé> demment de remplir cette chaîne. Ainsi il avait le droit de nommer les percepteurs, de les destituer et de leur faire rendre leurs comptes (par l'emploi de la torture). Abou Rekr s'acquitta de ces devoirs d'une manière dishnj^{uée}. Plus tard, quand le sultan Ahoii Isbac envoya à Bougie sou lils et successeur désigné, Abou Farès, il lui assigna comme premier ministre [ha pitale. L'imposteur Ibn Abi Oman s'étant emparé de (Tunis), siège de l'empire habide, emprisonna Abou Bekr, et, lui ayant arraché toutes ses richesses par femploi des tortures, le fit étrangler dans le lieu où on Pavait enfermé Le sidtan Abou Isbac, accompagné de ses {ils et de noire grand-père Mobammed, lils d'Abou î)ekr, se rendit à Bougie, où il espérait trouver un refuge; mais, arrive daus cette ville, il fiit mis aux arrêts par son propre lils, Abou Faiès. Celui-d sortit ensuite à la tête des troupes, emmenant ses frères avec lui, et marcha contre le préimdont, qui ae fiûsait passer pour El-Fadl, fila ' Vojn VHUI. du Ikrben. t. U. p. 3Ai ■t Miv. 376 «(raiv. ' IbiJ. 1. 1 , p. 379. d UQ village, d'iu lerritoirGouu unolribuCe* MpiM* de gradficalKm M winiiBiiait ictà • découpure. • Les ieti en terre» de*a> nueot quelquefoii bérédilaint. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.20% accurate

DIBN KHALDOUN. xvii d'(El-OuatliP() El MakliioïKj Après In
lialaillo de Mermadjenna, si funeste pour le s Halsidi s notre grand-pore
Mohammed, qui y avait assisté, parvint à s'échapper avec Abou Hafs, fils de
rémir Abou Zékéria; accompagnés d^-F«iari et d'Abou l-HoceİQ Iba Sud
«o-Nm, ib ae réfogièTent dans Calât-SiiMii'. El-Fanii était dient d'Abra
Hafr, et cdoi-d le traitait avec une prédilectioii inan|aée. Om Sdid en-Nas,
qui avait tenu un rang plus élevé quE3t * U tîtgA de le grande péniaiale q«i
de Tébam. Queire lienet plm loin et dene a'étend en and el è l'ett du golfe de
Tode; la direction de l'orient, se trouve le vil- nlli- ^'appelail alors Cleitt,
lage de Mennajenna, le Bemuuadjeoa de on la nonuBe IkàM.
ProlégofflèDCt.

The text on this page is estimated to be only 27.68% accurate

xvin PROLÉGOMKNES 718 [i3i9 de J. C.]. Ayant ensuite manifesté son intention de renoncer au monde pour se tourner vers Dieu, il fit un pèlerinage rarérogatoire, l'an 723» et séjourna

The text on this page is estimated to be only 24.53% accurate

D IHN KIIALDOUN. m et administrative pour suivie celle de la science (la loi) et de la dévotion. Il était d'autant plus porte à ce genre de vie, qu'il avait été élevé sous les yeux du cAilbn légiste Abou Abd-Albh ez-Zobeldi («or. er-Roiidi), rbomme delNinïs le plus distingué par son profond savoir «t par 000 talent comme mi^' (l^;Ute oonmhant},. et qui s'était adonné aux pratiques de la vie dévote, & Tenapk de son père, Hooem, et de son oncle, Hacen, deux célèbres ascètes (oaéli). Du jour où mon grand-père renonça aux alTaires , il resta auprès d'Abou Abd-Allab, et mon père, qu'il avait mis entre les mains de ce docteur, s'appliqua à l'étude du Coran et de la loi. U cultivait avec passion la langue arabe et se moaUât versé dans tontes ks bnoiches de Tart poétique. Des philologues de profusion avaient même recours ft son jugement, fiût dont fai été témoin, et ils soumet-' taient leurs écrits 4 son examen. Il motmit de la grande peste de l'an 749». De BMo édwiMlimi. Je naquis à Tunis, le premier jour du mois de ramadan ^33 (37 mai i333 de J. C), et je fus devé sons les yens démon père jusqu'à l'époque de mon adolescence. J'appris à Ure le saint Coran sous un maître d'école nommé Abou Abd-Allab Mohammed Om Saad Ibn Boral el-Ansari, originaire de Djaâla lieu de la province de Valence (en Espagne}. U avait étudié sous les premiers maîtres de cette ville et des environs, et surpassait tous ses contemporains dintoMlioMqai«0coim|ngBaBl la récitation du texte ; aussi fut on obligé de r«connattre que l'on poitédâit lept hfOMOT éditigM de Conn, Mm 4giile>

The text on this page is estimated to be only 23.88% accurate

XX PHOLKdOMKNES Betrani, savant lecteur, qui avait étudié sous des maîtres d'une autorité reconnue. Après avoir appris par cœur le texte du Coran, je le lu* selon les sept leçons» sous Ibn Boni, en preMot d*abofd chèque leçon séperément et ensuite les réunissant toutes. Pendant ce travail, je lepaasai le Coran vingt et une fois; puis je le relus encore une fois en rsf^HMtaat toutes les leçons. Je le lus une autre fois selon les deux leçons enseignées par Yaroiih'. Dpux ouvrages que j'étudiai aussi sous mon maître, en prolilanl de ses observations, lurent le poème d'Es-Chatebi sur les leçons coraniques, intitulé Lamiya, et un autre poème du même auteur sm-lortliographe du Coran, et intitulé Aai/e*. n me donna, & ce sujet, les mêmes rensdgnements didactiques qu'il avait lui^ème reçus d'El-Betnni et d'autres maîtres. Je lus aussi sous sa direction le Tefam {f^taix}}, ouvrage qu'Om Abd el-Berr composa sur les traditions rapportées dans le Mowatta et dans lequel il suivit le pian de son autre ouvrage sur le même sujet, le Temhid, mais en se bornant uniquement aux traditions \ J'étudiai encore sous lui un grand nombre de livres, entre autres le Teshil dUm lialek>, et le Jfettlocer, ou abrégé de jurisprudence, d^Ibn el-Hadjeb*; je n'ai cependant appris par coeur le texte entier ni de Tun ni de Teutre. Pendant le même temps, je cultivai Fart de la gram' Yacoub Ifanllhae el-IUdrcmi, iGcti nr Gonaùue, moarat Tcn iob (8ao-8ai de j.a). * IL de Sûcj a donoé une analyse de ca poème dwu la» titlkât et txmiti, t. Vin. p. aSSetsuiv. ' Recueil de traditions bit par Halek Ibn Anès, «l Mmnl de bue eu sjttèaie de jurâpradence élaUi per cet inum. * Le TemhU Irailail non-teulement de rauthcnliril^ des traditions, mni.^ encore des principes de droit qui en déhvenl. * Dfand ed-DIa Abott Abd«Aliah Ilobammeti Ibn Malek, grammairien célèbre et auteur de VAffyn et du T»\$htl («ojex le Diclloanaire bibliogra/ihique de Jladdji Khalifa, t. Il, p. agoj. mourul en 67a (1273-1374 de J. C). Son TMfl fbamil des èciairdssementls sur toutes les questions auipiaHei ebaqae rè|^ da k gnmiiiaîn pMt donnar Ben; flaaaiBipiiidl n—hw de commentateun. Son Alfym a M pofclié par M. de Sa^. * Djemal ed-Dtn Aboti Axnr Othman, natif de Jai-n, en Espagne, et surnommé Iln el-llailjrb, était légiste du ri le de Malek. Son Mokktatr et son Kafya, petit tnilé de gmonMire bhn oonia, ont 6A6 (ia49dal.C.)> u kjui^ud by Google

The text on this page is estimated to be only 18.82% accurate

D'IBN KIALDOUN. XXI maire sous la direction de mon père, et avec l'aide de plusieurs éminents maîtres de la ville de Tunis, savoir: 1* Le cheikh Abou Abd-Allah Mohammed Ibn el-Arebi el-Uasaïri •avant grammurien et auteur d'un commentaire sur le Tifftf. a* Abou Abd^AUah Mobammed Dm es-Chouach ea^Zmali. 3* Abou *1-Abbas Abmed Ibn el-Cassar, grammairien d'un grand savoir, et auteur d'un commentaire sur le Borda, poème célèbre renfermant les louanges du Prophète. Il vit encore et hal)ite Tunis. ^° Al)oi Abd-.\\lah Mohammed IlmHahr, le premier grammairien et philologue de Timis. J'assistai assidûment à son cours de leçons, et je reeanua qa*en effet cet homme était un véritable 6air (océan)* de aeience pour tout oe qui evait rapport i la langue (arabe). E^aptia aee oonseib, j'appris par oeor les nx peéfes', le ffasiofa* les poésies (d'Abou Temmam) Habibi une partie dos poèmes d'EIlMotenebbi et ^uaîeut pièces de vers rapportées dans le JCàa6 Aghani ^ 5" Clieiii.'; l'd l)n Abou Abd-Allah Mohaniiued Il>n Djabcr Ibn Soltan el-Caïci [var. Èi-Anci j, natif de Guadix et auteur de deux récits de voyage. Il était chef tmfitioDnâte de Tunis. Je suivis aoo oonra avec assiduité et je Tentendis expliquer le Hmsaflef en entier, et fonvng de Modem Ibn Haddjadj ^ 1 Tesoeption d'une petite portion du cfaepitre relatif k la chasse. Il m'enseigna aussi une partie àucmq traités tf/éncatoûvs me oomrnunîqun un grand nombre d'ouvrages sur la ' Var. El-Hamairi. ' Ulkuilim,dm>i'oi^inal«Mba,Uj; * LanaMll4|aipaiteMiili«mfania les ouvrages de six anciens porles arabe», WToir : Amro '1-Cai\$, Nabegba, AlcaoM, Zohrir.Tmfcal AbIuv. (Vojib mon 4dilintda Diwan J'Amro 'Icais, pcfice, p. x.) ^ Toos ces ouvrages sont ai bien coii> B«s 4|iM je n'en parie pw kL ' Abou 'l-ftocein MoalcM Un el-Haddjad , tuteur d 'uo d« m ieoeil» d« inditions nulhenliques relatives aux opiaiom et liabitudes de Muliamnied, flMNVat m a6i {874-873 d« J- C;.). les liTres expliqués dans les é

The text on this page is estimated to be only 20.45% accurate

PROLKGOMFNES grammaire et le droit, et me donna un idjaza général '. Pour les renseignements qu'il me communiquait, il citait l'autorité des divers maîtres sous lesquels il «vait étudié et dont il avait inscrit les non» sur on registre. Un dea nêuK conmia parmi eux était Abou *I-Abba8 Ahmed H» el-Gbammaz el^Khanadji, cadi de la communauté ^ à Tunis. 6' J'étudiai le droit à Tunis sous plusieurs maîtres, savoir: Abou Abd-Allah Molianuiiod Il)n Abd-Allah el-Djeîyani {natif de Jaën) et Abon Mlnrcni Moliainmed Ibn el-Casîr, qui ni'enseif^na aussi ral)regé du Modaoaena composé par Abou Saîd el-Berdaï (j'^/aJI) et intitulé El-Temhld, ainsi que le Modaoaena (ou digeste] des docUrioës particulièrea de la juiisprudence malékite. Je fia auaaï tm cours de droit aoos aa direction, et je fréquentai, en même temps, les séances de notre duilA Abou Abd-Allah Mohammed Dm Abd ea-Selam, cadi de la communauté. Mon firère Midiammed, mahitenant décédé *, assistait avec moi à ces réunions. Je profilai beaucoup des lumières d'ibn Abdcs-Sciam, à qui j'entcnflis aussi lire et expliquer le MowaUa de l'imam Malek. 11 avait appris, par la voie de la tradihau • guide de la grammaire , > et le ii^m d'Iba cl-Hadjeb. Le capitaine Baillie a bit imprimer une édition de ces Irailés à Cdcutla.en 1803-180S. l.'tfljntn , ou licence, est un certificat de capacité que le profèMCur donne k Têlève, raeteriMBI k eoMigDar le> omiag— Iju'il lui 3 (xplIqiK^' ' Cadi de la communauté {cadi 'l-djemi*) . (tm «|a'«a deoaeit an chef de* eadia daaa les royaumes Africain» et espagnols, eti réf uivalent de cwU 't haninipd et Ya'iv». Le premier p'irail êtri; mort Jeune; le »econd partagea pendant qoélqme aanées la fiwtiiM de mm 6èie Abon Ztâd , et . comme lui , il compoM un OUTfage historique ayant pour sujet ia ville de llemeaa et la djnailie abd d-oBadile: comme lui, il pril une part a^sez «ciivp dan» les monvemeots ptditiques de l'Airique sepwiHriomle el 9 mpKHalt fonctions de secrétaire d'état A Tlemcen lorsqu'il fut aaaauiné par l'ocdie du prince rojal AboB TadNfiD. (IfiM. dbt tuim, i m. p. 474 «t mm.) 4 Digitizec Uy x^oogle

The text on this page is estimated to be only 24.31% accurate

D IBN KHAÏ.DOUN. \XJII tion orale, le texte de ce livre; s'élanl adressé à un docteur d'ime grande autorité, Abou Mohammed ibn Uaroun et-Taï, le même qui plus tard tomba en démence. Je ponmâs char encore les nome de divers eisilib tuniieiiB sous lesquels je fis des étndes, et desquels je tiens de bons owtificets et des i^aza, Ik moururent tous à Tépoque de la grsnde peste. En l'en 7^6 (^^àj deJ. C], Abou 'l-Hacen, souverain du Msroc« s'empara du royaume d'Ifrikiya '. Il arriva dans noire ville , accompagné d'un grand nomlire de savants, qu'il avait obliges a le suivre, et qui formaient le plus bel ornement de sa cour. On y remarquait : 1* Le grand mafU et chef du rite malékite dans le Maghreb, Abou Abd'Alleli Holisinmed Um Soleimsn es^tli*, docteur que je me mis alon A fréquenter et dont les enseignements me lurent très-utiles. 3" Abou Mohammed Abd ei-Moheïmen el-Hadreraï, chef traditionniste et grammairien du Maghreb, secrétaire du sidtan Abou M-Haccn, et chargé d'écrire l'alama (parafe impérial) an bas de toutes les pièces émanant du prince. M'ctant attaché a lui , je profitai de ses leçcms et reçii& de lui la licence d'enseigner les six principales collectionas de traditions*, et de plus le Mowaita, le Ster d*Ibn Ishac*, le traité d*Ilin es*SalAh sur les traditions, ainsi que plusieurs autres ouvrages dont j'oublie les titres. Dans la science des traditions il po8> sédait des ocMmaiManoes qui remontaient aux meilleurs sources , et l'on voyait que, pour les apprendre correctement et les retenir, il avait mis tous les soins possibles. Il possédait une bibliothèque de plus de ' Uutùire itt Berben, t. Ili , p. 39. * B»««lti((/ull}rigBUMia«nlind«la Iriba heAèm ds Sua. biaiMbe de «lOs fAuisba. * Li« «iMim de CM Neeaib étaltal El-Rokhari, Moslcni, Abou D»woud , ElTeimidi, EnNeçai et Ibo Uadjâ. Qu«l

The text on this page is estimated to be only 24.37% accurate

XXIV PROLÉGOMÈNES trois mille volumes, composée d'ouvrages sur les traditions, le droit, le grammairien, la philologie, les sciences diverses et autres sujets; le texte de tous ces livres était d'une grande exactitude, à cause du soin qu'on avait mis & les bien collationnés. Il n'y avait pas de vain (recueil de poésies) dans lequel on ne lût une inscription de la main de chacun des cheikhs qui, à partir du temps de l'auteur, avaient successivement enseigné le contenu de l'ouvrage; les traités de droit et de grammaire, ainsi que les recueils d'anecdotes philologiques, portaient aussi des inscriptions pour en garantir l'authenticité. 3^e Le cheikh Abou U-Abbas Ahmed es-Zonaoni, premier docteur du Maroc. Je lus le Coran sous sa conduite, à la grande mosquée, selon les sept leçons telles qu'Abou Amr ed-Dsni (natif de Daxia) et Ibn Ghoreda* nous les ont transmises; mais je n'ai pas pu terminer cette lecture. Je l'entendis aussi expliquer plusieurs ouvrages et je reçus de lui une licence générale [idjaza]. Abou Ahd Allah Mohammed Ibn Ibrahim el-Abbeli, le grand maître pour les sciences fondées sur la raison. Sa famille était de Tlemcen» ville où il passa sa jeunesse. Ayant étudié les livres qui traitent des mathématiques (je l'ai vu), il se rendit maître de cette science des connaissances humaines. Lors du grand siège de Tlemcen il quitta cette ville et fit le pèlerinage de la Mecque. En Orient il rencontra les docteurs les plus illustres; mais il se trouva dans l'impossibilité de profiter de leurs leçons, à cause d'une indisposition temporaire qui lui avait dérangé l'esprit. Rentré dans son pays, il étudia la logique, les principes fondamentaux de la théologie dogmatique et les sciences. Ils faillirent mourir. Le l'obéissant Um Chonih er-Rodii mourut à Séville «en 476 (1083 de J. C). (Tabakat el-Corra, manuscrit de la Bibliothèque imp. n° 74a. fol. 126.) Le mot al-Andalus (al) signifie le pays d'Abbeli ou Abbeliya (al-Andalus), localité du nord (Oy) de l'Espagne. Les ancêtres de ce docteur y avaient demeuré jusqu'à l'époque

The text on this page is estimated to be only 23.29% accurate

D'IBM kUÂLDOUN. xx\ ceux de la jurisprudence «inoniqHe sous le chçikh Abou Mouça Eiça Ibn ei-Imani A Tunis il étudia, avec son frère, Abou Zeïd Abd erRahman , sous le célèbre Tçlmid Ibn Zçidoun (c'est-à-dire, élève d'ibn Zeïdoun). Revenu àTlemcen, il se trouva en possession decomuiS' mcet tièi-éiMidiMt dans let adenoet qni Munt fondées sur U rtiMm •t dans celles qui ont pour base la tradition*, fl reprit aaa études dans calte ville sous la direction d^Abou Mouça, celui que nous venons de nommer. Quelque temps ttftèè» Si passa en Maghreb, ayant été forcé de s'enfuir de Tlemcen , parce qu Abou Hainmou Mouça Ibn Yagbmoracen, souverain de celte ville, avait voulu le contraindre à prendre la direction générale des finances et le contrôle des revenus fîMimis par les impôts. Arrivé à Maroc, il suivit avec assiduité les leçons da célèbre AbouTnAbbes Ibn el-Benna » et, s'élntrendu malm de toïilea les sciences fondées sur la raison, il hérita> de la place que ce savant tenait dans Topinion publique et même d'une réputation encore plus étendue. Après la mort de ce professeur, il se rendit dans les montagnes des Heskoura sur l'invitation d'Ali Ibn Mohammed Ibn Teroumit\ qui désirait faire quelques études sous la direction d'un homme aussi habile. Les enseignements d'un tel maître ne j)ouvaient manquer d'être profitables , et quelques années plus tard , loisque Abou Sidd,aidlan dalli^^ireb,oU%ea IbnTeroinnitde quitter les montagnes des Heskoura et de se fixer dans la Ville-Neuve {El-BeM ^B^eili») , El-Abbdî raccompagna. Dans la suite, celnivd»M«».tlII,|k386 ei suiv. 4ia: t. IV, p. saS. * Sek>Qk»doctiinnimiiimiDtl'hnwroa dérive Ml eonoduanca à» àmt warai : U raison et la foi. Donc les sciences forment deui clauses : les nilionnelle« [acaliya) et les iinposéet ou positive* [imida^a]. Un désigne aussi celie»-d par latamwaMIIgM a fournies par la tradition. ■ PreUgomkMi. ■ La»H«hiiniMtoiunBt.dH9rAliaM k l'est de la ville de Maroc. (Voyct Wn» iu Bniea, t. U,p. 116, 117.) * Ibn IWOonillilailiihafd'wa grande frsction de la triba bailléradct Heskoora. ' La Ville-Nenve, comlaîtc i environ un kilomètre et demi au sud-oueit de Fn, était la résidence dn aollan «t It «i^ é»

The text on this page is estimated to be only 25.74% accurate

XVVI PROLÉnOMÈNFS fondf»es sur la raison, et ses efforts eurent beaucoup de succès. Un grand nombre de personnes l'eurent pour professeur, de sorte qu'il devint le lien qui unisit les anciens uvuïts avec ceux de son ^oque. Quand 3 vint à TimU avec le rakan Abou l-Haoen, je me mis à le Mqiunler aaaidâmettt, «fin d^étudier sous sa difection la logique, les principes fondamentaux de la théologie dogmatique, ceux de la jn' risprudence, toutes les sciences philosophiqueetles mstbématiques. Je ils tant de progrès sous lui qu'il m'en témoigna souvent sa haute satisfaction. ô° Un autre savant que le sultan Abou 'l-tiacen amena à Tuius lut notre ami Aboul- nances, manifestes et autres documents qui émanaient du suhan. Ibn Redouan fut un des ornements du Maghreb par la variété de ses connaissances, la beauté de son écriture , la régularité de sa conduite , rhabileli qu*il moatieit en dressant des contrats , l'élégance de smisl^ dans les lettres éeritee au nom du sultan, la iicilité «vee laquelle il composait des vers et son talent pour la prédication. En e& fet, il remplissait très-souvent Foffice d'imam quand le sultan assistait i la prière. Je fis connaissance avec lui lors de son arrivée à Tunis, cl feus beaucoup à me louer de notre intimité. Je ne le pris cependant pas poiû- maître, puisque nous étions à peu près du même âge; mais, malgré cela, je profitai autant de ses lumières que de celles de mes précepteurs ordinaires. A Tcpoque où notre auteur allait entrer dans la vie publique, les Hafsides , dynastie berbère almohade, régnaient sur les pays dont se composent aujourd'hui les régences de Tunis et de Tripoli. La province de Conslanline et celle de Bougie formaient des vice-royautés gouvernées par des priuces de celte iamiiie. Diyitized by Google

D JBN KIIALDOUN. xxvii La province du Zab, appelée aussi les Ziban, était administrée, au nom du sultan hafside, par le seigneur de Biskera, qui était toujours un membre de la famille Mozni. Les Aoulad Abi'l-Leïl et les Mohelhcl, deux familles rivales, également puissantes, • tenaient sous leurs ordres une foule de tribus nomades appartenant, comme elles, à la race arabe et presque toujours en révolte contre le gouvernement de Tunis. Le royaume des Hafsides se nommait iljriktya. Les Âbd el-Ouad, dynastie berbère, venaient d'être détrônés par Abou l-^Hacen, sultan des Mérinides. Ils avaient possédé les contrées qui s'étendaient depuis le Molooïa, du côté de l'occident, jusqu'à la ville de Médéa et de Ddlys du côté de Forient L'air capitale était Tiemoë». Après la mort d'Abou l-^Hacen, ils rétablirent leur autorité dans ce pays. Les Mérinides, troisième dynastie berbère, gouvernaient les provinces qui composent, de nos jours, l'empire de Maroc. Le sultan hafside Abou Bekr, surnommé Ahm Yûfyâ, mourut au mois de redjeb 7⁷ (octobre 1346) et eut pour successeur son fils Abou Hafs Omar. Le nouveau souverain, ayant appris que son frère, héritier désigné du trône, et gendre du sultan mérinide Abou l-^Hacen, marchait contre lui, s'enfuit de la capitale et alla s'enfermer dans la ville de Bedja, l'ancienne Vacca, située à environ dix-sept lieues ouest de Tunis; mais, cinq semaines plus tard, il pénétra à l'improviste dans Tunis et tua son rival. A cette nouvelle, Abou l-^Hacen manifesta une vive indignation et, sous le prétexte de venger la mort de son gendre, il fit des préparatifs pour la conquête de Tliffldya. S'étant mis à la tête d'une armée immense, il partit de Tlemoen, qu'il venait d'enlever aux Abd el^Onadites et, pendant sa marche, il rassembla sous ses drapeaux les tribus arabes qui occupaient les campagnes de Constantine, de Bougie et de Tunis. Dans

Mvi» PROLÉGOMÈNES cette expédition il se fit accompagner par Ibn Tafraguîn, politique habile et ex-ministre de l'usurpateur Abou Hais Omar. Au mois de djoniada 7⁸ (septembre 347 de J. C), il prit possession de Tunis, et Abou Hafs Omar, qui s'était enfui vers le désert, fut fait prisonnier et mis à mort. Un seul acte d'umpradenoe enkva au vainqueur les fruits de sa conquête et le trône du Maroc : ayant privé les tribus arabes des pensions et des idâ qu'elles tenaient du gouvernement haïdî il indisposa ces nomades contre son gouvernement et se fit battre par eux sous les murs de Gairouan. Cette rencontre, appelée depuis la catastrophe de Cairocoii, le mit dans la nécessité de s'enfuir à Souça et de s'embarquer pour Tunis, où les Arabes vinrent bientôt l'assiéger. Le faux bruit de sa mort se répandit jusqu'à Tlemcen, et son fils Abou Eïnan, qu'il y avait laissé comme son lieutenant, passa dans le Maghreb et s'empara de l'autorité suprême. Abou 'l-Hacen s'embarqua pour regagner son royaume et faire rentrer son fils dans l'obéissance. Il partit de Tunis l'an 760 (349), au cœur du rhivior, après avoir confié le gouvernement de cette ville à son fils Abou 'l-Fadl. Echappé miraculeusement au naufrage de sa flotte, il rentra dans ses États et livra une bataille à Abou Eïnan. Trahi encore par la ibrtune il chercha un asile chez les Hintata, tribu berbère établie dans l'Atlas, où il mourut de fatigue et de chagrin. L'émir El-Fadl, prince hafîde, se rendit maître de Tunis et de l'ifelkiya après le départ précipité de sultan Abou l-Hacen. Au mois de juillet 350, il fut déposé et mis à mort par Ibn Tafraghtn, qui, après s'être enfui en Égypte, pour échapper à la vengeance du sultan Abou 'l-Hacen, qui l'avait trahi à Gairouan, venait de rentrer à Tunis et de faire proclamer khalife le prince Abou Ishac, fils du feu sultan Abou Yahya Abou Bekr. Ces renseignements, tirés de l'Histoire des Berbers, d'Ibn al-Khujûdî by Google

The text on this page is estimated to be only 21.22% accurate

D1BN kUÂLDOUN. xxu Khatdoun, suffiront pour rendre plus intelligibles les indications que l'auteur va donner dans cette partie de son autobiographie. Avant de reprendre son récit, il présente au lecteur deux longs extraits d'un poënin composé par un Tunisien nommé Er-Rakouï à la louange d'Ibn Ridouan, personnage dont le nom vient d'être mentionné. Il reproduit aussi un long fragment d'un autre poëme composé par son professeur, Abd d-MohcSmen, en l'honneur du même Ibn Ridouan. Ces morceaux offrent tous les défauts que Ton remarque dans les poëmes arabes de cette époque de décadence, et comme ils ne renferment rien d'intéressant, je n'essaye pas de les traduire. . Attention de l'auteur (avril 1348 de J. G.) les Arabes nomades défirent le sultan Abou l-Hacen auprès de Cairouan et, quelque temps après, survint la grande peste. Plusieurs des docteurs dont je viens de parler en furent les victimes et Abd et-Moheïmen y succomba ainsi que mon père. Aussitôt après la catastrophe de Cairouan, le peuple de Tunis s'insurgea contre les partisans du sultan Abou l-Hacen et les contraignit à se retirer de la citadelle et à fuir avec les femmes de leur famille. Ibn Tafragnin répudia alors l'autorité d'Abou l-Hacen et sortit de Cairouan pour se joindre aux Arabes qui bloquaient la place et qui venaient de proclamer la souveraineté d'Ibn Abi Debbous (un descendant du dernier khalife almoravide de Maroc) ayant ensuite reçu de ces nomades la mission de réduire la citadelle de Tunis, il se rendit dans cette ville ; mais la forteresse résista à tous ses efforts. Au jour du siège, Abd d-Hoheïnen vint se réfugier chez moi

The text on this page is estimated to be only 21.90% accurate

us PROLI^CO.MKNES rendre en Orient. Abd el-Moheïmen
quitta son lieu de retraite et fut reuiulegré par le sultan dans la place
d'écrivain de ialama et de aecrétaireifétat^ Je raïs nommé écrivain de Vahma
par le ^uvememenl de Tunis; je pa

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

t>'IBN KHALDOUN. xxsi qiiand ii me choisit pour remplacer Ibn Oauur, l'écrivain de Yalama, qu'il venait de destituer parce qu'il avait exîj^é une aupnmentation d'appointements. Dès lois j écrivis ialama au nom du sultan, c'està-dire, je traçai en gros caractères, suris» décrets et I les mots «MoHida ISUAi omt-dakn HUak (loiiiai| {e à Die« «t Baissance à Diea) entre le H\$mUlak* et la mite du teste. Vers le commencement de Tan -jSi (inars^vrl i35a de J. C), je sortis de Tunis avec l'armée, mais j'étais bien décide à la quitter aussitôt que j'en trouverais l'occasion, tant j'éprouvais d'ennui d'être séparé de mes professeurs cl mis dans l'impossibilité de poursuivre mes études. Déjà, lorsque le ilot de l'invasion mcrinide se fut retiré do sol de nfiikiya pour rentnr éum «on lit et que cette triba, i^t |)rie le chemin dn Maf^ireb, paji oà il avait se» cantonnements^, eut ratneaé anree les inmi» et iassftitiUb qui fevtieMt Meompegnée dans TexpédiUon (contre Tunis), je m'étais proposé d!allerles joindre; mais mon fircre aîné Mohammed me décida à y renoncer. J'acceptai donc la chnrs^c d'i'crivain de ialama, mais avec l'espoir de pouvoir accomplir mon projet et passer dans le Maghreb. Ce que j'avais pruvu arriva. Sortis de Tunis, nous allâmes camper dans le peys des ifoouin nous renoontiâmes r«iiiieiiii dîne la plaine de liennadjenna', ét U nous Time» la déroute totale de notre année. Je me réfugiai à Obba\ ehes le chcîkh Àbd er-Rabman el-Ouanafi*, principal marabout de cette localité. De \k je passai à Tebessa, et je m'arrêtai pendant quelques jours chez, Mohammed Ihn Alidoim. seigneur de celte ville. Les routes étant alors devenues plus sures, je partis avec quelques Arabes qui s'étaient oiTerts pour m'accompagner, et, arrivé à Gaisa j'y passai plusieurs jours en attendant le moment OÙ la loote tt'offiriraitplas de danger. * JsRMidiINM.liBffamlsnbtailte * Vov. d^ut. p. sni, notes. im iivns et ds entrât dotaamm Olî* * Le» mines de ceuc ville «e (rouTOit «iab. aHiud-eildsKefetàUdùUiioad'eanron * Lat Hboom, tribn btrlièia, amiaBl «h Gems. kîMé leur Dom au paya ûloé entre la Me- * Var. Oudmali , Ouclinati. d|tttda,rAttn»«tlelittondlaaiiiiM. * Oa Gaba. r«MMiwa

The text on this page is estimated to be only 27.87% accurate

xxtn PROLÉGOMÈNES Le Jakih (légiste) Mobammed, fils de Manaour Ibn Mozni et frère de Yooçof Om' Moziii , seigneur de U province dn Zab» «mt elon anus cheroknr. Il «'était tronvé dnu Tani» ^pund Témir Aboa Ztfd dU y mettre 4e aiége, et avait «juitlé la ville pour ae lai^^er du cdté de ce prince. La nouvelle leur parvint alon (|n*Abou Eïnan, sultan du Maghreb, venait de prendre Tlemcen et de tuer Abou Thabet et son frère Othnian Ibn Abd er-Rahman, sultan de celte capitale; que de là il s'était porlé à Médéa {El-Mediya}\ pais, qu'étant arrivé sous les murs de Bougie il avait décidé le gouverneur Abou Abd-Allab Mohammed, petit^lt dn mitan Abon Yabya Abou Bdor, i loi Hww la ville et k marcher aona ses ordrei^ Us apprirent auiii qn*Âboa ^mn avait donné le commandement de Bougie à Omar B» Alî» un des chefs de la tribn des Onattas et membre de la famille El-OuézSr. En apprenait ces événements, l'émir Abou Zeïd se hâta de lever le siôqe do Tunis, et, dans sa retraite, il traversa ia ville de Gafsa avec Mobammed Ibn Mozni. Celui-ci vint alors nous trouver, et, comme il avait l'intention de passer dans le Zab, je me déudai à i'accompagnw. Airivé à Biskera, je deaeendia chea aoa frère Youfof et jy restai jusqtt*& la fin de rhivar. Quant k Mohammed, il obtint one pension de son frère et alla s^étahlîr dans un dea villagee de eette provmce. Quand le sultan Abou Eïnan eut confié à Omar Dbn Ali le gouvernement de Bougie, Fareb, un client de l'émir (liafside) Abou Abd Aliab, y passa afin de conduire ailleurs la femme et les enfants de son patron. A l'insiigatiou de cet alfrancbi, un Sanbadjiun, tête éccrvelée, aiaanina! Omar pendant que «elui â donnait audience. Fareb prit aussitAt le commandement de la ville et fit imiter Abon Ztfd (cousin d'Abou Abd-Allah et) gouverneur de G)n8tantîne à venir le soutenir. Pendant qu'il attendait l'amvée de cet émir, les notables de Bougie se concertèrent entre eux, et, pour se garantir contre la vengeance du sultan, ils prirent les armes et ôtèrent la vie à Fareh. Ayant alors rétabli l'autorité d'Abou Eïnan, ils liront cbercher le gou' Vnje» Hittiire deg Ikrhtn, l. Ul, p. 47 et suiv. t. IV, p. 396. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.31% accurate

D'IBN RHALDOLN. xsxiii vemeur de Tedellis (DcUys), alin de se mettre sous ses ordres. Cel officier était chef de la tribti mi;rinide des Oungacen, et se nommait Tahyaten Ibn Omar Ibn Abd el-MoamenK Le sultan, ayant reçu des habitants l'assurance de leur soumission, envoya à Bougie son cbambdka, Mohammed flm Ain Amr', avec on fort détachement de tronpes et plnaieins grands -de Tempire. Je partie alors de Biskerae avec rintention de me rendre auprès dii sultaii Abou Eînan, qui se trouvait k Tlemoen, et, arrivé à El-Batlîa', je rencontraï Ibn Abi Amr. Cet ofTiricr me donna tant de marques d'honneur qucj cn fus surpris, et me ramena avec lui n Bougie, dont je ie vis prendre possession. De nombreuses députations, parties de riirikiya, étant arrivées k Boi^e, il voulut les accompagner jusque diea le aidtaii; m'^ant joint à dles, je fus singulièrement frappé des égards el des témoignages de favenr qu'il me prodigua, à moi, jwine homme imberbe. Revenu enstiile à Bougie avec Ibn Abi Amr et les députations, je restai auprès de lui jusqu'à la lin de l'hiver de l'an fSi (mars-avril i.153 de J. CX Quand ie sultan Abou Ilinari fut rentré à Fez ' et que les savants eurent commencé à se réunir chez lui, on paria de moi dans une de ces assemblées, et, comme le prince voulut dioisir quelques étudiants pour discuter en sa présenee des questions (de droit et de .belleslettres), les docteurs que jVnûs rencontrés à Tunis me désignèrent i lui comme un sujet convenable. Il écrivit auastt^>t au hadjeb * (Ibn Abi Amr) l'ordre de m'envoyer k le cour, et j*y arrivai en l'an 705 (i de J. C). Il m'inscrivit alors au nombre de ceux qui faisaient partie de ses réunions scientifiques, et m'imposa le devoir honorable d'assister avec lui à la prière. Dans la suite il m'employa comme .secré' Vojm Hûloin Jm Btitn, 4. IV, ' Le laolaur Inmven dam i« qualrième p. 9{^ . «ofauM da h tnidnctioo d« fflîMair* dm Jêê BUriM, I. IV, p. Sm «I Btiim le récit des aotrepriw par Abou Ebun, ' On reooanall encore le* roian de ceUe * Chetlct Mérinide* , le kadjei ou gnntd vfllesurla rive droite de kyina, 4 i|iwln ckamUUan éuit le perinMigiiiiepliM 4kmté M daq lieoes du Cliélil de l'État a|irèi. le i ProUfonka**. ■

The text on this page is estimated to be only 21.12% accurate

PROLÉGOMÈNES taire et me chargea d'écrire ses décisions sur les documents qu'on soumettait à son examen J'acceptai cette place avec répugnance, puisque aucun de mes aïeux, autant que j'ai pu m'en souvenir, n'avait occupé un pareil poste. Je continuai toutefois à me livrer aux études, et je pris des leçons de plusieurs érudits maghrébins, ainsi que des docteurs espagnols qui tenaient à Fes pour remplir des missions politiques. De cette manière, je parvins à un degré d'instruction qui répondait à mes désirs. Parmi les savants qui, à cette époque, formaient la société intime d'Alou Rînan, je dois nommer d'abord, ⁱ Ibn es-Safîr Abou Abd Allah Mohammed, natif de la ville de Maroc, et premier docteur de l'époque dans la science des fondements juridiques; jusqu'à sa mort, il continua à lire le Coran au sultan, selon les sept leçons; 9* El-Maccari Abou Abd-AUab Mohammed, natif de Tlemcen, jurisconsulte et professeur habile; il remplissait les fonctions de ¹ cadi de la communauté, grand cadi à Fez; 3* Es-Cherîf el-Haceni Abou Abd Allah Mohammed, surnommé El-AloaV, homme très savant dans les sciences philosophiques et traditionnelles, profondément versé dans la théologie dogmatique et dans la jurisprudence; 4* El-Chmimûdî ^{mâ}; i. I. p. 71, auteur d'une bonne note sur les fonctions de cet office. ' L'ouvrage donne à U Dolke biographie de ^{diacien} docteur au nombre de «es iatimM. Je m'aperçus que les renseignements, j'ajoute, qui éuaient si précieux pour la science de Tlemcen. * U ^{joie} fidioii da cadi mOMM («mS 'l-ofjkr) s'étendait sur toutes les parties de l'enipin, à recevoir de la capitale. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.14% accurate

D'IBN KHALDOUN. XXXV J'eneoan h dBagriee dn mllaii àhou Eimn. Vers la im de l'année 766 (déc. janv. i3ô5-56 de J. C), le sultan Abon Eibui m^attadii i son Mme* en me noumiaiit â un emploi dans Mm lecrttiriaL H m'acconda auati un haut témoignage de m nwiur en oie permettant de prendre part aux diaeuanons dont 00 fl^occnpit dans im réunions littéraires qui se tenaient chex loi, et en me choisissant pour écrire (/oobAuI), sur chaque pièce et document soumis à son exannen, la réponse qu'il jugeait convenable. Ceci souleva bien de.s jalousies, et les délations se multiplièrent à un tel point que le prince conçut pour moi une aversion dont on ne saurait exprimer llrlenaté*. Vei* k lin de Tannée 757 il tomba malade, et bientftt après il me fit arrêter. Depuis quelque temps une liaison s'était formée entre moi et le piinoe habide Abon Abd-Allab Mohammed, exémir de Bougie, qui, se rappdant le dévouement de mes aïeux k .sa famille, m'avait admis dans sa société intime -. Comme je négligeai les précautions que l'on doit prendre en pareil cas', je m'attirai la colère ilu sultan. Plusieurs individus, jaloux de ma haute fortune, lui avaient adressé des rapports dans lesquels ils prétendaient que ie prince ba^de voulait s'enfiir à Bougie et que je m*étais engagé à &eiliter son évasbn dans TeqKnr et avec Tassuranoe de devenir son premier ministre (And||isé). B me fit donc arrêter, maltraiter et emprisonner. Cex-émir, qu'il priva aussi de la liberté , fut relâché bientôt après; mais ma détention se prolongea jusqu'à la mort du sultan, événement q\\ eut lieu environ deux années plus tard. Peu de temps avant .son décès, je lui avais adresse une supplique formant un poëmc d'environ deux cents vers*. Il la reçut à Tlemcen ' L'n de» tuanuscriu porte ; tîy* O-'^ KtijLM V yLT'yl •i>Ji.X ; on lit dans UB aolre : ^1 o»i vii» ^ O^i ia bconlêfoa panitêtr» : \^ ' Voyii d'datMit, xxxii. Aboa BIana avait emmené ie prince haftide à Fet. * Quelques pages plus loui, l'nitattr |Mrle encore «le sa liaison avec réoiir Me> hanunad. Dana la traductiHi . j'ai ifaai i«a dauTédiaaaa m Mid.

The text on this page is estimated to be only 20.60% accurate

vxxv! PUOLÉfJOMÉNES et en fut tellement eniu qu'il promit de me faire sortir de prison aussitôt qu'il reolrerait à Fez. Cinq jours après son arrivée dans cette deniiè« ville, il tomiba gmnum», mdade , et quinze jours plus tard il movrat K Gela «nt lieu le ail dn mois de doa 'l-biddja 769 (98 novemljre 1 358). El-Haoen Dm Orner, vinr et r^ent de renpire, s^empnaae alors de me mettre en liberté avec plusieurs autrea prisonniers, et, m'ayant revêtu dune robe d'honneur, il me fit mo»» ter à cheval et nie réintégra dans mes emplois. Je voulus retourner à ma ville natale, mais je ne pus obtenir son consentement; aussi je me résignai a jouir des inarques de laveur quil se plaisait à m'ao corder. Le •ulua Abou Stim ow iHMiiaw «ecrétaÎK d'étel «t direelMr de la chancdlerie. Abou Salem ^, ayunt jjassé d'Espagne en Afrique avec fi&tentîoD de prendre possession du trône, s'établit dans le SaPiha, montagne da pays des Ghoniara Pendant ce temps le khatih * Ihn Mer/.ouc agissait secrètement k Fez alin de lui procurer des partisans, et, connaissant les liaisons d'amitié qui m altachaient aux principaux chels niérinide», il eut reooin» A Mea aenrioies dau FcqNMr de gagner eea offiders; et, en effist, je déddai la plupart d*enti« eox & promettre leur appui au prince. J*étrî« alofs lecràaie de Manaour Um Soltfman, qui venait d'être pdacépar les chefs mérinides à la tête de l'em-' pire*, et qui s'occupait avec eux à faire le siège de la Ville-Neuve (de Fez), dans laquelle le vizir El-Hacen Ibn Omar s'était enfermé avec ' Il moural assassiné. (Voj.l'iïMIMfVdH jusqu'à Nokour, dm^ [•■_ Rif inarricain. La Btthm, t IV, p. 3 18.) montagne qui porlaii l« nom de Saj(ha * Abou Salm, fils du antlm Abeo MtpnbalilciMBtcdk^iii s'éлива «a Md 'l-Haccn,fut déportécn Espagne par on! re de Téloiian de son frère, Abou Eiiien. Après la mort ' Ibn .Uenoaet'ilnl distingué iHemde odiiM, fl Noln ca Afiiqm «vw fia* on per aoi tention d'enle»er le Irnne & son neveu (khalîb). Sa biograpliic se trouve dans Siid,queie«iir Èt-Heeen Ibn Omar avait l'Hitloiredu Otrbtn, i, IV. p. 3^761 »uiv. biljMadaaierMaverinR. * MMuonr Ibn aolefaiB . «■fiiM>f

The text on this page is estimated to be only 25.56% accurate

D'IBN KHALDO;JN. uivu son sultan Els-Said, lils d'Abou Eïnan. Ibn Morrouc vint alors me remettre un billet dans lequel le sultan Abou S;ilem me [n essayait de le seconder, et me promettait les récompenses les plus flatteuses et une forte somme d*ai]gent. J'allai trouver les cbefii mériaides et les grands oiflieien de f eo^ire, afin de les décider en finneur d'Abou Selem. Auantdt quib eurent demi leur oonsentement, ibn Menouc somma El-Haoen 11» Omar de reconnaître Tautorité du sultan Abou Salem, et oe vizir, fatigué de la longueur du siège, s'empessa d'obéir, l^ee atitres chefs mérinides prirent alors la résolution d'abnndonner Mansour Ibn Soleïman et d'occuper la Ville-Neuve, (.c pio|et ay nil réussi, je me rendis auprès du sultan Âbou Salem avec luie députation composée de plusieurs grands offiders de l'empire. Parmi eux se trouva Mobammed flm Olhman Dm eULae, le même qui, plus tard, exerça une autorité iUimitée dans le Mag^ireb. Son empressement à nous jmndre fut forigine de sa fbfftnDe..Ge fut alors que , par mon influence, il obtint son premier commandement. Arrivé au Safiba, je oommuniquai au sultan la nouvelle des événements qui venaient de se passer dans l'état, et je l'informai que les Mérinides avaient déposé Mansour Ibn Solemian selon leur promesse. Je le décidai en même temps à se mettre en mardie poi* la capitale. Nous apprimès en cbemin que llaneour s'était enfui vers les environs de Badis (Vêles de Gomera), que les MÉRÎDES avaient pris possession de la Ville-Neuve et quTlt-Haoen Ibn Omar venait de prodamer la souveraineté d'Abou Salem. Parvenus à EtCasrel-Kebîr'. nous rencontrâmes les tribus et les troupes qui avaient reconnu raulorité du sidtan; elles étaient rangées sous leurs drapeaux respectifs, et avec elles se trouvait Mesaoud ibn Kabbou Ibn .Vlaçaï, e\vizir de Mansour Ibn Soleïman. Le prince accueillit Mesaoud avec tou« les égards dus à un bonme aussi i&Êr tingué et le nomma son vitir en second. Il avait déjà choisi pour premier visir Q-Haoen Ibn Yoaçof el-Oortadjni, perscmnage que Mandjfnaitie mérinide , veuail d'être prociamé ■skan fsr la vfadr MsMMNid Dm IUUhm. ' Ville forte, liluée nur le chemin qui nèaaéeTmger à Fez. (Voy.surle nom de ccltolbftaiMie fliit.^ 0«ri.t.l.p>.uxvi.)

The text on this page is estimated to be only 21.21% accurate

PROLEnOMENE.S sour avait renvoyé de la capitale avec ordre de passer en Kspagne, et dont le sultan fit la reucoiilrc à Ceuta. Âbou Saiem, ayant réuni totitM aes troupes , partit dîl-Gagr et mtreiia aiar F«. EtHaoen Ibn Omar MMrtit de la ville pour le recevoir et se mettre sotia ses ordree. Ce fiii au milieu du moi* de chAban de l'an 760 (juillet 1 359 de J. G.) que le sultan fit son entrée dans la capitale (Fez). U y avait seulement quinze jours que je m*étais rallié à lui, et maintenant je me trouvais faisant partie de son cortège. Il me sut bon gré de l'empressement que j'avais mis à embrasser sa cause, et je devins son secrétaire privé, chargé de rédiger et d'écrire sa correspondance. Je rédigeab U plupart de ces ptèœt dans on atyie simple et beile, bien que je iiiMe alors sans rival dans Part de donner aux phrases le tour cadencé qui caractérise la {Kose rimée» Cela tmaît à ce que ce dernier genre de oomposition était peu cultivé par les Maghrébins et qu'il leur présentait des expressions dont la portée leur échappait. Pour \o style ordinaire, le cas était différent ; (ils l'entendaient trèsIjien) et les ^ons du métier goûtaient fort (-oliii dont je nie servais'. Je me mis alors u cultiver la poésie , et je composai un grand nomlwo de pièces qui élttant« dâ reste, asses médioeres*. Ibn MenottCt ayant été admis dans la iaoûliarité du sdtan, parvint à captiver son esprit. Dés lors je cessai de me mettre en avant et je m*oocupai uniquement de mes devoirs comme secrétaire privé. ' Voici le texle de ce pasiage d'aprèi ie umaicrit A» Puis flledni d«Leyde.LM variantes ofTierte<< par ce dcrnïpr imaONfit »onl placée» entre dus pareiitheMS : JUJt ^ L^JUil e^VI j ulÇ «4 c» V^L* L'auteur emploie ici la parlioule (jj avec la ligaiHcatioti de ^. Le leile de te* pro» It^goiueuL» offre encof«i|ttalqilti «Mnplea de l'ijf nrgalif. * Ibn Khaidoun ilonuu ici cioq morceaux de «en qaH ntk wéaUt éûmi le sultan. Ils ?onl a^%r■^ lien louriiûs et inontrenl que l'auteur savait t' exprimer eu mn vm tuHM et élég — ee. JeAnaeci la premierinorceau . mai'^ je ne répon(l> pei de TeiMcliUide Ue la uaduction, vu que le teste «et krin dTMre mUïietat »ous le point de vue de la correction. J'ai toutefiou euayé de le rétablir, avec l'aide i^iyiized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.13% accurate

D IBN KHALDOUN. xxxix rédacteur et écrivain de la correspondance et des ordonnances dn fIouveraİD. Vera la fin de son r^e. Âbou Saieu me chargea du dn ntBDMrit de Vtm M de ediû dt Lejde . mais un des vers est lellemenl allI4r6i que je n'ei pu ni le rectifier, ni le «oopriadra. L« copiilM, «a tnoMfwaal ces Iragnenla. n'm «vaient pwqm rien ealendu. 3r^-*)jgi'usci , i|ui mit livrt^ mon m ur coiiiine un ola^c ai!x désirs noanéa et à l'inquiétude. — Leur* nwaturei lea emportaient pendant que je venaia des picnn, et, afrialwr ddpert, lea flola de née lanaaa ftHHrant n'Aandîr. — O loi ^ eaBajea par dat M' moatrancrj de guérir U IUsir que jVpronvc pour elle», «ob miafrieordieui Jaot te* «cnionce* et du» t««* réprimande»' — Le» autres «nunls imiivcnt une duueenr dans It* reproches do leurs cenMon, mais la ceiuure eitpaarsoi un breuvn^R qae je ne aaania iHiJcr. La joie ne m'eicile |dn». ka peinaa de l'eanear «w eoeit iuoUiablia, tant fea je m pawe paa à la daaiMun a4 a^mv oah M Uan-eimée. — Je nw îâte wa lea reaiei de celle ebavadkra , qui était 'TorioBt eft aa laiait la lune (de la bcauti') , ti l'aiile oùTon atait

The text on this page is estimated to be only 13.25% accurate

XL PROLÉGOMÈNES redressement des griefs', et me procura ainsi l'occasion de faire droit aux justes réclamations de bien du monde; j'esjère ^ue ûieu m'en ti«Bdn compte! Penikiit c« temps je fin en butte am nlonnies d'Ibn Menonc, qui, poiué par b jalousie et Tenvie, cbef^ chait A me nuire anprée dn prmce, et noMeulement A moi, nuit à toutes les autres personnes qui rempUssaiciit des postes tievés dans s-> * ^l—iiil ^j-A „D^^»>J î. S \j » j^o^lj Vj-*-* «l-i-^y t^L-^t ^ l I ^ Qjut J'^^j cicurci n'avotir pat qu'elli; l'a pris. — Pendant les atlcialti Ait i'adversile et pendant que les niinu M les espions baissaieat le*)feui avec dépit. . . [Ona Immm da dm noto ou ciaq «yllabn m Tait remarquer dau la van *iii*anl tl la md iainldllfidil*. Dam la *an qo! vienaciil après , le pocte paraît l'adrcMar i liuaCna.) (1 loi qui [immrj tes clumcaux au liasarJ dnns le dé»frt! loi qui prolonges les marches depui> le matin jusqu'au aoirl — loi qui la laiaaes tombar du chameau ta mieux dreatét loi que la faligiie al laa attalalat da b haailud» «al mmNi canne u haonae imt — lai nqaal Im vauli d« nidi «l de roeeideot essayent d'arracher l'ample msntrnu quand iU se renconlrenl' — «i tr« compagnon» de voyage, bn'd^s par l'ardeur de l'amour, errent A l'aventure, la passion qui embrase Ion cisur sera poor eux , chaque nuit, an« fontaine où ils pourroat dlaocher lew aaif. — Chaque d^ir qui n'aal yaa dirigé ver» la bien-aimée Mm amtoa la déaiffeialamat et Mms eipoM i la mort. — I^aar» quoi ne dîri|^tu pas les poibnb da tai c)Hnn«ami van le eeul objet qui puiaae aalhAira i naa fvax et i niin (iïnr — Pourquoi uc vas-lîi jus j M^ilini . ou tu trouveras un abri contre les re» pradM* dont tu «apeur? — (Marche »ers ce lieu) oii les signes du prophétiime seaoot manifealfa à«Boa.«liraBHdlada»vwi«Éa(

The text on this page is estimated to be only 27.16% accurate

D'IBN KHAI.OOLIN. xu l'Etat. Il fut ainsi la cause de la chute du souverain; le vizir Omar Ibn Abd-Allah, s'étant emparé de la capitale, rallia tous les Mérinides autour de lui et prononça la déchéance d'Al-Mu'izz. Cette révolution changea la vie au militaire, ainsi que nous l'avons vu dans notre Histoire de la dynastie mérinide. Le vizir Omar, s'étant attaché à des affaires, me confirma dans mes fonctions et m'accorda une augmentation de solde et de traitement. Mais l'imprudence de la jeunesse me porta à viser plus haut, et à compter sur l'amitié d'Omar pour en user très-familiairement avec lui. Une intimité s'était formée pendant le règne d'Abou Eïnan, à l'époque où je m'étais lié avec l'es-émir de Bougie, le prince Abou Abd-Allah Mohammed. Omar était alors en train avec nous, et sa conversation faisait le charme de nos réunions. Abou Eïnan en connut une certaine méfiance, comme je l'ai déjà dit, et me fit sentir, ainsi que le prince Mohammed, tout en fermant les yeux sur la conduite d'Omar, dont le père était alors gouverneur de Bougie. Maintenant qu'Omar était tout-puissant, je présentai trop de mon influence sur lui; puis, trouvant qu'il montrait peu d'empressement à m'accorder la place que j'ambitionnais, je cessai de le voir et, dans mon mécontentement, je ne me présentai plus au palais du sultan. Dès lors il changea entièrement de sentiments à mon égard et me témoigna tant de froideur que je demandai l'autorisation de m'en retourner dans ma ville natale. Cette faveur me fut refusée; la dynastie des Abd el-Onadites venait de se rétablir dans l'empire et d'étendre son autorité sur tout le Maghreb central; je pouvais faire plaisir à leur sultan Abou Hammet en me tenant auprès de lui, et pour cette raison le sultan repoussa mes sollicitations. Je persistai néanmoins dans mon intention et, au premier dimanche de novembre 1763 (soit le 13 juillet 1369 de J. G.), j'obtins, par l'intermédiaire du vizir Mesaoud Ibn Maçaï, gendre et lieutenant du sultan, la permission de réciter à celui-ci un poème dans l'œuvre d'Omar intitulée «Séjour d'Abou Omar».

The text on this page is estimated to be only 24.58% accurate

XLir PROLÉCOMKNKS lequel je lui exprimai mon désir de quitter le pays'. Cette démarche me réussit ; j'obtiens l'autorisation d'aller où je voudrais, excepté à nemcen. Je me décidai pour l'Espagne, et, au commencement de l'an 76^e (Gn d'octobre i36a), j'envoyai ma femme et mes enfants à Gnutantine, pour y rejoindre - auprès de leurs oncles maternels, les fils du caïd Mohammed Ibn el-Hakîm. Ensuite je me mis en route pour Ceuta. (Voici le motif qui me fit préférer l'Espagne.) Abou Abd-ALah (Mohammed V, roi de Grenade), ayant été détrôné (par un de ses parents, le /{aw Mohammed), se rendit à Fez, auprès du sultan Abou Salem ^e. La position que j'occupais alors dans l'administration me permit de lui rendre plusieurs services, en secondant les démarches de son viceroy Ibn d-Kbatib. Le roi (de Castille, Pierre le Cruel), s'étant ensuite brouillé avec le roi d'Aragon, fit inviter (Mohammed V) à rentrer en Espagne pour reconquérir le trône. Mohammed partit pour ce pays, laissant à Fez ses enfants et les gens de sa suite. Il ne put cependant réussir dans cette tentative; mécontent du roi (de Castille), qui refusa de lui rendre certaines forteresses qu'il venait d'enlever aux musulmans, il quitta la cour (chrétienne), passa dans le territoire musulman et s'établit à Ec^a. Alors il envoya une lettre à Qaaar Om Abd-JULah, le priant de lui céder une des villes que les Mérinides possédaient dans l'Andalousie et qui leur servaient de points d'appui toutes les fois qu'ils entreprennent la guerre sainte. Il m'écrivit aussi à ce sujet, et, grâce à mon entremise, il obtint possession de la ville et des dépendances de Ronda. Cette forteresse lui servit de point d'appui pour remonter sur le trône de l'Andalousie centrale. Il entra dans sa capitale (Grenade) vers le milieu de l'an 763 (avril i36a de J. C). Ce fut à la suite de ces événements que la mésintelligence se mit entre Omar et moi. Aussi je me décidai à venir le voir. L'auteur reproduit ici le poème dont il parle. Je ne le traduis pas, pour la raison que j'ai dû à donner, par suite de l'absence de l'original. ' Général en chef de l'armée arabe. (Voyez Histoire des Bédouins . (t. II, p. 479 et suiv. t. VI, p. 13 et suiv.) ' On trouvera. émile Bédouin Bti^e im, t IV, p 33a et suiv. de la Iradaelioa. h fût de cet événement. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.72% accurate

D'IBN KMALDOUN. xtw souverain espagnol dans l'espoir qu'il n'oublierait pas les services que je lui avais rendus. De non voyag» «n Ei|wgu. Airné à Geuit ve» le ooounaieMOMBt de fan 764 (octobre, 1 369 de J. C], je reçus Faccucil le plna empressé du chérîf Abou 'l-Al)bes Ahmed el-Hoceîni, principal personnage de la ville, et allié par mariage Il la famille des Azéfi. il me loi^ca dans sa maison, vis-à-vis de la grande iDOsquée, et me traita mieux qu'un souverain n'aurait pu faire. Le soir du mon départ il me donna un nouveau témoignage de son respect, en eidaïi, de ses propret mains, k lancer A Tèatt la barque qui devait me transporter à Faulre bord^ Dtiwrqué à Djebd d>Fetli (Gibnltar), qui appartenait alors an souverain des Mérinides, j'écrivis à Ibn el-Ahnier*. sultan de Grenade, et A son vizir Ibn el-Khatib, pour les informer de ce qui m'était arrivé, et je partis ensuite pour Grenade. Arrivé à la distance d'une poste de celte caplt.ile, je m'y arrêtai pour passer la nuit, et là je reçus la réponse d'ibn el Khatib, dans laquelle il se lélicitait du plaisir de me voir, et m^ttqprknait sa satisfiMlioia de la manière la plus cordiale*. Le lendemain, huitième jour du premier rebil 76A (37 décembre idCade J. C.)« j^m'approdiaidelaville, etlesuhan, qui s*était enqmesé de &ire tapissa- et meubler un de ses pavillons pour ma réception, envoya an-devant de moi une cavalcade d'honneur, composée des principaux officiers de la cour. Quand j'arrivai eu ia présence, il m'accueillit d une nianiùre cjui montrait combien il reconnaissait mes services, et me revêtit d'une robe d'honneur. Je me retirai ensuite avec le vinr Ibn elJUiatîb, qui me conduisit au logement que Ton mVrait assigné. Dès ce moment ie snkan me ' Je supprime ici quelques rensicipiicmtaU que l'auteur nou» donne au aujet deeediMl ' MohaaumdV.Tou* les souveraini de U djDutie Naeeride poiUMoi le «mora Je !f."i el-Ahmrr . fils du rout'e. ■ ' ibn Khaldouu rapporte ici la ieUre du viiir grenadiiii. EDe eit écrite dam k atjk po» peiu et méiaphorique qui di^iingaaleal* U comipoMïaaoe de ce miniau^

The text on this page is estimated to be only 29.17% accurate

XLIV PROLÉGOMÈNES plaça au premier rang parmi les personnes de sa société, et me lit son confideal, le compagnon de ses promenades et de ses plaisirs. L*umAe mivante il m'envoya en mimon «après de Pienre, fib dTAIphonse ' et roi de Castille. J'étais dbsigé de frire ratifier le traité de paix que ce prince avait conclu avec les princes de fE^Mgne musulmase, et«à cet effet, je devais lui offrir un cadeau composé d'étoffes de soie mnpjnifiques et de chevaux de race, dont les selles et les brides (■l.ueni richement brodées en or. Arrive à Seville, où jo remarquai plusieurs monuments de la puissance de mes aïeux, je fus présenté au roi chrétien, qui me reçut avec les plus grands honneurs. 11 avait déjà su par son médeda, le juif UNnhim Um Zmer, le rang que tenaient nés ancêtres à SévîUe , et il hû avait entendu frire mon tioge. Dm Zerzer, médecin et astronome de premier ordre, m'avait rencontré à la courd'Abou Eïnan, qui, ayant eu besoin de ses services. Pavait envoyé chorrlipr au palais d'Ibn cl-Ahmer. Après la mort de Ridouan, premier mmislre de la cour de Grenade*, il se retirn auprès du roi chrétien, qui l'inscrivit sur la liste de ses médecins ordinaires. Le roi Pierre voulut alors me garder auprès de lui; il offirtt même de mé frire rendre rhéritage de mes ancêtres à Séville, lequel se trouvait alors dans la posscssioD de quelques grands de son empire; maisjem'acuni d'aoq)ler sa proposition, tout en lui faisant lesremerdments que méritait une pareille offre, et je continuai à conserver ses bonnes grâces. Lors de mon départ, il me donna une monture et des vivres, et l'on me confia une excelienlc mule, équipée d'une selle et d'une bride garnies d'or, que je devais présenter au sultan de Grenade. A cette oocasiou. Dm el-Ahmer me concéda par lettres patentes, en témoignage de sa haute satisfretion, le village dTEL'ttra (Elvira) Mohammed V. (V«y«i Himm iwfiltéff», t. IV. p. 33a.J * Voj«i roamfa de M. Doqf iMiMié L I, p. Sia H Mliv. ' Le texte «rabo porte i—^^! tjaj. Pêtro bta tl-Uonckg. 11 »'a^l de Pierre le ' Le viiir Ridouan Tut ■mwiaépSfhs coojaréf «]ui détrAoèreat Mn Digitizec Uy x^oogle

lrouv D IBN KUALDOUN. xlt situé dans les lorrains d'irrigation qui se

The text on this page is estimated to be only 21.04% accurate

PROLÉGOMÈNES le mois de ramadaD 760 (juin i36[^] de J. C),
et qu'il désirait mV voir auH[^] de lui. Je dunandai aussi[^] ««« sultan Ibn el-
Ahmer la pennisaion d'aller joindre ce prince; mais en considération de
Taniitic que je portais à Dm d-Kbatlb» je lui cachai la conduite de ce vizir.
Il consentit avec un vif rc^{^^}ret à mon départ, et, quand je lui fis mes adieux,
il me poun-ut do tout ce qui était nécessaire pour mon voyage. Il inc donna
aussi une lettre de congé (ou passe-port Cy[^]), qu'il avait fait dresser par le
vizir Ibn el-Khatib ^ L'émir Abou Abd- Allah Mohammed, sei[^]eur de
Bougie, s*était rendu au sultan Abou Elnan, en l'an 1 35a. Son cousin,
Fémir Abou *i-AU>a8, seigneur de Constantine, tomba au pouvoir du
même sultan, en iSSy. Le premier fat conduit à Fez. où il resta sous la
surveillance du gouvernement mérinide, et le second fut enfermé dans la
citadelle de Ceuta, où on In retint prisonnier jusqu'à l'époque où le sultan
Abou Salem débarqua en Afrique, avec l'intention de s'emparer du trône du
Maghreb. Ce prince lui rendit alors la liberté et l'emmena avec lui à Fez,
(l'on il ne tarda pas i l'envoyer en Ifrîkiya avec l'émir Abou Abd-Allah. Ibn
Kbaldoun rapporte ici toutes ces circonstances avec de longs détails (jue je
supprime; le lecteur pourra les retrouver dans \ Histoire des Berbers, tomes
III et IV de la traduction. ' Ce documcnl esl lro(i lon[^] pour ('Ire reproduit
ici; il ut rédigé en proie rimée «t écrit iuu m style trèMwharcbé. he \$ullan j
îiil un grandi «'loge d'Ibn Khaldoua, ot ordooae k tous le» chefs, chdkhs do
trihm « «alm Mnrilm dt rÊtat, da lui piélar aide al «sriMnce, «k de lui
fourtiir le logement et lowt ce dont i! aura betoia dans son Tojuge. Cette
pièce porte U date do 19 djonuiiU pramior (i3 février i365 de J. C) Aprc*[^]
la date, le sultan avait tracé de sa propre main cet dÊma: fĳ[^] ^ , tfMA-
diro.teoci oit dionli9M.s

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

D'ifin KHALOOUN. xvm Do mon «ojfigo d'Espogno i Boogie, où Je itnkm Aw^ oveo oae latarilé obaohie. Ce fut principalement par mes démarches .uiprès des intimes du sultan Abou Salem, et auprès des gens de plume admis à la cour, que les Amïrs hafiïdes obtinrent rautorissiioD de rentrer dene kar pays. Abou Abd-Allah me donna en partant une piïce écrite de sa maÎD, par laqucUe il s*eiïpigea à me prendre pour Aoc^ aussitôt qu'il rentrerait en possession de Bougie. Dans nos royaumes de la Mauritanie, la hidjaba, ou ofBcc de hadjch, consiste à diriger, seul et sans contnMo, l'administration de l'Etat, et à servir d'intermédiaire entre le sultan et ses grands oHiciers. Je lis accompagner l'émir Abou Abd-AUah par mon frère cadet, Yaliya, que je chargeai de remplir, par intérim, les devoirsB de cette chaîne. Ensuite eurent lieu mon voyage en Espsgne, mon séjour dans ce pays, et le refroidissement dlbn el-KIurtib à mon égard. TapjHris alors qu Abou Abd-Allah avait enlevé Bougie à son oncle (le sultan Abou Ishac), au mois de ramadan 765 (juin 1 364 do J. C), et je reçns de cet émir une lettre par laquelle il me pressait d'aller le joindre. Je pris sur-le-champ la résolution de partir; mais le sultan flbn el-Ahmer (Mohammed V), ne se doutant pas de la mésintelli> gence t^ui régnait entre son visir «tmoi, s'opposa à mon projet. J'insistai toutefois d'une manière si tenace, ^il y donna son consentement et me combla de marques de sa bienveillance. Vers le milieu de l'an 766 (février-mars i365 de J. C), je m^embarquai au port d'Âlmeria, ot, après quatre jour- de navigation, j'arrivai à Bougie, où le sultan Abou Abd-Allali avait lait do grands préparalils pour me recevoir. Tous les looctiouuaires de l'Etat vinrent à cheval au-devant de mm; les bdiïtants de la ville se précipitèrent de tous les côtés pour me loucher et me baiser la main; c'était vraiment un jour de ftitel Quand j*entrai ches le sultan, il se'k^ndit en sonbaits pour mon bonheur, me combla de remercmnts, et me revêtit d'une robe d'honneur. Le lendemain une députation, composée des principaux officiers de l'empire , se présenta à ma porte pour me oompli

The text on this page is estimated to be only 26.61% accurate

XLVIM PROLÉGOMÈNES menter de la part du souverain. Je pris alors les rênes du gouvernement, et je m'appliquai avec zèle à organiser l'administration et à bien conduire les affaires de l'Etat. Le sultan m'ayant désigné pour remplir les fonctions de prédicateur à la grande mosquée à Lacanba (Tadla), je m'y rendais régulièrement tous les matins, après avoir expédié les affaires publiques, et j'y passais le reste de la journée & enseigner la jurisprudence. Il survint alors une guerre entre le sultan, mon maître, et son cousin, le prince Abou 'l-Abbas, seigneur de Constantine, guerre allumée par des couilils qui avaient pour cause l'incertitude de la ligne frontière qui séparait les deux États. Les Domaaïda, Arabes nomades cantonnés dans cette partie du pays, entretenaient le feu de la discorde, et chaque année les troupes des deux sultans en venaient aux mains. L'an 766 (1364-1365), les deux armées, commandées par leurs souverains respectifs, se rencontrèrent dans le Ferdjoua, et le sultan Abou Abd-Allah, ayant essuyé une défaite, retourna à Bougie, après avoir dépensé en subsides aux Arabes l'argent que j'avais amassé pour son service. Comme le nerf de la guerre lui faisait début, il m'envoya contre les tribus berbères qui, retranchées dans leurs montagnes, avaient refusé, pendant quelques années, de quitter les impôts. Ayant envahi et dévasté leur pays, je les obligeai à donner des otages pour assurer le paiement entier des contributions. Cet argent nous fut très-utile. En l'an 767, le sultan Abou 'l-Abbas envahit le territoire de Bougie, après avoir entamé une correspondance avec les habitants de la ville. Comme la sévérité d'Abou Abd-Allah avait indisposé les esprits, ils répondirent au sultan en se déclarant prêts à reconnaître son autorité; et le prince, qui venait d'en sortir pour repousser son adversaire, et qui avait établi son camp sur le mont Lebzu*. s'y laissa surprendre et perdit la vie. Pendant qu'Abou 'l-Abbas marchait sur la ville, dans l'espoir de la saisir, le prince Abou Abd-Allah, qui se trouvait à Akbou, vint à bout de le faire tuer. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.44% accurate

D'IBN KUALDOUN. xux que les habitants tiendraient leur promesse, une partie d'entre eux vint me trouver à la casaba, et m'invita à proclamer un des enfants d'Âbou Abd-Allah. Ne voulant pas me prêter à cette proposition, je sortis de la ville et me rendis auprès du sultan Abou l-Abbas, dont je reçus un excellent accueil. Je me mis en possession de Bougie, et les effidres reprirent aussitôt leur train ordinaire. Peu de temps après, je m'aperçus qu'on travaillait à me desservir auprès du sultan, en me représentant comme un homme très-dangereux, et je me décidai à demander mon congé. Comme ce prince s'était engagé à me laisser partir quand je le voudrais, il me donna son consentement avec quelque hésitation, et je me rendis chez Yacoub Ibn Ali, chef des Arabes Douaouïda, lequel se tenait alors dans le Ma^irab. Le sultan changea aussitôt de sentiments à mon égard; il fit emprisonner mon frère ABane, et fouiller nos maisons, dans le vain espoir d'y trouver des trésors. Je quittai alors les tribus dont Yacoub était le chef, et me dirigeai vers l'Até de Biskera, où je comptais être bien accueilli par mon ancien ami Ahmed Ibn Yourouf Ibn Mozni, dont j'avais aussi connu le père. Mon attente ne fut pas trompée; ce cheïkb me reçut avec plaisir, et m'aida de son argent et de son influence. Je restai ainsi pendant un an à Abon-Humnoa. Ensuite, le prince de l'«aM dalhi» CM, ce prince se fit Idhnatwwriwieé ProUgamèaw. qu'il marcia vers Abou 'UAbbat et le força de l'incorporer dans la ville conquise; mais une suite de trahisons et de rêves le ramena à son whwpriae, «i 9 fmiii A TleaM«i. o

The text on this page is estimated to be only 28.62% accurate

£ PROLÉGOMÈNES milieu des iribus commaitdées par Yacoub Ibn Ali. M'élanl ensuite rendu à Biskera, je descendis chez Ahmed Ibn Youçof Ibn Mosoi, rémtr dtt eette v3k. Le auluoi Abou Hauunoo, étant railré à TUmcea, enaya de gagner lea Anbaa rialûdaa, dont i«a Donaonîda finiant partie, afin de pouvoir envahir le territoire de Bougie avec leur concours et avec Tappui de ses propres troupes. Connaissant les rapports que j'avais eus rioemoient avec ces nomades', et me jugeant digne de sa conûance, il me pria d'aller les réunir sous mes ordres et les amener à soii secours. Dam une lettre dont je donnerai la copie, et qui reni'ermait un billet écrit de aa main, il in*infiinna qa*ii m'avait cboiri pour remplir anpvèa de lui les fonctions de Ao^faé et d'écrivain de YakuMu Voici le contenu da billet : •Que Dieu soit loué de ses faveurs et remercié de ses bienfaitaf Nous faisons savoir à Thunorable légiste Abou Zeïd Abd er-ilabman Ibn Kbaldoun, que Dieu le tienne en sa garde! qu'il est invité à se rendre auprès ^J^, il faut sam doute insérer Le lato de l'Autobu^aphie a beaucoup HmlIBft de U n^igenc« des copules. * Voicî le texie de ce billet : «M>^l f^dl' jW V*»l i^t Jl» «Jil ek a -fc ij jjol^ ^Jt ^ y*) «yydt ^ Digitlzec Uy x^oogle

The text on this page is estimated to be only 22.96% accurate

D'IBN ILUALDOUN. u que -««m portez à notre perwnine, du dévouement que trous nom avei montré ot de vos bons services dans les temps passés et présents; tonnaissant aussi les belles (jtialitcs rie votre ;\me, le savoir qui vous place au-dessus île toute rivalité, et vos profondes connaissaoces dans les sciences et les belles-lettres , et considérant q[ue le poste de luu^eè auprès de notre Porte sublime, que Dieu eiahel est le plus élevé auquel un homme oomoM vous pnïaae aspirer, puisqu'il lapprodie de notre peiaonne celui qui Foccupe, et lui ouvre la vue de nos secrets les plus cadiés, nous vous avons choisi de plein gré pour le remplir, et nous vous y nommons par notre choix et libre volonté. Faites donc en sorte d'arriver à notre Porte sublime, que Dieu exalte! aQn d'y jouir de la haute position et de l'iallueuce qui vous attendent comme hadjeb, comme dépositaire de nos secrets U comme possesseur du dnnt liowtetfale d*écffire notre aksM. Nous vous promettons Tentière jouissance de tous ces piîviUges, ainsi que richesses, honneufs, et notre considéntioii sjpédale. Sadies bien et soyei assuré que personne ne partagera ces avantages avec vous, et que vous ne serez gêné par la concurrence d'aucun rival. Puisse Dieu, le très-haut, vous protéger, vous favoriser et vous faire jouir longtemps de ces honneurs ! Que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et sa bénédiction ' ! >

■ Void le teste original de celle leNre I^Ls-^t ^L>pi l« U^l^t LAàM.
impénale : t^l^JS^ AlXml l«l ^S^ii*oiy Jl» riij) bf L, jX/1 ^ U U!*>J ^) ««« tit
JjJ L^U. ^ojjl^ a^juJ\ ^

The text on this page is estimated to be only 24.90% accurate

LU pholegomenes Ces lellres impérialos nie furent remises par un
viiir chaîné de voir les cliels des Douauuïcla ' el de gi'Kliallb, vinr da
vain.IldaaMtetaKlBdetoiiiltt oMhlInt; roi de Gmnde, trois lettres remplies de
mais, comme ell&

The text on this page is estimated to be only 21.12% accurate

D IBN KHALDOUN. un territoire de Tlemccn, mais, n'ayant rien pu olcccluer, il se rc^Tii^na chez les Hoseïn'. Cotte tribu l'ayant pris sous sa |)rotection, In guci rc civile menaça d'embraser tout le Maglireb central. Vers le nulieu île Tan 769, Âboii Hammou, qui était parvenu i réunir 'SOUS S68 ànr peMtt un grand nombre de guerriers rtabides, se mit en mardie pour attaquer les Hosdn et Abon Ztan, qui s^étaient réfugiés dans la montagne de Titeri ^. Il nie fit alors tenir Tordre de réunir les Douaoulida afin d'empêcher rennemi d'eflectuer sa retraite du côté du désert. Il écrivit aussi à Yacoub Ibn Ali, chef des .^oulad Mohammed, et à Olhman Ibn Voucof, rhel dfs Aoulati Suhà, ainsi qu'àlboMozni (émir de Bisknra), les invitant u soutenir les Douaouïda. Noub primes poaktOB iiEI-Gttetfik', au midi de Titeri, etle sultan bloqua les Hoseïn du côté du Tell. Il avait le projet, aussitôt cette eipédition tenninée, de réunir les deux corps d'armée et de marcher sur Bougie. Abou l-Abbas, le souverain de cette ville, ayant appris rintention d'Abou Hammou, rallia autour de lui les autres tribus rîaliïdes, qui s'étaient jusqu'alors tenues à l'écart, et alla camper au col d'El-Cassab svu" la route qui conduit a hl-Mccila. Pendant que nous occupions la position qu'Ahou Hammou nous avait assignée, ses adversures de la tribu de Zoghba , savoir : Khaled Ibn Amer, chef des Beni>Amer, et les Aoulad Arif , ch«b de la tribu de Souéïd, marchaient sur El-Guetià, avec Tintention de nous attaquer. A cette nouvelle les Douaoulida prirent la fuite et nous mirent dans la nécessité de reculer jusqu'à EI-M'^ (lia et de là dans la province du Zab. Les Zoghba, s'étant portés . eu avant jusqu'à Tïteri, * Lt payi d«t HoMin M compOMÎt de qmlqoM cartes, os toute la proviïiio de Tillcri , depuis le écriGuâffn. Hamia jusqu'à Miliana, el (le là juM]u'au * Le d«»lilé U'El-Cassab eu utué en anonideh riviire4|inpMeeaiiprèfld'EI' Appelée inaialenant (0 Ktf el-Akkdar. . Uecila et qui . en quittant cette ville, va s« (Voj«s. «nr la position de celle montagne, perdre dans le» aabln du Hodoa. 11 comVBiêloindti Betitn , 1. II , p. 4go. 491-) menée à quatre lieues nord «TEI^Medh, et * Goetb (UJuJI) est »itué à environ s'iMBd sar VDC longueur de cinqUamB, hait làbiiièlrM sud du Kef el-AUidar. Sur «■ sa dirigMBt yen le Me^uM.

The text on this page is estimated to be only 26.97% accurate

Liv PROLI.COMKNES etTectuèrent leur jonclion avec les
Hoseïn et Abou Zian, calevèrent «le vive force le camp d'Abou Uammou el
le Ibrcèrent à cbei-cher uu refuge dans Tlemcen. Dès Ion oe prince essaya,
pendant quelques aiuiéea, de gagner les Zoghba et les Riah, espérant
recouvrer, avec leur secours, les territoires qu*ii avait perdus, vaincre son
cotuin et prendre sa revanche dans une nouvelle expédition contre Bougie.
De mon côté, je conti> nuai à le servir en m'efforçanl de lui assurer
ralliance des Douaoïïida, d'Abou bhac, aullan de Tunis et de Kbaled, lils et
auccesseur de celui-ci. Abou HaiDoiou , étant enfin parvenu à &ire
reconnaître son autorité aux. ZogUba (tribu dont Isa Hosein fermaient um
firacUon), et i les réunir sous ses ordres, quitta Tlemoen vers la fin de
Tannée 771 (juillet 1870 de J. C), dans le dessein de se venger dee échecs
qu'il avait éprouvés i Bougie et à Titeri'. J'allai à sa rencontre i EU* Bat'lia,
où je lui présentai une députation des Douaouïda. Il leur donna rendez-
vous à Al^er et les congédia. Je devais aller les rejoindre; niais il me fallut
rester à El-Bat'ba pour fexpédiliou des affaires et, dans l'intervalle , j'officialiai
devant le sultan à la solennité de la rupture dujeâne et j'y prononçai hkholba
(prône canonique). Sm* ces eatrelàites, la nouvelle se répandit que le sultan
méiinide Abd ekAsix s'était emparé de la montagne des Htntata, près de
Maroc , après une année de blocus ; qu'il en avait fait prisonnier le eb^.
Amer Ihn Mohammed et l'avait conduit à Fei pour être mis à mort dans loh
tourments. Nous apprîmes aussi que ce prince avait l'intention de marcher
sur Tlemcen, alin de tirer vengeance d'Abou Hauimou, qui, pendant que l'on
assiégeait Amer dans la montagne, avait fait des incursions dans le territoire
mérinide. A la réception de ces nouvelles, Abou Hammou renonça à
l'expédition dont il faisait les préparatifs, et, s*étant décidé k se retirer dans
le désert, auprès des ' Voyei Buftin dm Btrim, ioon III, «a jeuaa firiMa
oiMaide MOHièTadiep. fio. (AMoïMiM BarUn, t. II. p. a€6. at ' Cecbaf
avulvoalaiiMtlraMrk Iftee t. IV. p. 37C.) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.92% accurate

D'IBN KIALDOUN. Iv Beni Âiner, il rentra à Tlemcen afin d'y faire ses préparatifs de départ. Ayant rassemblé ses partisans, il iit chaîner Mft bagages et célébra ensuite la fête dxi sacrifice'. Je vis alors qu'il me serait très-dillicile de passer chez les Uiah, OÙ je deveis me readre; sachant aussi que la guerre devenait imminente et que toates les roules étaient occupées par l'ennemi, je pris laréaolation de passer enE^pagne. Je partis avec raotcnisation d'Aboa Hammou, qui me chai^ea d'tme lettre pour le sultan de Grenade. Arrivé au port de Honein -, j'appris que le sullan mcrinide s'était avancé avec son armée jusqu'à Tèza*, et qu'Abou Hammou venait de prendre le chemin d'El-Bat'ha afin d'atteindre le désert. Comme je ne trouvai à llonein aucun bâtiment pour me transporter en Espagne, je ne me ptéoceopai plus de mon voyage , et ce fiit alors qu'mi misérable écrivit au snhan Abd d-Asbu lui annonçant que j'étais i Honeîn, porteur d'un dépôt précimix que je devais remettre au souverain eipagnol de la part d'Abou Hammou. Le sultan mérinide fit aussitôt partir de Tèza un détachement de troupes pour m'cnlever ce prétendu trésor, et il continua .^a marche sur Tlemcen. I.e th-lachoment me trouva à Honeîn, et, comme on ne découvrit rien, on me mena devant le sultan, qui était arrivé aux environs de Tlemcen. Ce prince m'interrogea au «iqet du dépôt, et, quand je lui eus fiut comprendre la vérité, il me fit des reproches d'avoir quitté b service de sa fàmiUe. Je m'excusai en rejetant le blAme sur le régent Omar Ibn Abd-Allah *. et je vis ma déclaration confirmée par celles de Ouenzemmar Ibn Arîf, conseiller intime du sultan, et d'Omar Ihn Mesaoud, .son vizir. Pendant notre entretien il me den)anda des renschii^iements sur fiougic, et, comme il me laissait entrevoir sou envie de s'eniparer de cette ville, je lui démontrai que cela serait très-facile. Mes paroles lui firent beaucoup de plaisir, et le lendemain il donna Tordre de ' Celte fHe • Inn k lo d« iBoi» de dhou 'i-biddja. * Voyca «Mfih, p. 117, note s. *

GrttoTiiii.iloiiill0MnwTrainMot Taza par les Marocains , esl ailaée • mofr tié chemin de Fec au Molouia. • AM él-Adtl'afmtftii uMitre à mwt

The text on this page is estimated to be only 25.89% accurate

LVI PROLÉGOMÈNES me mettre en liberté. Je me rendis aussitôt au couvent du saint cheïkh Bou Mcdîn voulant échapper au tracas des affaires mondaines et me dévouer à l'étude, tant e trouve une notiet 00 OoUége, appelé El-Obbad • le» adora- liiographlque de ce marabout célèbre. l«nn,i est toujours fréquenté; sa oiosqoëe * Le sultan mérinid« Toulail aana doute «I wm célèbre cimetièrre s'y voient en- fur* «nmSler Almu Hammoa par !«• «Qf«. Du» la Vie de voir Upn ed-Dta Beni YMOub «I néon k Un Miéler. Digitizec Uy x^oogLe

The text on this page is estimated to be only 28.81% accurate

D'IBN KUALDOUN. tvn où je trouvai le virir avec son armée et les Arabes des deux grandes tribus, les Zoghba et les Makil. Ayant remis au vizir la lettre du sultan, je poursuivis ma roule. Oucnzemmar m'accompagna, en me recommandant d'employer tous mes efforts pour effectuer la délivrance âe son firèn Mohammed , qu'AlxKi Hammoa avait emmené priaonier étant entré dans le pays desRlah , j'avançai jusqu'à ElUiècOa. Abou Hammon venait de camper dans le voinnage de la nlle, sur le tenitoire des Aoulad SebA Ibn Tahya, tribu douaonidienne, dont il avait rétni les guerriers sous ses drapeaux, en leur prodiguant de l'argent. QiMiul ces gens apprirent mon arrivée, ils vinrent me trouver et, à la suite de mes représentations, ils promirent de reconnaître l'autorité du sultan Abd el-Aziz. J'envoyai aussitôt les notables de cette tribu an camp du vîair kboa Baikr, qu'ils trouvèrent dans le pays de Diale, amprès de la rivifare appelée AMr Oum/*. Bs lui firent akits lenr sonmisaion et le décidèrent à passer dans leur tenitinre et à poursuivre son adversaire. ^f'élant rendu d'EI-Mecîla à Biskera, j'y rencontraï Yacoub Ibn Ali , qui, d'accord avec Ibn Mo/.ni, consentit h reconnaître rautorilc du sultan mérinide. Yacoub envoya alors son fds Mohammed auprès d'Abou Hammou, pour l'inviter, ainsi que Khaled Ibn Amer, à passer dans son tentiloire et i s'éloigner des pays appartenant an sultan Abd el-Ads. Il rencontra ce prince à Donoen*, se rendent d'EI-Medla au désert, et il passa toute la mût àini démontrer la nécessité de sortir du pays des Aulad SebÂ et de passer dans la partie orientale de la province de Zab. Au lendemain, les alTaires n'en étaient pas plus avancées; vers le soir des nuages de poussière s'élevèrent tout à coup du côté de la Thénia', et parurent s'avancer vers eux. Ils montèrent aussitôt à cheval pour reconnaître ce (jue cela pouvait être, et ' L« Nahr Ouasel prend sa source « * L« l>oargad« et i'oasts de Doucen sont fariail de Ttaret. coule veia l'art «ntm» litateàaaiautokflMBilmMAeurtib versant le Scrsou, ou Sfrcs50u, aulrefois Biskera, le teihtoire des Diale, et se jette dans ' Le déiilé ou col ^ihéiua) par leijuei l«CUirA«a«iNBqttVHilaltdt(niètniM oa trwwH la nMOt Ebouai «I è dit» sod de Bogfaar. • hait InbmitoM and d« Dmc PfeUgontoM. i

The text on this page is estimated to be only 28.15% accurate

twr PROLÉGOMÈNES bienlôt ils découvrirent un corps de cavalerie qui débouchait du défilé. C'était la députation des Âoulad Sebà, qui , partie d'Ël-Mecila peu de temps auparavant, édaiftil dunitaunt U maidw dat Maltil, dmZog^iba et de rarmie mérinide. Au coucher du aoleil, ces troupes a;^ tei^rent le camp d*Aboii Banmioti et 8*en emparèrent» ainsi que de aa tente, de ses bagages et de ses trésors. Les Béni Amer s'étaient empressés de prendre la fuite, et Abou-Hanunou s'échappa à la faveur des ténèbres. Ses fils et les femmes qui composaient sa famille sp dispersèrent dans toutes les directions: mai» ils parvinrent à le rejoindre, quelques jours plus tard, aux ktour*^ des Beui Mozab, daos le désert. Lee Mérinides et les Arabes firent on riche butin, et Mohammed Ibn Arif, firàre de Oueniemmar, fut relâché par ses gardée pendant le conflit Le vizir Abou Bekr Iba Gheii resta quelques jours à Doucen pour reposer ses troupes ; il y reçut des vivres et des fourrages en abondance de la part d'Ibn Mozui, puis il reprit la route du Maghreb. Quant h moi, je passai encore quelques jours à Biskera, au sein de ma fnruille, et je partis ensuite avec une grande députation de chefs douaouïdiens, qu'Âbou Dinar, frère de \acoub Ibn Ali, conduisait à le cour mérinide* Noua arrivâmes à nemcen avant le viar, ettcoui^ vAmea auprès du sultan une réception des (dus honorables; il nous tmitt même aveo une mmû&ence inouïe. Le vîsir arriva ensuite par la route du désert, après avoir dévasté toutes les bourgades [ktotw) des Beni Amer situées sur sa ligne de marche. Ce fut un véritable jour de fête que celui de sa présentation au sultan. Le retour du vitir et de Ouenzemmar fournit au souverain l'occasion de congédier les députés des tribus douaouïdiennes; il combla de dons tous ces cbeis et les renvoya dans leurs pays. Gomme la présence d*Aboi Zian au' milieu des Douaooïda donnait beaucoup d'inquiétude au sultan, il pensa aux moyens d'en éloigner ce prince, et, craignant qu'il ne rentrât dans le territoire des Hoseïn , il me consulta à ce sujet et m'envoya chez les Douaouïda pour traiter cette aïïaire. La tribu de Hosein venait d'abaudaner le ' Vojet d-aprèt, p. ii5, note 3.

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

D'IBN KHALDOUN. ux parti du sultan. Craignant la colère d'un souverain envers lequel elle eut de graves torts à se reprocher, elle rentra honteusement dans ses quartiers et s'empressa de faire venir Abou Zian du lieu de sa retraite, chez les Aoulad Yahya Ibn Ali, et de le prendre sous sa protection. En attendant ainsi au même esprit de révolte qu'elle avait animée contre le gouvernement d'Abou Hammoud, elle tenta de faire l'union de la guerre dans le Maghreb central. Vers la même époque, Ibn Ali Ibn Rached', membre de la tribu de Maf'hraoua, quitta secrètement le camp du vizir, et se rendit maître du pays arrosé par le Chélif et du territoire qui avait appartenu à sa famille. Le sultan dépêcha son vizir Onchar ibn Mesaoud avec un corps de troupes pour étouffer cette révolte. Pendant ce temps je restai à Kakeim dans l'inaction, ne pouvant communiquer avec lui auhan que par écrit *. Les troubles qui régnaient dans le Maghreb central m'empêchèrent d'aller rejoindre Abd el-Aïza, qui, fort inquiet de la tentative de Hamaa Ibn Ali, avait envoyé son frère Omar, avec un corps de troupes, pour assiéger le château de Taguemmunt où ce jeune homme s'était réfugié. La famille de Hamaa Ibn Ali avait commandé la grande tribu berbère des Maghnaoua. (Voir Hittin in BtAm, t. II, p. 385 et t. IV, p. 390.) Au moment où Ibn Khaldoun était encore à Biakara quand il apprit qu'Hiad-Khalid avait abandonné le service du sultan du Grenade et s'était réfugié auprès du sultan Abd al-Aziz. (Voir Hittin in BtAm, t. IV, p. 390.) Au moment où Ibn Khaldoun était à l'Eipe. « voir drem une langue laltn à toB Motanin, dans laquelle il lui « qu'on lui a dit de ta conduite. Cette pièce est rapportée par Ibn Khaldoun comme un document de la plus haute importance. Se voir l'ouvrage pour être reproduit id 61 tiendrait mieux » place dans une notice spéciale sur Ibn el-Khalil. Notre auteur donne la copie d'une lettre qu'il reçut d'Ibn el-Khalil, en réponse à laquelle il avait reçu de lui. Taguemmunt {c>j_y*j' 1. -icnifie • colline • en langue berbère. Ibn Khaldoun ne voit écrit toujours Tedjhammt ou Tagmammolunt. La localité dont il s'agit est une montagne située dans le Dabra (>^fl>). au nord du Chélif et à moitié chemin d'Orléansville à Ténès. Elle s'élève à la distance de six kilomètres ou à peu près de la ville de Ténès. »

The text on this page is estimated to be only 29.87% accurate

L\ PROLKr.OMÉNES enfermé. D'un autre côté, Ahou Zian, l'Abd el-Ouadile, se tenait dans le pays des Hoseïn. Coiunie le vizir dirigeait cette expédition avec peu d'énergie, le snHcn le rtpela i Ttemcen, et, layant fait airètert renvoya prUonnier à Fa. nm Ghaii étant alon parti vnc une aimée pour presser le siège, Hamsa se trouva oUigé de s'mftur de la forteresse; mais eu pssssnt par Miliana avec (judques-uns de ses partisans, il fut reconnu et arrêté par ordre du gouverneur, qui les envoya tous au vizir. La nécessité do déployer une grande scvritô, afin d'effrayer les autres séditieux, obligea Ibn Ghazi à faire trancher la tête aux prisonniers et à les mettre en croix. Ayant ensuite reçu du sultan f ordre de mareher contre Abon Zian etles Hosdiiv il rassembla autour de lui plusieurs tribus so|^luennes, et s*avaiiça jusqu*! la naoncu^e de TItari qu*il aem de près, en prenant position du côté du nord, celui du Tell. Le sultan écrivit alors aux chefs des Douaouïda et à l'émir Ahmed Ibn Mozni, ordonnant aux premiers de bloquer la inonta^rug côté du midi, et au seigneur de Ėiskera de leur fournir des secours en argent. En conséquence d'une dépêche qu'il m'adressa, je passai chez ces nomades, et, les ayant rassemblés, je me mis en marche avec em, vers le commencement de Tan 774 (juillet'iSya). Arrivé à BNîuetCi, je me rendis de là, avec quelques-uns de leurs chefs, auprès du visir» qui pressait le siège de Titeri. Il leur spécifia les devoirs qu'ils avaient à remplir, et fixa avec SUX le prix de leurs Sfrvices; puis il les renvoya à Guetfa avec moi. Le siège fut poussé avec tant de vi-^ueui que les Hoseïn durent se réfugier siu* le sommet de la uiontagne avec leurs effets et leurs troupeaux. Bientôt ils virent périr tous letus chameaux, dievaux et troupeaux, et se trouvèrent dansfimpossibilité de résister 4 un ennemi qui les serrait de tous les côtés. Une partie d'entre eux ayant fait prévenir secrètement le visir qu'elle désirait se rendre, le reste de la tribu soupçonna quelque trahison, et tous, cédant à la méfiance et au découragement, quittèrent leurs retranchements pendant la nuit et se jetèrent dans le désert avec Abou Ziah. Le vizir prit alors possession de la montagne et s'empara des

The text on this page is estimated to be only 25.78% accurate

D'IBN KIALDOUN. eflèts qu'ils y avaient laissés. Aussitôt que les fuyards ourent altoint un endroit du désert où ils se croyaient en sûreté, ils dirent à Abou ZîaD de ne plus compter sur eux, et le mirent ainsi dans la nécessité de cbeiclMr un refiige dans Us mont^aes des Ghomn K Us enToyérant ensuite leurs prindptux chefs à Tlemcen, dnptè» du sultan Abd ei-Âiiz, et par eet acte de soumission ils obtinteitt une aronistie snrecautofisation de rentrer dans letir ancien territoire. Je reçus alors, par l'entremise du vizir, une dépêche du sultan, me prescrivant de conduire les Aulad Yaliya Ihn Ali vers la montagne occupée par leurs sujets, les Ghomra, aiin de me saisir d'x\l>ou Zîan et de faire rentrer cette peuplade dans le devoir. En arrivant chez eux, nous apprîmes qu AInmi Zlan les avait quittés et qu*il se trouvait actuellement à Ouei||la, ville située dans le désert, et dont le gouverneur, Abou Bekr Ibn Soleiman, venait de lui accorder sa pro~tection. Les Aulad Yahya reprirent alors le chemin de leurs cantonnements, et j'allai rejoindre nia lamille à Biskera. J'écrivis de là au sultan, l'instruisant du rcsuliat de notre expédition et, eo attendant ses ordres, je continuai à y lau-e ma résidence. J« min daw le Haghrdi oI-Ach. Pendant que je ttavallais i Biskera pour le service du sultan Abd d-Atii, je vivais sous la protection fAhmed Ibn Mozni, seigneur d0 celte ville. Il tenait sous sa main tontes les tribus riahides, comme il leur faisait passer les subventions que le sultan leur accordait , elles suivaient ses conseils dans pres(jue toutes les affaires qui les concernaient. S'étant bientôt aperçu de l'influence que j'exerçais sur ces Arabes, il en fut vivement contrarié; regardant comme vrai ce qu'il soupçonnait, il écouta tous les rapports, même les plus cootradicloires, que lea délateurs lui adressaient k mon sujet, jusqu'à ce qu'enfin, dans un accès d'emportemeiit, il écrivit une lettre de ' Le pijfl de» Gboon, oo GboaMi* . .

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

LM, PROL^r.OMENES plaintes a Ouenzernrnar, l'anii intime et le conseiller du sultan. Ouenzemmar la couimiuiiqua à son souverain, et celui-ci m'expédia sur-le-champ une lettre de rappel Xe paiitt de fiûken avecina fiyinlle Tan 774, ui jour anomfwir* de le Miiwwiro du Prophète (10 MptemlNre 1373 de J. C). Ainvi à MUiana, dans le Magbr[^] œaml, j*«ppns que le sultan était mort de maladie et que son fils, Abou Bekr es-Said, eoiait CD bas âge, avait été proclamé par Ibn Ghazi. On me dit aussi que ce virtr avait quitté Tlemcen en toute h;ito afin de se rendre à Fez avec son fantôme de souverain. Ali Ibn llassoun co-Nebati, un des généraux et des clients du dernier sultan , commandait alors à Ililiana. Il se mit en route avec moi et me conduisttaii miliea deeBeni %Attaf. NouadeaeendiBea ckes les Aoolad Yahytlnliouca, et quelques membrea de celle tribom^aaccompagnerent cbei les Aodad Aiid Foi de jowa aprit, 0» Haasoun vint me joindre, et nouapv[^]es ensemble pour Fet, en prenant la roule du désert. Il arriva cependant qu'Abou lllammou. instruit de la mort du sultan .Mni el-Azîz, quitta Tîponrariii \ ville du désert, dans laquelle il s'était réfugié, et s'empara iiou-seuieient de Tlemcen, mais de toute la province. Apprenant alors que nous étions dans son voisinage, il donna aux Béni Yaghmor, eA«ttA« de b tribu d*Obtfd AUah, branehe de celle de Makil, Tordre de noua arrêter aussitôt que nous serions entrés sur leur territoire. Bs noua rencontrèrent i Ras el-Aïn, où le Ouadi-Za [^] prend sa source. Quelques-uns des nôtres échappèrent à cette attaque, grâce à la vitesse de leurs chevaux, et se réfugièrent dans h montagne de Debdou mais le reste, et j'étais de ce nond[^]rc, fut réduit à s'enfuir à pied. Quant à nos effets et à nos bagages , tout nous fut enlevé. Nous marchAMES ensuite pendant deux jours dans un désert aride avant d'atteindre un pays ' Maya, ci-après, p. 1 15, aot*4. presque tturte* Im «iviérM de l'Afrique ' L« Za prend m Marcc à qiull|Ms In- septentrionale, lomèlrea au sud de Sebdou , et se dirige * La viUe de Oebdou atl aUnée à l'est van l'omit jusqu'à ce qu'il m; jelte diBii. d« Meloiaia et à qitannH»4i«H kflouètftt It HokniiB. A partir de sa umm», Û jnmà sud-est de Guercif. Sur plusieurs cartes, •eesMivaaaeiU |dasiMn rans, eaa« oBl'apiaofoàroMslde cette rifière. Dlgitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 25.19% accurate

D'IBN RHALDOUN. Imii habité, et nous retrouvAmcs enfin nos compagnons à Debdoti. De là nous partîmes pour Fez, où nous arrivâmes au mois de djomada (oovembre-déceiubre ii^^). J'allai tout de suite me présenter au viiir Iba Ghui el à Mm conam Moluunnied Ibn Othmoi. J*itait ud «ndeB camarade de oelui-ei, ayant Ait aa oonnaissance à l'époque oà noue éûiOBê alUs trouver le aollaii Abott Sdem -4 la montagne de Safiha. Le iniir me fit Paeueil le plus honorable et le plus amical ; il MMpassa même mon attente dans les traitements et les icld qu'il m'accorda. Je conservai ainsi ma position à la cour; je jouissais de la considération publique, et j'occupais une place élevée dans le conseil du gouvernement. L'hiver se passa ainsi ; mais bientôt une nouvelle révolution priva Saïd du trône. Ibn el-Ahmer, roi de Grenade, fut trèsmécontont du départ d lbn el-Khatîb, qui avait abandonné son service, et demanda au vizir Ibn Ghazi l'extradition du tugilif. Ayant essuyt! un rolu.s, il envoya en Afrique l'émir Abd er-Pobnian Ibn Abi Ifelloucen, prince mérinide, qu'il avait retenu ju.";qu aiors dan.s une c;iptivite bonorable, d après ic désir du leu sultan Abd el-Aziz. Lors de son avènement au pouvoir, Abd elAits s^étnmti eupoaé aas toitattves de ms propres parents, et pour cette raison il les avait fait enfermer tons. Abd er-Rahman débarqua à Ghassaça, port du Rlf marocain, situé à Tonest dn cap Tres^Forcas, et les Botonîa, tribu de cette localité, le prodamérèot sultan. Peu de temps après, le prince Abou *1- Abbas Abmed, fils du sultan Abou Salem, recouvra la liberté, et Abd er-Rabman a'empresaa de le reconnaître pour sultan du Maglireb, en se réservant les provinces de Sidjil> messa et de Derâ. Ils mirent alors le siège devant la Ville-Neuve de Fez, et forcèrent le vizir Ibn Ghazi de se rendre. Le nouveau sultan, Abou l-Abbas, fit son entrée dans la capitale des États mérinides, le 20 juin 1.374, et, par suite d'un second

The text on this page is estimated to be only 26.16% accurate

LxTV PROLÉGOMÈNES arrangeMent avec lui, l'émir Abd er-Rahman obtint la souveraineté de la ville et de la province de Maroc. A l'époque où nous reprenons le récit d'Ibn Khaldoun, le sultan {le Fez avait pour vizir Mohammed Ibn Othman, et celui de Maroc venait d'autoriser le sien, Mesaoud Ibn Maçaï, à se retirer en Espagne. D^uis le moment de mon arrivée auprès du vizir Ibn Ghazi, je restais à l'ombre tiéclaire du gouvernement, et je m'adonnais à l'étude et à renseignement. Quand le sultan Âbou 'l-Abbas et l'émir Abd er-Rahman vinrent camper à Kodiât-el-Araïch (colline située & Fouest de la Vill»>Neiive}, l'oua les fonctionnaires publics, tels q^{ue} les jurisconsultes, les hommes de plume et les hommes diépée, se rendirent auprès d^ecux. Ensuite on permit à tout le monde, sans exception, d'aller visiter les deux sultans, et je profitai de cette occasion pour les voir. J'ai déjà mentionné comment j'avais agi envers le vizir Mohammed Ibn Othman ; maintenant U me témoignait une grande reconnaissance et me prodiguait les promesses les pins flattantes. liais r^{en}ir Abd er-Bahmaa Tenait de montrer une inclination pour, moi et me oooultait très-souvent sur ses propres affaires. Ceci déplut à Ibn Othman, et il poussa son sultan, Abou M-Abbas, à me faire emprisonner. En apprenant cette nouvelle, l'émir Abd er-Rahman s^uAcra que c'était à cause de lui qu'on m'avait traité de la sorte, et il déclara avec serment qu'il lèverait son camp si l'on ne me relâchait pas. Le lendemain, son vizir Mesaoud Ibn Maçaï obtint mon élargissement, et, trois jours après, les deux sultans se séparèrent. Abou l-Aubes entra dans sa capitale et Abd e^lAahman prit la route de Maroc. accompagnai celui-ci; mais, n^uétani pas très-sûr sur ma position, je résolus de m'embarquer & AsH", et de passer en E^{pi}ne. Ibn Maçaï venait de quitter le service d'Abd er>Rahman; il approuva ' Voyez ct-

The text on this page is estimated to be only 26.03% accurate

D IBN KHALDOUN. w mon projet et me < ondnisif auprès de Oiienzemmar Ibn Arif, qui se trouvait aux environs de Guercif', lieu où ii faisait ordinairement sa résidence. Comme ce personnage avait rendu de grands services au sultan Abott *i-Abba«, le vizir Ibn Maçaî eqiérail obtenir pour moi, par «on ealrvmiM, raotoriaation de paaser «n Espagne. Un ciMiirier, «ipMié par Abou l-Abbu, vint noua trouver chei Ouensemmar et nous conduisit à Fez, où, après beaucoup de retards et de difficultés de la part de Mohammed Ibn Othman, de Soleïman Ibn Dawoud et d'autres grande officiers de la cour* j*obtins la permission que j'avais sollicitée. Quant à mon irère Yabya, il avait quitté le sultan Abou Hammou quand cdui-ei abandome Tleinoeii, et était allé le neltre an aermie duaultan mérinide Abd el-Aiis. Après la mort de oe pince, il eontinua à exercer les fonctions de so& office son* Seïd, fils et successeur de ce prince. Lors de la prise de la Ville-Nenve, par Abou 'l-Abbas, il obtint de celui-ci la permission d'aller à Tlemcen, où il devint encore le secrétaire particulier du sultan Abou Hammou. Je ftii en mommI TCyage «Bipagee, eoMnlsja reloanc à Ilutai. d'oàjapHieclia le» Anhm aoewcisi. J« Ose mon i^iir panni la» Aodad AflC Parti de Fes avec rémir Abd er^bman, je le quittai bientdl après et f allai voir Ouensemmar Ibn Arif, qui obtint pour mm, avec beau» coup de difficulté, Tautorisation de passer en Es[]a^ne. Ce fut dans le mois de rebiâ 776 (août-septembre l'i-jà de J. C.) que je débarquai dans ce pays où j'avais l'intention de me ûxec et de passi;r le reste de mes jours dans la retraite* et dans l'étude. Arrivé à Gainade, je me présentai au sultan Ibn el-Ahraer qui m'accueillit avec sa bonté babitudle. if venais de rencontrer i Gibrallsr le jurisconsulte Ibn Zemrek ,. qui avait remplacé Jbn ei-KbatU) comme secrétaire d'état et qui se rendait i Fes pour oomjdimer le sultan Abou l-Abbas de la part du roi ' Villa riloés «or le Molfleia; ktitads ' 0«u la mta anba. la Iknim h^oo 34*8' Donl. ertj>l«i»VI. Praligoatee». i

The text on this page is estimated to be only 21.83% accurate

Lxvr PROLÉGOMÈNES de Grenade. Au moment où il s'embarquait pour Cciitn . je l'avais prié de m'envoyer nies enfants et les gens de ma famille. Lorsqu'il fut arrivé à la capitale de l'empire mériuide , il paria «m ministres à ce sajet; mais ils n*y voulurent pas consentir, craignant (|ue, si je restait en Espi^ne, je ne portasse ie snltan H» el-Aluner 4 favoriser les e»' (reprises de Témir Abd erwRahmen, dont ib me croyaient réimssaie. Ils firent même inviter le souverain espagnol à me livrer entre leurs maîns, et, sur son refus, ils demandèrent que je fusse débarqué sur la côte de la province de Tlemcen. Ils lui donnèrent aussi à entendre que j'avais essayé de faire évader Ibn el-Kbatib, qu'ils retenaient prisonnier depuis la prise de la Ville-Neuve. Il est vrai quej*avai« sollicité en sa hfwr les penonm^ les pfais élevés de l'État, et employé pour le sauver l'intervendon de Ouenaemmar et dllm Maçai; mais ces demardies n'avaient eu aucun résultat'. Le sultan était déjà indisposé contre moi quand U» Maçaî vint à Grenade, et, lorsque celui-ci lui eut fait conuaiU-e ma conduite dans ralTaire d'Ibn el-Kbatîb, il me prit en aversion, cl, selon le vœu de mes ennemis, il me lit débarquer à iloneïn sur la côte africaine. J'ai déjà monté comment jVvab poussé les Arabes de k province de Zab à combattre Abou Haonmoii, sultan de Tlemcen; aussi ce nrinoe vit de tri»manvab

The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate

DIBN KHALDOUN. LXVII sion auprès de lui. Arrivé à Tlemcen, j'allai demeurer au couvent d'El-Ohbad'. L'an 776, au jour de la fête de la rupture du jeilne (Ô mars iZ'jb de J. (1.), ma iaoïlle et mes eniants viorenl me rejoindre. Je commençai aloi» à doDOer des leçons publiques; mus le «dtan. ayant jugé néoesnire de e^atlaober le» Arabes Douaouïda, me ohoiait pour éire son sgent aapirès d*eiix. ConuBe fanrais rénoneé «nx dbîres pour vivre dans la retraite jj*éprouvai une grande répugnance à me chai^r de cette mission; mais je fis semblant de l'accepter avec plaisir. RTétant rendu à El-Bat'ha, je louraai à droite pour atteindre Mondes, et, arrivé au midi du mont GuezouP, je rencontrai les Aoulad Arif , qui m'accueillirent avec des dons et des honneurs. Je fixai mon séjour diea eu, et ils envoyèrent à Tlemoen dierdier me fiunille et mes enlants. Us promirent aussi de rsprésenler au sultan que j*étais dans Fimpossibilité de remplir la mission dont il m*avait diai)^; en effet ils lui firent agréer mes excuses. Je m^établis don avec ma Tamille à (lalâi Ibn Selama', château fort situé dans le pays dos Boni Toudjin et que les Douaouïda tenaient du stdtan comme ic(d. J'y demeurai quatre ans, tout à fait Ubre de soucis, iom du tracas des affaires, et j'^ commençai la composition de mon ouvrage (sur rhistoire umversdk). Ce fat dans cette retraite que j'achevai les ProUyamiim, ouvrage dont le plan citait tout à lait original, et ponr Vmé>cution duquel j'avais |ms h crème dTune énorme masse de renaeiJe ratoonie k Tnnb. raprit 4a ralfui Abon l'Abliw. el jis m'itoUb dUm cette ville. tin me bxant à Calât ibn Seïama, je m'installai dans un grand et solide pavillon qu'Abou Bekr Ibn Arif y avait fait bAtir. Pendant le long séjour que je fis dans oe chlieau, j*avais oublié complètement le ' Vojes eMmnt. page lvi. péléw mainUmol o^^lj, ToMgktmrt. ' Mendit ctt an haut plateau du terri- ou Taoarsout, c'esl-è-dire , • lieu d'où l'on toiradwFUl«,àrou«tid«Tkr«t Lemont bit dea raàu,»\$t trouvent k anq ou us GiNnd art litaé i eavima dix kaooièlni kOomitrMiud-oowtdeFkaida, poile.6«naud^esl de Tiarel. çais situé sur le Oued et-Tahl, me des ' Lm naoes de Calât il» Sdum, tf-bc«Miwa supéricares da Mina.

The text on this page is estimated to be only 23.35% accurate

Lxviii PROLEGOMENKS royaume de Maghreb et celui de Tlemcen pour ni'occuper uniquement, du présent ouvrage. Lorsque je passai à l'Hisloire des Arabes, des Berbers et des Zeoata, après avoir terminé les Prolégomènes, je dédrai beaucoup consulter phuieuis livras et ncaeUs qui se trouvent seulement dsns les grandes vUles; jVais à curriger et à mettre su net un (nVail presque entièrement dicté de mémoire; mais v«v ce temps je fis une maladie tellement grave, que, sans la faveur spéciale de Dieu, j'y aurais sncoornhé. Poussé par le désir de nie rendre auprès du sultan Abou'l Ahbas et de revoir Tunis, la demeure de mes pères, ville qui montre encore plusieurs traces de leur existence et qui renfeniie leurs tombeaux, je me mis à soOidter de ce {wince la permission de rentrer aons f antx}* rité du gouvernement liafôde. Peu de tenq» après, je reçus des lettres de giftce et l'invitation d'aller le trouver sans retard. A.7ant hâté mes préparatifs de départ, je quittai les Aoulad Arif avec une bande d'Arabes rîabides, qui étaient venus à Mondes avec leurs troupeaux aliu de se procurer un approvisionnciucnl de blé. Nous partîmes au mois de redjeb 780 (oct. nov. iSyS de J. C.) et nous suivîmes la route du désert jusqu'à Doucen, ville limitropbe de la province de Zab K Ensuite je montsi dans le r« (les hautes terres), accimipagné de quelques serviteurs de Yaooub Dm Ali que j'avais rencontrés i Farfar, village que ce chef anbe avait liondé dans le Zab'. Ils me conduisirent auprès de leur maître, qui se trouvait aux environs de Constantine, dana le camp de l'émir Ibrahim, fils d'Abou 'l Âbbas, ' Dans !c nlanll^c^it de Lcyilc el celui ÿyJL\ q^b-^i lÂib^ IjjLf^Li^ «-J.>W d'Alger, le texte de la phrase qui précède j UJLi- 'j ^'^-^ M ". dfi. ph-i». keana. La da j, _j ; ^Ur ^ Pins roumit le moyen (le reUblir le* note ^ ^ t ii t ? r UUés en blanc: nou» y lison. : f V'y' ('^ cr>«>''' syyj! oli^VI. ^L.^ «^LLfc V'y^ oJf (I- û^h ' t I ir • JI I a petite oa»i» de tarfar est située à L^iyiized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.30% accurate

D'IBN RHALDOUN. vut sultan de Tunis. Je me présentai à ce prince, qui m'accueillit avec une bonté dont je demeurai confus; il me donna l'autorisation d'entrer à Gsnstantine, et d'y laisser m? famille sous sa protection pendant que j'irais voir le sultan, son père. Yacoub Ibn Aii me fournit dii6 eacorie oraunudés par ton frère Aboa Dinar. Le 'suhati Abou l'Abbte vernît de quitter Tunis avec ses troupes, afin -de châtier les eAeiUt des villes djeridiennes' et de les&tra rentrer dans lo devoir. Ce fut attt environs de Souça que noua parw&mMs à le rejoindre. Il m'accueillit avec bienveillance et daigna me consulter sur des affaires très-importantes. Ensuite il me renvoya à Tunis, où Fareh, son affranchi et lieutenant, avait l'ordre de me témoigner tous les égards possibles et de me fournir un logement, un traitement et des rations pour mes dievaui. J'arrivai k Tunis ao mois de diâban de la même annie (nov. déc; i \$78 de J. G.)» et, m'y étant installé «ras h proteetion du sultan, je jetai le bâton de voyage, lia Amille étant venue m'y rejoindre, nous nous trouvâmes enfin réunis dans le champ de bonheur que ce prince nous avait ouvert. L'absence du sultan se prolongea jusfju'à ce qu'il ont réduit les villes du Djerîd et bri.sé les forces des insurgés. Yaliya Ibu Yemloul % le chel principal de la révolte, se réfugia à Bi.skera, chez son beau-frère^ Ibn Hoani, et le sultan distribua â ses propres fib les vHos qu'il avait soumises. El-Montecer obtint les cantons de Nefta et de Ne&aoua, avec Touser comme siège du connnandeœent; son frèro, Abou Bekr, s'établità Gafsa \ Le sultan, étant rentré à Tunis, me témoigna beau* coup de considération et m'admit, non-seulement à ses audiences, mais à des entreliens particuliers. Les courtisans virent avec jalousie ces marques de connance et travaillèrent à me perdre dans l'esprit du prince; mais, trouvant que ' Toutes lea villes du B^lad el-Djerid des firr(en, je l'at écrit Yemloul; mais je (voyacMprès.p. 175. note i) avaient pro- craif maintenant que nou» devon»| litc^ d('5 troubles qui rt'çnaieil ilaiij l'eni- cer /m/ou/, mot qui signifie tblanci < pire hafjide pour se rendre indépendantes. • le blanc ■ en langue berbère. ■ La pfwsacMoaApi'aeai Jji

The text on this page is estimated to be only 29.54% accurate

iw PROLÉGOMÈNES leurs délations ne produisaient .uicun
cITel, ils s'attachèrent à envenimer la haine cjue nie portail Ibn Arcfa, mufti
en chef et imam ds U grande mosquée. Dans notre jeunesse, nous avons
étudié ensemble MUS les mêmes maîtres, et, bien qu'il fiikt pins âgé que
moi» feus souvent Toecssion de mouler que f étaw m^«nr éedier 4]ue lui.
Depuis cette époque il ne cessa de me détester. Aussitôt que je Tu» arrivé à
Tunis, les étudiants et même les propre» dèves d'Ibn Arefa vinrent me prier
de leur donner des leçons, et, comme je cédaï à leur demande, ce docteur en
fut profondément blessé. Il envojfa même des sunmiations formelles à la
plupart d entre eux pour les obliger à me quitter; mais ils n'y ûrent aucune
attention, ce qui ajouta encore à la baine qull me portait. Vers le même
temps, les courtisans tâchèrent d'indi^oser le sultan contré moi; ib
travaillèrent, d'un commun accord, è me cdomnier et ème nuire ; mais le
prince ne fit aucune attention à leurs paroles. Comme il recherchait toujours
de nouvelles connaissances dans les sciences et dans l'histoire, il m'avait
chargé de travailler à l'achèvement de mon ouvrage; aussi, lorsque j'eus
terminé l'histoire des Berbers et des Zenata, et mis par écrit tous les
renseignements que je pus recueillir an si^et des deux dynasties ' et des
temps antè-^slanuques, j*en fis une copie pour s» bSbliothèque. Gomme
j'avais renoncé à la poésie pour m'occuper des études sé> rieuses, mes
emwmis r^résentèrent au sultan que j'évitais de oom> poser des vers en son
honneur parce que je ne l'en croyais pas di^ne, et que cependant j'avais très-
souvent célébré les louanges des autres souverains. Ayant eu vent de ce
manège par l'obligeance d'un ami que j^avais parmi les courtisans, jo
profitai de Toccasion qui s'offrit, lorsque je présentai au sultan l'esemplaire
de mon livre portant son nom, pour lui réciter un poBme dans lequel je
oélébrûs ses bdles qualités et ses notoires; puis je le priaï d'acoqiter ce
volume comme la meilleure excuse que je pouvais offiir pour avoir n^ligé
la poésie * Ui OméiadM «l ki AMweidet. -> * VmiÊm donae ici da ioiifi
tUnito da cm L-iyiized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.95% accurate

D'IBN KHALDOUN. i.xxi Pendant ce temps les courtisans, stiiînîlés par Ibn Arcfa. employèrent tous les moyens possibles pour me nuire auprès du sultan, et ils se concertèrent enfin pour le décider a ui'eaimcaer avec lui quand 0 ta intimit m cunpigiie. (Voulant i Umto force in*Mingi»er Ui vfflfl.) ib fimt ettendie à Farah, gouvemenr d« Tunis, qu'il «mit tout à cnindre de moi n j*y toitais pliia iongtampi. Bs oominreiit qn'Ibn Arefc repréaentmvt au sultan que mon aéjoor dans la cqiitale Mrait dangeren pour TÉtat. (.et homme en parla au prince pendant que je n'y étais pas, et lui fit une déclaration formelle à cet efiet. Le sultan commença par lui donner tort; mais ensuite il me fit prévenir qu'il allait entreprendre une expédition et que j'avais à raconni])agner. Bien que cet ordre me contrariât beaucoup, je m'empressai d*o])éir, ne pouvant fine autrenmit. Je partie avaclur pour TebeMa, d'oA il devait se diriger sur Tonier, afin d'en «^Ndaer Ibn Yendonl« qui , an Tan 785, avait eoievé Touaer au Hls du snkan. Au moment de quitter Tebcssa, le sultan me donna l'ordre de repartir pour Tunis. Arrivé dans la capitale, j'allai à ma terre d'ErRîaliin {les myrtes ') pour faire nies récoltes. Il revint de son expédition après avoir vaincu toute résistance, et je rentrai à Tunis avec lui. Au mois de chaban 784 (octobre i38a), il fit des préparatifr pour «nvahtr le Zab, pays où Témir Ibn Momi accordait toujours asile et protection à Ibn Yembul Craignant d'être oUigé de raccompagner, et sachant qu'il y avait dans le port un navire appartenant à des négociants d'Alexandrie et chargé de marchandises pour cette destination, j'implorai le sultan afin (ju'il me laissât partir pour la Mecque. Ayant obtenu son consentement, je me rendis au port, suivi d'une foule d'étudiants, et des personnages les plus éminents de la cour et de la viUe. Après leur avoir fait mes adieux, je m'embarquai, le 1 5 du mois de chaban (aS octobre i38a), et je trouvai enfin le loîstr de me retremper dans Fitude. ' VmÊÊMi j>i^\,Bt^Biib. — * BiMiHnimBfrim, uni. f.iio.

The text on this page is estimated to be only 28.21% accurate

PROLÉGOMÈNES h ne rend* «a Oriwl et je nnpib Im fimclio»
dt otdi au CaîM. Le I* dtt mois d« dMmwal, nous arrivliim m foxi (f
Alextndrie, après une traversée d'environ quarante jours. Huit jours
auparavant, El-Meldc ed-Dhaher (Bercoue) avait enlevé le tréne k la
fiunîUe de ses andens maîtres , le» descendants de Calaaoun. Cela ne nous
étonna nullement, car le bruit de son ambition s'était répandu jusqu'aux pays
les plus éloignes. Je passai un mois k Alexandrie dans les prépanilifs pour le
])clorinagc; mais des circonslanees m'ayant empêché, cette année-ci, de me
mettre en route, je me rendis au Caire. Le 1* du mois de dou *J-l)iddja (5
février i383) j'entrai dans la métropole de Tunivers, le jardin du monde , la
fourmilière de Teqpèee humaine, -le portique de fislamisme, le trône de la
royauté, ville rasbeUie de châteaux et de palais, ornée de couvents de
derviches et de collèges, éclairée par des lunes et des étoiles d'érudition. Sur
chaque bord du Nil s'étendait un paradis; le courant de ses eaux remplaçait,
pour les liabilanls, les eaux du ciel, jicndant cjue les fruits et les biens de la
terre leur ullraieiiil des salutations. Je traversai les r«es de cette oiq^tale,
encombrées par la foule, et see- marchés, qui regorgeaient de tontes les
dâices de k vie. Nous ne pûmes disciNitintter de parier June ville qui
dépiojyrit tant de ressources et fournissait tant de preuves de la civilisation
la plus avancée. J'avais autrefois demandé à mes maîtres et i mes
condisciples, lorsqu'ils revenaient du pèlerinage, ce qu'ils pensaient du
Caire; j'avais aussi interrogé les négociants, et leurs réponses, quoique
différentes parla forme, s'accordaient par le loud. Ainsi mon profosseur, El-
Maecari, grand cadi de Fes et chef du corps desaltea, me dit : • Celui qui n'a
pas vu le Caire n*a pas cmmu la grandeur de l'islamisme. » Notre mailre,
Ahmed Ibn Idrls,

The text on this page is estimated to be only 24.58% accurate

DIBN KHALDOUN. Lxun paraA de notre maître, Abou 'l-Cacem el-Bordji, Mcfa' 'l-asker^ de Fe«, qui, en Tan 766, lors de son retour d'une mission auprès du souverain de l'Ej^vpte. répondit au sultm Abou Eïnan, quand ce prince lui demanda ce qu'il pensait du Caire : • Ce qu'on voit en songe surpasse la réalité; mais tout ce qu'on pourrait rêver du Caire serait •u-deMom de k vérité. » Peu de joors après mon arrivée, les étudiants vinrent en Ibule me prier de leur donner des leçons. mon peu de savoir, il me fallut consentir à leur désir, et je commençai à faire un cours dans le Djamê 'l-Azher On nie présenta onsuile au sultan qui m'accueillit avec beaucoup d'affabilité et m'assigna une pension sur les fonds de ses aumônes, selon sa manière habituelle d'agir envers les savants. J'espérais alors que ma famille viendrait me rejoindre; mais le suhan de Tunis FempéclMi de partir, dans Feepoir de me ramener auprès de loi. Pour lui (aire changer d*avis, il me fiiUut avoir recours à la médiation du sultan égyptien. Vers cette époque, une place de professeur au collée d'Ei-Cambiya * vint à vaquer par la mort de celui qui Toccupait, et El-Melek ed-Dhaher me cboisit pour la remplir. Telle était encore ma position quand le sultan, dans un moment de mécontentement, destitua le cadi malékite. U y a ici un cadi pour chacun des quatre rites mthodoies; ils portent tons le titre de ctuK '^cods^ (cadi des caiKs); mais la prééminence appartient au cadi eha* * Iflirilbito nuuquét {ElDjami%Adu^ eit eneoM h fnuàbn oBifsnilé de fé« gypte. ' Sàoo Abou 'l-Mchacen , dans son DklioMin iMgnphique, inlitolé Et-MinM t\$-Safi, mannscril do la Bibliolhi'que impériale, ce fut à l'émir Ala ed-Din Tamboi^ ét'PjMlMoi qn*ll» lInMom del M préNPlatkn lulun. * U oolUga appdé El-Mêdmat MkKh %■ • le ooll^ è bU • fiit fimdé. rm 666 (1171 de J. C). |Mr h tdlia Saladio. pour r«a«eigiMaeiU da dioil OMLékite. Il installa quatre probwean dans oe collège, qui devint le priuci{>al séminaire des aMlé> kites. Cet élabliMement possédait une terre dana le Feïyoum, dont les récolles eo blé (eaRA) forent régnUèrament disiribato rai tière.*. De là rient le nom de Camhija. En l'an 8a5 (1 4»). le sultan £1-Mélek elAduéTSmélMl e'enpundW partie de* biens {oaaïj) appartpnant à rette institution et les concéda à deu& de ses mamIdols. (EUIMffai. dam mb Uâw, t. II. p. rNf*. de r^ditioB de Bonbe.)

The text on this page is estimated to be only 24.26% accurate

1AXIV PROLÉGOMÈNES feïle, non-seulement à cause de l'étendue de sa juridiction, qui embrasse les provinces orientales et occidentales ainsi que celles du Saïd (la hante Egy pte) et d'EI-Fûjrmmi, nais parce qa% hii lenl appartient le droit de aurveiller radminiatriation des Inena dès orphelina et cdUe des legs testamentaires. En Fan 786 (i38/i de J. C), le sultan déposa ie cadi maléUte, comme je viens de le dire, et me fit l'honneur de me désigner pour remplir la place vacante. Ce fut en vain que je le priaï de m'en dispenser; il n'écouta que sa volonté, et, m'ayant revêtu d'une robe d'huuncur, il envoya les grands ofUciers de la cour m'instalier au Irihmui itaUi dans hSakh^a, collège situé dans (la me appelée) ^eôï ef-Guivfii. Dans rexécution des devoirs dont je me voyais chargé >, je 1m' Le lexle du morceau qui v« suivre a été idkaent «Itéré par det copistes ignoruits, jiiJI jj* *i» i^u. Jl jjL_.^ 3ljÈ=. jJL» *î.y L«jU (il • y

The text on this page is estimated to be only 7.30% accurate

DIBN KHALDOUN. txvv vaillai avec un zèle digne de louange,
et je Gs tous mes efforts pour juatifier la boane opiaion du prince (Jui
m'avait confié i'appiication iKiJl J« .yUj V** f^^ f^ f^f^i ^iw>^u^ (f
I^Lj LojJjLoj L«>ji>«A9iL» ^^jjùlj oUj» j é\it\ U«ss« cu;uil >Ui^ vjiUll
«aU!^ O^^'^ ^;y^O*t«m 1 L J^l lil IjJLà^ ^ Idùt») |Atjf^34^>^lj U« Mil ^
«-i-* fyus» |Ji» j Jy, d*VI cM'tAf v^ ^ ;yJI ijûU, L^t J1»Ia" ^L«-tVI
'«LAt^^ ^L^yi sLi»^ 2*^^t s^ujr jjijti •\jLAàin, J-, v^.^Jlj LjjJU. IjJ* lit
i^Lklt

The text on this page is estimated to be only 20.09% accurate

I.XXVI PROLÉCOMENF.S tics lois de Dieu. Pour ne laisser aucune prise à la malignité des censeurs, je m'appiquai à rendre la plus exacte justice à tout le monde, MHS me itinara inflaencar p«r le rtng ni par la puamioe de qui que ce SûA; je prot[^];eu le ftiUe contre le fort; je repounai toute démarche, toute coïctatioi, soit d'une des perties, soit de Ftolre, pour m'en tenir uniquement à Taudition des preuves testimoniales. Je m'occupai aussi d'examiner la conduite des adéh ' rpii servaient de témoins aux actes, et je reconnus que parmi eux se trouvaient des hommes pervers et corrompus. Cela provenait de la faiblesse du haim *, qui. au lieu de scruter rigoureusement le caractère de ces individus, s'en tenait aux simples apparences et se laissait influencer par le prestige du haut patronage ipi. paraissait les entourer. Les voyant employés, soit comme imams domestiques chez des gens haut Jx ^jUêV ^*ju ^ K:>-rr^ OJ (jl O**^ '^^i^i r^^Ux» 1^1, c>i*y ^û)Ai Jâl tii j j ^ J4 J UJI ^jj^ jj^ui ^ *>yGîi Cl. c^iiu) aL»^>-vA-lj yUILLJ >!/f^' sJiÂ lus oUa^l 1^ «|>dJl J*' Ofl#> jW*!>» ' Le? a(/?fi rpmpli-i^pnt les fonctions tle DoUire, d'M*e)«eur de cftdi et de greffier. ' Par 1c mol kakem, l'auteur veut mm doute désigner l'ollicier chargé de surveiller l'admiimiraLton judiciaire et de faire exécuter le* MolencM pweoacto par Im cadi». On voit , par ce qui suit, qu'il r«npliMail aussi les fonctions de mostkki ■ purificataur.a é'attJi-iiNrqa'il indiquait aa cadi les personnes dont le l

D'IBN KHALDOUN. L'VII placés, soit comme précepteurs chargés d'enseigner le Coran aux enfants de bonne maison, le hakim les considérait comme des hommes de bien, et, pour s'en faire des amis, il disait, dans les rapports soumis au cadi, qu'ils étaient de personnes d'une probité éprouvée. Le mal était invétéré; des traits scandaleux de la fraude et de la malversation des adeb s'étaient rendus dans le public, et, comme plusieurs de ces méfaits vinrent à ma connaissance, j'en châtai les auteurs avec la plus grande sévérité. Je reconnus aussi chez quelques-uns d'entre eux des choses qui portaient atteinte à leur considération, et pour cette raison je les empêchai de servir de témoins. Dans leur nombre se trouvaient des greffiers attachés aux bureaux des cadis et chargés de prendre note des sentences prononcées à l'audience; des hommes rompus à la rédaction des plaintes, habiles à formuler des jugements, et qui se faisaient employer par des hommes puissants pour dresser leurs actes et conventions. Cela les plaçait au-dessus de leurs confrères et imposait tellement aux cadis, que ces magistrats n'osaient leur faire le moindre reproche. Il y en avait aussi qui consacraient leur plume à attaquer les actes les plus authentiques, afin de les faire annuler pour un vice, soit de forme, soit de fond. L'offre d'un cadeau ou la perspective d'un avantage mondain suffisait pour les entraîner dans cette voie. C'était particulièrement le cas quand il s'agissait de biens (biens consacrés à perpétuité aux mosquées ou à des fondations pieuses), qui existaient en nombre énorme dans la ville du Caire. Comme il y en avait dont l'institution était ignorée ou peu connue, on trouvait, dans la jurisprudence de l'un ou de l'autre des

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

lAxxv.ii PROLEGOMENES If; même esprit (régarement tournait ses armes contre les titres de propriété, les contrats et les biens immeubles, j'implorai l'aide de Dieu et je travaillai à extirper ces abus, sans m'inquiéter de la baine que monintanrmtioo devait m'«tirer. Eiuait j'« m'occupat des nu^ (légistes consultants) de notre rite. , Ce» gens avaient mis les juges aux abois par leur désobéissance et leiu- empressement à dicter ain plaideavs des opiiiiions jiiiridiqttes [fetoua) entièitnuMit contraires aux jugements que ces juges ven nient fie prononcer. Panin eux so tronvaieril des hommes île rien, qui, après s'être arrogé le litre d'étudiants en droit et la qualité d'atie/, aspiraient hardiment au rang de muflî et de professeur, bien qu'ils n'y eussent pas le moindre titre. Ils y arrivaient pourtant, sans se doih> ner beaucoup de peine et sans «voir bit des études préparatoires; personne n'osait les réprimander ni knr faire subir un examen de capacité, parce qu'ils iormaient un corps redoutable par le nombre de ses membres; aussi, dans celle ville, le calam du mirfti était au service de tous les plaideurs; ils luttaient à qui en obtiendrait l'appui, afin de faire valoir leurs propres prétentions et d'assurer la déiaite de leurs adversaires. Le aû^ bnr indiquait tous les déloani de la ddcanei souvent les fetoaat se contredisaient, et, pour ajouter à la confusion , on lee émettait quelquefois après le prononcé de* arrêts. D'aiUema les différences offertes par les codes des quatre rites étaient si nombreuses, qu'à peine pouvait-on se faire rendre une bonne justice. Du reste le public était incapable d'apprécier le mérite d'un mafiiow la valeur (l un fc(ouu . Bit II (juc les flots (de ces abus) ne cessassent de monter toujours et d'entrcclenir le désordre , j'entrepris d'y porter remède. Pour uMHitrer que j'avais la ferme intention de soutenir le bon droit, je couribai Faudace d'un tas de fripons et d'ignorants, dont une partie étaient venus du Mighrd), et qui avaient ramassé, par-ci par4à, une provision de termes scientifiques au moyen desquels ib éblouis* •aient les esprits; — des gens incapables de prouver qu'ils eussent étudié sous aucun maître de réputation , ou de montrer un seul ouvrage de leur composition ;

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

D IBN KHALDOLN. LXXIV foi du public et qui, dans leurs assemblées, se plaisaient à calomnier les iionnies de l)icn, et à insulter tout ce qui méritait le respect; atusi jo m'attirai toute leur haine, et ils allèrent se joindre à des gens de leur trempe, les habitantlt des couvents (les derviches), peuple qui sffiohe la dévoUon pour se fiûre valoir, tout en insullant à la nMjesté de Dîen; — des gens qui , lorsqu'on les prenait pour ailtres dans une affaire, la décidaient selon la su^stion de Satan et au mépris de la justice , se mettant ainsi en pleine opposition avec la toi divine, sans se laisser détourner de lenr témérité par aucun senliniont religieux. À tous ces iutxigant«, j enlevai lappui siu- lequel ils comptaient; je les fis chilier idon les oidomumoes de Dieo', sans que les protecteocs sur lesqoeb ils oompliient possent les dérober à ma juste sévérité. Ainsi leurs lieux de retraite densenrèrent abndonnés, et le puits de leurs débordements resta oomUé. Us poussèrent alors des mauvais sujets à m'altaquer dans mon honneur et à répandre toute espèce de calomnies et de mensonges à mon sujet. Ils faisaient m«"me parvenir secn-tenieitt au sultan des plaintes au sujet des injustices qu'ils m'attribuaient; mais ce prince ne les écouta pas. Pendant ce tempe j'offrais à Dieu, comme un titre i sa fiivear, tous les dégoûts dont on m*abvenvait; je méprisais les intrigues de ces misétables, et je mardiais droit mon chemin, avec la résolution ferme et décidée de maintenir le bon droit, d'éviter toutes les vanités du monde, et de me montrer inflexible aux personnes en crédit qui voulaient m'influencer. Tels n'étaient pas, cepcadant, les principes des cadis mes conl'rères; aussi blàmèrent-ils mou austérité, eo mu conseillant de suivre le système qu*ib s*étaient acoordés à adopter, savoir : de plaire aux grands, démontrer do la déférence pour les gens haut placés, et de juger sous lenr inflnence tmUes les fins qu'on pouvait sauver les apparences. • Ou bien, me disaient-ils, renvoyez les parties s*il y a beaucoup de causes à juger; vous pouvez vous fonder sur la maxime qu'un cadi n'est pas obligé de siéger s'il y a on autre cadi dans la lo

Lxxx PROLÉGOMÈNES calité. • Ils savaient cepenilant (toute riniquité de] la convention qn'ib avaient laite. J'aurais bien voulu savoir coniiient ils entendaient s'excuser devant Oi«a d^avolr \$ami ht apparences, car ib n'ignoraient pas qu'en jugeant ùnai ils portaient atteinte à la jnitioe. Le Prophète nV t-il paa dit : I Si j'adjudge à quelqu'un le bien d'autrnit c'est une demeure dans l'enfer qui lui est ai^agée. • Je fermai donc rcrciile à leurs recommandatioUt bien dèctdi à remplir exactement toutes les fonctions de ma place, ainsi que mon devoir envers celui qui m'avait revêtu d'une charge si importante. Aussi tous ces gens se liguèrent ensemble et soutinrent ceux qui se plaignaient de moi ; ils pouaèrent les bauts cris et firent croire mx p«nomMS dont je m'étais refusé d'admettre le témoignage que j'avais agi i leur égard d'une manière illégafo. • H se gnide uniquement, dirent-ils, d'après la connaissance qu'il possède des règles de tmprobalion, tandis que le droit d'improuver appartient (non pas à UB individu,) mais à la communauté. • Aussi les langues se déchaînèrent contre mol, et il s'éleva une (-lanieur générale. Quelques personnes, manant sollicité en vain déjuger en leur laveur, écoutèrent les conteSs de mes ennemis et dièrent se plaindre an sdiaa de non injustice. Une assemblée nombreuse, composée de cadis et de mnfiist fut chargée d'examiner rafiire, et je m'en tirai aussi pur que l'or qui a passé par les creusets. La perversité de mes ennemis fut ainsi connue du sultan et, pour les mortiiier davantage, j'exécutai contre eux les ordonnances de Dieu. Alors ils SOI tirent le matin avec an dessein bien arrêté [Coran, sourate, Lxvui, verset a5), et ils intriguèrent auprès des intimes du sultan et des grands de la cour, leur faisant croire que je m'étais conduit d'une &çon odieuse en montrant si peu d'%srd aux sidlicitations des personnages haut]dacés, et que, pour agir de la sôrte, j'avais dû ignorer les usages de mon office. Pour faire accepter ces fitussetés, ils m'uttrihuèrentdes actions abominables dont une seule aurait sulll pour in'altirer Tindignation de l'homme le plus doux et la haine de tous les honnêtes gens. Une ciameur générale s'éleva contre moi ; Digitized by Google

D IBN KHALDOLN. i.xxm mais Dieu leur en fera rendre compte, et c'est de lui qu'ils auront leur rétribution. Dès ce inoient les honunes du gouvernement oe me montrèrent plus la même bienveillance qu'auparavant. A cette mémo époque , un coup ftuieflte vint me frtpper : toute ma 6miUe s*ètut enibexqiée dans ud port du Maghrdl) pour me rejoindre; mais k vaisseau sombra dans un oungan et tout le monde périt. Ainsi un seul coup m'enleva à jamais richesses, bonheur et enfiints. Accablé de mon malheur, je cherchai des consolations dans la prière, et je pensai à nie démettre de ma charge; mais, craignant de mécontenter le sultan, j'écoutai les conseils de la prudence et je la gardai. Bientôt la faveur divine vint me tirer de cet état pénible : le sultan , puisse Diea le protéger! ndt \» comble k ses bontés en me permettant de déposer un fitrdeau que je ne pouvais plus porter et i qmtler une |daoe dont, à ce qu*on prétendait, je ne connaiaais pas les usages. Aussi je remis l'office de cadi à celui qui l'avait exercé avant moi , et de cette manière je me vis débarrassé de mes chaînes. Rentré dans la vie privée, je me retrouvai entouré de la considération générale; on nie plaignait, on me louait, on faisait des vœux pour mon bonheur; tous les yeux m'exprimaient la sympathie, et tous les souhaits appelaient le moment où je serais réînt^ré dans ma place. Le prince, toujours bienveillant, me laissa jouir des avantages

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

LWMI PROLÉGOMÈNES 1387 de J. C), pour me iipiidrc a Tor, port situe sur la cote orientale ' de la mer de Suez. Le dixième jour du mois suivant je m'embtzqiaai à Tor, et «près on noit de navigatioii fanmi è Yenbo. Ajrant rencontré le moAm'l* d«w oet endroit, nom raooompagnâmes i la Mecqae, où noiiw firaee notre entrée, le 3 du mois de don Ucàda. Après avoir accompli les devoirs du pèlerinage, je m'en retoimui (le mois suivant) à Yenbo, où je restai cinquante jo>an avant que le temps permit à notre vaisseau de prendre la tner. Nous partîmes enfin; mais, arrivés près de Tor, un vent coniraire nous empêcha dy aborder, et nous mit dans la nécessité de traverser la mer et de débarquer sur la cdte oceidentale *, i EU^ir. De là nous CANes escortés par des Arabes jusqu'à Cous, chef-lieu de la haute' l^jypte; .et, après y avoir pris quelques jours de repos, nous nous enibarquftmes sur le Nil; trente jours plus tard, au mois de djomada (niai> juin i38i), nous arrivâmes au Caire. Je m'empressai croflVir mes devoirs au sultan et de l'informer que j'avais fait des prières pour sa prospérité. Il accueillit mes paroles avec bienveillance et continua à me favoriser de sa protection ' L'auteur ■ écrit, p«f inâdm tuice. JgiJ • occidentale. > * Le imAiml ««t «ne espèce d« boîte pymnidale, couverte d'ornements et (VintI, et portée h do» de chameau. L» I d'Egypte l'envoyait i la Mecque tous les ans , avL't la cararano des pèlerins. On ■ luppoeé quelemaitmi/renrnermeledrap qui doit servir de eouveriure k la Càba , et i|U*oa ftnoiiveUe tous les ans-, mais cette opinion est erronée : le mahmit ci toiiji ur* vide et sert seulement à constater la supré■MtlM dn peine* ipà renvoie. * Ici encore Taulcur fait une erreur du mènM genre que la précédente ; il a écrit jfjÂlt, * l'orientale.* ' Ibn K.ilcl-iuri p;irli.' ïiiiiinlenaiil cir la rencontre qu il avait laite, à Yenbo, du joriioonsulte Abou 'l-dacrm Mohammed, fils dlbraliiai e> SahcU et petit-fils d'EtToiiriiljcn. (Voycz/oaîmffalMfifMdeOMn 1843, p. a66, ni'ir- ; (!•• docteur y était venu tmu pour (aire le pèieniMge et, comme il le inavait dwigé d'une lettre pour notre auteur, de le part d*Ibti Zemrek, vizir et secrétaire particulier d'ibn el-Abmer, ni de Grenade, il s'emprease de la loinmaUi*. Oew «et écrit, qui en partie en ver* , p.rirlif on prose . le viiir rappelle a Ibn KhaUloun leur ancienne amitié et le prie de présenter an sultan Barcow un poihne qu'il avait composé en j'Iionneur de ce prince et qui se trouvait joint à la lotira.

Comme Im eitrait qulbo Kbaldowi nous donne de celte lettre n'offrent rien d'imporlani; je passe à b suite de son récit.

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

D'IBN KHALDOUN. Lxxxm Quelque loiiips après, ce prince eut à subir une rude épreuve mais, Dieu l'ayant replacé sur le trône, je retrouvai auprès de lui la même bienveillance qu'il m'avait toujours montrée. Depuis mon retour j'ai continué jusqu'à ce moment, c'est-à-dire au commencement de l'année 797 (fin d'octobre 1394) à vivre dans la retraite, jottiasant d'une bonne santé et uniquement occupé de l'étude et de l'enseignement. Puisse Dieu nous accorder ses grâces, étendre sur nous son ombre tutélaire et regarder nos œuvres comme méritoires! Les indications suivantes serviront à faire connaître ce «pii arriva k Ibn Kballdôim depuis mon retour de la Mecque jn» oer edrDIA flm etp-Tenned, qui venait de mourir. Il fit aussitôt procéder à des enquêtes sur la moralité des individus qui servaient de témoins, et ordonna la fermeture de plusieurs cabarets. On rouvrit ces établissements après sa déposition ^ • Le village dont il est fait mention ici fut probablement un ield (concession, bénéfice) que le sultan lui avait assigné pour son entretien. ' Lan 791 (1389 de J. C), B«rGoaelat * D-luerfB, &IMi/k. niBilMril d* k détrAné par l'émir llbogha, qui remit «itr Biblioih^ue impAinb, màmm ttulB, la ti^De £l-Md«k e»^leh Acfaref , prioM n* 674 . 1. 111 , ((^ 5 r*. mqvel Bararac avait «niavA l'aulorilé * Ibn Cadi Choliba, aaamiacfft, arnaan piilHM. Quelque mois plus tard «ahM fMidt, m* 687. fiiL léa v*. w taïaailldtt poiï««îr.

The text on this page is estimated to be only 25.56% accurate

Lxxxiv PROLÉGOMÈNES A cette époque, le gouvernement égyptien paraît avoir eu pour règle de ne conserver le même cadi en exercice que pour un temps assez court; presque chaque mois il y eut des destitutions et des nominations de cadis; aussi le remplacement d'Ibn Khaldoun ne se fit pas attendre. Il avait d'ailleurs perdu son meilleur appui, le sultan El-Mélék ed-Dhaber Barconc, qui mourut le 15 chawal 801 (31 juin 1400). Le jeudi 12 rnoharrem 803 (4 septembre 1400), le grand cadi (cadi 'i-codat) Ouc ibn 'd-Dîn Abd er-Rabman Ibn Kbaldoun fut remplacé par le cadi Nour ed-Din Ali Ibn el-Djelal, par suite d'une promesse qu'on avait faite à celui-ci. Scion Ibn Cadi Chobha, le motif de ce changement fut la sévérité d'Ibn Khaldoun et sa promptitude à infliger des punitions. En cette occasion, il fut cité devant le grand chambellan (ministre d'état) et mis aux arrêts. Quelque temps après on le nomma professeur au collège malékite, en remplacement d'Ibn el-Djelal. Au mois de lebiâ second de la même année (novembre-décembre 1400), El-Mdek en-Nacer Feredj, fils de Barconc et sultan d'Égypte, apprit que Ttmoar venait d'emporter d'assaut la ville d'Al^h. Craignant le même sort pour Damas et les autres villes de la Syrie, Feredj quitta le Caire le jour même, et alla camper auprès de la Reîdaniya, mosquée située hors de la porte de Bab el-Fotouh. De là il se mit en marche pour Damas, emmenant avec lui ses émirs, le khalife, les grands cadis des rites chafâte, malékite et hanbalite; mais il laissa Soloah, fol. 11 r*. BcHred-Diri, ma- Irails, le nom de ce conquérant eût écrit niuerit n- 684. fol. 36 r*; /InM j Ghamr. Unloul Timoar «t Uuitôl Timmimkt c «t4mMaMrilu*6S8, M. 174 «*. dii«,3WarbBojliM.D»Md«iiiaraMi, ' Manu«cni n' 687, fol. 170. I« Bon^itM «M finné Tmoitm. ' Le oAièbre Tunerlta. Duu co» ea* biyiiized by Google

D'IBN KHALDOUN. lxxxv après lui le cadi lianéfite, qui otait malade. Il ordonna à IVmir Yaclihok de partir pour la même destination et d'emmener Ibn Khaldoun avec lui '. On sait que le gouvernement mamlouk de 1 Kgvple reconnaissait la suprématie des Abbacides, et qu'il gardait toujours au Caire un fantôme de khalife appartenant à cette famille. Le jeudi 6 du mois de djoumada premier (a^ décembre 1400) , le sultan fit «on entrée à Damas, et alla s'installer dans la dtaddle; mais, ayant appris que l'avant-garde de Ttmour approchait de la viÛe, il sortit, le samedi suivant, pour aUor au-devant de Tennemî. Deux combats eurent lieu, et Ttmour s'était presque décidé à éviter une troisième rencontre, quand plusieurs émirs égyptiens, et un grand nombre de mamlouks, abandonnèrent leur sultan et prirent la route du Caire. Ils avaient, à ce ^on a prétendu, l'intention de mettre sur le trône un officier mamlouk nommé le ckeîkh Ladjin Les autres émirs, consternés de cette trahison, enlevèrent le sultan de nuit, à l'insu de l'armée, et le ramenèrent en Fp^vpte. Le reste des troupes se débanda, à l'exception du fail)le detachement qui formait la garnison de Damas, Les habitants de cette ville pensèrent d'abord à faire une vigoureuse résistance; mais, se voyant cernés de toute part, ils se décidèrent à envoyer le grand cadi, Ibn Moflih, avec une députation de cadis, de négociants et de notables auprès de Ttmour, afin de traiter avec lui. Comme le commandant de la garnison égyptienne ne .voulut consentir à aucun arrangement, ni permettre à la députation de sortir de la ville, les envoyés se firent descendre du haut de la mnraiUe au moyen de cordes, et se rendirent ensuite au camp des assiégeants. Tlmoir, les ayant reçus, ' &lHi*.M.t4i^sttBCdUCIMliM. * &ba.M.96i':IbaGKliGlMbb* fcl.i74«*iB«drdU)lii.M.38f*. M. i77i'ilMrdU)li.fiiL S9

The text on this page is estimated to be only 26.01% accurate

Lxxvvt PROLEGOMENES consentit à se retirer moyennant une contribution d'un million de dinars (environ douze millions de francs); mais, (juand la somme lui lut payée, il exigea encore dix mille flinars '. On eut alors l'imprudence de le laisser occuper une des portes de la ville par un détachement de troupes charge de maintenir lordre parmi les Tartares qui y entreraient pour faire des ein]dettes. Timonr {HCofilM de cette occanmi pour s*eiiparer de la fdace. Il enleva aux hâbitàit» toutes leurs richesses, ^ en fit périr un grand nombré.daoa, les tortures. Le reste fat emmené captif, et Damas déviât. la proie des flammes. Nous dlons examiner ce que devint Ibn Khaldoun pendant ces évtoements désastreux. • ■ Le cadi M-codat Ouéli 'd-Dîn Abd er^Rahinan Ibn Khaldoun était à Damas lors du départ du sultan. Quand il apprit celte nouvelle, il descendit du haut de la muraille au moyen

The text on this page is estimated to be only 25.91% accurate

DIBN KHALDOUN. lxxxvu Khaldoun , plusieurs prisonniers obtinrent la permission de partir avec lui. Parmi eux se Irouvail le. cadi Sadr cil-Din Aiuncil, fils du grand cadi Djenial ed-Dîn el-Caïsari, et inspecteur de l'armée » EntendoDs Ibn Cadi Ghohba sur les mêmes faits : < Le premier jour du mois de châban, le cadi Ouéli *d«Oin Uni Khaldoun arriva au Caire avec le cadi Sadr ed-Dîn, fils de Djcmal cd-Dîn, et le cadi Saad ed-Dîn, fils du cadi Cheref ed-Din, le Ilanbalite. Ils étaient du nombre de ceux qu'on avriit laissés en Syrie, et auxquels les enneniis avaient coupé la retraite. Ibn Kbaidoun s'était trouvé avec les autres cadis lorsqu'ils sortirent de Dantas pour se rendre auprès deTinuMir, Ce prince, ayant appris qui il était, le recul avec de grauda égards, et loi demanda une liste écrite des pays et des déserts du Maghreb (la Mauritanie), ainsi que des noms des tribus qui habitaient cette contrée. S'étant fait expliquer cette liste en persan , il en tcmoi> gna à l'auteur sa haute satisfaction, et lui demanda s'il n'avait pas composé une bistoire du Maghreb. Ibn Khaldoun lui répondit : « Bien < plus , j'ai rédigé l'lùstoire de l'Orient et de l'Occident , et j'y ai ■ parlé de tous les roisj j'ai composé aussi une notice sur vous , et •je voudra» voua en donner lecture, afin de pouvoir en corriger * les tneiaetitndes. • Timoor lui donna cette permission, et, quand il entendit sa propre généalogie, il lui demanda comment il l'avait ap> prise. Ibn Khaldoun lui répondit qu'il la tenait de mai-chands dignes de foi, qui étaient venus dans son pays. Il lut ensuite le récit de.s conquêtes de Timour, de son liisloire personnelle et de ses commencements. Le prince, ayant entendu celte lecture, exprima sa satisfaction et dit h l'auteur : • Voulez-vous venir dans mon paysi^ • Cduilanga^dcs Moghol* , tigpiùe genin, voufant {ndiquer, ptr t» noanm titre, qn^H était devenu le gendre de piiuieure rois. On peut voir, mit ce mol, l« Jomml oiioitiquae d'odotm t8a8 «t ie tmuén da décembre 1819. «aient de» moU arabea (^1 j-^^ (allié ■ox rot* |Mr d«t uariaf«). Ilm AnxlMb dit, dans »a Vie de Tamcr lan (I. I, p. ag de l'édilion 4a MazigerJ.quece prince, après avoir «onqni» la Traiwwiuie, épouM plu■àmn filles de rms et ajouta à ses autre» liMi oalii de G«MijA«««iDol«|ai, danalc

The text on this page is estimated to be only 24.03% accurate

Lxxxxm PROLÉGOMÈNES ci répondit : ' J niiiie l'Kj^vple et i'Fgypte m'aime; il faut absolument • que vous me permettiez de lu^ rendre, soit mainteDant, i>oiL plus ■ tard, afin de pouvoir anrangtr mes «ffidret; essuie je vieiulfai me ■ mettre à votre aervice. ■ Le prince lui permit de partir et d'emmener avec lui les peraonnea qu'il voulait Je liens ce récit du cadi Qiihab edJMn Um el-Eîas, qui avait aasîalA à une partie de cet entretien • (ic.s cvlrails constatent (jue notre historien eut une entrevue avec Tîmour, et que ce conquérant l'avait très-bien accueilli. Us servent aussi à conllrmer, jusqu'à un certain point, le récit d'un autre historien contemporain, Ibn Arab-chah. En voici la traduction d après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et Fédition de VA^aîb «l-Afacdbnr imprimée à Calcntta. On sait que le texte et la traduction, publiés par Manger, offrent tant de iantes qu'on ne peut pas s'y fier. • Quand ils (les habitants de Damas] ^ se virent trompés dans leurs espérances (par le départ précipité du sultan d'Egypte} , et qu'ils reconnrent le malketr qui venait de leur arriver, ils réunirent les grands de la rille, les che& et les étrangers marquants qui s'y trouvaient en ce moment, savoir : le grand cadi hanefîte Ibn ei-Eïss, son fils, le grand cadi Cbihab ed-Din, le grand cadi hanbalite Ibn Moflih, le grand cadi hanbalite de Naplous, Chems ed-Dîn; le cadi Ibn Abi Teîyeb, secrétaire particulier (du sultan); le cadi et vizir Chibab edDiu Ibu es-Cbebîd , - - le litre de vizir conservait encore quelque éclat; — le cadtchafeite Cbihab ed-Din ed-Djelyani, le cadi hanefîte Ibn el^ Gmdia et le noA d^okm (lieutenant gouverneur). Ces personnages distingués sortirent de la ville pour demander grâce , iqirès s'être concertés sur la conduite qu ils devaient tenir. t Lors du départ du sultan avec ses troupes, le cadi Ibn Kbaloun se vit environné par l'armée de Timour. C'était un homme très-dis' Ibn Cndi Chohba. roi. 181. Adjaib «MlîwiMV. éHHoa àt Cdcatti, ' Manger, Vtta Tiamn, t. U, p. b^; p. Cl-, Digitizec Uy x^oogle

The text on this page is estimated to be only 24.88% accurate

D IBN KHALDOUN. lxxxix tingué, et un de ceux qui étaient venus (en Syrie) avec le sultan. Quand celui-ci eut renoncé à son entreprise, Imi Klialdoun ne s'en aperçut probablement pas, de sorte qu'il se trouva pris (daoA la v31«) comme dans un filot II logeait m ooU^ Adeliya, et ce (nt li que les penonnes dont nous avons dté les noms allèrent le trouver pour remettre à la prudence lit oonduite de cette afiaie. Comme ses idées s'accordaient avec les leurs, ils lui confièrent avec empressement l'entière direction de l'entreprise. En effet, ils n'auraient pas pu se dispenser de son concours; il était malékite de secte pt d'aspect un .seconti Asmat pour rinstruction et le savoir -. Il partit avec eux, portant un turban léger, un babillage de bon goût, et un burnmiB misi fin que son esprit, et •em]>hble (pir sa eoidear fbiieée) snx premièree ombns de h nuit ■ Bs le mirent à leur tête, paiAitement disposés à consentir aux conditions, avantageuses ou non, qa*il pourrait obtenir par ses paroles et ses déniarcbes. Ayant paru en présence de Timour, ils se tinrent debout, remplis de frayeur et d'appréhension, jusqu'à ce que ce prince daignât calmer leurs m([iiiétudes en leur permettant de s'asseoir. Alors il s'approcha d'eux avec empressement, et passa de l'un à l'autre en sonnant; puis U connença A les éitannner attentivement, en observant leur conduite et ai étudiant leurs perdes. Frappé de Taspect d'Ibn Kbaloun, dont rhabilleraent diffihait de celui de ses collègues \ il dit : • Cet homme-ii n'est pas de ce pays. » Ceci amena une conversation, dont nous raconterons les détails plus loin. L'entretien fini, on leur servit des plats chai]gés de viande bouillie, et Ton |daça Arab-chah veut probablemexit dire qu'il avait l'air aussi et au!>si impoanl que Milek, l'ange prépo«é à la garde de fm^ tu. Cette expreiliao pMaaaaMMMaAM par les mois « beau couuna m anga. • * Aamai était un philologue et un litténls w cdAbre. * L'ouvrage dlbn Ai«b-«liali eal éeril en praa» Timée et rtiupli d'idiaiaMi, de néologlMucs, de jeux de mots, d'allusioos plut ou moiiu obacuraa et d'idées aoadent très-bûami. * L'auteur de l'ilaM e/- GAomr {3ann»cril a* 658. Toi. aa3 r*) dit qu'Ibn Kbaloun ne perlait pas le oootome de* sadi», et qu'a caoNraft ITiabiHenupt oaHédem •inpayi»

xc PROLÉGOMÈNES devant chaque convive une portion convenable. Les uns s'en abstinrent par scrupule de conscience; d'autres négligèrent d'y loucher pour se livrer au plaisir de la conversation; mais quelques-uns, et Ibn Khaldoun, du nombre, se mirent à manger de bon appétit ■ Pendant le repas, Timour ieceenminut à U dérobee, ellbn Khalp doim toumait le» ywx de tempa eo tempe Yen le pnnce, les baiaaant chaque fois qae celui-ci fixait se» regarde sur loi. EdEd il hauie la voix et parla en ces termes : - Seigneur et émir, je rends grâce i • Dieu tout-puissant; par ma présence (dans ce monde), j'ai donné de « l'illustration aux rois des peuples, et, par mon ouvrage historique, • j'ai fait revivre le souvenir de leurs exploits. J'ai vu beaucoup de « princes arabes, j'ai été à la cour de tel et tel sultan; j'ai visité les • pays de TOrient et de TOccident; je me suis entretenu avec lae éimr» • et les lieutenants qui y oommandaient, et maintenant, grâce à Dieu, • j*âi vécu aasea loi^jtemps pour voir un véritable roi, un prince qui • sait gouverner. Si les mets qn*on eert chez d'autres princes garan• tissent du danger celui qui en mange, les vôtres ont, de plus, la • (NTOpriété d'ennoblir le convive et de le rendre fier. • Charmé de ces paroles, Timour tressaillit de plaisir, et, se tournant vers l'orateur, il négligea toutes les autres personnes pour converser avec lui. Il lui demanda les noms des rois de l'Occident, leur histoire et celle de leurs dynasties, et il écouta avec un vif intérêt tous ces renseignements. > • Ouéli *doDln Abd er^bman Ibn Kbaldoun, le mattidte, grand cadi dTÉgypte composa un très-bel ouvrage biatorique qui, à oe que' j'ai entendu dire 4 une penonne qui l'avait vu, lu et compris, est rédigé sur un plan entièrement original. C'était un homme d'une grande habileté dans les affaires, et un littérateur du premier ordre. Quant à moi, je n'ai jamais eu l'occasion de le voir. Il vint en Syrie avec les troupes (le 1 islamisme (l'arnié-e égyptienne), et, lors de leur retraite, il tomba outre les mains de Timour. L'affabilité de ce prince l'ayant mis 4 «on aise, il faii dit dans un de leurs entretiens : • Seigneur et ■ émir, je vous prie , en grâce, de m*accorder llionneir de baiser cette Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. xci • main qui doit subjuguier le monde. <
 Une autre fois, pendant qu'il pVilut avec Tîmour au sujet des rois de
 l'Occident, et qu'il lui racontait une partie de leur histoire, ce prince, qui
 prenait un grand plaisir à lire les ouvrages historiées et à se les faire lire,
 exprima le démr de Temmener avec lui. A cette invitation, Ibn Khaldoun fit
 la r^Knse inivante : • Sdgnenr et émir, il n'est plus possible que TEgypte «
 ait un antre maître ijue vont. Quant à moi, venu me tenei lien de • ridieiaes,
 de AmiUe, d^enftnta, de patrie, d'amis et de |Mrents; « auprès de vous,
 j'nublie les rois, les chefs, les grands, et même toute « l'espèce humaine, car
 toutes les qualités qui font leur mérite se • trouvent réunies en votre
 personne. Je n'ai qu'un seul regret, c'est « d'avoir passé une grande partie de
 ma vie loin de votre service, et • de n'avoir pas eu plus tôt foccasion de
 charmer mes regards en con« templant Téclat de votre aspect. Mais le
 destin m'a enfin dédom• magé de cette privation; je vais échanger Fillneion
 pour la rédhé, • et j'aurai bien des raisons de répéter ce vers du poète ; Que
 Dieu te rccuiipcuse de ta démarche; Otsis bélas! tu es venu bien tard. •
 Entouré de votre faveur, je vais entrer dans une nouvelle vie; je •
 reprocherai h la fortune de m'avoir tenu si longtemps éloigné de • votre
 présence ; je passerai le reste de mes journ à votre service; • attaché à votre
 étrier (votre personne), j'aurai atteint le faite des • honneurs, et ce temps
 sera la période la plus brillante de mon exis« tence. Rien ne m'attr^, excepté
 (rabsence) de mes livres, dans la • oonpoition desquels j'ai passé ma vie, y
 travaillant irait et jour. « Ib renferment les firnits de mes études : rhistoire
 du monde, depuis « la création, et celle des rois de TOccident et de l'Orient.
 Si j'avais • ces livres sous la main, je vous assignerais la première place
 parmi ■• les souverains; par le récit de vos exploits, j'ajouterais tme
 hroderie • éclatante au tissu de leur histoire, et je ferais de votre empire le •
 diadème qui cocTiplète cette parure ' ; car vous êtes l'homme aux ba'
 LilténL «um frug* aiu nbm de Imi» époquM, «t je lani* de voire
 MNivefeiMii h Innla da frooi Ja iMtf tMipt. •

The text on this page is estimated to be only 25.37% accurate

xcii PROLÉGOMÈNES " tailles, celui dont les triomphes ont répandu le plus vif éclat, même " jusqu'au fond du Maglireh '. (l'est vous dont les favoris de Dieu ont • prédit la venue; cest vous (^u'oal désigné les tables astrologiques « et le Dj€fer \ attribté ma khalife Ali, émire des croyants; vous, né • sons la grande coDjoneUon des jrfanètes, vous qui lies rimam dont • on attelé l'apparîtâon vers la fin du temps. Mes ounages sont au I Caire, et, si je pouvais me les procurer, je ne quitterais jamais ■ votre étrier, je n'abandonnerais jamais votre seuil. Je remercie Dieu « de m'avoir fait trouver un homme sachant m'apprécier, me patro• ncr et me protéger, etc. • n Tîmour lui demanda la description du Maghreb, des royaumes que ce pays renferme, de ses routes, villes, tribus et peuples et Ibn Khaldooik lui raconta tout cda, comme i^il «At eu le pays sous les yeux , et, en frisant ce récit, il eut soin d*y. donner une tournure confonne aux idées de Timour... ... Tîmour lui fit alors le récit de ce qui s'était passé dans son propre pays, de ses guerres, etc. Ensuite il l'autorisa à se rendre au Caire pour y prendre sa fiimiUe, ses enfants et ses ouvrages, et lui lit promettre de revenir sans retard, en l'assurant qu'à son retour il trouverait le sort le plus heureux, ibn Khaldoun partit en conséquence pour la ville de Sefed, et se tira d'une position diilicile. • Arrivé au Caire, notre auteur ne tarda pas à rentrer dans la vie publique. Au mois de ramadan de la même année (avrilmai 1 éoi), ilfut (encore) nommé grand cadi malékite d'Egypte, en remplacement de Djemal ed-Dîn cl-Acfelici ^, et, au mois de djomada second 80/i (janvier i4o2), il lui remplace par Djemal ed-!)în ei-Bisati^ Au mois de doul-hiddja 804 (ju>l' Littéral. > celui dont la lune de te* des Prolégomènpîi et la ChrtMtom. «r. de vicioirei l'eal élevée à l'orieiu du Uaglueb M. de Sacy, a' éd. t. 11, p. 300.) («awdUgagMuit) dvIéaUira» des coa- * IhaGidiCholilM. (bl. 181 vV&ImA, Bits. • fol. 71) r*; Anha 'l-Ghnmr, fol, 17/j v" ' Livre de prédklioïu, fort céièltre * Ibn Cadi Qiohba, foi. ig6 v\ Heloa penBilMniiMiilaMUw. {Vo|eiias*partie raniMv de l'ilate, feL 188 vMlm Kkat

The text on this page is estimated to be only 27.48% accurate

D IBN KHALDOLN. xciu Ict i^os) il fut nommé cadi à la place d*El-6isati, et celui-ci le remplaça de nouveau en rcbiâ premier 806 (septembre-octobre i4o3) "^ . En cliâban 807 (février 140;"), il lut nommé grand cadi, pour la cincpiièdie fois,

XCIV PROLÉGOMÈNES comme diplomaire et comme courtier; mais ce fut certainement à ses qualités aimables et à sa grande instruction qu'il dut l'avantage d'être bien accueilli des grands partout où il se présentait. Il est vrai que, selon un auteur cité par K1-Maccari, il eut beaucoup d'ennemis, qui lui reprochaient une humeur tracassière, la manie de contredire et d'entamer des discussions à tout propos, de fréquentes incartades et un esprit roide et inflexible. Je ne sais jusqu'à quel point ces reproches sont bien fondés, mais on peut voir dans l'Autobiographie qu'il avait offensé une classe très-nondjreuse, celle des gens de loi, dont il froissait, dans l'exercice de fonctions très-importantes, l'amour-propre et les intérêts, en dévoilant impitoyablement leur ignorance et leurs prévarications. L'histoire n'avait pas été d'abord l'objet de ses travaux; avant de s'en être occupé, il avait composé plusieurs traités sur d'autres sujets, traités que nous ne possédons plus. Le vizir Liçan ed-Dtn Ibn el-Khattb, pour lequel notre auteur s'était toujours montré un ami dévoué, parle de ces écrits avec admiration et nous en fournit la liste, que je reproduis ici : 1* Un commentaire sur le Bwda, poème célèbre, composé par El-Booî à la louange de Mohammed; 2* Un TaUdUs, ou épitome de la plupart des traités composés par le Rochd [Averroès]; 3* Un traité de logique; 4* Un Talkhîs de la Somme [Mohassel] de théologie composée par l'imam Fakhr ed-Dtn er-Raiî; 5° Un traité d'arithmétique; 6° Un commentaire sur un poème en vers techniques [reçue] composé par le vizir Ibn el-Khatîb et renfermant une exposition des principes fondamentaux de la jurisprudence ■ La Vkaîi vUr Ugn ad-Dta II» t1-KiM11b, «onpoaés pw l1mlor1111 Et-VaeDigilized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate

D'IBN KHALDOUN. un A Witte liste on peut ajouter plusieurs lettres et un grand nombre de poënios [cacîda] dont on retrouve des fragmuots dans l'Autobiographie et dans la vie d'ibn el-Khatîb. Mais l'ouvrage auquel Ibn Khaldoun doit sa grande renommée, c'est l'Histoire universelle et les Prolégomènes qui l'accompagnent. Parlons d'abord de l'histoire. Cette vaste compilation se compose de notices, quelquefois très-étendues, sur tous les peuples et tous les empires qui ont figuré dans le monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux dernières années du XIV^e siècle. Rédigée sur un plan tout à fait nouveau, ainsi que Fauteur lui-même le fût remarquer avec une satisfaction évidente *, elle s'écarte beaucoup de la forme ordinaire des chroniques composées auparavant. Au lieu de suivre d'un seul trait l'ordre chronologique des événements, depuis le commencement du monde jusqu'au temps de l'auteur, elle consacre une section spéciale, et quelquefois un tableau généalogique, à chaque race, à chaque peuple et à chaque dynastie. Dans ces articles, Ibn Khaldoun réunit tous les renseignements qui concernent le peuple ou la famille dont il parle, renseignements jusqu'alors épars dans divers livres. Ce système offre, sans aucun doute, de grands avantages; il nous fournit sur chaque peuple et chaque dynastie une liqne île l'Espagne, dont H. de Gayangos nous a donné une traduction abrégée, et dont le texte entier, remplissant plus de 1600 pages in-4^e, vient d'être publié par le docteur MIL Ogiy, V. Trighl, Oogel et KrcU, avait été composée pour «servir d'introduction à la biographie de Lifan edDhi. Le passage relatif à Ibn Khaldoun est cité par Ei-Maccari se trouve dans le manuscrit n° 75 {f, fol. 9 r^e. ' VegfMt ci^près. p. 9.

The text on this page is estimated to be only 22.21% accurate

D'IBN KUALDOUN. xcvir an^, n" 742 rÂutobi

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

XCVII PROLÉGOMÈNES Sur les rois de Babel , tant nabatécos qu'assyiiflos; sur les rois de Mosnl et sur les Ūjerameca, rois de Nioive ; Sur l«s Coptat «t isoï» dynaalies; Sur les «D&Bts dlaraSi ; Sur les juges des enfants d'Israël; Sur les rois des enfants d Israël; Sur la scission qui eut lieu entre les Israélites; Sur les dix tribus el la ruine de leur empire-, Sar h rMdifiatiön du temple ; faialoïie dtt d«B dyntitm des fieui Uasmonn (lee Asnuméeiu oa Madiabéei}» et «elle des Beoi Vh roudos (b fiuDille d'H^nde) . jutqa'à la raine de Jéraielein pour le seconde fois; Sur Aîra Ibn MerNem (Jésus, fils de Marie]; sur les apôtres, les quatre évangiles, et l'assemblée (ou concile des prêtres) dans laqpielie ils rédigèrent leur loi; Sur les Pênes; liste de leim nia; Sur les Perses de la première race et sur leurs roiU; Sur les Cnïaniens, Pei-ses de la seconde race; Siu* les Acbkaniens, Perses de la troisième race, et sar les iUslMIA e^/aiMij^(rois des provinces, c'est-à-dire, les Arsaddes}; Sur les Sassanides , Perses de la quatrième race, et liistoire de leon rois, les Akaccra (les Chosroês) ; Sur les Younan (les Grecs), les Roum (Romains), et leur origioe; Sur l'empire des Younan; Sur les Caiacera (les Césars) des Lattoïlll (les latins); Suite des Césars, depuis faTénemenl dHéradius et fétabUssement de fempiTe islamique jusqu'à la cfante de l'empire grec (devant les armes des croisés latins) ; Sur les Gotlis et leur dynastie en Espapne ; Sur les Arabes de la troisième race, ou Arabes sttccessean des Ardtés Arab et-Tabcà lil-Arab]', Sur les géiiéologies dei Afabes de la troisième race; Sur les Himyérides, peuple descendu de Cahlan; Sur les Codbâa et leurs subdivisions; Sur les Kclil.Hi, p'Miple descendu de Cahtao; Sur les Mundcrides, rois de llira; Digitized by Gt).

The text on this page is estimated to be only 24.23% accurate

D'IBM KUÂLDOUN. XCIX Sur les rois kindites; Sur les Djafoïdes, rois gliassaoïdes; Sur l'm tite dTAoïw et de KhMredj ; Sur les Beni Adnui; Sur les Coreîcb ; Sur la mission du Prophète et son hégire; Sur Je khalifat d'Abou Bekr; Sur le khalifat d'Omar i Sur l^MMSÎnat dOmar et KiMugiinition dY)liiiiMn; Sur l'assessliMt dPOdwNii; Sur TinauguratioD d*AJi; Sur l'assassinat d'Âlî ; Sur l'inauguration d'Ëi-Uaceo , qui céda ensuite l'autorité à Moaouia. Le tome III renferme rhistoire de la dynastie oméïade et odie de la dynastie abbacîde, jusqu'à la prise de Baghdad par les Tartars. Le dernier chapitre offre la liste des khalifes ahba* cides 4jni vécarént en ^ypte sons la tatdle du gouvernement des Mamlooks. Je crois inutile de donner les titres des chapitres dont se compose ce volume, la suite de ces khdifes étant bien connue. Dans le tome IV, on trouve les dynasties suivantes : Les Alides, rinnB des Abbacides; Les Idricidfls do Maghreb d-Acse; La révolte des descendants de Fatema . à la suite dea troubles qui eurent lieu :i Haptidad (lors de la mort d'Ëi-Amin); Les Idricides, rois du Maghreb; Histoire du chef des Zendj ; Les missioiinaires alides dans le Ddem et le Gullan; ils fondent une dynastie dans le Taberistan ; La dynastie des Ismaëliens^béididea (las Flalemidea) i Gainraan et au Caire; Les Beni Hamdoun, princes d'Ei-Mecîla et du Zab; Les Carmates et leur empire dans le Bahreïn;

The text on this page is estimated to be only 22.92% accurate

c PR()LL(;OMENES Les chefs qui «soumirent les Arabes à leur autorité, après ia chuta da la puissance des Carniates; Les Ismaéliens (les Assassins), seigneurs de châteaux forts en Irac. en Pefie et an Spîa; Le règne des Beni Scdnman i b Maeqne, pub dans le Yémen; Le r^gnc des émirs Ilacliemîdes à la Mecque ; Les Bcni Catâda, émirs de la Mecque, et les Beni Nami. brancha de cette famille; Les Bcui Mobenna , émirs de Médine ; Lea Beoi 'r-Reaat. imams da ia saele des Zndiya, à Saada, dans le Yémen; La lignée d'Ali, ses descendants les pltis remarquables; La dynristie des Oméiades d'Espagne; Les Beni Uammoud (Idricides) d'Espagne; Les Moiouk et-Tawaif (rois des provinces) en Espagne; Les Beni Abbad. nû de Sévflle; Ibn D}chwer, préaident de la municipaKlé de Cordmie pendant la guerre civile ; F^es Beni 'l-Aftas, rois de Badajos; Badîs Ibn Ilahhous, roi de Grenade; Les lienî Dhi 'n-Noun, rois de Tolède; Bm Alm Amer (El^llansour) et les Amerites; Les Beni Houd. rms de Saragosse; Modjahed FAmerite, seiigiieur de Dénia et des lies orientales (les Baléares); Les chefs qui se soulevèrent vers ia lin de la domination almoravide; Les Beni Merdcnîch, à Valence; Ibn Hottd, chef qui s*tnsuigea contre las Almora vides; Les Beni l-Ahmer, rois d'Andalonsie; Les Beni Adfounch (les fils d'Alphonse) , famille galicienne qui r^na en Espagne apr^s les Goths et pendant la domination musulmane ' ; notice sur leurs voisins les Afrcndja (les Français), les fiachkoiuieGh (les Basques) et les Bortogal (les Portugais); ' M.]>aBf adonaèlateilaatkndae-étiMRidmdmturfhûlaimêtkiUuérmtion de «s dM|i!lfedush«aeaBda édition fmdinfijMyiw, t.l, p. 96 et ain. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.20% accurate

D IBN KHALDOUN. a Les gouverneurs de l'Ifrikijfa (la Mauritanie) mus l'empire des Abbacides; les émirs Aghlobidci' ; Le royaume des Kelbides ou Béni Abi 'l-ilacen en Sicile; Lllf d« Gvtoe, la conquête par lai muanlmans; Le Yteen et lea dynaidea muaulinanes fondées dans ee pays par les Obéidides, les Abbacides et aatrei priooes arabes; Les Beni Ztad du Yémen; . Les Solaïhides du Yémen; Les Ocailides de Mosul; Les liiidacides d'Alep; Les Beni Mesyed. princes d'EUHOIa; Les Toulounides dl^gypte; Les Merouanides, rois de Diar-Belcr; Les SalTarides, rois dr> Sidiislan; Les Samanides, rois de la Transoxiane; Les Beni Sobokteguin, rois de Ghaxna (les Gbasnevides); L'empire fondé par les Turcs A Kacbgar et dans les provinces de Tarkestan; Les Gbourides de Gbama , leur empire dans le Khorāṣān et dans l'Inde; LVmpire fondé par les Beni Yc^id, branche de la famille deïlemite qui enleva l'autorité temporelle aux khaliies abbacides de Baghdad; Les Bouïdes; L'empire possédé par Vndien^îr et par ses fils en Khorāṣān et dans le Taberisian; Li\ dynastie deïlemite des Beni Moçafer dans l'Adherbeldjan; Les Beni Cbahîm, rois d'EI-Bal'ha; Les Beni Hacenouaïb , famille kurde qui régna è Deïaaouer et à Samagban. Le tome V reoUBmie des notices sur : LesSeMjoalddes; I^s Beni Anoucb-Tekln , rois du Kharism ; Les Beni Totoch Ibn Alb-Ardan. souverains de Damas et d'Alep; ' Ce àufitn «t le loivaQt ont été pUiés. teile «t tradmtiiM. pw H. Noël des Vergers; Paris, i&li.

The text on this page is estimated to be only 22.28% accurate

cir PKOLÉGO.MRNES Les Beui Cotoimich, rois de l'Asie Mineure; de Conia (l'Asie Mineure); de Belad erRoum (l'Asie Mineure); de Soeman. dienti dei SeldjonUdei. etraide Khalat et del'ArConquête du littoral et des forteresses de la Syrie par les Francs; Les Ortokides, souverains de Maredîn, de Diar-Bakr et de Hisn-Kaifa; Les Beui Zengui Ibn Ac-Sonkor, clients des Seldjoukides, et souverains de la Mésopotamie et de la Syrie; Les Aiyoubides, souverains d'Égypte, de la Syrie, du Ydoun et du Maghreb; La dynastie des Turcs (Mamlouks) en Égypte et en Syrie; Les Beni Rasoul, clients des Aïyoubides et souverains du Yémen; L'empire des Tartars, peuple de race turque; Ojanguis-Khan; Les Beni Houlâ. descendants de Ifingiii-Kiao; Timour (Tamerlan), descendant de Kaitai; ses conquêtes; il a eue la ville de Damas ; Les Beni Douchi-Khan ; L'empire des Houiagou ; Les Beni Artana, rois moghob de l'Asie Mineure. Les BeniOlfaman (les OuouianB), peuplèrent qui possède la partie orientale de l'Asie Mineure, jusqu'au canal de Constantinople. Le tome VI renferme des notices sur : Les tribus arabes habitant dans le Maghreb ; Les diverses tribus berbères ; Les Beni Ouaroul de Sidjilmassa; Les Beni Ahi i-Afia de Tèçoul; Les Saubadja ; Les Zirides; Les Haniinadides; Les Almoravides; Les Beni Eli iirn de Cetita; Les Beni Saleh de Nokour; Les Masmouda; Digitized by Google.)

The text on this page is estimated to be only 21.32% accurate

D'IBM KUALOOUN. ctll Les Almohades; Les Hafsides; Les Beni Mozni de Biskera; Les Beni Yenlonl (ou Imlonl) de Tomer; Les Beni llekki de Cebes; Lee Beni Tliabet de TVipoli, etc. Le tome VII se compose des ootices sur : LetZenete; La Kahena; Les Beni Ifren; Aboli Corra, souverain de Tiemceo; Abou Yezid, l'Iiomme à iâae; Aliow 'ttHknritoainÊtm de Ronde, em Espagne; Leslb^raoïia; Les Bcui Zîri Ibn Atia; Les Beni Kliazroun de SidjilmesBa ; Les Beni F'elfoul de Tripoli; Les Beoi Yala de Tlemcea ; Les Beni Benal, et leur royaume en Espagne; Les Beni Abd-el-Oaad« souverains de Tlemeen; Les Beni Gommt; Les Beni Baclied; Les Boni Tondjîn; Les Beni Selama ; Les Beni Merin, souverains du M^fl^ireb d-Aese (le Iftroe actuel); Les voiofitaires de le fiti BUMulmane en Andsioosie, et notioes des «heft mérinides qui les oonunandaient La Bibliothèque impériale possède trois exemplaires de cette histoire universelle, ils offrent tous des lacunes considérables; mais ils peuvent se comj^éter les uns par les antres. Voici l'indication sommaire du contenu de chacun de ces exemplaires :

r.iv PHOLI^GOMÈNES Supplément nrabe, u" 'lki,. —

Exemplaire composé de huit volumes petit io-folio; écriture orientale; copié en 1836. Le manuscrit original doit se trouver dans la medreca ou collège d'Ibrahim-Paclia, à Constantinople. Bien que l'écriture de cet exemplaire témoigne de la grande précipitation que le copiste avait mise dans l'exécution de sa tâche, elle est très lisible et reproduit assez exactement le texte d'un bon manuscrit. Le tome I renferme les *Poljimiènes*; Le tome II, une histoire anté-islamite qui n'est pas d'Ibn Khaldoun. Le tome III commence par le *kfaalifiit* de Moaouïa et finit par celui des *Abbacides*. Le tome IV renferme les petites dynasties. Le tome V commence par une histoire des *Fatemides*, qui n'appartient pas à l'ouvrage d'Ibn Khaldoun et qui remplit quarante-neuf feuillets. Le reste du volume se compose de chapitres et de fragments de chapitre appartenant à l'histoire des *Berbers*. Le tome VI renferme l'histoire des *Berbers*; Le tome VII, l'histoire des *Zenala*; Le tome VIII, l'histoire des *beldjouïdes* et des *Tartars*. *Siipplcmeni arabe*, n° 7424. — Exemplaire qu'on a essayé de composer par des volumes dépareillés; écriture maghrébine du dernier siècle et de ravail-dernier; l'ouvrage in-folio. Le tome I renferme l'histoire anté-islamite jusqu'à la fin de la notice sur les *Kcfalanides*; Le tome II, toute l'histoire anté-islamite, la Vie de Mohammed et l'histoire des quatre premiers khifijis; Digitized by Gt).

D'IBN KHALOOUN. cv Le tome III, fHistoire des Berbers ; Le tome IV, les petites dynasties. Le tome V, qui a disparu, devait contenir l'Histoire des Seldjoukides et dw Tartars. Le tome VI est on antre eiemplaire de l'Histoire des Berbers. Le tome VU renferme fHistoire des Zenata. Stii^l>UmaU onAê, n° 743.. — Cinq volumes appartenant à nn même exemplaire; format in-folio, écriture maghrébine. Le tome I renferme les Prolégomènes ; Le tome II, l'Hisiniro anié-i.slamite, la Vie de Mohammed et l'Histoire des quatre premiers khalifes ; Le tome III, l'Autobiographie et l'Histoire du khaliat de l'Orient. Le tome IV, qui manque, devait contenir les petites dynasties ou bien THisloire des Zenata. Le tome V renferme l'Histoire des Berbers; Le tome VI, celle des Seldjoukides et des Tartars. Cet esemplaire fut transporté de la bibliothèque d'Alger à ceUe de Paris, en fan par fordre du ministre de la gaene. H avait appartenu an célèbre Salah Bey, ^U, qui le donna fan iao5 die l'hégire (1798 de J. G.) à la mosquée fmdée par lui à Gonstantine. Lors de la prise de cette- ville par les Français , tous les livres appartenant A la mosquée avaient été employés par les Turcs pour fiûre des barricades. H. Berbrugger, qui se trouvait éon avec fermée, put sauver environ un millier de volumes, qu'il fit transporter à la bibliothèque d'Alger. Le reste fut perdu, ayant été dispersé, ou brûlé à défont de bois de chauffage. La Bibliothèque impériale possède, de plus, un eieni|daire PnlécomtaM. ■

en PROLÉGOMÈNES des Prolégomènes, petit in-folio renfermant deux cent cinquante feuillets d'une ImHb écriture orientée. Ce manuscrit, écrit fan 1 1 46 de Thégire (i 733 de J. G.) , se trouve dans le Supplém m Ae, sous le n° 742. Il fut envoyé de Constantinople à la Bibliothèque impériale par le général Sébastiani, sur la demande de H. de Sacy, qui s'en est beaucoup servi et en a inséré plusieurs extraits dans son *Manuel* et dans plusieurs autres de ses ouvrages. M. Quatremère, dans ses notes, le désigne par la lettre A; il en a fait la base de son édition et l'a reproduit avec peu de changements. Quelquefois il a adopté des variantes offertes par trois autres manuscrits, qu'il désigne par les lettres B, G et D. Le manuscrit B lui appartenait. M. Los Anmer, savant orientaliste attaché à la Bibliothèque royale de Munich , m'a fait savoir que ce volume se trouvait maintenant dans cet établissement. Ayant eu la bonté de l'examiner sur place, il m'a écrit qu'il renferme les Prolégomènes seulement, qu'il est du format petit in-folio, d'une écriture menue et très-régulière, et qu'il porte la date de l'an 1101 de l'hégire (1718-1719 de J. C.). Le dernier chapitre des Prolégomènes y manque. En examinant les variantes que M. Qualixônière signale comme étant fournies par le manuscrit C, j'ai reconnu qu'il a voulu désigner par cette lettre le tome I de l'exemplaire de l'Histoire universelle qui appartient à la Bibliothèque impériale et qui porte le numéro 742. Bien que ce manuscrit soit écrit avec assez peu de soin, il offre d'excellentes leçons et mérite plus de confiance que M. Quatremère ne semble lui en avoir accordé. S'il l'avait collationné en entier, il y aurait trouvé des variantes bien autrement importantes que celles dont il nous a fait part. Ce manuscrit offre une particularité qui mérite d'être signalée. Digitized by Google

D'IBN KHALOOL N. cvti A la suite de la pré&ce, on trouve un chapitre inédit qui remplit deux pages et demie et qui renBurme un âoge pompeux du sultan Barcouc, souverain d*Égypte. L*auteur désigne ce prince par le titre de notre seigneur, le roi victonnx, Moulana tlrMelêk ed-Dhaheer Abou Sdd, et il lui dédia cet exemplaire de son ouvrage, quil intitula, à cette occasion, «L0 Dhaherien, ■ traitant des exemples instructifs oiTerts par rhistnire des c Arabes, des peuples étrangers et des Berbecs.» 11 présenta cet exemplaire à la bibliothèque du prince, ce qui dut avoir lieu entr les années 784 (iSSa de J. C.) et 801 (iSgg); la première date étant celle de i'avéoement de BarcottC, et la seconde, celle do sa mort. Les variantes marquées D ont été pi ises dans le tome I du manuscrit de la Bibliothèque impériale n" 7/125, ainsi que je m'en suis assuré par un examen attentif. Le texte de ce manuscrit oflre beaucoup de fautes, mais il lournit assez souvent de bonnes leçons. M. Quatremère a évidemment négligé de le colla tionner en entier; il s'est contente do le consulter de temps en temps. Le copiste de ce manuscrit termina son iravad 1 an 1067 de rhégire (i656 de J. C); il n'indique pas le lieu où il écrivait. Des quatre manuscrits dont M. Quatremère s'est servi, j ai entre les manis ceux qn*fl a désignés par les lettres A» G et D. J'ai coOationné le texte de f édition de Paris sur les deux derniers et sur un aDem {daire de f édition imprimée à Boukc «1 1857, sous la direction d*un savant musulman nommé >>Ai ^«)9«n, Ifggr s^Jfonfiiii. Cette édition forme un volume grand in-lidio et renferme trois cent seiie pages; elle pwte un petit nombre dénotes mai^nales rédigées pari* éditeur, et dont quelqoes-nnes ont une* certaine importance. A la suite de la pr4face d*Ilm-Khaldottn se trouve un cheintre dédicatoira qui rap

cvin PROLÉGOMÈNES pelle celui qu'on remarque dans le
 manuscrit G. Noos y haoos que fauteur présenta cet exemplaire de son
 ouvrage à la bibliodière de t Témir des croyants, Abou Parès Abd
 flf>Azts, fils de notre seigneur* le grand sultan, champion de la foi, mort
 en odeur de sainteté, l'émir des croyants, Âbou 'l-Hacen, « sultan mérinide.
 Ensuite il ajoute : « Puisse Tombre tutdaire de ce prince s'étendre sur tout le
 peuple; puissent les souhaits qu'il a formés pour le triomphe de l'islamisme
 recevoir leur accomplissement ! » Cela indique qu'Abou Farès régnait
 encore. Plus loin il dit qu'il envoya cet exemplaire à la bibliothèque royale
 mérinide (l'«AïV>À.), donnée par cette famille à la grande mosquée du
 quartier des Cairouanides ((j«jLr*J' à Fez, afin qu'elle (fut mise à l'usage
 des étudiants. Ici se présente une difficulté chronologique : l'émir des
 croyants (liste officielle des souverains mérinides) Abd el-Azîz, fils du sultan
 Abou l-Hacen, mourut l'an 777 de l'hégire (1375 de .1. C). Or, à cette
 époque, Ibn Klaldoun n'avait pas encore composé son ouvrage. Il le
 rédigea à Casr Ibn Solania, entre les années 776 et 779, ainsi qu'il nous
 l'apprend dans son autobiographie et dans une note ajoutée à la fin de ses
 Prolégomènes. Il est donc certain que le prince à qui il présenta cet
 exemplaire ne pouvait pas être Abou Farès Abd d-Aïla, premier sultan
 mérinide de ce nom, et Ton doit supposer que le copiste du manuscrit dont
 Nasr d-Houifni s'était servi a introduit une confusion en abrégant la
 généalogie du prince, laquelle était sans doute écrite de cette manière
 : u.V4«Ji ^IUUi ^1 ^ 4* tf*^ jit^ u»^t« c'est-à-dire, • l'émir des croyants,
 Abou Farès Abd d-Ask, fils de notre seigneur le sultan Abou *1 Abbas
 Ahmed, fils de notre seigneur le sultan Abou Salem Digitized by Google

D'IBN KUALDOUN. eu Ibrahîm, fils de notre seigneur le grand sultan, champion de la foi, mort en odeur de sainteté, Abou *1-Hacen, émir des croyants, etc. » Abon F«tfès Abd el-Aziz, le second souverain qui porta ces noms, monta sur le trône l'an 796 de l'hégire [iSgS de J. C). Ibn Khaldoun avait terminé son ouvrage plusieurs années auparavant, et se trouvait alors en Égypte. On comprend alors pourquoi il envoya un exemplaire de son Histoire universdle au sultan mérinide, au Heu de le lui oITrir en personne. En marge de ce chapitre, dans l'édition de Boulac, il y a une, note par laquelle l'éditeur nous apprend que, clans un autre manuscrit, écrit en caractères maghrébins, le même chapitre dédicaloirese présente avec quehjues modifications. L'auteur y fait 1 éloge du sultan hafside Abou T-Abbas Ahmed, fils d'Abou Abd-Allah Mohammed, hls du khalife et émir des croyants, Abou Yahya Abou Bckr, et nous apprend qi'il présenta cet exemplaire de son ouvraj^^e à la bibliothèque de ce souverain. Nous savons, par l'autobiographie, que cela eut lieu entre les années 780 (1378 de J. C.) et 783. L'éditeur de f édition de Boolac fait observer que ce manuscrit est moins détaillé que oAtâ de Fez, ce qui ne doit pas nous surprendre, l auteur lui-même ayant déclaré qu'il avait bit des additions à son grand ouvrage après son arrivée en Égypte. La présence de ces deux dédicaces dans l'édition de Boulac nous donne k supposer qu'elle représente le texte du manuscrit offert par Ibn Khaldoun k la bibliothèque des Mérinides, et que Téditeur aura conlronté ce teste avec le manuscrit pré> senté par lanteur au sultan de Tunis. Je ne pense pas cependant que Nasr el-Hourini les ait suivis bien exactement; on peut remarquer dans son édition des leçons évidemment inexactes et d'autres qu'aucun des manuscrits de Paris ne jus

ex PROLÉGOMÈNES Ufie. On y voit aussi plusieurs passages
 qui, ayant été com> posés par l'auteur d'une manière incorrecte ou obscure,
 ont été redressés ou modifiés, afin d'être rendus plus intellig^les. Ces
 diangenients, à mon avis, ne sont pas toujours heureux; quelquefois même
 ils altèrent la pensée d'Ibn Khaldoun. Je dois ajouter que le compositeur
 égyptien n'a pas suivi exactement sa copie : quand deux plirases voisines se
 terminent par le même mot, il lui arrive tn-s-souvcl de sauter la seconde. l/
 é(II tion fie Paris reproduit une particularité olTerte par les manuscrits A et li
 et assez importante pour être signalée ici. On V trouve, dans certains
 chapitres, de longs paragraphes qui sont évidemment des additions
 marginales, et l'on y remarque de plus, au commencement de la sixième
 section, six chapitres entiers qni manquent dans les manuscrits C et D et
 dans rëditioQ de Bonlac. L^autheatidté de ees additioiis me paraît hors de
 doute : on y reoonnait le style d*Ibn Khaldoun, ses tournures peu oorreeies
 et même des renvois à d'autres chapitres des Prolégomènes, hauteur les
 inséra trée-probahlement dans son ouvrage postérieurement à Tan 796 de
 Th^re; car le manuscrit qu'il offrit au sultan Abou Farès ne tes roiferme
 pas. Le traducteur turc de la nxième et dernière section des Prolégomènes
 les a acceptées sans observation. Les Prolégomènes se partaj^ent en six
 sections. Dans la première, l'auteur traite de la science historique, de la
 société en général, des variétés de l'espèce humaine et des pays qu'elle
 occupe. Dans la seconde, il signale les caractères particuliers de la
 civilisation qui existe chez les nomades et les peuples à demi sauvages.
 Dans la troisième, il indique en quoi consiste le klialifat ou gouvernement
 spirituel et temporel, et la royauté, c'est-à-dire, le gouvernement
 uniquement temporel. Il fait aussi connaître les dignités qui existent
 nécessairement dans le khaDigitized by Google

D'IBM KHALDOUN. ai îfîlt et qui lui sont spéciales, ainsi que celles dont Finstitution n*a lien que sons le gouvemement temporel. Dans la quatrième, il trace le caractère de la civilisation qui résulte de la vie à demeure fixe, et il expose les causes de la prospérité et de la décadence des villes et des provinces, considérées comme centres de population. Dans la cinquième, il traite des arts, des métiers el de tous les autres moyens de se procurer la subsistance, et, dans la sixième, il s'occupe des sciences, de l'enseignement et de la langue arabe. En composant les Prolégomènes, l'auteur avait pour fajit principal de tracer le progrès de la civTTi^i''''^^ '^^ dpYPloppemonts quelle avait pris jusqu'à .son époque, et de iournir à ses ITcteurs toutes les connaissances préliminaires que l'on doit posséder afin d'aborder avec fruit l'étude de i'hisloire,. générale. Son esquisse géograpbique des sept climats n'est donc pas un hors-d'œuvre; ses artides sur le prophétisme, la drviiiatioB et Tapparilion du Mehdi, personnage mystérieux qui doit parattre avant la consommation des siècles, afin d'établir dans le Inonde le règne du bonheur nniverael, peuvent^ être justifiés par la grande importance que les musulmans attadientà ces sujets et le fîdt que plusieurs réyiaatiçn» polîti- . [ur^it eu pour auteurs des individus qui se donnaient pour le Mehdi, le descendant «V* ^ M

cm PROLEGOMENES Pour donner une idée plus satisfaisante du contenu des Prolégomènes, j'ai pu reproduire ici l'analyse que H. Silvestre de Sacy en a publiée dans son *Biographie universelle*, t. XXI, p. 154 et suiv. mais je puis m'en dispenser, parce que j'ajoute à la fin de chaque partie de cette traduction une liste de chapitres avec l'indication des matières dont les chapitres les plus longs se composent. Le style d'Ibn Khaldoun, dans les Prolégomènes et dans plusieurs chapitres de l'Histoire universelle est très-irrégulier, et n'est pas toujours facile à entendre. Pour dire les choses les plus simples, l'auteur emploie volontiers des phrases surchargées de termes abstraits, entrecoupées de parenthèses et de répétitions, et rendues encore plus obscures par la difficulté d'exprimer nettement ses idées, et par l'emploi de pronoms relatifs dont on ne distingue pas toujours les antécédents, à moins de connaître les détails du sujet dont il s'occupe ou de l'événement dont il fait le récit. Le chapitre sur les rois chrétiens de l'Espagne, si habilement débrouillé et traduit par M. Dozy offre un exemple frappant de cette incorrection de style. Ajoutons à cela que, dans les phrases, d'Ibn Khaldoun, les règles de la construction grammaticale ne sont pas toujours observées. Ces derniers défauts paraissent former le caractère distinctif de tous les ouvrages historiques et scientifiques composés par des natifs de l'Orient ni chez les auteurs espagnols : les phrases d'Ibn Haiyan, de Tortondii et d'Averroès sont toujours claires et correctes. En dernier lieu j'indiquerai la tournure, souvent peu logique, des raisonnements employés par notre auteur. Ses arguments sont diffus et embrouillés; je n'entrerai pas directement au but ils voyez d'un coup d'oeil, n'est-ce pas, n'est-ce pas. Digitized by Google

D*IBN KHALDODN. cuti n'y arment qne yr de lonyg détonra. et alor» même ilfl^foaient qudqaefoM à famuCela, dn reste, est aises conimim aux musulmans : tout Européen qui a eu des rapports avec eux sait combien ils ont de la peine à formuler leurs pensées d'une manière précise et à les coordonner. Dans cette traduction, je crois avdr surmonté la plupart des difficultés que je viens de signaler, et, si je n ai pas toujours réussi à suivre exactement les tournures de la phrase arabe, je suis parvenu, il me semble, à rendre presque toujours d'une manière exacte la pensée de l'auteur. Je dois faire observer que les chapitres sur les sciences sont rédigés avec netteté et précision; aussi le savant HaddjiKhalifa en a inséré plusieurs dans son grand et bel ouvrage, le Dictionnaire bibliographique des littératures arabe, persane et turque. Les cinq premières sections des Prolégomènes lurent traduites en langue turque par Moula Mohammed Sahib, généraient connu soiu le nom de Péi'Zadi Efm£. H présenta son travail an sultan Mahmoud I", Tan 1 1 43 de iltégire (1 7 3o1731 de J. C). Ce savant docteur, qui remplissait les fonctions de cftràUk B/-ts2aiR , première (1 7^9 de J. G.) sans avoir pu achever son entreprise. Jai sous les yeux l'exemplaire de cette traduction qui avait appartenu à M. Qnatremère et qui , après sa mort, est passé dans la bibliothèque royale de Munich. MM. les directmrs de cet établissement ont bien voulu mettre ce manuscrit à ma disposition, sur la demande de l'Académie des inscriptions el belles-lettres. Cet exemplaire, de format grand in-folio, renferme deux cent quarante-deux feuillets, et porte la date de PraJégannène*. «

CXIV PROLÉGOMÈNES Fan 1 a48 (1 833 de J. G.). H est d une beUe écriture tnrque courante; mailieureaseinent fl ne contient pas tout le travafl de Péri-Zadé, le copiste s*étant anété au piemier quart du dernier chapitre de la troisième section. La traduction de PériZadé ressemble à tontes les traductions turques fiâtes sur l'arabe. Dans ces ouvrages, on oonsenT presque toujours les termes du texte original sans essayer de les rendre par des éqoivdents. Le traducteur se borne à les ranger dans Tordre exig^ par le génie de la langue turque, en leur appliquant les infleoLions grammaticales de cette langue et en liant les phrases au moyen de conjonctions, de gérondifs et de verhos atixiliaires turcs. On pourrait croire qu'une traduction faite de cette manière no (leviail pas èlre d'un grand secours pour rinteliigence du loxlp arabe; mais il n'en est pas ainsi : la phrase turque est toujours construite d'une manière invariable et parfaitement logique; cha(jue partie du discours y a sa place marquée et ne saurait sen écarter; aussi reconnaît-on sans dinicullè la valeur grammaticale de cliaque ternie de la phrase, et, quand on part de là, on saisit très-facilement la construction de la phrase arabe qui correspond. Aussi, quand un traducteur turc a bien compris son auteur, le travail auquel il s'est livré est d'une utilité incontestable. Je m'empresse de reeonnatre ce mérite à Péri-Zadé, dont la traductioai est très-exacte et oSËee an lecteur Texplication de plusieurs termes et allusions qui pourraient embarrasser. Cet ouvrage m'aurait épargné beaucoup de travail, si j'avais pensé à le faire demander plus tôt ; ma», avan t que j e l'eusse entre les mains, j'avais déjà terminé la traduction des trois premières sections. Je n ai pas, toutefois, négligé de confronter avec la traduction de P^-Zadé idusieurs passages de la mienne sur l'exactitude desquds il me restait enooro quelques doutes, et

Digitized by Google

D'IBN ILHALDOUN. cxv j'ai vu avec plaisir que, dans tous les cas, je les avais compris de la même manière que lui. Cela me fait regretter vivement le contre-temps qui aura interrompu le copiste de l'exemplaire de Munich dans l'exécution de son travail. Plus d'un siècle après Péri-Zadé, Djévdet Efendi, historiographe de l'empire ottoman, livra à l'impression sa traduction turque de la sixième et dernière section. Ce travail a paru à Constantinople l'an 1377 de l'hégire (1860 de J. C). Le traducteur a rempli sa tâche d'une manière très-satisfaisante; il interprète le texte d'Ibn Khaldoun avec une grande exactitude et en éclaircit les difficultés dans des notes très-nomineuses et souvent très-étendues. Il ne me reste qu'à indiquer les extraits des Prolégomènes qui ont déjà paru en Europe. En 1806, M. de Sacy a publié dans la première édition de son *Chrestomathie arabe* le chapitre sur le serment de foi et l'hommage, celui qui traite des insignes de la souveraineté et le dernier paragraphe de l'Introduction. En 1813, il fit paraître, dans son édition de la *Relation de l'Égypte* par Abd-Allatif, un chapitre qui traite de la recherche des trésors cachés, un autre servant à démontrer que les grandes villes et de vastes édifices ne peuvent être bâtis que par un souverain très-puissant, et un extrait d'un chapitre qui traite des sciences intellectuelles. Il avait alors à sa disposition un nouveau manuscrit, celui de la Bibliothèque impériale, Supplément n° 743. En 1818, M. de Hammer inséra dans le tome VI des *Mémoires de l'Académie des sciences* le chapitre qui traite de la monnaie, et la liste des impôts fournis par les provinces de l'empire musulman. En 1830, H. Tabbé Lanci publia, à Rome, le texte du chapitre qui traite de l'écriture. En 1833, M. de Hammer donna, dans le *Journal asiatique*, la liste des chapitres contenus dans les cinq premières sections des Prolégomènes. En 1833, M. Gar

The text on this page is estimated to be only 28.61% accurate

rxTi PROLÉGOMÈNES D'IBN KHALOOLiN. cin de Tassy y
publia la liste des chapitres renfennés dans la sixième et dernière section.
En iSi^M. Coquebert de Monlbret y a inséré les cliapitres intitulés :
«Pourquoi les villes de rifrkiya et du Maghreb sont en petit nombre. —
Pourquoi le» g^rands édifices construits par les peuples musulmans sont
peu nombreux. » Le même journal (année 183 5) renferme le texte et la
traduction, par M. Scliulz, de plusieurs passages de Tlnroduction. En 1827,
M. Coquebert de Montbret y publia le tcvte ol la traduction du chapitre qui
concerne i art de l architecture. En l 836, M. de Sacy inséra dans la seconde
édition de sa (Jhre\$tomuthie arabe les chapitres qui traitent de l'excellenc»'
de la srionce historique, de l'ollicc do liadjeb, de l'office d'adel, de l édilité
et de la monnaie, du tiraz, du djefr et des prédictions, et de l'écriture. En
1829, il publia, dans son Anthologie grammaticale arabe, plusieurs
chapitres des Prolégomènes traitant du langage en général et de k langue
arabe. Eu i834, M. Freytag inséra dans sa Omgtemaûua araUca le texte des
chapitres qui ont pour sujet Foffice de khalife et d'imam, les c^înions des
Chutes au sujet de rimamat, le serment de foi et hommage, le surnom
âtEmir d-aMuaunâi et les offices qui sont par* ticidiers à un gouTemement
tempord. M. G. M Slarb. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.65% accurate

PBÉI ACK \n: L'ALTELH. Au nom du Dieu miséricordieux cl
olémon! Tsith «buf.. Que Dieu répande ses bénédictions sur noire seigneur
Mohammed, '• sur sa famille et sur ses Compagnons ' ! Vniri ce que dit Abd
cr-Rabman Ibn Mol)ammcd Ibn Kbaldoun el-IIadrauii -, le pauvre serviteur
(jui sollicite la miséricorde du Seigneur, dont les bontés l'ont déjà comblé.
Puisse Dieu le très-haut le soutenir par sa grdcc I Louanges à Dieu, qui
possède la gloire et la puissance, qui tient en sa main l'empire du ciel et de
la terre, qui porte les noms et les allributs les plus beaux ! (Louanges) à
l'Ktre qui sait tout, auquel rien n'échappe de ce que manifeste la parole et de
ce que cache le silence! (Louanges) à l'Etre tout-puissant auquel rien ne
résiste, rien ne se dérobe ni dans les cicux, ni sur la terre 1 De cette terre il
nous a formes individuellement, et il nous Ta fait habiter en corps de
peuples et de nations; de celte terre il nous a permis de lirer faciicmeni
notre subsistance et nos portions de cha(|ue jour. Renfermés d'abord ' Les
docteur» de la loi musuliiiAne ili • monlrer une profonde vénération pour
les lini»sen(ain.ti lun)ul5aAe6 (Compagnon): CointptgHons. Lors de la
morlde Moliam• Le lilri- d(i Sulicb «e donne tous ccui uii'it. leur nombre
di-passail cent •juntorze 3i . renferme une liste alphahéliepie I as exclure de
lo calégoric des Compa- des principaux Comp.igiions. gnons quelques
aveugles, tels que Abnu ' L'adjectif ethnique /iJ-Wt/rfrawi sijjnilloreîra. Ibn
Uuiiii Mektount el .intri'.s. lie tuciubre de la tribu de Hadraninoul Tout
ntiisulmsn orthodoxe e^t ti nii

The text on this page is estimated to be only 17.73% accurate

2 PROLEGOMENES flans le sein de nos mères, puis dans des maisons, nous devons à sa bonté la nourritne et rentrecticn. Dr jour en jour le temps vise p j. noti(! vie; puis .survient à i'improvislc le terme de noire existence, tel (|u'i i a été inscrit dans le Kvre du destin. La durie et la «tabilité n'appartiennent qu'à rÉternel. Salut et bénédiction rar notre seigneur Mohammed, le prophète arabe, dont le nom est écrit dans le Pentateuque et indiqué BiMc \>nr lesquel», .-flon iva musulman», e»t prédite la venn« «k Mohaouned ; « El ail (Mojae») : • Dominii'î de Sinai venil , et de Seir ortus • ett aobis : apparaît de monte Pbariiti. • (Owir. u»ii« 3.) Seir, la chaîne de i t8gncsc|uî s'étend >ii In mer Morte à lai Rouge, est. diseiU-iU, la moiila('nc oti Jésus» reçut tlu ciel le Mini Évangile; Pharan , c'ett la àiccque avec les montapiw des alci»l prophète;» i ^ J) ' • * première chose qne Dion créa, ne fol ma lumière.» ' (!'fi>Hin moiotrueux qui porte sur son do> le^ ^^ -yi !■ rre». D.ins la cosmographie musulmane, li) a sept cieux, piicé» l'oa Mi>dMraa da rautra (*oyr> C'omn, sour. lxx , vers. et -cpt terres. dont six)>oni placées successivcuieni audessous de la nôtre. Dieu diaifea un ange de supporter le poids de rea Icrre» : Tange Dlgtized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.33% accurate

3 et la colombe ' ! Salut à sa famille et a s v lisHi sa loile. A cette
viii», les gens envoyé» â Ir^r poursuite retournèient snr lenn lias, cloiit
iiersueditipie' personne n'éiail entré dans la caverne. Dlgitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 24.72% accurate

h PROLÉGOMÈNES lîgurées; cesl elle qui fait le cliarme des
assemblées liuéraires, où les amateurs se pressent en foule; c'est elle qui
nous apprend à con> •Jfiynsitre ks lAvidtttkns subies par tous les êtres
créés. Elle offre nn ^vasle clianq> où fou voit les empires fonrntr Inir
ctnière; elle nous j|l^||i^montre comment tous les divers peiqdes ont remj^i
la terre jusqu^i ce que rbeurc du départ leur fût annoncée, et que le temps de
quitter Texistence fût arrivé poiir eux. ^ Regardons ensuite les caractircs
intLiieurs de la science historique : sont^ l'examen et la vérifiiaition des
faits, rinvesti^atio;! attentive «les causes cjjii les ont produits, la
connaissance profojidu-dc fa manifrr l i t les ',;Y

The text on this page is estimated to be only 21.59% accurate

D'IBN KHALDOUN. 5 qui recule foxidroya par l'cclat de la raison. Au simple narrateur appartient de rapporter et de dicter les faits; mais c'est à la critique d'y lixer ses regards et de reconnaître ce qu'il peut y avoir d'authentique : c'est au savoir de nettoyer et de polir pour la critique les tablettes de la vérité. Fbneun écrivâiw ont rédigé des chroniques très-détaiUées, ayant compilé et mis par écrit Thistoiro générale des peuples et des dynasties; mais, parmi eux, il y en a peu qui jouissent d'une grande renommée, d'une haute autorité» et qui, dans leurs ouvrages, aient reproduit en entier les renseignements fournis par leurs devanciers. Le nombre de ces bons auteurs dépasse à peine celui des doigts de la main, ou des (trois) voyelles linales qui indiquent l'influence des régissants grammaticaux. Tels sont Ibn Isbac', Taberi^ El-Kelbi Mohammed Ibn Omar el-Ouakedi *, Scîf Ibn Omar el-Acedi \ Masedi *, et d'autres hommes célèbres qui se sont élevés au-dessus de ' Mohammed Ibn l»kac, auteur d'un recueil d« tnditioiu roladvw à Holummad et n ses expéditions mililaires [Kitab elMtgkoiil, mourut à Biif:;hdad vers l'aa iSode rbégire (767 de J. C.). Ce fat d'après CCS documenU qu'Iba IBdiam rédigea son Sirel er-l'asoul, ouvragfi Irc^-im|)ortan(, dont M. Wûstenfeid a publié danuèNoimt le imM «oti«r. ' Mohammed Ibn Dicrir el-T:ilK'ri, oommeotaïaur du Coran el auteur d'une Utloira trè*'«éMbre, naqoU i Amol du» le Taberislan et mourut à Ba^bdad, od Tan 3 10 (gaS de J. C). ' Abou 'l-Monder Uicham Ibn Mohamnwd «I-Kelbi, généaloigûte el bîalorien des anciens Arabes du désert, étnil natif s3 de J. C). ' Scîf Ibn Onnr el-Acedi el-Toniimi composa uu grand ouvrage sur les conqaél«s dea premiers mnsnbnans, une histoire des révochas et apostasies (lci< tribus erabes, et une histoire de la bataille du Cbameau. Taberi re)roduit très-souvent les rédls de cet Matorien dent sa grande chronique. * Abou 'l-Hacou Ali cl-Maiiuudi , auteur én Pnmêt d'or (JtfenMu^* MM), du Ti-itbih cl de plu'ieiin» autres ouvrages, mourut en l'an '6^b (g&6 de J. C). Les tnmnx de H. de Sm^ de II. Qoalre

The text on this page is estimated to be only 27.68% accurate

« PROLOGOMKNES la foule des auteurs ordinaires. Il est vrai que dans les écrits de Masoudi et de Ouakedi on trouve beaucoup à reprendre et à blâmer : chose facile à vérifier et généralement admise par les « scribes versés dans l'étude des traditions historiques et dont l'opinion fait autorité. Cela n'a pas empêché un grand nombre des historiens de donner la préférence aux récits de ces deux auteurs, de suivre leur méthode de composition et de marcher sur leurs traces. Déterminer la fausseté ou l'exactitude des renseignements est l'œuvre du critique intelligent qui s'en rapporte toujours à la balance de son propre jugement. Les événements qui ont lieu dans la société humaine ont des caractères d'une nature particulière, caractères auxquels on doit avoir égard lorsqu'on entreprend de raconter les faits ou de reproduire les récits et les documents qui concernent les temps passés. La plupart des chroniques laissées par ces auteurs sont rédigées sur un même plan et ont pour sujet l'histoire générale des peuples, circonstance qu'il faut attribuer à l'occupation de tant de pays et de royaumes par les deux grandes dynasties musulmanes qui florissaient dans les premiers siècles de l'islamisme, dynasties qui avaient poussé jusqu'aux dernières limites la faculté de faire des romans ou de s'en abstenir. Quelques-uns de ces écrivains ont inclus dans leurs récits tous les peuples et tous les empires qui existèrent avant rétablissement de la vraie foi, et ont composé des traités d'histoire universelle. Tels furent Masoudi et ses imitateurs. Parmi leurs successeurs, un certain nombre abandonna cette universalité pour se renfermer dans un cercle plus étroit; se bornant à se porter jusqu'aux points les plus éloignés dans l'exploration d'un champ si vaste, ils se bornèrent à fixer par écrit les renseignements épars qui se rattachaient aux faits qui marquaient leur époque. Chacun d'eux, de M. Reimund, de H. Sprenger et d'autres orientalistes, ont lu les ouvrages de cet écrivain. M. Barth trahit de Heynard vient de publier, au profit de la Société asiatique, les quatre premiers volumes de la traduction, de la partie d'or. Le mot que nous écrivons ici doit se prononcer JUmaouifi. ' La dynastie des Omeyyades et celle de» Abbadide. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.16% accurate

n IBN KHALDOUN. 7 traita à fond l'histoire de son pays ou du lieu de sa naissance, et se contenta de raconter les événements qui concernaient sa ville et la dynastie sous laquelle il vivait. C'est ce que lit Ibn al-Hayati, l'historiographe de l'Espagne et de la dynastie omeyyade établie dans ce pays, ainsi qu'Ibn al-Rakik, l'isnrien de l'Irak cf des souverains de l'airan. Ceux (qui ont vécu après eux ne lurent que de simples imitateurs, il leur est arrivé, à l'insouciance bornée, des gens sans jugement, qui se contentèrent de suivre en tout point le même plan et les précédents, de se régler sur le même modèle, sans améliorer les modifications que la marche du temps imprime aux événements, et les changements qu'elle opère dans les usages des peuples et des nations. Ces écrivains ont tiré de l'histoire des dynasties et des siècles passés une suite de récits que l'on peut regarder comme une Khatma, un livre (le Coran et le gérkanak'Oic'it qui sous le nom d'Ibn al-Hayati, coiffé de la manicheisme coiffure le M. l'islam. — Abou-l-hak Ibn al-tarik roumis au» une notice généalogique des iribus berbers. Il mourut postérieurement à l'an 370 (953 de J. C.). (Voyez le Journal asiatique de 1846.)

The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate

« PROLtnOMKNES ont prOcécIcs dans la même carrière; mais ils n'enlrennncnl pas d'indiquer les origines des nations, parce qu'ils n'ont personne capable de leur fournir ces renseignements; aussi les pages de leurs volumes P 3. restent muettes à ce sujet. S'ils entreprennent de retracer l'histoire d'une dynastie, ils racontent les faits dans une narration uniforme, conservant tous les réci(-S, vrais ou faux; mais ils ne s'occupent nullement d'examiner (jiiello était l'origine de celte famille. Ils n'indi {juent pas les motifs qui ont amené cette dynastie à déployer son drajicau et à manifester sa puissance, ni lvs causes qui l'ont forcée à s'arrêter dans sa carrière. I^e lecteur cherche donc en vain ii reconnaître l'origine des évencmenis, leur importance relative et les causes qui les ont produits, soit simultanément, soit successivement; il ne sait comment soulever le voile qui c^che les didercnces ou les analogies que ces événements peuvent présenter. C'est ce c|ui sera exposé couplélement dans les premiers chapitres de cet ouvrage. D'autres, qui vinrent après eux, aifectèrenl un excès de brièveté et se contentèrent de mentionner les noms des rois, sans rapporter les généalogies ni l'histoire de ces princes; ils y ajoutèrent seulement le nond>rc des années de leur règne, exprimé au moyen des chiffres appelés ykobar*. C'est ce qu'a fait Ibn Hochik ^ dans son Mi:nit elAmcP, ainsi (jiie plusieurs autres écrivains peu dignes d'attention. Dans quelque cas que ce soit*, aucun égard n'est dû aux paroles fl'une espèce d'auteurs qui , en supprimant tout ce qui pourrait être utile, ont manqué aux usages et aux règles dont l'observation est un devoir pour le véritable historien. .Après avoir lu les livres de nos écrivains et .sondé les profondeurs ' \oyct Grammain: arabe th SWv . de ouvrage, l'nuleur se borio à ituliquer .Sac\ . a'oilil. I. I. p. 91 cl planlie VIII. combien de joui-» clia!i pliilologiquc». |K>étiques et lii>lu- t|u'il!t restent tranquilles rxprcs^ion anariquir^. mourut h Mnucr.i. en Sicile, l'an logue n tellc-ti: J

The text on this page is estimated to be only 26.25% accurate

D IBN KHALDOUN. 9 du passé et du présent, je «mis parvenu à réveiller mon esprit, à l'arracher au sommeil de l'insouciance et de la paresse, et, bien que peu riche en savoir, j'ai fait avec moi-même un excellent maître en me décidant à composer un ouvrage. J'ai donc écrit un livre sur l'histoire, dans lequel j'ai levé le voile qui couvrait les origines des nations. Je l'ai divisé en dix chapitres, dont le premier traite des origines des peuples, et les autres des événements nationaux-généraux. J'ai d'abord les causes qui ont amené la naissance des nations et de la civilisation, en prenant pour sujet primitif de mon travail l'histoire des deux races qui, de nos temps, habitent le Maghreb et en ont rempli les provinces et les villes. J'y ai parlé des dynasties à longue durée et des empires éphémères que ces peuples ont fondés, et j'ai signalé les princes et les guerriers qu'ils ont produits dans les temps anciens. Ces deux races, ce sont les Arabes et les Berbères, les seules nations qui occupent le Maghreb, ainsi que chacun sait. Elles y ont demeuré pendant tant de siècles, que l'on peut à peine s'imaginer qu'à une certaine époque elles ne s'y trouvaient pas. Parmi ces deux peuples, on ne connaît «une nation antique» autre que les hommes qui habitent ce pays, et j'ai discuté avec grand soin les questions qui se rattachent au sujet de cet ouvrage; j'ai mis mon travail à la portée des érudits et des hommes du monde; pour son arrangement et sa distribution, j'ai suivi un plan original, ayant imaginé une méthode nouvelle d'écrire l'histoire, et choisi une voie qui surprendra le lecteur, une méthode et un système tout à fait à moi. J'ai traité de ce qui est relatif à la civilisation et à l'établissement des villes, j'ai développé tout ce qui offre la société en face de circonstances caractéristiques. De cette manière, je fais comprendre les causes des événements, et savoir par quelle voie les fondateurs des empires sont entrés dans la région. Induit «à l'histoire pour la première fois par le maître Sidi, «faon» le Journal de l'histoire, t. VII, p. 10 et 11. * Voy. sur ce point la Cirkomali de H. de Sacy, Unne II, page 390. * Pour les liiez uljji. Les corrections indiquées dans les SOBI sont indiquées par les manuscrits.

The text on this page is estimated to be only 25.85% accurate

10 PROLÉGOMÈNES 'carrière, l.e lecteur, ne se trouvant plus dans l'obligation de croire aveuglément aux récits qu'on lui a présentés, pourra maintenant bien ronailrc l'bistoire des siècles et des peuples qui l'ont précédé; il sera même capable de pévoir les événements qui peuvent surgir ■ dans favenir. Tai ^nièà mon onwage va trois livies, préoidés de plmieart chapitres prilîimnairret {MoeaddÊmat, c*ett4-dire PnUgamêim) renbnnaat des considérations sur rexcellenoe' de la science historique, Fétafalissement des principes qui doivent lai servir de règles, et un aperça des etreun dans lesquelles les historiens sont exposés à tomber. Le premier livre Irailc de la civilisation et de ses résultats caractéristiques, tels que l'empire, la souveraineté, les arts, les sciences, les moyens de s'enrichir et de gagner sa vie; il indique aussi les causes auxquelles ces institutions doivent leur origine ^ Le second livre -renfeime Fbistoire dee AndMe, de leurs divenec racée et de leore dynasties-^* dqpola créatioD- du monde jusqu'à nos jonn. On y trouve auasi rindicationii.-de qoeiqm» peuples célèbres qui ont été leurs contemporains et qui ont fondé des dynasties. Teb sont les Nabatéens, les Assyriens, les Perses, les Israëlitee, les Coptes, les Grecs, les Turcs et les Romains. Le troisième livre comprend l'histoire des Berbers et de leurs parents, les Zenata, avec l'indication de leur origine, de leurs diverses tribus, des empires qu'ils ont fondés, surtout' dans le Maghreb. Ayant ensuite &it le voyage de l'Orient afin d*y puiser dm lu> miérea, d*ace(mBplir- le devoir du pèlerinage' et de me eonferwer à rena^ du Flrophite m viritant la Mecque et cn^ftisant le tour de la Maiaon^Sainte, fena l'occasion d'eiaminer les momments, les archives et les livres de cette contrée^ J'acquis ûan ce qui m*avtit ' L* partie de l'ouTrage à laquelle on donne Ofdtnairameot le tUn dtPmUgmèMl M compote des prolégonèMi pn|H«* ment dits et du premier livre. ' Pour ^^Ij, liies ' Hon du Maghreb, lei Berbers avaient fondé en Égypte l'empire des Fatamidte. BnEtpegne, les Zirides de Grenade, lee Attnoravides ol lee Almohades étaient des BeriMfs. Digitized by G(

D'IBN KHALDOUN. 11 manqué auparavant, c'est-à-dire, la connaissance de l'histoire des souverains étrangers qui ont dominé sur cette région, ainsi que des dynasties turques et des pays qui leur ont été soumis. J'ajoutai ces faits à ceux que j'avais précédemment inscrits sur ces pages, les intercalant dans l'histoire des nations (musulmanes) qui étaient contemporaines de ces peuples, et dans mes notices des princes qui ont régné sur diverses parties du monde. Il était astreint à suivre toujours un même système, celui de condenser et d'abréger, j'ai pu entrer dans des détails et atteindre également le but que j'avais en vue. En introduisant, par la porte des causes générales, dans l'étude des faits particuliers, j'embrassai, dans un récit compréhensif, l'histoire du genre humain; aussi ce livre peut être regardé comme le véritable dominateur de tout ce qu'il y a de plus rebelle parmi les principes philosophiques qui se dérobent à l'intelligence; il assigne aux événements politiques leurs causes et leurs origines, et forme un recueil philosophique, un tableau historique; Non il venait à l'histoire des Arabes et des Berbères, pour les uns les maisons et les autres des tentes. Ici traite des grands empires contemporains de ces races; qu'il fournit des leçons et des exemples instructifs touchant les causes primaires des événements et les faits qui en sont résultés, je lui ai donné pour titre* : Kitab el-iber, oua diouan el-moubtada oual-kliaber; fi ayyam il-Arab oual-Adjem oual-Berber, oua men aasarahom min dhoai 's-sollan il-akber (le Livre des exemples instructifs et le Recueil du sujet et de l'attribut [ou bien : des Origines et de l'histoire des peuples], contenant l'histoire des Arabes, des peuples étrangers, des Berbères et des grandes dynasties qui leur ont été contemporaines). Pour ce qui concerne l'origine des peuples et des empires, les synchronismes des nations antiques, les causes qui ont entretenu l'activité ou amené des changements chez les générations passées et chez les diverses nations; pour tout ce qui tient à la civilisation, comme la souveraineté, la religion, la cité, le domicile, la puissance, ' Vojf. la Ckmtmatu* ar«A* d« M. d« S«cj, 1. 1, p. 390.

The text on this page is estimated to be only 25.27% accurate

12 PROLÉGOMÈNES l'abaissement, raccroissement de la population, sa diminution, les sciences, les arts, le gain', la perte, les événements amenés par des P. 8. révolutions et retentissant au loin, la vie nomade, celle des villes, , les faits accomplis el cetu auxquels on doit s'attendre, j'ai tout embrané Ot j'en ai exfoté dairemirt las pvaaves et les emes. De cette manière, Fonviage est devenu un recueil unique, attendu que j*y ai consigné une foule de notions importances et de doctrinas naguère cadiéea et maintenant faciles à entendre. J'avoue toutefiie que, pami les booaws des différente siècles, nul n'a été plus incapable que moi de parcourir tin champ si vaste*; aussi je prie les hommes babiles' et instruits d'examiner mon ouvrage avec attention, sinon avec bienveillance, et, lorsqu'ils rencontreront des fautes, de vouloir bien les corriger, en me traitant toutefois avec indulgence. La marchaDdise que j'offre au public aura peu de valeur aux yeus dee savants; mais, par un aveu frno, on peut détourner le bîlme, et Ton dmt toujours compter sur foMigeence de ses confrères. Je prié Dieu de randre. mea actioas pures devant lui; /s jor An* «f e'etf m me^êmt fmtteUmt^, (Gbmh, aonr. m, vers. 1-67.) ' Ultfnl. iHMquiiitkMi. Cwt k iRfm» * Uleslade ce clMpilM.éUnlai proie iFAtkMt; vo]r. Politique, liv. I, dk V. riméa, offre Décossairement det moUinu* ^Bor 'UaaII, liMi «liAâII. tilei , des exprei«ioQs pea nataidIM et * liMiwI. yient h tmk Mm«ih» ptotMon «semlw de iMMolegM. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.88% accurate

D'IBN KHALDOUN. 13 INTRODUCTION. D» r«ndUaM é»Jm
td«M* hialHi^t jUJimmitt dei prinripes qui ieim* Uà mt»vir de régies;
aper^ dc« «nMm «t été wéfâitt auxquelles l«alrialiiriaot ■oatofo» •é«:
indicationD d« qaelqaM'iiMi dai wiibm fliii pradiiucat dw «mon'. L*lûatoïN
«at ime tctoMe qui m ftirtwg» par la nokhm» de son oiii«t, aa glande utilité
it PinqMwtance de ses résultats. Cest ella qm nous fait connaître les mœurs
des peuples ancians, les actes des prophètes et Tadministation des rois.
Aussi* ceux qui cherchent à s'instruire dans le maniement des affaires
spirituelles et temporelles trouvent dans l'histoire des leçons de conduite;
mais, pour y parvenir, ils doivent mettre en œuvre des secours de diverse
nature et des connaissances très-variées. Ce n'est que par un examen attentif
et an»-i9plioalion aaalanue qu'ils pooffont déeoanir la vérité et se gaMier
«entre W eMass et lee méfiriaea. En effet, ai JToa se eontenle* de
nfurodoire les. réeill transmis pec la voie de la tndi* tien, aans^nstiUer les
règles finmies pas reiférience, les principes fiMidamentaux de l'art de
goavemer, la nature même de la civilisation et les circonstances qui
caractérisent la société humaine; si l'on ne juge pas de ce qui est loin par ce
qu'on a sous les yeux, si l'on ne compare pas le passé avec le présent, l'on ne
pourra guère éviter de s'égarer, de tomber dans des erreurs et de s'écarter de
la voie de la véfûà II set souvent arrivé que les biatoriens, lee
commentateoie et les lioinnies les plus versés dans la ceanaianasenee
desttaditiena liialeriques, ont eonunê de grave» mépris » laeontani les
évène■Mifs éa pessé; et eela parce qn*ils se sont bornés à rapporter
indietinement tonte eqièee de védtsS sens les. centréler pas les prin' M. de
Sacy ■ publié plutieun exInttt de ee chapHre. «vm WMtndeeliM et des
notes, dans sa CkrvtomaÛlit tnkt; a* idit. 1. 1, p. 370 «t iiiiT. • Pour lises •
LakMMhtw«i4>j;«l. • Lilléral. de? récih gras et maigres, c«st4-dife, qui
valent beaucoup ou p«a.

The text on this page is estimated to be only 23.14% accurate

J/1 i'HOM:r;oMKNp:s cipt'S généraux qui sy appliquent, sans les comparer avec des récits analogues, ou leur faire subir i épreuve des règles que fournissent la philosophie et k connaissance de la nature des êtres, sans enfin les soumettre à un examen attentif et à une critique intelligente; aussi se smit^ils écsHés de ia vérité pov 8*égnrar •dans le champ de i*erreur et de i*ima^nali en matière de nombres, quand, dans le cours d'un récit, il s*est agi de sommes d'argent ou de la Ibrce-d'une armée. C'est toujours là que r M (miIIm ^«tyOrf dm le Ittia nt^H'balS» arabe. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.58% accurate

D'IBN KHALDOCN. 15 faits dont nous sommes journelleuents
témoins suffisent pour confirmer nos observations; le passé et l'avenir se
ressemblent comme deux gouttes d'eau. D'ailleurs un remp[^] des Pétrw
l'emportait beaucoup sur celui du fanvAlité»: e*«st «e que prouveal les
vi«loirM de BtUn-muar (NfthoAodonôior), qm iTerapaà de lèir paj»,
leurraient tovie «irtorité, détniMit Jéiietlut ii[^] de •leà raigioo et de leur
poÎMeDoe. Or oe[^]prâne n'était qu'un simple gouverneur dVilie des
provinces de h Perse, un satrape (■uitaèn), dit-on, qui commandait la
frontière oocidntalc de cet empire. Ajoutons h cela que les deux Iracs, le
Khoraçan, le Ma-ouera-'n-neher (la Transoxiane) et ri-Abouab (les portes
Caspennes, Derbend), provinces de cet empire', présentaient une étendue
bien supérieure à celle du pays des Israélites; et cependant jamais les
armées de la Perse n'atteignirent k beaucoup près un pareil aonobie*. Le
«H-ps le pl« conedéteUe qae he Penent aient' jnanie léuiM, edui qd
ooeo[^]ettit è CBdeelfe*, 'ae oompoeait de œnt «■gt iniSe hemime d*«iMe«
dont dlaemi awil m suite. Cett «e qu'atteste Seif (Ibn Omar el-Acedi *), qui
ajoute : < Avec les hommes de lem* suite ils dépassaient le nombre de deux
cent mille ^ . » Selon Aïcba** et Zohri \ l'armée avec Inquelle Rostem (le
général persan) combattit Sâd (le général arabe) aux environs de Cadecîya
se composait de soixante mille hommes, dont chacun avait sa suite *. . . .
De j[^]oe, ai le lioalira des IsMélitee «fait etteint ee ehiffie. lenr
temloire.aiueit pris tnM'griONle éttensiiMi el lenr dmninetioa se se[^] Mit
étendue eu loin.- Les goutërneaents et- les royeùmes sont grands ■ Pour
>ikf>JU, lîMt[^]t[^]U. Ibn-Chi[^]ab es-Zohri, d« U tribu de * Notre aulMT
n'avait jamais «nlMida * Cordch. célélira tndîtiomiiMe et l'itte[^] parler de
Vannée do Xerxès. mourut en l'an laA de Phégire (•jii de ' Ea l'an i5 de i
hégire. J. G.). Il oapuit aa nombre de» TMI, * Voy. d-dflvuit. p. 5, nota 6. '
ayant connu- et fréquenté ptnneen de* * Voy. r«è«rf(l. ÀMtliu, t n, f. *9li
compagnon!! de Mohammed. Mit.de M. Kosegarten. * Jaigro L ilm. loco
iaadslo. * La veuve de Mohammed.

The text on this page is estimated to be only 26.93% accurate

16 PROLEGOMENES ou petib, selon le Qombre de soldats quils entretiennent et des tribus qu'ils emploient pour leur défense, ainsi qu'on le verra exposé dans la section de ce livre qui traite des empires. Or le territoire des bntiites, ainsi que tout le monde le Mil, ne s'AtepAit pet, du «4tè de' la Syrie . plais loin que le iootdein e| k Paleelme, e^idimelté Ai HidjaB^ plus loin que le» cantons de Yslluab (lllftiliin) sl dsighalW D*aiMews les savants les plus habiles ne trouvent que trois géné^ rations entre Moïse et Israël. En eifet Moïse était fils d'Amran {Amram), fils de Cahet ou Cahit {Caalh), fils de Laoui ou I^oua(L^), ••• fils de Yacoub {Jacob), autrement appelé Israël-de~Dieu. Cette généalogie est fournie par le Pentateuque*. L'espace de temps qui les sépare est indiqué par Masoudi de la manière suivante : « Israël, lorsqu'il se rendit auprès de Joseph, entra en Egypte avec ses fils, diefii des [doaae]irîbus, et lenn enfiutts, an, fioinhre -de soiitante et dU individns.. Leur séjour en Egypte, jusqu'en moment où ib en soittrent, sons la-ooudnite de Iloise, pour «RAver dails le dénrt, fut de deux cent vingt ans , durant lesquels ils subirent la doannar> tion des Phmons, rats des Coptes. > Or il est invraisemblable que; dans un espace de qnnre générations, une fi^niUe puisse s'aceiMiitre à un tel degré*. Si l'on prétend que des armées tout aussi nombreuses existaient sous le r^ne de b>alomon et de ses successeurs, la chose n'en est pas moins abenrde. Entre Salomon et Israël, on ne compte que onze générations, oar Satomon fut fils de Dawoud (Omid)» fils d'Âkhaï {Jessé) . fils d'Aonbed ou.Aoufedh (OM), fih de fi^ ou Bonas [Mén)^ fils de Saimon, fils de Nahachoun^ (ATdknnei), fils tfAmhnrda^ ou Hamlna^ deb, fils de Ram, fils de Hadroun ou Hasroun {Hesron), fils de Barès ou Birès {Pharès), fils de Ychouda {Juda), fils de Yacoub {Joseph). Or, dans Te^ce de onae générations, la descendance d*un fW|il homme ' La partie oarMwHala 4a fAiabie jn*- vraga, fanlMir adaiet, eonune priactpe. qu'à la rrontiive do Yéaen. trois géoéralîoas Toat ud siédc. * £xm(. VJ. * Dau le texte arabe il fiuat Un ^yA^ . * Ouw aa amn dbafalre 4t «rt eu- & b place de u^^^'. Digitizea by LiOO^iC

The text on this page is estimated to be only 22.89% accurate

D'IBN KHALDOUN. 17 Ht Mmit atteindre un chi0re auan puil d
qu'on le dit. Que ce nombre soit de quelques centaines ajoutées à quelques
milliers, cela peut être'; mais qu'il dépasse de plusieurs dizaines de fois le
cbiire çpie cerlaiois historieus oui énoncé , voilà ce qui est diiBciie à «loire.
Qa*oii vmiMle juger de od* d'après ce qui est présent, d'afÊêê oe qui se
passataw et an m de toafc le monde, «m reecomllm ^pe eetle^eiMrtiQii «et
&iMie.et que k treditioii tHtmtmim^hn. Le le—eigimewil fi en ni pir les
okroiliqms.des Isnélitee, Mnoir* qiie le gerde de Salomon ae eoB^ponit de
dôme mille ièmlémîns, et que m OBveUrie consistait en qaatorse cents
chevaux tenus au piquet devant les portes de son palais', est le seul qui soit
authentique; quant aux contes populaires, on ne doit y avoir aucun égard.
Or le règne de Salomon fut l'époque où Tempire des Juifs était le plus
florissant, et où leur territoire avait sa plus grande étendue. Ce point établi,
noue ftmme oiieerver que la plupert des hommes, ionqa'fls. émimèreni les
fiDrem dm empires qui eziflueiit à leur éfoq^ cq pee eapsamafti lQisi|a*ils
s^éteodeat sdr le ^funàma dm mmées, soit musufananes, soit chrétieniles;
lonqit% psileal dm sommes produites par Im kofiUf dm dépenses des
souverains , de celles des grands personnages qui vivent dans le luxe, des
objets de prix qui se trouvent chez les riches; dans tous ces cas, ils énoncent
des nombres qui dépassent toutes les homes que l'expérience journalière
nous lait connaître, et ils- suivent aveuglément les suggeelifliis qui
pnmenMBt de fettfie de^reecnCer dm ehoem eitnovdi«ttres. 8i .r

The text on this page is estimated to be only 18.80% accurate

t8 PROLÉGOMÈNES ' partie du chi0re qu'on allègue. Mais ceU
tient au penchant de l'esprit liurnain pour Texagération, à la facilité avec
laquelle ce sentiment influe sur la langue, et à l'indifférence des historiens
pour les résul» tais déjà coiulatés par un examen approfondi. Ils n'essaient
pas de raeomaito» JM-erreun dUat ksqndies ib peirmiltoaibtr, soitpor
laégvde, aok pcr inlaatioo; Ui M flherclwnt pssi gaidar la-jiMlt «iliea dav
on- récit, ni Ji loi Aira safâir-vn ftuweB^ODlifna; m eo» traire, ils lAohaal
Ja bride à km langue, pour it laisser courir deai les chaoqis du mensonge ;
On achète hs itfwaari fiMm afin d'éganr b\$ ktmms loin du sentier de la
vérité {CmuR, aour. uu» V.é)* at o'aii là, il faut l'avouer, un marché bien
désavantageux. On peut toutefois répondre à ce qui précède en disant que,
si partout ailleurs l'expérience habituelle n'admet pas i accroissement anctt
ni^da- d^tna aauUi fawtta, 3 n'en est pas de même à l'égard dw edanto dlnil
: dm en ealle nhipliaBtionr état reflet d'un nunde^Diue^Dtiévéiéàleaie
pèvartka prophètea Ahiaham, Isaee etJieob, «pi'il nmultipfienitlev rae
aii'poj«l^*eile éfdenût en nomiire lee étoilaedii oiel «t les cailloux de la
terre. Or Dieu aurait acooa^i ae proneaaee envers eux par iettst d'une grâce
extiaoadiaaiw et par un prodige surnaturel. Donc les événements ordinaires
ne militent pas contre ce récit, et personne ne devrait le taxer de fausseté. Si
l'on voulait l'attaquer en alléguant qu'il est rapporté dan.s le PenP< ti-
tateuque, et que ce livre, ainsi qu'il est constant, a été altéré par les luiis, on
peut répondre que celle •opkiiea, -Uaa qu'elle faniaw d'abord aaeaa
plauflible, n*a «ucune «deur «uc ymm dae eritiquee les ploi cepaMea; ear
FeiipérieDocr déanotie qne iee boanaee deediva»ses religions n'oai jamais
agi de eette manière relativement à-lmiie livres tbéologîquea, eiasi
qu*fiiïokharî le déclare dans son SahtkK Or cette multiplication
extraordinaire qui eut lieu chez les enfants d'Israël était un prodige en
dehors du cours de la nature, et« ches ' Abon Abd-Allah Mohammed ei-Bo-
fl'QfaiiilV

The text on this page is estimated to be only 19.59% accurate

D'IBN KHALDOUN. 10 les autres peuples, la nature suit son cours et s'oppose à l'existence d'un pareil fait, ainsi que les preuves l'attestent. Quant à l'impossibilité d'un combat entre de pareilles armées, elle est réelle; mais ce combat n'a pas eu lieu et rien n'a amené la nécessité. Il est par conséquent évident que chaque royauté a son nombre de soldats. D'Égypte proprement dite jusqu'à l'hémus, le nombre des soldats est de 100 000. L'accroissement de la population de la terre de Canaan, que Dieu leur a donnée, est un miracle, et Dieu dirige les hommes vers la vérité. Parmi les récits improbables que les historiens ont accueillis, il faut ranger ce qu'ils racontent tous, relativement aux rois, souverains du Yémen et de la presque totalité des Arabes. Us prétendent que ces princes ont fondé un empire, dont ils ont porté le nom de *Barib* de *Barib* (Magkn), anekar oaire les Tons eleMehirle palpe dea^Tibétab» en Orient; *frifirieoe*, fila dit Gib, -fib de Saïfi, l'un des plus peuples du paradis lors anciens rois, et qui vivait à l'époque de Moïse. Quant à ce peu d'années, entreprit une expédition en Ifrikiya et fit un massacre des Berbères. Ce fut lui, disent-ils, qui leur donna ce nom, attendu qu'il s'écria, lorsqu'il entendit leur langage barbare : « Quel est donc ce langage ? » Us ajoutent que de là vient le nom que ce peuple a donné à cette époque; que ce prince, à son départ du Magkn, lui-même dit Mlle coatié » plmian eotpe de tnmpee nempgifa de iriwb hi-yeile »; « pt^elUe aiy étaUÎMat el ee inMftrciil avec les habitants primitifs, et ceux de ces tribus descendent les Saabadia et les Kelama. D'après tout cela, TaM, EM>jûidjaai > Le Mdi Aboa'l-Uaoaa M el-i:ior » 4|aBi,4afloaraa ite « MMia, firt wi d« boomBiS Im plus Mvanis de mm liède. Il Inim nn recueil de généalogie* intitulé St-Uoaéikac (l'Aulhenliqaej. qui est cité par notre auteur dans l'histoire des Berbères. El-DjoudJanfiDoanilèldsepour, TsaSM (976 (k' J r. '1, ou, selon un historien cité par Ibn iUuilikâo, en 39a (1M1

The text on this page is estimated to be only 21.60% accurate

20 PROLKf.OMÈNES Masoudi, \bn el-Kelbt' et El-Beïhaki^ assurent que les Sanhadja et les Ketama sont issus des Himyerites; mais cette hypothèse est repoussée par les généalogistes du peuple berber, et leur opinion est bien fondée. Selon Masoudi, Dhou'l-Adaar^, un des rois himyerites, postérieur à Ifrioos, et piditHm nnwiMiHii . pénète' joM|ifA Oindi'r-BMiMl (krinèn de Stble) qui est dans le Maghreb, et, né pounat k-tawers» à Otnae de k quantité énorme de sable , il revint sur ses pas. On rapporte tmi qu'Asâd Abou-Kcrib, le dernier des Tobbâ* et prince contemporain de Yestab, roi des Perses de la dynastie des Rîniya (Caïaniens)^ s'empara de Mosul el de l'Aderbeidjan; qu'il attaqua les Turcs, les mit eu déroute et en tua un grand nombre; qu'il entreprit contre ce pcupk upe eedDode* et une tvoiriime .e]7éditMtat qi^teamte il dMrgealrok de let ^ de perterk gaene».dliitkPené, dtu le pays des SoghdiaBB, peapk tmc qui bsbhe. en: delà de k^rmère (rOnn), «idin* k Roum (l'Asie Mineure); que ie premier de ces priaces cour quit tout le pays qui s'étend jusqu'à Samarkand; qu'ayant Inversé le désert et atteint le pays de Sin (la Chine), il rencontra son second frère, qui , après avoir envahi la Soghdiane, était arrivé en Chine avant lui ; qu'ils dévastèrent celte contrée et revinrent sur leurs pas, chargés de butin, et qu'ils laissèrent dans le Tibet plusieurs tribus dlfimyerites, qui s*y trouvent eoeeoe de'Bos jouit. Le twiwknie frère pénétra jusqu't Coniliarinopk, nùtk siège detrantoelle vilk; et invint sur ses pas ifHrès avoir sonnns les provinces ippettenÉit «wt llottoi (les Grecs). Tontes ces histoires sont bien Ak^nées dek vérité; fondées nni' Vojet ci-devant, page 5, note 3. * Voyei Euai t»r Yhstmrt des Armbtt, ' Abau-B«àr Ahmed el>B«haki, fiélè* |«rif. Cnunn da P«ra«nl. 1 1, p. 91. tNtndRkaaMtoatMMwdephaim • Vojêê d'Hwtdot. BiUiHhèfÊÊ 1 owmges , moural A Ndiapoar, Van 498 lab, à fartide Caia'n.] (1 066 de S. C). • ii^j, liMa'j^U. » Pour^UiV, lùexjUiyi. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.38% accurate

D IBN KHALDOUN. queroeoi[^]nr rimaginttioii et rerreor, elles ressemblent parTaitemeot aux fables composées par les conteurs de profession. En effet l'empire desTobbâ était renfermé dans la presqueîle des Arabes, et leur capitale, le siège de leur puissance, était Sanâ, ville du Yémen. Or lapnaqa'Ufl des Arabes est, de trois côtés, environnée par la mer; «iinidi, «ik-'t k mar dé Fladet à Foriest, la mtr ds FéiM, qui ae èkuAtè ÔB foeéu JndMi el •*4/kmà nM Biot; à l'ocddmit, b mar de Smi, qui «mfl de ee même ooka et «e prolonge joaqu'à Sues , r«n dea diatricia de YEgyffie. On peut '*M6er cela à Tinspeetioii d'une carte géographique. Celui qui veut se fendre du Yémen au Maghreb n'a d'autre roule à prendre que celle de Sue», et la distance entre la mer de cette ville et celle de la Syrie est, tout au plus , de deux journées de marche. Or il est invraisemblable qu'un roi poÎMant, à la[^]tête d'une armée aombreuse, puisse suivre une pareille roiile', à ainnaqiie le pi[^]M lmafi {Mrlieaie. Dena b règle «oiiaidéfeble, el il Ikoi; poinr dea troapee, «M qoantilé éttotine de viviea et de fimiragea. Lmaqoe Ton roarcfae à travat» û» leirflwte dont oa n*eat paa le maitve, on eat aU%é d*en]ever lea grahla el lea troupeaux , de piller loniee lee localités par où l'on passe; et encore, d'ordinaire, on ne peut se procurer ainsi une quantité suffisante de provisions et de fourrage. Si l'on veut emporter avec soi, de son pays, ces objets essentiels, on ne peut trouver assez de bêtes de somme. Il faut doue, pour se procurer dea vinea, Iraveraer des pays que l'on possède, ou dont on vient de bire la cqmqnito. Si Ton prétend qoe les annéea paaaaient au milieu de oea pevplea aana lea irriter par ancne hoelilté, et

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

22 PROLÉGOMÈNES se faisaient, par des voies pacifiques, donner des provisions, certes un pareil fait serait encore plus étrange et plus invraisemblable. Cela démontre que ces butoires sont fausses et supposées. Quant à cette rivière* de allil* éuiit io^opeibla de finacliir, jamiis d«asle Maghreb cnn'ea î^eaeBdii parier, ndgrèJe-fraiid nonbea de cartvane» et d*année». qui, dans fmm ha teiqps et daaa tanlii p. les directiona, ont parcouru ce pays et ea ont ei^fori lea éaé» mins. Voilà cepeiadant «ne bûtoie qui» mi^gai wom «xtnvegaBoe, est tue de celles que Ton met le plus dVrapreusement à raconter. Pour ce qui concerne l'expédition des Yéménites dans les contrées de l'Orient et le pays des Turcs, nous admettons que le chemin qui y mène est plus large que l'isthme de Suez; mais la distance est encore plus considérable. D*ailleurs«« avant d'aiTiver chesiea Tores, en renconlEe dnvuit eoi les popaUtiona de k.Pene-et de fÊy» dea Greoa; et janûa om n^t eiiteiidiif 4ive.4|He iea ToUbè eiaeil toaqm te ternieire deaPenea et celui dea Gva«8. Il eai «ni ^pw lea Tokbé eurent à combattre les Perses sur les frontières de Tbao et de TArabie, entre Bahreïn et Hica, localité situées sur les limites des deux territoires. Ces hostilités eurent lieu entre le roi du Yémen , Dhou'lAdaar, et Keïkaous, l'un des rois caïaniens , ainsi qu'entre le petit Tobbâ, Abou-Kcrib et Yestasb, autre roi caïanien; de même, la dynastie yéménite eut des guerres avec les gouverneurs de pro*vinces qui a*étaieit partagé lempiff dea CelMiieniy et aeewKB efeo lea iStennidca..AeB Juger d*aprèale coûte erdiavre dwMMoaeQia, on d

The text on this page is estimated to be only 19.69% accurate

D IBN KHALDOUN. 23 Tobbâ porta la guerre dans l'Orient, doit s'entendre de l'Irac et de la Perse. Quant à leur expédition dans le pays des Turcs et le Tibet, elle n'a aucun caractère de vérité, ainsi (je ne nous l'avons déjà dédaigné. On ne doit accorder aucune croyance aux récits de cette nature; que l'on examine le *hikemim eahmâ'âamna Iw rêgita** fournies par !• *boD aeM*, on *panimidra* à *m* appréciée de *ia nNirièra It* ■ Un *thh* plut *iarnîMiMabie* que le précédent, et -qui paraît *Atre* encore *dawuHige* «■ - produit de *Fimagination*, est celui que nous font les commentateurs, dans leur explication de la sourate de l'AuroreS relativement à cette parole du Dieu très-haut : *ITas-iu pas vu de quelle manière ton seigneur traita Aad d'Irem dhat el-Eïmad*. Ils supposent que le mot *//^m* est le nom d'une ville ornée *^eimad*, c'est-à-dire, de *oolmuMa*. *Saïva* «t *ew*« *Aad*, *fib d*Aoa**, *fib dlm*tt, eut *ffli. ma-*, *Cbedld* et *Chedd*«l, qtn *rfgnèrent* après lui. *Ghe** *did*, étant mort, laissa le *tidneà Gheddad*, *aa^* se soulevèrent tous les rois de ces contrées. *Gepriae* Si ayant entendu faire la description du paradis, déclara qu'il en construirait un semblable. Il bâtit, en effet, dans les déserts d' *A den*, une ville dont la construction exigea trois cents ans de travaux : *Cheddad* vécut jusqu'à l'âge de neuf cents ans. C'était une ville immense, dont les palais étaient bâtis en or et en argent; les colonnades étaient d'émeraude et de rubis ; on y *wDfBÎl* des *aribm^etoole e^èce* et *deeeanaia* *Uissinies*. *L(Mmqae 1^ tinwuE* lurent -edievées' le *TOT i^y* diricea- *aocompuni* de ses sujets. Il en était encore à la distance d'un jour et d'une nuit de marche, lorsque Dieu lança contre eux, du haut du ciel, un cri effroyable, qui les fit mourir tous. Voilà ce que racontent *Taberi*, *Thaalebi*, *Zaëakhcberi** et autres commentateurs. ils rapportent aussi qu'un ' *La qMIM>«jiigl>Minrièi* De l'origine d' *iMr* d'un grand «*miuattlra mr la tails* *Coran. dnG>ran* et d'une histoire des prophètes, * Pour *j*jft«Me«m4IM«* *lîNt ^yH»* *tnnunil* l'an (1035 1036 de J. C], 0« avec un *i Mion* une autre indication, *a Ak-^ Ua»* *AhMod* «*A-AmMÎ. a»* * *Aboal-CMm Mchiwad* «à- *Znaa*

The text on this page is estimated to be only 20.39% accurate

24 PROLÉGOMÈNES des compagnons du Prophète, le nommé Abd-Allah Ibn KUaba, étant sorti pour chercher des chameaux qui lui appartenaient, découvrit par hasard cette ville, d'où il emporta tout ce qu'il put. Le khalife Moaouia, ayant appris cette nouvelle « lit venir Abd-ÂUah qui lui noantæ qa'U «mit m Eniuito^ 0 «mofa ehudur Kib tlnAUbv* et rintmoigea à oe ti^et. J[lb ini r^pondift : «Ceit là bem dhm d-^imad; tXM doit être viiîtée imis votie rèye par im anmikniB à tnnt clair, petit de taitte, «fa^t une tadie unie aa-detaoïiB 4fai sourcil et une autre flur le cou. Cet jMMmM aotira pour aller à la recherche de ses chameaux. > Se retournant alors, et apercevant Ibn Kilaba, il s'écria: •Par Dieul voilà juatemenlilwmmme dont j'ai parlé. » Depuis cette époque on n'a jamais entendu dire qu'une pareille ville existât dans aucune contrée du monde. Les déserts d'Aden« où l'on prAteodipi'eUe avait été eomlnûte, occupent le mBiettdnTénMO. Ore«^ province « été ecMaimeit babilée; aee.roiilei est éli parcouniee daaa toolei' lee direclioBe par dea .ctravane et per. dee goidea de vtqfegtm, et «epeodait on ii*a jamaiaoliianile moindre K 18. renaeigneBcnt sur cette ville ; aucun narrateur, aneoir people n'ea a fait mention. Si l'on disait qu'elle était tombée en ruines et avait disparu, ainsi que bien d'autres monuments des temps anciens, ce serait répondre d'une manière assez plausible ; mais le récit fait par ces auteurs indique qu'elle est une ville encore existante. Suivant d'autre», la ville dont il a*a^t eat HunMt il» ae fiiBdiBt sur l'oeoBpation de '«ette capitde par la li3m di Aad'. Enfia quelques-un» poussait r«ttrava|^uMe au point de ptétendre qtt'frem est et ne peut être l|>erçiie ^e per de» hoonne» haliiluéa eux Uiebari, cMbrecooiawMilaBrdiiCoiu appartnuhtiaiefiuiiàl* jaiTtilii YèncD. el auteur de plusieurs tnutéi de gram- Il embrava l'iaUmiune sous le khalifat maire très-eslimAs, moarnl «n l'an 538 d'Oonr, «1. mourut àÉmeM* M l'an 3a (i 143-1 IU de J. C). (65a 6S3deJ.C.). L«plupartde•a•Na• . ' Kâb el-AhlMr. nooiiDé aussi KAh el- seigneoirntj sont faui et mensongen. niir, grand oracle des premiers musul- * Selun MasouJî . C^^irounrAadlttalbadâ mans pour l'hisloire des temps antiques, la ville de Damas. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.68% accurate

D'IBN & HALDOON. 25 à Jimie «MvotioD, ou par des roagict«Bi. Od peot nguder tautei ces assortioM comme aiitant de fables. Le» interprètes ont adopté ce conte afin de pouvoir rendre raison de la construction (grammaticale suivant laquelle les mots dkaiel-eîmad servent de quaiiicatil au mot Iran, et, comme ils attribuent au terme HÊUii 1« aatit â« cokmet, il iTanaivait «jaVrem élu mi èdtSee. Cette itpiiulôa leur Ait nispirée par la leçon qu'adoptAlhl e»2obdnr\ et iiMi liqiîelle ou pranonee Aadl litR, où Âiitéeédbiit gobrénie son compléoMHLav génitif et ne porte plttts le tenoutn *. Ce fat alors qu'ils adoptèrent ces histoires qui ressemblent à des contes fidts à plaisir, à ces explications attribuées à Sifawaili ' et que l'on a mises au nombre des anecdotes divertissantes. Du reste, eîmad désigne les poteaux de tentes; si Ton veut entendre, par ce mot, des colonnes, cela ne serait pas invraisemblable, vu que les Âadites, en général, avaient la réputatûm d'êléivar beaucoup dTédîficea et de coionnes, et fêtie doués druDè foioe pcoAgiause.' H «e &«t pas auppoiêr que, dai» la plnase déjà cilée, ce teme aeit employé coamo k-nom propn -d,*iBi eertain édifice situé dans telle ou teUe ville. Si Ton admet' que le premier des deux noms r^t l'autre au génitif, ainsi que cela se trouve dans la leçon d'Ibn er-Zobeîr, il faut y voir le même genre de rapport d'annexion qui a lieu entre le nom d'une tribu et celui d'une de aes branches, comme par exemple : Coreich-Kinana, BHahModar, R^tak-Nisar\ Alors ou n*a pas besoin de hv» une * HiahimDiDONmflbæft-^obeir.G*libre Irtfitionabls. moanit sa Taa téS (769-763 de J.C), 00 «n i46' Le ttmmtii est un sigM qai s'ajoole i la lia des doou qui ne aoot pas déterniais pw Tactielc ou. par. on oonpié* ment r-^pi «u punitif. Dans le texte du Comn , oa a adopté la prooonciaUoa Audin bém me lé liiMiti, tk k mm an «Is And, le même qu'Irt-ri}. ■ — Andi Iréma, la ieçon d'U» ea-Zobeir, aigoifie i'Aad cT/pat nir la manière d'expliquer le verni. * Les ouvrages que j'ai oosdMi n'offrent rien ooDcamaiU ce penoanage. D'ail* leurs le texte est altéré dans cet endroit : UD de nos manuscrits porte Sty^ (S(«maft j et ^l«id avec la mol ti)/* (c'ealà dire . ainsi Jant T original], écrit au-clessns. Le copiste doniait de l'exactitude de la est omis; dans l'édition de Rnulic, oaFa rempiaoé par des mots insignifiants. * CiM44taa CMà. liiMidw éa b 4

The text on this page is estimated to be only 25.18% accurate

Î6 PROLÉGOMÈNES •apposition invraisemblable et de
Tétayerpar des histoires apocryphes. Loin du livre de Dieu la profanation
d*être expliqué au nu^{ea} de contes on il n'y a pas l'ombre de la vérité ! Au
nombre des anecdotes suspectes adoptées par les historiens on peut mettra
ce ^*ik noontent ftraii dee Mifii qui portèrent (le Uudife Htronn) fir-Redild
à renveieer k pniiaiBn des Benattideit je veeoL dhre l'aveolore d*AUnM,
amur d*Er

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

D'IBN KHALDOUN. 27 Rapprochée par sa naissance d'un siècle où régnaient toutes les vertus qui caractérisèrent la vie pastorale des Arabes' et toute la simplicité primitive de la religion, elle était bien éloignée des habitudes du luxe, des tentations de la débauche. Où chercher la pudeur et la chasteté, si elles ne se trouvaient pas chez Abbasa? Où chercher la

pwalA.M It vtita, «.«Hm étaieil buBim de « nittOB? Coonual umMS^ conaenti à allier mm seng kaàm de Djiftr, 0e de Tabye, el à eonillor le nohieMe, vwimwit artke, m ^vmumA k m dieol de race Ainngère, dont le pmd-père, un Perse, «mit {Noeé, à titie d'esclave OU de client*, au pouvoir de l'aïeul de cette princesse, d'un homme qui était un des oncles du Prophète, un des plus nobles personnages d'entre les CoreïchidcsP En déGnitive, ce fut la fortune des Abbacides qui prit par la main cet homme et son père , qui les choisit pour ses favoris et les fit monter jusqu'au faite des honneurs. Comment, d'ailleurs, supposer qu'Ër-Hechid, avec l'élévation de MU cMMiènt et k fiaifé de aon Ime*, auiait coaawili à doaaar aa aoanr en mariage à un dient penan? Qoieopiqve voadn tam^ nékttu avec impatriattlé oaa nhaarnaliona, et ji^er d^ilUi aaa d**» |arèa k «enduite- qpa liaiidnit k fille du plus puissant monarque de son temps, repouatem fidée qu'elle aurait pu s'abandonner ainai à un client de sa maison, à un serviteur de sa famille ; il rejettera ce récit et n hésitera point à le traiter de mensonge. Et que sont les autres princes en comparaison d'Abbasa et d'Er-Rcchîd ? La véritable cause de la chute des Barmékides, c'est la conduite qu'ils ont tenue en s'emperant de toute Tautorité, et se réservant k di^silMm de Imts ka revenus puUice, an point qn*Br-Recldd ae ticwaitqnelqnafcîa réduit à deBMnder une aenune peu conaidéiahb sans pouvoir Foblenir. Ba hn avaient enkvé f eserciee de ses drmta, partagaaianf k pouvoir avœ lui, en aorte n*était pina oaallie de ' DuttlstailaaiaabafliHitlirai^i^yJt. ' Le t«U« de ce penege ofire plmaeara varianle*. niais la bonne leçon e^t évidemment celle-ci : ^J^y^\\ •î>>^ t^Ur' place de

The text on this page is estimated to be only 25.35% accurate

18 PROLÉGOMÈNES radministration de son empire. Leur influence était devenue énorme, et leur renommée s'était répandue au loin. Les dignités de l'empire, tous les emplois administratifs, les charges de vizir, de ministre, de commandant militaire, de chambellan, les grandes places d'épée et de plmne, étaient remplies par de hauts fonctionnaires choisis parmi les «dams dm Bnmélidflt on lenis cféatare»; toute entre personne en Atih écartée. On n^qporte 4|a*à k eoar d!Er-Recbtd ee tioiivKieiit TÎogt-ctnq grande d^nitaifea mâtaïee ou civHa, qui tout étaient fila de ¥al^ Dm Kbaled, et qui avaient écarté des empkm lee iotree ooortiaens, ainsi que, dans une foule, on ae fait place et on repousse les autres avec les épaules et avec les mains. Tout cela était un effet du crédit dont leur père Yahya jouissait auprès d'Er-Rechîd, parce qu'il avait conduit toutes ses alîaires, d'abord lorsque ce souverain n'était encore que prince héréditaire , et enauite quand il fut devenu khalife. (Tétait aous 'sa gaiid» qa*Ef-Hediidanrût-grandî, et aotts aon aile qu'il avait passé sa jeaneaet emii Yahjp eveit prie sor lui vn entier aacandént, et le khalile, w hii parlant, f^pdait bm> pin, D traitait avec une &TOtr apéeiale lea «emlwee de cette fiuooSle; cenx-ci , de lew eété,ai&ctaient une insolence exceaahe etoerçaient une influence sans bornes. Tous les visages étaient tournés vers eux; toutes les têtes s'inclinaient en leur présence ; sur eux seuls reposaient toutes les espérances; des contrées les pins éloignées, les rois et les émirs* leur envoyaient des présents magnifiques; de toute part on faisait couler les revenus de l'empire dans leurs trésors, pour d^pteriettr&venr et acheter leur Inenve^Hiee. fla r^pendaibnt leus dooa anr leepartiaane de la dynastie abbedde*, et ib enohatnaieat par lenn hien&ita lea princ^anx memfaree de cette funitte ; ils enridbia> saient les pauvres appartenant & de bonnes maisons; ila rendaient la liberté aux priaonnieBs; enaai reoevaient-ïia des louanges ultérieures ' Le mot émin désigne id le* gouveraaan dMpfoviaeei. * Lilt. Icit hommes (!c I.i chiyd. LesAbtsciéw arrivèrent au pouvoir avec l'aide d'un p«rti (cfcijrd), organisé en lociété ••• erèt» pw ém uÛiomÊim. Il" eo était de même des Alides, el le titre dfe dU^ {ektitei) est resté à leur parti. Digilizea by LiOO^IC

The text on this page is estimated to be only 28.16% accurate

D IBN KHALDOIJN. 29 k celles qu'on offrait au khalife, leur maître. Ils prodiguaient des dons et des bienfaits à ceux qui invoquaient leur générosité, et dans toutes les provinces de l'empire, comme dans le voisinage des grandes villes, ils s'étaient approprié des villages et des fermes. Tout cela réuni mécontenta les courtisans, irrita les personnes qui •j^iroehaieit à prince et offensa les gnndi diphaint de rÊtil; Fenvie et l* jalousie levèrantie iin8qiie, et les scorpions de la calonme vièrent Messer les Banntiddes jsttqne du» le lit de vepos qa*ib avaient dressé sous railri da Utne impérial. Parmi les délateurs le* plus acharnés contre eux, on couplait les enfants de ûdtlaba, oncles maternels de Djâfer'; la haine qui remplissait leurs cœtu's était si violente, que les liens du sang ne pouvaient pas les néchir, et les nœuds' de la parenté n'avaient pas assez de force pour les retenir. A tout cela se joignaient encore, dans l'eaprit de leur souverain, les suggestieiii de k jalonne, le mécontentement^ qu'il éprouvait à ie voir ainsi en tutelle et son aoionr-propre Ueasé; à qm» il fiint aiouF* ter b -inine cachée qa*ila Ini évident ins|Nfée d*aboid par des iraits de préion^on asses légers, mais qui, par la persévérance de ces hommes à tenir la même conduite, devinrent à la fin des actes de la plus grave désobéissance. On en a un exemple daits ce qui se passa relativement à Yahya, frère de Mohammed cl-Mehdi, surnommé En- Nefs ez-Zekiya (l'Ame pure), prince alide qui avait pris les armes contre El-Mansour. 11 était iils d'Abd-Allah, fib d'Ël-lacen, fils d'Ei-Hacen', fils d'Ali, fils d'Abou-Taleb. Suivant le rapport de Taberi, Yahya ee laiaia diddev par E|.Fa)il, fils de Yahya (k Bamékide), à ahdiquer son pouvoir usupé et à quitter le DeHem, moyennant une lettre de sauvegarde, éerile de lamain mteM dREit^ediid, et un million de pièces d'argent. Br-Rechld remit le prisonnier à DjA&r» pour le tenir aux arrêta dans 8

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

30 PROLÉGOMÈNES Djifer le garda ainsi pendant quelque temps; mais ensuite, par un effet de sa présomption, il rendit la liberté au captif, de son autorité privée, et le laissa s'en aller. Il prétendit, voyant que le khalife savait tout* Jivpoa qu'il avait rendu le prisonnier. Er-Rechid fil semblant d'approuver sa conduite, mais il en garda néanmoins un grand ressentiment. Par de semblables actions, Djâfer prépara la voie à sa ruine et à celle de toute sa famille, de sorte qu'à la fin l'édifice de leur puissance fut renversé, le ciel de leur gloire s'écroula sur eux, la terre s'affaissa en les entraînant, eux et leur maison, et leur chute devint pour la postérité un exemple. Quiconque veut de remonter à l'origine de la chute des Barmévides, trouvera, nous observent les auteurs, qu'il y avait au commencement de l'empire des causes pour lesquelles il est arrivé à l'état actuel. Voyez ce que rapporte Ibn Abd'Allah Umi 'l-Omkan dans une conversation que Dawoud, fils d'Ali, oncle paternel de sa femme, eut avec Er-Rechid, au sujet de la chute des Barmévides; voyez ce que le même auteur dit dans le livre intitulé El-Iqd, au chapitre des poètes, de l'entretien qu'Ell-Asmâ'eut avec Er-Rechid et Fadl, fils de Yahyâ, dans une de leurs conversations familières. Vous comprendrez alors que leur perte a été le fruit de la jalousie et de l'envie des gens qui étaient attirés, par le pouvoir du khalife, de la cour des gens de la cour, en s'ouvrant de tout le pouvoir administratif. Utilisez 'Il faut remarquer que le mot "Uy" est la lecture arabe. * Pour moi, il est

The text on this page is estimated to be only 22.96% accurate

D'IBN KHALDOUN. 31 qui • encore contribué à leur chute, c'est

The text on this page is estimated to be only 25.62% accurate

32 PROLÉGOMÈNES exhortations lui faisaient verser, des prières qu'il adressait au ciel, dans la ville de la Mecque, en faisant le tour de la Caaba; de sa dévotion, de son exactitude à faire la prière aux heures canoniques et à guetter les premiers rayons de laurore', afin d'être prêt lorsque le moment de la prière venait (TtîMri aC d^Mttm UttâneM rapportent que, chaque jour, dans les prières, il accomplissait cent fois* comme asuvres de nirro^tkm, et que, tous les ans, il faisait une expédition ou une expédition contre les isBdèlees ou le pèlerinage de la Mecque. Une fois il reprit sévèrement Ibn Abî Meryem, le houlton de sa société, parce qu'il s'était permis de lui faire une plaisanterie pendant la prière : il récitait ces paroles : Pourquoi n'adorerai-je pas celui qui m'a créé? quand Ibn Abî Merj-em répondit : * Pourquoi? mais je n'en sais rien. ■ Le khalife ne put s'empêcher de rire; mais il se retourna, fort en colère, vers le bouffon, et lui dit : • Qaouil même dans la prière garde, O Abî lliyan, de plaisanter avec le Conn et la religion; bon ces deux diables, je banderai le reste.» lyaineoffseepriocarsîtitt grand jbad d'outmcdod et de simplicité de mœurs, parce qu'il était peu éloigné du temps où ses aïeux avaient brillé par ces deux qualités. Un intervalle qui le séparait de son grand-père, Abou Djâfer (Ei-Mansour), n'était pas très-grand, Er-Rechid étant déjà dans l'adolescence lors du décès de ce khalife. Or Abou Djâfer, avant de parvenir au khalifat et depuis son avènement, se distinguait par son savoir et sa piété. C'était lui qui disait à l'adekS en riant à composer le AlîMalla* : «Abou Abd-Allah il ne reste plus sur la surface de la terre des hommes plus savants que moi et toi; mais, quant à moi, tout mon temps est » Pour l'fSi^ Jjl^, lises l'fJ»»^ J^SI. tu l'an 177 (795-794 de J- C), p. 179. * Uf«l««taMcvlMiMsémdlimi- * MiNM(te(lli8«iliwaplHd)«itl«aiie caliooi •(d« pnMteraemenb. La prière du recueil de tradition composée par Mate compoM d'wi neubn. «Utannioé da lek Ibn Anès. C'est la première œuvre de rakaa. ce genre qui débute par écrit ;jiuqiM> * Coran, sour. xxxvi, vers. ai. là on s'était contenté de transcrire oralement * Mnlek Ibn Anès, qui fut le fondateur lemnal !«• Usdilaa^ laiativw à llobaa* d'un des quatre riles orthodoxes, mourut med. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.97% accurate

D'IBN KHALOOfJN. 33 absorbé p>ar les soins du khniifat; donc, compose toi-même pour la masse des hommes un ouvrage utile, dans lequel tu éviteras également le relâchement d'Ibn Abbas' et le rigorisme d'Ibn Omar*. Rends-le comme une route bien battue et facile pour tout le manés. » hmn UtUk diint : «Ptv Attah! cW AboQ Dj4rer qui» ce jonr4à, ufenseigiui Fut de composer un line. » • EMIM, 6k d'El-MniMuretpère d'Bp-Rechlil, anit m Moptee M (aire un scrupule d'habiller de neuf lee gens de tt maiioii, aux d6peut du trésor publie Un jour, étant enti^ dans rattachement-de son père, ii le trouva occupé à traiter avec des tailleurs pour faire raccommoder les vieux habit; de ses serviteurs. Honteux de «ette lésinerie, il lui dit : «Prince des croyants, je me charge, pour cette année, sur mon traitement, d*habiller toute votre maison. • — «Seitl * répondit EMUaniour, qui se garda bien de détourner ion fib d'an pinfl engagement et de prendre cette dépense aor le tréeor pobbcc. Gomment après cela peut-on supposer qa*Er-RedUd, qui vivût très-peu de temps après ces princes, qui avait été élevé au milieu des beaux exemples offerts par sa famille, exemples dont il avait dû faire son profit, comment supposer qu'il s'adonnât au vin et affichât ouvertement cette passion? On sait d'ailleurs que, dans les temps mêmes du paganisme, les Arabes nobles s'abstenaient de l'uMge du vin', la vigne n'étant pas une plante de leur pays, et beaucoup* d*entre eux regardaient comme un vicè Tusage de cette liquimir. Or Er-Reebld et am pèraft étaient trèe^ttentila à éviter les actes qui pourraient paraHreblAmdUes aux' yetn de la rdigion et du monde; il s*était fiwme le caractère en a'appropriant toutes lea habi* Ahd AlMi lIM AU« • Imm «a paod nooilm d« traditioni retativu i Mohamtnd. Comoïc interprète du Coran , il jouH cbcs les maralmuu d'nne haute autorilé. Mort en Tan 68 (667-688 de J. C). ' Abd AJlah Ibn Omar, ftls du second UMritfs, M «ttatIDgaa par aa vertu et sa piém. On-iisal da lai-ai gradu 1 de mdilioM. tt MÉat «a fra 68 (687688 de J. C). * Nooa voyoM p*r h» ancteu poème* dea Arabes que, cbea ce pe«{ile, oa se faisait honneur de bdnlMMeandpBvfaii donc Ibn Rlialdoun se irompç. * A la place de jj.t-tii, ii faut lire ^Alt^tavaehiaMaMMrik. Digitizedby Go.

The text on this page is estimated to be only 18.24% accurate

Sh PROLÉGOMÈNES iudes. huniièles, toutes les qualités estimables, touies les nobles impulsions de l'esprit arabe. Exaiiinons à présent ce que Tabiri el Maaoudi raoonlMit au si;y«t du OÉideeb GthnA, fib è» BiUii4aho«è*. Ob anvi im pob•oo «nr la tabla d*E^itjaohid; Gdniel lui défendit dTen m^ger et dil an maître ^dtel : • Flata port«r.o«l» càeanaoi. > Le Uuitfa, ao«|^ çonnant ce qui en était, aposta un de ses domestiques poor voir si le médecin mangerait de cet aliment. Ibn jBakbt-Icbouè, voulant justifier sa conduite, prit trois morcentix du poisson et les plaça chacun dans un vase différent. A l'un de ces morceaux il ajouta de la viande raélée avec des épices, des légumes, de la sauce piquante^ et des sucreries'; sur le second morceau , il votsa de Tean glacée, et sur le troiaième,. du vin pur. Indiquant alofB' le premiar et la aMoad vaæ, ildtt: ■ Voilà- le meta dti pnneedaaæaopala: dupoiaaonmlU aveed'attoes aliments • ou sans mélai^e. ■ MoatranA OMnite le troisième vase, il dit : t Voilà le mets de Bakht-Ichouè ; > puis il remit le tout au maître d'hôtel. Er-Rechid, à son réveil, manda te tnédecin* pour lui faire tles reproches. On apporta devant lui les vases, et l'on reconnut que la portion du poisson arrosée avec du vin s'y était mélangée, apès s être fondue et mise en nueltesi quant aiu dam anliea, rilat ^itairnî git&es at lépandaiaatiniamaaûaaa odaor. Ce réaollat aervit d*«icuae au médmw. .On voit dairament par là que îiimgoMÊÊoA d'Br-Roelild'potttr la vin- était hian oonmi de Uma ceux qui vivaient dana^aon' intimité- at qni assistaient à ses repas. U oat constant que ce priaoa, ayant appris qu'Àbou-Nouas s'adonnait au vm» la fit niMlro,an priaon' at Vj vatiat jusqu'à c« qu'il eât de Jésus) élail chrétienne. Dan* l'espace de Irai* M^da*, «Ue produMit au moini db BédMiM diiOniala. BidJil>IdNaè Iba PgaimfaltiOB fik Gabriel étuenl iWidiés à la covr d«t kbalifin abbaodw. * lis awt art simi «xpliqué par HanîMki : fim, •Gkam.fliMNdpné as * acalo , flsfrelo , MMBo evaniB al |Mna wa «coclif, eonfïcitur i ' £■ arabe tuiUma : c'æai une «apèca (U nougat eoatpoté tfa^wiw fliaa «I és ■ùei. * ?omt lim •/^> • AksuNoMSMlritaillaafriHBàaauw éa asi po^i isisdiyw. pMcwdoiH w Digitized by Gt)

The text on this page is estimated to be only 26.10% accurate

D'IBN KHALDOUN. 35 nàDcé i cette habitacle et se fôt corrigé. Ce qa*Er>Recfaîd buvait* oe n'était que du moût [nebidy de dattes, suivant en cela la doctrine admise par les légistes de l'Irac (les hanefîtes). On connaît les décisions que les casuistes de cette secte ont laissées à cet égard. Quant au vin pur extrait du raisin, on ne saurait soupçonner ce prince d'y avoir touché, et Ton ne doit pas adopter, à ce sujet, de« biatoires i^cryphat. Br^lieditd n'était pas homme à commettre un péohé du cmcllm le plus gnwe eu yeox des doetmin de rialunisme. IXiSà* lem» tow lée memhm do celte ftmitte étaient 4 VtAni de la corruption que k prodl^dilè fait naître, et ils évitaient avec soin le luxe dans le» vêtements, dans les parures et dans la nourriture, parce qu'ils conservaient toujours la rudesse de la vie nomade, et qu'ils ne s'étaient pas encore écartés de la simplicité religieuse des premiers temps de Tislaniisme. Est-il donc permis de croire qu'ils eussent voulu ouire-passé ce qui est licite pour se livrer aux actes défendus? qii*Jia eoMoal abandoBné ce qui eai permis ponr «e qui est prohibé? Taberi, Masoudi et antiea faistmièiis conviennent q«e tons les khalifée prédécaaseuw d!Er4tMUd, tant ceux de la maiaon d^Omerya, que ceux de la famille d'Et^Abbao, ne portaient, cpHuadils montaient i cheval, que de très-légers ornements d'argent sur leurs baudriers, leurs épées, leurs brides et leurs selles; ils ajoutent qu'El-Môteis, fils d'El-Motewekkil , le huitième successeur d'Er-Rccbîd, fut le premier khalife qui se servit de garnitures en or. Si tel était leur usage constant dans leurs vêtements, on peut croire qu'il en était de même sous le rapport des boissons. Cda deviendra encore phis évident si r

The text on this page is estimated to be only 20.26% accurate

36 PROLÉGOMÈNES l'exanMii .de»

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

DIBN KHALDOUN. 37 Font cité avec éloge, et Tenilidi\ dans son recueil intitulé ElDjamé, a rapporté des traditions sur son autorité[^]. Le ha/edh[^] Y.\-Mo' zenî assure qu'El-Bokhari, dans un autre ouvrage que son recueil de traditions, a cité Yahya parmi ses garants. Or attaquer le caractère de Yahya, c'est attaquer l'autorité de tous ces personnages. Les hommes de mœurs loyales ne peuvent pas être Un pervers dépravé pour les jeunes gens; nous c'est là un mensonge prononcé à la face de Dieu, une calomnie dirigée contre Mitra les utnMa*. On s'aperçoit qu'on ne peut justifier ces allégations, sur quelques récits apocryphes, quelques anecdotes invraisemblables qui, peut-être, ne sont que des inventions de ses ennemis; car son mérite éminent et l'amitié que le khalife lui témoignait devaient rendre un objet d'envie. Mais le rang qu'il tient dans la science et dans la religion doit le mettre au-dessus de pareilles inculpations. Hm AïiAel, ayant entendu parler des soupçons dont Yak j* était frappé, s'écria : ■ Grand Dieu ! qui oserait dire cela ? Puis il opposa un démenti formel et s'étendit en éloge sur Yahya. Le cadi Ismaïl*, qui lui rapporta des propos qui se rapportaient au même personnage s'exprima ainsi : • A Dieu ne plaise que l'honneur d'un pareil homme soit flétri par les mensonges d'un scélérat ou d'un envieux ! » Puis il ajouta : t Yahya Ibn Akthem était trop pur devant Dieu pour être coupable de CCS penchants infâmes dont on l'accuse. Je connaissais ses sentiments Abou Eîça Mohammed et-Termidi, auteur d'un des six grands recueils de traditions. notons ce Fan 379 {893-893 de J.C.). * Uffî[^] atgoiffie[^]anlim, fait l'impossible On donnait ce livre à quiconque savait par cœur un grand nombre de traditions, et qui pouvaient désigner nommativement le louangeur de la sainte personne de la sainte personne qui avait passé avant son arrivée jusqu'à lui. Celui qui savait le Coran par cœur le louait. ' Umal l'I-Moteni, disciple de l'imam Es[^]kalei, et auteur de plusieurs ouvrages relatifs à la jurisprudence «i anx Ifâdhtions, mentionne «B l'an »tk (677-878 de J.C.). * Eo MdM Im alÉMi. Ibn al-Bîmî* dans la « U religion. ' Pour Js»f[>].

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

M PROLÉGOMÈNES mçnts les plus Intimes , et je trouvais en lui un homme pénétré de la crainte de Dieu; uiais, comme il était d'un caractère enjoué et aimable, on prit de là l'occasion de le calomnier. » Ibn Haiyan l'a p. s8. mis au nombre des traditioonisles dont la parole fait autorité. « Il ne finit pas, dit-il, a'airétar iu litrtineat que Vm moaie-ét lû, eut k plupart sont dM m^toogM. • On peut ranger parmi lw «necioles de çs genre oe ^fln AU Rddbba autev de Ylcd, rapporte a» sng*^ iTime eedbeiUe qui avait été la cause du mariage dXUybnoun avec Bemas, file d:Eà<>HaaaB Ibn Sehel (le vizir). Suivant ce récit, El-Mamoun, parcourant une nuit les rues de Baghdad, aperçut une corbeille suspendue à la ter^ rasse d'une maison par des attaches et des cordons de soie torse. S'étant assis dans la corbeille, il saisit les attaches, qui se mirent aussitôt en mouvement et l'enlevèrent jusqu'à une salle dont on noue dem» U daecriptieii. L*état dea tapia,-.le bel arraaigamMil, dea VMes> qui on«ieit eetle pièoe, coa aiqpect eadiaiKleir, oftaieatievt ce qvi pomaît ebamirlea yens eteiptiver fe^rit. Qnie finuM «Féb» beauté ravissante, et ornée des grftoes In [dni eftduilWiim. sortit de derrière la tapiaaflrie, alla an-devant de lui* et, rayant aalné, Tiftvita à souper. Il passa toute la nuit à boire du vin en sa compagnie et, au point du jour, il alla retrouver ses gens dans le lieu où ils étaient restés pour rallendre. Épris pour cette femme de l'anioujr le plus vif, il la demanda en mariage^ à son père, Ibn-Sehel, et repensa. Gomment concilier cela avec ce que noua eonnaîsana d'QfManotQnn aoua le rapport de la piété, du aaYoir* de son attention 4 iflaiser la condiute dea Uialifea orthodoieB, aea ancêtres, à enivra leabons exemples donnés par ice qnatre {Mmiera Ubalifes, ces aotttiena de la foi, & tenir dea oonférenoes avec les uléma, & observer dans ses prières et dans ses ordonnances toutes les prescriptions de la loi divine? Comment croire qu'un tel prince ait commis des P, 19. actes dont personne ne serait capable, excepté les libertins qui ne se ' La bonne leçon est «Saïl. * tvutjLftm^l «^i. Mm >^^l ci** * Après iiiijjit uuértt*i.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.16% accurate

D'IBN KHALDOUN. i« soucient de rien', qu'il se soit promené la nuit dans les rues, entrant, à l'improviste, dans les maisons, venant se mêler .i des conversations nocturnes, à l'exemple des amoureux chez les Arabes du désert? D'un Mil» eMt •ftrnimnt um tdkî amnlrre p«i|i«Uft M concilier avec b BUg qae teatil U fiUe S'E^HâMa Ibn Sdid, avec k nobUsM de MM odflBe, evee les «nmflee de vertn et de Mddeeliê tp^ëin tnmi«it dm* U ■nsflon de JOD père? De perwHat eModoCee se rencontrent fréquemMnt dans les écrits des htstonens-, mais ce sont des fables que l'amour des voluptés défendues et le mépris des règles de la décence portent les hommes à inventer et à raconter. Ils cherchent à se faire des autorités et des exemples pour servir d'excuse à leur propre libertinage; aussi voyons-nous ces geus-ia s'attacher presque toujours aux anecdotes de ce genre, et feosUeter lei fwneib {Kmr en décoinnm. venir se coaser eneore, osls mÊém itM miême)M«r mut; ûhl ^Uê le savaient ! . ■ . Un jour j'adressais des reproches à un émir de naissance royale, sur l'empressement qu'il mettait à apprendre la musique vocale et instrumentale, et je lui disais : «Cela n'est pas voire métier et ne convient pas à votre rang. — Comment I me répondit-il, ne voyez-vous pas qu'Ibrahim, fils d'Ei^ehdi, excellait dans cet art et était le laernir-ehanteur de son teoqs? — Par Dieu, lui ré|kmdis^, pourquoi ne preMs^out plutôt pour modèle son père ou son frère*? Ne voyez-vous pas que cette pessipn fit déchoir Ibralma du rang qu'occupait sa fthaHs^* fl ienia Toreffle-à mes rymontraaces et s'éloigna. Parmi les récits qui ne peuvent pas supporter un examen critique, il faut ranger celui que la plupart des liistoriens se plaisent à raconter au sujet des Obetdites(Fatémides), khalifes établis par le parti chiite à ' Uns ^^L^I^JL\, participa da la * C'e*t-« dire des UmliCw fil-IMidi «t diûiaia fonM d« «criie y». Uaroun er-Rachid.

The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate

40 PROLÉGOMÈNES Caiouan et au Caire. Ils prétendent que ces princes n'appartenaient point à la famille du Prophète, et ils contestent leur descendance P. 30. d'Ismaïl riuam, fils de DjAfer es-Sadec. D«as leurs assertions, ils ont pris pour base certains réflhi qa'on vnh Alinqiét pour plaire at» Jàiblk«»kbhUltts de It postérité d*£l-AU»as, téau dens lesqueb on dénigrait les rivaus die cette éynmità», en employant cents* cok tons les moyens de it calomnie. Nous indiquerons quelques-uns de cee contes lorsque nous traiterons de Thistoire des Obeïdites^ Ces auteurs ont totalement négligé le témoignage des faits et des événements qui, en démontrant l'opinion contraire, donnent un démenti à leurs assertions et réfutent complètement leurs récits. Voici ce que rapportent tous les historiens sur les commencements de la dynastie des Ghiitea : Abou Abd-AOah le melMwei* nUit- lee Ketame (BeilMn) à la cause dn ridii (Pegcé^de Dien) de la ImiHc de Mohammed. Le hmit de sa conduite s^éttntrepeadn du» le public, on reconnut qu'en se donnant tant de mouvement il travaillait pour Obi id-Àllah el-Mehdi et Abou-Cacem, fils de celui-ci. Avertis de cette découverte et craignant pour leur vie, ces deux princes s'enfuirent de rOrient, siège du kbalifat, traversèrent l'Egj-pte et quittèrent Alexandrie sous le costume de marchands. £iça en-Noucheri\ gouverneur de rÉgypte et d*Aleiandrie, ayant a|^Mris kor évamm, envoya des cavalien à leurpoursuite; mais, à la ftveor.dç Imr déguisement, ib tfoofèrent la vigilanoé de leurs ennemis et porrinrent> à se réfugier dans le Maghreb. Nous savons, par les mêmes historiens, que le khalife abbacide El-Motadhed* prescrivit aiUrAghlebides qui gouvernaient rifrikiya, et aux Midrarides qui commandaient à Sidjilmessa, de fermer leur pays aux fugitifs, en mettant des gardes partout, etd'en' VoyexYHistoirtiuBerlund'lhnlKhal- * Ibn Khsidoon aurail dû écrire £/«kuo, t. 11, p. &07 de U IraduclicMi fran- btokl^i le khalife £i-MoUdbed mourut l'MBila 989 (90a de J. C), «t Eli' * LtnMgittrat appelé mokleth (édile), Noudieri, qui avait été Dommé gouverétait diargé de la voirie et de la poUoe neurdel'Égypte.ran aga (godde J.CJ, deamaidiéi. y mwnna^iil eaaaf ye»d Phrii Allah ' Paara>*yJl.liMttj!yk|jI. te leadit dmi la Mighwl». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.92% accurate

D IBN KHALDOUN. 41 voyer des espions à leur recherche. El-Y«ça le Midraride , seigneur de Sidjilmessa, ayant découvert qu'ils se tenaient cachés dans sa ville, les fit mettre en prison afin de se concilier la bienveillance du khalife. Ces événements se passaient avant que les Chiites eussent enlevé aux Aghlebides la ville de Cairouan. Plus tard, la cause des ObeidiUMi toiompha «n HM^à yê «t dans le liig^bnb, piûs dans le Yé- p. Si. men et à Alexandrie, pnît en Égypte, en Sjrie et dans le Hi^ai. De oette manière Os parU^èrent par portions égales, avec lea Abbaeidee, tontes les provinces de Tenipire musulman. Ib fiu-ent même au moment de pénétrer dans le territoire qui restait aux Ahbacides, et de se substituer à cette famille dans le gouvernement de l'empire. L'émir El-Bessasîri , natif du Deilem, un des clients de la famille des Abbacides, avait proclamé l'autorité des Obeidit^s à Baghdad et dans la partie de l'irac qui en dépendait. Soutenu par :>es compatriotes, il venait dWever le pouvmr au Ubalife aUIMKvde, par suite d*on di^hreed qui mit en lieu entre loi et lea émirs de la Pene*. Durant une année entière, il fit eélébter la.prière pnU^oe an nom éÊÊ Oboidiiss dans toutes les mo4({uées d« oe pays. Les Abbacides continuèrent, depuis lors, à subir les «nbarras les plus graves, tant à cause de la position que les Obeïdites avaient prise, que de l'empire qu'ils venaient de fonder. D'un autre côté, dans les régions au delà de la mer, les Omeïades espagnols lancèrent des anatbèmes contre les Abbacides et leur déclarèrent la guerre. Comment de pareib succès auraient-ils pu être obtenus par des honuues qui se seraient attribué firassement nn« noble ori^e, et qui iunieiit «bût ployé le mensonge pour arriver au pouvoir? Voyez , par exemple, oo

«, prit la défeoM du khalife ab- un AT (j). bteid» «]ue beMAsiri avait ehaïaé da Bagb- * Pour l'iiùloire du Carmat , ooiwulles dtdi (V«y«4&iWrt. Mli*. «mm. iaBiUwtA^M onciud* d«d'flMIMiBt,aa«t BusAsim, et YHiftiort Aes Hnm, l. II, le mot CurmatA , et l'introductiona i T^il* p. 191 et toiv.) Deguigima éGritMDom lecn inuM de H. de Sacj. < Digilizea by LiOO^IC

The text on this page is estimated to be only 22.53% accurate

AS PROLÉGOMÈNES Mn parti se débanda, la perversité et la fourberie de ses sectateurs furent bientôt dévoilées; toutes leurs entreprises manquèrent, et ils finirent par goûter les fruits amers de leur conduite. Si les Obeïdites avaient été des imposteurs comme eux, on aurait découvert la vérité tAt on tard : . ' L'homme a be«u dissimuler son véritable caractère, on finit toujours par lédéeowriri. La dynutie dieîdhe se maintkii pendant TeApae dTenvinm deux cent soixante et dix ans; elle était maîtresse de la ilttlîbii fAhnihm\ de scm oratoire, 'de la patrie* et duiotnbeaa do Prbpbite, des lieux qui forment le Imt dii pUerinage, et qui afaient reçu les visites des anges. Pendant tout ce temps, les partisans de cette dynastie lui lémoignentVenl l'amour le plus vif, le dévoTiomonf \o plus sincère, dans rinlinie conviction qu'elle tirait son origin»- de l'iinani Ismaël, fds de Djâfer es-Sadec. Après la chute de la puissance oheulite ot son entière extinction, ils prirent les armes à plusicurc reprises ponrwmtenîr la cause et les uétrént des droits au kk^ftt, et ils déclarèrent que leurs prol%és'tenûent ces p. St. droits des di^msitions testamentaires dés înfams antéiiran. 8% avaient eu le moindre doute sur la vérité de leur généalogie, ils n'auraient pas affronté les périls les plus grands jponr soutenir ces prétendants. (D'aiUeurs) tout novateur (est digne de foi qui) avance des faits où rien n'est louche' ni équivoque, et qui ne .se contredit jamais dans ses déclarations. Ou s'étonne de voir le cadî Abou Bekr el-Bakillani*, cbef des théologiens spéculatifs, accueillir des lirulta àfnssi &UX, ides opinicns àùissi mal fondées que celles dont nous avons présenté la réftitation. Si la détestation des principes impies ' Ce ven «atle aonanliimedêia JImIhM^bZobeir. * Palk MwraawMt ntné dam rintérioir du portiy yj aal— w h tsayU de la Mecque. ' Liset j , à la place de *«*»it. ' Le cadî Abou Bekr Uoliammed etBaktliam , Iraditionniato at théologien durilt fondé par E) Achari, mourut à BagMaj, i'aa 4o3 de riîéBira {ioi3 d« J.C). Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.42% accurate

D'IBN kBALDOLiM. A3 que professaient les ChSftes, et leur
empresseiuenliwplQiigier dUuu Tabîme de Thérésie', lui cvaient inspiré de
la haine pour eus, cela ne devait pas l'empêcher de reconnaître la justice de
leur cause; il turail pu regarder leur généalogie comme certaine sans
supposer que leur descendance de Mohammed les garantirait contre le
châtiment dû à leur iuâdélité. Dieu, que son nom soit gloriîîél a dit en
fulnitâ Nué au aujet dè m» fik : /f aTart ptkd dit la JMIki U a 0mmU mw
m^nété; «a étmiiiê par oa éiuit ta iCai «bcm canMimaut (Gpraa, ao«ur.
Ki, .vMa.'48). Le Rpoj^ACet de aon dUé, a dit, dana Une eidiovtatioa
adiaaaée à Fateina : « Ma-fîfla> agis pour taraéiia; car je oe usm. d'aucuiM
utilité pour toi auprêa de Dieu^ . Âà\ji\,iiaH.iyAi\^\. — Selon irines
profesMw par !«• divmes weles la IHftlise de la MCto diBte' mmIs»
cMim» nûi la caaae des Falemtdes (ou Obeî- * CpU veut dire qu'tu jtwir du
jugedites), l'iiinam { souverain spirituel et tetn- ment Dieu n'aura pas plus
d'égard poor [Nml)llrfi«niMMioiidtlaéMaiié. ai aesAiv dé la MI* db Dam
un autre obapitre àt ce volome, le que pour tout autre individu. lecteur
trouten une eipQeilôQ dts doe- Le ftadatam da U dynastie fatedùde. 6.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.34% accurate

A6 PROLÉGOMÈNES Caché). Ce titre lui fut donné par ses partisans, qui, d'un accord unanime, lui avaient conseillé de se tenir caché pour échapper aux recherches de leurs puissants ennemis; aussi les adhérents de la famille abbacide profitèrent de cette circonstance pour attaquer la généalogie des Omeïyades, lorsque ceux-ci eurent pris le parti de ne pas résister à la conquête des Omeyyades. Us voulaient, par ce misérable expédient, faire la cour à leurs fétibles khalifes. - Les Muriasos et leurs géomètres obtinrent de combattre l'ennemi, adoptèrent ces folies avec empressement, dans l'espoir d'éloigner d'eux-mêmes et de leur souverain la honte de n'avoir pas su se défendre et repousser le peuple qui leur avait enlevé la Syrie, l'Égypte et le Hidjaz; nous voulons dire les Berbères-Ktaniens, partisans des Omeïyades et soutiens de leur cause. Cet esprit de calomnie alla si loin, que les cadis de Bagdad apposèrent leurs noms sur un document dans lequel il fut déclaré que les Niflides n'avaient point à la lignée du Rn^{li}; et, pour donner plus de valeur à cette pièce, on la fit signer par plusieurs hommes distingués. Parmi ceux-ci en compte le cherif Er-Rida \ son frère El-Morteda Ibn el-Bat'haoui, les jurisconsultes Abou Hamed el-Isferani El-Codouri*, Es-Saïmeri', Ibn el-Akiani, El-Abiouerdi', Abou Abd*-Aliab Ibn en-Ndman, fakik * Le cJicrif Aboti 'l-faccn Moliammed teir ciu rite chafcite, professa à Bagdad et tirait son origine de l'Égypte (1016 de 1-KwlbMD. émauàA à MolMwiaMd. Il J. C). jouissait de la plus haute considération * Abott 'MlocelD Ahmed el Codouri, Bagdad. sa ville natale. Il y mourut en célèbre jurisconsulte et docteur du rite ha4o6 (1016 de J. C). Selon l'historien Ibn nefite, mourut à Bagdad en 437 d Athir. U ehedr B»-IUda regardait ke de J. C). Omeïyades comme appartenant à la famille * Abou 'l-Cacem Abd-el-Ouahed es-Saïdu Prophète. (Voy. VHuloin du Berben, meri, docteur du rite chafcite et auteur de t. Ut |».fia9, MtoS.) * Abou 'l-Haccn Ali el Morteda, (frère postérieurement à lui) (1016 de J. C). da «berif ErHide, «e dutiina «oane * Abon-Yéooob Y«uf of «1-Abtouetdi. lUolopea. comiae poMa «1 egawM BHé* docteur ckftta. nmhtt ven Tui 400 nieir. Il mourut à Bagdad, 30 de l'hégire. {Tahmeût »l-Fokeka, manus {loia de J. C). crit de la Bib. imp. «ndan tonds, a* 7\$5. ' Aiiioo Haned Ahmed el-Isferatoï, doc- fol. loâ r*) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.05% accurate

D'IBN KHALDOLN. 45 (chef jurisconsulte) des Châitesde Baghdad, et plusieurs «ntres notables de cette ville. Cela eut lieu en séance solennelle, l'an 400 (loi i de J. C), sons le rè^e d'El-CaHer. Lpur déposition n'était basée que sur des ouï-dire et sur l'opinion publique qui régnait dans cette ^éMét opinion dont les soutiens les plus nombreux étaient les samrimnAbUâyaÊtÛAÛAtêtàà^ toui iptéiiwéi àiipoimÉr crruptioo et à la > EI4lMiWa«o|iM«maié.ëns M Description (opo^rtfiU^f ia Caire, le texte de la défense des Fatemides rédigée par Ibo Khaldoan. Voici de quelle maaa sujet im â/tfAcha expédiées par le khalife de Bli^^idad à l'émir aghl^de qui gouveruit Tlfittije «t av prioet nidra* ride qui commandait k Sidjilmessa. «Si Uotadhed avait on ^'Obcid-Allah m Cftt point as b HMe d'Ali, fl n'aurait point éoril au doux personnages que je vieni de nommer pour]c faire srrèler ; c*r dan» ces tempe- là les hommes ne s'aUacbaieot pMBi 4M parti d'an importMiri ils no ni prilaiem aucunement alrfiiwniio, M ils no suivaient que des penoonages vraiment descendants d'Ali. Or Moiadbed conçut dM cniMat an dtJMAlIA; «I certes, s'il l'eût regsrdé comme un imposteur, il n'aurait fait aucune atteation à loLi {GMom. «p.d* y. daSoqr. a* éd. t. n , p. 9 1 .) El-Macrtii ne s'est pas aperçu do l'anachronisme eomiais par Om Kkalétm, (Voyes d-^jovant. p. 4o. noie 40 * I4lléni.«an7dMdiol«4paviida gouvernement ; on y pousse i d'histoires et d'anecdotes, s

The text on this page is estimated to be only 17.29% accurate

46 PROLÉGOMKNES fimide; s'il marchait droit sans s'écarter du sentier de la rectitude, l'or pur et l'argent de bon aloi (en fait de science) auraient une valeur réelle sur sou marche; mais s'il se laiaae conduire par ses intérêt» poraoniMls.el par ses préjugés^ a'U •» rmmà — .gBà ê^a^Êâ^ÊÉM ifâ èuMWUtÊ elk luuM BMMie (de réMditiM) y«mitsMl«

The text on this page is estimated to be only 19.28% accurate

D'IBN KHALDOON. 47 s'accordèrent, après la mort d'Idrîs I", à reconnaître pour leur souverain son fils Idris II. Par un mouvement simultané et unanime, ils offrirent à cet enfant hommage de leur obéissance, et ils firent Miment de le défendre au prix de leur sang. Pour soutenir sa cause, il «firaotèNBt k matl et m plongèrout dîM In flsto d« h giMm. Or à le atotodra soapçoa était miré du» Irar esprit ràbtivmeiit à-rorigiM de eM mâna/tx à vn paraB Irait, éutaé nléaie d'un lî cMbé ou d'n'finn ami qîipi«

The text on this page is estimated to be only 23.32% accurate

48 PROLÉGOV^{BS} quelque artifice afin d'ôter la vie à Idrîs. Cet agent, ayant fait semblant (J embrasser le parti d'Idrîs et d'avoir renoncé au service de ses anciens maîtres, les Abbacides, reçut on très4x>o tocoeil. Admis dans Ti^{tii}ikité dldru, il profita ^{wo}» occMioot pendant qit*3 Mt seul avec ce priaes, pour lui fîara praiièrft iupQiaoBdoiifti'tibll«l moitaL Laa Abbacîdaa anrutiHiraat avae jcùtla aovMiUede cel événement; ils se flattaient d'avoir déraciné et abattu le parti que les descendants d'Ali a*^{eni} fbraaé dans le^{Mi}^{ghreb}; mais ils n'avaic«t pas encore reçu la nouvelle que leur victime avait laissé une femme enceinte. Aussi, en moins de temps qu'il n'eu faut pour dire non et non , l'empire idrîcide se releva dans le Maghreb ; les amis de celte famille lui manifestèrent ouvertement leur dévouement, et rétablirent la dynastie en prodanaant la souveraiiwli& dldita, iàì tfUtlk. Ce fiit là poar.lea AbbfeidèBun eoup plus douloaraux que la Measute d'iaw (BèdM. Uampira fondé pa» W Arabea paMhait vai» aa décadaeMt l anaai iTenitiii^{la} paa bjoamage da.-poitar la^{gnarre} dana jn-paya \éloig|ié; riqfluence d'Er-RMUd faii-flaême se réduisit k TempUi d*une trahison , afin de faire empoisonner Idris 1", qui vivait sous la protection des Berbers dans le Maghreb el-Acsa. Les Ahabacides eurent donc recours à leurs partisans, les Aghlebides de l'ifríkiya, et ils leur ordonnèrent d'employer tous les moyens afin de fermer une brèche aussi dai^{erause} pour l'empire; d'estirper le mal qui, par l'audace dea Urtcidit, menaçait fitat daa . aoMéqiitocaa lâa ^{luà} g^{at}; en&Ld'amchar Tadm de la ctiMllioa ayant que aee radiiee ae propegeatseat pbia. loin[^] Ce fat de la part du Uidifo ⁴famoun et de ses ancesseura que ces injonctions arrivèaeat eus Aghlebides; mais ceux-ci étaient dans l'impuissance de lutter contre les Berbers du Maghreb el-Acsa; ils étaient même disposés à imiter leiu" exemple et à Tcpudier l'autorité du gouvernement abbacide ; car, à cette époque , les mamlouks de la garde du khalife , qui étaient de race P. S7. étrangère, s'étaient emparés du siège de l'empire et, se laissant en» ■ Peur Bm JIJ mm taMdh. Digitized by Google

DIBN KHALDOUN. «9 traîner jusqu'à Tustupation, administraient l'empire pour leur propre avantage, donnaient des ordres aux grands officiers du khalifat, aux fermiers des impôts, aux fonctionnaires des diverses administrations, ftiitMBi etd^ftMMMt, §dm Urne ftaltiiM. Ceit oe qu'on poMe de eMe ^poqn»a eiqp*iiné|Mr ven: tTnlchilUe«n'cafe, Entre Ollérff«tBogha». Répétant ce qaMts iui disent, Ainsi que fait un perroquet. Les émirs agiilebides, craignant les intrigues et les dénonciations de leurs ennemis secrets, eurent recours à des excuses de toute nature. Tantôt ils pariaient avec mépris du Maghreb et de ses ludM» tenta, UêMI ilt dMidiaient à effïnyer k coor de Baghdad en préaenlant oomme. très-redoiiaUe k tanftative dUrk, premier auteur •dek rivolle danaeetle cnnlrée, et k pniiaHioe que leadeeendanta et successeora avaient acquise. Ils annon^aiinl au gouvernement des khalifes que cette famille avait étendu son autorité au delà des limites de ses Etats, et quand ils envoyaient à la cour des dons, des présents ou des sommes provenant des impôts, ils y mêlaient des monnaies frappées au coin du prince idricide, pour indiquer condiaan 9 Mt dwanoiedoutalii», «t eoMfcien et pneMMe «Tétait fbfftifiée. Hs^eadÎMBieatanBi iea danginra auxquels ika'mqposeraieBt en-mèmea ai kgooveiMaMBt Mt&nê» leaoMigeeit àniarÂer contre les rebelles et k engager une lutte avec eux. «Bi noosvy somtnee forcés, dinîenfr^k, fempire dee Abbacides sera exposé à recevoir un coup qui le frapperait au cœtir. » D'autres fois ils employaient des calomnies telles que nous les avons signalées, afin de décrédiler la généalogie d'idrts et de nuire à finfluencce de ce prince; et cela sans s'inquiéter de «avoir si leurs assertions étaient vraies ou kuseee. (En anivant eetle ligne de CMiduîtet ik aivaient pria en eiMMidéviH tidn) k graiidenr de k distance (qui lea «^tarait de Baglkkd) et k ' Dmb odiss ée b jjiils tepuw ni wiavé m AUbasiéH iMrta Imt auiiK

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

50 PROLÉGOMÈNES faiblesse d'esprit montrée par les derDier-î
rejetons de la famille ab* bacide c|u ou avait élevésau trône; (ils comptaient
aussi) sur la crédulité ém OMODOoka', qui «ioiittiimt fin à fftiit ce qu'on km
àkA ét qd prêtaient f oirailb à chaque pavole da nmwiii Mq^Én.' Ce fiil
aiaai qne se conJuuiiiient leB A^iiebidée ywp^^ l> waaw'de laor puimnaai
Les discours odieux (qu'ils avaient tenus au sujet des Idrîcides) frappaient
l'oreille de la multitude, et quelque* Hffrf>*t qui aimaient la calomnie les
recueillirent, aGn de s'en servir pour satisfaire à leur jalousie en dénigrant la
famille d'Idrîs. Comment ces hommes, que Dieu confonde I ont-ils pu
s'écarter ainsi des voies de la religion, dont le» préceptes ne sont jamaia en
désaccord avec la penaée (du légisV. 38. Uila n niqnift mr k lit de ion père
nr tmimÊ appartient au lit'. De plua, c'est un dea iliiginiM .de la fiui, qne la
daaaandanM dn Bmpliète mt k Tabri d'un soupçon connM
oeliii4àrln.I)iflnlièa4Miit^ ayant éloigné d'elle toute souillure et lui ayant
aooodi tme pureli parfaite ^ Il résulte, de cette déclaration du Coran, que le
lit d'Idrîs était à l'abri de toute profanation et Cï.empt de toute souillure.
Donc celui qui soutient l'opinion contraire a commis un péché mortel et
sWjtlAduarididélité*. le me mm étendu tm eette réJhiatien afin de
ftffnMr la.potla à tome eaptee de aonpçan et de lie^per «n .conÉP
fniprii.fanvîet.ear j-'ai entendu, de mes propres oeeâlas, des imputations de
cette natatfèaiMirdekhtndied'ttnlManwnudffciUant, qui s'enliùaaait um '
C'h*«^, iMilM& de la garde imqiM.TMi las manuerib portent ^CIU. nuis il
but san» doute lire ^^l^ . * Le texte arabe signiTie , i la Icltrc , les met de U
loi, duu laquelle il n'j a point dTapiiNiliMMlnaaqal MldMléelM qui est
pensé. — Il ftui SyfptfaM» Is y du groupe ^^yJàlljy '
M«lMuuiBBadedil.etaafanlsiritUi Ji/i eJpi ol. L'aaAat a|f«li«el«e lit • C'est
UnainaflMUÔne^: hpttm Mt quem laptim ^mmfmf, ' Nous lisons dans
leCoran, sour. xxxnit vers. 33 : •Dieu veut éloigner de vous toute sGoillura,
gens de la maison (c'eslmed). «t VMS astenr aos pefeté pa^ laite.» ■
LMnlaMBli««leeMidiMnai> MiléfarkpaMkt Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.43% accurate

D'IBN KHATDOUN. 51 arme contre les descendants d'idris et qui voulait, par des mensonges, dcréditer leur généalogie. Il prétendait rapporter ces anecdotes bur la foi de ^el^e hûtorien du Magbreb qui, probableMtH odiKAle flwpet dA4 la faulb Ai Ptaphte, «t léwfÊk m doota ié dogoM. «pii aoaceiM Iow-Im tStm. da 'Call» Du (k finale qnî fiil) le ii^et {4e notte dbaoïnni) r«fan de ieUv imp«tations; cee caloomîes ne .sauraient Ta o(vouloir eMuer «ne ftnte quand cette fente n'existe pas est une faute. En ce qui me regarde , j'ai défendu Thonneur (des Idrîcides) dans ce monde, et j'eapàre qu'ils prendront ma défense au jour de la résurrection. Sachez que -la plupart de ceux qui contestent la généelogi* des Idfiddea aeat db eamen, 4oût le* «ns appartieniMiit à k kinlle da .Pko^Ato-, et do«t ka antrea eol k prêtêalM» de a'j rattadiCT, Gehu.^ae Aman» pour «n daacaadnnt de MohaMwd yawodiqBe une noblesse imposante aux yeux des nations et des peopks répandus dans toutes les partie.s du monde, et il s'expose néces.sairement à des soupçons. Nfais, lorsque nous pensons que les Idricides, seigneurs de Fez et de plusieurs contrées du Maghreb, pouvaient montrer une généalogie tellement célèbre, tellement certaine, qu'elle était, pour aian dk», aan» paieilk, et que penonn ne pouvMl ae-âiltar d*eQ avoir une aawiWabk, et eek parce qu'eUe aïéint Iraiiaiaiaa, par.tradHioii, de laea anfam» de géiiéralioii m gAnAtalion; (kn^ Moa penaone) ^e k makoD dldik, dn fendateur de la ville de Foi, p. est entourée d'autres oMÎaom, que sa moequée toodieaiuiniM' d'un quartier très-habité, que son épée nue se voit encore .suspendue au sommet du grand minaret, dans l'intérieur de la ville; (lorsque nous pensons aux) faits qui concernent Idris, faits auxquels la voix publique a donné une certitude qui les place, pour ainsi dire, sooa ■os yeux, et qui dépaaM da-plnaieiiaa degrk ceUe dea IvadtIMaa ka plua aullianliques , (noue devions eroire) que ks autres quembres de ' t» mai Jtii, ta jàmnàHmi,ftBh nak, powd^igncr umibSI Digitizedby Go.

The text on this page is estimated to be only 22.72% accurate

58 PROLF^COMÈNES la même famille, ayant considéré les faveurs dont Dieu avait comblé les Idrîcides, la manière dont il avait appuyé la noblesse d'une origine qui remontait m Pln^hète, en y joignaat la m^«sté du trône, oahii qae l«p» «noëlNii amiaot oocnpé da«B la Maghreb} (août d»> viiMU crairt) qoé cet penomiaff aufriant Mqnis la oomnctioii qa'vBB telle gloire resténôt tonjonn hors de leur portée, etqw jamiisdllw n'obtiendraient mène la moitié de riUoalmlloD dont ces princes ont joui; (nous devons croire) que les personnes appartenant à la noble famille du Prophète et ne possédant aucun des avantages qui témoignaient en faveur des Idrîcides se seraient empressées de respecter rhonneur de ces princes, et cela d'autant plus que ia dèclanékm laite par on bouima an anjet dê aoa «ig^ doit être adniae (tant qo*oii n^anta^M^gné aa génédope de £mu). Il y a une grands difiimuie entre leaavoir et la'aiypoàtfam, entre laa eownaïaaanffaa dé l'homme ipû apprend avec certitude et celles de l'homme qui abonde dent I0 Moa d'antnii'. Si (le eakoiniateur) sait dans aea Ane conscience que cela est vrai, puisse sa salive l'étoufTer! Plusieurs de ces membres voudraient, par un sentiment d'envie, enlever aux Idrîcides leur titre à cette noble origine et les rabaisser au rang d'homuMa du peuple et de basse extraction. Ib mettent un «duwiiementv nne {wretitaace et tn» auwvaiaie fisâ estrêam è débitai de» cdonniee ^faites >tl ;d«a ^fatiàllÊÊm^ joetiftir tenr jedndnitr, Ua disent que devx-l^niona eontrdm^aontvé^aBQ vaiêar éşde, et qu'il en est dç même l l'égard des jugements fondée sur des probabilités*. Ce qu'ils font)à est bien méprisable I Autant que nous sachions, il n'y a dans le Maghreb aucune branche de la famille du Prophète qui, soas le rapport de raulhcnlicile ut de l'évidence de la généalogie, puisse le disputer aux descendants des Idris, dont Forigine remonte i El-Hacen (petit^fib do lioliemmed). De ndb joue l» membres principaii do cette fioaiUe ([ai habitent Fea ' Jt^ minà fcma d'i-jaiwiii; fl latdwwi'apiirioiirtlamMmHiBpsdM» talIliiaiALdlt, . . Im cmbcaochiDeola (c'wl4-dii« Iw di* linMenail, «ea piilKtel r4ga> toium) da la tmpfoùtàn. 1

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.45% accurate

D'IBW KHALDOUN. 53 sont les Beni Amran, dont l'aïeul, Yahya el-Djouti, était fils de Mohammed, ûb de Yahya el-Mâdam', fils d'Ei-Cacem, liis d'idris, fîls d'Idris. Ils forment, dans ce lieu, les restas de 1» bmillft du Firo- P> io, pbèta «t iMbimtfliioon h muMin de leur ancêtre Idia. Hs ont sur tena laa habitairta dv Miglircl» vm préémâMaoe marquée «'ainsi que ■oiiialeiapporterioiaeiil'lvaitantdesldiicides. Leur père, Amran, était fils de Mohammed , fils d'El-Hacen, fils de Yahya , fils d'Ahd-Allah , fib de Mohammed , fUs d'Ali , fils de Mohammed , fils de Yahya , fils d'Ihrahîm, fils de Yahya el-Djouti. T>e nakib (syndic) des descendants du Prophète qui habitent le Maghreb est toujours un membre de cette famille. Celui qui en exerce maintenant les fonctions s'appelle Mohamiiiedv fiis d*Ali, fils 4e Mi^aiiiiiiied, fils d'Anuws. On peut ajouter an nombre de ces jîécits contiouvés, de ces 0|nmom inioutenafaiaa, ce que * plusieurs jnrîaeonsullea du .Ibgbrdb» hommes d'un esprit faible, avaient adopté pour décrier l'imam El* liehdif fondateur de la dynastie almobade*. Ib le représentèrent comme un bateleur qui employait des prestiges pour maintenir sa doctrine touchant l'unité de Dieu, tout en menaçant les Almoravides de la vengeance divine. Us taxèrent de mensonge toutes les déclarations qu'il avait faites et repoussèrent l'opinion des Almohades, ses paHinn, qui le regardaient comme appartenant à b fta^lednFrepbâle. Ce fut par suite de Tenne profonde qu*ib poitèrent au aneèa du référmalaur, que cea jnrîsoiHMidtM IrattArent le Mehdi de asentennr. Ayant cm devoir entaroer une controverse avec lui sur les dermes, et discuter plusieurs questions de droit et de religion, telles qu'ils les entendaient, ils s'aperçurent qu'il avait sur eux l'avantage de faire prévaloir ses opinions, écouler sa parole, et d'entraîner sur ses pas une foule de partisans. Remplis de jalousie, ils tâchèrent ■ * • • • * ' • ' L'ofdMf^^ 'd* es asm «l bum- . fai adopté la leçon ^SJI. BkAim» «• lainr On îc 'trouve écrit de ptuMcurs ma- j'en ai aigoalé loulet les variantes. mèn» dans les roanuscriu. Dans la Dci- ■ On peut lin rhisloin du Mdidi du tr^gmif l'Afrinue tptttHuiA cTBI» AiiiiioluM]«sdaml'Jliifw«AsB0i«i, bU Bal(i.p.3a8delalraiaelHwftMfsiss, ds k «nMon.

The text on this page is estimated to be only 22.05% accurate

54 PROLÉGOMÈNES de le décréditer' en attaquant ses doctrines, et en traitant de mensonge toutes ses prétentions. Ajoutei à cela que ses adversaires, Im tws iemlounieift (iep Aioiotwfidta-)*. «vaieiii halntué cet doctvun k des ègttdM «t à des témoigni^ de reipMl fii*aiMii|M ntn àj^ ntatié ne leur aunît aerardési et eth (|wrt|iiif4M Lemlniiy ,«11^0^ déteateient oelle des AlmifJiedeej jamus ib ne purent pvdoaiMr jMi Mehdi «on opporilioBi ia voloolé de leur» souverans, les 'repsochaa qu'il leur adressait et les hostilités auxquelles il s'était livré contra eux. Or c'était un homme dont le caractère était au-dessus de leur portée et qu'ils étaient inc^ipables d'apprécier'. Pensez donc qu'il avait blâmé ouvertement les fautes du gouvernement almoravide, et que , voyant contrarier ses cfiorts par les légistes de cet empire , il avait appelé sa tribu aux armes, marché en personne à la guerre aeinle et détruit celte djnaatê. Las imnenaes fenoas de reoapître abÉtH rende et le puiaaance qu'il avait acquise par k nombre de ses tniiqtes et de sea perttsans, tout s'éoonk A k fiik, renrené .de faad eu oonUe. DÛiseelte entreprise, k Ifdidi perdit une Joule de oomlwc* teats qui s'étaient engagés i mourir pom- sa cause, à flaiériter k St^ ' veur de Dieu, en sacrifiant leur vie au triomphe et au maintiini de Li doctrine ahnohaile. Aussi ce système religieux l'emporta stir les autres, et remplaça, en Espagne et dans le Maghreb, les croyances des dynasties antérieures. Pendant tout ce temps, et jusqu'à l'instant ' n but lire ' A la letiro. « la p'nce de cet homme * Vojn i'Uùloirt dès li«rb«n, i. il, était auU« que leur place, et ion élat AUil p. 67 «t miv. aalra q«« itur erujmm. • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.59% accurate

[illegible]

The text on this page is estimated to be only 22.66% accurate

50 PROLEGOMENES seul titre qui lui donnât le droit du commandement, ni le motif qui engageât la foule à le suivre. Cet empressement dut son origine au scuUmcot natioiud des Uerglia et des Masmouda, à l'esprit de tribu qui distinguait k Ifalidi «t à aon aagunb BnimovdloDae. 8ft datcendmcft d» FttAmft un lait caché, dont le knivcvi^ cAeé d» fesprit de la midlitnde, ua ae ocmaaraai plus que ^a&faii et chm •aa parant», qoi ae Tétaient tnnimis les uns aux autres. B s*ittitdfé> pouiUé, pour ainai dise, de cette première généalo^e afin d* pantin avec le caradèn et Taspect' d'un vrai Masmoudien. Elle ne pouvait donc porter aucune atteinte à sa nationalité, attendu qu'elle était inconnue à ses compatriotes. On a de fréquents exemples d'une généa> logie secondaire conservant sa validité , pendant que la généalogie prioitiive demeure cachée. . Que Ton se rappelle l'anecdote d'Ârfadja P. 49. et de.Djeifr : il a^i^iasait de donner un chef à la trln de Bw^, et Axfii^, qui appartenait réeUement à le trSn d'Asd, s^ettribua le qualité de Bedjelite «I diiputa à Djjecir, en pvéance du Unlii» Omar, le connnandeoMiit de. ee peuple , et ce fait est eilé par. lee historiens. Cet eiemplO' fera compreadn ia- juatesse de notre obaof^ vation, et c'est Dieu qui dirige les hommes vers la vérité. Peu s'en est fallu que nous nous soyons écarté du but de cet ouvrage en nous étendant sur ce genre d'erreurs; mais des hommes dont la parole fait autorité, des compilateurs de traditions historiques, otti aonvenl boondié en aeoneillaBi d«i opinen» et. dea réciia de la nalura "de ceux que non* annne ai^^Mlée. Gee fiinx innni^ne mente ae gnvent dens leur esfHit ; la majorité des ledeua, qui m compose d'hommes noUemei^ judicieux et peu disposés à employer let féglée de ia-critique, reçoit d'eux ces récits et les adopte également, sans examen et sans réflexion. Tout cela, s'étant incorporé dans la masse des connaissances acquises, a fait de l'histoire tin mélange d'invraisemblances el d'erreaui qui embarrassent l'esprit du lecteur et qui font mettre au même niveau les fables et les renseignements historiques.. Il faut donc que Thistorien connaisse les principes ' LUiM. cpMr as iMêtir de la p«au de i— ■ tL» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.23% accurate

D'IBN KUÀLDOUN. 57 foodamentaux de Tart du gouvernement,
le vrai caractère des évé- ! «enaents, les différences offertes par les nations,
les pays et les temps en ce qui regarde les mœurs, les usages, la conduite,
les opinions, les sentiments religieux et toutes les circonstances qui influent
sur la société. Il doit savoir ce qui, de tout cela, subsiste encore^ éki^r^mkU
>fahyil|i^itt'j(IMuiht'iWitji>lm»yiiitf ili

The text on this page is estimated to be only 21.12% accurate

M PROLÉGOMÈNES Les ouvrages liistoriques recèlent un autre genre d'erreurs provenant de la négligence des auteurs, qui ne tiennent aucun conripte des changements la diUérence des temps et des éj)0(laes amène dans l'état des aaiious et des peuples. C'est là une véritable maladie, qui peot rMtr loagiemps iwBonmit» attiiiAi q«*db IM m miiiifeiU qai*«« bout d'^me «Ue ds MèdM, et qn'ctte aTatt-entiievae que par tm lrl»-p«lit ncmbn innommm. En «iSit, fém WÊoaà» «t de* p«nplct, iovn w^gei, ieiin opîikioiM ne si^^ vmironne et dans une poiitiaB invariable : c*ait, au oontraift* ihm suite de vicissitudes qui persiste pendant U suecesaion des Mapa. une transition continuelle d'un état dans un aiitre. Les changements qui ont lieu pour les individus, les temps de courte durée et les villes ont lieu également pour les grands pays, les provinces, les longues périodes de temps et les empires , êelon la règle suivie par Dieu Jadîit daaa la aioade» oal habité la» Païaaa ét k ftmmkn faae, las AaagfiaM» las NaMana,. ks Tobfaft, ka aakala. d?brali at laa Coptes. Ces nations ont eu chacune des caraptèras qui leur étMtnt propres «o oa qui regarde leurs dyQasti«i).kBn empires, kwsmo' des de gouvernement, leurs arts, leurs langues, leui^ idiomes, leurs relations de tout genre avec leurs contemporains, et la manière dont P> 45. chacune établit la civilisation dans son pays'. Les traces qui subsistent encore de leur existence nous ofiBrent la preuve de celte vérité. Après eJias, sont venus les Perses de k seconde raoe, Us Romains «t las Graosi las Ankt» et ks fHnos; ks cweouplinQaB ^ aaraftérÎBaia^ ka lyaa pnicédaats «M mùÂ des changamaats, al^ka anges ancîenaont iÛt pkoa- 4 d'aatraai ks «na aaakgnaa à omu qai venaient da disparaîtra, ka antres entièrement différents. Plus tard, rislaniisme appanit an monde et amena le règne des Arabes descendus de Moder; une nouvelle révolution eut encore lieu dans toutes les circonstances dont nous parlons. Alors s'introduisirent des usages dont on retrouve encore une grande partie, usages que les pères ont ' La leçon des aianu4criu est w*^Ui^l. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.71% accurate

D IBN KHALDOUN. 9f traîment à leurs enfants. La domination des Arabes passa à son tour ; les jours de leur prospérité s'écoulèrent, et les anciennes générations qui avaient fondé la gloire de leur nation et la puissance de leur empire cessèrent d'exister. L'autorité devint le partage de peuples disparaitre certains usages dont on a oublié maintenant le caractère et l'existence. Selon l'opinion générale, la cause qui produit ces changements dans les mœurs et les coutumes, c'est l'empressement de chaque nation à imiter les habitudes de son prince, ainsi que le dit cette maxime proverbiale : • Les hommes suivent la religion de leur roi. ■ Lorsqu'un prince ou un chef puissant s'empare d'une contrée, il manque jamais d'adopter presque tous les usages de sa propre nation; dès lors il résulte que les coutumes de la nouvelle monarchie diffèrent, «sensiblement», de celles de la nation qu'elle remplace. Qu'un nouveau changement survienne, la dynastie qui s'élève ensuite fait aussi un mélange des usages établis avec ceux qui lui sont personnels, d'où il résulte une altération des coutumes précédentes, et surtout de celles de la première dynastie. Ce changement continuera sans fin tant qu'il y aura des rois et des sujets. P. 41. «L'origine de la civilisation est due à la manière d'être des premiers hommes. On sait que l'homme est naturellement porté à fonder des jugements sur des analogies et des ressemblances. Ce procédé n'est pas à craindre de l'erreur, et, lorsque l'ignorance et le défaut de réflexion se joignent, il écarte ceux qui l'emploient du droit qu'ils se proposent, «de les détonner» etc.

The text on this page is estimated to be only 22.38% accurate

60 PROLÉGOMÈNES entend raconter les événements des temps passés et qui ne se doute pas des modifications ni des changements survenus dans la société humaine, établit, au premier abord, un rapprochement entre ces faits et les choses qu'il a apprises ou dont il a été témoin. Or comme ces Awtà tbmiM detisiiiB|MniM» peuvent être dM-diflérauMS oonndérable», ofb a^eipoM à connMttre é» gmm miptwtt. D finit dun cegoim «FervBOfB ce que les Uitorietts iteo»* tent au sujet d'EI-Haddjadj. Soo pèM, dinint-iLs, était nâaitre.d!éoolB> Or, de no* joan, rmMjgneoMat «A vâ màumt^ que Foii exerce pour vivre et qui ne convient en aucune façon aux personnes dont la famille exerce une grande influence. Le maître d'école est un être sans conséquence; il occupe dans la société une position inférieure et ne fait aucune figure dans le monde. Beaucoup de gens pauvres, qui OBBMbiit di» vU ou dw mette» pour gagMr Inôr vi«, ft*iii>> gi]Miitqu*à Fweoiple tf!Q-Haddjadj ib poonont «Heiindre «iix plu hwtM dMtbéte. bMB qn*fl» 11*01 toioBt pn digiMS^ «t ibse-li^ nnt qi^im tel ciniigeaient ne senh -pts inpiMHlde. Cédant «ux •ttggaétknis de Tambition, ib diuvlient i aMMrter ma honeii»; iBur U corde qu'ils tiennent entre les oiaiiis se casse, et ib tombent dans un précipice où la mort et la ruine les attendent. Ils ne comprennent pas combien de pareilles prétentions sont absurdes chez des gens de leur espèce, des malheureux qui doivent exercer un art ou un métier pour soutenir leur existence. Il n'en était pas ■nni sont ils deux- pramiAms dynMiMi de llsleninaie à eett» éfth que, reittw^pieinent a» pmrit. nullement pour nn métier; il 0000»^ tait à communiquer aux autres les ordres qn*on avait mtsndiis de k bouche du législateur, et à leur apprendre les principes religieux dont ib n'avaient point de connaissance* et «da se faisait 4, titre de communication gratuite. Aussi les hommes de haute naissance et les P. kj. puissants chefs de tribu qui avaient combattu pom* établir la religion étaient ceux qui enseignaient le Coran et les lois émanées du Prophète ; c'était de leur part une simple communication de docx'ines, et Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.55% accurate

D'IBN KHALDOUN. 61 nullement l'exercice d'un enseignement mercenaire, car il s'agissait du livre sacré que Dieu avait envoyé à leur Prophète, et dont les prescriptions devaient être la règle de leur conduite. L'islamisme, pour lequel ils avaient «^{m^*} jusqu'à la mort', était leur religion, [^].il» w ftisaMot §kMM de k pearfder «^{ab} «àtMr to«e let fMOfiBs; dose âs •*«aapnnèffiBt jfeteigner— deetrinee et dé kt fiûre comp^{ndre} à leur nation. De» faccoaiplieenient de «etie tldie, ib M ee léiatreiiit paa anèter per lee lefweliee de Torgueil ou par les remontrances de l'amour-propre; la preuve en est que le Prophète, en congédiant les députations des tribus arabes, les faisait accompagner par les principaux d'entre ses compagnons, chargés d'enseigner à ces peuples les préceptes de la loi religieuse qu'il fteit upfoUè» mu hommeel Ces jiii«iottt-&DPeiii' eonfiée par lai à Ht dix principaux compagnons, puis à d'avlrei driia Teajg îdKriear; Looqae HJamime'fiit seiideasat éisMi et ipw las ledaesd» le re> iigion se furent affermies , les peu^l les plus éloignés le reçurent des mains de ses adhérents; mais, après un laps de temps, cette doctrine subit des modifications : on avait tiré des textes sacrés des maximes pour les appliquer à la solution des nombreux cas qui se présentaient sans cesse devant les tribunaux, de sorte qu'on sentit la nécessité d'un code qui mettrait la justice à l'abri des erreurs. La connaissance de l'Inloi , devQUMidoft QneMpneitioB înpbrsttle, ^{edges} un enseign[»] ment régulier, lefMl psit bialôt pkwe «a noml»ré des iris et des IvoessionSf eusi que noos FeipliqueroBedBns le duipitre' eonseocé à la acieoe et à renseignement. Les chefs des grandes tribus, devant s'occuper i maintenir la puissance de l'empire et l'autorité du souverain, abandonnèrent la science (de la loi) à ceux qui voulaient bien s'y adonner; aussi l'enseignement devint une de ces professions dont l'exercice lait vivre. Les gens riches et les grands personnages de r&M dédi^{pièreirt} de s^{Hvrer}; il pasm entre les mtins de quelques hommes suis cmsidératimi, tombe au rang de simple méti» et P. resta exposé eu dédain des nobles et des corurtissns. El-HaddjMlj étsit

The text on this page is estimated to be only 15.95% accurate

62 PROLÉGOMÈNES fiJs de Youçof , l'un des principaux membres de la tribu de Thalcîf. Tout le monde sait que ces chefs portèrent au plus haut degré l'esprit de corps et de ijamiUe, sentiment naturel aux Arabes, et que, MUS le rapport dsit jkiUmm, â»ri«ifiitwiit>awte les Cornsh. Vm» MÊfUMuamA du Gpan »*teit pomt ikis ce «it «■jmvélmH «■ l'ocipae de fiflâmiine. DiM oelte duee 4*ecnwt 'ù &«l nagir iee idées que'ee fiHt oertaines §^Mi-*. lonque, feuilletant les livres d'histoire, ils apprae» nent qu'autrefois les cadis se mettaient à la tête des années et exer-* çaient le couunandcmcDt dans les expéditions militaires. Aveuglés par l'ambition, ib aspirent à un rang pareil, parce qu'ils s'imaginent que l'office de cadi est encore aujourd'hui se qu'il était dans ces teo^ptlL fla. f amant lonjoiii» m fhambeBaa Ibn iU Aaaer\ qui eMvçpi failflffilét wfflwIMff ■m non 4t j -f^ilf VwHiewl yak fibm AUhad*.^ SiviUe, fan daa chafii qaà aafifciaghiiiiiteeyD* yiaoïi de l'Eapagpe {i— anlmiiiie)*. Ayaat entendu raconter que eaa deux personnages aveieat pour pècaa dea^cadis, ils alnagiaMtt'qM les oadis de cette époque étaient comme ceux de nos jours, et ne se doutent pas que, dans l'emploi de cadi, il est survenu des usages très-opposés à ceux des temps anciens; fait dont nous donnerons l'explication dans le cbapiUe qui traite de cette chaîne. Ibn Abi AoMT el flm AUbad a{^artmiaiaa\$ àoa triboa «lièaB qoi Méat aoa> %mM k pniaatnr» dea Qm^iadaa an Espagne, et qui an étaient 1m partisane toa piwe dévouée^ On aait ^ dbacMi de oaa panoopagaa tanaîl un rang élevé dans sa tribu; et ce n'est point par aoilé da la charge de cadi, teUe ^elle est aigoad^hni, qu'ils sosit parvenus à un haut commandement et à la souveraineté. Autrefois l'office de cadi était confié. à dea boBuneaLinUttenta et appartenant, soit aux page 65 , noie 3.] in-h'* Vojea, aur Tbistoire des Abbadidea, * Cet évéementa earafit Uen après U roi» de Sénlle, l'ouvrage de M. R. Doqr. cbeis éu Onuiwiifc Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.81% accurate

DTBN KHALDOLiN. 63 tribus (qui étaient au service de l'empire, soit au corps des clients attachés à la maison du souverain. Les cadis remplissaient alors les mêmes fonctions, que, de nos jours, on confie aux vizirs dans le Maghreb : ils aient campagnes P« A9* dTilé, et aient raient la dâtolien -dm affûrw lat. pUn iBmi»! ^-aa ja aoofiÉrt yi^i^^a iwmlisunnin da JenriAniitta dowiêflaa aaofiaa d*exécutionBj Cn^^^^Ê^b&màmt parier dia -eas faits tombent souvent dans Ten-eur, paroa*<.4 m="" aillent="" un="" ordre="" de="" choses="" autre="" qui="" en="" diff="" ce="" genre="" est="" ir="" do="" nos="" jours="" surtout="" parmi="" les="" espagnols="" peu="" cela="" tient="" l="" tout="" esprit="" corps="" chez="" eux="" changement="" amen="" il="" y="" a="" plusieurs="" li="" par="" la="" nmie="" puiss="" d="" oa="" pays="" at="" .="" chute="" da="" dynastie="" qu="" ptlin="" dala="" doania=""> lieo> dat Barbtn*i piuplsi «hsa lasyali a toigM» earté m vif lantiment de iwHanaKté. ces Arabes ont psidn Taipit da émjm et d'asiiataiMe mutuelle qui mène à la puiaauiaa, et ae eonsenreft que leurs généalogies. Tombés au rang des peuple soumis qui ne se prêtent aucun secours les uns aux autres, subjugués par la force, abreuvés d'humiliations, ils s'imaginent qu'avec de la naissance et un emploi dans le gouvernment, on parvient fiteilement à eapAm' m royaoïM at à gownmtt- laa Jrammas. VovatmovenB, chaa aui « ja> y'anx hoaias def anititB at mt «ni|il«a artim»^ rêvant kp«Dvoir at-t. atel lasirarli baliHdeiit la chdM de Tallas OMoarfo; prépOHtaon k« premion UMârt partie des Lsmllouna * Cati4-dire, Us Almoravtdes e(leurs et d'autres tribut berbères qui bsiliie^ i.ltt AlmoL«des.Ce«ii ci«ppar- le grand désert, ealre U SéaaàgÊi «iTenipi kaàaMa. Digitizedby Go. ^

The text on this page is estimated to be only 21.29% accurate

«4 PROLÉGOMÈNES Il en est de même de la marche suivie par les historiens, lorsqu'ils traitent d'une dynastie et de la suite de ses rois. Ils ont soin d'indiquer le nom du prince, sa généalogie, le nom de son père, celui de son grand-père, celui de son arrière-grand-père, et de celle des ancêtres. Les historiens ont pas compris le but que ces écrivains avaient en vue; Dans CCS lettres, de nos jours, les chroniqueurs de l'empire ont écrit leurs P. 50. livres à l'usage de la famille régnante. Les jeunes princes désiraient connaître l'histoire de leurs aïeux et les événements de leur règne, afin de pouvoir se régler sur leurs exemples; ib MotaieBl ^vHovi U aéoemté de gagner les panomugei ^ oo* cnpenienfc de gpiades jikioM quand le trône viendrait à vaquer V «t de son futur. Lecciiiagw et de l'emploi à l'égard de l'union loyale et à ses anciens serviteurs. Or les cadis en plaçaient alors au nombre des soutiens* de l'empire et prenaient rang parmi les visirs; ainsi que nous l'avons dit. Les historiens se trouvèrent donc obligés de fournir ce genre de renseignements. Mais, lorsque les empires sont séparés par des distances considérables ou par de grands intervalles de temps, les historiens ne cherchent que les événements importants, les moyens d'extension, la coopération entre les dynasties, le fepinct de l'empire, la Baaneevet de l'empire, la Bqn6teai-et l'indication des peuples qui leur avaient résisté ou qui avaient succombé dans la hiMe. Quel avantage y tiendrait-il pour Thistorien, de rapporter les noms des enfants d'un ancien souverain, les noms de ses femmes, l'inscription gravée sur son anneau, son titre honorifique, les noms de son cadis, de son vizir et de son chambellan, * Utm tÀmiy Unr pav dUâgMr Iw protégé» d> la dy ' LiHérameiit,» ctoaqQifilMK aprtl naslierégoanle, de«geiitq«'dIealiri»Â| laor règne. • aéiat poor m l« «HadMc far crMmr* itt «eiplogré par MM an-' Digitized by Google

O'IBN KHALDOUN. 65 surtout lorsqu'on ne connaît ni l'ongine, ni la généalogie, les fils d'El-Mohelleb, les Barmekides, les fils de Sehl Jhn Noubalid, Kafour, ministre des Ikhchidites, Ibn Abi Amarfi et autres. On ne blâmera pas l'auteur qui veut nous donner une esquisse de leur histoire, accompagnée de quelques indications relatives aux diverses circonscriptions de leur vie, car ils s'étaient placés au niveau de souverains. ; i . o r

HMJiQiatit«iÉhnMMiM^ft-«hmijp^>^^»mfcj■

ftMlnrfmiJfiiMhÉlwdÉaiBt ' 4«MMri4k««M4ions génèi nlttuiMirilinÉiiii »|

riwipie p«i^ et sur chaque siècle, s'il veut appuyer sur une base «solide les

dm» .P. St. tiers dont il traite, et rendre intpHij^nbli-s les renseignements qu'il va fournir. On avait déjà adopté ce système dans la composition de certains ouvrages, le Mvroadj ed-Deheb, par exemple, dans lequel l'auteur, Masoudi, a peint l'état où se trouvaient les peuples et les pays de

l'OïNB|«t^ fOeoidMt à f époque où il écm«it> cesU-dire fan aSo {94i-o4d cU.J. C)* Ce tnté aousftit oMnitev. jeun cMyinMMt Immb OMMBSrk

Bitiire des etNliée ^*iie trialMl mnrtegne», leun nMst, km reyamiie, ieme djnwlietj Ut eatiras de la race arabe et celles des nations élnqgèrQS| aimi

ert-0 un- modèle* sur lequel les calce hinocieis «e rè^hatr un euvrage ^ ' lùm i^^W» ' Le viii E2-Mn»our, • aAdmAimm.6k,n^ê&tim- tra a* HkkM, dixième H»cen, qui furent, tous \tt émÊOï^nânêe dynastie omeiade d'Espagne. Uudife abbacide Et-Mamoan. ' Pour lises UU.' ' ' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.54% accurate

M PROLÉGOMÈNES fondamental sur lequel ils s'appuient pour prouver la vérité d'une bonne partie de leurs renseignements. Ensuite vint El-Bekri qui suivit une marche analogue pour ce qui concerne exclusivement iM.roates et 1m Toywmm; car il laissa de côté toutes les eirooiM* tnoM qël M-a» nttMhvent fM à m Mjtf. Ciil» oniaioa «'explique d» OMMide raient pea chaBgé àê pays, el qaa lov i— ifai éèm D*avait pas éprouvé de grandes modifications. Mais aujourd'hui^ je veux dira i la fin du mi^ ît«ie*« la silnatiQa du Magkrab a subi une révolution profonde, ainsi que nous le voyons, et a été totalement bouleversée : des nations berbères , habitant ce pays depuis les temps les plus reculés, ont été remplacées par des tribus arabes qui, dans le V siècle, avaient envahi cette contrée, et qui, par leur grand Doidbra et pir leur fiuxe, avaient subjugué les popullîoue< TÊaiê;pm4m jvlm de leur tanrileve et parugé «»ee attea U' Une à oela que*, «ett le nifieu de ce fia^ aide, «m peelee terrible viol ibndre amr les peuples de VOINHt el de VOeeideat^ elle maltraita cru^eiuent les nations, emporta une grande partie de cette génération, entraîna et détruisit les plus beaux résultats de la civilisation. Elle se montra lorsque les empires étaient dans une époque de p. ss. décadence et approchaient du terme de leur existence; elle brisa leurs ierces, aiuer^t leur vigueur, aifaiblit leur puissance, au point qu'ils Hw— t neaiBéB dfne deetmqliéar Mai|ilète< La oailm dee terra» iflmèli, finie dllnnnee; U» viUe» fimnt dépmiiiUae, les édiiee «Énaft; lee aninnet le» iwllayei» wlii mina» hehilmli; leei * Abea Obdil 'al.BdM. «««Mm «io- ** L«tx*tièol el ^ j)^ U» Bukiiém «r fgi»è» A rStpagn» * Us'iffidabgwaJapiitoaeaeiiai par M . Doiy . I " écUt. et l'inireductioa pia-déaalt f AiM . l'Afrique et VÊtarof en 1 348 oée en tAledai«ateadiietioa4broafn^ de J. G. Aa aoni)re de ■•• viatians tfBjJahi kàMà lïiiiiyniii 4» FAfriiim le pèra el U mire de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.17% accurate

D'IDN KHALDOUN. 67 ei les tribns furdireai Imm» fon»^ «t Isui it fityt «ritM ahia|M d'aspect. Je dois supposer que les coutres de l'Orient ont etc atteintes des mênaes maux qui irappèreatrOccidait; ce fléau a dû y exercer ses ra* fages «& pvopeitian VétmèÊi^êmfâyhM du non^irt de la population. Il me semble que la vek de la iilme» ay«t dm^erdeiuié an monde ^ s*eiw«er et de almoMliv. le monde a*teH empmné Lorsque Puniver» Apiron»e an boulevenemenft «empletly en .dimâl ipi'il va changer de nature, afin de subir une nouvelle créatioo et de sVrganiscr de nouveau. Donc il faut aujourd'hui uu historien qui puisse constater l'élal du monde, des pays et des peuple^î, indiquer les changements c[ui se sont opérés dans les usages et les croyances » et prendre le cttemin que Masoudi avait anivi Mlcitant des efciww deeontempei Amaï ye eetanlenr, un iri hiHnriew. emeheîl d'eawmph et de goade nu epnëlMlm'firtHm. aéjom dans le Maghrel» me permettra de le faire. Ten pariemi directe^ ment* ou bien je les indiquerai, par occasion, dans le corps du récit; car mon intention est de me borner 4 l'histoire du Maghreb, de ses tribus, de ses nations, de ses royaumes et de ses dynasties. Je ne veux pas in'occuper des autres pays, attendu qu'il me ntanque les connaissances nécessaires en ce qui regarde l'Orient ^ ses peu|des; eer dm ranmiguemeuli tmnmnade vive vmx ne'me aUfimianlpea^ Ihmndia pn enviai^ ce flejetdnmlenle non ilandne^pmeeqnei dme am fid^nenle eeya^eif il avait pmconnt vn gaend munken de fty^ ainsi qu'il le diclovlmHnême deae aon livre. Mais il bat ajouter ^*il parle d'une - muière trop conewe dea affinns dnAloghreb. Il emisle an être plas savant que toas la éndit\$ (Ca/viR, aeor. xii, vers. 76); c'eat è Dien qu'il &nt nppnter tonte acâenee. L'bonmie ait &iblet * Apr«j avoir terminé Tluiloiaa da Maghreb el tics Berlier^, l'nuleur compoM m PraWgoaiéaM ; esMiite il rédigea son histoire de rOrkaL ■ publia uoe non* vdle édition de son otnmge après «foirvécé «n Égjptephmimaaa4M«tvi«iélaJyn«.

The text on this page is estimated to be only 27.22% accurate

68 PROLÉGOMÈNES impuis-sant, et, tant par devoir que par
nécessité, il doit faire l'aveu

The text on this page is estimated to be only 22.55% accurate

DIBN KHALDOUN. 69 le juricédrait ou le snivrait
immédiatement. Mais cette méthode e«t loin de suffire pour exprimer le son
étranger; c'est détourner la lettre écrite de son véritable emploi. Or, comme
notre ouvrage devra renfermer l'histoire des berbers et de quelques autres
peuples qui n'apfKtAnmot pas à la m»mikmy et que , dans les noms propres
et dans hiiiMWt • pu • f op>«iK«i i%ae. cowrentidmèli jfet dA ehewjwr le
niéyeB'4»'i«»»»«yiawivltrouvapt peu satisfaisant le système qui représente
un son étranger par le signe de la lettre arabe: qui se raj^roche le plus de lui
dans la prononciation, et, voyant que ce moyen ne saurait en indiquer
complètement la valeur, j'ai adopté pour règle, que je représenterais en ce
livre chaque son étranger par la combinaison des deux lettres dont la
prononciation s'en rapprochefaitj la en sorte que le leelear pouna tour
W>HÎlian «afrei letton de oee deus lettne, et prononcer la lettre
întennAdiabe. J'ai eoK prantft celte idée à la manière dont Uà coipîatée où,
selon le lyettoiodetéeetyio tlinigne enseigné par KhaleP, le sad {s) doit être
prononcé avec un son emphatique», qui se rapproclie de celui du za (z).
Donc on écrit un sad, dans l'intérieur duquel on trace la lettre za; de cette
manière, on croit avoir indiqué un sod qui tient le miheu entre les deux
lettres. Quant à nHH, si je veux repréeenter une lettre dont la pranondation
timt le milieu entre odie de dewi lettres eonnoee, tdle que le gaf {g dur]
berber,. qui est intermédiaire entre le krfj {k) des Araîee, et le 4fte (4f)f
comme dane.kgpgm de BidoggÊ(n\ j'écris d'abord un * Idamm, e*est4-&e,
jSnvMMifr', parce ^■S àan on prononce la lettre de manUrs à Mniir
qttelqne choM da «m d'usé •a(re lettre. * Khalef Ibn Hiehini d-Benr,
tndîtîonnisleel Irrtenr (cesl-a-Ha« (pmyrâw lillera). Ln bonne leçon paratl
être ' Nom d'un aouverain appartenent i la

The text on this page is estimated to be only 16.46% accurate

70 PROLÉGOMÈNES kaf, puis j'y ajoute en bas le point distinctif du djim, ou bien, j*y mets en haut le point, soit seul, soit double, qui sert à faire reconnaître le kaf guttural (c* (j)'. De cette manière, j'indique que la lettre en question tient le milieu entre le kaf et le t^{ui}, ou bien «Urc le kaf 0t la taf. Le ftf n •rit— tee trè# fréqwtuiiiiuul diot h In^{iifr} bovbèra*. QuMl an urtn» leliret du mtee gnm, j« wns um mnIm •ndogne ; po» nygéBealer cdte qui tint h iniliwi «rtra ém }K/Ên» de notre langue, je combine ow deux. lettres ensemble, et, de OttfeB ■UBİ̇eret j« 6m «■tndM'ittlecteur qu'il doit adopter, dus U pronoi» ciation, un son intermédiaire. Voilà ce que j ai voulu indiquer. Si je m'étais borné à désigner chaque son étranger par l'une ou par l'autre des deux lettres qui, dans notre langue, s'en rapprochent le plus[^] j'en aurais changé la prononciation eu celle d'une lettre propre à notre langue, et ait[^], d»o«tl» nunière, le son étranger. Le leolear voudra tien fiBfe>altaBiriq> à wa» ohwrvariaÉi. • dysMlia dw Ztrides. On Iroare une notice . déUiOée d* o«tte ranill* dut VllittMt du Burèiit, 1 11 da ia toadaelkm. ' Ea Orient et en Égypte , le kaf guttunl porte deux points ; eo M«unUnie , il D'en parte tpîwn tMl. * Dans qurîrjiirs manuKcritt de l'ûMtre dw Berien. on voit l'al f boalioii du pcioeipe adopté par 11b KhaMaMi imt d'anlree, le* copi«tes n'y ont pas bit aUeaion. Le lente imprimé de ce denier ou* vnptfefee pas iei lettres avec ces modifi» cations; mais, dans la traduction française. j'eaailaQucompte. (Vo)eila uaduclioade YBùtain in JMwt, 1. 1. iolrod. p. uttv et Lxv.) * Littéralement,

The text on this page is estimated to be only 19.11% accurate

D'IBN KHALDOUN. 71 LIVRE PREMIER . pIMIUBBt U TU
SÉMHTéIW, U OOMOUVICM, LVp|«UI1tai« U\$. WmiS m «ACiLS SA
simsisTANCE, uf MiBiMM nuà àais. tmieâiiM mi caiuuqvi omr umi cf»
RÉSULTATS. L*bistoire a pour véiitable objet de nous iàire cowywiéie
fétat social de rhomne, eW-^nlire, la civilisation, et de nous apprendre les
phénomcncs qui s'y raltachenl naturellement, h savoir, la vie sauvage,
l'adoucissement des mœurs, l'esprit de famillo ot de tribu, les divers genres
de supériorité ' que les peuples obtiennent les uns sur les autres et qui
amènent la oaissance des empires et des dynasties, k diitiiietioa des rangs,
lea ooeupationi aunpnllM kt hammM>coiimnmà leon frmnn et Imm cUbrla,
tdles que le» prafeaaâioiM lu- . antâm, les nésie» qui fent nvre, la» «cmMes.
iei «ris; enfin, tons les changements que la oatUnS des chûêei peut opérer
dans le euae- : tère de la société. Or, Gooimele votmonga s'introduit
natureUement dans les récits historiques, il conviait d'indiquer ici les causes
qui le produisent : i° l'attachement des hommes à certaines opinions et à
certaines doctrines. Tant que l'esprit garde son impartialité, il examine le
récit qu'on lui présente, et le considère avec toute Tattentioa que le nijet
réclame, de manière qu'il parviraft k reoonattre la fiuaieté on Vvmstàfnd»
àa lemmyMnaants VÊriê*M faajprit- 8*aak laiiié idhweaf par aoe
attachemaal à oartainaa- opinions, à en^ Uàaa doctrines, il accueille, aana
héntation, le rédt qui ae trouve p. d'accord avec elles. Ce penchant et cet
attachement jettent un voile sur les yeux de rinlelligence, et empêchent de
scruter les choses et de les examiner avec .titention, en sorte qu'on accepte
le mensonge et (lu'oti le transmet aux autres. ' Voj«, pour la division de c«t
ouvng« * Pour oLtiull, ia» ol«jUJI avec ta Bwâs, ae tpê ïmwÊtv dH. p«ge
lo. kanaanaerili.

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

72 PROLÉGOMÈNES La seconde cause qui introduit le mensonge dans les récits, c'est la confiance que l'on met dans la parole des personnes qui les ont transmis. Pour reconnaître si ces gens sont dignes de foi, il faut avoir subi un examen analogue à celui que l'on définit par les Trois causes d'erreur, c'est-à-dire l'ignorance du fait que les grands événements avaient en vue. La plupart des narrateurs, ne sachant pas dans quel but les choses ont été observées ou dont on leur a parlé ont été induits, exposent chaque événement selon la manière dont ils l'ont compris, et, se laissant égarer par leur imagination, ils tombent dans le mensonge. La quatrième cause des erreurs, c'est la facilité de l'esprit humain à croire qu'il tient la vérité. Ce défaut est fort commun, et provient, en général, d'un excès de confiance dans les personnes qui ont transmis les renseignements. Comme cinquième cause, nous pouvons indiquer les rapports qui existent entre les événements et les circonstances qui les accompagnent. Cela se remarque, chez les historiens, lorsque les détails d'un récit ont subi des remaniements et des altérations. Us racontent les événements tels qu'ils les ont compris, mais leurs renseignements ont éprouvé des modifications qui en altèrent l'exactitude. > fimmioBf da témoin ■ OD doit être d'une indigence lilen reconnue «t s'MquUler fidèlement des devoirs à l'impie. Il imprime en lui UDe Mirta à l'immortel, m erebe ttdjrtk [i]pnhalio). Ce dernier terme signifie plus communément bluter, puis, dans le sens figuré, il signifie an i Les docteurs qui n'en acceptent aucune comme aulicn(ique avant des'être convaincus de la probité, é) le «énailé et de la pitié de cluwwi des Iraditionnistes* par lesquels cette tradition avait été transmise. Pour y parvenir, il faut de longues recherches. Oh diuigMit cette branche de la science rigoureuse par les mots la^'Wk.eiMi tédil Digilized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.16% accurate

DIBN KHALDOUN. 73 La sixième came, c'est le penchant des hommes à gagner la faveur' des personnages illuslies et élevés en dignité; ils y emploient les louanges et les éloges; ils embellissent les faits, puis ils les propagent. Ces récits, entachés de fausseté, reçoivent une grande publicité. En effet, les esprits sont ipunomkÊ- poiv -la iomnge^ les hommes emhitiomiiwat tos Mené les figmres des monstres dtabotiques qui s^ofTraienl à sa vue, et en reproduire les formes avec oertaina métamb 11 plaça ces images devant les édifice.s qu'il avait commencés, et, lorsque les monstres sortirent de leur retraite et virent les images, ils prirent la fuite et laissèrent achever les constructions. Tout cela fait partie d'une longue histoire, remplie de ' Li»n Vj, à ia pUce de V.

The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate

74 PROLÉGOMÈNES détails fabuleux et absurdes. On ne peut pas fabriquer un coque de verre capable de résister à la violence des flots ; second lieu. un roi n'entreprend pas volontairement une tentative aussi périodique que celle-ci. S'il s'engageait dans une odyssée, il n'aurait pas le temps de se faire tuer : le roi n'aurait pas le temps de se faire tuer. «as aujeté à la lionne» auteur d'un anneau prince, l'anneau lut baigner la laBap da revenir de son épédition téméraire. En outre, les génies n'ont pas des formes ni des figures qui leur soient propres, mais ils peuvent en prendre à leur gré. Lorsqu'on raconte qu'ils ont un grand nombre de têtes, on a pour but, non pas de dire la vérité, mais d'inspirer l'effroi et de l'effroi. Toutes ces circonstances suffisent à décréditer le récit de P-S9. Les conditions de la vie sont telles, d'après les anciens, qu'il est impossible d'éviter la mort, fabrique et l'impossibilité de la vie. De ce qu'il me paraît. L'homme qui planterait dans l'eau un fil de fer eultraé dans un officier de la marine bientôt une grande gêne dans la respiration naturelle, à cause de la rareté de l'air, et son haleine ne tarderait pas à s'échauffer. Privé de l'air froid, qui maintient l'équilibre entre le poumon et les esprits cordiaux, il mourrait sur-le-champ. Telle est la cause qui amène la mort des personnes enfermées dans une salle de bains dont on a bouché les soupiraux afin d'empêcher l'air froid. Cela est «noire h cane qui bit périr ceux qui se font descendre dans des puits et dans les souterrains d'âne guide-prafendenr; il y est étouffé par des miaeries, et les vents ne peuvent y pénétrer pour dissiper ces émanations; au contraire qui y descend meurt instantanément. De là vient que le poisson ne peut vivre lorsqu'il est hors de la mer; l'air ne lui suffit pas pour maintenir l'équilibre dans son poumon, dont l'extrême chaleur a besoin d'être tempérée par la fraîcheur de l'eau. L'atmosphère dans laquelle on le fait entrer étant chaude, il en résulte que la chaleur l'emporte sur les esprits animaux, et que le poisson meurt aussitôt. On explique de la même manière la mort des personnes qui sont frappées de foudre. •

UMnlwnml, «reiprit dn «Mr. • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.22% accurate

D'IBN KHALDOUN. 75 Encore une histoire abeure rapportée par Masoudi. Selon cet auteur, on voit dans la viile de Rome rima LatfMMflHpiomw.MMMl. * En effet, cette histoire se trouve dan» l éciitioo du MilU tt iwe niuU imprimée à BomIm, al duM k tméaBliaa aeghiwi de CM «aelM, pv H. Laea, vima» UI , p. I iS. II».

The text on this page is estimated to be only 24.37% accurate

76 PROLÉGOMÈNES lorsqu'il s'agit de fonder une ville : les métaux s'emploient, tout au plus, à fabriquer des vases et des ustensiles domestiques; mais dire qu'on ait construit une ville de ces matières, c'est là évidemment une assertion invraisemblable et absurde. Les récits de ce genre sont nombreux, mais il est facile d'en découvrir la fausseté quand on voit que les canctères iMMrémèÊimvgBS»Êtàùmi àuma^mtlèè mm eoniitin«iiG«JO» oMUM^tj^ fiôlefliniil htyÛÊm^Smû nétft ià^ikm distingue mieux le Vrai du faux qu'ea examinoii d*abofd b éfidiUt» lité dee^pMMifipeB :pÉp:)e«qmttn ce fédlt itttMaÊmK 0» fpgoh empfeyemeellv-dtinière méthode qu'àpcès «voir étudié le'téctt hil* même, afin de reconnaître si les faits qu'il renferme sont pénétrables on noD. Si rimpo«ibililéén eadém«»ti^ {iieel i«itiUrd#««iiEH^ à ce procédé Les investigateurs (de la vérité) comptent, au nombre des points font repousser l'autorité d'un récit, l'impossibilité du fait qu'il énonce, soit que l'on se tienne à la signification naturelle des mots, soit qu'on leur donne une interprétation qui répugne à la raison. Quant aux renseignements qui se trouvent dans le Iw j^MMidnMÉE), P. 61. ilrooniîstent, polir la plupart, en prescription illiAitiwéÉ ,^ ÉdUfaMtk k légileténr veul qu'pn ee oonfiîime, et que ren ddîtf ooeptnr poorta qtt*on les«roîe< ««ihentiqliee. Or, pour arriver à cette va^foiee', il fini être par&itemeBt eoovaincu de b crédibilité et de l'attitude des personnes à qui ont été données ces renseignements. Quant à la réalité d'événements, on ne peut pas se fier à ce qu'on nous dit de la vérité. Les authentiques jusqu'à ce qu'on ait reconnu leur accord (avec ce qui se passe dans le monde). Pour y parvenir, il faut examiner si le fait est possible : c'est là un moyen plus efficace que le procédé de justification' et qui doit s'employer d'abord. La validité des prescriptions arbitraires s'établit par la justification uniquement, tandis que la valeur d'un enseignement liison(|ne e*olilieBt per f emploi de ee procédé ' LilLirenquâtcdejuMilicalioDcldim- ' Voy. ci-dmù, p. 7a . Dote i. jnrobaltiMierniias. • (Vol.ci-dflw.p.7s.)

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.02% accurate

D'IBN KHALDOUN. 77 joint à rnamen de TeoGord qui eiiite entre le* céoit «t ce qui ee passe ordinairement dans le monde*. Les choses étant* ainsi, la règle qu'il faut employer pour discerner dans les récils la vérité de l'erreur, règle fondée sur rappréciation du possible et de l'impossible, consiste à examiner la société liutnaiue, c'est-à-dire la civilisation; à distinguer, d'un côté, ce qui est inhérent à Km e— eace et à sa nature, et, d'un autre côté, ce qui est accidantd et dont on ae doit pis tanr-eomple, pub-& nconnahra m qa*«lle- n'admet pas. EB>epiMiit.aina« novs «voMune r^lesûce pour diitii^er, dans lea téatti k véatA de feBmir, le mi dn fisu, et cda pai* mie méthode démimslmtife qui ne laîiie iumne priaa'aa doute. Alors, si nous entendons raconter quelque éréneat qui serait arrivé dans la société hunuindt nous sommes «a.é^t de reconnaître si nous devons l'accepter comme vrai ou le rejeter comme faux. Nous avons ainsi un instrument qui permet d'apprécier les faits avec exactitude, et qui pomra servir aux historiens qui, dans leurs écrits, tâchent de marcher dans la voie de la vérité. Tel est le but que nous nous sommes proposé d'atteindre dans lepnnier Une de liotre iMifnge. Cest'une aiâenoe jw fÊmris, car eUe a d'abord un objet spécial, je vaux dire la çivilÎMtion et la soeiélé- humaine, puis die mite de.phuieam queslions qui servent à expliquer aneeessivemet les faits qui se laltadientà renenee même de la aoeiétéi Tel est le caractère de toutes les sciences, tant celles qui, s'appu^feat sur l'autorité, que celles ^- sont fondées suc la raison Les discours dans, lesqueb nous aUona traiter cette matière formeront une science nouvelle, qui sera aussi remarquable par l'originalité de ses vues que par l'étendue de son utilité. Nous lavons ' Littérabment, •aotcerénooeéCtrcB- Hieaoe parce qu'elles oiïrmt lin objet trin*èqu0. • spécial (ntoui2iMUD,desproblèioe

The text on this page is estimated to be only 23.89% accurate

78 PROLÉGOMÈNES découverte à force de recherches, et à la suite de profondes méditations. Cette science n'a rien de commun avec la rhétorique, qui est une branche de la logique, et qui se borne à l'emploi de discours persuasifs, propres à amener la multitude à une opinion ou à l'en AoigMT. Hê »• doit point non pbs Mra «Mifewh»! aMe h mànaen Mbnjoblntîve, leUkwmùèteét(goi^^ oaimoviUoeofoEiBéiiMflt tuai «dganoas du boiUMiiwnnotdBlt ngesse, de aoito^pio lo peuple soit mis duu nne voie qui puîné éionâtà la conii—HiKt A k durée de l'espèce. Si eUoponiHoffiiv quelques traits de ressonbhnce avec la rhétorique et la science adaiinistrative', elle en diÉFère néanmoins beaucoup. C'est, pour ainsi dire, une science nouvelle, qui s'est produite spontanément; car certes je ne connais personne qui ait compose uu traite spécial sur cette inaitière. Tiffiare s'il faut attribuer à la négligence des auteurs l'oubli dW pw^fliqet, ce quii do nile, sances scientifiques qui ne nous sont pas parvenues dipèlient -eB quantité celles que nous avons reçues. Que sont devenues les sciences des Perses, dont^ les écrits, à l'époque de la conquête, furent anéantis par ordre d'Omar? Où sont les sciences desChaldéens, des Assyriens, dee habitants de Babylone? Où sont tes résultats et les traces qu elles avaient biseés clns ces peuples? Où aont les sciences qoiy pins eodennement. oïit i^é ches les Copies? Il est vne seide nation, caHe des Grecs, dont nous possédons eiolitttvement les productions aeîeB^ tifiques, et cela grAce aux soins que prit El-Mamoun de faire traV. «s. dtum ow OjKVFigesda la langtic originale. Ce prince put réussir dans son entreprise . parce qu'il trouva un grand nombre de traducteurs et qu'il y di'pensa beaucoup d'argent. Nous ne coonnaissons rien des M'ieiites des aulies peuples. ' Pour.^i>Jt.lisei^oJUI. — > Pour ^oJi, liMtt^i. Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

D IBN KUALDOUN. 79 Comme toute vérité peut être conçue par l'intelligence, de même qu'elle s'accorde avec la nature des choses, et que la recherche des accidents qui dépendent de son essence est une chose faisable, il en résulte que l'examen de chaque vérité et de chaque chose comprise par l'esprit aient naître une science particulière. Mais les savants qui ont voulu en tirer quelque avantage, excepté pour leur propre instruction, ont évité de s'en occuper. An reste. Dieu le sait, et la science que vous avez reçue en partant se réduit à peu de chose. (Cicéron) sour. xvii, vers. 87.) Cette branche des connaissances, qui est devenue pour nous, les hommes, un objet de curiosité, honte à l'âme de la faiblesse humaine qui ne peut déjà prévoir les accidents de la vie, et qui ne peut que se défendre contre les maux de la fortune. Les hommes, qui ont besoin d'exprimer leur pensée afin de pouvoir se prêter un mutuel secours et de le réunir en société, et que le langage est l'usage de la parole, ont besoin d'un magistrat pour les contrôler. C'est encore ainsi que, dans les traités sur les principes fondamentaux de la jurisprudence, on trouve énoncé, dans le chapitre qui traite du langage, ([ce] les hommes ont besoin d'exprimer leur pensée afin de pouvoir se prêter un mutuel secours et de le réunir en société, et que le langage est l'usage de la parole) • ' Pour l'un — Floorist 1854, par H. Sprenger; p. 3 de l'« traité de l'usage de la parole » d'accident reconnue per in doction. Ce petit traité doit servir d'appui à l'usage de la parole, voyez l'édition de la doctrine au 19^e ouvrage intitulé Dietmuji Bifort d'UM9 « par l'un des Cabolta m¹ » imâÊimitmm efé» Ifaïahn

The text on this page is estimated to be only 24.04% accurate

80 PROLÉGOMÈNES •inenl' le plus facile qu'ils puissent employer. C'est ainsi que les jurisconsultes, voulant expliquer l'établissement des lois par l'indication des motifs qui ont ameulé leur promulgation, exposent que la fornication confond les généalogies et nuit à l'espèce, que le meurtre lui nuit aussi, que la tyrannie annonce la ruine de la civilisation, d'où réattlre-nébMNÛnÉHMt vm piad[^]tor| àiiépècerllottt[^]wwnioii i city eniBorftid'initni-.navpInides motifii qtti:ont porté le législi[^]eiiB^{^^} pronni[^]ieF ooHNMt iai», - «t qui tqM«iitr aiater Banale eooveiwn; leaimireninDWpkiîaMmt que {Mreessaldata; pour entretenir dea addal* il fîmt avoir de f argent; Tai[^]gent ne ae procnce t|ae per fagnenltara; peint d'agriouitafeaana me jinte administration; la joalice est une balance dressée par le Se[^]neer au milieu des hommes, et près de laquelle il a placé un inspeetenr, qm est le roi. • Anouchirouan disait sur le même sujet : ■ Sans armée, point de roi; sans argent, point d'armée; sans impôts, point d'argent; sans agriculture, point d'impôts; .sans administration juste, point d'agriculture; sans rectitude de conduite, point de bonne administration; sans l iniégrité des vizirs, point de rectitude de conduite. Le point capital, c'est que le roi.euinioe par lui-même b . * UmMam est le pluriel 4» mol par* «m amM (prêtre des adonitMrsdu foa). Leur yaad piÉm portai U litat éb mo» Ml m»uMan (prMm dot piMiw). Lw autau aniiios ont pris numMan poor un nom on lingalier et lui oat donné pour phiiol mmaaMai

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.07% accurate

O IBN KUALDOUM. SI condition île «ès wijtt» et qu'il soh anes fort peur kt ohèlier, afin qu'il règne snr eux et n'en soit pas dominé. * Le traité sur la politique attribué 4 Anatole , et qui circule dans le public, contient plusieurs ohser\ations de ce genre; mnis elles n'y sont pas présentées d'une manière complèto, ni appuyées de tontes les preuves ([u'elles réclament; de phis, elles se trouvent mêlées à d'autres matières. Dans le même ouvrage Tauteur a indiqué nusi lea maximes géaéralw que nous avons rapportées d'après la Moubadm et AawtirowMi»-!! ïu >rtnftM tdaf un eerdt dont illah uo gml d tioge et qui les préveota de eetia miMnitw : • Lb laonde eit un jardin dont le gouvernement est la cMianM^la gevfemaawnt est une pnissanoe qui assure le Maintien de la loi; la loi est une règle administrative dont la royauté surveille Texécatibn; la royauté est un liai qm tient sa force de l'armée; l'armée est un corps d'an», liaires qui servent pour de l'argent; l'argent est un subside fourni par les sujets; les sujets sont des serviteurs protégés par la justice; la justice doit entrer dans les habitudes du peuple, car elle assure l'existence du monde. Or le monde est un jardin, etc. » L'auteur revient ainsi au commencement de sa proposition. Ces huit raïuniaa tianiaaft égalunn à'la philosophie al à la politique ; elles sont îîéaa ensèmUé, la in de ISmeae'raltaehiBt au eoninettcenient de l'antre; de •aotte qai;eHaa formant nn oëid» «ma fin. Aristote s'aat beanooup vanté d*a*oîr découvert ^ette eombinaisdn et en a relevé pompeusement les avantages K Le lecteur qui voudra examiner le chapitre dans lequel je traite daa avantages présentés par la royatiîé et les gouvernements dynastiques, et qui l'aura parcouni avec l'attention que le sujet réclame, trouvera le développement de ces maximes et une exposition complète de leur portée; exposition simple, détaillée, soutenue par les * Oà éherelNiaîl iaeiilwtnt ce paa* apact^fliM

The text on this page is estimated to be only 16.25% accurate

82 PROLÉGOMÈNES éclaircisacments et les preuves les plus satisfaisantes. C'est grâce à la favoiif de Dieu que nous avons acquis ces connaissances; nous ne les devons ai aux en»eigpemeatA d'Aristote, ai aux loQOoa du Moubedan. • ... NQ«*taMwoiu auMt dans l« éeritt JtBm aUioedEl^ et dtM les é|»Ures eè U espeM Usa principes de la politique, un gra»d noodira de tfmtàon^ MMliyiwi aivee odiee tfm nffmémunt m juyet de notre liwet eMiii ahe» In, «Hee ■» eaii pee ■p|Wijf éii des |gautii» dont nome les avons eotovrées. Il lesiättoclmt dans ses discours, ainsi que Ton emploie le style de le rbétorife dene Iw éeril» ^pirtoleiree, afin de produire de l'effet. Le cadi Torlouchi' a tourné autour de ce sujet dans le Siradj el' Moloak, ouvrage disposé par chapitres, qui offrent beaucoup d'analoe avec les chapitres et les problèmes renfermés dans notre livre. Maie- le gilner «uqnel il vinit In échappa, il ne TeMei^^t pat ao flacœt etlee^oaitieM realèf anl mm peenveet aen» ^iiiairdiieinonli liée oonteniede ooMeoer k Aaipie yealinn «n ehapiirnpticiilier, paie il y enteai» beaueôa|» d*aMedote» ei dlluHoiM», «apporia diverses paroles ettriba^ aux sages de la Perse, tels que Besurdjmiher et le Moubedan, ainsi qu'aux philosophes de l'Inde, et ajouta plusieurs maximes attribuées à Daniel, à Hermès et à d'autres grands honuues. Mais il ne parvint pas à lever le voile qui couvrait la vérité, ni à dissiper, par des arguments puisés dans la nature des choses, les ' \hA Allah Ihti cl-MocalTâ, l'aulcurdc lu (raduclion arabe des fabiea de Bidpai, ftil SMfilaj4 daM ha InnMni ^ gonvsv* ' nemeol abbacide comme secrélake rédacteur. Il fut mis à mort, ver* Tan iSg (75G.757 de J. C), par Tordre du khalife El-M^inswir. ' Abnii Bekr Mohammed el-Tortouchi naquit à l'ortose eu Èapagnc, vm ian âSi (ioS9d«J.C).nvoya0aaaiOM, l'il]c pèlerinage et mourut k .\leundne, eu 5ao (I ia6 de J. C). Son oavrago, le Stnidj el-Mohuk, est une sorte de manuel A l'osage des souverains , et renferme un iulraclives, que l'auteur a di^lribuées en aoiuntc-deui chapitre». M. Dmj en a donné quelquL.i-un« dans la lacoadeldi* lien de ses Rtkerehu \$ar rkistoin tt h fittéralure de ih'spagnc darunl k ninyfn âjfê, t II, p. *iJk et im*. Ou trouvera «M M» 4i M. QvMraBiM «or XertMiclii dans lo /oarndt aMiiyga.de iWi » ethiff de (évriar-iBars. Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 17.06% accurate

D'IBN KUALDOUN. 83 irités dont le sujet était entouré. Soo ouvrage m sert qu'à nous tnmsmeltrR les idées des autres et ne forme qu'une suite d'exhortations semblables a des sermons. I /auteur a, pour ainsi dire, rôdé autour du l)ut sans pouvoir le découvrir; il n'a pas bien compris ce qu'il voulait faire, et il n'a traité aucune question d'une manière QiHiit à mti;, m-ÊÊt «m^ ufiwrtiBD oAtiM» ^ ma vert eatle fHnyiaoi, e« nhe 'fiiiMRit leneaatnr vne adwMW qui me twaâk k dépotitaire éê ms momU «ft-aen inierpièle le-plos fidèle*. Si j'ai pa tieiaer.à load ^lea •qaertMms q« e*y nllaohent« li jVi ta reconiuJtre les divem aapeeU et les tendances de cette «cience et la dietiayier nmi des autres, cela a été Tefliitdelafitvear et de la direclk>Bdiviiea.\$i, dans l'énumération de ses caractères dininctirs, quelque chose m'a échappé, si quelque question se trouve confondue avec une autre, le lecteur ciitif[iie saura l)ien rectifier mon erreur; mais j'aurai toujours le mérite de hii avoir fravf la route et indidmncan^^ de la ewHiaatiwii lasotweiiiBaté, iae maniètetf daeîemichiis leatieBcee» let arts, et -ecU p» été «éliiodes déiMoalMivce qui lèront voir oùtbnaent on dwt fifoeédar à k «érifiaadoii dm eennaiBèaieea lépeàdvee dans les hautes et les basses dasses de la société, et qui serviront à diisqper bien dm ilkiaioii», 4 fiaer bien dm ÎMertitiide^ ' L*««l«ir a dA écrite: «^^UJ* selraavMitclniDfolMbMu* D■n•lcslll■•^ Â»e4|kUL^^ iqui BOUS ipprit l'âge nuscriU des PioK s , le* mois ^ de »oD cbameao et qui nom IU le Djfv- ont été altéré» de toute» le» HMnière» beïaa La première de P*^ eupiilii,] le mot ^ 4it nai||^fqé par la iqot menliii c des Séancet de HaHri, édition de « 'l'" n"ff

The text on this page is estimated to be only 23.24% accurate

Sk PROLEGOMENES P. 67. L'homme se distingue de tous les êtres vivants par des aUriJouU qij lui sont propres ; dans ce nombre on doit ranger, I 1 ° Les sciences et les arts : Ib sont le produit de la réflexion , faculté . ' qui distingue rhomc des animaux, et Félève au-dmuâ de toutes les créaturef. a* Le besoin d'une «ntorité qui puisse réprimer ses Acarto. d^on gouvernement qui «k le peniveir de le comnir» I>» tous ke euimwix, IlioaiBe ett le aenl qui ne «aaniâ «Mier mm cela. &• comme on reasora, on trouve qvelque choëe de iemHiMn parmi les abeilles et les sauterelles, cest, chez ces ioseelee» le résuttet de Tinstinct, non de la réfl&ion ni de la méditation. 3" L'industrie et le travail, qui fournissent les divers moyens de vivre. En effet, Dieu ayant soumis les lionimes a la nécessité de se nourrir afin de conserver leur vie et de maintenir leur existence, il les dirige lui-même vers la recherche de ce qui leur est nécessaire. Le Dieu Irèa-beut a dit : Dieu a donné à tous les êtres uae nalare spécim/c , pmis li Im c dirigés. {Coran, sour. u, vert. 6a.) L» sociidiilité, c*ael4*diN-le sentiment qui porte heaunes à demeuer ensemble, soit dans dae vittasi aoit aona dess tentée. Ib y sont oondniU fut Uwt panchanl p«u^ le aesaété et par Vteàgtmm de leurs besoins, car le.nature les perte à s'entr'aider dans la recherche de la subsistance , ainsi que nous l'expliquerons plus loin. 5° et 6° L*état aocial. Il a deux aspects : la vie nomade et la vie à demeure fixe. La première est celle qui a lieu dans les [daines, sur les nioiitai^iips, ainsi que sous les tentes des nomades qui parcourent les pâturages situés dans les déserts ou sur les limites de la régioii sablonneuse. La seconde est celle qui se passe dans les cités, les villages, les villes et les hameaux ' ; l'homaïc s'y tient aGu de pourvoir à se sArsté el #4tre protégé par des mmcmlle. Dana IMMea eea ôrconstances, Fétat social subit des modifications essentielles 0s ce ' cal le pluriel de i^^, Jickra, rie . poar détigoer un viUagB litui dans ira daoïëiiMqot i>^lj«esllepliui«^, paya di fliuiil^Hi «MHM. Le mol flicAra s'emploÏB.aB Algé» L.iyiiiii^La by GoOglc

The text on this page is estimated to be only 24.76% accurate

D'IBN KHALDOUN. 85 qui regarde la réunion des individus en société. Il est donc nécessaire que ce premier livre» avec le* oietières qu'il traite, soit divisé en six sections: 1° Sur la société en général, sur les variétés de la race humaine et sur les pays qu'elle occupe ; f*. Sur k civ9iati0B ditt lot noinaadea* mr.lM tàkm et les peuples à dAmi lauvagte; 3* Sue fa goufMfnwmii dynaftrîy , fa Ithalilat^ fa tojnné^ «t les digniléa yd erirtert néciaMMrenMnt dana «a tmpfae^ • ■ 4* Sur faa earactèrea de k ctvilisalioa qui résulte de la vie à de> meure fixe, sur (le rôle que jouant) les villes ^et faa provinces; 5" Sur les métiers, faa divaif moyena de ae pfocorarlaaubaislanoe et de faire fortune ; 6° Sur les sciennes, faa moyens de les acquérir et .de s'ioatruire. J'ai placé la vie nomade avant la vie à demeure fixe, paixe que (dans Tordre du temps) elle a précédé toutes les ibrmea que celle-ci tvak pu pre«dre«ptotrQWMra.piiia lofa fa dièwoitteatioa.de ot prin^ tift* Le nêoB jBMiif na*a fait pfaoir la royamté avwt faa viflêa et faa pnmneaa. La laty.-^na j*aft aawgié aux anoyaaa de aa pracurer fa adfaialanre aa eonprend, faïaqpiVi^ aatt.qu'ifa coiiialiliMat nu élit de dleaeaabsosomeDt nécessaire et exigé par la nature, tandis que Tétude dea aciancas est le résultat de la civilisation perfaetionnée ou .de celle qui a produit des besoins factices. Or ce qui est néccssrêre par sa nature doit passer avant ce qui est de luxe. J'ai rangé dans un même chapitre les métiers et les moyens pour l'homme de gagner sa vie, parce que les premiers ont certains rapports avec les secuntis, surtout quand on les envisage tous comme produits de la civilisation. Ceci aat'on point eut lequel je revieiidrai plus tard. . .

The text on this page is estimated to be only 24.79% accurate

86 PBOLÉGOMÈNES PREMIÈRE SÈCTION. PREMIER DISCOURS PIIÉLIMINAIRE. ' Ge «Useoon ftéBmimm nrm àkmmtnr ^mià «ioëiion des homme* en lociété est «m eboM mkmmkm C«ft (w^oa fee pkik»sophes ont exprimé par -oette mw ime :■ * L*hoiB— < é» m jwlwe, e«t citadin. > Ils veulent dire, par ces mots, que l^omme ne stunit se passer de société, terme que, dans leur langage, ils remplacent par celui de cité. Le mot civilisation ' exprime la même idée. Voici la preuve de leur maxime : Dieu le tout-puissant a créé rfaomme et lui a donné une forme qui ne peut exister sans nourriture. U a vtmlu (pi« rhomm« fO^kmân à dMNher «an» mwsiiave par une kupéikm mn4fl étfmhè poatoir émmééBM^h feoc— t. IMftiilbNedWMRiibiMlétM^i^^ powfhlvdrk qmatilé tfaliiiiiHs dont il a beanin» atw aHMiil loi pocarerjca tpi'û faut pour soutenir sa via. Aiwaiïams, -|iBgJaaurt»BMtia«Ja ptai modérée, que Tbamme obtienne assea de hié pour se nniirrir pnndif un jour; il ne pourrait s'en servir qu'à la «oite de plasiean jnanpalations, le grain devant subir la mouture, le pétrissage et la cui.ssoo. Chacune de ces opérations exige des ustensiles, des instruments, qui ne sauraient être confectionnés sans le concours de divers arts, tels que oeux du forgeron, du menuisier et du potier. Supposons même qm ilmmme mange le grain eo nature, saaiB loî faire subir aucune préparatioii; ab bîani paor itmt |HOWt il doitaalmapàdaatiawB encore plus nombranc, teb que fanfemanaamaat, k naoiman at k fotikge, qui fait lortirk lié de Tépi qui le renfenne. Gbacone de ces ' £a vabe.' O^/^* MHn». Ce mot ■ignffie «wi lim MM, fa oltiie. h popdatMD dNm ptjt, m pwspérilé. h civilitation, • eu ud mot ce «jui g«ml, an pays. L.iyui^i,a Google

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

ï>'hbH HHÂLOOUN. 87 opérationt exige encore des instruments et des procédés d*art beau* coup plus nombreux que ceux ({ui, dans le premier cas, doivent èlre mis en usage. Or il est impossible qu'un seul individu puisse exécuter cela en totalité, ou même en partie. Il lui faut absolument les forces d'un grand nombre de ses semblables alm de se procurer la nourriUire qui esl nécMnirts pour lui et pour eux, e|>«fl4e màfi mutuelU a»flHfi«intt.k MMMqi»idr«n |K«^^ plus awk8idéraUe.II mui i^m^m» ÎÊ^âéSmmM U «slufoe Jiooapae a liMoiii 4*411»' KwtaBU^ fer dm-ifl^Mw du «^n aapikt. £d effet. Dieu le tfée«'lia«l« JMuqu'il-iifganisa les aaiiBeiu membres '. L'n bomuie isolé ne saurait résister à la force d'un seul animal, surtout de ia classe des carnassiers, et il serait absolument incapable de le repousser. D'un autre côté, il n'a pas assex de moyens pour fa|)riquer les drvtena iürpiM offeiisSvet, \mt elles totà nombreusoe, el tant il làttt d*aïi et d'ualiNwilM pour W «onfeciMo^^ Dans tootes ees eirMBMaBeeef FlionHiM doit- néuaisaii went recourir tmuftflm fat iisdBitfabapwH»- abbacids EUIanooii.

88 PROLÉGOMÈNES P. 71. à l'aide de ses semblables, et tant que leur concours lui manque, il ne saurait se procurer la nourriture ni soutenir sa vie. Dieu l'a ainsi décidé, ayant imposé à l'homme la nécessité de manger afin de vivre. Les hommes ne sauraient non plus se défendre s'ils étaient dépourvus d'air; ils mourraient avant d'être nés, et la mort prématurée mettrait un terme à leur existence, et l'homme serait anéanti. Tant qu'il vit, il est soumis à la loi de la nature, et la mort est la fin de sa vie. L'objet de la géométrie, c'est la mesure de l'étendue, c'est le corps étendu; l'astronome, ne s'occupe qu'à décrire le mouvement du corps céleste. L'homme, la machine, le corps organisé, le corps organisé. Il en résulte que l'histoire, quand il prend la science pour l'objet de ses études. L'homme a pu apprendre qu'on n'est pas même tenu à définir l'objet d'une science. Aristote a dit : On appelle encore principes propres, dont on admet sans démonstration, les choses dans lesquelles la matière est soumise à la loi de la nature, qu'elle étudie. Aristote admet sans démonstration la géométrie, la physique et les sciences car elles sont évidentes. « Les sciences et les définitions de la physique. 5^e f. Dernier A. n. l. r. 1. x, trad. de M. Barthélemy Saint-Hilaire.) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.16% accurate

D'IBM KHALDOUN. 89 antre dans la duae^i adM purement
iècnltati&. Disn «t oAb qm \$\$eonde Us hommes par sa grûet,].a réunion
des hommes en société étant accomplie, ainsi que nous l'avons indiqué, et
Tespèce humaine ayant peuplé le monde, un nouveau liesoin se fait sentir,
celui d'un contrôle puissant qui les protège les uns contre les autres; car
l'homme, en tant qu'animal, est porté pareenatant à Mioelililé età k
violeBoe. Les armes dini il ae sert pour repooaaec les attaques des animaux
brotés ne aufiisent pas à le défeMbe coatre ses semMalJe», atteadn qu'ils
ont tous ces aimes à leur diépoaitiôD. Il &vt donc abaoiument on autre
mnyen qnl puisse empêcher ces agressions mutuelles. On ne saurait trou»
ver ce modérateur parmi les autres espèces d'animaux, parce que ceux-ci
sont loin d'avoir autant de perceptions et d'inspirations que l'homme ; aussi
faut-il que le modérateur appartienne à l'espèce hinuaine et qu'il ait une
main assez ferme, une puissance et une autorité assez fortes pour empêcher
les uns d'attaquer les autres. Voilà ce qui constitue la souvMniaeté. On voit,
d'après ces observations* que la souveraineté est une institution particulière
à l'homme , conforme à sa nature, et dont il ne saurait se passer. On la
retrouve, s'il faut en croire les philosophes, «het owtaines espèces
d'animaux tebe que les abeilles et les sauterelles, parmi lesquelles on a re«
connu l'existence d'une autorité supérieure, de l'obéissaBoe et de
l'attachement à un chef appartenant à leur espèce, mais qui se distingue par
la forme et la grandeur du corps. Mais, chez les êtres qui diffèrent de
l'homme, la chose existe par suite de leur organisation primitive et de la
direction divine, et ne provient pas d'un eUét de la réflexion ni par
l'intention de se procurer une administration régulière. Dira a dûtuté à toës
ks Hns une natvm tpiàth, pms U l«i a èurifit. {Conait sour. xx, vers. 53.)
Les philosophes enchérissent sur cet ai^roent, lorsqu'ils veulent établir, au
moyen de preuves fournies uniquement par la raison, l'existence de la
Jàcuilé prophétique, ^ démontrer qu'elle appar* tient à l'homme, commft
inhérent à sa nature, ils pousse»! cet irgu* ProlégoiuenM. ti

90 PROLÉGOMÈNES ment jusqu'à sa dernière limite, en démontrant qu'il faut aux hommes une autorité capable de les contrôler, que cette autorité ne saurait exister qu'en vertu d'une loi émanant de Dieu, et conférée à un individu de l'espèce humaine favorisé spécialement de la direction divine, et que l'homme ainsi distingué a le droit d'exiger de tous les autres qu'ils se soumettent à sa parole, jusqu'à ce que l'autorité qu'il émette sur eux ne trouve plus d'opposition. Cette condition n'est point régulièrement déduite, mais il est facile de le voir; car, avant le prophétisme, l'existence de la religion humaine était déjà assurée. Elle se maintenait par l'influence d'une autorité supérieure, qui, tenant sa puissance d'elle-même ou d'un parti qui la soutenait, avait les moyens de contraindre les hommes à lui obéir et à marcher dans la voie qu'elle leur avait tracée. Les hommes qui possèdent des livres révélés, et ceux qui suivent les enseignements des prophètes sont peu nombreux, au comparaiso des païens. Mais il n'y a pas de révolution écrite; il faut que la grande partie de la population du monde, et cependant ils ont eu pendant 7^e leurs dynasties, ils ont élevé des monuments de pierre et, à la fin, une forte raison, ont existé. Encore de nos jours ils possèdent des temples dans les régions reculées du nord et du midi; mais l'état n'est donc pas celui des hommes laissés à eux-mêmes et n'ayant aucun chef pour les contenir, état qui, du reste, ne saurait exister. On voit par là combien on a tort de vouloir prouver la nécessité de la faculté prophétique par des preuves fournies par la raison. Les fonctions d'un prophète se bornent à prescrire des lois, ainsi que les prophètes (docteurs de Tislaotisme) Tout est fini. Un coweerv à l'Université, mais l'économie d'enseignement se fit comme qu'auprès du Hmi. SECOND DISCOURS PRÉLIMINAIRE, Tenth. d'UfftkfadMl4»d«k itn«, il est évident que dans les livres des philosophes qui ont pris l'univers pour le sujet de leurs études, on lit que la terre a une forme sphérique, qu'elle

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.48% accurate

DIBN KHALDOUN. 91 Mt plongée dans l'Océan, sur lequel elle semble flotter comme un ' gnio de raisin sur Teau, et que la mer s'est retirée de quelques côtés delà tPire, parce que Dieu voulait former des animaux qui (levaient vivre sur le sol laissé à découvert, et y mettre comme population la race humaine, pour lui servir de lieutenant à l'égard de» autre.s animaux. D'après cela, quelques personnes ont pensé, mais k tort, que Vma était piaBét wim la tflnw. Le vénible «tMMMit de la tem o'acl \ le point oeiBlnl de m iphèfe, vers ieqnel tom ee dirige par suite de sa pesanteur. Lee aulres eôtés de la terre, avec la mer qui les enloure* finmait le dessue. Doue n Ton dit, en perlant d'une portion de la (teire), qu'elle est placie «n disons, cela veut dire que cette portion Test ainsi par rapport à une autre (partie du monde) ^ La partie de la terre que l'eau a laissée à découvert occupe la moitié de la surface du f;lobe. C.ctte partie . qui est d'une forme circulaire, est ontouroe de tous les côtés par rplémnt humide, c'est-à-dire par une ujer (juc 1 on nomme l' Environnante. On la désigne aussi par le mot Lchlaïa \ dont le second / se prononce d'une manière emphatique. On l'appelle aussi Okianos (Ûxsou^ds), qui est un mot étranger, ainsi que le {ttéeédent. Enfin on h nonne aur Vertê, o« «mt Noin. La tem, Jaitsée è ééetmnH ponr servir d'habitation, renfome dea lieua déserta , et la portion inliabitée est plus grande que cette où-se trouvent des piopnlations. Ces déserte sont plus nombreux an nidi qu'an nord. La ré^mi habitée s'étend davantage ver» le nord et offire kfonne d'une surface convoM* Du côté du midi, die touche à i'équa(euiv et du côté du nord à un cercle de la sphère, au delà duquel se trouvent ks nontignes qui la séparant de l'élément humide et tca. mi* Le nHMMucritD porte *ih l'édition de Boulac oOrc U même leçon . •t remplace «àb par a*«, c« qui confirme aeice Indoctioa. * Pour «gi^l.fl faut lire, avec les manuicrits et l'édition de Boulnc. j^.iLJ. Ce mot e»i peul-i:tre uue altèratiou de rAtkutà^. Ce dernier mot étant éumf/k en LiùlixJ , puis ponctué d'une manière inexacte, aura produit lo mot Lebtaïa. &Belui. dena DmmfHHtM t Afrique êtplmtnoimb, page 3^9, donne au nUNIt Atlas le nniit de cj-^^L Adlxmt ■ le nOUI d'ÀUet était donc connu des Aratiea.

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

92 PROLÉGOMÈNES lieu desquelles s'élève la barrière de Gog et Magog'. Ces montagnes s'étendent obliquement vers l'orient; de ce côté, ainsi que du côté de l'occident, elles ont pour limites l'élément humide et elles coupent deux segments le cercle qui entoure la terre habitable'. La partie désoignée par le cercle est la terre habitable. dit-on, à peu près la moitié du globe; la partie habitée n'en occupe que le quart -et est divisée en sept parties. L'équateur s'étend de l'occident à l'orient et partage la terre en deux moitiés. Il traverse la partie la plus élevée de la terre et forme le plus grand des cercles qui entourent le globe, de même que le zodiaque et la ligne équinoxiale sont les plus grands cercles de la sphère céleste. Le zodiaque se partage en trois cent soixante degrés; un degré de la surface terrestre a une longueur de vingt-cinq parasanges; la parasange se compose de douze mille coudées, formant trois milles, car le mille a quatre mille coudées de longueur; la coudée se partage en vingt-quatre doigts; le doigt a pour mesure dix doigts d'ongle alignés les uns sur les autres, dos contre ventre. La ligne équinoxiale est dans le même plan que l'équateur; autre elle est inclinée un des deux pôles il y a quatre

The text on this page is estimated to be only 28.13% accurate

D'IBN RUALDOUN. 03 TmUi de giograpkieg et, wpikê lui (Idrtci), l'auteur du livra de Roger, ont partagé cet espace en sept portions, qu'ils noaniait les sept cUmelf. A chaque climat ils assignent des limites imaginaires qui s'étendent de l'est à l'ouest. Tous les climats ont la même largeur, mais ils diffèrent sous le rapport de la lon

The text on this page is estimated to be only 20.90% accurate

M PROLÉGOMÈNES digne el Dénia', sont habitées. Suivant les mêmes géographes, deux autres mer« sortent de celle-ci, en traversant chacune un (Ictroït, et se dirigent vers If nord. Le premier détroit est auprès de Constantinople; à Tandroïl où il communique avec la mer (Méditerranée), ou pourrait lancer une flèche d'un bord à l'autre. jkpnà»: »*llrt mmoé fitipec» de troM jouEBéet de navigation (duisifrWBttiilli BtiniMni)« ÀÉHtmi umé à Conttialisople; «nmite ii pren4itum Iwgeur de quatre milUs, m prolonge reipece de eoiaiiilfl (rip^riniUeft etiraoeH Je acoide etmat érComlmlUiÊple. Sorlanlfer «nt ««MiM tote qui • six milles de largeur, cette mer forme la mer de NîtoiAK qui , à partir de cet endroit, s'étend vers Toneot, baigne In province d'jméracléo et s'arrête au pays des Kbaaars', à treize cents milles de son origine. Des deux côtés, sur les bords de cette nier, habitaient des peuples grecs, des Turcs, des Bordjan (Bulgares) el des Busses, p. 77. La seconde nier qui sort de la mer Bomame à travers un détroit s'appelle la mer de Venise. Elle commence à la hauteur du pays de la Grèce , en se dirigeant vers le nord. Arrivée k Sanl-Andjel (.jnon|a«hole ml (/da«, AmImA. c'mM^^ fVMM> delà dynastie omdade, cette ville éarAo- * \oy. la traduction de la Géoyra^ik dalouaie fonnait, avec les Baléares, jna il'i4frou'//iii/(i,parM.R6inaid,p. a88. souveraineté indépendante, q«e l'oa ap* * Si 1 awi— f wait écrit quatre ceot vingl. pelait ItrdfwwMi» Mm. ■uHss.aMwaitMplasftèidakvMià

The text on this page is estimated to be only 23.27% accurate

D'IBN KUALDOUN. 95 l'Abyssinie, le pays des Zendj (Zaoguebar), et s'arrête à Bab-elMandeb, localité de cette dernière contrée, et située à quatre mille cinq cents parasanges de l'endroit où cette mer commence. On la désigne par les noms de mer de Chine , mer de l'Inde , mer Abyssinienne. Sur ses bords, du côté du midi, sont les contrées des Zendj et des BarinnS dont Amrolcni hit niMition dans sa poésie*. B ne fait pas de peuple avec les Beri>cn, ne onpuueée en trâm», qui-hebite le M^fireb. Ensuite cette mer passe eneeesaîve* ment en deçà de la ville de lImdediou (Magtdoio), du pays de So* fida, de la contrée des Ouac-Ouac'et d'autres peuples, au delà de^ qneb il n'existe

l'intérêt de DdaNal«ot,dil'. on, das fimito p/A NMemUaient 4 des lètaa Kumaincs et qui pouvaient des nls da wisf Miat On. avait pouvoir idaniiBar CM tics avec l'île Seychelles. * El-Ahi»f «i^ptiCc, ta arabe, la colHm d» mH*. Ga asol détigiM id lé vaMe départ qui occupe la partie indpsat data praïqa'île arabiqua. * H. Quatremère a démontré que les Bedja étaient le même peuple que les kociens l'lemiuvc. (Voyet MS Jdtaaew tv l'Égypte, t. II, p. 1aj.)

The text on this page is estimated to be only 28.25% accurate

06 PROLÉGOMÈNES (le Vieux-Caire), en Egypte, on compte trois journées de marche. Siir ses bords, du côté de Tonent, se voient les côtes du Yémen, puis le Hidjnz, Djidda, Médian, Aïla, et Faran, qui se trouve à son extrémité. Du côté de ro((idenl sonl les rivages du Saïd (la llaulo-Egypte). Ardab, Souaken, Zeilâ, puis le pays des Ijedja, qui touche à i'eudroit où cette mer commence. Son extrémité, près de Coizom, se trouve vis-à-VM dTEkArkii, située jnir la mer Romaiiie. La distance tpù té* pare ces deux points est d'environ six journées de numbe. PlusieursB souverains, avant et depuis fidanmme, ont essayé de paner eet isthme, sans pouvoir y parvenir. La seconde mer qui se détache de la mer Abyssinienne porte ' le nom à' El-Khalidj-el-Akkdar (le Canal vert'), et commence entre, la contrée du Sind et les Ahkaf du Yémen. Elle se dirige vers le nord, en tournant nn peu vers l'ouest, jusqu'à ce qu'elle se termine à Obolla , Funo des villes niaritlnies du canton de Basra , située dans la sixirnie partie du second climat. Là cette mer se trouve à quatre cent quarante para!>anges de son point de départ. On lui donne le nom de mer de Fan (la Penc). Du côté de Torient, elle parcourt le littoral du Sind, du Mduan, du Karman, de Fars et d*Obdla, où elle a'anète. Du côté de rooâdent elle longe lea côte» de Bahrem, du Yemama, d*Oinan, d'Es-Chiher* etdesAUaf, pi^ situé près du point oà elle oommance. La presqu*tte des Arsîbes, située entre la mer de Fars et celle do Coizom, est cCNoame une péninsule qui s'avance dans la mer. Elle est limitée, au midi, par la 79> mer des Abyssins; à l'occident, par celle de Coizom, et, à l'orient, par la mer de Fars. Elle confine à cette partie de l'Irac qui sépare Basra de la Syrie et qui s'étend l'espace de quinze cents milles. Ijà se trouvent les villes de Koufa, de Cadcciya, de Baghdad, d'Eiwan-Kisra (Clésiphon) et d'El-IIira. Au delà habitent les Turcs, les Khazars et autres peuples étrangers. La presqu'île Arabique renferme, du côté de Toccident, la contrée de Hidjaz; du côté de ' C'esl le golfe Persique. note de la p. ia& do la Iraductioa de la * On peut coomltor . sur cette vills, la (Mifi^Ut fAMlfida , par H. IUiaaad« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.97% accurate

D IBN KHALDOUN. 97 l'orient, les provinces de Yemama, d'Ëi-Bahreïn et d'Oman; du côté du midi, le pays du Yémen et les rivages baignés par la mer des Abyssins. Dans le nord de cette partie du monde habitable, c'est-à-dire dans le pays de Deïem, se trouve une mer toute faite isolée des autres. On l'appelle la mer de Djordjan et le mât de TtAmOm K Se loDgaenr est de mille lieues, et sa largeur de six cents. Elle a, du côté de l'occident, les provinces d'Adetbdfdjane et de Deïem; à l'orient, le pays des Turcs et celle de Chaharesm; au midi, le Taberistan; au nord, les pays des Khazars et des Aïens. Voilà les principales terroirs des mers dont les géographes ont fait mention. Ils nous disent aussi que la partie habitable du monde est arrosée par un grand nombre de fleuves, dont les plus considérables sont : le Nil, l'Euphrate, le Tigre et le fleuve de Balkb, autrement nommé le Djeihoan. Le Nil prend naissance dans une grande montagne, située à quatre-vingt degrés du nord de l'équateur, et les autres à l'orient

The text on this page is estimated to be only 25.51% accurate

«8 PROLÉGOMÈNES l'ouest, et coule dans cette direction jusqu'à ce qu'il se jette dans la mer Environnante; celui-ci est le Nil des noirs, et cest sur ses deux rives que demeurent tous les peuples nègres. L'Euphrate prend sa source en Arméaie, dans la sùuème partie du • cinquième diôftt. fl ooule «n md à tnmn la tairitoire grec, et {MSMftoprtdelldaliyft, deManbedj, deSiffin,deRaocettd«Kioafii(piiis il atNcinfst les muais (Mb) i%>ir6itt Bim «a jeter dans la mer daa Abjranna^ Paadant aoo oouia. il raçoil m gruid nombre de rivières et demie naiaaamae à qadqnaa antres qui vont se déchaîner dans le Tigre. Le Tigre sort de plusieurs sources situées dans ia province de Khalat, qui fait également partie de l'Arménie. Il coule vers le sud et passe auprès de Mosul , de T Aderbeïdjan , de Baglidad et de Ouacit; là il se partage en plusieurs branches, qui toutes s'écoulent dans le lac de fiun, d*oà allaa vont atteindre la mer de Bus. Ce llewre est nUié à forient de rSuphrate. Dans son couis, il leçott, de diaque oôlé, un grand nombre de fortes rivîAres. Entre rSiquiirBte et le p. II. Ti|^, vers la partie aopérieure de oe denier flenve, est la presqueîle de Mosul', qui est séparée de la Syrie par les deux rives de FJEkh» phrate, et de l'Aderbeïdjan par les deux rives du Tigre. Quant au Djeïhoun (l'Oxus), il prend naissance près de Balkh, dans la huitième' partie du troisième climat. Sorti d'un grand nombre de sources, il reçoit dans son cours plusieurs grandes rivières, et, se dirigeant du midi au nord, il traverse la province de Kboraçan, entre dans le Kksnim, ntué dans la koitième partie du cinquitaie climai»etva'Se décharger dans le laedTfil-Djordjaniya (rAral), sur lequel est située une ville du même nom*. La longoenr de ee bsasin est * L*aiiMar aurait dA écrire «dans h radioi» indiquées i ' En arabe Djeztm Maucel (la Mésopo- maniucrits. lanie). CeUegrande province, nluée entre * 11 ne faut pas ooofondre Djordjanijfa l« Tigra « rEupbfato, perte mumn la awe P|ot^|BB; h y»»-ièiil tills aaaileé» nom d'EI-Djenra. sur l'Aral «t h aatowla MH* h «MT €>§•' ' Pour ^Ul|,Ua«i^Uil.Toulaa les COT- pieane. Dlgitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 28.20% accurate

D'IBN KHALDOUN. 99 d*on mois de marche; sa largeur est d'autant. Il reçoit aussi les eaux de la rivière qui porte le nom de rivière de Ferghana et de Ckach (le Sîhoun ou laxartes), et qui vient du pays des Turcs. Sur la rive occidentale du Djeïhoun, s'étendent le Khoraçan et le Kharexm; à l'orient se trouvent les provinces de bokhara, de Tennid et de Samaraïd. Au delà de ce pays sont la contrée des Turcs, celle de Feighaat, celle des Kbariodjiya* et d'autres nations barbares». Tous ces renseignements sont finis par Ptolémée dans son livre, et par l'Idild) dans l'ouvrage intitulé de Lnwv dt B»gr. Ces traités géographiques offrent des cartes qui représentent tout ce que le monde habitable renferme de montagnes, de mers et de rivières. Ils fournissent, sur ces matières, des notions trop nombreuses pour être reproduites ici; car, en composant cet ouvrage, nous avons eu surtout en vue l'Occident (Maghreb), qui est le pays des Berbers, et les territoires de l'Orient habités par les Arabes. C'est à Diea qui est au commencement du SBÛOm DOCOUnS PBÉLOUNAIRE. VMHfMÎ b Vilt nplOirioDs' lie la terre a-t-il une population plw MHfcNWB qu'« le quart (néanmoins) > ■ On voit, par le témoignage de ses yeux et par une suite non interrompue de renseignements, que le premier et le second climat du monde habitable sont moins peuplés que les suivants; que leurs parties habitées sont séparées les unes des autres par des solitudes, des déserts et des sables, et que du côté de l'orient se trouve la mer Indienne (qui en rétrécit beaucoup l'étendue). Les nations et les peuples qui occupent ces deux climats ne sont pas en nombre considérable ; il en est de même de leurs cités et de leurs villes. Le troisième climat, le quatrième et les suivants présentent un caractère tout à fait différent; les déserts n'y sont pas nombreux; les sables s'y montrent. Il s'agit de l'Uiarlokb, peuple turc. (Voy. HataHvn du wçyagêi ou l'irakt qui habitait antidi et antiod^tt des m Ckâm» tiwliuta par M. Reinaud, i. I, soBlgéai taignés par VOtm et la Immi^ p.«iun etcudadiMoestpréUniiiiiaift.)

The text on this page is estimated to be only 25.18% accurate

100 PROI.KGOMKNES trenl raromoni, ou ne s\ présentent pas du tout; les nations et les peuples (luî les habitent rappellent, par leur multitude, Timage d'un océan prêt à déborder; leurs cités et leurs villes sont eu uoiid)re infini. La population est agglomérée entre le troifième dimat el le lîxième'. Quant au midi, il est oomplèUMnent déaeit Suivant pluûeura philonqihs, ce fait doit être ettsibné A Feiioès de le chaleir et à ce que le soleil , dans cette région, s'écarte trts peu du lénith. Nous allons édaizcir cette doctrine par un raisonnânent démonstratif, qui servira, en même temps, à exj^quer pourquoi, dans la partie septentrionale de l'hémisplière, la population est très-nombreuse depuis le troisième et le qualrième climat jusqu'au cniquiéntie et au septième^. Dans les pays où les deux pôles de la terre, c'està-dire le pôle arctique et le pôle antarctique, se trouvent simultanément k fhorison, il y a un grand, cwde qui coupe le globe en deux moitiés. Ce eerde,^ie plus gnnd d» ceux qui-s'^Nadent de Touest à l'est, est nommé Fiquaaitar. Suivant le priooque énoncé p. 8S. dans notre chapitre sur l'astronomie, la sphère supérieure &tt journellement une révolution d'orient en occident, et entraine avec elle toutes les autres sphères qu'elle renferme. Ce mouvement est prouvé par le témoignage de nos yeux. Nous avons mentionné aussi que chaque astre', dans sa sphère, a un mouvement oj)posé au précédent, puisqu'il se lait d'occident en orient. Le temps de ces révolutions diilere, pour les astres, suivant la rapidité ou la lenteur de leur marche. Tous les espaces que ces astres parcourent dans leur» sphins sont situés dans un grand eende qui coupe la ^hère supérieure en deux mwtiés. Cest là rédiptique, qui est divisé en douze signée. On tfouywe indiqué, en son lieu, que l'éqnateur coupe, réclîptique en deux points opposés, savoir : le commencement du Bélier et celui de la fislance. Ainsi le cercle équinosial partsf^ les signes.en deux * Deux manuscrits et rédilioo d* leur* dit bcMfiuèiiu«({i(Mpti^aw,plal4t BouUc portent \^ , à la place de , «pie h «unàme et U j^gstimie. el lburnt»sent aiii«i la bonne leçon. * Il s'apl da Miwl. dfl la ItUM et dSS * On ne s'cipUquo pat pourquoi i'au- planèict.' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.69% accurate

t DIBN KHALDOUN 101 classes, dont la première se compose de ceux' (lin s'écartent de ce cercle vers le nord; la seconde renferme l;s signes dont la déclinaison est australe. La première classe renferme les signes depuis le commencement du Bélier jusqu'à la fin de l'Epi (la Vierge); la seconde comprend les signes depuis le commencement du Cancer jusqu'à la fin de la terre, • ce qui a été prouvé par l'observation pour toutes les régions de la terre, • ce qui a été prouvé par l'observation pour toutes les régions de la terre, on puisse avoir les vérités. pêle» me riioriaOA. ' Il ne fallait pas avoir recours aux observations pour établir que le premier asiroMOMi Msirat dédédié qos wh isnit ainsi. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.97% accurate

102 PROLEGOMENES son plus grand écart (déclinaison) de l'équateur ne dépasse pas vingtquatre degrés. Pendant que le pôle septentrional se lève au-dessus de l'horizon, l'équateur s'éloigne du zénith dans la même proportion que la pôle australe s'abaisse («n-daaKN» dans la même proportion) jusqu'à l'égalité. Ainsi, dans ces Rangements de position, les arcs angulaires parcouverts par les trois points sont égaux. Cet espace est nommé par les astronomes la latitude du Soleil. Lorsque l'équateur a été au zénith (vers le sud), les signes septentrionaux du zodiaque s'élèvent graduellement au-dessus (de l'équateur), jusqu'à ce que le maximum de cette élévation soit atteint par le commencement du Cancer; pendant ce temps, les signes méridionaux s'abaissent graduellement au-dessous de l'horizon, et le maximum de cet abaissement a lieu pour le commencement du Capricorne. Ce phénomène tient à la manière dont les signes s'écartent à droite et à gauche de l'équateur, ainsi que l'on voit, c'est-à-dire, les signes qu'on voit à l'«équateur» le mot 4 indique Mr Iw heures de la prière. * Quand les signes septentrionaux sont au-dessus de l'horizon, les signes méridionaux s'abaissent aussi, à mesure que le commencement du Cancer s'approche du zénith, le commencement du Capricorne s'éloigne du zénith vers le nadir. * Tous les signes du zodiaque portent l'horizon. • Cette leçon nous apprend que le zodiaque est perpendiculaire à l'horizon ou non, le mouvement du signe reste invariable. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.52% accurate

D'IBN KHALDOUN. 103 il s'abaisse jusqu'à l'horizon quand le pôle a atteint une élévation de soixante-quatre degrés. La quantité de cet abaissement est aussi de soixante-quatre degrés; il en est de même de la dépression du pôle méridional au-dessous de l'horizon. (Dans les pays où le pôle septentrional s'élève à une haute latitude, on voit qu'il est plus près de l'horizon que le pôle méridional ne l'est de l'horizon. On attend que le froid et la grande chaleur aient leur effet sur les hommes et qu'ils tombent malade. On ne peut pas éprouver l'influence de la distance. De plus, quand le soleil se trouve au zénith, ou à peu de distance de ce point, les rayons qu'il envoie sur la terre y tombent perpendiculairement, tandis que, dans les lieux qui n'ont pas le soleil au zénith, ils arrivent sous un angle obtus ou aigu. Lorsque les rayons tombent perpendiculairement, la lumière a une grande intensité et se répand au loin; le contraire a lieu lorsqu'ils forment un angle aigu ou obtus; aussi, dans les localités qui ont le soleil au zénith, ou à peu près, la chaleur est plus forte que dans les régions plus éloignées, car la cause est la même et de la chaleur et de la fraîcheur. Pour (les pays situés sous) l'équateur, le soleil pesé au zénith du disque en une année, ce qui a lieu quand il est dans le Bélier ou dans le Bœvier. Quand il s'écarte du zénith de ces lieux, la distance n'est pas considérable, et quand il arrive au terme de sa déclinaison, ce qui est marqué par le commencement du Cancer, d'un côté, et du Capricorne, de l'autre, il s'en retourne avec tant de promptitude qu'il ne permet pas à la chaleur de se modérer. Ses rayons tombent daplomb sur cette zone torride pendant un temps assez long, sinon continuellement. L'air est embrasé par une chaleur devenue excessive. On en est de même dans les régions qui s'étendent en deçà de l'équateur, jusqu'à la latitude de vingt-quatre degrés (sud); elles ont le soleil au zénith deux fois chaque année, et subissent ainsi l'ardeur de ses rayons presque autant que les contrées situées sous l'équateur même. Cette chaleur excessive dessèche et raréfie l'atmosphère au point d'empêcher la respiration. «In nyom frappent souvent eux qui, en parlant de l'astronomie, ont employé le mot du mot légion Ijji VI, «f»). II Mt Câ- poursuiplier Umôl Wi«Hiel tantôt région.

10i PROLÈGOMÈNES production des êtres, car la disparition des
eaux et des vapeurs humides nuit à la formation des minéraux, des plante cl
des animaux, vu que la production ne peut avoir lieu sans rhiiniidito.
l,ors([iie le commencement du Cancer s'écarte (au sud) du zénith, ce cpil a
lieu dans les lathudet qui dépaswnt vingUcniq degrés nmrd, le a

The text on this page is estimated to be only 27.73% accurate

IVIBN KIIALDOUN. 105 mais ils se sont laissé conduire, par leur argumentation, à admettre que la faculté productrice s'y [Derd jjar l'excès

The text on this page is estimated to be only 21.82% accurate

m PROLEGOMENES P. «B. DBSCRIPnOlf DÉTAILLÉE DU
tUnUMÈM TBIIIBSTaB'. [Notre exposition se composera d^ofaservations
détaillées et d'ane notice soamaira*. Les dAtaâs se rapporteront ans
cootrée du moode habitable, à ses montagnes, ses mers et ses rivièrcis*
que nous décrirons une à une. Cette partie de notre' traité viendra après la
notice sommaire, dans laquelle nous indiquerons de quelle manière la partie
habitable de la terre se trouve divisée en sept climats; nous y ferons
eonnaitre les latitudes de ces climats, et la (dus grande longueur * L'uttear •
remanié oe dupitre en j fiiisant de» additioat et d«a duoigaiiNBto. La
première rédaction nous est oiïcrle |)ar las Bunuscrls de la BibUoliiè()ue
impériale, sapp). n* 74i*al n* fk»*. L'édidon de Boulac reproduit la
M^conde rédaction; celle de Paris fournit la troisième, qui est beaucoup
plus deiaiiilée que les précédentes. naù «Ile ofte pluaiant* butai graves dont
on peut ntlrilmrr !os unes à i'auUsur lui-même, et iet «uiree à aoa oopôte.
Noiw avoua mit «lire des «rodiels [] les paragraphies additionnels qui
appai^ tiennent i la troisième rédaction. Nous en fanas de mène pour toi»
Us autres cbapitees ^ai ant laçn des addiliMs. ' Pans Iri sept chapitre qui
^■^^t siiivrf, Ibn Khaldoun ne bit Vsl lioriié. en général, à décrire chaque
carte ou section de dioiaL Sas notices sont ineomplètes et peu claires; pour
les IjIpu comprendre, il faudrait avoir ces cartes sous les yena. M. Jouaid en
a fait tirer des copies et les a rassemblées sur une grande feuille, dont la
publication est très désirée. On posséderait alors un secours indispaosaUe
poar Tintalligence de la description des sept rlimats donnée par Ibn
Khaldoun. Sur ces cartes, les contours des oAtes sont étrangement
dégaréB, et leur nricnlalion .ainsique les positions rdaliiei des lieux, est
rarement exacte. L'Espagne est placée presque à l'ouest de ta Pnnoe; les
Pyrénées se dtrigsnl dn nord au and. depuis Bayonnnc jusqu'au midi de
Rurcrlooe: l'Italie s'étend de l'ouest à l'est, ayant en nord tas citas da la
Dalasalia. Les nuire» pap sont égakoMOl Hml représentés. Digitized by
Google

D IBN KHALDOUN. 107 du jour que l'on i cniarque dans chacun d'eux. Comme c'e*t 14 le sujet de ce chapitre, nous allons l'aborder. D après ime indicâtion que nous avous dcja donnée, on sait que la teire flotte cor rtiément homide, ainsi quW gnin de raisin surnage fur Teea. De cette menitee, une partie de sa masse reste i déooiivwt, et cda par un elfet de la sagesse divine, qui a voulu dispoen* un local pour Thalntatian de lliorame« et préparer un lieu où la puissance clmeotaire de la production pût agir. On assure que cette partie découverte forme la moitié de la superficie du globe; que la partie habitable en forme le quart, ui (Juc l'autre quart est tout à fait désert. Selon d'autres, la portion habitée n'en est que le sixième. La partie déserte de la terre laissée à découvert est située du côté du nord et du côté du midi. Entre ces deux régions se trouve la partie habitée, qui s'étend, sans interruption, d'occident en orient, et qui, de duique extrémité, ne rencontre «ncun désert qui puisse la séparer de la mer. Une ligne imi^naire, disentrib, se dirige de Tonest à Test, dans le plan de Téquateur céleste, et passe par les p^ qui ont les deux pMesdu monde i lliorison; cette ligne indique le commencement de la terre habitée, en allant vers le nord. Ptolémée dit, de son côté, que la terre an midi de l'équateur est habitée aussi loin qu'elle s'étend. On M ira sos observations plus loin. Ishac Ibn el-Hacen clKhay.eni ' déclare qu li existe des contrées habitées au delà du septième climat, et il uous en fait connaître l'étendue, puisqud mdique la largeur du pays qui les renferme. Nous reinendions U^lessus, parce que cet autenr élsit des grands mattres dans cette science.] Les philosophes de Tantiqnité ont partagé le monde habitable, au nord de Téquateur, en sept dimats, qu*ils indiquent par des lignes imaginaires, tirées d'occident en orient, et ils assignent à chaque climat une largeur différente, ainsi que nous Texposerons en detaiL Le premier climat est immédiatement au nord de l'équateur, et il en > OiiMnkleiléd'idmliEves|Mnm-mlmrnelaiMiiftwdtpM(cMp(«a.p.ii44 nage avec Abriu-Djâfer el-Khateni (celui un tableau des cliroals, et i Abou-DjAfer doot il Mra quettion plus bu), ai notre (p.iii),unauU«lableautoatàlÀitdiirér«nl.

The text on this page is estimated to be only 26.25% accurate

108 PROLÉGOMKNES suit la direction. La région au sud de l'équateur ne renferme d'autres populations que celles dont Ptolémée a fourni l'indication; au delà sont des détroits et des sables qui se prolongent jusqu'au cercle d'eau nommé la mer Etnimmet. Au nord du premier climat vient le second, qui suit la même direction, puis le troisième, puis le quatrième, le cinquième, le sixième et le septième. Ce dernier forme, du côté du nord, la limite du monde habitable; au delà, et jusqu'à la mer Environnante, il n'y a que des solitudes et des déserts; mais au midi de l'équateur, l'étendue de la région déserte est beaucoup plus considérable qu'au nord. [Passons à ce qui regarde les latitudes de ces climats et le nombre d'heures dont se compose le jour (le plus long) de chacun. Il faut d'abord savoir que, pour (toutes les parties de) l'équateur, depuis l'occident jusqu'à Piment, les deux pôles du monde sont dans l'horizon, et qu'on a le soleil au-dessus de sa tête. A mesure qu'on s'avance vers le nord dans la partie habitée du globe, le pôle septentrional s'élève graduellement au-dessus de l'horizon, le pôle méridional s'abaisse d'autant, et l'équateur s'éloigne du zénith de la même quantité. Ces trois déviations sont parfaitement égales, et chacune d'elles se nomme la latitude du pays. Le mot latitude est un terme de convention très usité chez les astronomes calculateurs. On n'est pas d'accord sur la valeur des latitudes qu'il faut assigner aux sept climats. Suivant Ptolémée, la largeur du monde habitable est de soixante et dix-sept P. 90 degrés et demi, dont on se pour la partie habitée qui s'étend au sud de l'équateur : donc la largeur des sept climats septentrionaux est de soixante degrés et demi. Selon le même auteur, la latitude du premier climat est de seize degrés; celle du second est de vingt degrés. Pour le troisième, qui est le milieu du monde habitable, comme le milieu du monde est évidemment opposé à la troisième partie du trop. En les supprimant, il n'y a plus d'horizon, dont nous ne possédons qu'un seul exemple « l'horizon, par conséquent. manuscrit, la vérification en est impossible. L'almanach n'est pas rattaché de il rancirait l'empêcher de l'IBOL Ukl» jL. les latitudes et sur leur quantité dans les climats, l'on y s», lim l'ym». Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 109 Jegrés; celle du troisième, de vingt-sept degrés; celle du quatrième, de trente-trois; celle du cinquième, de trente-huit; celle du sixième, de quarante-trois, et celle du septième, de quarante-huit'. Ensuite cet astroDome établit qu'ua degré de k sphère céleste correspond à soixante-MX milles et deux liers de mille « mesurés sur la surface du globe; donc la largeur du premier climat, du nord au sud, est de soixante-sept milles*; celle du second, ajoutée à celle du premier, est de mille trois cent trente-trois' milles; celle du troisième, ajoutée à la somme précédente, est de mille* sept cent quatre-vingt-dix; celle du quatrième, avec l'addition de ce qui précède, est de deux mille cent quatre-vingt-cinq; celle du cinquième est de deux mille cinq cent vingt; celle du sixième, de deux mille huit cent quarante, et celle du septième, de trois mille cent cinquante*.] Dans ces divers climats, la durée du jour diffère de celle de la nuit; ce qui a pour cause la déclinaison du soleil quand il s'éloigne du cercle équinoxial, joint à l'élévation du pôle septentrional au-dessus de l'horizon; cela produit une variation du jour diurne et de la nuit nocturne. À l'extrémité du premier climat, la nuit la plus longue a lieu quand le soleil entre dans le signe du Capricorne, et le jour le plus long arrive quand cet astre se trouve dans le commencement du Cancer. Suivant Ptolémée, cette longueur du jour ou de la nuit est de douze heures et demie. À l'extrémité du second climat, elle est de treize heures pour le jour et pour la nuit les plus longs. À la fin du troisième climat, elle est de treize heures et demie; à la fin du quatrième, de quatorze heures; à la fin du cinquième, il y a une augmentation d'une demi-heure; à la fin du sixième, elle est de quinze heures; à la fin du septième, elle est de seize heures et demie. Pour avoir le jour le plus court ou la nuit la plus courte, à Ptolémée et M
•■eenriani pta «vw cmx d'Abou'lféda. (Voj. la Iradaction M Géognpkiê, t II, p. 10 et suiv.) ' Pour (jy—*, iùei ijf-^• PtonrUJI.liwt * Toe» CM cakwis sont Ciiu.

110 PROLÉGOMÈNES vingt-quatre heures, qui représentent la durée d'un jour et de la nuit qui l'accompagne. Cet espace de temps est égal au temps d'une révolution complète du ciel. La différence qui existe entre les climats, relativement à la plus longue durée du jour et de la nuit, est, pour chacun, d'une demi-heure. Cette différence va en augmentant depuis le commencement de chaque climat, du côté du midi, jusqu'à son extrémité, du côté du nord, et elle est répartie sur les diverses fractions de cette distance. Suivant le rapport d'Al-Khaieni, la partie habitable du globe située entre l'équateur et le pôle se termine à la latitude de seize degrés vingt-cinq minutes. La plus longue durée du jour et de la nuit y est de treize heures. La latitude qui limite le premier climat (septentrional) et la longueur des jours et des nuits sont les mêmes que celles du climat situé de l'autre côté de l'équateur. La latitude extrême du second climat est de vingt-quatre degrés, et la durée du jour le plus long ou de la nuit la plus longue est de treize heures et demie. Le troisième climat s'arrête à trente degrés de latitude; son jour le plus long est de quatorze heures. Le quatrième se termine à trente-deux degrés, et son jour le plus long est de quatorze heures et demie. Le cinquième ne dépasse pas le quarante et unième degré, et son jour le plus long est de quinze heures; le sixième s'arrête au quarante-deuxième degré; son jour le plus long est de quinze heures et demie; enfin le septième s'étend jusqu'à la latitude de quarante-huit degrés et demi, et son jour le plus long est de seize heures. Au delà du septième climat, l'extrémité du pays habitable se trouve dans la latitude de soixante-trois degrés, et les heures de son jour le plus long sont au nombre de vingt. Un autre maître dans cette science dit que la région (habitable) au delà de l'équateur se termine à seize degrés vingt-sept minutes de latitude. Le premier climat (septentrional) s'arrête à vingt degrés quinze minutes. Pour l'usage de la science, il est fait encore par la même méthode à la page 111. Poiret a écrit la même chose.

The text on this page is estimated to be only 22.27% accurate

D'IBN KHALDOUN. minutes; le second, à vingt-sept degrés treize minutes; le troisième, à trente-trois degrés vingt minutes; le quatrième, à trente-huit degrés et demi; le cinquième, à quarante-trois degrés; le sixième, à quarante-sept degrés cinquante-trois minutes ou, suivant d'autres, à quarante-trois degrés cinquante minutes; le septième, à quarante-trois degrés cinquante minutes et un degré cinquante minutes. Au delà du septième climat, la région habitée s'étend jusqu'au dix-septième degré. Selon Abou-Djâfer el-Khazeni', un des plus grands maîtres dans cette science, le premier climat s'étend en largeur depuis le premier degré jusqu'à la latitude de vingt degrés treize minutes; le second va jusqu'à vingt-sept degrés treize minutes; le troisième à trente-trois degrés trente-neuf minutes; le quatrième, à trente-huit degrés vingt-trois minutes; le cinquième, à quarante-deux degrés cinquante-huit minutes; le sixième, à quarante-sept degrés deux minutes; le septième, à cinquante degrés quarante minutes. Voilà ce que j'ai pu recueillir touchant les opinions diverses d'Abou-Djâfer el-Khazeni, approuvées aussi par les autres maîtres de l'astronomie. Il me paraît comme un homme d'élite, ingénieur, mathématicien et astronome. Parmi ses ouvrages qu'il compose, on trouve un livre d'algèbre, un autre sur les problèmes astronomiques, «A propos de tables astronomiques et de problèmes numériques, et un autre sur les sections coniques et la solution du problème posé par Archimède dans la quatrième proposition du «conique» de son traité de la sphère (du cylindre. {o}jei'Aljibrt d'Umar Alihayjami, l'auteur par M. Wopébo, pages 3.) On connaît de lui un ouvrage intitulé *Sifatan el-Huima* (la science philosophique), dans lequel il décrit une balance hydrostatique qu'il avait inventée pour déterminer la gravité spécifique de toutes les substances. Il nous apprend qu'il composa l'ouvrage «l'an 518 (c'est-à-dire de J. C), afin d'en faire hommage au sultan seldjoukide Seldjûk Umi Malek-Cbah ibn Alp-Anlan. M. le chancelier Kbanikoff, consul général de Russie à Tebriz, en Perse, vient de faire publier, dans le sixième volume du *Journal of the Asiatic Society of Bombay*, une analyse et de nombreux extraits de l'ouvrage d'Al-Khazeni. Il ne faut pas le confondre avec Al-Bîrûnî, auteur d'un ouvrage intitulé *Kitâb al-Hind* (description de l'Inde) publié à Bâle en 1737, 1 vol. in-folio. Celui-ci est l'ouvrage d'Al-Uayyîdî /in al-Madîna On d-Bîrûnî. m, d'après la version traduite en français par le traducteur. Alhazen, filius Auzmyzen

(lis. Alkaysem). L'auteur du iabtcai etffoisma non appNod qu'il écrivit aa de ses ouvrsgas in Tan ÂSa (lOéo-ioéi de J. C).

The text on this page is estimated to be only 24.20% accurate

]12 PROLÉGOMÈNES énoncées par les savants au suj et des latitudes, des lieures et des niilefi (jue l'on doit attribuer à chaque climat. Dieu a créé toutes choses, et leur a assujne leur destination. {^Coran, sour. xxv, vers, a.) Les géographes de profession divisent chacun des sept climats, dans sa lenteur, en dix parties égales, qui se saivrat de f ouest i l'est. Ik ^numèrenttout ce que renfermae chacune de ces sections, les pays, les villes, les montagnes, les fleuves et les distances qui les séparent. Noua exposerons id d'une manière abrégée les matières qu'ils ont traitées, et nous forons mention des ptys, des fleuves et des mers les plus remarquables qui se trouvent dans chaque section de clinnat. Nous prendrons en cela pour modèle Touvrage intitulé Nozhet el-Moi litac, c[uldr\c\ , le Hammoudien et descendant d'Ali (le gendre de Mohammed'). con)posa pour l'ioger, lils de Uoger, et roi des Francs de la Sicile. Il résidait alors en Sicile, à la cour de ce prince, s'y étant rendu après que ses aïeux eurent perdu le gouvernement de Malaga. Son livre fut écrit vers le milieu du vi* siècle'. Cet écrivain avait réuni pour le roi un grand nombre d'ouvrages, teb que ceux de Masoudi, dlbn Khoidadbeh>, d'El-Ilaucali\ d'El-Adheri>. dîshae l'astronome*, de Ptolémée et autres. Nous allons commencer par le premier dimat et nous irons de suite jusqu'au dernier. • LE l'KEMIF.K CLI.MAT. Ce climat a, du côté de l'occident, les îles Étemelles (Fortunées)^ ' Lt géographe Mrtci daMaodùl 4m Idrîi ulc> (le la fnmillf- de IlBinriouti , qui rigiicrcnl en Espagne après ies Omeiades. * Mrtei tenuiat ton iriTatl dam le moîa de choua) bàS , oe qui corres|>uiid a u cnnnieicement de janvier ii54 de J. C. * Abou'I-Caceu Obeid-AUab Ibn Khordadbeh.morten Soo (919 de J. C). (V07. le traduction de ia Géographie «PiMes'I* flia, iDlroduclion, p. Itii.) * Abou'l.Caoan Hobananiad II» Heucil, appelé àiiMi XUI Msalî, célèbre gtegraphe , moarut pwlérieamnent k l'aaaée 306 (970 de J. C.). fVov. In Ir.iduction de la Géographie d' A bou'lféda, par M. Heimud, mlrodiMlioii, p. uoan el eaiT.) ' Jiuqu'ê présent 00 n'a aucun rea> seignement Sur ce géopraplie. Son ouvrage est cité par Idrici el Caxouiriî. * Ceat prabablenent ilthae On elllacn el-Kliftzcnî dont il est question cidevant, page 107. (Voy. la Géographie Hirliî, tcadmlioii française, t.I,p. xo.) * Un KIMUoaDe*eeooiiidBai««Blaigé»L.iyiiii^co Google

The text on this page is estimated to be only 28.46% accurate

DIBN KHALDOUN. 113 adoptées par Ptolémée comme point de départ d'où il compte les longitudes. Elles sont placées dans la mer Environnante, en dehors de la terre-ferme qui fait partie de ce climat, et forment un groupe d'îles très-nombreuses, dont les plus «grandes et les mieux connues sont au nombre de trois. On dit qu'elles sont habitées. Suivant ce que nous avons appris, quelques vaisseaux des Francs, ayant abordé ces Ufl» vers le milieu de ce siècle attaquèrent les habitants; les Francs enlevèrent du butin et emmenèrent des prisonniers, qu'ils vendirent en partie sur les côtes du Maghreb el-Acsa (le Maroc). Les captifs passèrent au service du sultan» et, lorsqu'ils eurent appris la langue arabe, ils donnèrent des renseignements sur leur île. Les habitants, disaient-ils, labourent la terre avec des cornes pour semer, le fer étant inconnu chez eux; ils se nourrissent d'orge; leurs troupeaux se composent de chèvres; ils combattent avec des pierres, qu'ils lancent derrière eux; leur seule pratique de dévotion consiste à se prosterner devant le soleil au moment de son lever. Ils ne connaissent aucune religion, et jamais des missionnaires ne leur ont apporté une doctrine quelconque. C'est par hasard seulement qu'on arrive aux îles Éthiopiennes, car on ne s'y rend jamais exprès. En effet, les vaisseaux qui naviguent sur la mer ne peuvent marcher qu'à l'aide des vents, et les marins ont besoin de connaître les points d'où chaque vent souffle et de savoir en quel pays on peut arriver lorsqu'on suit directement le cours de ce vent. Si le vent est variable, et si l'on sait où l'on doit arriver en suivant la ligne droite, on oriente les voiles selon chaque courant d'air, leur donnant l'inclinaison nécessaire pour faire marcher le navire. Ibn Sîd, en écrivant O'lyii. au lieu de u'v'lii y'r' orthographe d'Abou'Uéda et d'autres géographes arabes. Le premier non, traduit à l'erreur. lignée «les II* les tmmmm immortelles, • ce (qui n'est pas un sens; le second p«ul »e rendre par < îles des lèmiMe InaMrlaBaa. • Fdw dire «las liai Prr'ffittVwtii éternelles. ■ il faudrait employer la forme ' Le milieu du viii' «ècle de l'égire correspond à l'an 1350 de J.C Deux cents ans auparavant, Idrisi avait appris qu'un navire parti de Lisbonne s'était avancé dans l'Adontique jusqu'à une de ces îles. (Voy. la Géographie //dMnî, t. II, pb 96 Cl Miv.) is

114 PROLÉGOMÈNES le navire. Tout cela se fait d'après des règles bien connues des naarins et des navigateurs, verses dans l'art de voyager sur mer. Toutes les localités situées sur les deux bords de la mer Romaine (la Méditerranée) se trouvent dessinées sur une feuille (de carton ou de parchemin) d'après leur* fonnes vAnttbles et la môI» régolièra des posîtioiisqa*dlesocenpeiit sur le IknkI de la mer. Les points dToàsosfileat les vests et les différeates cKrectioos qa*ils suivent sont indiqués de même sur celle feuille; on nomme cela Si^mAêiK Cest là le guide auquel les navigateurs se fient dans lenrs voyages. Or mk pareil secours n existe pes en ce qui concerne la mer Environnante; aussi lea marins n'osent pas s*engBger dans cet ooésn,- attendu que, s'ils perdaient de vue les rivages, ils ne sauraient guère comment se diriP. ftS. cTcr vers le point qu'ils viennent de quitter. D'ailleurs l'atmosphère de cette mer, jus

The text on this page is estimated to be only 26.05% accurate

D IB.N KHAIJ)OI]N. 115 est la contrée des Lerntouna et de tous les autres peuples qui ont la figure voilée'; c'est là une vaste étendue de déserts, où ces tribus se livrent & la vie nomade. Au sud de ce Nil existe un peuple noir qae râ > •I la VtyustJkiÊttmBmA. * En arabe cosoar, ou, selon la prolUMI» ciatioo vulgaire, ktw. Ce sont d«a nliegat ceints do murs et entourés de plantations de palmiers ; ils se trouvent dans U partie du grand désert qui evoiiine U fronlièra méridioiMladerAlBtrie. ' Tîgonmrtn est le pluriel berber de Tigmrart. diminutif de Gewvra. Cette bourgade eit Mloée àm la parti* novd. est de l'oasis de Tooat ' L'aulear a écrit OturgloH. Ce mot est Je pluriel bober de Ooeriyh. nom que l'œ proDODoe aussi Oar^Uu * Voy. M GAyr^pMe« 1 1» p. 16. i5.

The text on this page is estimated to be only 27.23% accurate

116 PROLEGOMENES Allah, fils (le Hacen, fils d'Kl-Hacen (fils d'Ali) ; mais on ne connaît aucun prince de ce nom dans la lignée d'Abd-Aliali, fils de Ilacn. Au reste, cette dynastie n'existe plus aujourd'hui, et Ghana appartient au sultan de Meli. A l'orient de cette contrée, et dans la troisième section du premier climat, est la ville de Gog'o, située sur un fleuve qui prend sa source dans une des montagnes de ce pays, et qui coule vers l'occident, où il se perd dans les sables de la seconde section de ce climat. Le roi de Gogo était d'abord un souverain indépendant; ensuite ses Etats tombèrent au pouvoir du sultan de Meli, qui les incorpora dans son royaume; maintenant ils sont dépeuplés par suite des guerres qui affligèrent ce pays, et dont nous parlerons dans la partie de l'histoire des Berbères qui renferme la notice du royaume de Meli. Au sud de la contrée de Gogo se trouve celle des Kanem, peuple appartenant à la race nègre. Ensuite vient le pays de Ouangara, situé sur la rive septentrionale du Nil. A l'orient de Ouangara et de Kanem sont le pays des Zagaoua et celui de Tadjoua, qui touche à la Nubie, dans la quatrième section de ce climat. La Nubie est traversée par le Nil d'Égypte, qui prend sa source près de l'équateur, et coule vers le nord jusqu'à la mer Romaine. Ce fleuve sort de la montagne d'El-Gomr, située à 5 degrés au nord de l'équateur. On n'est pas d'accord sur la vraie prononciation de ce nom. Les uns disent FA-Camar et supposent que la montagne a reçu ce nom, qui signifie /a iime, parce qu'on voit l'indication de l'histoire de l'Égypte (Bibl. de l'Institut de France, t. II, p. 110). Voy. l'indication de l'histoire de l'Égypte, volume IV, page 150 de l'édition anglaise. * Cette indication, tirée de la Géographie d'Édrisi, est tout à fait fautive. (Voy. le géographe de Cooley, p. Gogo est situé au nord du Niger. * Voy. l'histoire de l'Égypte, t. II, p. 110). * Les Kanem demeurent au nord du Tadjoua, qui est à 5° E. de Gogo. * Probablement l'Ouadani. Les habitants du Fouta. * La bonne leçon est l'Égypte, que l'auteur a démontré M. Reinaud, dans sa traduction de la Géographie d'Édrisi, t. II, p. 110. note. * Ptar. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.73% accurate

D'IBN KHALDOUN. 117 qu'elle était d'une hlaocher éclatante. Dans le Mochterek (homonymes géographiques) de 'acout', ce nom est écrit El-Comr; ce qui rappelle un peuple de l'Inde[^]. Ibn Said ' a employé cette dernière orthographe. Le Comr donne naissance à dix sources, dont cinq se déchargent dans un lac et cinq dans un autre. Une distance de six milles sépare les deux basses. Trois rivières sortent de chaque lac, et vont se réunir toutes dans un seul affluent, qui, vers sa partie inférieure et septentrionale, est coupé par une montagne transversale; aussi les eaux se divisent l'ancienne PMé. Ibn Khaldoun s'est laissé tromper par Idrisi, qui a confondu Bilac avec Boalae. Ibn Khaldoun est dans l'oasis d'El-Kliaregch, à environ 100 milles géographiques au N. O. des cataractes.

The text on this page is estimated to be only 28.30% accurate

118 PROLÉGOMÈNES qui est tourné vers la Nubie est en pente douce. Le Nil pénètre au travers de cette montagne et se précipite dans un profond ravin par P. 98. une chute effrayante. Les barques des noirs ne pouvant pas le traverser, on les décharge et on transporte les marchandises par terre, à dos (de chameaux), jusqu'à Assouan, capitale du Soudan. On transporte de même « jusqu'au-dessus des Cataractes, les chargements des bateaux appartenant au Soudan. Entre les Cataractes et Assouan, la distance est de douze journées de marche. Les Oasis sont placées à l'occident de cette région, sur l'autre rive du Nil : elles sont aujourd'hui désertes, mais elles renferment les traces d'une ancienne civilisation. Au milieu de ce climat, dans la cinquième section, est située l'Abyssinie. Elle est traversée par une rivière qui vient de l'autre côté de l'équateur et qui, après avoir passé derrière Macdouch, ville située au sud de la mer indienne, se rend dans la Nubie, où elle se déverse dans le Nil, qui descend vers le Caire. Bien des gens se sont trompés au sujet de cette rivière, et (on a cru qu'elle était la partie (supérieure) du Nil du Bégem. Ptolemée, qui en a fait mention dans son Témis, déclare qu'elle n'a rien de commun avec le Nil. La mer de l'Inde, qui commence du côté de la Chine, se termine au milieu de la cinquième section de ce climat, dont elle couvre ainsi une grande partie. Le peu de population qui s'y rencontre habite, soit les îles de cette mer, qui sont, dit-on, au nombre de mille, soit sur les côtes méridionales, qui forment, du côté du sud, la limite du monde habitable, soit enfin sur ses côtes septentrionales. De celles-ci, le premier climat ne renferme que l'extrémité de la Chine, vers l'orient, et le pays du Yémen, placé dans la sixième section du climat, entre les deux mers qui, se détachant de la mer Indienne, se dirigent vers le nord; nous voulons dire la mer de Colchide et celle de Fouta. P. 99. Entre ces deux golfes s'étend la péninsule des Arabes, qui comprend le Nil Bleu. dit-on. Les géographes arabes et les géographes grecs, et qu'elle se prolonge jusqu'à VOÛtes grecs. l'exception de Sirabon, pen- sée, Ti»4*n» de la Gbiseï» saient que la côte orientale de l'Afrique se

Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 119 Yémen, le canton de Chiher, situé vers le côté oriental et baigné par la mer Indienne, la province de Hidjaz, celle de Yemaina et les contrées voisines. Nous parlerons encore de ces lieux en traitant du Mooiul dioMEt et de diinal aninoMs. Sur le rivage ooeideiitai da oetia mer, on rencontre le pays de ZdftS qui fait partie de la frontière de l'Abyssiinie, et les déserts où les Bedja mènent une vie nomade. Ces déserts sont au nord de l'Abyssiinie, entre la montagne d'EI-Alaki', dans le Saïd supérieur, et la mer de Colzom, qui dérive de la mer Indienne et se dirige vers l'Egypte. Dans cette mer, au-dessous de Zalà, du côté du nord, on rencontre le détroit de Bab el-Mandeb. Auprès de ces parages, la mer se rétrécit par suite de l'obstacle que lui oppose la montagne d'El-Mandeb, laquelle s'élève au milieu de la mer de l'Inde, et s'étend sur la côte occidentale du Yémen, du midi au nord, sur une longueur de douze milles. La mer se rétrécit ainsi au point de n'avoir qu'une largeur d'environ trois milles. Ce détroit porte le nom de Bab «/-Moadbé. C'est par là que passent les vaisseaux qui se rendent du Yémen à Sues, port voisin du Caire. Au-dessous (au nord) de Bab el-Mandeb, on trouve celle de Souaken et celle de Dehlak. Vis-à-vis, du côté de l'ouest, sont les déserts que parcourent les Bedja, peuple de race noire. Sur le rivage oriental s'étend le Tcbama du Yémen, où se trouve aussi la ville de Ilali Ibtî Yacoub[^]. Au sud du territoire de Zalâ, sur le rivage occidental de cette mer, s'étendent les villages de Berbera, qui se succèdent de Tim à Tautra et qui, en suivant l'extrémité méridionale de la mer, forment une chaîne qui se prolonge jusqu'à la fin de la dixième section du climat. Dans leur voisinage, du côté du Forient, se trouve le pays des Zendj; ensuite vient la ville de Ifacdachou, située sur la mer Indienne, du côté du midi. Cette ville regorge d'habitants; son état de civilisation est celui de la vie nomade, et l'on y voit beaucoup de marchands. Plus à l'est, se trouve le pays de Soûla, qui borde l'Ibn KbaMoum (crit[^]1), à l'ouest, traduction de M. Reimnîd, I. II, p. 166. de fh. ')< ^»îla, nom qui est bien connu. ' Ville située près de l'OMT. Mille !• * Voyez la Qio[^]rafhie d'AboalJéda, Yémen et le ilidjat.

The text on this page is estimated to be only 27.69% accurate

120 PROLÉGOMÈNES la rive méridionale de cette mer, dans la septième section du premier climat. Ensuite, à l'orient de Solala, sur le même rivage méridional, on rencontre le pays de Ouao-Ouac, qui s'étend* jusqu'à la fin de la dixième section du climat, à l'endroit où la mer Indienne sort de la mer Environnante. Les îles de la mer Indienne sont très-nombreuses. La plus grande est celle de Serendib (Ceylan), qui a une forme arrondie et renferme une montagne célèbre, la plus haute, dit-on, qui soit au monde. Cette île est placée vis-à-vis de Sofala. Ensuite vient l'île de Comar, qui a une forme allongée et qui commence vis-à-vis de Soiala, en se dirigeant vers l'est, avec une forte inclinaison vers le nord. Elle s'approche, de cette manière, jusqu'aux côtes supérieures de la Chine. Au sud, elle a les îles de Ouac-Ouac; à Test, celles de Siia*. D'autres îles, en très-grand nombre, se trouvent dans cette mer et produisent des parfums, des aromates et du miel, dit-on, de l'or et des émeraudes. Ses habitants sont, presque tous, des idolâtres; ils obéissent à des rois dont le nombre est très-grand dans cette région. Sous le rapport de la civilisation, ces lies offrent des singularités que les géographes nous ont fait connaître. Sur le bord septentrional de cette mer, dans la sixième section du premier climat, s'étend la contrée du Yémen. Du côté de la mer Arabe. Colzom on trouve la ville de Zebid, celle d'El-Mehdjem, le Tehama du Yémen, puis la ville de Sâda, résidence des imams zéidiens*. Ce dernier endroit est assez loin. Cette disposition est une conséquence de la théorie indiquée dans la note 9. p. 118. 'Alnîrif(-du pl. Tacc r«) Ho île au près du Zanguebar. Idrissi et son copiste Ibo Khaldoun la nomment baccar pîes à r«t. C'est probablement une dénomination de l'archipel indien. * Xai déjà l'île d'Almîrif. M. du U partie géographique de l'ouvrage. fan» leur etnpinille ternio supérieure tar pOQf RIAt* d'ici l'I mjerieur pour fe/itnlrtotuJ, * De même que les Siles Fortunées* «ont situées à l'extrémité occidentale de ce littoral, les lies de Silla, dit Abou'lféda. sont situées à l'extrémité orientale du M. Itrinaud croit que ce sont les îles du Japon. (Voj. l'expédition de la AabfH Mt Jtt tayagm faite par les Arabes et les Perses dans l'Inde dans le k Oïne, t. II, p. 111) du discours précédent Bwwff rti) * Voulez-vous l'île d'Almîrif. pbiel de y* Sow le royaume d'Al-Mamoune l'Abba Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.60% accurate

D IBN KHALDOUN. 121 de la mer Occidentale et de la mer Orientale; ensuite se trouve la ville d'Âden, au nord de laquelle est la ville de Sanà. Plus loin, vers l'orient, est la région des Âlicai et do Diiafar, puis la contrée de Hadramaout et le canton d'Ês-Cbiher, placé entre la mer Méi idiouale et la mer de Fan. Cette partie de la sixième section realenne æ ^pe li mer a laiasé à découvert dans la région centrale de ce climat Dans la neuvième section se trouve encore une petite portion de terre restée à découvert, et, dans la dixième, une portion bien plus considérable. C'est là que sont les rivages supérieurs (méridionaux) de la Chine. On y voit, entre autres villes célèbres, celle de Khankou', vis-à-vis de laquelle, vers l'orient, sont les îles Es-Sila, dont il a été fait mention. Ici se termine la description du premier climat. LE SECOND CLIMAT. Ce climat confine au côté septentrional du premier climat. Vis-à-vis son extrémité occidentale, dans la mer Environnante, sont deux îles qui font partie des îles Fortunées, dont il a été parlé plus haut. Dans la partie supérieure (méridionale) de la première et de la deuxième section de ce climat se trouve le pays de Camnouri^a\ Plus cide, eut lieu la révolte d'Ibn

The text on this page is estimated to be only 22.11% accurate

122 FROLÉGOMKNES loin, du côté de l'orient. sont les parties supérieures (méridionales) du territoire de Ghana, puis le pays où les Zaire septentrionale*, de cette troisième section, se trouve comprise une lisière de la région occupée par les Oueddan.' Directement à l'orient de cette localité est le territoire de Senteriya \ autrement nommé les Otui mériemK partie du grand désert qui a pour limite, 'Les Berbères au nord d'une branche du côté de l'océan Atlantique, de la grande tribu des Touaregs*. Us ont défriché le cap d'Un ne jusqu'au cap Bojador. tiennent «n «nvinMi des Gbel. A ry^, OutHla; *^y^, tout à Cul distineies. (Vo^ la DucnpUoH Ottu^e; tii^y Oncrfk. (Vej. rabftôv it TAJH^ d'EI-Bobi. p. 59 de linge k dn B«rkm, t n, p. 64, io4-) part de a» Iradnclioa.) Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 123 La partie méridionale de la quatrième section embrasse le reste du pays des Tadjouia. Le milieu de cette section est occupé par le Said, contrée située sur les deux rives du Nil. Ce fleuve, sorti du premier climat, où il prend sa source, se dirige vers la mer, et, entré dans cette section, il coule entre deux chaînes de montagnes, savoir : sur le bord occidental, la montagne des Oasis, et sur le bord oriental, le mont Mocttam. Dans sa partie supérieure, il passe au-dessus d'Eané et de Bnnent, en traversant les territoires de ces villes, et il poursuit sa course jusqu'à Ostout et à Gous puis à Soûl*. Dans cet endroit, il forme deux bras : celui de droite se termine dans cette section de climat, auprès d'El-Liboua, et celui de gauche auprès de Delas*. Entre ces deux bras

\2li PROLÉGOMÈNES puis le territoire d'Es-Chiber, où cette section atteint la mer de Fars. Celle-ci est la seconde mer qui dérive de la mer Indienne; elle coule vers le non!, ainsi que nous l'avons dit, cl passe dans cette section de ciim.il en se (lélourn.iat vers l'ouest. Dans le norcl-est de la section, elle couvrt; un espace triangulaire, sur le côté méridional duquel est située la ville de Calhat, qui sert de port à Es-Chiher. Au-dessous (vers le nord), sur le rivage, s'étendent les provinces d'Oman et de Bdirein. Hedjer de Bahreïn se trouve à PexIréniHé de cette section. Dans le hant* de la septième section et dans sa partie occidentale on voit une portion de la mer de Fars; Feutre portion se tronve dans la sixième section. La mer Indienne en couvre toute la partie supérieure (méridionale), et baigne les cAtes du Sind jusqu'au Mekran inclusivement. Vis-à-vis du Mekran est le territoire de Touberan, qui appartient aussi au Sind. Cette contrée tout entière se trouve flans la partie occidentale de la (septième) section. De vastes déserts P. loi. .s interposent entre l'Inde et le Sind. Ce dernier pays est traversé par un lleuve du même nom qui vient des contrées de l'Inde et va se décharger, au midi, dans la mer Indienne. La première des provinces indiemnes qui se trouvent ensuite sur la mer de œ nom, et directement i Test du Sind, est celle de Belhera*. Ao-dessoas (au nord) est la ville de Moltan, qui renferme l'idole pour laqudie les bidiens ont tant de vénération'; ensuite, au-dessous (au nord) de TInde, ^ent la partie supérieure (méridionale) du pays de Sidjistan. Dans la huitième section , du côté de l'occident, on trouve le reste de la province de Belhera qui fait partie de l'Inde, immédiatement à Test s'étend le territoire de Candabar, puis le pays de Manibar*, ' Remplaces JLVI pr J^VI, à la H- * Voy. la RelatùmiÊÊMjagti. »tt. ditgnasuivanle, rotiouvolci il» correction. cours préliminaire , p. xi vi. * Le |>a^s Je Malwa. — M. Reinaud, ' Lu Malabar. Idrici , sur sa carte , donne dam le diman prâmiidâire de M» édi- trèi-pendaniHiaàiapéniiMalederinda, tion de In nelution des voyufjes des Arabes. ce qui l'oblige Â porter le Malabar à l'est p. kciv, a détenniné la position de Bel- du Malwa , aa li«u de le placer ao sud de ce pajs. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.14% accurate

D'IBN KHALDOUN. 125 qui se trouve clans la partie supérieure [inci iHionalo) de celte section et qui borde la mer Indienne. Plus bas, du cùte du nord, est la contrée de Kaboul. A Test de Maaîbar et de Kaboul est le pays de Kanottdj , qui se prolonge jusqu'à b mer Eimnmnante. La région qui 8« compote da Onhinlr intérieur et du Gachmtlr extérieur eit située à reitrémité du dimat. Dans k partie ocddentde de la neuvième seotioii oommeneent iea contrées de Tlnde ultérieure ; elles se prolongent jusqu au c6té oriental de la même sedioUi dont elles suivent la limite supérieure (méridionale) pour s'avancer dans la dixième section du climat. La partie inférieure (septentrionale) de la sectiot» embrasse une portion de la Chine renfermant la ville de Khiloun'. Le pays de la (Jiine se prolonge de là, à travers toute la dixième section, jusqu'à la mer Environnante. LB TROiaillB CLDIAT. Ce dimat confîne an oélé septentrional da 8ee

The text on this page is estimated to be only 25.85% accurate

126 PROLÉGOMÈNES et de Noul'. Directement à l'est de ces contrées se trouve le pays de Derâ et le canton de Sidjilmessa , puis une partie du désert de Nicer, région dont nous avons déjà parlé en traitant du second climat. Dans cette section du climat , le Deren domine toutes ces contrées. La partie occidentale de cette chaîne offre peu de cols et de passages ; mais ses gorges deviennent plus fréquentes à mesure que la montagne s'approche du Motonta, où elle se termine. Dans cette partie sont les tribus de Masmouda et de Seâdona, qui habitent auprès de la mer Environnante; après elles, se trouvent les Zfintala, puis les Tinmelel, puis les Gnedmkma, puis les Hesloura; avec ceux-ci s'arrête la population masrooudienne de la montagne. Ensuite viennent les tribus de Zanaga , qui forment un peuple sanhadjien'. Vers l'extrémité de cette partie de la montagne habitent quelques tribus zenatiennes", et, immédiatement au nord, s'élève le mont Auras, appelé aussi la montagne des Rétama^; ensuite on trouve plusieurs autres peuples berbères, qui seront mentionnés à leurs places*. 106. Dans la partie occidentale de cette section, la montagne de Deren domine les pays du Maghreb el-Acsa, qui la bordent du côté du wxtâ. Dans le sud de cette contrée sont les villes du Maroc, d'Aghmat et de Tedla. Le BUat d'AsB et la ville de Sb {Salé) sont situées . sur la mer Environnante et appartiennent aussi au Maghreb el^Acsa. A l'est" de la province de Maroc, on trouve les villes de Fei, de Miknaca (Mequines), de Tasa {Tita) et de Caar-Kolama*. Toit cela * Les géographes «t Iw hblarwni mbes écrivent tous ce mot avec la lettre l. Ca wat l«s Eurapé«iM qui écrivirent Nom. ' Uautmr vent dira Jan h partit occidentale. * Voy. YHisloin it\$ Berben , l. 1 1 , p. 1 a 1 et suiv. * Voy i6id!.t.]II, p* 179 et suiv. * L'auteur suppose que la chaîne de l'AlUssc prolonge jusqu'à laCjréuaïque, «I que rAona ca bik partia. Lea MMdb onnapaifliil te vante territoire qui est allé entre Bougie. Bone.Gooaianiiaa, ieaziban et Settr. * Il s'agit de* Louata. (Voy. YUùtairt in Bartm. 1 1, p. aSa el aiiiv. e'est Ni que l'auteur renvoie le lecteur.) ' Lisw «u nord. — On sait que , dans la* carte annee, feiealatiiai des pro> Tñces marocainea est laaasa. ' Casi Kotama , appelé aussi El-Casr'lKebir, l'El-Cauar des Européens, est une ville ibérie aHaée «nr k iMte de Taag» A L.iyiiiii^ca by GoOglc

The text on this page is estimated to be only 22.42% accurate

D'IBN KHALDOUN. 127 forme le pays que les habitants appellent lo Maghreb el-Acsa (Textrêitie occident). Sur le bord de la mer Environnante, ce pays possède encore les villes d'Asila' et d'lfl-Âraich. Directement à Torient est sHuA le Ma^reb el-Aouaat (rocoident central), dont la capitale est HlimcflD (Tbmoeii). Sur odtM, qui Mot baignées par k m«r Romaiiie, s'dèvent les villes de HoDèbi** d!Otthran (Oran) et d*El-pjeur (Alger). En effisi, la mer Romaine lort de la mer Environnante, k travers le détroit de Tanger, passage situé à Textrémité occiden> taie delà quatriisnt! sp tion de ce climat. Elle se dirige vers rorient et se termine aux côtes de la Syrie. Après avoir quitté ce détroit resserré, elle ne tarde pas à s'élargir vers le midi cl vers le nord , au point de pénétrer, d'un côté, dans le troisième ciinial i;t. de l aulre, dans le cinquième; aussi beaucoup de villes du iroisn-ine climat sont situées sur le rivage de celte mer. La première est Tanger, puis EI>Qur es-Saghîr', puis Centa, pois Badts, puis Gbassaça^ La mer s*élend de là jusqu'à la ville d'Alger. Bedjaîa (Bougie), située à Test de oellMi, est austi sur le bord de la mer. Gosantina* (Constantine) est 4 rorieni de Boogie, et k une journée de marche de la mer; elle se trouve versl'eitrémité de la première section du troisième climat. Au midi de cette contrée, en se dirigeant vers le sud du Maghreb central, on trouve la ville d'Achir*, située sur la montagne de Titeri puis la ville d'El-Mecila; puis le Zab, province dont la capitale, Biskera, est Pm. (Voy. l'ffnlMra iu BaUn. 1 1, i U laUe géographliue.) * Tous les manuscrits portent *JL^I. A^k, «t e'wt h bfliiM Isçoo. La fimM , Arzda, ne Iroave dans aucSA ouvrage arabe. Il est vrai que les Européens écrivent ArtUU, mais ce n'est pas tà le nom de h vBle. Ici que ka indigiaw le prononcent pt rprrivenl. * Hooeîn était bâtie sur le cap auquel nos cailw àamomk hi dona ^OMt. Noà. HtMt ttc. et qui est situé entre l'emboudmre de la Tafiaa «l DjaaiA Gbaiooel. ville nomiiiiée par les Pnofau Nmtiôan. * Chlleu fort situé sur le bord de la mer, entre Tanger «t Ceula. (Vo\ dans YHhLiu Bmhtn. la taUe géographique.) * Vegf. Hitt. dti Derb. 1. 1, p. lxxxiii. ' Ce nom •écrit en arabe iAfli* ■■V (Gosaniina). * Pour , lisex pii* ' Les trnrei de U ville d'Arliir se vniuiit encore sur le Kef ei-Akbdar, montagne aihiee entra la pravinoe de Theri et le dcscri. (Voy. Bckri, p. \&A,9Ê.VttiU.in Btrim, t. U. p. ^90.)

128 PROLÉGOMÈNES située au pied de l'Auras, montagne qui se rattache au Deren (la 107. chaîne (!e TAtras) , comme nous l'avons dit. Gela a lieu vers l'extrémité orientale de cette section. La seconde section du climat dont nous traitons ici ressemble à la première, en ce que, vers le tiers de sa largeur, mesurée du sud, le Deren la traverse de Toueit à Test, et la partage en deux portions. Une partie considérable de cette section, du côté du nord, est occupée par la mer Romaine. Toute la partie occidentale de la portion qui se trouve au sud du Deren consiste en déserts; la partie orientale renferme la ville de Ghadamès. A l'orient. sur la même ligne, est le pays de Oueddan , dont une lisière appartient au second climat ainsi qu'on l'a vu plus haut. La portion de cette section qui se trouve au nord du Deren, entre cette chaîne de monts

DIBN KHALDOUN. 120 de cet endroit «'étendait les plaines de Oueddan, fréquentées par les Arabes nomades. La troisième section du troisième climat est traversée, ainsi que les précédentes sections, par la chaîne de Deren ; mais, à son extrémité, cette montagne fait un coude vers le nord, et se prolonge ainsi jusqu'à la mer Romaine. Dans cet endroit, elle porte le nom de cap Aommt*. Une partie considérable de cette section, du côté du nord, est occupée par la mer Romaine, qui s'avance jusqu'à un endroit où elle n'est séparée de Deren que par une très faible distance. Au delà de cette montagne, vers le sud et l'ouest, s'étend le reste du pays de Oueddan et de la contrée parcoure par les Arabes. Ensuite vient la Zouila d'ibn Khattab, puis des sables et des déserts, qui se prolongent jusqu'à l'extrémité orientale de la section. Entre la montagne et la mer, du côté de l'ouest, est la ville maritime de Sort; plus loin sont des solitudes et des déserts, parcourus par les Arabes nomades; puis viennent Adjdabiya, Barca, ville située à l'endroit où la montagne fait le coude, et Tolomeitha , placée sur le rivage. A l'est de l'endroit où la montagne change de direction sont les pâturages que parcourent les Heïb et les Rouaba, et qui s'étendent jusqu'à la fin de cette section du troisième climat. Dans la quatrième section du troisième climat, vers l'extrémité occidentale de son côté méridional*, se trouvent les déserts de Bernie* et, plus bas (vers le nord), la contrée que parcourent les Heïb et le Ronaha; ensuite la mer Romaine occupe une partie de cette section et s'avance vers le sud, jusqu'auprès de la limite méridionale de la section. Le territoire qui s'étend de là jusqu'à l'extrémité de la section consiste en déserts, fréquentés par des Arabes nomades. Sur la prolongation de cette ligne, vers l'orient, est le pays de Faïyoum, situé à l'embouchure d'une des vieilles branches qui dérivent du Nil. Cette branche passe auprès d'El-Lalioun, lieu de la province de Saïd, ' L'extrémité septentrionale de la Cy- ' Pour «iltV', lise?. Jj: VI, rénaïque. Sur nos cartes ce cap porte le * L'andenoe Bérénice , appelée maionmé»tpBmA tnnljBm-GàMt.

130 PROLÉGOMÈNES et situé dans la quatrième section du troisième crneau, et de là elle va se jeter dans le lac du Faïyoum. Directement à l'est, se trouvent le territoire (le l'Egypte et sa fameuse capitale, laquelle s'élève sur le second bras du Nil, celui qui passe devant Deias, localité située auprès du Said. à l'extrémité du haut du bras se partage une section. 109. du bras du Nil (le bras de l'Egypte), lequel se divise, et se divise en deux autres bras. les bras se déchargent tous* dans la mer Romaine. Le bras du plus occidental de ces bras est située la ville d'Alexandrie; sur celle du bras du milieu s'élève la ville de Rechîd (Rosette), et sur celle du bras oriental, la ville de Dimyat (Damiette). L'espace compris entre Misr et le Caire, d'une part, et, de l'autre, les rivages de la mer qui limitent les parties basses du pays de l'Egypte, est rempli tout entier par des lieux habités et des terres cultivées. La cinquième section de ce delta renferme la Syrie, ou, au moins la plus grande partie de ce pays, ainsi que je le prouverai. En effet, la mer de l'Inde se termine au delta de la Syrie, auprès de Suez. Après s'être détachée de la mer Indienne pour se diriger vers le nord, elle se détourne ensuite* vers l'occident, il lui résulte qu'une partie très-allongée de cette mer tombe dans la section qui nous occupe, et que son extrémité occidentale se trouve auprès

D'IBN KUALDOUN. 131 mer Romaine occupe un espace considérable du côté de l'occident, et touche aux villes (rF,l- Ferma et - Arîch. Son exlj-émité est Irès-rapprochée de (Jol/,om. l'intre les deux mers il ne reste, pour Aiuai dire, qu'une e&pèce de porte par laquelle on doit passer pour se rendre en Syrie. A l'occident de ce passage s'étend la plaine de l'Eganmnit, oèlliabe ne poii«e pM, et dans laquelle, raivurt le Gonm, le» Isratiiles menèreat nue ne emnle pendui qnaruite ans, wpt^ bar aortie de TÉgypte et avant leur entrée en Syrie. La porlioii de la mer Romaine compriæ dans cette action du climat embrase une partie de l'île de Chypre; le reste de cette île appartient ao qua> trième climat, ainsi que nous le dirons plus bas. Sur le rivage de cette portion de mer, près de l'endroit où elle se rapproche de la mer de Suez, s'élèvent El-Axîch, à l'extrême frontière de l'Egypte, et Ascalan (Ascalon). Dans l'intervalle qui sépare ces deux villes se trouve i extrémité de la mer Romaine , qui se détourne alors pour entrer dans le quatrième dimat auprès de Tarabk» (Tripoli) et Arca. Parvenue jnaqu*à cette localiti, la partie de la mer Romaine compriæ dans cette Mction ceme de se diriger vera l'est, c*eat là que aoot placées preeque toutes les villes maritimea de la Syrie : ainsi, à l'orient d' Ascalon, en se détournant un peu vers le nord, on trouve la ville de Caiseriya (Gésarée); puis, dans la même direction, la ville d'Alika (Saint-Jeand'Acre); puis Sour (Tyr), puis Saïda (Sidon), puis Arca. Plus loin, la côte de cette mer se tourne vers ie nord, et entre dans le quatrième climat. Derrière les villes situées sur la portion de la mer qui appaitient i cette aeetion s^étend une vaste moolagne qui part de la ville d'Aâa, près de It mer de Cohom, et se dir^e vers le nmd, en 8*écartant un peu vers Test , jusqu*à ee qu'elle dépasse cette pertie du dimat. On la nomme la nmUtpu ét I/Aâm (Djebd d>Lokam} ; eUe forme comme une barrière oitre fÉgypte et la Syrie. A son extrémité, d'Aïla, est Yacaba (défilé) par lequel passent les pèlerins qui se rendent de l'Egypte à la Mecque. Plus loin, dans la direction dti nord, est (Hébron), la sépulture d' (Abraham) Ėl-Kbalii (c est4

132 PROLÉGOMÈNES Elle est située près de la montagne de Charat, qui, partant de la monP. III. tagne de Lokam, au nord de Yacaba, se dirige vers l'orient, et fait ensuite un petit détour. , à l'est de cette montagne, est le pays d'El-Hidjr. la contrée des Tbaniod, Teima. et Doumet drDjendel , qui finissent la partie septentrionale du Hidjaz. Flot au nord de la montagne de Radoua et le fort de Khafliar. Entre la montagne de Giarat et la montagne de GohiDa* itendled de Tdwok. Au nord de la montagne de Ldkara, est située la ville d'El-Cods (Jérusalem), puis El-Ordonn (le Jourdain), puis Taberiya (Tibériade). A l'orient est la province d'El-Ghour, qui s'étend jusqu'à Adraat, et le Hauran. Sur la même ligne, du côté de Test, il y a Doumet el-Djendel, qui marque la limite de cette section du climat et «■-elle (du Hidjaz. Près du détour que le mont Lokam fait vers le nord, à l'extrémité de cette section, on trouve la ville de Damas, située vis-à-vis de Sidon et de Beirout, villes qui touchent à la mer. Le mont Lokam passe entre ces deux villes et Damaa. Sur la même ligne que Damas, du côté de l'orient (du nord), est la ville de Badbek, puis celle d'EmesBa (Hems), située vers l'extrémité septentrionale de cette section, à l'endroit où elle coupe la montagne de Lokam. A l'orient de Baalbek et d'Emessa on rencontre la ville de Tadmeir (Palmyre), et un désert qui s'étend jusqu'à la fin de la section et qui est habité par des tribus nomades. La partie méridionale de la sixième section est occupée par des déserts, où les Arabes s'adonnent à la vie nomade. Ces déserts, placés au-dessous (au nord) des provinces du Nedjd et de Yemama, entre la montagne de El-Aredj et (le pays) de Oimar se prolongent jusqu'à El-Bahrnn et Hedjer, sur le rivage de la mer de Fan. Dans la partie septentrionale de cette section, au-dessous des déserts fréquentés par les nomades, on trouve la ville d'El-Hlim, celle de Cadeciya, et les marais dans lesquels l'Euphrate verse ses eaux. Plus loin , vers l'orient, est la ville d'El-fiasra (Bassora). C'est dans cette section que se termine la description de la contrée d'El-Hidjaz.

D IBN KUALDOUN. 133 mine la mer de Pars. Dans sa partie septentrionale se trouvent' Abbadan et El-Obolla. Non loin d'Wbbrlnn, le Tigre se décharge dans cette mer, après s'être divisé en plusieurs branches, et en avoir reçu d'autres provenant de riùiphrate. Toutes ces eaux se réunissent près d'Abbadan, et vont tomber dans la mer de Fars. Ce bassin est très large dans la partie méridionale de cette section, dont il serre de très près la limite orientale et à l'endroit où «m extrémité touchant à la limite septentrionale de la section, il devient étroit. Sur son bord occidental sont les cantons indigènes de Behreïn, de He^er et d'EiAhsi. A l'ouest de ces contrées on trouve Q-Khatt, Ed4)imar et le reste de la province de Yemama. Sur son rivage oriental sont les contrées maritimes de la province de Fars. Les montagnes de T.I-Go6, qui font partie du Kerman, se trouvent au delà et au nord de cette mer, vers l'extrémité orientale de la même section; elles dominent la partie de cette mer qui s'étend vers l'est, et passent derrière elle du côté du sud, sans quitter la section. Au-dessous (au nord) de Hormuz, sur le bord de cette mer, sont les villes de Siraf et de Ncdjeïrem. A l'orient, vers l'extrémité de la section et au-dessous de Uormux, on trouve plusieurs villes de la province de Fars, telles que Sabour, Darabguird, Fesa, blakher, Gholidjan et Chîna, capitale de tout le pays. Au-dessous de la province de Fus, en allant vers le nord et à l'extrémité de cette mer, est situé le Khouzistan', qui confine à El-Alionas, Tester, EHondi-Sabour, Es-Sous, Ram-Hormuz et autres villes. Arradjan est sur la limite qui sépare le Fars du Khouzistan. A l'orient de cette dernière province s'élèvent les montagnes des Kurdes, qui se prolongent sans interruption jusqu'aux environs d'Ispahan. C'est là qu'habitent les Kurdes; mais les lieux qu'ils parcourent avec leurs troupeaux sont situés au delà, dans la province de Fars. Cette région est désignée par le nom d'Ez-Zomoum^.

* ' Pour «JU, l'île d'OJ*.

' Pour (j)\x»j^, Um oUroj^, et plus loin.

* Lb iMt iMNOM, dont k aiasdîsr est semm, désigne les habitants indigènes des Kurdes. Dans chaque zimm se trouvent plusieurs villages ou villes. (Voy. de Gkpt^ilMd, 1 1. p. 66.) Dmn h

The text on this page is estimated to be only 28.94% accurate

134 PROLEGOMENES La septième section de ce climat renferme, dans la partie du sud-ouest, le reste des montagnes d'El-Cofs. Tout auprès, au midi P. iti, et au nord, s'étendent les provinces de Kermao et de Mekraa. Parmi les villes de cette contrée on distingue celles d'Er-Boadu, Es-Siidia, Djireft, Fiieddr* et El-Feluredj. Au nord de la province de Kerman on trouve le reste de la contrée de Fus, qui se prolonge jusqu'aux environs de Bdlspahan, ville située dans le nord-ouest de cette section. Le Sidjistan, qui est à l'orient du Kemian et du Fan, s'étend vers le midi, pendant que le pays de Kouhistan se prolonge vers le nord. Entre le Kerman, le Fars, le Sidjistan et le Kouhistan, au milieu de cette section, règne un grand désert, qui, étant presque impraticable, n'offre qu'un petit nombre de routes. Le Sidjistan renferme Bo.st, Tac et autres villes. Le Kouhistan fait partie du Khoras. La mieux connue de ses villes, celle qui porte le nom de Serddw. occupe le centre de cette section. • La Hittienne sediwi renferme, à l'ouest et au sud, les territoires fréquentés par les Kliildj, peuple nomade appartenant à la race turque. Cette région confine, du côté de l'ouest, avec la province de Sidjistan, et, du côté du midi, avec Kaboul,

D'IBN KHALDOLN. 135 prend sa source à Oukban >, dans le Badakhchan, province qui confine à l'Inde. Il prend naissance vers l'extrémité orientale de la partie méridionale de cette section; bientôt après il fait un détour vers l'ouest, et, arrivé dans le milieu de la section, il reçoit le nom de Kharbat[^]; ensuite il se dirige vers le nord, traverse le Khorasan, et continue à suivre la même direction jusqu'à ce qu'il se jette dans le Kheui. MtoA, eomoM ooni le dirons, dînM la «iiiuiénie dimat. En cet endroit, où il change de cou» au milieu de cette section, il reçoit, tant du côté du nord que du côté du midi* les eaux de cinq grandes rivières qui arrivent des contrées d*El-Kbottal* et d'TtOnaUich; d'Wres descendent de montagnes d*El-Bottani, situées également à Test du fleuve et au nord d'El-Khottel; aussi le Djeihonn s'élargit à un degré extraordinaire. Parmi les cinq rivières qui viennent ainsi le grossir, on distingue le Ouakhch-ab, qui, sorti du Tibet, pays situé au sud-est de cette section, se dirige vers l'ouest, en s'inclinant vers le nord. Là, en travers de son cours, se trouve une chaîne de montagnes qui, passant au milieu de la partie méridionale de cette section, se dirige ensuite vers l'est en s'inclinant vers le nord, et entre dans la neuvième section du climat, non loin de la limite septentrionale de l'Inde. Elle longe le Tibet et, parvenue au sud-est de la section, elle forme la séparation entre le pays des Tatars et celui de l'Khottd\ Me ne présente qu'un seul passage, au milieu de la partie orientale de la section. Dans cet endroit Fadl, fils de Yahya (le Barmekide), fit construire un rempart muni d'une porte, comme le rempart de Yadjoudj (Gog). P. Lorsque le fleuve de Ouakhch-ab sort du Tibet et rencontre cette montagne, il coule au-dessous d'elle dans un souterrain d'une longueur immense, puis il traverse le pays d'El-Ouakhch et va se décharger dans le Djeiboun, auprès de Balkh. Ce dernier fleuve se ' L'édition de BouUc porte Ou- Kkamab, et ol[^]yk, A'Aaria6, damlatll» djar; peut-être faut-il lire (_>[^]j. Oaikkab, duction de la Géographie d'Irki. Idrisi paraît avoir écrit f^{^^}, OadjoH. ' Pour Jsil. lim J[^]. * VafiaM•tv^{^^}.nflrM,[^]»[^]7[^]• * Floer J[^]l[^]lte Jdl.

136 PHOLÉGO.MÉNES dirige ensuite vers le nord, passe auprès de Tennid el entre dans le pays d'El-Djou7.djan. A l'orient de la contrée de Ghour, entre elle et le fleuve Djeihoun, s'étend le canton de Bamian, qui fait partie du Khonçm. Là, mr le bord orioital du fienve, on trouve le peyt d*Elr-Kbottel formé eu gruide partie de montagnes, et la fmmnoe d'El-Onakhcb. Cdle-ci a pour limite, du eÔHé du nord, ûa montagnes d*El-Bollam, qui s'étendent depuis la frontière du Khoraican vers f est en passant à loccideot du Djeîhoun ; elles atteignent dors la grande montagne derrière laquelle est situé le Tibet, et sous la> quelle coident les eaux du Oiiakhch-al). Les deux chaînes se réunissent auprès de l'endroit où El-Fadl, fils de Valiya, construisit la porte. Le Djeîhoun passe entre ces montagnes et reçoit plusieurs autres rivières, telles que la rivière du pays d'Ël-Ouakhch, qui se dédiarge dana oe fleuve, sur la rive orientale, et an nord d^tTerroid. La rivière Balkba sort des monti^es d*Q>Bottam, auprès de l)jotts dian et verse ses eaux dana Je Dj^oun, sur la rive occidentaie. A Touest de ce fleuve est située la ville «TAmol, qui &it partie du Khoraçan. A partir de là , la rive orientale est lbtmée par les pays de Soghd et d'Osrouchna qui apprtiennent à la contrée des Turcs. A l'est se trouve aussi le pays de Ferghana, qui se prolonge vers l'orient, jusqu'à Textrémité de la section. Toute la contrée des Turcs est bomée, au nord, par les montagnes d'Ei-Bottam. Dans la partie occidentale de la neuvième section du climat, s'étend le Tibet, qui se prolonge jusqu'au milieu de la section. Au midi se^rouveflnde, et, à Torient, la Chine, qui a*étend jusqu'à rextremité p. ns. de la section. Dans la partie inférieure (sqilentrionale} de cette se^tion, au nord du Tibet, est située la contrée des KbuloUi, peuple de race turque. Leur pays s'étend vers le nord jusqu'à l'extrémité de la section. A l'occident il confine à la province de FMgbana; à l'orient, il a pour limite le pays des Taghazghaz, autre peuple turc, dont le territoire s'étend jusqu'à l'e&trémité orientale et septentrionale de cette section. * Pour JaJ. Umi J«i^ . — ' Pour ^Uj^t, lîms Digitized by Google

DIBN KHALDOUN. 137 Toute la partie méridionale c'est la dixième section est occupée par la région septentrionale de la Chine. Dans le nord de cette section est situé le reste du territoire des Taghazghaz, à l'orient duquel est le pays des Khirichiz', autre peuple de race turque. Cette dernière région s'étend jusqu'à la limite orientale de la section. Au nord du pays des Khiildîs est celui des Kohomîc, autre peuple turc. Vis-à-vis de ces deux contrées, dans la mer Environnante, se trouve la presqu'île des Rubb (Yaoail) « qui est entourée d'un cercle de montagnes; on ne peut pas y arriver parce que la montagne n'offre aucun passage, et qu'il serait extrêmement difficile d'en gravir les flancs extérieurs. Cette île renferme des serpents dont la morsure est mortelle et une grande quantité de graviers composés de rubis. Les habitants des contrées voisines ont été assez bien inspirés pour trouver le moyen d'en retirer une partie de ces pierreries. Ces contrées sont situées dans la neuvième et la dixième section du climat, au delà du Khorâçan et du pied de Khottel; elles offrent un vaste champ de parcours aux Turcs, nation composée d'une multitude de peuples nomades, qui élèvent des chameaux, des moutons, des bœufs et des chevaux; ces troupeaux leur fournissent des montures et servent à leur nourriture. Dieu seul, qui a créé ces peuplades, peut en connaître le nombre. On y trouve des musulmans qui habitent aux environs du Djeïhoun. Ils font la guerre aux peuples de la même race qui s'adonnent à l'idolâtrie. et enlèvent chez eux des prisonniers, qu'ils vendent aux nations du voisinage. Us sortent quelquefois de leur pays pour se rendre dans le Khorâçan, l'Inde et l'Irac.

LE QUATRIÈME CLIMAT. Ce climat confine au troisième du côté du nord. La partie occidentale de la première section est occupée par une portion de la mer Environnante qui s'étend depuis la limite méridionale de cette section jusqu'à sa limite septentrionale. Au nord de la ville de Tanger, le nom «l'Inde» est ponctué d'un W. Ce moyen est indiqué dans le livre de Mamucrili. voyage de Siixbad.

138 PROLÉGOMÈNES qui s'élève sur le bord méridional de cette portion de mer, est l'endroit où la mer Romaine se détache de la mer Environnante et traverse un canal étroit, dont la largeur, prise entre Tarifa ou Aigésiras, du côté septentrional, et Casr el,-Medjaz ou Ceuta, du côté méridional, est d'environ deux milles. Cette mer se dirige vers l'orient jusqu'à ce qu'elle arrive au milieu de la cinquième section du quatrième climat. Dans sa marche, elle s'élargit graduellement, de manière à occuper les quatre premières sections du climat et une partie de la cinquième. Des deux côtés elle envahit également une partie du troisième climat et du cinquième. Cette mer, qui porte aussi le nom de mer Syrienne, renferme plusieurs îles, dont les plus considérables, du côté de l'occident, sont Yabiça (Iviça), Majorca, Minorca puis viennent la Sardaigne, et la Sicile, qui est la plus grande de toutes : ensuite Belobounès (le Péloponnèse), Crète et Chypre. Nous parlerons de ces îles en traitant des sections du climat dans lesquelles elles sont situées. À l'extrémité de la troisième section de ce climat, le golfe de Venise se détache de cette mer et se dirige vers le nord. jusqu'au milieu de la section; d'où elle se dirige vers l'ouest et va se terminer dans la seconde section du quatrième climat. À l'extrémité orientale de la quatrième section du même climat, la mer Romaine donne naissance au canal de Constantinople, qui se dirige vers le nord en se rétrécissant de manière à n'avoir en largeur qu'une petite portée de flèche. Parvenu ensuite aux limites de ce climat, ce canal entre dans la quatrième section du sixième; ensuite il se détourne vers la mer de Nîtocli (la mer Noire) et, se prolongeant vers l'orient, il remplit toute la cinquième section du sixième climat et la moitié de la sixième. Plus loin nous reviendrons là-dessus. Quand la mer Hoiname sort de la mer Environnante en suivant le détroit de Tanger, et qu'elle s'élargit au point d'entrer dans le troisième climat, il reste au midi de ce canal une petite portion de cette première section. Là se trouve la ville de Tanger, située à l'endroit où les deux mers se réunissent; ensuite vient SifaCa (Ceuta), placée sur la mer Romaine, puis Titaouin (Tetouan), puis Bad»; Digitized by Google

D IBN KHÂLOOUN. 139 ensuite on retrouve la mer, qnî occupe le reste de cette section du côté de J'orlent, et qui sCtend an delà dans la troisième section. La partie de la première soction (|ui reulenne la population la plus nombreuse est celle ' AlauBlan ast Minée «otr» Coria «lâatatan.

The text on this page is estimated to be only 26.51% accurate

m PROLÉGOMÈNES rîya (Coïmbre). Voilà pour rEspaç^no occidentale. Passons à l'Espagne orientale : sur le rivage tic la mer homainc, au delà d'Almería, se trouve (iarthagena, ensuite Licant (Alicante) , puis Dénia, puis Balenci^a (Valence), et enfin Taragouna (Tarragonc), ville située à i'extré» mité orientale de k section. Au-deMCMis de cette viUe, venle nord, sont Lorca et Chegoura (Segura), situées dans le voisinage de Besta (Besa) et de Calatnmi» villes de l'Espagne occidentale K Du oM de Torient se trouve Morciya (Murcie), pois Chaleba (San-Phdipe de Xativa], située au-dessous de Valence, à Test*. Ensuite vient Choucar (Xucar), puis Tortoucha (Tortose), placée au-dessous (au nord)^ de Taragouna (Tarragone), à l'extrémité de cette section. Au-dessous de celle-ci, vers le nord (vers le sud) sont les villes de Djindjela ((,hincbilla) et d'Ubeda, qui - conlincent, du côté de l'ouest, à Segoura et à Tolède*. Au-dessous de Torlosa, vers le nord-csl se trouve la ville d'Afragba (Fraga). Le chAteau d*Aiyoub (CaUt-Aiyoub, Gdatayud) est ntué à Test de Medina Salem; |dua loin est Saracoeta (Saragosse) , puis Lerida, placAe sur la limite de cette section, vers le nord-est. La seconde section de ce climat est occupée par les eaux de la mer, excepté Tangle du nord-ouest, oà une partie de la terre reste à découvert. LA se trouve la montagne d'El-Bortat (les Ports, les Pyrénées) , dont le nom signifie montagne de cols et de patsages. Cette chaîne commence a la fin de la première section du cinquième climat, où la nier Environnante s'arrête, à l'extrémité sud-est de la section, et elle se dirige vers le midi^ avec une inclinaison vers l'orient. Sortie de la première section du quatrième climat, elle entre dans la se' là el plus loin lauleur, se fiant à de niBUYai'se» caries, n dunné de rauMe

The text on this page is estimated to be only 29.27% accurate

D'IBN KHALDOUN. 141 conde et oITre des passages qui conduisent sur le continent , c'est-à-dire dans la Ghachkouniva (Gascogne), pays ddent est Tile de Ssrden^ (Serdaigne), et, à Forient, Hle de Si* kiliya (Sicile^), qni occupe un espace considèreUe : on dit que son circuit est de sept cents milles. On y trouve un grand nombre de villes, dont les mieux connues sont Siracousa (Syracuse), Belerm (Palerme), Tarabna (Trapani), Mazer (Mazara), et Messîni (Messine). Cette ile est située vis-à-vis de la province d'ifrikiya. Dans l'intenalle cpîi les sépare, sont les îles de Gliodocli Go/zo^ et de Malela (Malta). La troisième section de ce climat est égaïuuieut occupée parla mer, à Texceptioa de trois' points, du cdti du nord. Câltm de foiceident fait partie du territoire de Killaurya (la Galabre); celui du milieu (la Terre d'Otrante) appartient à l'Ankabordiya (Lomberdie), et celui de IWent (l'Albanie), à la oonirie des Vénitiens. La quatrième section du climat est occupée par la mer, ainsi que la précédente, et renfermae un grand nombre d'îles qui, pour la plupart, sont inhabitées, comme dans la troisième section. Celles qui ont des babitants sont Belobounès (le Péloponnèse), situé d;ins la partie nord-ouest, et l'île d'Ikrîtîcb (Crète), qui s'étend depuis le milieu de la section en se dirigeant vers l'angle du sud-est. Dans la cinquième section, au sud et à Touest, la mer occupe P. un grand espace triangulaire, dont le côté occidental se prolonge jusqu'à reitrémité septentrionale de la section, et dont le côté méridional ooci^ mrnim dena tien de la longueur de la section. Le troi» sième tien, situé du côté de Torient, offre une étendue de pays dont la portion septentrionale ae dirige ven Tocddent, en suivant les mêmes ' Sur la carie d'Idrtci, la SardaigM Ml * Four »y4 îo^ \he?. ^ placée è i ouMl de le Sicile. i^'JII. et feaplasteï c»JU. par

142 PROLÉGOMÈNES détours que la mer : sa portion méridionale se compose des contrées inférieures (septentrionales) de la Syrie. Elle est traversée par le uionl Lokam (le Liban et l' Anti-Liban) , qui s'avance \ers le nord jusqu'à rextrémité de la Syrie, et se dirige alors vers le nord-est. Après ce coude, il prend le nom de Djebel es-SUceta (montagne de hChifne, le Taurus). De là, cette montagne pénètre dans le cinquièiM climat, et, se dirigeant ver» l*orieiit, elle passe auprès d*ime portion d*EIDjestra (la Mésopotamie). Du côté occidentid de ce coude, une «dudne de monlagnes s*étend jiis^*& mi g

The text on this page is estimated to be only 27.70% accurate

D'IBN RHALDOUN. 143 kiya (Antioche); vis-à-vis de celle-ci, et à Torient de la montagne, se trouve El-Maarra; à l'est de cette place, est El-Meraglia. Au nord d'Antakiya il y a EH-Mesîsa (Mopsueste), puis Adena, puis Tarsous, qui est à rexlrnciité de la Syrie. Vis-à-vis, à l'occident de la montagne, sont Kinnisrin et Aîn-Zwba (Anaaarbe) ; vis-à-vis de Kinoisrin^ à rorient de le inooteagne, eii litaâe Heleb (Alep); vis-à-vis Am- . ZfliiM, flor les confins de la Syrie, on ranoontre Manbedj (Bambyce, Hienpolis). Quuit aux Défilés (Ed-Doroub), ils ont à leur droite, entre eux et la mer Romaine, le pays de Roum (rAnatidie, TAsie IGneure), qui, de nos jours, appartient aiix Tnroomans, ayant pour souverain (Orkhan), fils d'Othman. Dans cette contrée, sur le rivage de la mer, sont les villes d'Antaiiya (Satalie) et d'El-Alaya. Quant à la partie de l'Arménie qui est située entre li montagne des Défilés et celle de la Chaîne, elle lenlerme les %'illes de Merâoh, de Malatîya, d'Angora, et se prolonge au nord jusqu'à ce quelle sorte de cette section de climat. Le fleuve Djihan sort de la partie de f Arménie qui se trouve dans la cinquième seetioo (du cinquième dimat et entre dans celui-ci); il coule k Touett dn Sifaan, qui vieirt du même pays, et se dirige dTabord vers le sud, puis il traverse les Doroub, passe devant Tarsous et Me^, tourne ensuite vers le sud-ouest, et tombe dans la mer PRomaine, au midi de Selonlnya'. Le Sîhan coule parallèlement au Djihan; il passe auprès d'Angora et de Merftcb, traverse les Doroub jusqu'à la Syrie, passe devant Aîn-Zerba, puis, s'éloignant du Djihan, il se tourne vers le nord-ouest; arrivé ensuite a l'occident de Mesîsa et auprès de celte ville, il mt'le ses eaux a celles du Djiban*. Quant à la portion de la Mésopotiaaie tjue le iioni l.oï

144 PROLEGOMENES Chaîne, clans l'angle nord-est de la section. Cette partie de la section est traversée par l'Euphrate et par le Tigre, qui sortent du cinquième climat, coulent vers le midi en traversant le territoire arménien, et coupent la montagne du lac de Chtlne. L'Euphrate coule à l'ouest de Surob et de Seroudj ; puis il se dirige vers Torient, passe à Tonert d'Er-Iufeca et d'Er-Racca, et pénètre dans la sixième section de ce climat. Le Tigre coule à l'est d'Amid, fait, à peu de distance, un détour vers Test, et, bientôt après, il passe dans la sixième section. Dans la partie occidentale de (Cette section, se trouve la contrée d'EI-Djezîra (la Mésopotamie), à l'orient de laquelle est le pays de l'irac, qui lui confine et se prolonge vers l'orient jusqu'à ce qu'il approche de la limite de la section. Dans cet endroit, l'extrémité de l'irac est traversée par la montagne d'Alapahaa, qui, partant du midi de la section, se dirige obliquement vers Touert. Arrivée au milieu de la limite qui borne la section p. du côté du nord, elle continue à se diriger vers l'ouest, jusqu'à ce qu'elle sorte de la section. Suivant toujours la même direction

The text on this page is estimated to be only 27.84% accurate

D IBN KHALDOUN. 145 comme auparavant, passe au nord de Ilit, coule ensuite du sud d'EzZab' et d'El-Anbar, puis il se jette dans le Tigre, près de iJuglidad. Quand au Tigre, lorsqu'il sort de la cinquième section pour entrer dans l'axe-d, il continue à se diriger vers Torient et à couler parallèlement à la montagne de la Chaîne, qui va, en suivant la même direction, rejoindre la montagne de rirac. Le fleuve passe au nord de Djexiret-Ibn-Omar, puis d'El-Maucel (Mosul) et de Tekrit. Arrivé à El-HadStfaa, il se tourne vers le sud et laisse cette ville à Torient, ainsi que le grand et le petit Zab. Continuant son cours vers le midi, il coule à l'orient d'El-Caderiya, et, parvenu à Baglidad, il mêle ses eaux à celles de l'Euphrate. Suivant toujours la même direction, il passe à l'ouest de Djerdjerya, entre dans le troisième climat et se partage en un grand nombre de branches et de canaux, qui, après s'être réunis, vont tomber dans la mer de Fars, auprès d'Ablm&n. L'espace compris entre le Tigre et l'Euphrate, avant qu'ils se réunissent près de Bagdad, s'appelle le pays de l'iiEt'DjutnL (Mésopotamie). Après avoir dépassé Bagdad, ces deux fleuves reçoivent les eaux d'un autre fleuve, qui vient du nord-est, et qui, étant arrivé à Nehrouan, province située vis-à-vis de Bagdad, du côté de l'orient, se détourne vers le midi pour décharger ses eaux dans le Tigre, avant que celui-ci n'entre dans le troisième climat. Entre ce fleuve et les montagnes de rirac et de la Perse (El-Aâdjem), est situé le canton de Djcloula. À l'orient, près de la montagne, sont les villes de Holouau et de Saïmera. La partie occidentale de cette section est coupée par une montagne qui commence aux montagnes de la Perse, se dirige vers l'orient, et se prolonge jusqu'à la fin de la section. Elle se nomme le pays de Ckehrczoar. La plus petite des deux portions de la section est au midi et renferme la ville de Kboundjan, placée au nord-ouest d'IqMhan. Cette portion est appelée le pays de Behloai*. Au nord-est de ce pays se trouve le pays de Bdau«M, Pclliow cmtOà», le pays de Vnh dam Zab. cienne Parthie, nommé au^i PeMev. (Voy. * Var. Delhott*. Selon M. Quatremère, Joannus du Sm. de 1840, p. 344 et suiv.)

146 PROLEGOMENES milieu se trouve la ville de Nehaouend, et vers le nord-ouest celle de Chclireiour, située près de l'endroit où les deux montagnes se réunissent. Vers l'est, à la limite de la section, on trouve la ville de Dinaour. L'autre portion de la section renferme une partie de l'Arménie, ayant pour chef-lieu Bafingⁱⁱ. La partie de la montagne de Minc qui s'étend vis-à-vis est nommée «oui Banut, et a des Kurdes pour habitants. Derrière la vallée du grand et du petit Zeb, située auprès du Tigre, se trouve le pays d'Aderbeïdjan, qui occupe l'extrémité orientale de cette section et qui renferme les villes de Tebria et d'El-Bilecan. À l'angle nord-est de cette section on trouve une portion de la mer de Nitoch (la mer Noire)* autrement dite la mer des Khazer'. Dans la septième section de ce climat, à l'ouest et au midi, s'étend la partie la plus grande de la province de Behlous, qui renferme les villes de Hamadan et de Cazouïn. Le reste de cette province est situé dans le troisième climat. C'est là que se trouve la ville d'Ispahan. (Dans la sixième section) le Behlous a pour limite méridionale une montagne qui sort (de cette section) de Toocident de la province, passe dans la sixième section du troisième climat et se détourne «Muile pour entrer dans la (septième) section du quatrième climat. Là elle se réunit à la partie orientale de la montagne de Rirac, qui, comme nous l'avons dit, sert aussi de limite à la partie du Behlous qui se trouve dans la subdivision orientale de la section. Cette montagne, qui entoure Ispahan, sort du troisième climat en se dirigeant vers le nord, pénètre dans la septième section du climat qui nous occupe, et sert de limite à la province de Behlous, du côté de l'est. Là, au pied de cette chaîne, sont situées les villes de Cacban et de Comm. Arrivée à environ la moitié de son étendue, cette montagne se détourne un peu vers Toocident, puis elle revient en formant une courbe, et se dirige vers l'est avec une inclinaison vers le nord, de ' Le nom de mer du Kkaz^r » donnait ordinairement à la mer Caspienne, le nom de «Mi» qui s'applique à la mer Caspienne. (Voy. Ckreatom. oraii de M. de Sacy . t. H. p. 16. et le Irad. de le G*tr. t. AMlfUm par M. IWMad. t. H, p. 43.) Liyiiiized by Google

D IBN KHALDOUN. 147 manière à entrer dans le cinquième climat. Dans la partie orientale de la courbe qu'elle décrit, elle entoure la ville d'Er-Reï. Après du point où elle change de direction, commence une autre montagne qui se dirige vers l'ouest, jusqu'à l'extrémité de la section. Là, au sud est la montagne, « on trouve Caïouân. Au nord de cette montagne et à l'est de la montagne de Reï, qui est le Témk à dire pour le plus grand, d'abord venant du nord-est et atteindre le milieu de la section, d'où elle passe dans le cinquième climat, est située la province de Tadmor - Paganistan. Ce pays occupe la partie qui sépare ces montagnes de la mer de Taberistan, dont une partie sort du cinquième climat, pour occuper environ la moitié (septentrionale) de cette section, depuis l'occident jusqu'à l'orient. A l'endroit où la montagne de Reï fait le détour vers le sud, s'en élève une autre qui se prolonge en ligne droite vers l'orient, en s'inclinant tant soit peu vers le sud, et entre dans la huitième section de ce climat, du côté de l'occident. Entre la montagne de Reï et celle-ci, près de Tadmor où elles prennent naissance, se trouvent le pays de Djordjan et la ville de Bistam. Au delà (au sud) de cette dernière, montagne est une portion de cette section, renfermant le reste du désert qui sépare le Fars du Khorasan. Ce désert est à l'orient de Cachan; à son extrémité, près de cette montagne, s'élève la ville d'Asterabad. Aux deux côtés de la même chaîne, dans la partie orientale (de la section) et jusqu'à sa limite, s'étend le pays de Neïssabour, qui fait partie du Khorasan. Au sud de la montagne et à l'orient du désert est située la ville de Neïssabour, puis celle de Merv-

The text on this page is estimated to be only 29.70% accurate

1^8 PROLÉGOMÈNES le fleuve Djeïhoïn. se dirigeant du sud au nord. Sur sa rive occidentale se trouvent les villes de Zemm et d'Aniol, situées dans lo Klioraran, ainsi que les cantons d'El-Thaheriya' et d'El-Djordjaniya , qui foïil partie du Klianxni. L'angle sud-ouest de cette section est entouré par la luonlagne d'Astcrabad , qui , après avoir traversé la section précédente, entre dans* oelle-ci par le cdté oocidental. Là se trouve «uni une partie du tOTiKHre de Hér«t. La nonti^e tmvene le troisième dinuit, entre Hérat et ^Djou»yan, et va ae joindre k la montagne d^^Bottam, ainsi que nOos l'atmis dit A Torioit du Djeihoun» et dans le sud de cette section, est situé le pays de Bokhara, puis celui de Soghd, qui a pour capitale Samarcand. Ensuite se trouve le pays d'Osroucbna, qui renferme la ville de Khodjenda, située vers la limite orientale de la section. Au nord de Samarcand et d'Osrouchna s'étend le territoire de Yalac, et, au nord de celui-ci, le pays d'Es-Cliach, qui se prolonge^ vers l'orient jtjsqu'à l'extrômilé de la section, et occupe une portion de la neuvième. .\u* midi de celte section se trouve une partie de ia province de Ferghana \ De cette portion de la neuvième section sort ia rivière de Chach; elle traverse la buitième section et se décharge dans le Djtioun, i Tendroit où «e fleuve sort de la section, du côté du nord, pour entrer dans le cinquième dimat. Avant de quitter le territoire de Yalac la rivière de Chach en reçoit «ne antre venait du côté du Tibet, dans la neuvième section du troisième climat. Au moment de passer en dehors de la neuvième section, elle est jointe* perla rivière de Ferghaoa. La montagne de Djebraghoun ^ qui commence dans le cinquième climat, se dirige vers le sud-est parallèlement à la ' Pour s>^lkf] , je lu M^lkl MUr l'autorité (iu dittiomiuiira gtegraphiq* le Meraced el-htdâ. • Pour là* lisex Îôl* ^J. * Pour J!f7, il but pfolMUoinoiM liro iw^'. Deux de nos manuscrits offrent la ic^oD ^. Dans l'édilion de Boulac, le mot est omn. * A rîiMpeetîoa de le carte on voit qm, pour j . il fnul lire j^'. ' L'autre partie de la province tic Fitgbaoa oocupe l'angle sud -est de la huîtîeieMetUm. ' Pour Uijc', lisM ^kàg. Variante: Djîra^oun. * ijiyitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate

D'IBN KHALDOUN. 149 rivière de Chach, passe dans la neuvième section de ce climat et suit le contour du territoire de Cliacli. Ensuite elle décrit une courbe dans la même section, se dirige vers le sud en suivant encore les contours de Chach et de Fergliana, et pénètre dans le troisième climat. Au milieu de la (huitième) section, trouve la rivière de Chach et à son flanc de la montagne on trouve le pays de Fanb, qui est «épargné par les contrées de Bokhan et de Khariam par les déserts inhabités. À l'extrémité nord de la huitième section est situé le pays de Khodjenda, qui renferme les territoires d'Isfadjab et de Taras. Après Fergliana et Chach on trouve, dans la neuvième section de ce climat, au sud de sa partie occidentale, la contrée des Kliariokb. Dans la partie septentrionale est la contrée des Kbolchiya. La partie orientale de cette section, jusqu'à son extrémité, est occupée par le territoire des Keïmak, qui s'étend à travers toute la dixième section jusqu'à la montagne de Koukaï. Cette chaîne forme la limite orientale de la (dixième) section et domine une partie de la mer Environnante : c'est la montagne de Yadjoudj et Madjoudj (Gog et Magog). Les peuples que nous venons de nommer forment autant de tribus de la race turque. Le CINQUIÈME CLIMAT. La première section de ce climat est occupée par les eaux de la mer, à l'exception d'une petite partie, du côté du sud et du côté de l'est. En effet la mer Environnante a, du côté de l'occident, pénétré dans les climats cinquième, sixième et septième, en s'écartant du cercle qu'elle décrit autour de la terre-. La portion de la terre qui reste à découvert dans cette section est dans la partie sud, et forme un triangle qui (par sa base) s'étend à l'Espagne. Ce coin de terre. * Un mot de l'original fut «Ira on* dM* première du monde, qui est bon de la région de Caneon. Les Arabes placent la mer Caspienne, entre le monde et cette montagne à l'extrémité nord-est de la Chine. Une terre habitable, tout à fait au nord de ' Le texte porte : • du climat. > la Chine. Il y a une mention de «onfigura la

The text on this page is estimated to be only 29.44% accurate

150 PROLÉGOMÈNES étant entouré par la mer, représente les deux côtés d'un triangle et l'angle intermédiaire. Vers la limite sud-ouest de la section, cette partie de l'Hispanie occidentale renferme Moote-Mayor*, située sur le bord de la mer, puis Ghalunuika (Séville), qui est plu à l'orient, et, au nord (de cette ville), Scmnoon (Zunon). K Tonent de SalemaiMiae, et sur la limite méridionale de Léon et la ville de Borgocht (Burgos). Derrière ces pays, du côté du nord, la contrée des Djrllikiya (la Galice) s'étend jusqu'à l'angle formé par cette partie du pays. Sur la mer Environnante, à l'extrémité du côté occidental du triangle, on trouve la ville de ChantYacoub (Santiago). Ce nom est le même que notre Yàcoub (Jacques). La section qui nous occupe renferme aussi plusieurs localités de l'Espagne orientale, telles que Totâa (Tordesillas), située sur sa limite orientale, à l'orient de la Castille. Au nord-est de ce pays se trouve Ouechca (Huesca), puis Banbelonaa (Pampelune), située dans la partie nord-est (de cette section). À l'ouest de Pampelune on trouve Castila (Estella), puis Nadjera' (Najera, Naxera), située entre cette ville et Burgos. Une grande chaîne de montagnes traverse cette région, parallèlement à la mer, dont elle s'éloigne très-peu, et en suivant le côté nord-est du triangle. À l'extrémité orientale (de la mer), dans le voisinage de Pampelune, cette montagne se relie à une autre*, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, touche par son extrémité méridionale à la mer Romaine, dans le quatrième climat, et qui. ' Pour J»;'. lisez cj^. * Située à l'embouchure de la rivière de Coimbra, elle est à cinq lieues d'Alentejo de Salamanci et située à l'Alentejo de Tome», Cett peut-être la ville qu'Idrici désigne par le nom d'Alentejo. * Dans le mot CAonf-yaroai. la seconde lettre de Yacoub est un alef; mais dans Yàcoub. nom très-usité en Espagne, la seconde lettre est un ain. * Pour l'U, lisez U. * U est le nom des Pyrénées. — Dans le texte arabe il faut sans doute insérer le mot J*4 entra ^JJiJ\ et Uen aaaoqrn dana la» MaaseriU «t d/m l'édit ikodaBooiao. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.32% accurate

D'IBN KHALDOUN. 151 du côté de rorien'. sert de limite à l'Espagne. Ses défilés lorment autant de portes par lesquelles on peut entrer dans li- pavs des Gascons, peuple compris dans la nation des Francs. De cette partie (de TEapigne), la portioD oontaiiiiM dans le quatrième climat renfivme Baroehme et Narbouie, située» sur le rivage de la omr Romaine; |Nii» l^eronda (Gironne) et GarcaMonne, placées plus loin, ven 1« uoid. La partie qw tombe dans le oiaquième dimat renferme Toolodia (Toulouse), qui est au nord de Djenmda. La pofftôil orientale de (la première) section comprend un segment de terrain que les eaux ont laissé à découvert et qui a la forme d'un triangle allongé, dont l'angle aigu est situé derrièie les Porls (les Pyrénées). A l'extrémité de ce segment, auprès des Ports et sur le bord de la mer Environnante, on trouve la ville de Baîouna (Bayonne). K l'autre extrémité, au nord-est de la section, est le paya des Blthoo (Pmtou). peuple liane. Cette contrée s*étend ju^cju'à k fin de la section. Ottns la partie ooeideatale de. la aeoonde section ert ûtaè le paya de la Ghadikoimiya (Gascogne), au nord duquel se trouvent le Poitou et Burgos (Bourges), contrées dont nous avons &it mention*. A l'orient de la Gascogne est un golfe de la mer Romaine qui pénètre dans cette section sous la forme d'une dent' (le golfe de Lyon) en inclinant un peu vers l'est. Aussi la Gascogne, située à l'ouesl de cegolle, fornie-t-elle un isthme qui s'avance dans la mer. A l'exlrémité septentrionale de cette portion de mer est le territoire de Djenoua (Genova, Gènes), et sur la même ligne, vers le nord, la montagne de IlionV>Djoun (les Alpes). Encore plus au nord, et dans la même direction, est le psys de Boighoona (la Bourgogne). A Torient du golfe de Gènes, celui qui sort de la mer Romaine, s'en trouve un antre qui sort aussi de cette mer\ et entre les deus est un pro' Xoyct ci-ilevant, page i4o. ' Sur 1« carie, ce golfe a une lonn* * NfliraaaleiiraÉn «MfiMdaB«(as, 0Ml»,tall«««|iMkMifMesaiiérieafe d'une ville dont il a fait mention dMW il |l*0a diot aalure précédrnle, avec Bourgea. * L'aataur vaut parler de l'Adriatique.

The text on this page is estimated to be only 28.34% accurate

152 PaOLKC.OMENES montoire qui savaiicc dans la mer'. Sur h partie occidentale de ce promontoire s'élève Bicha (Pise); plus à l'orient est Roumal el-Adhima (Rome la grande), sicgc de i'einpire des Francs et résidence du Pape, patriarche suprême de ces peuples. Elle reoferme, atiuî que tout le monde le seit, des édifices îmmeqses, des monmnents imposaoto et des ^[lises antiques. Parmi ses merveilles, «m oooq^ la rivière qui la traverse JorÎMit en occident, et dont le £Mid est pavé en lames de cuivre'. On voit dans cette ville une ég^e consacrée aux deux apôtres Pierre et Paul, qui y ont leur sépulture. Au nord des États romains est le pays d*Anberdiya (Lombardie), qui s'étend jusqu'à Textrémité de la section. Sur le rivage oriental du golfe de la mer auprès duquel Rome est située, s'élève la ville de Nabel (Naples), qui touche aux confins de Killauriya (Calabre), l'un des Ktals francs. Au nord .s'étend une partie du golfe de Venise, qui sort du côté occidental de la troisième section pour entrer dans celle-ci. Ce golfe se dirige parallèlement au bord septentrional de la' deuxième section et s'arrête au tiers de la longueur de cette section. La plupart des États véniti«is sont situés sur ses rivi^ méridio> naux't entre ce golfe et la mer Environnante (la mer Romaine). An nord, dans le sixième climat, est la province d'Ankekiya (Aquilée). Dans ia troisième section de ce climat, du côté de l'occident , la province de la Calabre s'étend entre le golfe de Venise et la mer Ro> maîne. Une partie de son territoire passe dans le quatrième climat et s'avance, sous la forme d'un promontoire, entre deux golfes formés par la mer Romaine et se dirigeant vers le nord, pour entrer dans cette section*. Alonentde la Calabre est située rAnkebarda\ péninsule qui s'elend entre le golfe de Venise et la mer Romaine. Lu cap. ' Ce promontoire , c'est l'Italie. Sur la carie didilei il se dii^g» v««n l'ett ' Voy. la traduction française de la CéojmfAïc _d'Idrici, l. 11, page abi, et r4to«i|M> lia 11. IUnMii4. l. U. p. 3io. * C'oUè-dire ••• rrvsf^ «eâdênlaui. * Le proiDenteire. c'est ia Calabre, située «nlre le gdSt de Turante et U Mr Tyrriém'cnne. * Ankebarda ugniiM la Loutbanlie. là, l'auleitrdéNgDe par eatemM k Bedieali, la t«m de Bari «t oalle dXïlniils. Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 153 que cette péninsule envoie dans le quatrième climat et dans la mer Romaine, est borné, du côté de l'orient, par le golfe de Venise, qui, se détachant de cette mer, se dirige d'abord vers le nord, puis vers le couchant, avec une direction parallèle à la limite septentrionale de la section. Une vaste chaîne de montagnes sort du quatrième climat et se dirige de la même manière : d'abord elle suit la direction de la mer, qui se porte vers le nord, ensuite elle se tourne vers l'occident ainsi que la mer, entre dans le sixième climat et va s'arrêter, vis-à-vis et au nord du golfe, dans le territoire des Ankelaia (Aquilée). peuple allemand', ainsi que nous le dirons. Tant que cette mer et la chaîne de montagnes se dirigent vers le nord, il y a, entre les deux et sur le bord du golfe, une étendue de pays qui fait partie des États vénitiens*. A l'endroit où le golfe et la montagne se tournent vers l'ouest, ils renferment la province de l'Éprouada*; puis la contrée des Al-Lemanni (Allemands), située à l'extrémité de ce bras de mer. La quatrième section de ce climat renferme une portion de la P. mer Romaine qui vient du quatrième climat. Toute la côte est découpée par des bras de mer qui se dirigent vers le nord. Ces golfes sont séparés les uns des autres par des promontoires qui s'avancent du continent. Vers l'extrémité orientale de la section se trouve le canal de Constantinople, qui, se détachant de cette portion de la mer Romaine qui se trouve au midi, coule vers le nord en ligne directe. A peine entré dans le sixième climat, il se tourne vers l'est, pour aller joindre, dans la cinquième section, la mer de Nitoché qui occupe, de l'est, une partie de la quatrième section et de l'ouest, la sixième. Nous en parlerons plus loin. La ville de Tel-Constantiniya (Constantinople) est à l'orient* de ce canal, sur la limite septentrionale de la quatrième section. Cette grande ville, jadis la capitale de l'empire arabe, de l'Albanie* et de la Dalmatie. *

Ce chapitre se termine par une note : « car il s'agit de la Croatie. » Pour j, lisez j*. Prolégomènes. * La DMT Noire. * Si Tarter avait examiné la carte d'Europe avec plus d'attention, il aurait vu que Constantinople est située sur le bon côté occidental du canal. to

The text on this page is estimated to be only 28.50% accurate

154 PROLÉGOMÈNES des Géaans, renferme des restes cTaaciens
monuments et d'é

D'IBN ILUALDOUN. 155 trouve le territoire d'Ammouriya , ville dont nous avons fait mention. La seconde partie occupe le tiers de la section, des côtés nord, est et sud. De ce dernier côté sont les sources du Ti>,,Me et de l'Euphrate; au nord est la province d'El-Ueïlacan, qui couine à celle d'Amniuriya, et qui est située au delà de la montagne de Cobacob. EUe est «Tune laigeiir considéFable. k son extrémité, près de la aouroe de l^Enphrate, se trouve la ville de Kharchenà^ L'angle nord-est de cette section renferme une portion de la mer de Nitocb, qui reçoit du canal de Constantinople une partie de ses eaux*. Dans la sixième section de ce climat, vers le côté du sud-ouest, est située TArménie, pays qui se prolonge vers Test jusqu'à ce qu*ii dépasse le milieu de la section. De, ce même côté elle renferme la P. i ville d'Erzen, et, du côté du nord, les villes de Tillis et de Deïbel. A l'est d'Erzen est la ville de Klialat, puis celle de Berdiîâa; au midi, en tirant vers l'est, on trouve la ville d'Arminiya. C'est là que le ter» fitmre de TArménie mtre dans le quatrième climat Dans cette looar lité est située la ville d^Merag^, à Forient de la montagne des Curdes appelée Bama, Nous avons fait mention de cette montagne en traitant de la siiième section du (quatrième) climat Dans la section qui nous occupe ici, et dans le quatrième climat, dont il a déjà été question \ l'Arménie a pour limite, du côté de lorient, le pays d'Adherbeïdjan. A son extrémité, dans la partie orientale de la même section, on tcouve la ville d'.A.rdebîl, située sur la portion de la nier de Taberistan (la mer Caspienne) qui passe de la septième section dans la partie orientale de celle-ci. Sur le rivage septentrional (de la mer de Tiberistan), dans cette section, est située une partie du pays des Khaiar. peuple turcoman. Auprès (et à Toccident) de cette partie de la mer, du célé du nord, commence une diaine de montagnes qui a*étend vers f ouest jusqu*à la cinquième section de ce climat. Elle la traverse en faisant un détour, enveloppe U province de Meïafarekin et passe dans la quatrième climat, auprès ' Pour «UAj», lùu «À£>k. ' B fiutt rappriiner tfs». ou Un * C'eM 1« ooolnira qui 4 lira. melanniMaeriiC. 10.

156 PROLÉGOMÈNES d'Axmd. Parvenue dans les provinces inférieures (septentrionales) de U Syrie, elle touche à la montagne de la Chaîne et va se confondre avec le Lokam. Les montagnes qui occupent la partie septentrionale de cette section renferment plusieurs cols ou portes par lesquels les voyageurs peuvent les traverser. Au midi se trouve le pays d'El-Abouab, qui s'étend, vers l'est, jusqu'à la nier de Taberistan. Sur le bord de cette mer, et dans le pays déjà nommé, s'élève la ville de Bab el-Abouab (la porte des portes, Derbend). Immédiatement au sud-ouest d'EIP. i36. Abouab on trouve Taraitoie. Entre la limite orientale d'El-Q, -Abouab et les cantons méridionaux de rAdheri>el-djan est située la province d'Amn, qui s'étend jusqu'à la mer de Taberistan. La partie de cette section qui est au nord de ces montagnes renferme, vers son extrémité occidentale, le royaume de Serîr. L'angle nord-ouest de la section est occupé en entier par une partie de la mer de Nitoch, dans laquelle le Nil de l'Égypte verse ses eaux. Cette portion de la mer de Nitoch est enveloppée par le pays de Sorir, et baigne les murs de Trabezonda (Trébizonde). ville de cette contrée. Le pays de Serîr s'étend vers l'orient, entre les montagnes d'El-Abouab et la limite septentrionale de la section, jusqu'à ce qu'il se termine à une montagne qui le sépare du pays des Kbasar. A son extrémité s'élève la ville de SouL Au delà de cette barrière se trouve une portion du pays des Kbaïar, qui se termine à Tangle nord-est de la section, entre son extrémité septentrionale et la mer de Taberistan. Toute la partie occidentale de la septième section est occupée par la mer de Taberistan. L'extrémité méridionale de cette mer passe dans le quatrième climat et baigne, comme nous l'avons dit, les côtes de Taberistan, ainsi que le pied de la montagne de Deïlem, laquelle se prolonge jusqu'à Cazouin. Immédiatement à l'ouest de cette partie de la mer, il y en a une autre partie située dans la sixième section du quatrième climat; au nord de cette même partie, une autre s'étend, qui ne fait qu'entamer la limite orientale de la sixième section. ■ Ce royaume étoilé situé au nord du Caucase et à l'ouest de Derbend. Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 157 tion. Un ooin de terre rette à découTert an nordronett de cette mer, et c est par là qn*dle reçoit les eans de Util (le Volga). Dans la par^ tie orientale de cette section, on remarque un espace de terre que la mer n'a pas occupé; c'est là que sont les carapements des Gbozz, p. peuple de race turque. [On les appelle aussi Khazar, ce qui porte à croire que leur nom, ayant passé dans la langue arabe, a subi une modification par la conversion de la lettre kh en (jli, et par le redoublement du z '.] Cette portion de terrain est bornée, du côté du sud, par une montagne qui sort de la huitième section, et se dirige vers Tonest, jusqu'à ce qu'elle a*air6le un peu en deçà du milieu de celle-ci. Akm die fiut un détour vers le nord, pour atteindre la mer de Taberislan, qu'elle contourne en suivant ses rivages ju8qu*au stxiime climat A Fendroit oà oetta met diange de direction, la montagne fait de même et 8*en éloigne. En ce lieu elle porte le nom de mont Chtah'. Se dirigeant ensuite vers Toccident, elle passe dans la sixième section du sixième climat, puis elle retourne au midi, où elle entre dans la sixième section du cinquième climat. C'est cette portion de la chaîne qui, dans cette section, sépare le pays de Serir de celui des Khazai . Cette dernière contrée s'élend, sans iitcn iiptiou, aux deux côtes du Chiah, tant dans la sixième que dans la septième section du climat, ainsi que nous le dirons plus bas. La buitiènie seditm du cinquième dimat se compose en entier d'un territoire où les Ghozz, peuple de race turque, s'adonnent à la rie nomade. Vers le sud-est die enferme le lac de Kharitm (rAral), qui reçoit les eaux du Djedioun. Ce lac a trois cents milles de circonférence , et reçoit les eaux de plusieurs autres rivières qui viennent du territoire occupé par les Ghocs nomades. Au nord-est de la section on trouve le lac de Glioi^oun , qui a quatre cents milles de tour, et dont les eaux sont douces. Dans la partie septentrionale de cette section s'élève une montagne, dont le nom, Moigbar, signilie moatagnê ' Lm pMWgv qm nom vnm wm aalra ' Pour j , je crois devoir lire ^y. des parentliès(» ne se trouve qoe dans un C'est à dlrt- . le ly/'tif^, Siak ibdk seul manuscrii. • la montagne noire. *

The text on this page is estimated to be only 25.53% accurate

158 PROLEGOMENES de neige Elle est ainsi nommée parce que la neige n'y fond jamais. Cette montagne louche à l'extrême limite de la section. Au midi du lac 38. de Ghorgoun se trouve une montagne du même nom, qui n'est qu'un rocher absolument nu et qui n'offre aucune trace de végétation. C'est elle qui a donné son nom au lac. De cette montagne, ainsi que de celle de Morghar, au nord du lac, sortent deux rivières dont il est impossible d'évaluer le nombre, et qui vont des deux côtés tomber dans ce lac. La neuvième section de ce climat renferme le territoire des Adkech, peuple de race turque. Cette région est située à l'ouest du pays des Ghozz et à l'est de celui des Keïmk. Du côté de Torient, vers l'extrémité de la section, la montagne de Coucaïa sépare cette contrée du pays de Gog et de Miigog. Cette chaîne s'étend là comme une barrière, du midi au nord, après avoir fait un coude à l'ouest où elle sort de la dixième section pour entrer dans celle-ci. Elle était déjà sortie de la dixième section du quatrième climat pour entrer dans la dixième section du cinquième. Là elle sert de limite à la mer Environnante, jusqu'à l'extrémité septentrionale de la section; ensuite elle se dirige vers l'ouest pour arriver auprès de la limite (méridionale) de la dixième section du quatrième climat, et, depuis son origine jusque-là, elle enveloppe le pays des Keïmak. Entrée dans la dixième section du cinquième climat, elle la traverse jusqu'à sa limite occidentale, laissant au midi un segment qui s'allonge vers l'ouest et renferme l'extrémité du pays des Keïmak. Pénétrant alors dans la neuvième section, qui l'admet par l'extrémité supérieure (méridionale) de son côté oriental, elle se tourne presque aussitôt. Car, en turc, veut dire neige; mais le climat, doit avoir le pays des Adlicch à la mer ou le mot n'existe pas dans celle-ci, parce que ce pays est situé dans le climat de l'ouest. De la inspection de la carte on voit que plus, comme le pays des Keïmak se trouve l'extrémité s'est trompé dans ce passage, dans la dixième section du quatrième climat mis en évidence pour l'est, et l'ouest pour l'ouest. Mât, l'extrémité des Adkedi en est : l'ouest. D'ailleurs la contrée des Ghozz, étant dans la huitième section de l'ouest.

D'IBN RIHALDOUN. 159 vers le nord et s'avance, dans la même direction, jusqu'à la neuvième section du sixième climat. C'est là que se trouve la barrière dont nous parlerons plus bas. L'angle nord-est de cette neuvième section renferme le territoire qu'enveloppe la montagne de Coucaïa; ce territoire se prolonge vers le sud et fait partie du pays de Yadjoudj et Madjoudj. Dans la dixième section de ce climat, on trouve le pays de Ya-p. i djoadj (Gog), qui la remplit en entier, à l'exception d'une petite partie de la rive orientale, qui, depuis le sud jusqu'au nord, est occupée par la mer Environnante. Exceptons encore la portion que le mont Coucaïa a isolée en y passant, et qui est située dans la partie sud-ouest de la section. Tout le reste compose le pays de Gog et Bfagog. LE SIXIÈME CLIMAT. La mer occupe plus de la moitié (occidentale) de la première section de ce climat; ensuite, pour atteindre la limite orientale de la section, elle décrit une courbe en se prolongeant vers le nord, puis elle remonte vers le sud-est et se termine au Hépèa de la Uraïte méridionale de la section. De cette manière elle laisse à découvert, dans cette section, une portion de terre qui s'avance comme un cap, entre deux bras de la mer Environnante, et s'étend beaucoup en longueur et en largeur. Toute cette contrée forme la Bertaniya (la Bretagne). À l'extrémité de cet isthme, entre les deux golfes et dans l'angle sud-est (de cette section de climat, se trouve la province de Séis (Séez), qui confine à celle de Bitou (Poitou). Nous avons parlé du Poitou en décrivant la première et la seconde partie du cinquième climat. Dans la seconde section de ce climat, la mer Environnante baigne du côté de l'ouest et de celui du nord. À l'est, elle forme une baie allongée qui dépasse la moitié septentrionale du côté oriental de la Bretagne, pays situé dans la première section

160 PROLEGOMENES elle s'unit à l'autre portion de mer qui s'étend d'occident en orient. Dans la moitié occidentale de la section, ce bras de mer s'élargit un peu, et embrasse une partie de l'Angeltara (Angleterre). C'est une île très-grande et très-large, qui renferme plusieurs villes et qui forme un puissant empire. Le reste de ce pays est situé dans le septième climat. Au midi de ce bras de mer et de son île, dans la moitié occidentale de cette section, on trouve la Nonnandie* «t rEflandes* (Flandre), pays situés sur cette mer. Au sud et à l'ouest de cette section, s'étend le pays d'I&ança (Fiance),* puis, à l'est, la Boighouniya (Bourgogne). Toutes ces contrées appartiennent à des peuples Francs. Le pays des El-Lemaniîn (Allemands) est situé dans la moitié orientale de ce climat. Au midi est la province d'Ankelaiya (Aquilée), et au nord, la Bourgogne; puis viennent les pays de Lohrenka (la Lorraine) et de Chasounîya [Saxonia, la Saxe]. Sur la partie de la rae Environnante qui occupe l'angle nord-est de cette section, est la province d'Ifriza^ (la Frise). Toutes ces contrées sont habitées par des peuples allemands. Dans le sud de la partie occidentale de la troisième section, est située la Bohême*, et, dans le nord, (le reste de la) Saxe. Dans la partie orientale on trouve, au midi, la contrée d'Ookeriya (Hongrie), et, au nord, celle de Boukuniya (Pologne). Ces deux pays sont séparés par la montagne de Bdouat ^ montsCarpttbes), qui, entrée dans la quatrième section, se dirige vers l'ouest en s'inclinant au nord, et se termine dans la Saxe, sur la limite de la moitié occidentale (de la troisième section). Dans la quatrième section, du côté du sud, est le pays de Djethoulîya (la Serbie.^), et au-dessous, vers le nord, le pays d'I'j-Houciya (la Russie). Ces contrées sont séparées par la montagne du Belouat, qui part du commencement de cette section du côté de l'ouest, pour l'Île Meijj'j», Ncinimdia. * La latitude de celui de dm * Lisez, avec le» manuscrits, jj-t>j.iLjf. manuscrits portent **jtjj, Yoiianta. Il faut * Liaei «j^ji!. Cette latitude est fournie lire, avec le manuscrit d'idrici, «t^oly, par le BONrilDetparlacartedldilri. Baamb.

D IBN KHALDOUN. 161 s'arrêter dans la moitié orientale de la même section. A l'orient du pays de Djethonliya, est celui de Djennaniya. Dans l'angle sud-est, on trouve le pays de Constantinople, dont la capitale est située près de l'endroit où le canal (qui se détache de la mer Romaine) va se dé- P-*à*chaigor en k nur de Nitoch (la PoBt-Emin). La portion sud-est de cette section est occupée par une partie d'U mer de Nitoch, qui reçoit ses eaux par le canal. Dans l'angle nord-est par la mer et le canal est située la ville de Ifenet. La partie méridionale de la cinquième section du sixième climat est occupée par la mer de Nitoch, qui, en quittant le détroit, dans la quatrième section, s'étend directement vers l'est, traverse toute la cinquième section et une partie de la sixième. Sa longueur, depuis son point de départ, est de treize cents milles, et sa largeur de six cents. Derrière cette mer, dans la partie méridionale de la section, on voit une longue île de terre qui s'étend d'occident en orient. Dans la partie occidentale de cette île se trouve la ville de Heradiya (Héradée), située sur le bord de la mer de Nitoch et sur les confins du territoire de Bilecan, pays qui a sa place dans le cinquième diroat. A l'orient est la contrée d'El-Laniya (les Alaios), dont la capitale est Sinoboli (Sint^), située sur le bord de la mer de Nitoch. Au nord de cette mer, dans la partie occidentale de cette section, est le pays des Bordjan (les Bulgares), et, dans la partie orientale, la contrée des Russes. Tous ces pays sont situés sur la mer de Nitoch. La Russie enveloppe le pays des Bulgares; elle le borne à l'est dans cette section du climat; au nord dans la cinquième section du septième climat; à l'ouest dans la quatrième section de ce climat-ci. La partie occidentale de la sixième section renferme le reste de la mer de Nitoch, qui vient de se détourner un peu vers le nord. Entre cette mer et la limite septentrionale de la section est situé le pays des Comaniya (les Comans). Le reste du territoire des Alains, qui occupe le bord méridional de la cinquième section, se prolonge dans la partie nord de celle-ci du midi vers le nord, en s'élargissant à mesure que le rivage de la mer fait le détour déjà indiqué. Dans la partie orientale de cette Prolégomènes. fin

The text on this page is estimated to be only 29.23% accurate

102 PROLÉGOMÈNES Mction, immédiatement à Test du pays des Khazar, se trouve celui des Bertbas. Daoâ l'angle nord -est de la section est le territoire des Bulgares, et dans Tangle méridional, ta contrée des Belendjer. La montagne nommée Chiah-Kouia^ passe par là. Cette chaîne suit le détour que le rivage de la mer des Khaur fait daas la septième section de oe dîmat ; puÎB elle s'éloigoe de la mer pour se diriger vers ffraest, traverse oette seetioii de dimat et entre dans la sinèose section du cinquième cUraat; là die va joindre les montagnes dTElAbouab. A chaque côté de oette chaîne a*étendenl le» .paya habités par les Khazar. Au sud de la septième section de ce dimat est située la contrée qu'entoure le mont Cliîab après s'être éloigné de la nner de Taberîstan, et qui consiste en une portion du pays des Khazar se prolon•^cant, vers l'ouest, jusqu'à la limite de la section. A l'orient de cette contrée se trouve la partie de la mer de Taberistan que cette montagne entoure du côté de l'orient et au nord. Au delà du Chiah, dans la partie nord-ouest de la section, s'étend le territoire des Berthas; dans la partie orimtale de la même section est placée la contrée des Eesguirt (les Bacfakirs) et des Bedjnak (Us Petchenègues), peuples appartenant à la race turque. Toute la portion méridicnale de la hnilténie section est occupée par le pays des KhoulLh , qui sont on peuple turc Sa partie seplen» trionale, du côté de Tocddent, renferme la Terre-Puante", et , du côté de l'orient, la contrée qui, dit-on, fut dévastée par Gog et Mag(^, avant que l'on eût construit la barrière pour les contenir. C'est dans la Terre-Puante (jue l'Itil (le Vol^a) prend sa source. Ce fleuve, un des P. i43. plus grands du monde, traverse U: pays des Turcs et décharj^c ses eaux dans la mer de Taberistan, dans la septième section du cinquième climat. U a beaucoup de sinuosités : sorti d'une montagne de la Terre-Puante par trois sources, qui ae riuniasent pour lormar une seule rivière, l'Itil eonle vers roocident, passe dans la septième ' Ceci est une altération des mola persans Siah Koah (montagne noire). — ' Kn arabe, Digitized by

D'IBN KHALDOUN. 163 section de ce climat, dont il atteint presque la limite (occidentale); puis il se tourne vers le nord, pénètre dans la septième section du septième climat, dont il isole Tangle situé entre le sud et l'ouest; ensuite il entre dans la sixième section du même climat et se dirige vers l'ouest; un peu plus loin, il fait un nouveau détour vers le midi, et donne naissance à plusieurs branches qui coulent vers le sud et vont se jeter dans la mer de l'Inde, sans quitter cette section. Le fleuve qui traverse le territoire situé vers le nord-est de la section, dans le pays des Bulgares; il entre dans la septième section du sixième climat, tourne vers le sud pour la troisième fois, pénètre dans le mont Châh, traverse le pays des Khair et entre dans la septième section du cinquième climat. C'est là qu'il décharge ses eaux dans la mer de Taberistan, ayant atteint la portion de cette section que la mer laisse à découvert, vers l'est-sud-ouest. Dans la partie occidentale de la neuvième section se trouve le pays des Khair, on Kefdjac (Kiptchac), nation turque, ainsi que la contrée des Teiidi, autre peuple turc*. Dans la partie orientale est situé le pays de Blagog. Les deux contrées sont séparées par le Koucaïa, montagne qui entoure une partie de la terre, ainsi que nous l'avons déjà dit. Cette montagne commence près de la mer Environnante, dans la partie orientale du quatrième climat: elle suit le rivage de la mer jusqu'à l'extrémité septentrionale de ce climat; puis elle s'en éloigne dans la direction du nord-ouest, et entre dans la neuvième section du cinquième climat. Reprenant alors sa direction vers le nord, elle traverse du sud au nord, avec une inclinaison vers l'ouest, la section qui nous occupe. Là, au centre de cette chaîne, se trouve la harrière construite par Memdn. Ensuite, conservant la même direction, le Koucaïa passe dans la neuvième section du septième climat, qu'il traverse en partant du sud. Ayant alors rencontré la mer Environnante au nord de la section, il en suit le rivage, puis se 'Après le mot L'A, Mip, la Ni les mois de l'année; ib M N Irawraat pu dam 1m mamucili.

The text on this page is estimated to be only 26.81% accurate

164 PROLÉGOMÈNES tourne vers Touest et se prolonge jusqu'à la cinquième section du septième climat, où il rejoint encore cette mer. Au centre de la neuvième section du sixième climat se trouve la barrière construite par Ueilaudre. C'est ici Coran qui fournit sur ce sujet les seuls renseignements qui soient authentiques. Abd'allak Ibo Khordâdbeb raconte, dans son Tmûi de géographie, que le khaliib Bl-OttaShec vit en 801 que cette barrière était ombragée. Frappé d'effroi, il s'éleva et fit partir l'interprète Sâma, qui examina l'état du rempart et en rajouta une description, mais c'est une longue histoire, qui est en dehors de notre sujet. La dixième section de ce climat renferme le pays de Magog, qui se prolonge, sans interruption, jusqu'à l'endroit où cette section se termine. Là, elle est entourée, à l'est et au nord, par une partie de la mer Euvronnautique qui s'étend en longueur du côté du nord et qui s'élargit à un certain degré du côté de Test. P. 14». U. S. B. F. T. I. L. B. C. U. M. & T. Du côté du nord, la mer Environnante couvre la totalité de ce climat, jusqu'au milieu de la cinquième section, où cet océan rencontre le mont Koucaïa, qui entoure les pays de Gog et Magog. La première section de ce climat est occupée par la mer, ainsi que la seconde, à l'exception d'un terrain découvert qui forme la portion la plus considérable de l'Anglo-terre et qui est situé dans la deuxième section. Une autre portion, située dans la première section, se dirige, par un détour, vers le nord; le reste, ainsi qu'une partie de la mer qui l'entoure, est dans la seconde section du sixième climat, comme nous l'avons indiqué. Entre cette mer et le continent il y a un trajet de douze milles. Derrière Tâi-eloRe et l'emploi du pronom je • lui • pour signifier lui est, il le trouve, est assez rare pour être remarqué. Voy. l'ouvrage de MM. Fal* svihi, t. m. 90 «twiv. l'Isct [jâM, avec un ghain. * On peut voir ce récit dans la Géographie de Fléiâ, t. n. p. 41\$ «t anivMilw. C'est, sans doute, à peu près ce que notre auteur l'a lu. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.09% accurate

D'IBIS KIALDOUN. 165 " dans la partie septentrionale de la seconde section, on trouve le Rislanda', île qui s'étend en longueur de l'ouest à Test. La troisième section de ce climat est occupée par la mer, à l'exception venant du sud, où se trouve un territoire de forme allongée, qui s'élargit du côté de Forient. Dans cette partie s'étend, sans interruption, la Folouniye (Pologne), pays qui occupe aussi la partie septentrionale de la troisième section du sixième climat, ainsi que nous Tavons dit. La partie occidentale du bras de mer qui tombe dans la troisième section du septième climat renferme une grande île de forme arrondie, qui communique, au sud, avec le continent, par un isthme (qui aboutit à la Pologne. Au nord de ce bras de mer, l'île (ou presque-île) de Bercagha' (la Norvège), s'étend en longueur, de l'ouest à l'est, en suivant la limite septentrionale de la section. Toute la partie septentrionale de la quatrième section est occupée par la mer environnante, depuis l'ouest jusqu'à Test; la partie méridionale, restée à découvert, se termine, à partir de Tonest, du pays qu'habitent les Finnois*, peuple turc; le côté oriental est fermé par la contrée de Tabest ^ et par la terre de Realanda^ qui s'étend jusqu'à la limite de la section. Ce pays est toujours couvert de neige, et la population y est peu nombreuse; il ressemble à la Russie, dans la quatrième et la cinquième section du sixième climat. Dans la cinquième section du septième climat, du côté de l'ouest, s'étend la Russie, qui se prolonge vers le nord jusqu'à la partie de la mer Environnante qui se rencontre avec le mont Goucaïa. Dans la portion orientale de cette section, on trouve le pays des Coméens, qui, après avoir touché à la partie de la mer de Nitoch située dans la ' Sur la carte, l'île de Rislanda (>sipla- ' En caractères arabes, ùbjj. Il faut «écrire d'abord Éeo«M(.Scottcij'a], pays»re> Hre, avec Idrfci, «éi^ . JVbrftoybi. précédé par une petite pt'-ninstilo. Comme * Le texte porte (^jL^, FimaxA: Idrîci appelle l'Irlande Ghirlanda. In dé- dan» Idrici on lit cd^L^jj, Flmark. nom initial de RûUtada doit «appliquer ' Peut-être la ville de Ttvasthus en -àndndtb Piaknde. * Cette île, c'est le DaMBMrk. Idrtei ' < <>rio porte Lrslanlm, Ceinom paTappelfe iUUjIj. JWIMcAa. rail désigner l'Eslboïue.

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

IM PROLEGOMENES sixième section du sixième climat, vient se terminer, dans cette section, au lac de Tarroi, dont les eaux sont douces. Les montagnes situées au nord et au sud de ce lac lui envoient un grand nombre de rivières. Au nord-est de cette section et jusqu'à son extrémité attend le pays des Benariya peuple turc La sixième section, du côté du nord-ouest, est occupée par le territoire des Comans. Au milieu de cette «mirée, on trouve le lac de Gbanoun', dont les eaux sont douces. À l'orient du lac sont des montagnes qui lui envoient plusieurs rivières. Dans cette contrée, le froid est si intense que le lac est constamment glacé, «Ktcepté durant (quelques) jours de l'été. À l'orient du pays des Comans s'étend le pays des Russes, qui part de l'angle nord-est de la cinquième section du sixième climat. Dans l'angle sud-est de la section qui nous P. 147. occupe, on trouve le reste de la Bolghar (Bulgarie), contrée qui commence dans la partie nord-est de la sixième section du sixième climat. Au milieu de cette partie est le territoire bulgare, le Bnwm UA (Volga) fait son premier détour vers le midi, ainsi que nous l'avons dit. Sur la limite septentrionale de la sixième section, du côté du nord, la montagne de Coucaïa s'étend depuis l'occident jusqu'à l'orient. Dans la septième section de ce climat, et dans sa partie occidentale, on trouve le reste du pays des Petchenèges, peuple turc. Cette contrée commence dans la partie orientale de la section qui précède; elle traverse le sud-ouest de cette section (la septième), puis elle renionlo et pénètre dans le sixième climat. La partie orientale de cette .ilL'ition renluime le reste du pays des Bachkirs et une partie de la Terre-Puante, région qui se prolonge vers l'est jusqu'à l'extrémité de la section. La limite septentrionale de cette section est formée par la montagne de Coucaïa, qui l'enferme d'occident en orient. Dans la partie sud-ouest de la huitième section on retrouve la ' Sur la carte il l'Herici on lit Benariya, mais, dans le texte, le même auteur écrit Bolghar. * : M la Ucoo d'Uriâ. Le texte d'Ibn Kialdoun porte - ^jy^ . Owan. ' Dans les muischtA, ce nom ne présente de divergence avec Bièra ». L« nMoicrili dldrtd portaDi «uy^, Bat^jifrt. Digitized by

The text on this page is estimated to be only 29.03% accurate

D IBN KHALDOUN. 167 Terre-Puante, qui s'y étend sans interruption, et dont la partie orientale renferme le Terrain-Creux qui forme une des merveilles du monde. C'est une énorme excavation qui présente une vaste largeur et une telle profondeur qu'il est impossible d'y descendre : on reconnaît qu'elle est habitée parla fumée que fou aperçoit pendant le jour, ai pur lei feux qui, pendant U nuit, brillent et s'éteignent altematmineat Quelquefois on peat déoonir ane rivitee qui travene cette terre du midi an nord. I^s la partie orientale de cette section eet la contrée dévastée qui avoiaine le rempart (de Gog et Magog). La limite septentrionale de cette section est formée par le Coucaia, depdê f occident jusqu'à Torient P. La partie méridionale de la neuvième section de ce climat est oc> cupée par la contrée des Khefchakh, autrement nommés Kebdjac (les Kiptchacs); la montagne de Coucaîa enveloppe ce pays, après s'«*trc détournée du nord, près de la mer Environnante ; elle traverse ensuite le milieu de la section en se dirigeant vers le sud-est, et entre dans la neuvième section du sixième chmat, qu'elle traverse aussi. Là, au milieu de cette chaîne , se trouve le rempart de Gog et Magog. Dans la partie orientale de cette section, derrière le Gonodh et auprès de la mer, est située la contrée de Magog; elle a peu de largeur, mais elle s*étend beaucoup en longueur. Elle enveloppe cette montagne du côté de l'orient et du nord. La dixième section de ce climat est occupée tout enUére par les eaux de la mer. Ici se termine ce que j'avais à dice sur la géographie et sur les sept climats : El, dam la création des cieax et de la terre, dans la vicissitude des nuits et des joan, il y a des tigiui foi doivenl Jrapper l'esprit de toutes les créatures ' En arabe El-unt el Mahfourv. * Coran, sour. m, VH*. 187, avcoone ' Voy. Géographie ^Idrlci, t. U, p. 438. légère modific«lîoB.

168 PROLÉGOMÈNES TROISIÈME DISCOUBS

PRÉLIMINAIRE. Qaî irair de* dimtU Mumi» à uoe leipénlure nioyenne; de ceux qui t'écarleot de* iinite* oè eMi« teaptartan iloaiM, «lil* HalbW Ma fat TtêmBÊfiàn war h UiBldHiiMMMa Il Mr har Aal «n g tion. Chez eux on trouve les divers métaux, tek que Tor, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb et l'étain. Dans leurs relations commerciales, ib font usage des deux métaux précieux. Dans toute leur conduite, ils évitent les extrêmes. Tels sont les habitants du Maghreb, de la Syrie, des deux Iracs, du Sind. de la Chine. Il en est de même des habitants de l'Espagne et des peuples voisins, tels que les Francs, Digitized by Gopgle

D'IBN KHALDOUN. 169 les Galiciens et les gens qui vivent à côté ou au milieu d'eux, dans ces régions tempérées. De tous ces pays, l'Irac et la Syrie jouissent, par leur position centrale, du climat le plus heureux. Dans les climats situés en dehors de la zone tempérée, tels que le premier, le second, le sixième et le septième, l'état des habitants s'écarte beaucoup du juste milieu; leurs maisons sont construites en rochers ou en terre; leur aliments se composent de dattes ou de blé; leurs vêtements sont formés de feuilles sèches, dont ils s'enveloppent par le côté, ou bien de peaux; mais, pour la plupart, ils vont absolument nus. Les fruits de leurs contrées, ainsi que leurs assaisonnements, sont d'une nature étrange et extraordinaire. Ils ne font aucun usage des deux métaux précieux comme moyens d'échange, mais ils y emploient le cuivre ou le fer, ou les peaux, auxquels ils assignent une valeur monétaire. En outre, leurs mœurs se rapprochent beaucoup de celles des animaux brutes : on raconte que la plupart des noirs qui occupent le premier climat vivaient dans des cavernes et des forêts marécageuses, se nourrissant d'herbes, vivant dans un sauvage isolement et se dévorant les uns les autres. Il en est de même des Esclaves. Cette barbarie de mœurs tient à ce que ces peuples, vivant dans des pays très-éloignés de la région tempérée, deviennent, par constitution et par caractère, semblables à des bêtes féroces; et, plus leurs habitudes se rapprochent de celles des animaux, plus ils perdent les qualités distinctives de l'humanité. Il en est de même sous le rapport des principes religieux : ils ignorent ce que c'est que la mission d'un prophète et n'obéissent à aucune loi, à l'exception, toutefois, d'un bien petit nombre d'entre eux, qui demeurent dans le voisinage des pays tempérés. Tous sont les Abyssins qui habitent non loin du Yémen. Ils professaient la religion chrétienne avant la naissance de l'islamisme, et ils l'ont conservée jusqu'à nos jours; tels sont aussi les habitants de Melli, de Gogo et de Tekrour : ils occupent un pays voisin du Maghreb, et suivent aujourd'hui l'islamisme, qu'ils ont embrassé, dit-on, dans le ' Le dattes [holcus sorghum) tout une espèce de mil. Prolemées. sa

170 PROLOGE septième siècle de l'hégire; tels sont encore les peuples chrétiens qui habitent dans les contrées du nord et qui appartiennent à la race des Esclaves, à celle des Francs, ou à celle des Turcs. Quant aux autres nations qui occupent ces climats reculés, tant ceux du nord que ceux du midi, elles ne connaissent aucune religion, ne possèdent point aucune instruction, et, dans tout ce qui les concerne, se rapprochent plus à des bêtes qu'à des hommes. Et Dieu a créé ce monde pour ne servir que lui. (Garant sour. ivi, vers. 8.) On ne saurait opposer à ce que je viens de dire que le Yémen, le Hadramaout, les Ahcaf, les contrées du Hidjaz, le Yémen et la partie de la péninsule arabique qui les avoisinent, se trouvent situés dans le premier et le second climat. La presqu'île des Arabes est environnée de trois côtés par la mer, ainsi que nous l'avons dit, de sorte que l'humidité de cet élément a influé sur celle de l'air et amoindri la sécheresse extrême qui est produite par la chaleur. L'humidité de la mer a donc établi dans ce pays une espèce de température moyenne. Quelques généalogistes n'ayant aucune connaissance de l'histoire naturelle ont prétendu que les Nègres, race descendue de Ham (Cafam), fils de Noé, reçurent pour caractère distinctif la noirceur de la peau, par suite de la malédiction dont leur ancêtre fut frappé par son père, et qui aurait eu pour résultat l'altération du teint de Cham et l'asservissement de sa postérité. Mais la malédiction de Noé contre son fils Cham se trouve rapportée dans le Pentateuque, et il n'y est faite aucune mention de la couleur noire. Noé déclare uniquement que les descendants de Cham seront esclaves des induits de ses frères. L'opinion de ceux qui ont donné à Ham ce teint noir montre le peu d'attention qu'ils faisaient à la nature du chaud et du froid, et à l'influence que ces qualités exercent sur l'homme et sur les animaux qui naissent dans ce milieu. Si cette couleur est générale pour les habitants du premier et du second climat, cela tient à la combinaison de l'air avec la chaleur excessive qui règne au Midi. En effet, le soleil passe au zénith, dans cette région, deux fois chaque année, (1 Digitized by Google

D'Ifin KUALDOUN. 171 et i d«8 intervalles assez eoturls; Îl garde même la position veriicaie dans presque toutes les saisons, d'où résultent une lumière très-vive et une chaleur qui ne discontinue pas. Cet excès de clialeur a donné un teint noir à la peau des peuples qui luihitent de ce côté. Dans les deux cliiiaLs seplenli loiaux , le .scpticiue et If Mxu'iue, qui correspondent au premier et au second, les habitants ont tous le P. teint blanc, parce que Fair s*est mélangé avec le froid extrême qui règne dtt eAté du nord. Dans cette région, le soleil reste presque toujours auprès de rhorison wuel ; jamais il ne s*élè ve j usqu'au sénith; il ne 8*en approdie même pas. Gela fait que « dans toutes les saisons, la chaleur est très*faible et le froid très-intense , d*où résulte que le teint des habitants est blanc et tire même sur le blafard. Le froid excessif y produit piirorc d'autres effets : les yeux deviennent Ideus, la peau montre des laclit s de rousseur et les rhoveux deviennent roux. Les trois rliniat.s inli i tuédiaires, ji: mmiv due le Iroième, le quatrième et le cinquième, jouissent à un haut degré de cette lenipéraiure moyenne qui est formée par le juste mélange du Iroid et du cliand. Le quatrième est le frfus fiiviMrisé sous ce rapport, attendu qu'il occupe la position intermédiaire, ainsi que nousTavons dit; aussi voitpon, dans les mœurs des habitants et dans la constitution de leur corps, cet équilibre pariait qui résulte du caractère de leur atmosphère. Le dnquième etie troisième.dimat, qui sont contigus au quatrième, se rangent immédiatement après cehi-ci sous le rapport de ces avantages; s'ils n'ont pas, comme le quatrième climat, une position parfaitement centrale; si l'un incline vers le sud, où règne la chaleur, et l'autre vers le nord, où domine le froid, ces écarts ne sont pas portés à un extrême. Quant aux quatre diniats qui restent, ils s'éloignent beaucoup du juste milieu, ainsi que le physique et le moral de leurs habitants. Le premier climat et le second ofiirent, pour caractères, la chaleur et la couleur noire; le sixième et le septième, le froid et la coideur blanolie. On a donné les noms lY Abyssin, de Zendj et de Soudan (noirs) aui peuples du midi, qui habitent le premier et le second la.

The text on this page is estimated to be only 27.58% accurate

172 PROLEGOMENES climat, et l'on a employé ces
dénominations indifféremment pour désigner tout peuple dont le teint est
altéré par un mélange de noir. Il est cependant certain que le nom
d'Abyssin doit s'appliquer spécialement au peuple qui demeure vis-à-vis la
Mecque et le Témén, et que celui de ZmdJ appartient exclusivement à ceux
3ft, ' Pour ^-^^ \ , lm!z c/«««^]. * En eMTMlèrM «nliM. >>iJJf. Aillnin ce
nom est c^crit ^iagghuz. Le» manuscrits varient beaucoup dans la
transcription de ce nom, et jusqu'à présent on n'a pas parvenu à le rétablir.
On l'employait à désigner un peuple turc qui occupait les pays situés entre le
Kboragan et la Chine. Digitized by Google

D IBN KHALDOLN. 173 Alalns, une foule de nations iranques, les Yadjoudj (Gog), les Madjoudj (Magog), qui formeot tous des peuple» dislincls et très->nonibreux. Quant aux habitants des climats du centre, on trouve chez eux un caractère de mesure et de convenance qui se montre dans leur phyaiqiM et leur moml, dans leur conduite et dans toutes les oiroonstanees qui se rattachent natnrablement à leur civilisation \ c'est-à-dire las moyens de vivre, les habitations, les arts, les sciences, les hauts commandements et Fempire. Ce sont eux qui ont reçu des prophètes; c'est chez eux que se trouvent la royauté', des dynasties, des lois, des sciences, des villes, des capitales, des édifices, des plantations, des beaux-arts et tout ce qui dépend d'un état d'existence l)ien réglé. Les peuples qui ont liabité ces climats, et dont nous connaissons l'histoire, sont les Arabes, les Hoiuains, les Perses, les Israélites, les Grecs, la population du Sind et celle de la Chine. Les généalogistes, ayant observé que chacune de ces races se distinguât par son aspect et par d'autres signes particuliers, ont supposé qu'elles devaient ces traits caractéristiques à leur origine. Aussi ontp ils regardé comme les descendants de Gham tous les habitants da sud qui ont la peau noire; et, ne sachant oomment expliquer la couleur de ces peuples, ils se sont attachés à propager une tradition cpil ne supporte pas Texamen. Ils ont déclaré aussi que l.i totalité ou la plupart des habitants du nord descendent de Yafcth (Japhct), et ils ont reconnu pour les descendants

The text on this page is estimated to be only 27.14% accurate

174 PROLÉGOMÈNES ont cru que chaque peuple doit à son origine les caractères qui le distinguent. Mais cela n'est pas toujours exact : car, bien que certains peuples et certaines races se distinguent assez par leur origine, comme les Arabes, les Israélites et les Perses, il y en a d'autres, tels que les Zendj, les Abyssins, les Esdramites et les Nègres que font saillir leurs traits de leur figure et aux contrées qu'ils habitent. D'autres peuples se distinguent, non-seulement par leur origine, mais par certains usages et par des signes caractéristiques : tels sont les Arabes. La distinction peut encore se faire en examinant l'état de chaque peuple, par son caractère et les qualités qui lui sont propres. C'est donc une faute que d'énoncer, d'une manière générale, que le peuple de tel endroit, soit au nord, soit au sud, (l'état de tel ou tel personnage, parce que l'on aura remarqué chez ce peuple les traits, la couleur, la tournure d'esprit ou les signes particuliers qui se retrouvaient dans cet individu. On tombe dans des erreurs de ce genre parce qu'on n'a pas dû attention à la nature des êtres et des pays; car tous ces caractères changent dans la suite des générations et ne restent pas toujours invariables. Tels sont (la rigueur inmanquable par Dieu à Figaro de son créateur; et même très-nouveau à un moyen de Ranger la terre en l'Europe. (Corail, sour. xxxiii, vers. 6a.) QUATRIÈME DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Quand on voit la différence de caractère des Nègres se composer, en général, de légèreté, de pétulance et d'une vive gaieté : aussitôt les voit-on se livrer à la danse chaque fois qu'ils en trouvent la moindre occasion; de sorte que, partout, ils ont une réputation de folie. La véritable cause de ce phénomène est celle-ci : selon un principe qui est bien établi dans les traités de philosophie, la joie et la gaieté résultent naturellement de la dilatation et de l'expansion des forces. Dans l'Arabie on a remarqué, par exemple, les Mamelucs d'origine arabe de «ait* pbar». Digitized by Google

D IBN KHALDOUN. 175 esprits animaux , tandis que la tristesse dérive de la cause contraire, c'est-à-dire de la contraction et de la condensation de ces esprits. On a constaté que la chaleur dilate l'air et la vapeur, les raréfie et en multiplie le volume; c'est pourquoi l'homme ivre éprouve une émotion inextinguible de joie et de plaisir. La cause en est que la vapeur de l'esprit qui réside dans le cœur se pénètre de cette chaleur innée que la fermentation du vin excite , naturellement dans l'esprit : alors cet esprit se dilate et produit une sensation qui a le caractère de la joie, il en est de même de ceux qui prennent le plaisir d'un bain : lorsqu'ils en respirent la vapeur, et que la chaleur de cette atmosphère pénètre jusqu'à leurs esprits et les échauffe, il en résulte pour eux un sentiment de plaisir, qui souvent se manifeste par des chants joyeux. Comme les Nègres habitent un climat chaud, que la chaleur prédomine sur leur tempérament, et que , d'après le principe de leur être , la chaleur de leurs esprits doit être en rapport direct avec celle de leurs corps et de leur climat, il en résulte que ces esprits, comparés à ceux des peuples du quatrième climat, sont extrêmement échauffés, se dilatent bien plus aisément, éprouvent un sentiment plus rapide de joie et de plaisir, et un degré d'expansion plus considérable : ce qui a pour résultat l'élourderie. Le caractère des peuples qui habitent les pays maritimes se rapproche un peu de celui-ci. Comme l'air qu'ils respirent est très-échauffé par l'influence de la lumière et des rayons solaires que réfléchit la surface de la mer, la part qu'ils ont du les sentiments de joie et de l'activité d'esprit qui résultent de la chaleur est plus forte que celle qu'on obtient dans les hauts plateaux et sur les montagnes froides. Nous retrouvons quelques-uns de ces traits chez les peuples qui habitent le Djerid*, contrée du troisième climat: (ils sont portés à la gaieté) par suite de la chaleur intense de cette *

Provenance de l'original

The text on this page is estimated to be only 24.35% accurate

176 PROLÉGOMÈNES région et de son atmosphère. Cette chaleur s'y est fortement développée [] parce que leur pays est très-reculé vers le sud, loin des hauts plateaux et des terres labourables. Chez les habitants de l'Égypte, contrée qui est à peu près dans la même latitude que le Ijrid, on peut remarquer avec quelle facilité ils s'abandonnent à la joie, & à l'absence d'esprit et à l'imprévoyance. C'en est ainsi joint qu'ils ne font aucune provision de vivres ni pour un an, ni pour un mois, et qu'ils achètent au marché tout ce qu'ils mangent La ville de Fez, dans le Maghreb, offre un exemple tout contraire aux précédents : étant entourée de plateaux très-froids, on y voit les habitants marcher, la tête baissée, comme des gens accablés de tristesse, P. 157. et l'on peut remarquer jusqu'à quel point extrême ils portent la prévoyance. Cela va si loin qu'un individu entre eux mettra en réserve une provision

The text on this page is estimated to be only 28.63% accurate

D'IBN KfIALDOUN. 177 faiblesse d'intelligence. Cette explication est sans valeur et ne prouve rien. Dieu dir^ c\$lu qu'il vesU. (Cbmii. sour. ii, ver». 1 36.) CINQUIÈME DISœUBS PRÉUMNAIRE, Qlîlnilc des influences divines qui- l'ationrluncr et In disrtir rxerrrnt sur la société boMMiMi et

The text on this page is estimated to be only 28.31% accurate

178 PROLÉGOMÈNES
bi0nl ces mêmes hommes, ces habitants du désert, chez lesquels manquent eilil'remfinl les grains et les assaisonnements, siu'passent, (M) (jualiff's physicjucs cf morales, les habitants du Tell, qui vivent d.ins une fausse aisance; leur teint est plus Irai.s, leurs corps sont plus sains et mieux proportionnés; ils montrent une plus grande égalité de caractère el une intelligence plus vive quoad il de bien aaiair et d'apprendre ce qu*us une grande différence, sous ce nqport, entre les Arabes (nomades) et les BedMffs, entre les tribus voilées et les habitants du TeU. Ceci qui voudra examiner ce fait en reconnattra Texactitudc. Voici, ce me semble, la cause de ce phénomène : l'excès de nourriture et les principes Inunides renfennés dans les aliments excitent, dans les corps, des sécrétions superflues et pernicieuses qui produisent un embonpoint excessil et une abondance d luiniours pec• Sg. cantes et corrompues. Cela amène une altération du lejul et enlève aux formes du corps toute letu* beauté en les surchargeant de chair. Ces principes hninides obacnreiaaent Teaprit et Tiotdl^ence'par l'et fet des vapeurs- pernicieuses qu'elles envoient au cerveau; de là résoltent rengourdissement de Feaprit, la norididnice et un grave écart de Télât nonnaL La justesae de ces observations se reconnaît è l'examen des animaux qui habitent les déserts et les terrains stériles. Comparez les gazrlles. Us antilopes, les autraobes, les girafes* les ânes sauvages et les bœufs sauvages avec les animaux des mêmes es» pèces qui habitent le Trll, les plaines fertiles et les f^^ras pâturantes. Q)uelic dillérencce enorine existe entre eux pour ce qui concerne le poli (le la peau, l éclat du pelage, les formes du corps, la juste proportion des membres et la vivacité de l'intelligence! La gazelle est sœur de la chèvre; la girafe est sœur dn chameau; TAnes et le besof sauvages sont identiques avec Tlne et le bœuf domestiques. Voyes cependant la différence qui existe entre ces animaux! La cause en est que la fertilité dn Tell a suscité dans les corps des animaux domestiques des sécrétions superflues et nuisibles, des hwneurs conronb»

The text on this page is estimated to be only 26.08% accurate

D IBN KUALDOUN. 179 pues, dont l'influence se fait sentir en eux, tandis que la faim contribue à produire, chez les «niuMiu du désert, la beauté du corps et des formes. On reconnaîtra que les mTtiies effets ont lieu chez l'homme. Les habitants des régions où l'on vit dans l'aisance et qui abondent en céréales, en troupeaux, en assaisonnements et en fruits, ont, en général, la réputation d'avoir Teeprit lourd et le corps grossièrement Sonné, Compères les Bedbevs, qui ont du lilé et des assaisouiemmits en abondance, avec les pMplm de It m^ne rtce qui, comme les MasoKMidt, les hebilftnts da Soo» et les Gfaoman, mènent une vie de privations et se contentent, pour toute nourriture, d'oïge ou de dorra. Sans le rapport de l'intelligence et du corps, ceux-ci sont bien supérieurs aux premiers. Il en est de même des peuples du Maghreb, chez qui, en général, se trouve une abondance de blé et d'assai- P. »60. sonnements : comparez-les avec les habitants de l'Espagne (musulmane), qui manquent absolument de beurre, et dont la principale nourriture est le dorra*. Vous trouverez chez ceux-ci une vivacité d'esprit, une légèreté de corps, une aptitude à s'instruire, que Ton chercherait vainement chez les Maghrébins. Le même rapport existe, dans presque tout le Ib^hreb, entre les habitants de la campagne et ceux des villes. Les citadins ont à leur disposition autant d'assaiBonnements que les campagnards; comme eux, ils vivent dans l'abondance, mais ils font subir à leurs aliments des apprêts, une cuisson et un adoucissement par le mélange d'autres ingrédients qui en font disparaître les qualités grossières et en atténuent la consistance. Ils se nourrissent ordinairement de la chair de mouton et de poules; ils ne recherchent pas le bœuf. à cause de son goût fade. Cela fait que leurs mets renferment peu de parties humides, et, par suite, n'apportent au corps qu'une très-petite quantité d'humeurs superflues et nuisibles; aussi les corps des habitants des villes sont-ils plus délicats que ceux des habitants de la campagne, dont la vie est plus dure. Il en est de même à Om ei-Aouwam, dans son grand ouïssement de la culture de> divnqe «vr agriculture e^egnole, bauto mnm «•pècw de dam. i3. -Ici'

180 PROLÉGOMÈNES même chez les peuples du désert, qui sont habitués à supporter la faim : leurs corps n'offrent aucune trace d'humeurs, ni épaisses, ni ténues. Dans les pays où l'abondance domine, la religion et l'esprit de dévotion en éprouvent l'influence. Parmi les gens de la campagne et de la ville, ceux qui mènent une vie frugale, et qui sont habitués à supporter la chaleur et à renoncer au plaisir, sont disposés à l'adopter à une vie dévote que les hommes opulents et abandonnés au luxe. Les cités et les grandes villes renferment peu d'hommes religieux, attendu que, dans ces lieux, l'homme a généralement une insensibilité de cœur et un esprit d'indifférence qui proviennent de l'usage trop abondant de la viande, des assaisonnements et de la farine ; aussi les hommes dévots et austères se rencontrent surtout parmi les habitants de la campagne, accoutumés à la vie frugale. Dans une même ville, on reconnaît que l'influence de la nourriture sur les hommes varie selon les fluctuations du luxe et de l'aisance; ainsi voyons-nous, non-seulement dans la population des villes, mais dans celle des campagnes, que les hommes habitués à vivre dans l'abondance et à se plonger dans les plaisirs sont les premiers à succomber lorsque quelques années de sécheresse ont amené chez eux la famine et la mort. C'est ce qu'on observe parmi les Berbères du Ifagreb, les habitants de la ville de Fez et ceux du Caire, à ce qu'on m'a dit. Il n'en est pas ainsi des Arabes qui habitent les déserts et les solitudes, ni de la population des pays de palmiers, qui se nourrit, presque exclusivement, de dattes; ni des habitants actuels de l'Afrique, qui vivent presque entièrement d'orge et d'huile; ni des Espagnols (musulmans), dont les principaux aliments sont le blé et l'huile. La sécheresse et la famine ne font pas autant de mal à ceux-ci qu'aux gens qui vivent dans le luxe; la mortalité causée par la faim n'y est pas aussi considérable; que dis-je, il ne s'en présente pas un seul cas. Voici, ce me semble, la cause de cette différence: chez les hommes qui vivent dans l'abondance et qui sont accoutumés à l'usage des assaisonnements, et surtout du beurre, les intestins contractent une humidité

D IBN KHALDOUN. 181 supérieure à leur humidité primitive et naturelle, et qui finit par devenir excessive. Or lorsque ces hommes se trouvent, contre leur habitude, réduits à vivre d'une petite quantité d'aliments, à se passer d'assaisonnements et à user d'une nourriture grossière, à laquelle ils ne sont pas accoutumés, les intestins ne tardent pas à se déaécfaer et à se contrader. Mais cette origine est extrêmement faible et on ne voit que ceux dont elle cause la mort; aussi les maladies s'y déclarent promptement et amènent une mort rapide. Ceux qui meurent de la famine périssent, moins par suite de la faim actuelle, que par l'effet de cette abondance de nourriture à laquelle ils étaient primitivement habitués. Quant à ceux qui sont accoutumés à vivre de laitage et à se passer de beurre et d'assaisonnements, leur humidité naturelle reste dans son état ordinaire, sans aucun accroissement. De tous les aliments qui sont naturels à l'homme, c'est assurément le plus sain; aussi ces gens n'éprouvent dans les intestins, ni la sécheresse, ni l'altération qui résultent d'un changement de régime, et ils échappent presque tous à la mortalité qu'une nourriture trop abondante et excessive entraîne.

The text on this page is estimated to be only 29.26% accurate

182 PROLÉ(;OMKNES aliment suffisant, et Ton peut être assuré qu'il se passera lrè«-bien de celles dont il a cessé de faire usage, il en est de même de celui qui s'est accoutumé à supporter la faim et à se priver d'aliments, ainsi que le font, dit-on, certains dévots, qui s'imposent des mortification*. NoQ» wm» eelsadu, à ce sujet, dos hiilotres élouMmtes, auxquelles on n*ajoiitec«it aucune fi>i, ai l'on ne aavait pas qu'dlea sont d'une véniè incontestable, Cest iliabitnde qui produit ces frits; car, locaquW individn s'est accoutumé à une chose quelconque, ede devient pour lui une chose essentielle, une seconde nature, attendu que la nature de Thoaune* est susceptible de modifications très»-diverses. Qu elle s'habitue par degrés, et par principe de dévotion, à supporter la faim, cette abstinence deviendra pour eUe une pratique ordinaire et tout à lait naturelle. i^es médecins se trompent en prétendant que c'est la faim qui fait P. M. mourir : cela n'arrive jamais, à moins qu'on ne |Nrive l'homme brusquement de toute espèce d'aliment; akws les intestins se forment tout à &it, et Ton éprouve une maladie qui peut conduire à k mort. Hais lorsque la chose se lait graduellement, et par esprit religieax, en diminuant peu à peu la quantité de nourriture, ainsi que fimt les soufis, la mort n'est pas à craindre. La même progression est encore absolument nécessaire lorsque Ton veut renoncer à cette pratique de dévotion; car, si l'on reprenait subitement sa première manière de se nourrir, on risqierait sa vie. il faut revenir au point de départ, en suivant une gradation régulière, ainsi que cela s'était lait en le quittant. Nous avons vu des hommes qui supportaient une abstinence complète pendant quarante jours consécutifs, et même davantage. Sons le règne du sultan Abonl-Haen*, et en présence de nos professeurs, on amena devant ce prince deux femmes, dmit Tune ' LiUeral. • l'ànie. • Le mC-mc mot est ' Le rcgiie du «ullan mcrinide Abou iencore eiaemployé éuu ealle phrase avec le Heceo ae trouve reoonlé tm loagdaul'lfii»> «glâhataoo SmirnéM. m'rtdfi Bnitrfl.IVdeUIndaelioo. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

D'IBN KHALDOUN. 183 était native d'ÂIgésiras, et l'autre de Ronda. Depuis deux' ans, elles avaient renoncé' à toute nourriture, et, le bruit s'en étant répandu, on voulut les nieltre à l'épreuve. Le fait fut complètement vérifié, et elles continuèrent à jeûner ainsi jusqu'il leur mort. Parmi nos anciens condisciples, nous en avons vu plusieurs qui se contentaient, pour toute DiNiRÎtura, de lait de dièvre^ à une certaine hewe de chèque jour, ou à rbeure de déjeuner, ib tetûeat le pis de ranimaL Pendaat qnimc ana, ib snivireBl ce régime. Km d'autres ont imité leur exemple; c'est un fait qu*oii ne saurait révoquer en doute. n fiint savoir que la faim est de toute manière plu» favorable au corps qu mie surabondance d'aliments, pourvu qu*on puisse s'habituer à l'abstinence et se contenter do très-peu de nourriture. Ainsi que nous Tavons dit, la faim exerce, sur l'esprit et le corj», une influence salutaire; elle .sert à éclaircir l'un et à entretenir la santé de l'autre. On piMil en juger par l'effet que les aliments produisent sur le corps. Nous avons vu que, si des hommes adoptent pour nourri- P. i64. ture la chair de gros animaux, leurs descendants prennent les qualités de ces animami. La ehose est évidente ai fon eompere les habitants des villes é ceux de la campagne. Los hommes qui se nourriesent de la chair et du lait de chameau éprouvent, dans leur csractère, Tinfluence de ces aliments et acquièrent la patience, la modération, la force nèoesaire powr porter des fardeaux, qualités qui sont le par^ tage de ces animaux; leurs intestins se façonnent à Tinstar de ceux des chameaux, et prennent de la .santé et

m PROLÉGOMÈNES ment, ont les intestins sensihles et tendres, prenaient de pareils breuvages, la qualité touque de ces drogues les ferait mourir sur-lechamp. 11 est une autre preuve qui atteste l'influence des aliments sur le corps. Suivant ce que rapportent les agriculteurs , et que Texpérience a coofiimé, ai Fod- nourrit des poules en leur donnant des grains cdto avec* des ezcriments de Ghaniean,.ei que Ton ftasè oouver les «ufr, on aura des petits qui atteindront me grosseor estiacwdinaire. On peut même se dispenser de àonmet aux poules des grains cuits de cette manière; il suffit de mêler ces excréments avec les œu6 que l'on fidt couvrir, et il en naîtra des petits qui deviendront d'une ffo^ seur énorme. On pourrait citer un grand nombre de faits de ce genre. Quand nous voyons les influences exercées par les aliments sur les corps, nous devons être convaincus que la faim doit en produire d'autres, car, entre deux contraires, il y a rapport const^mt d'inP. i65. Huence ou de non-influence. L'abstinence a pour efl'et de débarrasser le oovps des superfiuités nuisibles et des humeurs qm aifoclent également le corps et Te^it; la nourriture influe sur Texistence même du corps. IHeu mbram UM par ton savoir. SIXIÉUE USCOUBS PRiUMINAIRB. Concertant les hommes qui , par une disposition innée ou par reiercice de pratiques rtligieusei. ont la faculté d'aperceroir le» ch«»e* du monde iovùible. Ce cluijim commence par des obierwtiMi nr la iMlm« de ta (éf

DIBN KHALDOUN. 185 d*iiidiqiMr les évéDemento qni sont
ctcbis aux autrei mortels. Dieu seul pent tun connaître ces choses; il
ero|doie alors le ministère de ^elques lioromes d'élite, qui, eux-mêmes, ne
les savent que par son enseignement. Le Prophète a dit : • Qu ini à moi, je
ne sais que ce que Dieu m'a enseigné. • Leurs prédictions ont la vérité pour
caractère distiuctif et essentiel ', ainsi que le lecteur poiura le reconnaître
lorsque nous lui ex|Of.érons la nature réelle du prophétismc. Ln signe
caractéristique distingue les individus de cette classe :] au moment de
reoevoîr la rAv^tîon divine, ib se trouvent oomplé" tement étrangers à tout
ee qui les entoure, et ils poussent des gé- ' missemenis sourds. On dirait, à
les voir, qu*ils sont tombés dans un état de sjncope ou d'évanouissement; et
toutefois il n'en est rien; mais, en réalité, ils sont absorbés dans le royaume
spirituel qu'ils viennent de rencontrer. Cela leur arrive par l'effet d'une
puissance perceptive qui leur est propre et qui diffère totalement de ceile
des autres hommes. Bientôt après, celle puissance redescend jusqu'à la
perception de choses compréhensibles aux morteb : tantôt c'est le
bourdonnement de paroles dont elle parvient k saisir le sens ; tantôt c'est la
figure d'une personne qui apporte un messsge de la part de Dieu. L'extase se
passe, mais Fesprit retient le souvenir de ce qui lui a été révélé. On
interrogea ' le Propbèle sur la nature de la révélati

The text on this page is estimated to be only 25.84% accurate

186 PROLEGOMENES Mobanuned) disait : Mais ces mécréants furent trompés par les drconstances estirienres qui aoeompagnent Tétait d*estase, et cdm f «s Dièt vai igonr m Inam pâùU de yaïdl». [Cwm, sour. xin* vers. 33.) On reconnaît encore ces personnages'favorisés à la conduite vertueuse qu'ils avaient tenue avant d'avoir reçu des révélations, à leur vive intelligence et au soin qu'ils avaient mis à ne pas commettre des actes blâmables, et à éviter toute espèce de souillure : c'est là ce qu'on désigne par le terme eisma^. On dirait que tout prophète tient de son caractère inné une profonde aversion pour les choses blâmables, et une eiacte attoition ft les éviter. On peut même affirmor que ces choses répugnent k la nature des prophètes. On lit dans h Stà& ' que, l

The text on this page is estimated to be only 28.97% accurate

D'IBN KHALOON. 187 de l'K. Dui la imte, il en vint au point de s'abalenir des mets qui pouvaient être désagréables aux autres : jamais il ne touchait aux oignons ni à l'ail, et, quand on lui demandait pourquoi il agissait ainsi, il répondait: «J'ai souvent maintenu avec d'autres personnes que celles à qui vous avez l'habitude de parler ». » Voyez les renseignements qu'il donna à sa femme Kliadîdja, au moment où il recevait, d'une manière inattendue, sa première révélation. Voulant savoir au juste ce qui se passait, elle lui dit : « Place-moi entre toi et ton manteau. » Aussitôt qu'il l'eut fait, le porteur de la révélation s'éloigna. « Âb, dit-elle, ce B'est pas un démon, mais un ange ! » paroles qui donnaient à entendre que les anges n'approchent pas des femmes. Elle lui dit encore : « Quand Tange vient te visiter, quel est le vêtement que tu aimes à lui voir porter ? » Il répondit : « L'habit blanc ou le vert. » « C'est donc réellement un ange ! » s'écria-t-elle. Par ces mots, elle rappela l'idée que le vert et le blanc sont les couleurs spéciales à tout ce qui est bon et aux anges, tandis que le noir ne convient qu'à ce qui est mauvais et aux démons. Nous pourrions citer encore beaucoup de traits semblables. Un autre signe qui caractérise les personnages inspirés, c'est leur sèle à recommander aux hommes la prière, l'aumône, la pureté des mœurs et les autres œuvres de la religion et de la piété. Khadîdja, ayant vu le Prophète agir de cette manière, demeura convaincue qu'il était réellement véridique. Il en était de même d'Abou Bâkr; jamais ils n'eurent la pensée, ni lui ni elle, de recourir à d'autres preuves que celles qu'on pouvait tirer de la parole du Prophète et de son caractère. Nous lisons dans le Sahih qu'Héradius, ayant reçu la lettre par laquelle le Prophète l'invitait à embrasser l'islamisme, fit venir Abou Sofyan et tous les autres Coreïchides qui se trouvaient dans sa ville, afin de les interroger au sujet de Mohammed. Leur réponse fut : « Nous ne pouvons rien dire sur lui, mais nous savons qu'il est véridique. » Ils rapportèrent par conséquent à Héradius que Mohammed était véridique. Ce visiteur et qu'il s'entretint avec Gabriel, docteur ajoute que Gabriel déclara : « Je ne veux pas que les anges en fussent devenus des plantes potagères ». a.

188 PROLÉGOMÈNES demanda , entre autres choses, ce que ^
ce référennter kor ordonnait de faire. Abou Sofyan répondit : • nous prescrit
la prière, Taumône, la libéralité et la pureté des mœurs. » A la fin de
l'interrogatoire , HéP. iM. radius prononça ces paroles:* Si cela est vrai,
Mohammed est réellement un prophète, et il étendra sa domination sur tout
ce qui est maintenant placé sous mes pieds.» La pureté de mœurs [eifaf), à
laquelle l'Israélite faisait allusion, est le synonyme du mot cisma (soin
d'éviter le péché). Vous voyez que ce prince trouvait que la conduite
vertueuse de l'iduméen, et les efforts pour propager la religion et la piété,
suffisaient pour démontrer la réalité de sa mission ; pour y croire il ne
demandait pas des miracles. Cela prouve que la vertu et la foi pour la religion
sont des signes auxquels on reconnaît les hommes ayant le don de la
prophétie. La haute considération dont ces personnages jouissaient chez
leurs compatriotes est encore une marque qui sert à les distinguer. On lit
dans le Sahih ; « Dieu n'a jamais envoyé aux hommes un prophète qui n'eût
pas un bon appui dans son peuple, • ou «qui n'eût pas pour lui une
multitude de son peuple. - (^et la dernière leçon est fournie par le Hakem -,
dans une correction faite au texte du Sahih d'El-6okhari et de celui de
Moslem. Le Sahih nous apprend que, dans l'interrogatoire d'Abou Sofyan
par Héradius, ce prince lui demanda ; « Quel cas fais-tu de Mohammed dis-
vous? — Il jouit d'une haute considération, ■ répondit Abou SoQ^ . — t Ah!
8*écria Héradius, les prophètes reçoivent leur mission lorsqu'ils sont entourés
de l'estime de leurs compatriotes, • c'est-à-dire, lorsqu'ils ont un parti assez
fort pour les protéger contre la violence des infidèles, et pour les soutenir
jusqu'à ce qu'ils aient rempli leur mission et accompli la volonté de Dieu en
achevant le triomphe de la religion et du parti qui la professe. ' .faut lire *
L'imam Abou Abd Allah Moliatnmed . natif de Niaapour el taroummé Bl-
Hakim . émir m'étoit*mr à Niaahli. B compoH. mr Iw tndilioM, b
MmtaAvi («nmrn critique des deux SnhfAt) el VlklB (la oottronne).!!
inourutran Aoâ (iot4-ioiS daJ.C). i^ijiu^ud by Google

The text on this page is estimated to be only 20.57% accurate

D'IBN KHALDOIJN. 180 Un autre signe consiste dans des iDaiùfeatatioii9 surnaturelles qui viennent confirmer la véracité de ces envoyés; ce sont des actions au-dessus du pouvoir de riicmine et justement nouimées pour cette raison modjiza (choses qui défient la puissance de riionime). Elles n'appartiennent pas à la catégorie des choses que Dieu a mises au pouvoir de l'homme; au contraire, elles s'opèrent dans un domaine qui est en dehors de son pouvoir. Il existe une divergence d'opinion au sujet de la manière dont les miracles ont lieu, et de la nature de la (w«ave qa*il8 fournissent en faveur de la véracité des prophètes. Les théologiens dogmatiques*, S*iqp[Niyanl siu* la doctrine qu'il n'y a qu'un seul agent libre', enseignent qu'ils s'opèrent par la puissance de Dieu, et que le prophète En amî El-Motakulmûi. l'emploie pour défrayer les xcolajtiqies de l'islamisme. Us appartenaient ordinairement à l'école* d'BI-Aahlii «t pntiMMMnil la prédestination absolue, tout en reconnaissant aux hommes le libre arbitre {ikkîarj. Ils enseignaient tnni rexialencfl dei aHlibats da Dieu, JislincU de son MKnce, et rpnnnni'ijnienl l'éternité du Gonut, quant au »eos (mdiui] de ce livre, mmm non pw qoml m» tennet qui an ctpmrnt le sens (eibaral). (Voy. le l/cwakif d'U-I^i») P- ^-^ l'édition de la cinquième et de la «inéoM Nction de est oamg». publiée k Leipnf parll. Soerm* ieO.cn i8/,8 1 * 5elou les llicologiens dogmatique», les «elios de lioainM loat ittl&Rfc (c'est-à-dire elles dépendent de son libre arbitre), mais s'opèrent par la puissance de INeo; celle de liooine n'ayant aucune influence dans leur exécution. (Mewakif, page 1

The text on this page is estimated to be only 22.40% accurate

190 PROLÉGOMÈNES pkële ny est poiirrien. Selon les Motazélites', les actions des hommes sont des elTets de leur volonté, niais les miracles restent en dehors P. 169. de la catégorie des actes humains. Les deux partis* s'accordent à reconnaître que le prophète ne fait qu'auuoucer {laJiaddi) le miracle et ramener, avec la permission de Dieu. Void en ^oi conaitle /« loWA'* : lo prophète dAdare qtt*im mirade aun lieu pour démontrer la vérité de m doctriiie; le miraele s*opàre et remplace perfuteraent one dédaralion veHiaie , par laieu). Pour d^ signer cdks qui aool Aùlas par «a pra» phète, ils emploient le terme mo^fisa {•y**, quisurpasse le ponvoirde rbomoM). Dans ceUe tradnclioB, le vaiA, kêmma eet toujours rendu par pftHgê al la mat aia> 4fiMa, paraiîrHfa.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.68% accurate

D IBN KUALDOON. 101 et si le tahaddi s y trouve , cela ne provient que d*uii tmipls hasarcl. Sirbomme qui n opéré un prodige r\^ . ' Abou Isbac Ibrahim ct-Iaferaîni , célèbre (loclourdii rilc cliafeîlc cl autour d'un ^and ouvrage tur ia ibèologie Uogoialiqne. était natif d'IaTcnln, viRe do Khoracan. Il mourut àNeîsabour. Tan 4 18 de l'hégire (1 037 de J. C). Dans les ouvrages acolasliques , on le désigne par le titre honorable A'mtad, c'est-à-dire b mafrv. ' Ibfi) KlinUloun raisonne mnl ici; mai» sa conclusion est juste, ii aurait dû s'es• Ihi prodige aïooompagné d'un tahaddi ne ae diatiagae d'un mirade que par aoo réatdiat tnonL Or, avanl de connaître ce résultat, oa pourrait le prriuir pour un miracle, parce qu'il en a tous lea caractère». Le mmin, dil-ou, a trandié le naead de le didSeillé en soa> tenant qu'aucun prodige ne renferme un fait surnaturel; mais cete doctrine e*t absurde, parce que le prodige consiale essentiellement en un fait surnaturel: sans rc fait, il n'y 'i point de pro

The text on this page is estimated to be only 28.22% accurate

IOS PROLEGOMENES des actes sont ordinaires (habituels); donc extraordinaire ne peut pas avoir lieu de sa part. Il est absurde de croire que quelque chose de ce genre puisse s'opérer par un imposteur dans le but de tromper le monde. Selon les Acharites', l'essence d'un miracle est de servir à confirmer la vérité d'un prophète, et à diriger les hommes. Si un miracle arrivait qui n'eût pas ce caractère, la preuve qu'il devait fournir serait incertaine, et la bonne direction serait finie. Quant à moi, je dirais, en ce cas, que la confirmation de la vérité du prophète ? 170. serait mensongère, que toutes les vérités reconnues seraient des fictions et que les attributs de l'âme seraient renversés. Mais on ne saurait admettre la possibilité d'un fait qui conduirait infailliblement à un résultat absurde. Les Motazélites disent que la preuve fournie par un tel miracle serait illusoire, que cette manifestation, au lieu de servir de direction, ne servirait qu'à jeter les hommes dans un égarement déplorable, et qu'une pareille démonstration ne serait pas de Dieu. Les philosophes* enseignent que les faits sumatunek se produisent par l'acte du prophète, quand même ils seraient «a dehors du domaine de la puissance (diriae}. Ils fondent cette opinion sur le principe de l'obligation essentielle (par laquelle Dieu est tenu à observer ses propres lois). Les événements, disent-ils, procèdent les uns des autres conformément à des conditions invariables et par une suite de causes secondaires qui se rattachent finalement à l'être nécessaire par son essence, agissant par son essence et non pas par sa volonté'. Ils enseignent que l'âme douée de la faculté prophétique a des qualités qui lui sont spéciales; c'est ainsi que la production des événements. Abou'l Hacen Aliel-Acfaari, l'oncle de Dieu n'est pas libre, parce qu'il est obligé d'un acte de dévotion «t d'un acte de & l'élévation de M* proprement dit d n* porte son nom, mais il ne peut s'en écarter, quand même il le voudrait. Ainsi il ne peut pas déroger aux * Il n'est des musulmans vertueux dans les lois de la religion en opérant un miracle, le prophète des Grecs. Dieu même agit des Acharites «■ «d* Sekui ON pluraopbes, le volonté de l'essence de la vérité. Digitized by Google

D'Ibn KHALDOUN. 193 ments surnaturels a lieu par le pouvoir
du prophète lui-même, et que les éléments lui obéissent pour servir à la
formation des cires. Le prophète, selon eux, a été formé avec la faculté de
pouvoir agir sur les diverses catégories d'êtres, toutes les fois qu'il se tourne
vers eux «t cpi'il veut les combler. Il tient cette faculté de Dieu. Le
prophète, disent-ils, peut faire arriver un événement surnaturel, mais qu'il
l'ait ou non

The text on this page is estimated to be only 28.28% accurate

194 PROLEGOMENES voir d'opérer les mêmes prodiges que les laboris de Dieu, mais ceux-ci ne sauraient faire des miracles comme les prophètes. (C'est là un principe que les Soufis ont consigné dans les traités consacrés à leur doctrine et (juils onl appris dans leurs états d extase*. I A|nrÂ\$ avoir reproduit ces opinion», nous dirons mi lecteur : Sèches j bien que le mincie le plus grand, le plus édalant, le plus péremptoire, c'est le noUe Coran, que notre prophète a reçu du cid. Eu effet, le piquet des manifestations sumatnelles n'arrivent pas simultanément avec les révélations dont les prophètes reçoivent communication ; pour qu'elles témoignent de la vérité d'une révélation, il est évident qu'elles ne doivent se présenter qu'après; or le Coran est, non-seulement une révélation, ainsi que le Prophète l'a allégué, ^roais aussi un miracle tout à fait extraordinaire. Ce livre porte en 'lui-même la preuve de son inspiration et n'a aucun besoin d'une ' preuve extrinsèque telle que les miracles venant à l'appui d'une révélation divine. Il est lui-même la preuve la plus claire , étant à la fois la preuve et la chose prouvée. Telle est l'idée que le Prophète a exprimée dans ces termes : • Chaque prophète a reçu des signes manifestes qui ins|Hrent' la conviction aux hommes; mais ce que j'ai reçu, mm, c'est une révélation. Aussi j'eqière qu'au jour de la résumctiow j'aurai une suite plus nombreuse qu'aucun autre prophète. « Par ces mots il donnait à entendre qu'un miracle aussi évident, aussi convaincant que le Coran, livre qui , par sa nature, est la révélation même, devait porter la conviction dans beaucoup d'esprits, en sorte que le nombrn des croyants et des fidèles deviendrait trèsgrand; voilà ce qu'il a voulu désigner par le mot suite ou peuple. Du reste, le Très-Haut en sait plus que nous. [Ces' observations démontrent que, de tous les livres divins, le Coran est le seul dont le texte, paroles et phrases, ait été oomnnuii' Le mot »va»[y-» est le pluriel de jja.^ (Voyez Noiiias et Extraits » t. XII, p. 366. 377-) * LItléfal. • daol lei paniU impifMt. • ' Le paragraphe qui suit ne se retrouve que dans un seul de nos manuscrits. Pour b dilliagiNr nom rtvoM placé entra de» parailbèMS.

The text on this page is estimated to be only 29.14% accurate

D'IBN KHALDOUN. 195 que à un prophète par la voie de l'audition. Il en est autrement à l'égard (du Pentateuque, de l'Evangile et des autres livres divins : les prophètes les reçurent par la voie de la révélation et sous la forme d'idées. Revenus ensuite de leur état d'extase et rentrés dans l'état «urinal de l'humanité, ils écrivirent ces idées de leurs propres paroles. Aussi les s^e de leurs écrits n'ont rien de miraculeux. C'est au Prophète seul qu'appartient ce caractère. De même que les autres prophètes reçurent leurs livres sous la forme d'idées* le nôtre reçut sous la même forme un grand nombre de communications qui se trouvent dans les recueils de traditions. Que le texte du Coran lui soit venu par la voie de l'audition, cela est prouvé par cette parole qu'il rapporte dans les mots mêmes de son Seigneur : » N'agite pas ta langue avec trop d'empressement (afin de répéter les paroles divines); c'est à nous de les rassembler et de les lire. • [Coran, sour. i.xx\, vers. 16, 17.) Ces versets lui furent communiqués à cause de son empressement à répéter les passages du Coran qu'il venait d'entendre et de sa crainte de les oublier; il s'efforçait de fixer et de garder dans sa mémoire l'communication divine qu'il recevait par la voie de l'audition, mais Dieu lui épargna cette, peine en lui adressant ces paroles : • Ces! nous qui avons fait descendre le mémorial (le Coran) et c'est nous qui en serons les gardiens. • {Coran, sour. XV, vers. 9.) Cela indique parfaitement la nature de la garde (ou conservation) dont le Coran jouit d'une manière spéciale; c'est d'ailleurs tout à fait de l'illusion de croire que cela ne soit pas l'opinion généralement reçue. Dans le Coran, un grand nombre de versets témoignent que ce livre fut communiqué au Prophète sous la forme d'une lecture (coran) faite à haute voix et dont chaque syllabe était un miracle (de style) qui surpassait le pouvoir des hommes. Parmi les miracles les plus grands qui distinguent notre prophète, on doit compter le Coran et la facilité avec laquelle il rallia tous les Arabes à sa cause. On aurait vainement dépensé tous les trésors du monde afin de conclure d'accord les diverses tribus arabes; Dieu seul pouvait le faire et il l'accomplit. Que le lecteur s'en souvienne.

The text on this page is estimated to be only 29.34% accurate

190 PROLÉGOMÈNES fasse attention à ces remarques, il recoDDaitra, dans ce que nous P. 173. venons d'indiquer, une preuve évidente de la supériorité de notre prophète sur tous les autres et de la prééminence du rang qu'il occupe parmi eux.] MAÎntaiMiit 1HNI8 allons exposer U vèritsUe iwtnn du prophé> tisme, «n nous conformant aux indications fournies par les docteurs les plus exacts'. Nous expliquerons ensuite la nature de la diWnation et des songes, puis nous traiterons de ce qui concerne les wnif (les sachants]*, et d'autres OMti^^s qui i|»partiennent au domaine du monde invisible. En commençant ce discours, nous prions Dieu de nous dir^er ainsi que nos lecteurs. Si nous contemplons ce monde et les créatures qu'il renferme, nous y reconnâtrons une ordonnance parfaite, un système régulier, une liaison do causes el d'efTels, la connexion qui existe entre les diverses catégories d'êtres et la transformation de certains êtres en d'autres : c'est une suite de merveilles qui n'a pas de Gn et dont on » ne saurait indiquer les limites. { Mous commencerons par le monde sensible et matériel ; et nous parlerons d'abord du monde visible, cdui des éléments. Les élé' menis s*élèvent gradueUement de Fétat de terre à celui cTeau* puis à celui dW« puis à celui de feu , se rattachant ainsi les uns aux antres. Chacun d'eux a une disposition à se transformer en l'élément tpà l lui est immédiatement supérieur ou inférieur, et quelquefois ce I changement a effeotivemont lieu. L'élément supérieur est plus délié que celui qui se trouve immédiatement au-dessous de lui; le plus léger a pour limite le monde dos sphères. L'union des sphères entre elles forme une gradation dont la beauté nous échappe; mais les mouvements que Ton y remarque ont conduit les hommes à déceou' Le Haam «nployé par nolin aulear est (jMĭi^ (les yérificatciirs'i. Trio autre cUste de docteur» fe désignait par le icnne (Im Mblilisears). Les premio* ri•olnĭanl d« ^nealioii» par éu pfeuvaa «UmoulialivM; las seconda appayaiait leurs preuves sur de nouvelles preuvei. (Voyes Dtclmuaj of ih» teclmical t«rmt oj * C

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

D'IBN KHALDOUN. 197 vrirréendue et la position de chaque sphère, et à reconnaître qu'au delà il existe des êtres (littéral, «des essences») qui exercent sur les sphères ces influences dont on s'aperçoit. Regardons ensuite le monde sublunaire' : nous venons ([u il renferme, dans une gradation admirable, les minéraux d'abord, ensuite les plantes, puis les aniMtti. La catégorie des minérin touche , par une de ms extrémitée, m eonunencement de la catégorie des plantes, où se trouvent les mauvaises herbes tsi les v%étaux qui ne portent pas s«aaence. L'extrémité- de la catégorie des plantes qui rénferme le dattier et la p. rigne est en contact avec la catégorie des animaux où se tiennent ks limaçons et les coquillage.s, êtres qui ne possèdent qu*un seul sens, celui du toucher. En pariant des diverses catégories d'êtres, le mot contact'^ s'emploie pour indiquer que la limite extrême de chaque classe est trt*!>-disposée à se confondre avec la limite extrême de la classe voisine. I.c monde animal est très-étendu et se compose d'un grand nombre d'espèces. Dans la gradation des créatures, li a pour dernier terme' l'homme , être doué de reflexion et de prévoyance. ' Occupant cette position, lliomme se trouve fdacé au-dessus de k catégorie des singes, animant qui réunissent Tadresse à FinteUigence, mais qui , dans le &it, ne s^élèvent ni à la prévoyance ni à la réflexion. Ces facultés ne se rencontrent qu*an commencement de la catégorie suivante, qui est celle de Thomme. Ce que nous sommes capables d'apercevoir s*arrête à cette limite. Dans les diverses* catégories d'êtres nous remarquons une variété d'cflés (produits par des influences extérieures). \.v inondi- sensible suhil l'influence du mouvement des splières et celle tics éléments. Le monde sublunaire est influencé par le mouvement de la croissance et de lu maturation. Tous ces phénomènes indiquent l'existence d'un agent' dont la nature diffère de celle des corps et qui est, parcon' ht lexle porte ^>»y^l c*«t-i- ' Pour tf^'. tA^V dire. 1« monde où le* èlm créés ool été ' Pour LAjfxX^Î, li»cz UtiX.^!. Ibnnet avec de la oiatieTO préouilante. ' Liuéral. i un être qui influe, i * En anlMiiliMi.

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

198 PROLÉGOMÈNES séqiiient, un agent spirituel. Cet agent est en contact avec tous les êtres de ce uionde, parce qu'ils fomient des catc'gories dont les unes sont en contact avec les antres. On l'apjjelle l'âme perce|)live, source du mouvement'. Au-dessus il elle doit uecessairement su trouver un être avec lequel elle est en contact et qui lui communique les facultés de la perception et da mouvement. Cet être aupérienr a pour (jualitéa essentieHes la perception pure* fintdligenoe sans m^ange. Ceit li le monde des rages. De là résulte nécessairement qu*il y a dans Pâme' (de rbomme) une prédisposition à se dépouiller de la nature hu" mainc pour se i^vêtir de la nature angélique, afin de se trouver réellement dans la catégorie des anges. Cela arrive quelquefois, pendant l'espace d'un clin d'œil , mais l'âme doit d'abord avoir donné une perfection réelle à son essence spirituelle. Nous reviendrons sur ce sujet. L'âme est en contact avec les catégories qui avoisinentla sienne, ainsi que cela arrive au\ cires disposés p.ir classes. Pour elle, cet état de contact a deux côtes, l'un supérieur, l'autre inférieur. Par celui-d ^e touche au corps, par Tenlremiae duquel elle acquiert les perceptions recueillies par les sens, et qui la di^KMe à devenir une intelligence en acte. Par le o6té supérieur elle touclM à la caté> gmê des anges et obtient ainsi ieir connaissances fournies par la science (divine) et celles du monde ûmsible. En effet» la connaissance des événements existe dans les intelligences angéUques' en dehors du temps. Tout cela s'accorde avec l'idée que nous avons déjà exprimée au sujet do l'ordre régulier qui règne dans l'univers, ordre qui s'est établi par le contact mutuel des êtres au moyen de leurs natures k(de Icm^s (acuités. L ànie humaine, celle dont nous venons de pru ler, est invisible, mais ses influences se montrent d'une manière évidente dans le corps. On peut dire que le corps et ses parties, combinées ou isolées , sont des instruments à l'usage de Fâme et de ses facultés. Gomme parties ci-apré< , p. soo. ' A UpUcede 'Ij^ (leara easmces) , notes.) jelùA2.)bMaaTCBI'é(ltiMdeBoulac«l * Fsnr (^MiMt jJul. andmnuascritidePsrik

The text on this page is estimated to be only 20.63% accurate

D'IBN KHALDOUN. 199 agissantes on peut indiquer la main,

The text on this page is estimated to be only 26.86% accurate

200 PROLOGOMENES perceptions qui lui arrivent par
r imagination ou (l'autre part; elle est, pour ainsi dire, un magasin qui les
conserve jusqu'au moment où Ton a besoin de les retrouver. L'instrument au
moyen duquel ces deux facultés opèrent est le ventricule postérieur du
cerveau; la partie du devtDt sert à k première', et la partie qui est en arrière
sert k la seconde. Toutes ces bcoltés s*élèvent ensuite jusqu'au niveau de b
faculté réflexive, qui a pour instrament le ventricule central -da cer> veau.
De cette laculté proviennent le mouvement de la méditation et la tendance
de l'âme à devenir intellect pur. Cela tient l'âme dans une agitation
continuelle, état qu'elle recherche d'ailleurs par inclination, aGn d'échapper
à la force qui la retient (dans le monde sensible) et à la disposition qui la lie
à la nature humaine. Elle aspire à devenir une intelligence pure afin de
s'assimiler à la Compagnie sublime spirituelle^ et de se placer dans le rang
inférieur des êtres spirituels par la faculté d'acquérir des perceptions sans
l'entremise des instruments corporek. C'est là que tendeittois ses
mouvements, tous ses jdésirs. Une fois dépouillée de k nature humaine qui
Tenveioppait, 'elle passe, au moyen de sa quritualité, dans k ^lère
supérieure, cdie des anges. E3k y arrive, non pas à cause de ses droits
acquis, mais parce que Dieu, en k créant, lui avait donné une tendanee na>
turelle 4 y parvenir. Si Ton envisage les &raes humaines sous co point de
vue, on leconnalf qu'elles peuvent se partager en trois classes. La première
est, P- > 77- par sa nature , trop faible pour atteindre à la perception
spirituelle ; eUe ' L»ex, avec tous ks tnanuschls cl l'édition de Boolêc, JjXf,
4 !• place de * Les philosophes arabes les plus avancés enseignaîenl qu'ua
seul fm est le produit immédiat de Dieu et en rapport direct avec lui. Cet
être , r'cst li première intelligence , le premier moteur des étoiles fixes. Le
cid. ètn iaeomiptiUe, simple, tout en scie et oiA par vaelBe, est le phis
noble des êtres animés. U reofimM pb» sieun orbes dont cbeena ■ aea
îiiteIK» gencc. Les intelligences des sphères sont des anges
hiérarchiquement subordonnés. (Voy. Avamèt et VAwrofuM de M. Renen, 7'
édition, p. Il6 et suiv.) C'est celte réunion d'inlellipence» qu'Ibn Khaidoun
veut désigner ici par l'eipression le ComfÊfnk taHHm (

The text on this page is estimated to be only 25.74% accurate

DIBN KIIALDOUN. 201 se contente de S*«gitCT jua^à ce qu'elle en arrive à la limite inférieure, aux perceptions qui se trouvent dans le domaine des sens et de l'imagination. Elle peut même combiner, d'après un système de règles assez restreint et dans un arrangement particulier, les notions réelles (propositions) qu'elle tire de l'opinion et de la mémoire. Par cette opération, elle acquiert des concepts et des notions affinées, seulement celles que la réflexion peut fournir tant que celle-ci finit par rester dans les limites du corps. Toutes ces connaissances appartiennent à la puissance imaginative et restent dans des bornes très-étroites. En effet, même (comme les gens de cette classe) peut s'élever de son point de départ jusqu'au commencement de la catégorie supérieure, mais elle n'a pas la force de franchir cette limite. Si, avec cela, ses efforts sont mal dirigés, elle n'accomplit rien qui vaille. Voilà le point auquel la perception humaine peut généralement atteindre, tant qu'elle subit l'influence du corps; c'est là que les savants s'arrêtent, sans pouvoir aller plus loin. Les âmes de la seconde classe se laissent porter par le mouvement réfléchissant et par une disposition naturelle vers l'intellect spirituel (et vers les perceptions qu'on peut acquérir sans avoir besoin de l'instrumentalité du corps. Pour ces âmes, le champ de la perception s'étend bien au delà du commencement (du monde spirituel), point où s'arrête la puissance perceptive des âmes appartenant à la classe précédente. Parvenues dans cette région, elles parcourent le « champ de la contemplation intérieure, où tout est une extase, dont le commencement et la fin sont simultanés. C'est jusqu'à ce que s'étend » 11 s'agit du syllogisme. Gmuloa, c'est Dieu au jour, l'homme » Pour «

The text on this page is estimated to be only 27.32% accurate

202 PROLÉGOMÈNES !■ puimnee perccptîTe dee favoris de Dieu (oo^/i), de ces gens à qui Dieu a donné la science infuse' et les connaissances divines. Les personnes predestinées au bonheur éternel jouissent de cette perception tant qu'elles restent dans les limbes*. ' Les âmes de la troisième classe sont créées avec la faculté de pouvoir se dégager tout à fait de la nature humaine, de sa corporéité ot '. de sa spiritalité* «fin de •*41«Ter jusqu'à la nature intelligible de la , ^ère supérieure, où elle deviendrait effectivement anges, mais , aevlement pendant un clin d'œil. En ce moment, elle aperçoit la Compagnie sublime (les anges) dans la sphère qui les renferme, et elles entendent, pendant ce court instant, les paroles de Dieu (nmver> P. 178. celle)' et la voix de la divinité. Telles sont les âmes des prophètes, auxquels Dieu a départi la faculté de se délivrer de la nature humaine pendant un instant de temps. C'est dans cet état qu'ils reçoivent la révélation, Dieu les /lyant créés avec un naturel qui les y prédispose. Afin qu'ils puissent se dégager de.s obstacles et des empêchemens dont le corps les entoure, tant qu'ils restent dans la condition humaine, Dieu a établi dans leur nature une pureté de mœurs, un sentiment de droiture qui les porte vers la spiritualité; il a implanté dans leur caractère un esprit de piété qui les retient UN^own dtss oette voie et les conduit au but de leurs desirs. 1^ ce genre d'affranchissement (qui délivre l'âme des influences du coipe), ces hommes se dirigent à volonté vers le monde spirituel, faveur qu'ils doivent, non pas à leurs mérites acquis ni à des moyens artistiques, mais au caractère inné qu'ils tiennent de leur créateur. En se dé' L'«djecii ^jJ e>l formé du l'adverbiM de rwfWMioB mt o^i «d'auprès de Dim.» Dans le)ang.ig(> (Iri my> tiqaw, H détig^ lei grâces qui viennent d« Oies , tw fimon spontaném. (Voy. ifolices et extraits , I. XII, p. 303.) ' Le mot herzrkh ^\ptù\ie rp qui sépare deux choses, coïncide le temp. * Voy. d-doviat.p. 198. nota 1. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.65% accurate

D IBN KUALi)0(JN. 203 pouillant des langes de rhnmanité, ils vont trouver la Compagnie sublime «i en recevoir des communications. Chaînés de ce dépôt, ils retournent vers le domaine de la nature humaine, et le rapportent, comme une révélation venue d'en haut, au milieu des influences mondaines, afin de le communiquer aux hommes'. L.*) révélation arrive, tantôt comme le bourdonnement d'un discours confus; le prophète en saisit les idées et, à peine a-t-il cessé d'entendre le boQfdonnement, ^'il a su par cœur et compris le message; tantôt l'ange qui lui communique la révélation paraît soQS la forme d'un homme afin de lui parler; et ce

204 PROUÉGOMÉNES dit. • La première manière lui paraissait Irès-fatigante, parce que, dans ce coिताcl avec le monde spirituel, ('élail pour la première fois que la puissance, chez lui, passa à l'acte. Doue il éprouva un certain degré d'oppression, et, pour celte raison, lorsqu'il lut rentré dans le domaine de rbumanité, il ne reçut plus las conunonietlHKit divines excepté par k voie de Taiiditioii. De Tautre muiière, il ranit éprouvé de trop grandes souffrances. Quand on a reçu des révélations plusieurs fois, on supporte plus facilement le contact du monde spirituel; rentré ensuite dans le dooiaîne de la nature humaine, on se rappelle toutes ces communications, et surtout la portion la plus claire, c'est-à-dire les choses qu'on a vues. Dans l'explication donnée par le Prophète, on a remarqué une grande finesse d'expression : il emploie d'abord ' le verbe re/enir '-' en lui donnant l.i lonne du prétérit; puis il le répète sous la forme du présent. Voulant iigurer au moyen de la parole les deux manières par lesquelles h» révtatioos lui arrivaient, il en assimile la première à un bourdonnement, ce qui est bien différent d'un discours, comme chacun le sait; puis il ajoute que l'acte de comprendre la révéhtion et de la confier à sa mémoire se faisait après que ce bruit avait cessé. Pour indiquer que la cessation était arrivée, il emploie le prétérit du verbe, et avec raison, vu que cette forme convient à ce qui est passé et fini. En décrivant la seconde manière, il nous représente l'anj^e sous la fornii^ d'un liouime qui parle, et il nous dit (ju'à mesure qu'il entend c e discours il l'appreud par cœur. Ici l'emploi ilu présent conP. 180. vient parfaitement bien, parce que cette forme du verbe indique que l'action peut continuer. De quelque façon qu'un prophète reçoive une révéhtion, il éprouve un sentiment d* iiyOll. ~ * Pour c^l . lUei J^l Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 205 recevant une révélation. Elle a dit aussi : < Une révélation descendit sur lui un jour qu'il faisait très-froid, et, lorsqu'elle cessa, son front fut baigné de sueur. • C'est à la même cause ([u'il fût attribuer ce que nous savons de l'absence d'esprit qu'on remarquait en lui et des gémissements qu'il poussait pendant qu'il était dans cet état. Pour expliquer ces phénomènes, il faut se rappeler le principe que nous venons d'établir, savoir, que la révélation se fait de la manière suivante : L'âme du prophète se détache de la nature humaine pour s'élever jusqu'au domaine angélique, où elle entend la parole de l'âme (universelle); or un sentiment de douleur doit avoir lieu toutes les fois qu'une essence quitte son état essentiel et s'en dépouille, afin de pouvoir sortir de sa sphère et s'élever jusqu'à une autre. Voilà ce que signifie ce que rapportent les traditions dont parlait Ibn Khaldoun en décrivant la première époque de la révélation. « Il m'étouffa, disait-il, au point que je fus excédé de douleur; puis, il me lâcha en disant : ' Lis. Je répondis : • Je ne sais pas lire. » Et ceci eut lieu encore deux fois, ainsi que nous le savons par la tradition. En subissant une oppression à plusieurs reprises, on s'y habitue graduellement, de sorte que la douleur paraît légère, en comparaison de celle qu'on éprouvait d'abord. Voilà pourquoi les passages du Coran, les sourates et versets, qui furent révélés au Prophète pendant qu'il était à la Mecque, sont plus courts que ceux qu'il reçut ensuite à Médine. Voyez, par exemple, ce qu'on raconte au sujet de la manière dont la sourate de la Licence (la fut révélée, pendant l'expédition de Tabuk '. Il la reçut, en totalité ou en grande partie, pendant qu'il voyageait, monté sur sa chameau, après avoir quitté la Mecque. Auparavant, il n'avait eu communication que de certaines sourates courtes, comprises maintenant dans le Mu'f'id* et qui venaient, un morceau d'abord, et la suite plus tard. Le verset de la ' Voyez r&MB de H. Caa H. H. de Perceval, mentionné avec la quarante-neuvième MHirale t. III, p. 48a. « Il Bail avec la demi-in. * f' t' l' ^ (i N w (, partis de Conn qui con*

The text on this page is estimated to be only 26.29% accurate

206 PROLÉGOMÈNES P. i8i. lieligion \ dont la longueur est assez considérable, fut le dernier qu'il reçut à Médine. Avant cette époque, il avait reçu à la Mecque les versets" frè-s-courts) qui composent les sourates intitulées : le Miséricordieux [Ls^,, les Eparpillantes (li'), l'Enveloppe (Lixiv*), la Matinée (xGiii*), le Sang coagoU (zcrf)» etc. Dans ce fait, on trouve tm mo^en de distinguer les sourates et veraeta révélés à la Meccpe de ceux qui furent révélés à liédiae. Cest Dieu qui dirige vers la vérité. Voilà le sommaire de ce qui concerne le praphétisme. I Passons k la dmnatitm. Cette fiwuhé «ppwrliet anari à rime h» Imaîne. En effet, tout oe que nous venons d'exposer fiût comprendre ' que Tâme humaine est portée, par une disposition naturelle, à 8e ! dégager de l'humanité, afin de pouvoir se transporter dans un état . supérieur, celui de la spiritualité. C'est ainsi que les hommes de la . classe des prophètes ont une disposition innée (jui leur permet de j jeter un regard momentJiné sur le monde spuilel. Nous avons dit que cela ne leur arrive pas à cause des mérites quils auraient pu acquérir, et qu ils 'n.e le doivent ni aux prceptions des sens, ni am effnts de Timaginationii, ni aux actes matérieb, aoît pendes, soit mouvements, ni à aucun autre moyen. Cest uniquement ^opération de rime, qui, par suite d*nne di^osition innée, se d^ooâle de la nature llumaiiie pour se revêtir de celle des anges, et cela pendant un instant (dos court qu'un clin d'œil. Puisqu'il en est ainsi, et que cette disposition appartient réellement à l'humanité, on doit admettre, en faisant nnc distinction rationnelle, qu'il existe dans le monde une autre classe d'hommes dont le rang, con)paré avec celui des prophètes, est comme l'imperfection mise en regard de son opposé, la perfection. En effet, ne pas employer des moyens pour atteindre la perception (du monde spirituel) est tout à fût l'opposé de emploi de moyens pour y parvenir. Entre ces deux cas il y aune grande diflRbence. Donc, par la distinction des éires «a catégories, nous apprenona que ce monde renferme une classe d'hommes telle' LsdnqiiiènaevmatdshdMiiriiaM * Ptonroy. limoMDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.73% accurate

D'IBN KHALDOUN. 207 ment oï;anisés par la nature *, que leur puissance inteUeciiMUe se laisse agiter par la faculté de la pensée et par un efTet de la volonté, toutes les fois que cette puissance est excitée [);ir le désir de pénétrer dans le monde spirituel. Mais, coinnine elle esl par sa nature trop faible pour y parvenir, et que celte faiblesse est un obstacle à son progrès, elle 9*atUcfae, par une innpulsion naturelle, aux moyens p «econdaire», dont les uns «pparticaneiiit lu domaine des sens et les autres i celni de nmagination. Parau cea ineyena nous remarquons les coiys diaphanes « les

The text on this page is estimated to be only 28.40% accurate

208 PROLEGOMENES capable, il doit avoir recours à l'emploi de certaines phrases qui se distinguent par une cadence et un parallélisme particuliers. Il essaye ce moyen afin de soustraire son âme aux influences des sens et de lui donner assez (K) forces pour se mettre dans un contact imparfait (avec le monde spirituel). Cette agitation (d'esprit), jointe à l'emploi des moyens extrinsèques dont nous avons parlé, excite dans son cœur (des idées) que cet organe exprime par le *inidlatère de h langa**. Les paroles qu'il prononce alors sont tantôt vraies, tantôt fausses. En effet, le devin, voulant suppléer à l'ineffection de son naturel, se sert de moyens tout à fait étrangers à sa faculté perceptive et qui ne s'accordent en aucune façon avec die. Donc la vérité et l'erreur se présentent à lui en même temps ; aussi ne doit-on mettre aucune confiance en ses paroles. Quelquefois même il a recours à des suppositions et à des conjectures dans l'espoir de rencontrer la vérité et P. » 3, de tromper ceux qui l'interrogent. C'est aux gens qui (pour s'exciter l'esprit) emploient des *sedju* (p'appliquent spécialement le titre de devin, car ils occupent le rang le plus élevé parmi les hommes de cette classe. Le Prophète a dit, au sujet d'un chant de ce genre, « Voilà un de devin ; » indiquant ainsi, par la détermination du génitif, que l'emploi des *tet* est particulier aux devins. Lorsqu'il interrogea l'homme Saïyad' afin de connaître la nature de l'inspiration qui venait à cet homme, il lui dit : • Comment cela vous arrive-t-il ? ■ L'autre répondit : * Il me vient un être véridique et un être menteur. — Alors, lui répliqua le Prophète, ce que vous recevez est bien embrouillé ! » Par ces paroles il donnait à entendre que le prophète même avait la vérité pour caractère distinctif et que la fausseté ne pouvait y entrer en aucune manière. En effet, le prophétisme consiste dans le contact de l'esprit du prophète avec la Compagnie sublime, sans avoir eu un guide *PfartMieadeacée**, *tDea(atiom« e0^^ cbiù)* , remis par *rrnhras* l'islafe mineur mourut vers l'an 63 de l'hégire. On a rapporté Ibn Sa'Adi, célèbre devin ; a été porté quelques traditions sur son autorité. par les imams Bd-MJ (l'Ant) - * LiUéral. «dereMeaM.» i'ijiu^co uy Google

D'IBM KUALDOUN. 209 pour le conduire et sans avoir employé aucun moyen extrinsèque. Or, puisque celui (qui c.xo.vcc la divination est obligé, par son incapacité* u.ilurelio, à (Mnpioyer des moyens extrinsèques fournis par l'imagination, et que ces moyens influent sur sa faculté perceptive et se mêlent^ même aux perceptions qu'il veut atteindre, il reçoit de ce côté-là des impressions tout à fait fines. On ne saurait donc prendre cela pour du prophétisme. Nous avons dit que le degré le plus élevé de la divination s'atteint par l'emploi de phrases cadencées* le plus actif de tous les moyens que la vue et l'ouïe puissent fournir, moyen dont la simplicité indique la grande facilité avec laquelle l'esprit peut se mettre en contact avec le monde spirituel, y recueillir des perceptions et sortir, en quelque façon, de son impuissance (naturelle). On a prétendu que la faculté de la divination n'existe plus depuis la mission du Prophète, ayant été interrompue, un peu auparavant, par l'effet des étoiles filantes que les anges lancèrent contre les démons pour les empêcher d'apprendre ce qui se passait dans le ciel, ainsi qu'il en est fait mention dans le Coran (sourate xv, verset 18). Or (disent-ils), puisque les nouvelles du ciel ne peuvent arriver à la connaissance des devins que par l'intermédiaire des démons, la faculté de la divination a cessé depuis cette époque* Ce raisonnement n'est pas concluant: les devins tiennent leurs connaissances, non-seulement des démons, mais d'eux-mêmes, ainsi que nous l'avons dit. Nous ajouterons que ce verset du Coran indique seulement qu'on empêcha les démons d'apprendre une seule d'entre les nouvelles célestes, savoir, ce qui concernait la mission du Prophète; quant au reste, rien n'empêchait ces esprits de le recueillir. D'ailleurs la faculté divinatoire, même qu'elle ait été suspendue peu de temps avant la mission, a pu reprendre ensuite la même activité qu'auparavant. Cela est d'autant plus probable que tous les moyens d'acquérir des perceptions (du monde spirituel) perdent leur force pendant la durée de l'obscurité* — * B faut lire tout^l^ pour «.>A^t} ai*M Fédition Ni da Boalae. — * Pmv UJMîMi «UJI.

The text on this page is estimated to be only 27.18% accurate

SIO PROLÉGOMÈNES chaque mission prophétique ; ils s'effacent alors de même que les étoiles et les flambeaux perdent leur lumière en présence du soleil. En effet le prophétisme est le grand luminaire devant lequel les autres 'luminaires se cachent ou disparaissent. Quelques philosophes ont enseigné, relativement à la faculté divinatoire, qu'elle existait réellement avant la mission du Prophète et qu'elle cessa lors de cet événement. Selon eux, le monde reproduit chaque fois qu'un prophète avait paru dans le monde. La manifestation du prophète, d'ailleurs, doit être nécessairement précédée d'une position des astres* qui amène cet événement. Chaque fois que la position est parfaite, la faculté prophétique dont elle annonce la prochaine manifestation doit être parfaite. Si, dans la position (des astres), il y a de l'imperfection, le même défaut doit se retrouver dans la nature de la faculté qui résulte de cette position. D'après ce que nous avons dit on reconnaît qu'il s'agit ici des devins. Or, ajoutent-ils, avant qu'une position parfaite ait lieu, une position imparfaite doit se représenter, et cela a pour résultat l'apparition d'un ou de plusieurs devins. La position parfaite amène un prophète qui est parfait. Si les positions qui indiquent les faits de cette nature ont d'avoir lieu, aucun de ces résultats n'enverra plus. Cela est basé sur le fait que toute position imparfaite (des astres) exerce une influence imperceptible; mais c'est là une théorie qui n'est pas généralement admise. Il est possible que la position (parfaite des astres) n'exerce son influence que dans des cas exceptionnels et que leur position imparfaite n'amène aucun résultat, n'exerce pas même une influence imparfaite, malgré ce que disent ces philosophes. (J'ajoute, pour ma part, que) tous les devins contemporains d'un prophète savaient bien (que sa parole était la vérité; ils comprenaient la portée démonstrative de ses miracles, car ils participaient. Le terme employé par l'auteur, signifie • la lettre capitale de la phrase. Un homme critique B pour avoir à la place de l'U, et l'édifice BoriMiea* place par A la place de

The text on this page is estimated to be only 22.17% accurate

D'IBN KHALDOUN. 211 dans un certain degré, à la nature prophétique, de même que tous les lioumies participent (à la faculté d'obtenir des révélations) par la voie des songes. Mais, sous ce rapport, les perceptions intellectuelles sont plus vives chez les devins. Quand ceux-ci u avouaient pas que le prophète yéridiqat a* qalb se laiaiwirt entraîner' à le démentir, ib ne faisaient qa*iir aux su^estioos de amour-propre , qui lei portait à croire que cette ftenlté ainait dâ knr appartenir. Ik tombaient ainsi dans folietination, comme le fit Omal^a Ibn Abi *a-Salt, qui espérait devenir prophète. Il en fut de même d'Lbn Saiyad, de MooeîIemaS et d'autres, liais, lorsque le triomphe de la vraie foi eut mis on terme à ces vains souhaits, les devins se rallièrent franchement à la religion. C'est ce qui arriva à Toleïba 'l-Âcedi * et à Careb Ibn el-Asoued La sincérité de leur conversion est attestée par la bravoure dont ib firent preuve lors des premières conquêtes de Tislamisme. Passons à la vision spiritueUe'. Cest* faite par lequel fAme^ raisonnable aperçoit, dans son essence spiritoolle, et poor un seul instant de temps, les fimnes des événements. L*âme, étant ipiritudle par sa nature, doit contenir ces formes en acte, ainsi que cela a lieu pour toutes les essences spirituelles. Pour atteindre la qiiritaalité , l'âme doit se dépouiller de la matière et se dégager des perceptions recueillies par le corps. Cela lui arrive pendant un court instant et par le nioven du sommeil, ainsi (jue nous l'expliquerons plus loin. Ayant alors lecueiili les notions qu'elle recherchait relativement aux cvcuemenls futurs, l'âme rapporte ces cûunaiiii«ances dans ' Entra la moto Jiti et j . iatim * Pour i'hisloirc da cm deux per•onmgw, qai l'élaieiil damé» pour dw prophète-», on peut voir V Essai de M. Causain de Perceval , L IU , p. a8g et »uiv. ^09 et MiT. et lai Amutet de Taberl, vol. I, p. 1A9. ' Voyai r£iaat de M. Cwum de ParcevAl. t. IU, p. 309, 365 el wiv. et lea Annal«\$ de T.ihcri , vil. I, p. gg. * Careb Ibn el-Asoued, chef delà Iribu de TheUr, déindilk ville de TeiT eoaiN Molminmed. Phis latd il — iireiM riileuiùme. * Lillénl.«eiiKN^es.«

«7

212 PROLÉGOMÈNES le domaine de la perception. Si ces notions sont faiblos et peu claires, elle tAche de Ips renforcer' et de les retrouver en leur donnant une image et une res>>cniblance dans Tiniagination. Pour comprendre le sens de ces images on est obligé d'avoir recours à i'ntorjirélation. Quelquefois ces notions sont tellement vives que l'âme n'a pas besoin de les figurer dans rimagination. En ce cas, Temi^ot de rinterprétaP.1S6. tion n*eBt pas nécessaire, de telles perceptions n'ayant pas été affectées par rimagination ni altérées par une reproduction figurée. L*âme jouit de ce coup d*oil passager, parce qu.*dle est une essence ^ritodle en acte qui se perfectionne par Tinfluenoe et par les perceptions du coq». Gela continue jusqu'à ce que son essence devienne intellect pur et que son existence acquière la perfection en acte. Devenue alors une essence spirituelle , elle j)ent avoir des perceptions sans l'inslrumentalité du corps; mais le rang qu'elle obtient parmi les êtres spirituels est au-dessous de celui des anges, babitants de la spbère sublime, qui ne doivent la perfection de leur essence ni à des perceptions corporelles, ni à autre chose. La disposition dont nous venons de parier se trouve dans rime tant que celkn» est (renfermée) dans le corps; die est de deux espèces, dont Tune est particulière aux fiivoris de Dieu, et dont l'autre, plus générale, appartient é Funn vexsalité des hommes. Cest à celle-d que se rattedie la vision spi. rituelle (littéral. « les songes •). ; Passons au goore de soi^es qui est particulier aux prophètes. Ces personnages ont une disposition (jui leur permet de se dépouiller de la nature humaine afui d'atteindre à la pure nature angélique, qui est la plus exaltée - des natures spirituelles. (Cette disposition) se manifeste très-souvent clioz eux pendant qu'ils sont encore dans i'etal (d'extase qui provient) de la révélation, et en rentrant dans le domaine des sensations corporelles. (Le prophète] recueille alors des perceptions qui ressemblent, d'une manière frappante, i celles que ' Poor^jUil», lUvx «aïla. Tanlot il emploie aÏec la prépMV * Four «SUI, iûcx (^t. (ion J« . et tanlÂt «vec «^1, mm que le ' IcirralearinetletMrbeau ihigalier. sens de verbe en loit modifié. ^i^ u^cd by Google

D'IBN KHALDOUN. 213 Ton éprouve pendant le sommeil. Mais l'état de sommeil est bien inférieur à celui dont nous parlons. Ce luit à cause de cette ressemblance que le législateur (Mohammed) disait : • Le songe est une des quarante-six parties du prophétisme ; > ou, selon une autre leçon, ■ quarante- trois, » ou, selon une autre, ■ quarante et dix. • Aucun de ces nombres n'est employé dans cette tradition pour désigner une quantité déterminée; ils indiquent seulement que les degrés du prophétisme sont très nombreux. A l'égard de celle nous, à tous les hommes, mais elle rencontre un grand nombre d'obstacles qui l'empêchent d'agir. Ce qui l'entrave le plus ce sont les sens extérieurs; aussi le Créateur a-t-il donné à l'homme une faculté naturelle, le sommeil, au moyen de laquelle le voile des sens est écarté. Alors l'âme peut

The text on this page is estimated to be only 27.26% accurate

214 PROLÉGOMÈNES atteindre aux connaissances qu'elle désire recueillir dans le monde de la vérité; de iciips en temps elle peut y jeter un coup d'œil rapide et trouver ce qu'elle cherche. Voila pourquoi le législateur a rangé ' les songes parmi les pronostics. • En fait de prophétisme, dît-il, tien ii*éui(resté excepté les pronostics. • On lui «temend» ce qu'il entendait par ce dernier mot, et il répondit : • Cett le vision sainte; Thonime saint la voit, ou bien, elle se fait voir 4 lui. » Je vais maintenant exf^quer oorumment le voile des sens est écarté parle moyen du sommeil. L'âme raisonnable ne peut comprendre ni agir que par Tintermédiaire de Tesprit viial^ du corps, mpeurléP. iW. gère qui a pour siège le ventricule gauche du cœur. Cest ce que nous lisons dans les traités d'anatomie composés par Galien et autres médecins. Cette vapeur, étant renvoyée avec le sang dans les veines et les artères, produit la sensation, le mouvenienl et les autres fonctions du «corps. Sa partie la plus déliée s*éiève jusqu'au cerveau, dont elle tempère la nature fimde «t dont die anime lee &enltés inté» rieures, de sorte qu*dles puissent eBaroer toute leur action. L*âme raisonnable ne saurait percevoir ni egir sans Taide de cet eqvit vital, auquel, du reste, elle est intimement attachée. Cette liaison étroite est un résultat du principe qui a réglé la formation des êtres, savoir : i le délié ne fait pas impression sur Tépais. • Or, puisque cet esprit vital est la plus déliée des matières qui entrent dans la composition du corps, elle est sujette aux impressions de l'essence qui diHure d clic par i absence de corporéitc; ce qui veut dire que l'âme raisonnable opère sur le corps par l'intermédiaire de cet eqprit. Nous avons déji ffit observer que, dans fflme, la per^ ceptimi «e fiût de deux manières : par les mric l^ia^

The text on this page is estimated to be only 28.21% accurate

D'IBN K. UALDOUN. 215 la sphère supérieure; elle est cependant
reçue de la nature la disposition nécessaire pour y parvenir. Les sens
externes, étant de leur nature corporels, sont susceptibles de faiblesse et de
relâchement, conséquences de la fatigue et de la lassitude; si on les lie on
action trop lon

The text on this page is estimated to be only 29.56% accurate

216 PROLÉfOMÈNES son essence, elle les transmet k
r imagination , qui les reproduit telles qu'elles sont, ou qui les imite (au
moven d'cinblènes i iaroniies dans les moules qu'elle a l'habitude
d'euplo^er. Les formes produites par rimitation ne sauraient être comprises
sans le secours de l'inlerprétation. (D*im autre côté) TaclA de Time qui
s^oocupe à combiner et k décomposer les formes conservées dans la
mémoire, avant d'avoir recueilli des perceptions par un coup d*«eii rapide
(jeté sur son essence q>iritueUe), cet acte produit ce que Ton désigne par
les mots son^ çonfas^. Nous lisons dans le Sahtk que le Prophète a dit : • Il
y a trois espèces de visions : l'une vient de Dieu, l'autre vient do l'ange, et la
troisième de Satan. « Cette classification s'accorde avec les observations
que nous venons de présenter. La vision claire est de Dieu; P. 190. celle
dont i'imagiuatiou imite la forme et qui a besoin d'interprétation vient de
l'ange; les songes confus sont l'asuvre de Satan, puisqu'ils sont tout à fiât
fiux et que Satan est la source de k fiiusseté. Ces observations suffiront à
lâire connaître la véritable nature de la visi

The text on this page is estimated to be only 18.51% accurate

D'IBN KILALDOUN. 217 recherchée. Dan» le Mitab el-Ghaia[^] et d'autres livres composés par des pcns qui s'adonnaient aux exercices spiiiluols -, on trouve certains noms qui, étniil prononcés par un liomuic au moment de s'endormir, aniènrnt une vision par Irujuelle il apprend ce qu'il désirait savoir. Les udeptt[^]s appellent ce charme halouma[^]. Masiema ' indique uu de ces cbamies dans le KUah d-Ghaîa et le nomme le Ao/oana de kt notaiv parfaite. Latup[^]oa eu sur le poini de s*endormir, après avoir terminé ses réflexions secrètes et donné à son esprit une direction convenable, on pronrace ces paroles barbares : Temaghis hâian yeswaad oaa[^]das noafena [^]udû; puis on énonce ce qtt*(m désire, savoir. Le sommeil étant survenu, le voile disparaît et laisse apercevoir ce secret. On raconte qu'un homme employa P. ce moyen après avoir macéré son corps par un jeâne de plusieurs ' Le Ghahi-I e! h est allribué k Moslim, |i[^]< ciMadjrtti; mais c'est Maaka*. âJLp*, qa[^]l iilul lire. (\ rfoda consisie à 5*«ppKqtter à la prière et au jeàjie; à se garder, yi.wws !c5 heures du jour et de la nuit , contre ce çlui entraîne dans le péché et mérita le falâne; 1 ftnDer le porte en eommcil ci à éviter la fri quentalîonduniondc(lill.la «oriétédu peuple}: »L)I Jiilrf[^] ijLJ' i[^]^j[^]Ui[^]Uyi f[^]yJl tjdg [^]tMuJI} ulj- (Diclie* tmrjtfaa ttchmiad termi m»d m tki teimcêi of ihe Musalmans; Tol. 1, p. tfif.) ' Ce mot >ignirie du lait iiiilh' * Afaou 'l'Cacem Masiema Ibn Mohdui■MdelAndelMiel-Madlrli (natifde Madrid en Espagne] élail astroiiome, lualliéiiialicien, astrologue et devin 11 composa sur les opératioas de la mu[^]ic ci sur les sortilèges un ouvrage célèbre, dont nous venons de pnrlcr our le premier jour de l'hégire. 11 mourut l'an 3g8 (1 007- 1 008 de J. C.) . ou tekiiHeddji Khalifa, en 3(j5. On Inmvra One IMMÎCe sur Mn-ilenia el 1 1 li'-lc lîr ses ouvrages dans le Gnchtchie dt r anibischea Airtzt de Wûslenfeld , p. 61 . D ne balpaaoodandre ce Mnslema avec l'aulcur du Retbat el-Ilci klm {Grudut uipuntu}. Celui-ci se nommait Aboo "Mïacnn Haslmoa Ibn AhmeiMSar(obi cl-Madjriti. Dans »Dn Relba, qui Iraîle de la |iicric |ilili<. il="" dit="" avoir="" commenc="" la="" composition="" de="" son="" ouvrage="" en="" r="" j.="" c="" u="" biu.="" p="" as="" />

I 218 PUOLÉGOMÉNES jours', et qu'une personne lui apparut et lui dit : « Je suis ta nature parlaitc. » Avant inlerrof^Mî ce fantôme, il obtint les renseignements qu'il cliercliait. !\Moi-méiiiie, j'ai employé ces mots, et un spectacle étonnant me lit connaître certaines clioses que je désirais savoir et qui m'inlèreâsaient persoQDeiiement. Mais tout cela ne prouve pas qu'on puisse avoir une vision à volonté; ces ohennes ne font que disposer râme à k vision spirituelle. Si la disposition est bien prononcée, on peut atteindre la connaissance qu^on dierefae; mais oa a beau travailler à fortifier cette dispoâtioo, jamais on ne poum être assuré d'obtenir le résultat pour lequel on 8*est donné cette peine. Le pouvoir de se disposer à recevoir une chose est tout autre que le pouvoir d'obtenir cette cbose. Que le lecteur sache cela; qu'il tlclie de le bien comprendre, ainsi que les (autres principes) semblables qu'il rencontrera. Dieu est fê(re sage qui sait tout! \ Dans l'espèce humaine se trouvent des personnes qui annoncent } les événements futurs. Cette faculté, qu'elles tiennent de leur nature , particulère, sert à les distinguer des autres hommes. Pour arriver à : Teiercioe de lew tskot, elles n*ont besoin d'employer ni des secours artificiels, ni Tinfluence des astres, ni aucun autre moyea. Nous avons reconnu que leur puissance percqptve dépend entièrement d'une . certaine aptitude qui leur est innée. Il en est de même à Tégard dés tachants* et de ceux qui regardent dans les corps réfléchissants (litt. diaphanes), tels que les miroirs et les cuvettes remplies d'eau. On peut ranger aussi dans cette cat^rie les Vfupieet, gens qui inspectent les cœurs, les foies et les os des animaux; les augures, qui observent les signes fournis par les oiseaux et les bêtes sauvages; les jeteurs, gens qui, pour deviner, jettent par terre des cailloux, des grains de blé ou des noyaux. Il est incontestable que ces facultés existent parmi les hommes; personne ne saurait le nier. Ajoutons i P'iftt. crtte liste les pouHit, gens dont la boncbe prononce des paroles qu'un être du monde invisible y a mises et qui servent de ren\ Littéral. (aprèt unertofiade plusieurs ' Voyes d-devtnt, p. 196. note a.«t nuls dMM la nrarritiira. • ct-^pvès, p. as3. ui.jui^cù by Google

D'IBN KUALDOUN. 219 enseignements. Nous pouvons mentionner encore les personnes qui, étant sur le point de s'endormir ou de mourir, parlent des choses appartenant au monde invisible; citons aussi les soufis, hommes qui se livrent aux exercices spirituels. On sait qu'ils obtiennent, comme une marque de la faveur divine, la faculté de recueillir des perceptions dans le monde invisible. Maintenant nous allons traiter des diverses manières dont on obtient ces perceptions; nous commencerons par la divination, puis nous discuterons successivement toutes les autres. Mais, avant d'aborder ce sujet, nous aurons à présenter quelques observations qui montreront comment l'âme, dans chaque classe des personnes dont nous venons de faire mention, acquiert la disposition qui lui permet de recueillir des perceptions dans le monde invisible. L'âme, avons-nous dit, est une essence spirituelle (qui existe en puissance, ce qui la distingue du reste des êtres spirituels. Elle passe de la puissance à l'acte par l'opération du corps et des diverses circonstances dont il peut être affecté : c'est là un fait que tout le monde peut reconnaître. Or ce qui existe en puissance se compose de matière et de forme. La forme qui rend possible l'existence de l'âme consiste en perceptivité et en intellect. L'âme existe d'abord en puissance, avec une disposition qui lui facilite la perception et qui lui permet de recevoir les formes tant universelles que particulières. Ensuite sa croissance et son existence en acte se perfectionnent par la coopération (du corps, qui l'accoutume à recevoir les perceptions obtenues par les sens. L'âme ne discontinue pas d'apercevoir et d'acquérir des notions générales, et, comme les formes qu'elle recueille s'intellectualisent les unes après les autres, elle acquiert en même temps une forme en acte qui se compose de perception et d'intellect. Pendant que son essence se perfectionne ainsi, elle reste comme une matière à laquelle la perception fournit successivement diverses formes. Voilà pourquoi les enfants du premier âge sont incapables d'exercer. Pour S^j, Unⁱ j^j lⁱ un d^m n^mnoierils «l du» Téfiâon da * Le BtMA et on!*, à tort, dans Boolae. 38.

The text on this page is estimated to be only 28.33% accurate

220 PROLÉGOMÈNES 193. la faculté perceptive, qui leur est cependant innée; ils ne peuvent s'en servir ni dans l'état de sommeil, ni dans le moment où une révélation • pourrait leur arriver, ni dans aucune autre circonstance. En effet la forme de l'âme, ni son essence réelle, qui se compose de perception et d'intellect, ne sont pas complètes à cet âge : elle ne peut pas s'approprier des universaux. Plus tard, lorsque son essence est devenue parfaite en acte, l'âme* tant qu'elle reste dans le coïfêt a deux manières d'apercevoir: l'une, se faisant par l'instrumentalité du corps, qui lui transmet des perceptions corporelles; l'autre, au moyen de sa propre essence. L'âme se trouve exclue de ce (dernier genre de perception) tant qu'elle reste engagée dans le corps et préoccupée par les distractions que les sens lui offrent. Ceux-ci attirent l'Âme sans cesse vers le monde extérieur, parce qu'elle est prédisposée, par sa nature, à s'occuper des perceptions corporelles. Quelquefois cependant elle se détache de l'extérieur afin de se plonger dans l'intérieur, et alors le voile du coïfêt est enlevé pendant un seul instant de temps. Cela arrive, soit au moyen d'une faculté commune à tous les hommes, telle, par exemple, que le sommeil, ou bien d'une faculté spéciale à certains individus, telle que le talent de la divination et celui de pronostiquer par le jet de cailloux, ou bien encore par l'habitude des exercices spirituels, pareils à ceux qui procurent sans cesse des révélations. Dégagée alors des influences extérieures, l'Âme se tourne vers les essences qui sont au-dessus d'elle et qui font partie de la Compagnie sublime; car sa sphère est réellement en contact avec la leur, ainsi que nous l'avons déjà indiqué. Ces essences sont spirituelles, étant de la perception pure, et des intelligences en acte. Dans elles se trouvent les formes des êtres avec leur véritable nature. Après le mot ^-j, il faut insérer L'édifice de Boole et le» UMIatrics C de D rouriis5cnl la bonne leron. * Tous les universaux de l'édition de Bonke portent 'CS! | J^'. L'insertion de U perfkale négative est alMolument nécessaire. L'« gaoïnaire ekigc, en ce cas», le renpuemenl de ^jMir »4Éi, inatt nette, a l'égard n'igya atsec nmeat cette Dit voit, par exemple, que, dans la même ligne, il a écrit t.

D'IUN KIIALDOUN. 221 ture, ainsi que nous Tavons dit.

Quelques-unes de ces formes' s*y montrent d'une manière assez claire pour que l'âmo puisse en prendre connaissance. Elle les transniet alors à rimagination , atin que cette faculté les façonne - dans les inouïes qu'elle a riiabilude d'employer. Les reprenant ensuite dépouillées de tout mélange exlriuséque, ou bien renfermées dans leurs moules, l'Ame le» rapporte dans le domaine des sens, puis elle les fiât connaître. Voilà en quoi consiste la disposition qui porte f âme à recueillir des perceptions dans le monde invisible. Reprenons le sujet qui nous occupait, c*estrà-dire les divers genres . de divination. MCEux qui regardent dans les corps diaphanes, tels que les miroirs, les cuvettes remplies d'eau et les liquides; ceux qui inspectent les cœurs, les foies et les os des animaux; ceux qui prédisent par le jet de cailloux ou de noyaux, tons ces «rens-là appartiennent à la catégorie des devins; mais, à cause de riniperfection radicale de leur nature, d.s y occupent un grade inférieur. Pour écarter le voile des sens, le vrai devin n'emploie pas de grands efforts; quant aux autres, ils tidient d*arriver au but en esssyant de e

The text on this page is estimated to be only 28.80% accurate

122 PROLÉGOMÈNES réellenienl (dans le uiiroii); c'est un autre mode de perception qui naît chez eux et qui s'opère , non pas au moyen de la vue, mais de l'âme. Il est vrai que, pour eux, les perceptions de l'âme ressemblent à celles des sens' au point de les tromper; fait qui, du reste, est bien coïmu. La même chose arrive à ceux qui examinent les œufs et les fœtus d'animaux [ou qui regardent dans Teau, dans les cuvettes ou dans d'autres objets du même genre.] Nous avons vu quelquefois de ces individus entraver l'opération des sens par l'emploi de simples fumées; puis se servir d'incantations «Gn de donner à l'âme la disposition requise; ensuite ils racontent ce qu'ils ont aperçu. Ces formes, disent-ils, se montrent dans l'air et représentent des personnages; elles leur apprennent, au moyen d'emblèmes et de signes, les choses qu'ils cherchent à savoir. Les individus de cette classe se détachent moins de l'influence des sens que ceux de la classe précédente. L'univers est plein de merveilles. On appelle zéjir (augure) les prédictions que font certains hommes qui, après avoir vu un oiseau ou un quadrupède passer à leur étude ou à leur dînette, mettent là-dessus et annoncent ensuite des événements futurs. Cette faculté existe dans l'âme et porte à faire des réflexions et des conjectures au sujet des indications, fournies par la vue ou par l'ouïe. Comme son influence tient à l'imagination et qu'elle est très-forte , ainsi que nous l'avons déjà fait observer, l'augure excite (l'imagination) à la pousser à l'investigation, en employant le secours de ce qu'il a vu ou entendu; il arrive ainsi à un certain résultat', ainsi que cela a lieu par l'action de la puissance imaginative pendant le sommeil et le rassoupissement des sens. Dans cet état, (l'imagination) rassemble les perceptions obscures par lesquelles dans l'état de veille, et les unit à celles qu'elle a reçues avec l'intelligence; de là résulte la vision spirituelle. Chez les insensés, l'âme raisonnable est à peine dans la dépendance du corps; ce qui résulte , en général, de l'imperfection de leur tempérament. Pour l'âme, lise* l'âme. — * Catt» tigiwpant être «m interpellé d'ia eofilt. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.83% accurate

D'IBN KIALDOUN. 223 rament et de la faiblesse de leurs esprits animaux. Distracte par cette imperfection et par la maladie dont elle souffre, l'âme ne se laisse pas submerger dans les sens ni s'y absorber. Quelquefois un âme esprit, de nature satanique, force l'âme à se remettre en rapport avec le corps, et elle, trop faible pour lui résister, montre des indices de folie. Quand cela lui arrive, soit que l'imperfection de son tempérament opère sur l'infirmité du corps, soit que les esprits sataniques Tobéissent pendant qu'il est dans la dépendance du corps. Elle se dérobe tout à fait à l'influence des sens et jette un coup d'œil momentané sur son propre microcosme. Ayant alors reçu l'impression de quelques formes, elle les livre à l'opération plastique de l'imagination. Pendant qu'elle reste dans cet état, l'imagination parle au moyen de la langue de l'insensé, sans que celui-ci ait la volonté d'articuler une parole. Les perceptions recueillies par les hommes de toutes ces classes offrent un mélange de vérité et d'illusion; quand même ils se déroberaient à l'influence des sens, ils ne pourraient pas se mettre tout à fait en contact avec le monde supérieur, à moins d'employer le secours des formes extrinsèques, procédé nécessaire; ainsi que nous l'avons déjà établi; aussi leurs perceptions apportent, avec elles un mélange de fausseté. Les philosophes cherchent à obtenir des perceptions spirituelles sans avoir le moyen de mettre leur Âme en contact avec le monde invisible. Soumettant à la faculté rédéchissante la chose (qu'ils cherchent à connaître, ils ont recours à des suppositions et à des conjectures, en partant de l'opinion qu'ils ont atteinte à un commencement de contact et de perception (spirituelle). Ils prétendent obtenir ainsi la connaissance du monde invisible, mais ils n'en apprennent absolument rien. Voilà l'indication sommaire des faits qui se rattachent à ce sujet. El Masoudi en a parlé dans son Morimtâj tdr Dekeb; mais, en traitant ces matières, il est bien loin d'avoir rencontré juste. On voit, é la * Poor jLùûfl. lues jUïOll.

The text on this page is estimated to be only 23.11% accurate

224 PHOLI^GOMKNES manière dont il s'exprime, qu'étant peu versé dans ce genre de connaissances il rapporte iMcillércinmeut ce qu'il eu a entendu dii*e aux gens capables et au\ ignorants. Ces diverses manières d'obtenir des perceptions du monde spirituel ont toujours existé pour l'espèce huoiaine. Les anciens Arabes amieat recours aux devins toutes ies fois 4pi*ils voulaient en Gbassan. Le corps de Satîh pouvait se plier comme on plie un drap, V- "97' car il ne renfermait aucun os, a l'excepLioa du crâne'. Parmi les histoires que Ton raconte à leur sujet, on remarque surtout ccUe de la manièiÂ dont -ils expliquèrent le songe de Bebiah Ibn Nasr^ à qui îk' annoncèrent que le Yémen» après avob été conquis par les Abyssins, passerait sous la . domination du peuple arabe descendu de Moder; Os prédirent aussi Tapparition de Mohammed ches les Gweidi en qualité de prophète. Indiquons enoorc le songe du Moubedan \ qui fut expliqué parSatib. K.isra (Cosroës) avait cbaigé Abd el-Masili d'aller raconter sa vision à Satih, et ceiui

The text on this page is estimated to be only 29.76% accurate

D'IBN RHALDOUN. 225 Je disais aa uuhmt du Yintuna :
GnériMnoi; ai la le fais, tu es nn véritaUe médecin. Un autre s'exprime en ces termes : Pavais proposé au tachant da Yémama el à celui du Nedjd la tiche de ma gaérisoo. Os IM f^pondimt : Que IMea te gaMueJ Par Dieol noos n'avoua «ocott pooToir sur ce qui est renfamii entre tes oAtei. Le tackoMt du YémamB ae nomniaît RAah An A^la» et cehî du Nedjd, El'AÛae «McedS. On peut ranger dans b datM de* perceptions spirituelles certaines paiole* qui éduppent i lliomme au moment de s'endcmnir et qui ont rapport aux choses qu'il désirait connaître. Par ces paroles il apprend, d'une manière satisfaisante, le secret qu'il cherchait. Ce phnomcne n'a lieu qu'au moment où l'on quitte l'clat de veille pour entrer dans celui du sommeil, alors que la volonté a cessé d'agir sur la faculté de la parole. En ce moment, l'homme parie comme par une impubion innée et, tout au plus, parvient-il à entendre et i comprendre ce qu*il vient de prononcer. Des paroles semblables échappent quelquefois aux honunes lonqn*on leur tranche la tête, ou qu'on leur coupe le corps en deux. Nous avons «itendu raieonter que certains tfnn» fiûsaieol tirer de leurs prisons et mettre P. 198. i mort les ^ns qu'ik y tenaient enfermés, voulant savmr, par les dernières paroles de leurs victimes, quelle serait leiu* propre destinée. Les réponses qu'ils obtinrent les remplirent d'épouvante. Maslema raconte un procédé de ce genre dans son ouvrage le Ghata On place, dit-il, un lioiinie dans une jarre remplie d'huile de sésame; on l'y tient quarante jours, et, pendant ce temps, on le nourrit de figues et de noix, âu bout de ce temps, toute la chair du corps a disparu et rien ne reste intact, excepté les veines et ks Stt> turcs du crâne. On le relire alors de Hiuille, et, pendant qu*il se dessidie par Tactipu de Pair, il répond i toutes les questions qu*on hii adresse, et il indique les résuluts que doivent avoir lesaChires, soit * Voj, d-devant, p. «17.

The text on this page is estimated to be only 27.57% accurate

226 PROLÉGOMÈNES particulières, soit générales. C'est là une des opérations exécrables que se permettent les magiciens', et nous ne l'avons citée que pour montrer combien le microcosme humain est plein de merveilleuses. Il y a des bonheurs qui se livrent aux exercices spirituels dans l'espoir «Toute l'effort du monde invisible, et qui tiennent de se procurer une satisfaction en s'efforçant d'arriver à la tonte» les lésions du corps, et de faire ensuite disparaître de face les traces des souillures que ces fœtalités y avaient laissées. Mais cela ne peut s'effectuer que par la concentration de la pensée et par des jeûnes prolongés. On sait, d'une manière positive* qu'au moment de la mort les sensations du corps disparaissent ainsi que le voile qu'elles tendaient devant l'âme. Celle-ci prend alors connaissance de sa propre essence et du monde dont elle fait réellement partie'. Ces hommes croient que, par des mérites acquis, ils peuvent arriver, pendant qu'ils sont en vie, à un résultat semblable à celui qui a lieu après la mort, c'est-à-dire à mettre leur Âme en état de connaître les choses du monde invisible. On peut ranger dans cette classe les hommes qui se livrent à des exercices magiques afin d'obtenir la faculté de voir les choses cachées et de faire planer leur Âme dans les divers mondes des êtres'. Ces gens-là se trouvent ordinairement dans les climats les plus rapprochés du nord et du midi. On les rencontre surtout dans l'Inde, où ils portent le nom de djoguis. Us ont beaucoup de livres qui traitent de la manière dont ces exercices doivent se faire. On raconte au sujet des djoguis des histoires surprenantes. Les exercices des sorciers sont purement rituels et se font sans aucune des mauvaises intentions qu'on a souvent d'indiquer. Ils ont pour but de porter l'Âme au recueillement et d'en tourner toutes les pensées vers Dieu, afin qu'elle puisse goûter les savants de la connaissance linéaire. L'I-Kiadi, cité par l'auteur - Du «l'Inde» d'après Stabismai, par le uarda F.A.M. dans 1« l'Inde» où O D'Onraborn, t II, p. 19.) traite de Sabien, ■Itribue à ce peuple* * Ou bien, de son microcosme. tout est en fait de la même nature. (Voyez * Pour l'Ul. lisez l'Ul. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.98% accurate

D IBN KIALDOUN. 227 sance (divine) et de reidentification avec la divinité. Outre le recueillement elle-même, ils emploient, dans leurs exercices, la méditation, afin de donner à leur esprit la direction convenable. En effet, l'âme, développée par la méditation, se rapproche de la connaissance de Dieu. Les gens qui recherchent la connaissance avec préméditation donnent à leur âme une direction qui n'est pas celle de Dieu. Chercher avec intention la faculté de vaguer dans le monde invisible et de le contempler est une faute énorme, un véritable acte de polythéisme. A ce sujet un mystique a dit: • Celui qui recherche la connaissance à cause de la connaissance se déclare pour celle-ci'. » Les vrais soufis désirent uniquement se diriger vers Dieu adorable, et tout ce qu'ils peuvent éprouver, pendant qu'ils se trouvent dans cet état, arrive fortuitement et sans aucune préméditation de leur part. Ils tâchent, en général, d'éviter ces (manières de se) k veur divrae) et ils en détournent leur attention; car ils recherchent Dieu pour lui-même, et sans aucun autre motif. On sait cependant que ces (faveurs) leur arrivent. Les soufis donnent les noms de firaça (physiognomie) et de Awwiye (dévoilement) aux connaissances du monde invisible et aux discours (célestes) qui viennent frapper leur esprit; ils appellent krama (lavage) la faculté de vaguer (par le monde spirituel). Dans tout cela il n'y a rien de répréhensible, bien que le maître Abou Lshac el-Isfaraïi y ait trouvé à redire, ainsi que Abou Mohamed Ibn Abi Zeïd le Maltili, et plusieurs autres docteurs; ils vont empêcher que certaines marques de * Getl « expression obscure et énigmatique de la nature divine k estue d« joitMACW oa d« «taatagw ■wadaïot que cette menaïinMoi pracun s *«l déclare pour k moada «t opuli» Oiw. • Voj. o^tvHrt, f. S91. MM «. ' Âbou Moliauuud Abd Allah Ibn Abi Zridl. mlirdaGniwm «lartmr d'un €é> lèbrc traité sur la jurisprudence malékile, mourut en 390 (1000 de J. C). M. Vincent a dom* m mtnk dt os oMnod [Kffia) dans se» ffwbr nr b bi mwat MMi. Paris, id4a.

The text on this page is estimated to be only 27.64% accurate

228 PROLÉGOMÈNES la faveur divine fussent confondues avec de» miracles*. Il est cependant facile d'éviter toute inéprise, si l'on applique le principe admis par les théologiens dogmatiques, d'après lequel tout miracle est accompagné d'une annonce préalable [lahaddi]^ tandis les autres signes (de la divine faveur) ne le sont pas. Qd Ht daas U SakOi ^pie le Prophète dit à ces compagnons : • H y a parmi vous des ôupîMi' et Omar est de ce nomlwe. ■ On sait que les compagnons eurent souvent roocanon de reconnaître la vérité de cette parole. Citons» ooune exemple, Tescbmatiott d'Omar : • 0 Se> rîa! à la colline! «Lors des premières c nue". On raconte dn khalife Abou Bekr un trait semUable. (Étant sur son lit de mort) il adressa des conseils A sa fille Aîcha, au sujet de quelques charges de dattes dont il vmilait lui fiiire cadeau et qui se trouvaient dans son jardin. Il lui recommanda ensuite de faire la cueillette' de ces fruits sans retard, pour les empêcher de devenir la propriété des héritiers. Dans le cours de l'entretien, il fit cette remarque : « Les héritiers, ce sont ton frère et tes deux sœurs. — ' Voy» eHiefant, p. 191. ' En arabe, uj-^, mohuiUrlh. • Le mokaddetk, dit Mohammed, c.^t ceini iloni lea vùioiu et les «upposiUoDS sont loujoon jntifiéM par réféammnL, (Voyw Bartri de M. de Sacy. pa^e * li faut peut-être lire à le place deo>* Dans li testa anba.Jif^ iéylm 1^ . Il but Kre JI^j^ JaM. *j^L L, malgré l« manaterili. Du» de pareille» oxpn-ssioM, quand il y a une ellipse du verbe, le complément se répète. (Voyet la GnMnuurt mAt d« H. de Smj, t. II. p. 460. Vajm amsi Notices et extm'fi, t XII, pu S6i, de la nèom aoeedoie est wppotléa.) '* Voy. No&mHtatrÊÊHt, htêluéÊm * FiNirii^iMj, lia«t^d^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.12% accurate

D'IBN KHALDOUN. 229 Comment cela? lui dit Aïcha; j'ai là ma sœur Asma; mais qui est l'autre? • 11 lui répondit : • L'enfant qui est dans le sein de (ma femme) Bint Kharedja est une fille; je vois cela d'ici'. • Lu ellet, c'était une fille. GettA anecdote ae trouve dana le Mo»»«Ma\ au cbaI»tre intitulé Dei donaUem il%alei Les corapagnonfi lea hommea aainta qui vinrent aprèa eux, et leal pconnea qû laa ont pria pour mod^ea* ae aont diatingués par plusieurs traits de ce genre. Les aoufia* il eat vrai, disent que cette! fitcullè (intuitive) se préaente trèa-wrement pendant la durée d'une P. niMsion prophétique, puiaque les aspirants de Jeur ordre ne peuvent pas se conserver dans leur état (d'pxnltnlion) lant (lu'il3 se trouvent auprès (du tombeau) du Prophète. Us vont jusrpi'à dire que l'aspirant, aussitôt arrivé à Médine, la ville du Prophète, perd le degré de spiritualisme qu'il avait atteint et ne le retrouve qu'après être sorti de là. Paûtê h TV^flail mm diriger par sa grâee ef noof comiwnt jÊtqu'àlayMit A côté dea aa|^raata au grade de aonfi on peut ranger lea idiote, ' gena dont Teaprit eat troublé et qui ressemblent plutôt à des po»»> ' aédés qu'à de* êtres raisonnables. Malgré leur infirmité , ils arrivent quelquefois aux mêmes stations (d'extase) que les ouélis (ou favoris de Dieu), et aux mêmes états (d'exaltation spirituelle) que les hommes les phis saints*. Cela est évident pour tout individu capable de les comprendre; c est-à-dirc , pour quiconque a goûté (des jouissances spirituelles); et cependant aucun devoir (religieux) ne leur est imposé. Lorsqu'ils parient du monde invisible, ils racontent quelquefois dea ' Voyei XaiouteHaiw Amalts i. II. p. 147. * V«y.l*JU!NMli«as.d«]aBibl.iiiip. mipp*n*388. f. iià, ii5. * Pour OjjÇ.. J»»»c*3_yîÇ* £0 arabe siddiIttH. Le compilnleur du wÛKuet of the Matàlmaiu, définit ainsi le ladk, station de aainleté du» laquelit as trouvent les soufis de celle classe : « C'est un d-axlt

The text on this page is estimated to be only 29.90% accurate

230 PROLÉGOMÈNES choses surprenantes, parce qu'aucune considération ne les retient. Aus.si peuveul-ils donner carrière à leur langue el founiir des renseignements merveilleux. Quelques légiste! ont refiné d'admeltra que les idiote pdieeiit atteindre h aucun (extatique), parce tjoLk leur ^ard, diseot^ls, le devoir a eetei d'être une oUigalion, et la frfenr de Dien ne peat s'acquérir que par la pratique de la dévotion. Cette opinion est cw^ laineinent emmée* puisque la faculté dont il s'agit Ml me dt eu grâces que Dieu accorde à qui il veut {Coran, sour. v, vers. 59), et, pour obtenir sa f^eur, l'emploi de la dévotion ou de tout autre moyen n'est pns nécessaire. En effet, l'âme humaine est impérissable, et Dieu peut donner a tout homme des marques spéciales de sa bonté. Chez les idiots l âme intelligente n'a pas cessé d'exister ; elle n'a paa subi d'altération ftcbeuse conime eela est arrivé aux insensés; ricD ne leur manque excepté la raisra*, seole &cuhé par laquette rhonune est soumis aux obligations du devoir. La raison, quidité distinctive de finie, se «ompoee de oonnaissaiieea dont fbonune ne saurait se passer et qiû le mettent en état d'avoir des vues justes, d'aj^rendre les moyens d assurer son exkteoce et de se faire une position convenable dans le monde. Nous sommes donc porté à croire tjue l liomme capable de penser à ses moyens d'existence n'a aucun prétexte pour se soustraire aux obligations de la religion, s'il veut obtenir un bon accueil dans l'autre vie. La personne à qui celte qualité manque n'est pas, pour cela, dépourvue d'âme ni privée de P.909. la conscience de son individualité t pour elle, Tindividnslité existe, mais elle ne possède pas la raison, ftoulté qui impoae des devoirs et qui consiste en la connaissance des moyens qu'il iàut employer pour subsister. Ce que nous venons d'exposer n'offre rien d'abanrde, car Dieu, lorsqu'il choisit un de ses serviteurs afin de lui communiquer la connaissance (la félicité parfaite), ne tient aucun oon^te de la manière dont cet homme a rempli ses devoirs. ' Dan» tout ce pacagtapha, l'attleur wjloia b UtWÊt Ji» (wOBifiM) poer Jirigmr lâ nïMo. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.62% accurate

D*IBN KHALDOLN. ÎSI Ayant établi ce principe, je dois avertir le lecteur qu'on est ex- \ posé à confondre les Idiots avec les insensés, gens dont l'âme raisonnable s'est gâtée et qui sont lioveiins senibl.tl)les à des animaux brutes. Il y a cependant quel(|ues ligueſ ſ l'aide deſquels on peut les diſtinguer. D'abord* on trouve ches les idiots un penchant invariable van la mèditation et la dévotion , bien qn*ib ne ſy livrent pas \ de la uuBièrè preſcrite par la loi; ce qui provient, avonſHMMis dit, > de la grcpaatance que, pour eux, il n'y point d'obl^ationa. Cbei les . insensés, an contraire, noos ne trouvons aucun indice de ce pen- ' chant. En ſecond Heu, ks idiots ſont feus par leur conſtitution naturelle et depuis l'époque de leur naiſſance, tandis qiiie chez les in* ſensés la folie eſt ſurvenue plus tard et à la ſuite d'accidents naturels qui ont alfecté le corps. Quand cela leur arrive, une altération fâcheuſe ſe produit dnns leur ;imo raiſonnable et ils agiſſent ſans bnl et ſans ſuite. En troiſième lieu, les idiots Iréquenlent hs hommes et leur ſont tantôt utiles, tantôt nuſibles; ils n'en attendent pas lapermiſſion, parce qu'aucun devoir ne leur eſt impoſé; les insensés, au contraire, nVânent pas la eodété des booMnes. Le ſujet que nous ve> nons de traiter- conduit à un autſe dont nous allons! parier. Diee ett etbd fû iirige ven la wèiti. Quelques perſonnes prétendent qu'il eûſte ici-bas des tooym» k j laide deſquds l'âme peut obtenir des perceptions du aïoode ſpiri-^ tuel, bien qu'elle ne ſoit pas détachée de l'influence des ſens. Tels' ſont les aſtrologues. Ils déclarent que les étoiles fournifſent des indications; que, par leurs diverſes poſitions dans la ſphère céleſte, elles amènent néceſſairement certains réſultats; qu'elles exercent une influence .ſur les éléments, et que, par leurs aspects rcci|)ro(|ucs, elles combinent leurs natures dans un mélange qui réagit ſur l'atmosphère. Ces gens-là ne peuvent rien ſavoir du monde inviſible; ibne < Sont que des coi^eclures et des ſuppoſitions baſées ſur f idée que les ■ aſtres exercent des influences. Ils enſeignent qu*i force de tâtonne- l*-ſo3. ments Tobſervateur peut reconnaître dans Tatmosphère un mélange de ces influences, et indiquer comment il ſe diſtribue à toutes les

232 PROLÉGOMÈNES individualités qui existent dans le monde. Telle est la doctrine de Ptolémée. Plus tard, nous aurons l'occasion d'exposer la vanité de cette science ; elle est, tout au plus, un ramas de conjectures et de suppositions, ainsi ne se rattache-t-elle, en aucune manière, au genre de connaissances dont nous venons de parler. Nous pouvons ranger dans la même catégorie certains hommes du bas peuple j'ai>. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.59% accurate

D'IBN KHALDOUN. 235 tout jugement, selon Ptolémée, s'appuie sur des indications fournies par la nature, tandis que, dans la géomaniBie, les indications n'existent que par convention'. ^En effet, Ptolémée s'est Itonie à tiailor de natisités et de maria- P.iolges, qu'il regarde comme provenant des iiilluences exercées sur le luoudc des éléments par les astres et par les positions des sphères. Les astrologues venus après lui s'occupèrent à découvrir les pensées (secrètes dn destin)* 4 Tégarde des dioses sur lesqueHes on les interrogeait; ils désignèrent la mansion de la q^ère A laqudle on devait n^iporter dutque question, et ils indiquèrent le^ jugements que Ton pouvait tirer de chaque mansion'. Qies eux, les maosions étaient les mêmes que ches Ptolémée. Or les pensées (secrètes dont il s'agit] n'appartiennent pas au monde des éléments, mais à i'àme (de l'univers); aussi les inlluences stellaires, les positions des sphères n'en fournissent aucune indication. Si encore les questions dont il s'agit rentraient dans le domaine de l'astrologie,. de sorte qu'on pût tâclier de les résoudre par des indications stellaires et par des positions de la ^thère (cela suiErait k justifier les prétentions des astrologues); mais elles sont tout à kli en dehors de la dalle des msli&reB que Fastroilogie devait naturellement traiter. Les gens qui s'occupaient de la géomande vinrent plus tard. Se détournant (de Tobeervation) des étoiles et des positions (des sphères ' Le texte snbe des deux pragraphei quÎMiivenl ne m Iroim qnt d«w va a«al manuscrit, el il renfcniic évidenimcnl pluaiieun ûiulei. li remplace le ptMégje lumnit. que nom Maeim dm* l«t eetris n)jnii5criu et dans l'édition de BouUe: iffi^!^ UiXÀX^ IVf aO>*j é' ^y^y-^' ■■MÛ «la n'crt fSniié i|ne sur de simples présomplNM et des notions hasardées, dool wcuac ne peut servir d'ai^mnent. > pluriel dc^^ [pcruée^, jui railétreemplo^é par le» aMralogiie»«l le devim |Mmr déiigner la ptnséc serrite fl'u clc5lin. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale • aapplément «nbe, n" iiss. to^S, titS, traitent de l'art de consulter le sort, renfcniienl rie- lablc^au moyen desquelles on obtient une réponse i diBipM queiîiêii nielhe eei choet qni préoccupent respril. L'expression jrfUJi ^Ij-li^' équivaut à s>^t 3o Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.08% accurate

234 PROLOGOMÈS planétaires) pour ne pas se donner la peine de prendre la hauteur des astres' au moyen d'instruments astronomiques, et de calculer les positions moyennes (des corps célestes), ils inventèrent des figures de géomancie et leur assignèrent seize niansions, celles de la sphère et les quatre points cardinaux. Ils les rangèrent par classes, l'une heureuse, l'autre malheureuse, la troisième mêlée de bien et de mal, afin que cela avait été fait pour les planètes. De tous les aspects, ils ne gardèrent que le sextil, et lui attribuèrent les diverses indications que les astrologues, dans la résolution des problèmes, attribuent aux astres. Mais, ainsi que nous l'avons dit, aucune indication réelle ne peut s'obtenir des étoiles, ni de (ce genre de) géomancie. Dans les grandes villes on trouve beaucoup de fainéants qui pratiquent la géomancie pour gagner leur vie; ils ont même rédigé sur ce sujet plusieurs traités renfermant les principes fondamentaux de leur art. Parmi ces écrivains nous remarquons Z-Zenati. Quelqu'un des géomanciers a écrit, par emploi de leur art, la perception de ce qui se passe dans le monde invisible. Us essayant de percevoir les sens en regardant avec attention les figures qu'ils ont tracées, et d'obtenir ainsi cette disposition (à la perception) qui, chez d'autres personnes, est une faculté innée. Il nous reviendrons là-dessus. Parmi les gens du métier, ceux-ci occupent le rang le plus respectable. Tous les géomanciers prétendent que leur art tient, par ses racines, aux manifestations du prophétisme qui eurent lieu dans les temps anciens. Pour l'un d'eux, il faut probablement lire j. LiLiili IjU. «x» I ' A !:» plirp tic je lis (jl Jy'- Ce paragraphe ne se trouve que dans un seul manuscrit, dont la partie des leçons peu satisfaisantes; les unes sont évidemment fautes et les autres «ultraires» de l'auteur. Ici l'auteur entend parler de celle d'«géomancie» d'«M JaipiiUs f pérateur drease au thème orléansin lequel il tire un horoscope. Le lecteur verra bien qu'il ne faut pas attribuer à une autre classe de géomanciers la faculté de regarder dans le monde spirituel. * Cet auteur est inconnu à HaddjiKba» iUa, le biographe. C'est peut-être le même qui composa un traité de modes de vie, dont le «wphhei—éot pat m «a Algérie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.64% accurate

D'IBN KHALDOUN. 235 anciens. Quelques-uns en attribuent l'invention à Idrîs (Énoch) ou à Daniel, ainsi que cela a eu lieu pour tous les aris. D'autres nssnrent que la géomnncie a été autorisée par la loi divine, et, pour prouver leur assertion, ik citent cette parole du Prophète : Fait pnpketa* qai idinêabai, «(ilb e^or InMfM» eongruit, ila ni*. Cette tradition n*iiidique, eD aucnoe façon, Part de tirer des lignes sur le saUe (la gé

336 PROLÉGOMÈNES posée à les recevoir, et nous avons déjà signalé cette classe de prophètes, elles peuvent arriver également à des gens qui s'y étaient préparés. Il se trouvait, dit-on, parmi les israélites un prophète qui, p.toft. pour te préparer 4 raoevmr las ré«él«tioos célestes, écoutait de la roiMÎque exécutée par des voix très-belles et très-douces. Bien que raiithentidté de cette tradition ne soit pas auffisamment constatée, «He n'en a pas moins un certain air de vérité. Au reste* le ToutPuissant accorde à ses prophètes et à ses envoyés les distinctions qu'il lui plaît On nous a raconté qu'un sov^, parvenu à un haut degré de sainteté, suivait le même plan. Pour se .soustraire à l'inHuence des sens, il écoutait des musiciens qui chantaient, et, par ce moyen, il dégageait son âinu des entraves corporelles et la mettait en état de recevoir des communications divines. La station qu'il occupait dans le qnritualisme était au-dessous de cdle des prophètes; mais rien ne nous empêche de reconnaître que c'était une station fort respectaUe. [Après avoir soumis ces observations au lecteur, nous lui rappdlerons ce que nous avons dit au si^et de la géomancie. Les honunes qui pratiquent cet art tracent des lignes sur le sable , et ils tiennent leurs regards fixfo sur ces traits, alin de préoccupper les sens et de découvrir le.s secrets du monde invisihie. H leur survient alors une faculté réelle au nioydn de larjnelle ils aperçoivent les mystères qui se comprennent p;ir le sens inicrieur. Mais, pour y parvenir, ils doivent s'arracher complétcuieut à l'inlluece des sens, éviter les perceptions qui sont spéciales à la nature humaine, et viser k celles du monde q)irituel. Nous avons déjà expliqué la difiSirence qui existe entre ces deux genres d'impressions. L'c^ération dont nous venons de parier s'emploie anssi dans la divination, où elle consiste à fixer ses : de la irouiAawMprédltpoMimtà les miaerH, celui que j'u dUa^aé dun racevoir. Les moi* sont de trop, noies par la lettre A. on bien il y a quelque chose d'omis. Nous ' Le paragraphe qui suit est uue noie n'evampwlemoyeDde watrMerletmla mergnude deflunoicrit A. DràsrédftiaB des paragraphe* mis entre des pareolUset; imprimée de l'arabe, il M ttmm il* ne se trooveot que dans an aed ma- dans le teile. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.84% accurate

D'IBN KUALDOUN. 237 regards sur des os, des liquides ou des miroirs. Elle diffère tout à fait (de celle qui est pratiquée par certains devins et géomanciens, qui mettent en œuvre des moyens artificiels et lâchent de connaître le monde invisible en faisant des suppositions et des conjectures. Ne s'étant pas détachés de l'influence des perceptions corporelles, ils procèdent au hasard de vaines hypothèses. Quelques prophètes, voulant disposer leur esprit à entendre la parole de l'ange, ont eu peut-être l'habitude de tracer des caractères pendant leur état d'excitation prophétique; d'autres individus qui n'appartenaient pas à la classe des prophètes ont voulu les imiter, dans l'espoir d'atteindre à la perception véritable et de sortir du domaine des sens. Les perceptions que certains peuvent acquiescer sont que spirituelles, tandis que celles dont jouissent les prophètes leur sont attribuées par un ange comme une révélation de Dieu. Quant aux divers degrés de perceptivité auxquels les géomanciens peuvent s'élever, par des tentatives fondées sur des hypothèses et des conjectures, à Dieu ne plaise qu'un prophète y ait passé! Un prophète n'essaye jamais de pénétrer dans le monde invisible; jamais il n'en parle avec l'intention de satisfaire (sa curiosité de) qui que ce soit. Dans la tradition déjà mentionnée les mots et l'écriture* celle-ci est la bonne, parce qu'elle a pour appui les révélations communiquées à un prophète qui avait l'habitude de les recevoir pendant qu'il traçait des lignes. [Ou bien ces mots peuvent indiquer que ce prophète avait atteint une haute supériorité en se servant de lignes tracées sur le sable; mais, alors même, il n'y aurait aucun rapport entre son art et celui des géomanciens. L'opération qu'il pratiquait a dû s'accorder avec l'état de son âme, laquelle était déjà disposée à recevoir des révélations; aussi les recevait-il par suite de cette disposition.] Si, pour obtenir (des perceptions du monde) Fin du paragraphe fourni par le manuscrit * Otri est encore un patronyme qui a servi de prototype à cette troupe que Dieu a nommée maïvicril. édiOoii. J'étais porté à admettre raaUMn* ' Pbur .sU'I. lises ^f. liéilé de oei addilioas. * LilténL ■ entra lui

238 PROLEGOMENES spirituel), on se bornait uniquement à tracer des lignes, sans être appuyé par le concours d'une révélation, on arriverait à un résultat sans valeur. Tel est, selon nous, le sens de la tradition. [Elle ne renferme rien qui puisse donner à entendre que la géomancie fût d'institution divine, ou que la pratique de cet art dans le but de connaître le monde spirituel, ainsi que cela se fait dans les grandes villes, soit autorisée par la loi de Dieu. Les géomanciens qui inclinent vers l'opinion contraire s'appuient sur le principe que les actions d'un prophète, étant régies par la loi, doivent servir d'exemple aux autres hommes. Selon eux, la géomancie est autorisée par la loi en conséquence de la maxime que les règles prescrites à nos prédécesseurs sont obligatoires pour nous. Cette conclusion n'est pas juste; les règles prescrites par Dieu ne regardent que ses apôtres, charges eux-mêmes de régler la conduite des peuples. D'ailleurs, rien dans la tradition n'autorise une pareille conclusion; cette parole de Mohammed indique seulement que certains prophètes se trouvaient dans un certain état; or il est permis de supposer que cet état ne leur était pas prescrit par la loi. Donc l'exemple de ces prophètes ne peut servir de règle ni générale, ni spéciale; aucun peuple n'est tenu à le suivre, pas même le leur. Du reste, la tradition dont il s'agit indique que cet état était particulier à certains prophètes, donc il ne pouvait pas se transmettre à tous les autres hommes. Ici se termine l'examen de la question qui nous occupait. Dieu, par son inspiration, conduit vers la vérité. I Les géomanciens qui ont la prétention de découvrir les secrets du monde Invisible prennent du papier, ou du sable, ou bien de la farine, et tracent dessus quatre rangs de points (marqués au hasard et sans compter). Cette opération répétée quatre fois donne seize rangs de points. Ensuite ils suppriment les points deux par deux, et mettent à part le point simple ou le point double qui reste à la fin de chaque rang. Ils obtiennent ainsi quatre figures, qu'ils mettent une * On peut voir «notre ce» point unique sur la même ligne. 1m «as mus Uê autiet, aaiu les flugor do fans»

The text on this page is estimated to be only 29.27% accurate

D'TBN KHALDOUN. 239 & côté de l'autre sur une même ligne. De celles-ci ils tirent encore quatre figures (uouvclies), en confrontant les points de chaque rang avec ceux qui lui correspondent dans les figures voisines et en tenant compte des points simples et doubles. Mis peuvent alors mettre en ligne huit figures. Chaque couple de figurée Ibumit une autre figure, qui se place au-deMOtt» d'elles; on Tobtieut en confrontant les points simplee de chaque ligne de ces figures avec les points correspondants qui se trouvent dans les autres. De là proviennent quatre nouvdes ^ures, qui se placent au-dessous de» précédentes. Ces quatre figures en produisent encore deux, que Ton place de la même manière. De celles-ci on en obtient une quinzième, qui, étant mise en rapport avec la première de toutes, fournit une autre (igure, qui complète le nombre de seize. Alors' on examine ce qu'on vient de tracer, on tient compte de chaque figure selon qu'elle présage bonheur ou malheur, et l'on prononce des jugements d*après reasence de la figure, son aspect, son influence, son tempérament, f objet qu'elle indique parmi les di^ verses e^èces d*èlras, etc Ces jugements se forment d*une manière asseï étrange. La pratique de la géomancie s'est répandue dans tout le monde ci- [vilisé; elle forme le si^et de plusieurs livres, et a procuré une grande réputation à divers personnages des temps anciens et modernes. Il est ^ cependant facile de voir combien cette manière déjuger est arbitraire et fantastique. Le lecteur doit toujours avoir en vue cette vérité, qu'aucun moyen artificiel ne saurait procurer la connaissance des mystères appartenant au monde invisible. Personne ne peut les découvrir excepté quelques hommes privilégiés, qui, par une disposition innée, ont la fiicnhé de se iran^portor hors du mcmde sensilde et p.aog. d*entrer dans le monde ^iritud. * VoM k rè^ de eetia opération : «a f4tallatdlflllrcM.Ellepoitoqiwd deux points |Kiint simple étant sur la même Wgue ho- semMable^ donnent OU point double, et riionUle avec un point simple ou un point deux poin U dissemblaM» . on poin t »irop l e. dooblo domw «n point simple; dans Ladoelear Perron (voy.ct^vant, p. a3a) poinbdoublesdonnentunpointdouble.Oa n'indique qu'une seule manière d'o|lANr. «niplate«uaiane«Btfnf^l«^ioarutnn * Pour ^. lis» ^. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.70% accurate

PROLÉGOMÈNES Le mode d'opération suivi par ces géoinanciens leur a fait donner, par les astrologues, le nom de zohériens (serviteurs de la planète V enus), parce qu'il y a une grande analogie entre leurs procédés et la manière de reconnaître les indications par lesquelles, dit-on, cette planète guide vert h connaissance des choses ctebées celui qui prend les natîvHâs pour base de ses opérations. Les gens qui cuhiventlagèomande ou tout autre art de la méoae nature, ceux qui inspectent des points, des os ou quelque autre objet, afin d'enlever Tâme àTinfinenoe des sens extérieurs, et lui faire jeter un coup d*CBil rapide' sur le monde des êtres spirituels, ces hommes peuvent se ranger dans la classe de ceux qui prétendent découvrir les choses cachées en jetant des cailloux, en examinant les cœurs des animaux et en Gxant leurs regards sur des miroirs. Quoi qu'il en soit, les gens qui se servent de pareils procédés avec l'intention de connaître les secrets du monde invisible ne font et ne disent rien qui vaille. La disposition innée qui permet à cerlainet personnes d'apercé* voir les choses du monde invisible se Jkit reoonnaitre de cette manière : lorsqu'elles tournent leur espnt vers b découverte des événements ftrturs, on remarque qu'au moment de sortir de leur état ordinaire, elles éprouvent, pour ainsi dire, une contraction et une relaxation (des nerfs), et qu'elles commencent alors à se dégager de Tinfluence des sens. Ces symptômes varient de force, selon que la faculté est plus ou moins développée dans l'individu. Les personnes ciiez qui celle agilalion ne se montre pas sont incapables d'avoir même la moindre perception du monde spirituel, et, si elles pratiquent leur art, c'est pour donner plus de crédit à leurs mensonges. Il y a une classe d'hommes qui, par l'emploi d'un système de règles, cherchent à découvrir ce qui est caché : ce système n'a au* cune analogie avec le premier dont nous avons parlé, et qui se rsporte aux perceptions spîritudles de Time; il ne ressemble pas non plus à Tart de former des conjectures en étudiant les influences que Plolémée prétend appartenir aux astres; on ne peut pas même Faisi• Ptour 4U. lim ihi.

Digitized by G

D IBN KHALDOUN. 241 miier au système de congedinreB et d'hypothèses qui tant aux sachants. C'est tout simplement un recueil de tromperies dont ils P. n». se servent pour capter les esprits faibles; aussi n'en aurais-je point parlé si je n'avais pas voulu indiquer ce que les auteurs ont dit k ce sujet, et satisfaire la curiosité des personnages haut placés. Parmi ces systèmes , on trouve une espèce de calcul [hiçab) auquel on donne le nom de hifab eit-nfin *. Il en est question van la fin du { Kitttb n^Siaça (Traité de pditîque), ouvrage attrilmé è Aristote^ On emploie ce calcul quand deux rois vont se faire la guerre, et que Ton désire savoir lequd sera vainqueur. Voici comment se Ait Topéntion : on additionne les valeurs numériques des lettres dont se compose le nom de chaque roi; ce sont des valeurs de convention attribuées aux lettres de l'alphabet; elles vont depuis l'unité jusqu'au mille et se classent par imités, dizaines, centaines et milliers. L'addition faite, on retransche neuf de chaque somme autant de fois qu'il faut afin d'avoir deux restes moindres que neuf. On compare ces restes ensemble; si l'un est plus fort que l'autre, et que tous les deu\ soient des nombres pairs ou des nombres impirs, le roi dout le nom a fourni le reste le plus ftiUe obtiendra k victoire. Si Tun des restes est UD nombre pair et Tautre un nombre impair, le roi dont le nom a fourni le reste le plus fort sera le vainqueur. Si les deux restes sont ^uz, et qu'ils soient des nombres pairs, le ni qui est attaqué remportera la victoire; si les restes sont égaux et impairs, le roi qui attaque triomphera. On trouve, dans le même livre, deux ven qui se rapportent à cette opération, et qui sont bioi connus; les voici : *

Dans les pairs et dans les impairs, c'est le nioindro nombre

The text on this page is estimated to be only 23.46% accurate

242 PROLÉGOMÈNES Celui qui est attaqué aura la victoire. »i les deux uomLrcs égaux soul pain'; s'il» Mot impairs, cdni qui attaque trioimiiliera. TUu tard, les aroateun de cet art inventèrent wi ayitèiM qui l'emploie encore, et qui fait connaître ce qui reste (de la tomme] de» p. su. (nombres représentés par les) lettres, après que l'on a retranché de cette somme le plus grand multiple de neuf. Us réunissent en un seul mot les lettres qui indiquent les unités des quatre premiers ordres'; d!abord Yélif (I), qui a la valeur d'unité simple; puis le ya (tf), qui est Tunité du second ordre, c'est-à-dire dix; puis le caf (a), qui, étant l'unité des centaines, équivaut à cent; puis le chin { {fi), qui est Tcquivalent de mille et l'unité de cet ordre. Aucune lettre, à elle seule, no désigne un nombre supérieur à mille, vu que le cAin, chez les Maghrébins, est la dernière lettre de l'alphabet*. Ayant placé ws quatr» letlrea sdon le rang qu'elles occupent dans la numération, on obtient un mot qnadrilitère, qui s'écrit ainù t^t, aSeaek*. Ensuite on traite de la même manière les deuxièmes des trois premiers ordre», sans se préoccuper de la deuxième de l'ordre des milliers, vu que mille a pour représentant la dernière lettre de l'alphabet". Les trois lettres qui indiquent les deuxièmes de chaque ordre sont le 6e (v), deuxième simple; le kaf { 'à^, deuxième du second ordre et l'équivalent de vingt; et le rc (j), deuxième de l'ordre ■lue des ven et i autorité des inanuscriu toaitA, iàile par II. Woepcke. a été pumtm obligeai à remplacer lai moU: is^l Uiéa A Roose ea 1869.} ULffl jStsi i]fà3\ ^)Jl. fU^ t5jf • I*» nombre» du premier or dre sont ^ » . ^IjJI neuf premiers ; ceux du second ordre ' ^ aont les di*aiue«; ceux du Irouième, lei ' Apiès les mots ^yJI i-i', ijoutex eenlriaas «le. i^yL-j. pour les raisons donniei dans k . Voy. Cour, langue ambc de M. Bresnote précédente. nier, p. 84 et luiv. et Gtwmaire and» de • Le ntMclMnesitdvFlas grand flsnl. M. éeSecy. a'MIt loin.I. p. 9. liple d'un nombre s'exprime en arabe par » Voy. Cbwndf loi^uaivis'.dalLBnsle mot ç- yt [tark]. Cette op * L'auteur aurait mieux, fait de s'esaini il joM M tMa important dans rarilb- primer ainsi: «m qn^ n'y ipM do leHn métique des Arabes. (Voyci l'Arithmétique pour repréâcnler ni le deuiième terme ai d'Alkalçadi, p. ao. La traduction de ce le iroinèrae de la séné des milliers.* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.06% accurate

D'IBN KHALDOLN. 243 centenaire, et représentatif de deux cents. Ces lettres, disposées selon leur rang, forment le mot trilitéro[^], béker. Par le tiK[^]mc procédé on compose, avec les lettres q^{ti}i représentent les troisièmes de chaque classe numérique, le niotij^{'''}[^], djélés[^], et l'on continue l'opération jusqu'à ce qu'on ait épuisé l'alphabet. On obtient ainsi neuf mots (ou groufMs de ktres) qui oonlitaneiiit les dix unités de chaque ordre ; ce sont : 1* aSeacA; a'[^]sr, biker; 3* tfJ[^], djélés; h* démet; 5* ««a*, d'ojrA. Ces mots Mmt ftn[^] en ûiàn numérique et chaque d*euK est précédé d'un numéro indiquant cet ordre : le mot (jd-iiti porte le numéro 1 ; le mot[^], le numéro a; le mot ir[^]i le numéro S, et ainsi de suite jusqu'au mot qui porte le numéro 9. Maintenant, pour P. diviser par neuf* la somme des valeurs numériques attribuées aux lettres qui composent un nom propre, on cherche chaque lettre dans la série des groupes, et on la remplace par le numéro d'ordre attaché au groupe dont elle fait partie. On fait alors l'addition des numéros par lesquels on vient de rem[^]cer les lettres du nom; si la somme de ces numéros dépasse neuf, pris une ou i[^]usieurs fois, on retient ce qui reste; sinon, on la conserve telle qu'elle est. Ayant opéré de la même manière sur l'autre nom, on compare les deux résultats, ainsi que nous l'avons indiqué. Le secret de cette méthode se reconnaît facilement : c'est que le reste que l'on obtient pour tous les nombres " " Id, et phubn,!* teste imprimé porte ijJL[^]. C'est une faute. ' Le texte imprimé porte, h lort , * On lit dans le (clic imprimé o-à C«t UM Inile i eerrigir. * Pour U», Km JiJtk dam te tatte imprimé. * Dutt Irai \m wÊaneAi et dans lae étOK Mitioiu on a néf[^]igi d'[^]oolar à chaque groupe de lettres son numéro d'ordre. Les croix qui séparent ces groupes d'écriture de tab n'ml anoin I ei doivent

The text on this page is estimated to be only 24.83% accurate

244 PROLÉGOMÈNES d'entre les nombres, après en avoir retranche le plus grand multiple de neuf, est toujours une (des huit premières uniu-s). L'autour du système n'a donc fait que grouper enseinhle les iuj;uds de même espèce, afin de pouvoir i eprésenler chaque groupe par une des unités. A cet égard, il n'y a pas de différence entre a ,)o et 300 : tous cesmeuds peuvent se désigner par a. PareillemenI 3« So* 3oo, 3ooo, se décignent p«r 3. hu nombres placés suivant Tordre naturel (devant chacun des neuf mots ou groupes de lettres) ne servent qu*à rqirésenter ces noeuds. Les lettres de chaque groupe indiquent* les eq»èces de nœuds en fait d'unités, de ditainest de centaines et de millien. Le numéro assigné à chacun de œs groupes tient lieu de chacime des lettres faisant partie de ce groupe, peu importe que cette lettre désigne une unité, un dizaine, une centaine ou un millier^ On prend donc le chiffre dont un groupe est accompagné à la place de chacune des lettres ({ui composent ce groupe; on fait ensuite l'addition de ces nombres, et Ton procède ainsi que nous l'avons dit plus haut. Tel est le ^fstèrae qui , depuis les temps* anciens, a été généralement emjdojé; mais quelques-uns de mes maîtres sont d*avis que, dans le vrai système, les mois dont nous avons parlé dmvent être ranplaoés par d*autres qui suivent le même ordre. L*of»ération se ffit de p. ai3. même par la soustraction de neuf. Voici ces mots : i* vjK anè; a» *àXmi\ îescak; 3° iaJ>»., djezlot'; 4" ^s-^, meioas; 5* hef; 6* ^«x^, fth'dhen; y (M, S^ocA; 8*> e^, IM^ 9 lettraa du Mptièioie groupe ment à la lofoii da l'é^ion do Farit. ont U valeur de 777. * L'édition de Paris porte ("elle * Tous loa manuacrit» et le» deux édi- le^n est mauvaise , le •* ae trouvant déjà liow ÎBBprtnirfae portant ft!t\ . L'anlenr a employé dans le groupe n* 6. L'édilioo da dhffj. Banlacoflt«lalMMNla(on.. ^lyi.^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 29.47% accurate

D IBN KHALDOUN. 245 Ces neuf mots sont numérotés suivant l'ordre naturel des nombres. Les uns sont Irililérès; les autres, biliterès ou quadriliterès. On voit qu'aucun principe général n'a réglé leur ioruiation; je les donne tels que je les ai reçus de mes maîtres. « Nous les tenons, disaient-ils, «fAbou'i-AUM» Ibn et^Beona >, le plus grand maître que f Occident ait jamais produit en astrologie» en magie naturelle et dans la science qui a pour olijet les vertus occultes des lettres de Talphabet. > Ils dédaraient que , d'après Tavis de cet homme, quand on faisait le genre de calcul nommé kiçab ea-nte, on était plus sûr d*atteindre la vérité en se servant de ces groupes pour opérer le retranchement du plus grand multiple d'un nombre, qu'en employant ceux qui appartiennent au système aïcach. Dieu sait si cela est exact. Tous ces moyens de découvrir les secrets du monde invisible ne ' s^appuyent sur aucune base et ne sont soutenus par aucune démonstration. Selon les critiques les pbs exacts, le livre où il est question | du calcul nodimé kiçah tindm ne peut pas être d'Ariatote, parce qa*il renferme des opinions qui n*ont aucune apparence de probabilité. Le lecteur intelligent pourra s'en convaincre s'il veut prendre la peine de feuilleter le volume On prétend posséder encore un système artificiel au moyen duquel | on peut obtenir la connaissance des choses qui appartiennent au monde invisible. C'est la zaïrdja-t-cl-aalem (liihloan < in iilaiitt de l'tinivers), dont ou attribue l'invention à Aljou 1 Aljhas es-Silui, natif de Ceuta , l'un des soufis les plus distingués du Maghreb. Vers la tin du VI* siècle, Es-Sibtî se trouvait dans la ville de Maroc pendant que Yacottb d-Mansour, souverain des Almobades, occupait le trône. La construction de la safii^a (tableau circulaire) est d'un artifice surprenant. Bien des posonnes bant placées aiment à la consulter afin * 1km •mMN.iwrk ikAmaainhMkh aaiMneiîi do xm*n«cle. (Vojv le ioargraphique de Ilacidji Klialifn . qu'Ahoul'- nal atialiquiu' (t'odakra-Mntlllbfe iSSé» Abbas Aiuued ibn el-Ëeona composa un p. 371, note.) Inilé d*«lglbra, on «««««i d'aritiaiéli- * Xn bit olMcmr. ei-denuit, qiM «t dat I^OM» sur le Ketchaf. edlàhw p. 81. eat «nng* n*Mt pis d*Arit> » du Coud. Il vivait an oon- loi*.

The text on this page is estimated to be only 28.51% accurate

246 PROLEGOMENES troblenu du monde invisible des connaissances qui pourraient leur être utiles. Ils essayent d'en employer les procédés énigmatiques, et d'en deviner les mystères dans l'espoir d'atteindre le but qu'ils se proposent. La figure sur laquelle ils opèrent a la forme d'un grand cercle *th. qui naferme iFintrM ««rcles concentriques, d rixcmlales. Ce tableau offre, dans la direction de sa hauteur, cinquante-cinq cases, et, dans celle de sa largeur, cent trente et une cases. Les cases qui occupent le bord du tableau sont, les unes vides, les autres remplies*; de celles-ci les unes renferment des nombres, les autres des lettres. La règle qui a présidé à la distribution de ces caractères dans les cases nous est inconnue, ainsi que le principe d'a' Littéral, idles cordes. • Nous ne pou- M de Sac y, t. I. planche Vllt, Ct p. 91 de von» pas «nployer ce terme parce qu'en U teconde édition.) féiMÀric k eorde eet OM KgM droila * Voy. Qmmmmf m^, loc hed. qui coupela circonr roncr eodMa|ioials. * GilapeinllligBifiar: «««tlMOM» ds pascr par le centre. diVOTI ilTM.* ' Ceeugles appartieaMDtaBCHMliM * Du .(Ve|M6raiMM)*arakde â»mt tam «ont vids».

The text on this page is estimated to be only 23.77% accurate

D IBN KHALDOUN. 247 près lequel certaines cases doivent être remplies et les autres rester vides. Autour de la zairdja se trouvent plusieurs vers appartenant au mètre nommé laouil, el dont la rime se forme par la syllabe la. Ce poème indique la manière d'opérer sur le tableau lorsqu'on veut obtenir une réponse à la question dont on «[^]occupe; mais, par Tabwnce de clarté et le manque de prédnoo, il demeure une véritable énigme*. Sur un des borda du tableau ae voit un ve» oompoaé par Iblek Ibn Wohefli*, Fun des pina babilea devins du pays de TOociéBoL U florissait sous la dynastie lenitounienne (almomride) et ap> partenait au corps des uléma de Séviile. Voici le vers \ P. On se sert toujours de ce vers lorsqu'on emploie la zäirdja de cette espèce ou de toute autre dans lo but d'obtenir une réponse à une question. Pour avoir la réponse, on met la question par écrit, mais on a soin d'en décomposer les mots en leltres isolées. Ensuite ou cherche (dans les tables astronomiques) le signe du zodiaque et le degré de ee signe qui s'élève aor Fïioriion (c*eet-4hdire Taseendant) au moment de f opération. Consultant alors la sofnjjv,' on cberdie le rayon qui forme la limite initiale du signe qui est rascendant; on suit ce nyon jusqu'au oenire du cerde, et de là jusqu'à la dreonfé» ' On Irourera !c leile de ce poôm c dsns fa troisième parlic de l'édilioa arabe des Pkolëgamèafls, p. 147 et rair. ' Aboa Abd-Allah M»lcL Ibn Wulicib, théotopan, Mafi, cabalisie et astrologue, Mtnavut i la oonr du souverain almoravule Ali Ibo Youfaf, qnuid la OMbdi de» Almohadei s'y prosen!» pour -«.onteiiir une discussion av«c les légistes de la ville de Ifarock Ceci eatli«aTenr«n!»i5 (iiai* 113a de J. C). Voj. [H'utnniu Bn^m, L Ut p. 169.} Il naquit k Ceula et mourut 4 Maroc en odeur de sainteté. aprt>s avoir distribué loas M bio» aux pauvres. On a de lui un ouvrage intitulé : j patLX toufa. — [Traduction turque de la 6' section de l'r(ilc|LComL'iies , page 111.) » lit ^ tj.>^ JljL'édition de Pari» porte yil, à la jtiace d« 131 ; dan* la Ul' partie, elle offre ta le

The text on this page is estimated to be only 28.36% accurate

248 PrU)I.K(;OMENES rence, vis-à-vis de l'endroit ou le signe ascendant se trouve indiqué, et l'on copie toutes les lettres qui sont inscrites sur ce rayon, depuis le commencement jusqu'à la fin; on prend aussi les chiffres numériques tracés entre ces lettres, et on les transforme en lettres d'après le procédé nommé Aipo[^] el-djonul. Quelquefois on doit convertir en dizaines les unités obtenues de cette manière, chan[^] les dizaines en centaines, et vice versa, mais toujours en se conformant aux règles 4|u* on a dressées pour l'emploi de la gtdûr[^]. Le résultat se place à côté des lettres dont la question se compose. Alors on examine le rayon qui marque la limite du troisième signe du zodiaque, & compter de celui qui est l'ascendant; on relève toutes les lettres et chiffres inscrits sur ce rayon, depuis son extrémité jusqu'au contre du cercle, point où l'on s'arrête, sans passer jusqu'à la circonférence. Les chiffres ainsi trouvés se remplacent par des lettres, selon le procédé déjà indiqué, et ces lettres doivent se placer à côté des autres. Ensuite on prend pour def de toute Topératimi le vers composé par Malek Dm Wohetb, et. Tayaut déoonpoeé en lettres iadées, on les met à part. & ensuite on multiplie le nombre du degré de l'ascendant par un nombre qui s'appelle Vass[^] du signe. Pour obtenir cet ms, on compte en arrière, depuis la fin de la série des signes; procédé qui P. uS. est Topposé de celui dont on se sert dans les calculs ordinaires, en prenant pour point de départ le commencement de la série. Le produit ainsi obtenu se multiplie avec un facteur nonuné le grand ass et le dour[^] fondamental. On applique ces résultats aux cases du tableau, ' Le procédé de calcul nommé hifab ei-ditUace angulMre se mesure en sens con[^]mtl s'emploie quand on a vent npréian- taaii* de Toidn d« lignn. 1er dts chiiircji indien» par dM leltrai dn * Le mot doar signifie circuit, pimit. l'alph. ibet et vice versa En astronomie, ce terme s'emploie pour * Le mot M Mgnitie bau, Jondatton. En désigner l'espace de temps dans lequel un astre. 3 déaigae l'cKpoent d'une pnu-point queleimqae du ciel bit an févohf since, mais, dans Topéralion »ur la :aïr- lion compiclc autour de la terre. Le doar éja, il indique le nombre de degrés qui se d'une planète, c'est son orbite ou le terap trouve entra In fia du dernier aign* du qaï a'écoule depuis qu'elle part d'un point I et le degré du signe qui est l'as- du ciel jusqu'à ce qu'elle revieonetni at de fop[^]mlion. Cete point. Dana l'opération sur la «nb[^], on Digitized by Google

D'IBN KILALOON. 2k9 en se conformant aux principes qui règlent la marche de l'opération, et après avoir employé un certain nombre de dour. De cette manière on tire (du tableau) plusieurs lettres dont une partie doit être supprimée, et dont le reste se place vis-à-vis de celles qui composent le vers d'Ibn Woheïb. On range aussi quelques-unes de ces lettres parmi celles qui avaient f

The text on this page is estimated to be only 28.18% accurate

9 250 PROLÉGOMÈNES vrai qu'entre les demandes et les réponses il y a un certain rapport, en ce que les réponses sont intelligibles et conformes (aux questions) ainsi que cela doit l'être dans la conversation. Il est vrai aussi que la réponse s'obtient de la manière suivante : on fait un triage dans la collection des lettres finies par les mois de la question et par les 17 rayons du tableau; on applique les produits de certains fins Sienn eux cases du tableau, d'où l'on tire ensuite quelques lettres; on met à part certaines lettres en faisant plusieurs triages au moyen des doars, et l'on place tout cela devant des lettres qui finissent vers (de Maie ILn Woheib). Un homme intelligent qui aura examiné les rapports qui existent entre les diverses parties de cette opération parviendra à en découvrir tout le secret; car les rapports mutuels des choses fournissent à l'esprit le moyen d'obtenir la connaissance de l'inconnu, et lui servent aussi de voie pour y attendre. La culture d'epfoev (Mr les rapports des choses se trouve surtout chez les personnes habituées à exercer l'esprit, dont la pratique augmente la connaissance raisonnée, et ajoute une nouvelle force à la fin de la réflexion. C'est là un effet dont nous avons déjà donné l'exemple plus d'une fois. L'idée que nous rappelons ici a eu pour résultat que presque tout le monde attribue l'invention des zâirdja à des hommes qui s'étaient épurés à l'âme au moyen d'exercices spirituels; ainsi la zâirdja dont je viens de parler est attribuée à Ês-Sibtî (qui était un soufi). En ai vu encore une autre, imaginée, dit-on, par Sebel Ibn Abd-Aliah, et j'avoue que c'est un ouvrage étonnant, produit bien remarquable d'une grande application d'esprit. Pour expliquer comment la zâirdja d'Ês-Sibtî fournit une règle mise en forme de vers, je suis porté à croire que l'enluminure du vers de Ibn Woheib, comme type, influe sur la réponse et lui communique la même mesure et la même rime. A Tappui de mon l'auteur aurait dû écrire l'«> 01, mais il a adopté l'usage de son pays. * La leçon •^Uî nous paraît préférable; n'en tenez pas compte. U (à la traduction Mon : I OM morveiUe dont l'explication embarrassante requiert * * Voie la traduction littérale de cette jilîie : • «de praviend de la nôue (de car* Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 251 opinion, je dirai qu'au vu opérer (sur des zaînjā) sans prendre ce vers jiniir type, j'ai reconnu que la réponse n'était pas versiliée. Nous parlerons encore de ce fait en son lieu et place'. Bien des gens refusent d'admettre que cette opération soit sérieuse et qu'elle fournisse une réponse à ce qu'on demande. Ils nient p. qu'elle soit telle et la regardent comme une suggestion de k Aurteisie et de rimagnatioii. S'il faut les en croire, l'homme qui opère sur le Mihjfe prend les lettres d'un Yen qu'il « fait comme il l'entend, et les insère parmi les lettres dont la question se compose et celles qui appartiennent aux rayons; il opère au hasard et sans règle; il produit, à la fin, le vers (qu'il a fabriqué) et fait accroire qu'il l'a obtenu en suivant un procédé régulier. Une opération conduite de cette manière ne serait qu'un mauvais jeu de l'imagination; celui qui voudrait s'y livrer serait bien certainement incapable de saisir les rapports qui existent entre les êtres et les connaissances, et de voir combien les opérations de la perception diffèrent de celles de l'intelligence. Du reste chaque observateur est porté à nier tout ce qu'il n'aperçoit pas. Faut-il répondre à ceux qui traitent de jongleries les opérations d'écriture sur la strophe, il nous suffira de dire que nous avons vu pratiquer ces opérations selon les règles de l'art, et que, d'après notre opinion bien arrêtée, elles se font toujours de la même manière et suivant un véritable système de règles*. Celui dont l'esprit est capable d'un certain degré de pénétration et d'attention n'aura pas le moindre doute à ce sujet, s'il veut assister à une de ces opérations. L'arithmétique, science dont les résultats sont de la dernière évidence, offre beaucoup de problèmes que l'intelligence ne saurait comprendre tout d'abord, parce qu'ils renferment des rapports que (lettres) en regard avec les lettres du *c'est-à-dire plusieurs» imitée sur l'emploi de la voyelle I al, pour cette raison, U (réponse) vers- zturdja d Es-bibù. ISOIU eo reparieros «ii«BralanNaiiNitlaidBN.* d— i la Iradwdioii d> i> lieiiiii partie. ' Voyez la troisième partie du iHta, ' Dans le texte arabe, il faut lire, ki et •a chapitre de la zaînjfo. plus bas, c;>LjU1I, c'est-à-dire, des ques* Omn le BMinncrit de la BiUiollièqae lions qui/aiigiunt iaprit et qui paraîMaot impériale, ancten fonds, a* 1188, M trev* ifoniMei à réi— dre. S».

The text on this page is estimated to be only 27.07% accurate

252 PROLÉGOMÈNES Ton ne saisit pas facilement et qui se dérobent à l'observation. Que doit-il en être à Tciffard (riui art comme celui de la zaïrdja, dont la nature est si extraordinaire, et qui se rattache à son sujet par des rapports si obscurs? Nous citerons ici un problème assez difficile, aûn de &ire ooropiendre la force de notre obeervetion. On prend planeurs diHimu (monnaies d'argent) et, è côté de chaque pièce, on place trois yb/ou \ Avec la somme des fidous on achète un oiseau et avec cdie des dirfaems on en achète plusieurs autres au même taux que le premier. P. ai». Combien a-t-on acheté d'oiseaux ? La réponse est : neuf. En effet nous savons qu'il y a vingt-quatre foious dans un diriieem; donc trois foious sont le huitième d'un dirbem. Or, puisque chaque unité se compose de huit huitièmes, nous pouvons .supposer qu'en faisant cet achat nous avons réuni le Imitii ino de chaque dirhem aux huitièmes des autre.s dirhems, et qtie chacune de ces sommes lait ic prix d'un oiseau. On a donc acheté avec les dirhems seuls huit oiseaux; nombre qui est celui des huitièmes qui composent Tunité ^ ajoutons-y rl,/UMtt dé» rive tVnhohu ; \ralH""Ie refrnrdrntcoiBlllê un pluriel dont le singulier est Jelt. * L'aaiaor «nrait pu fétoadra ee pri»> faUme d'uM omièra bMiooap plus mn* pie. m diwDl : m tids divûé pv Mi» dniine lin , viiiiftt-quatw divisé par le même nombre donnera huit; or boit et un font ntof. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

D'IBN KHALDOUN. 253 nients futurs, cfi sont fies secrets dont il est impossible d'obtenir une connaissance certaine, tant que nous en ignorons les causes et

The text on this page is estimated to be only 26.33% accurate

254 PIOLLGOÏVIENES SECONDE SECTION. Di LA
emLiiAiuM CBix us noiuBai R us rBORus a mhi sawasv et cmc omk QOI si
sont oaoAiiisés tu Tusob.— PeiMMiiNis QDi n raisniWT.^PMiciras
OilltfkAOI. — ÉCLAIMUSUIIRTS. Ls oonade el Is vie sédeolaire sont d«s
éi«U igdfiaicolciaafiifmss à la mtwe. Les difTérencs qu'on remarque dans
les usages et les inslilutions ' des divers peuples dépendent de la manière
dont chacun d'eux pourvoit à sa subsistance ; les hommes ne se sont réunis
en société que ,pour s'aider a obtenir les moyens de vivre. Ils commencent
par [chercher le simple nécessaire ; ensuite ils tAchent de satisfaire à des
ibesoins fitctices« pois ils aspirent à vivre dans f abondance'. Les uns
s*adomielit à ragrienltre; ils plantent et ils sèment; les autres s'occupent i
âlever certains animaux, tek que moutons, boub, chèvres, abeilles, vers à
soie, etc. dans le but de les multiplier et d*en tirer profit. Les gens de ces
deux classes sont obligés à habiter la campagne ; car les villes ne leur
offrent pas des terres à ensemer, des P. tii. champs à cultiver, des
pâturages pour leurs troupeaux. Contraints par la nécessité des choses à
habiter la campag^ne, ils s'y réunissent en société, afin de s'entr'aider et de
se procurer les seules choses que leur façon de vivre et leur degré de
civilisation rendent indisj pensables. NoorriCure, abri suffisant, moyene de
se temr diand ; voilà l ce qu'il leur faut, mais seulement assez pour soutenir
leur existence; ils sont d*abord incapables d'en obtenir davanti^. Ffais tard,
lors. qu'ib se trouvent dans des ciroonstances meilleures et que leurs
richesses les mettent au-dessus du besoin, ils commencent à jouir de ^ la
tranquillité et du bien-être. Combinant encore leurs efforts, ils '. travaillent
pour obtenir plus que le «impie nécessaire ; on les voit ' Littéral. • dans les
étals. • sont : td-éoroari (l'iodupensable) , «t hadji * Le* termes doal l'autenr
sa sert ki (t« néoastaira) el tl'hmttU (le parfait). Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.34% accurate

D'IBN KILÂLDOUN. 255 amasser des vivres, rechercher de
heaiix habillements, bâtir de grandes maisons, fonder des villes et de«
bouï^s pour se mettre à iabri de tentatives hostiles. L'aisance et Tabondance
introduisent des babtndes de luxe qui ae divdoppeni avec vigueur et qui te
reconuaissent à la manière d'apprâter les viandes, à ramèlioration de la
cuisine, à Tuaage des habillements de soie, de Brocart et d*autres bdies
étoffes, «tetHtnu Les nuisons et les palais reçoivent alofs une grande
hauteur'; construits avec solidité et embellis avec goût, ils montrent
comment la disposition pour les arts passe de la puissance à l'acte et arrive à
la perfection. On construit des châteaux et des habitations dont Tintérieur
est orne de iontaines ; on élève de beaux édiûces décorés avec un soin
extrême*; on s'u(:cu)e ii l'envi ^ d'améliorer les objets d'un usage
journalier, tels (ju habits, lits, vaisselle, ustensiles de cuiMne. VoÀ ces
hommes devenus cifadiR* [kadtr). Le mot Aadn* signifie cent qtt*on a
toi^onfs pré\$mti sous la main (Aoisnm), et tels sont les habitants des villes
et des bouigades. Parmi eux, les uns exerçait des métiers pour vivre ;
d'autres s*adomi«it au oommsiroe et, par les grands profits qu'ils en
retirant, ils surpassent* en ridiesses et en bien-être les gens de la campagne.
Délivrés des tracas de la pauvreté, ils vivent selon leurs moyens. On voit
par là P. que la vie de la cauipa». * Pour Ui)-a*jj, ii»** j ' Je croij qu'il Cutt
lin q^Jix^ ^ h place de i^ifAÏxJi. * Pour Lrl , laet ^^l. * Dam toat« celte
wcUon el dans pluaiear» autic» eodnito des PraUfomèim. l'auteur entend,
pur b mot ^nii#*lM Ara» bcs nomede*.

256 PROLI' GOMENES d'habillements, de iogeiiients et de toutes les autres choses qui se rattachent aux habitudes de la vie. Ils ne visent pas plus loin ; ils ne recherchent pas le « moyens de satisfaire à des besoins fictices ou de parvenir à l'aisance. Pour logements ils ont des tentes en de poil de chèvre ou de chameau, et des buttes faites avec des branches d'arbres, ou des cabanes construites avec des pierres et de l'argile. Us ne donnent pas à leurs habitations une grande élévation, puisqu'elles ne doivent leur servir que d'abri (contre le soleil et le mauvais temps); quelquefois même ils se réfugient dans des grottes et des cavernes. Les mets dont ils se nourrissent n'exigent pas de grands apprêts; crus ou légèrement cuits, ils suffisent à leurs besoins. L'état des peuples agriculteurs est supérieur à celui des nomades; les premiers habitent des villages et des hameaux et se tiennent dans les pays de montagnes. Tous sont la plupart des Berbers et d'autres peuples qui n'appartiennent pas à la race arabe. Ceux qui vivent des produits que fournissent leurs troupeaux de moutons et de boeufs s'adonnent ordinairement à la vie nomade : il leur faut des pâturages et de l'eau pour leurs bestiaux, auxquels, d'ailleurs, le changement de lieu fait grand bien. On désigne ces peuples par le nom de chaouïa (pasteurs), parce qu'ils s'occupent uniquement de moutons (chah) et de boeufs. Ils ne s'avancent pas au loin dans le désert, vu que les bons pâturages y manquent. Dans cette classe on peut ranger les Berbers, les Esclavons, les Turcs, et les Turcomans, frères de ceux-ci. P. 113. Les peuplades qui subsistent en élevant des chameaux voyagent plus que les autres et pénètrent plus avant dans le désert. Elles se trouvent obligées à le faire, vu que les pâturages, les herbes et les arbrisseaux des hauts plateaux ne suffisent pas à la nourriture de leurs troupeaux. Les chameaux ont besoin de brouter les arbustes du désert, de boire les eaux saumâtres qui s'y rencontrent et de parcourir cette région pendant l'hiver, afin d'éviter le froid et de jouir. Pour l'histoire, lisez l'ouvrage de Vigneux (Kii m. de l'Asie, pl. de l'Asie, Tout M devant, page 84. note i.) qui ne peut pas être écarté de l'Asie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.44% accurate

D'IBN KHALDOUN. 257 d'une atmosphère tiède ; ib trouvent dans ces plaines sablonneuses des endroits où ils peuvent mettre bas. L'on sait que les jeunes chamesiix, depuis l'époque de leur naissance jusqu'à celle du se\Tage, sont extrêmement difficiles à élever, et que la chaleur leur est absolument nécessaire. Les gens dont nous parlons sont donc obligés de faire de longues courses avec leurs troupeaux. Repoussés quelquefois des haute plateaux par les troupes préposées k la garde de ces régions fair> tSer, ils se voient obligés de s^enlir aa taoâ da désert afin d'éviter le juste cbâtiment de leurs méfaits ' (antérieurs). Aussi oè sont les plus farouches des hommes, et les haintsnis des villes les regardent comme des bêtes sauvages, indomptables et rapaces. Teb sont les AnJbes et d'autres peuples ayant les mêmes habitudes, savoir : les Berbers nomades, les Zenata de la Mauritanie occidentale, les Kurdes, lesTurcomans et les Turcs des pays orientaux. Les Arabes sont toutefois plus habitués à la vie du désert et font des courses plus longues que les autres races nomades, parce qu'ils s'occupent exclusivement de chameaux, tandis que celles-ci ont ù soigner, en même temps, des troupeaux de chameaux, de moutons et de bœufs. L*eiistenoe de le rsoé arabe est donc un bit cmifimne à la naliire et devant nécessairement se présenter dans le cours de la civlusatoo hmnaire. Dira etf te criattaPt fUn assml {Cmw» sonr. xv, vers. 86). La vie da la clDi[pagoe ■ dû précéder celle des viiJes. — EUle a été le berceau de la cifiHiatioa. — Let viUes loi doivent leur origine et letir population. Nous avons dit que les habitants de la campagne se bornent uu strict nécessaire en tout ce qui les concerne, et qu'ils n'ont pas les moyens^ pour passer au delà, tandis que les gens des villes s'occupent p. à satisfaire aux besoins créés par le luxe et à perfectionner tout ce qui se rattache A leurs habitudes et à leur manière d'être. Il est indubitable que Ton a dû penser au nécessaire avant de s'occuper des besoins fiicticeR et de recherdier Taisance. Le nécessaire est, pour ' Pow liseï — * pear ^^liJf, iiaei qj^UI. PïeM|ouilim» M

The text on this page is estimated to be only 29.45% accurate

258 PROLÉGOMÈNES ainsi dire\ la racine d'où Taisance est sortie. La vie de la campagne a dû précéder celle des villes ; en effet, l'homme pense d'abord au nécessaire; il doit se le procurer avant d'aspirer à l'aisance. Donc la rudesse de la vie des champs a existé avant les raffinements de la vie sédentaire; aussi voyons-nous la civilisation née dans le champ*, se terminer par la fondation de villas, et tendre fereimant vers ce but. Ansait-At que les gens de la campagne arrivant à ce degré de bien-être * qui dispose aux habitudes du luxe», ils recherchent les commodités de la vie et se laissent entraîner vers la vie sédentaire. C'est ce qui a eu lieu pour toutes les tribus nomades'. Le citadin . au contraire, ne recherche pas la vie des champs, à moins d'y être forcé, ou de ne pouvoir atteindre à l'aisance dont on jouit dans les villes. Un autre fait peut démontrer que la vie nomade a précédé la vie sédentaire et lui a donné naissance: si nous prenons des renseignements au sujet des habitants de quelque ville que ce soit, nous trouvons que la plupart d'entre eux descendent de familles qui devaient dans les villages des alentours ou dans les campagnes voisines. Leurs aïeux, devenus riches, vinrent se fixer dans la ville, afin de goûter la tranquillité et le bien-être qu'elle leur offrait. Cet exemple montre que la vie sédentaire est venue après la vie des champs et qu'elle est une branche sortie de cette souche. Le lecteur est prié d'observer l'importance de ce principe. Nous pouvons ajouter que les populations des villes ne se ressemblent pas toujours en ce qui regarde leur manière d'être, et qu'il en est de même des campagnes : certaines peuplades et certaines tribus sont plus puissantes. »\$. saines que d'autres, et il y a des villes qui surpassent les autres en grandeur ou en population. D'après ces observations on reconnaîtra que la vie de campagne a précédé avant celle des villes et qu'elle lui a donné naissance; on conviendra ainsi que l'aisance et les habitudes de la vie dont on jouit ' U8«t (^U^.—.*UilénL >4|iMadatoM «hMMdM flâna. • — ' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.22% accurate

D'IBN KUALOON. 259 (Uns le« viJlet, tant grandes que
petites, ont paru' plus tard tfUB ka habitudes qui résultent de la niceMÎté de
pourvoir aux premien besoins de la vie. Lw gens de !• cainpigDe tout motM
eorrooiNts que omu de* «illat. L'âmo, au moment d'être créée, est disposée
k recevoir les impressions, bomea ou manvaifes, qui pourrait Im Monrcottir.
Le Fhqjdite a dit : • Tous les enfimta naisBeat avec le même naturel : s*ils
deviemient jnifr on ehrétiene, ou adoratoors dn fèn, c^est la faute de leurs
pères et de leora mères. » Pins f âme stiabitue à Tune des deux qualités
(opposées, le bien et le md), plus elle s*tioigne de Tautre et plus eilc a de la
peine k se l'approprior. L'homme porté vers le bien, et dont l'âme s'est
formée k la vertu, évite le mal et trouve le sentier du vice Iros-difficilc à
parcourir. De même, l'homme devenu méchant par I habitude du mal (ne
saurait marcher dans la voie du bieiiij. Or les habitants des villes s'occupent
ordinairement de l mot* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.47% accurate

260 PROLÉGOMÈNES menter leurs plaisirs. Les habiludes qui règlent leur conduite sont aussi simples que leur vie. On pourra trouver dans leurs actes et dans leur caractère bien des choses à reprendre; mais ces djéfauts paraîtraient peu graves, si Ton jetait les yeux ensuite sur lea rncBurs des Inbitiiiiia dû vifles. 0>iiiparés avec eux, ik se rapprochent bien plm da naturel primitif de rhomme, et leun Émet loot moins expiosées à recevoir les imprasai U ne but pas opposer à cette doctrine une parole d^Addjadj, nqiportie par Elffiolcbari dans son reoue3 de tnditionB. Ce chef, ayant iqppris «p» Sdma Ibn et AkouA itaâi allé hainter le désert. Viaterpella en CCS termes: «Tu es retourné sur tes past tu t*esara&ts^I > — «Pas du tout, lui répondit Selma ; mais le saint Prophète m'avait autorisé à vivre dans le désert. • Pour coinprendie ia portée de celle anecdote, il faut savoir qu'au commencement do l'islamisme le Prophète avait impose à ses partisans mecquois le devoir d'émigrer et de le suivre partout, afin de lui donner aide et protection. L'ordre «Téroigrer ne s*adressait pas aux Arabes nomades, habitants du déP. trj. sert, perce qa*ile ne mootrait pas autant de séU et d*ardeur pour la cause du Pri^éte que les Mecquois; aussi les émigrés renier* ciaient Dieu de. leur avoir épaigné' k di^grlce dinbiter le désert, * Cttt4-dire , lu a» apoitasîé. El-H«d- el dans laar bjpocrUie, et il est naturel djadj peniait, tàm dont», k en parolet dn «p'il» ignpmt lea prAoeptea que Diaa a Coran (soar IX, vers. g8):t Les Arabes du rMUs.a détert aoot «odiifcis dam ,leur impiété Digitized by Google

D'iBN kuâldoun. m vu qiie riionorable devoir d'émigrer ne leur y aurait pas été imposé. Selon une tradition rapportée par Saad Ibn Abi Ouaccas, le Prophète aurait dit, pendant qu'il était malade à la Mecque : • Grand Dieu! permettez à mes Compagnons d'accomplir leur émigration, et ne les laites pas retourner sur leur pas! » c^est-à-dirc , faites quiis restent à Médiae «t qu'ils ne.»*eii élo%nent pas; empêcha-los de négliger le devoir d'émigration qu*ib ont entrepris de remplir. Gela a donné lien 4 one question de dimi qui rentre dans la eat^orie intitidée: • Rettnuner sur ses pas pour mt motif quoleonque. > Flusieun casuistes disent que le devoir d*émigrer était obligatoire avant la prise de la Mecque, parce qu'alors les musulmans n'étaient pas assez nom?» breux pour se maintenir dans leur ville; mais après la prise', lorsque le nombro des vrais croyants se fut beaucoup augmenté, que l'islamisme fut devenu puissant et que Dieu se fut chargé de proléger son Prophète , cette prescription cessa d'être obligatoire : » Point d'émigraiiion après la prise I • telles furent les paroles du Prophète lui-même. Sém «feutres l^istcs, le devoir dTémigrer cessa k Tégard des personnes qui embrassèrent f islamisme après la prise de la Mecque ; d^autres -soutiennent que eelte obUgation ne liait pas les nmstdmms qui avaient abandoraîé la Mecque avant la prise de la viUe; enfin ils s'accordeot tous à dire qu*elle cessa tout à fait iqirès la mort du Prophète, époque où ses Compagnons se di^ersèrent dans diverf peya. Dès lors rien ne resta de cette prescription, excepté l'avantage qu'on retire d'un séjour à Médine, ce qui peut encore compter pour une émigration. Revenons à El-Haddjadj. Ayant rencontré Selma, ({ni était allé s'établir dans le désert, il lui adressa les paroles en question. Par les mots : > Tu es retourné sur tes pas! tu t'es arabisé! > il reprochait à Selma d'avoir cessé d'habiter Médine, et dans ces paroles il frisait allusion à la prièra si Inen connue dont nous-venoîia de lûre mention, G*esl4-dira : « Ne les fritee pas reloanier sur lenn pas. • En lui reprochant de s*ètra arabisé, il voulait dire que Selma ■ DMakl«iiianlM,licMio.iltet Mfs saivaet: ««JUtoiU^^ iarinr, aînés las iBoto^rj^. la pas. omiUj^jimU OÛijéli

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

202 PROLÉGOMÈNES était devenu comme les Arabes bédouins', gens qui ne se souciaient pas d'émigrer à cause de la religion. Selma lui fit entendre qu'aucun P. iiH. de ces reproches ne pouvait l'attetadre, ie Prophète lui ayant donné ia permianoa d'habiter le désert. Ea ce ou, ia perniission était une ùtnm toute ipédale oomme celles du témoignage de Khoseima* et du chevreau d*Aboa Borda'. On peut encore auppoecr qu'H-Hadd^dj ' Dtns le texte arabe, il le moi per ul^VI. * PonrooQfttaterun fûtdevaat la justice iDUBulmane, il faut la déposition de deux léfnoin«r. Molwmnipd . dans une alTfiirc qui le conceroait. déclara que le léaioifotgt de KboHiiaa U» Thabet rafisail. • La seule déposition de Khoz »teiaittdo»i <>^ ^ ij^j.»— sLe Propliète a dit : • Celui qui sacrifie avant • la prière snrrille pour lui-même; celui • qui sacrifie après la prière a rempli son •devoir religieux et a'est eonftnnéev rite • des musulmans.* (Voj. !• Sak(h , ms. de la Bibl. imp. supp', an chapitre inlilulé ; iu«VI jo. ^UYI oUr*.) De ces tradilioni on peut tirer deux conclusions: I* que. par on cas exceptionel, Abon Borda, ayant aacrilté avant la prière, ent la penaiimioQ de répaïar Mm eiveiir par un sacrifice fait après la prière; a* qu'il fut autorisé (par une grâce spéciale) à la viallaN oïdiMiin par na au. Ajoutons que deox des oeafar gnons de Mohammed portaient le surnom d'Abou Borda. Celui dont nous parlons est Abon Borda NIar ^Li; ranlre, Abon Borda Amer j-»Lc- fil-. d'Abon Mouçn Abd Allah, remplit les fonctions de cadi à Koube et monnrt l'an io3 {•Jil'^^* de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.50% accurate

D'IBN KUALDDUN. 263 lui reprochait seulement d'avoir quitté Médine, car il ne devait pas ignorer que l'obligation d'émigrer avait cessé depuis la mort du Prophète; alors Sclma aurait voulu donner à entendre qu'il avait dû profiter de la permission du Prophète, qui assurément ne l'aurait pas accordée sans un motif connu de lui seul. Dans tous les cas, les paroles dont il s'agit ne pronvent rïoi au désavantage de la vie nomade, ou de iānāko/iM, oomme H-Haddjadj l'appelait. Tout le monde reconnatt que le devcñr démigror fut presciil par la loi afin que le Prophète eât amei de monde pour l'aider - et le prot^{er}, et que cet ordre ne renfermait aucun reproche contre ceux qui s'adonnent à la vie nomade. BlAmer un individu de s'être soustrait à un devoir pour aller s'établir dans le désert ne signifie pas que la vie nomade soit répréhensible. Les feat 4* U ampagM mniI phn bñvw ipn eem dm «iUM. ^ Les habitants des villes, s'étant livrés au repos et à la tranquillité, se ploEigeni dans les jouissances que leur offrent le bien-être et l'aisance» et ils bissenté leur gouverneur on à IsarcommtnndsBtle soin de les prot^{er} en leurs personnes et leurs Inens. Rassurés contre tout danger par le pvésenoe d'une troupe obaigéo de leur défense, antonrés de murailles, ouverts par dm oovn^{er} avancés, ils ne s'alarment de rien, et ils ne cherchent pas & mûre aux peuples voisins'. Libres de soucis, vivant dans une sécurité par&ite, ils renoncent à l'usage des armes, et laissent après eux une postérité^{er} qui leur ressemble. Semblables aux femmes et aux enfants, qui sont à la charge du chel de la famille, ils vivent dans un état d'insouciance qui P. leur est devenu une seconde nature. Les gens de la campagne^{er}, au contraire, se tiennent éloignés des catta locntMQ dma las Pftnutiti ét^{er}iift^{er} dani, ' Pour jLa.1. Umm jU^{er}i. * C'e*t4-

264 PROLÉGOMÈNES grands centres de population; habitués aux mœurs farouches que l'on contracte dans les vastes plaines du désert, ils évitent le voisinage des troupes auxquelles les gouvernements établis confient la garde de leurs frontières, et ils repoussent avec dédain l'idée de s'abriter derrière des murailles et des portes; assez forts pour se protéger eux-mêmes, ils ne songent jamais à donner le soin de leur défense et, toujours sous les armes, ils montrent, dans leurs expéditions, une vigilance extrême. Jamais ils ne s'abandonnent au sommeil, ils restent éveillés pendant de longs instants dans leurs réunions de soir, ou pendant qu'ils voyagent, montés sur leurs chameaux; mais ils ont toujours l'oreille attentive afin de saisir le moindre bruit du danger. Isolés dans les solitudes du désert et fiers de leur puissance, ils se confient à eux-mêmes et montrent par leur conduite que l'audace et la bravoure leur sont devenues une seconde nature. A la première alerte, au premier cri d'alarme, ils s'élancent au milieu des périls, en se fiant à leur courage. Les citoyens qui vont se mêler à eux, soit dans le désert, soit dans les expéditions militaires, leur sont toujours à charge, étant incapables de rien faire par eux-mêmes, ce dont on peut s'assurer de ses propres yeux. Ils ignorent la position des lieux et des itinéraires; ils ne savent pas à quels endroits les chemins du désert vont aboutir. Cette ignorance provient de ce que le caractère de l'homme dépend des usages et des habitudes, et non pas de la nature ou du tempérament. Les choses auxquelles on s'accoutume donnent de nouvelles facultés, une seconde nature, qui remplace le naturel inné. Examinez ce principe, étudiez les hommes, vous reconnaîtrez qu'il est presque toujours vrai. Dieu crée ce qu'il veut; il est le créateur, l'être savant {Coran, sour. xv, vers. 86}. La MMuniukn ma «utariéli constituées nuit la bravoare éai dtadiosallBr «niéia la pensée de se prénier eux-mêmes. Personne n'est maître de ses actions, c'est l'obéissance d'un petit nook •bre de cheb, celui qui commande aux autres hommes. On est presque *

UtléraLaibiavnintbanngudsdetowlMaMf.fffMlaidM^

DIBN KHALDOUN. 265 toujours soumis à une autorité supérieure, ce qui amène nécessairement (fun ou Taulre des deux résultats que uous allons signaler). Si l'autonté se dislingue par la douceur et la justice, si elle ne fait pas trop sentir sa force et sa puissance coërcitive, ceux qui la subiss«Hiiiioiitxeiitane^ritd*hid^eiidaicequi se règle d après le degré de leur counge >. Se croyant libres de tout contoAle, ils montrent une présomption qui est devome pour eux une seconde nature, et ik ne connaissent pas autre chose. Si, au contraire, Tantorité s^appuie sur h force et la videnoe, les sujets perdent leur énergie ei leur esprit de résistance; car Toppression engourdit les âmes, ainsi que cela sera démontré plus loin. Omar (le second khalife) défendit à Saad de se conduire avec violence envers ses subordonnés, et voici à quelle occasion ; lors de la bataille de Cadtcia (un de ses officiei-s nommé) Zehra Ibn IJaouwîa se mit à la poursuite d'El-Djalénos^ et, l'ayant tué, le dépouilla (de ses habits et de ses annea). Said lui reprocha dors d'avoir poursuivi TenneBii sans y être autorisé, et lui eideva ce riche butin , qui valait , dit-on , soixante et quinae miUe pièces dTor. n écrivît ensuite à Omar pour justifier sa conduite, et reçut une réponse ainsi conçue : • Tu as osé traiter de la aorte un homme comme Zehra, qui a déjà afironté les feux de la guerre, tandis que loi , tu as encore beaucoup à faire pour le distinguer. Tu as donc envie de briser son courage et d'indisposer son cœur conti e nous Rendslui ces dépouilles. » Sous un gouvernement qui se maintient par la sévérité, les sujets perdent le courage; châtiés sans pouvoir résister, ils tombent dans un état d'humiliation qui brise leur énergie. Si le P. souverain travaille à b réfonnation des mœurs et à Tinstmction du peuple; sll r^le la conduite de ses siqets dès l'époque de leur enfance , cda fait une certaine impression sur leur es|Nnt. Un peuple élevé dès sa jeunesse dans la crainte et la soumission ne se tai^e pas de son indépendance; aussi trouvons-nous chez les Arabes à demi sauvages qui s'adonnent à la vie nomade un d^é de bravoure bien supérieur ' LiUéral. • de kur fiomiBS «l de law ' Voy. sur ce général pemn. l'Cmi piuillanimiîé. • de M. CauMin de Percevel, I. UJ. Prolégomèoe*. 34

The text on this page is estimated to be only 25.25% accurate

266 PROLÉGOMÈNES ' à celui dont les hommes policés sont capables. Les gens qui, depuis leur première jeunesse, ont vécu sous le contrôle d'une autorité qui cherche à former leurs mœurs et à leur enseigner les arts. Il désirait que chacun eût pour maître son propre cœur, étant convaincu que le philosophe savait mieux que personne ce qui convenait au bonheur des hommes. L'affaiblissement progressif du sentiment religieux ayant rendu nécessaires des moyens coercitifs, la connaissance de la loi devint une

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.23% accurate

D'IBN KHALDOUN. 267 seieilce qu'il fallait acquérir pr Tétude; on adopta volontiers la vi« des villes et l'on prit l'habitude d'obéir aux ordres du magistrat. Ainsi se perdit l'esprit d'indépendance; il céda, comme on le voit, devant l'influence du gouvernement et de l'éducation, et les hommes se laissèrent alors diriger par une autorité qui est en dehors d'eux-mêmes. La loi divine ne produit pas cet effet, parce que sa puissance directrice réside dans nos cœon. I>Mtc wie tdmiiiiMniiûn prtm* dée par on prinee el un système d'édueetion r^é avec méthode comptent i» nombre dee censés qui enlèvent eux habitants des villes leur flonrsge et leur énergie , sartoot à ceux qui, depuis Tenbnce jasqQ*& la vieillesse, ont subi ces influences oppressives. H en est bien autrement cbes les habitants du désert; ils se tiennent en dehors de l'autorité du souverain et ne s'occupent pas d'études. Abou Mohamed Ibn Alii-Zeid' avait bien pensé à cette influence des écoles, lorsqu'il inséra le passage suivant (l;ins son ouvrage intitulé Guide des précepteurs et des étadiants"^ : • Le maître qui veut forcer un enfant à apprendre sa leçon ne doit pas lui donner plus de trois coups de oounoie. » B rapporte cMte parole du IVopbète sur rautoiité du cadî Ghoreih'. A l'appui de la même tradition on cite ce qui arriva au Arophète lors de la première révélation i|ue Dieu lui envoya; Tange loi sena le cou trois fois*. Mais ce npprobement est trop bseardé et ne pnnive rien dans le cas aelnel, puisque fade de serrer le con ' Voy. ci-devant, p. aay, note i. * cftMt} L'ouvrage dont Ibn Klialilotin donne ici le litre ne M trmive pas indiqué dans te Dictieiuinre bibliographique de Haddji KKajily, * Abou Oméiya Clor • gneur. qui a créé toatt fl • créé fboaime • d'un caillot de aaog. • — Cet perolea font perlie du Coran (*oj* eonr. aevi), 0», wloB la» inihMHiS. «Hw hnai

The text on this page is estimated to be only 26.15% accurate

268 PROLI[^].GOMÈNES n[^]ft aucun rapport nvec les pratiques ordinaires de Téducation. i)iea Ml l'être sage qui sait tout. {Coran, sour. vi, vers. i8.) P. s3S..L« fteulli de «in» diiu la détart D*«iils ^ dut Im tribus «Biinéai d*iui fiift ' Dieu a implanté le bien ei le mal dans la nature' humaine» ainsi 'qu*il Ta dit fai-mémnt dans le Coran : «I imnu r««ew iMg4 éau h bien et le mal* la perversité et ta verta arrivent à Tdaw AflMÎRe par ^Vintpiration de Dieu'*. De toutes les qualités, rhomme contracte celle du mal avec !i [lus de promptitude, surtout lorsqu'il s'est habitué aux jouissances de la vie et qu'il ne se. laisse pas contrôler par la religion. Telle est la disposition de tous les lionmios, excepté le petit nombre que Dieu a favorisé de sa grâce. Chez les hommes, le mal M montra aons phuêiin fermea, dont lei ptns évidentataoi[^] rinjnatioe et la luûne. Celui qui fixe MS yeux Mir le bien fTantnii ne manqueia pas d*y porter la main, à moins* qu*uae autorité supérieure ne Fen empêebe. Aussi le poète a-Vil eu raison de dire : La perversité est une qualité de TAme humaine; s'il se trouve un homme qui e*aliitient (da mal), celuMk. peiit4bre, n*eat pai pervers. Dans les grandes et les petites villes, Tinimitié réciproque des habitants n'a pas de suites graves ; le gouvernement, les magistrats sont là pour empêcher la violence et retenir leurs administrés dans l'ordre. iLa force matérielle et l'autorité du sultan suffisent i contenir les mauvaises passions, 4 Texception toutefois de la tyrannie du chef. Si la ville a des ennemis au dehors, die a une ceinture de murailles pour la |notéger, soit que les habitants s'abandonnent au repos pendant la nuit ou qtt*ib soient trop fiûbles pour résister pmidant le jour. reçBt d> «nteBdn dus le mtne seos qo* le < roenlateur El-Beldaoni. , ^U» , il la place de ^Lli. ' Littéral. ■ il lui a inspiré a« penrcniU * 8onr. xe.vers. lo. Lenol i^iM^fl» et sa plélé. » Ceei est eaeore oua pluete ici par le bien et le mal. signifie lil- du Coran. (Voy. sour. xci, veiS» 8.) lu dnm hatkm. Nous l'avons * Pour «^t , lises Jfl. Digitized by Google

D IBN KHALBOUN 2f19 Ils ont d'ailleurs pour les défendre un corps de troupes entretenu par le gouvernement et toujours prêt à combattre. Chez les tribus du désert, les hostilités cessent à la voix de leurs vieillards et de leurs chefs, auxquels tout le monde montre le plus profond respect. Pour protéger leurs campements contre les ennemis du dehors, ils ont chacune une troupe d'élite composée de leurs meilleurs guerriers et de leurs jeunes gens les plus distingués par leur bravoure. Mais par *U. cette bande ne serait jamais assez forte pour repousser des attaques, à moins d'appartenir à la même famille et d'avoir, pour ranimer, un même esprit de corps. Voilà justement ce qui rend les troupes composées d'Arabes (du désert) si fortes et si redoutables; chaque combattant n'a qu'une seule pensée, celle de protéger sa tribu et sa famille. L'affection pour ses parents et le dévouement à ceux auxquels on est uni par le sang font partie des qualités que Dieu a imprimées dans le cœur de l'homme. Sous l'influence de ces sentiments, ils se soutiennent les uns les autres; ils se prêtent un mutuel secours et se font redouter de leurs ennemis. Voyez, par exemple, ce que le Gergé raconte au sujet des frères de Joseph; ils dirent à leur père : Ne sois pas méprisable si le loup parvenait à manger [Joseph]. (Sour. xix, vers. 14) Ces paroles donnaient à entendre que la confraternité de sentiments exclut la haine et la jalousie. Quant aux individus qui sont les seuls de leur famille, ils se montrent peu disposés à secourir leurs camarades dans les moments de danger; au jour où les calamités de la guerre obscurcissent le jour, chacun d'eux s'esquive, dans sa terreur, pour échapper son propre sang, et ne rougit pas d'abandonner ses compatriotes à leur sort. Aussi des gens de cette espèce ne sauraient habiter le désert; ils deviendraient la proie de toute peuplade qui voudrait les attaquer. Pour y demeurer ensemble, on doit avoir les moyens de se défendre. Quand on a compris cela, on reconnaît qu'il doit en être de même des hommes qui se présentent en qualité de prophètes et de ceux qui entreprennent de fonder un empire ou d'établir une secte religieuse. Pour atteindre leur but, ils doivent employer la

The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate

270 PROLI'NOMENES force des armes', afin de vaincre l'esprit d'opposition, qui forme un des caractères de la race humaine. Or, pour combattre, il faut avoir des partisans animés tous d'un même esprit de corps, ainsi que nous l'avons dit vtn 1 « ooinineieera » dit de ce chapitre. C'est une règle dont le lecteur verra l'application dans ce qui va suivre. Que Dieu nous soit en aide 1 p. 35. L'april du corps ne nous montre que ceux qui lient les esprits par la force de l'âme du sang ou par quelque chose d'analogue. Les liens du sang ont une force que presque tous les hommes reconnaissent par un sentiment naturel. Leur influence porte à ce qu'on s'inquiète de l'état de ses parents et de ses proches, toutes les fois qu'ils subissent une injustice ou qu'ils risquent de perdre la vie. Le mal qu'on fait à un de nos parents, les obligations dont on se crée, nous poussent autant d'attaques portées à nous-mêmes; de sorte que nous voudrions le protéger en nous interposant entre lui et le danger. D'ailleurs, si nous ne le faisons pas, ce sentiment a toujours existé dans leurs cœurs. Quand deux personnes se prêtent un secours mutuel et qu'elles sont assez proches parentes pour être unies de cœur et de sentiment, c'est l'influence des liens du sang qui se manifeste dans leur conduite. Les liens du sang sont parfaitement suffisants pour produire ce résultat. Si deux individus ne sont pas liés par une parenté très-étroite, ils pourront en oublier les devoirs jusqu'à un certain point; mais, comme ils savent que leur parenté est généralement connue, ils se prêtent un secours naturel, chacun d'eux voulant éviter le désagrément auquel il se croirait exposé s'il agissait mal envers quelqu'un qui, au vu et au vu de tout le monde, était son parent ou du moins son parent. Les clients et les affidés d'un grand personnage peuvent se ranger dans la catégorie de ses parents; le patron et le client sont toujours prêts à se protéger l'un l'autre, par suite de ce sentiment d'indignation qu'on prouve lorsqu'on voit maltraiter le Noire auteur n'.

The text on this page is estimated to be only 23.81% accurate

D'IBN KHALDOLN. 271 son voisin, son parent ou son ami. En effet, les liens de la clientèle sont presque aussi torts que ceux du sang. Ces observations aideront à faire comprendre ce que le Prophète a voulu exprimer par ces mots : • Apprenez-moi de votre généalogie pour savoir qui est votre parent. > EUO DOU dooont à établir que le véritable parent est en cette union de coeurs qui fonde les liens du sang. Celui qui porte l'honneur à prendre la défense de celui qui invoque son secours; autrement la parenté n'a qu'une valeur imaginaire et n'offre rien de réel. Pour être utile elle doit lier les affections et unir les coeurs. Si cette union est évidente, elle porte les âmes vers l'ardente sympathie qui leur est naturelle. La parenté dont l'existence n'est constatée que par un ancien souvenir ne tire aucun avantage, elle perd même l'importance que l'opinion lui assigne; celui qui s'en préoccupe se donne une peine gratuite et se livre à un acte de désœuvrement condamné par la loi. Ce que nous venons de dire fera entendre le sens de cette maxime : • Gémir de sa généalogie ne profite pas; Taire ne nuit pas. > EUO s'acquiesce les rapports de parenté, lorsqu'ils ont cessé d'être parfaitement manifestes et qu'ils deviennent un sujet d'étude et de recherches, perdent jusqu'à la valeur que l'opinion publique y attache; aussitôt qu'ils cessent de réveiller ces sentiments de sympathie et de dévouement auxquels on est porté par l'union de corps, ils deviennent tout à fait inutiles. La femme de née ne se trouve qu'une «belle» Anthe dans les M et anira» peut-être le demeurant qui habite le» dévotion. La pureté de race eût due les peuples nomades par lesquels aubaisent la pénurie et les privations, et qu'ils habitent des régions «stériles et inhabitées, genre de vie que l'ont le m imposé et que nécessitent leur si vite adopter. Pour se procurer les moyens d'existence, ils se consacrent aux soins de leurs chameaux; leur seule occupation est de leur trouver des pâturages et de les faire multiplier. Ils ont dû adopter la vie sauvage du désert, parce que cette région, ainsi la UénL « «m iiUulé o'eat que dans» celle anioD et cette iiMor|Mfetioo. ■

The text on this page is estimated to be only 27.99% accurate

272 PROLÉGOMÈNES que nous l'avons dit, est la seule qui offre à ces animaux des arbrisseaux propres à leur nourriture et des endroits sablonneux où ils puissent mettre bfts leurs petits. Bien que le désert soit un lieu de pénurie et de &iiB, ces peuples finiMant par s'y helMtuer, et ib y 1S7. tiAvent une nouvelle génération pour laqa^ la fïMnilté de sii^^rter le jeûne et les privations est devenue une seoonde nature. Ancim individn appartenant à une autre race n'a envie de partner leur sort ni d*ad(qpter leur manière de vivre; bien plus, ces nomades changeraient eux-mêmes d'état et de position s'ils en trouvaient l'occasion', î.eur isolement est donc un sûr garant contre la corruption du sang qui résulte des alliances contractées avec des étrangers. Chez eux, la race se conserve dans sa pureté, ainsi que cela se voit cher les tribus descendues de iModer : les Coréich par exemple, les Kinana, lesThakîf, les Béni Aced, les Hodeïl, et leurs voisins de latribu des Khoiaâ. En effet, ces peuples mènent une vie de privations et habitent un pays où Ton ne trouve ni céréales ni bestiaux. Une grande distance sépare leur temtoire des contrées fextiies de la Syrie et llrac; ils n*a|qfirochent pas des pays qui produisent le blé et les assaisonnements qui relèvent le goût des mets; aussi four race est demeurée pure et sans soup^ion de mélange. Les Arabes établis sur les hauts plateaux . i éf^ions qui offrent de ■ riches pâturages aux troupeaux et qui fournissent tout ce qui peut i rendre la vie agréable, ont laissé corrompre la pureté de leur race f par des mariages avec des familles étrangères. Tels sont les Lakhm, foc Djodam, les Ghassan, lesTai, leeCodhaft, les Aiyad et les autres tribus descendues de Himyer et de Kddan. On se iqipeUe les controverses qui ont eu Ueu relativement à la noblesee de leurs grandes fiunilles et qui ont été amenées par leurs mariages avec des étrangers et par le peu de soin qu'ils ont mis à garder le souvenir de leurs généalogies. Ce que nous avoDs dit ne s'applique qu'aux Arabes (du désert). Le khalife Omar disait : ■ Apprenes vos généalogies, et ne ' Le» mois «..O U équivalent à «i^': auteur emploie souvent la puliaife ^ BOiu avons déjà bit olMerver que notre d'une maïuère pléoaabqiir.

D IBN KUÂLDOUN. 273 soyez pas comme les Nabatéens de la Bahylonic (Es-Soiad) ; quand on demande à l'un d'eux d'où il sort, ii répond : de tel ou tel village. • Mais les Arabes établis dans des pays fertiles et possédant de gras pâturages se trouvaient en contact avec d'autn^s peuples, ce qui amena un mélange de race et de sang. Aussi , dès les premiers temps de Tislamisme, on commençait à désigner les tribus par le nom des pys qu'elles occupaient. On disait, par exemple, le ^ond (co- f. looie milittire) de Kinoiarin, le c(fomf de Damas, le djond d^Aoua»lero. Le même um^ »*mtroduiit en Espagne. Ce n*eM pas que les Arabes eussent renoncé à rhabitude de se désigner par le nom de la tribu dont ils faisaient partie; ik ne prenaient qu^un surnom de plnst a6n de donner à Iciurs émirs le moyen de les distinguer |das &cile> ment. Ils se mêlèrent ensuite avec les habitants des villes, gens dont la plupart étaient de race étrangère, et de cette manière ils perdirent tout à fait la pureté de leur sang. Dès lors, les rapports de famille s'affaiblirent chez eux au point de laisser perdre l'esprit national, seul avantage qui existe dans les liens de la parenté. Les tribus ellesmêmes s'éteignirent ensuite, et, avec leur anéantissement, disparut tout e^t de corps. Dans le désert, an contraire, les choses restèrent comme elles étaient. Dm mt Fkiritûr it fa lenrv cf ds fssf ce CounneDi le» aom» pAlronjmiquea de* tribu* perdent leur cxacutude. Un hiMume appartenant à une tribu a pu entrer dans une autre parce qu'il a une inclination pour elle ou qu'il s'y attache en qualité d'aSidé ou de client. 11 peut se réfugier dans une tribu afin d'éviter le châtimement dû à un délit qu'il aurait commis dans la sienne. Ayant alors adopté le patronymique commun de ses nouveaux hôtes, il compte comme un membre de la tribu. 11 a sa part dans les privilèges et les charges que cette alliance entraîne, surtout en ce cpïi regarde le droit de protection, l'application du talion et le paiement dn fnt du sang. Jomssant des avantages que procure h parenté, il est, pour ainsi dire, le parent de ses protecteurs. Peu importe dans)

The text on this page is estimated to be only 24.24% accurate

274 PROLÉGOMÈNES jkpielle tribu un homme est né, il n'appartient, en réalité, qu'à celle idoiit il [Darlage le sort et dont il consent à observer les règlements. Une fois incorporé dans la tribu, il tâche de faire oublier qu'il avait appartenu à une autre, et il y réussit au bout de quelque temps, Jonque les personnes auxquelles son origiiM élail eonuie ODi ttmé I de vivre. Sa véritable origine est alors un secret ooDira d« trèa peu de personnes. Cest ainsi «{ne les ptronymiques n'ont jaoïais cessé do ae transporter d*ttne fionille à vm antre , tant avant qa*après fislamiaine ; p. s39. chez les Arabes et chez les peuples étrangers, on a toujours vu des indivîdos s'afBlier à des tribus qui n'étaient pas les leurs. Que le lecteur se rappelle les discu.s.sions qui eurent lieu au sujet des Monderites et d aulres familles; il y reconnaîtra un exemple de ce que nous venons de dire'. Kn voici un autre : le khalife Omar, avant nonuné Arfadja Ibn Ilertliema au coniinandeiuunt de la tribu de liedjila, les personnes dont eUe se composait le prièrent de révoquer cette nomination : lArfadja, disaient-ils, n*était, cb« nous, q[tt'un simple nez^, c'est-à^lire m àtrat, m maén pamnle; donnez-nous Ojerir pour être notre dief. ■ AiAidyat étant intemgé par Onur, répondît en ces termes; ■ Ils ont raison* commandant des croyants, je suis de la tribu d'Aid; mais, ayant tué un de mes parente, j'ai dû m'enfuir chez ces gens et m'attacher à eux. > Voyez comment Arfàdja s'affiUa aux Hcdjilifes; il s'assimila à eux, adopta leur patronymique et prit tellement pii'

The text on this page is estimated to be only 15.33% accurate

D'IBN KUALDOUN. 275 Le droit de commander ne sort jamais de la tribu; il reste dans U famille qui s'a^{poie} sur de nombreux p^{fr}tisaat*. Chaque tribu, chaque branche de Irilju, ne forme qu'un seul (:urj)s. parce que les membres dont elle se compose descendent d'un même ancêtre; mais elle renferme des groupes dont les individus tiennent pⁱⁿⁱ fort à ce qu'elle ne se fende que en «^{cm}» dont Tagrégat^k fenne la tr^{Oni}. Tels «ont les proches par^{sto}, les familles individuelles et les frères» nés du même père». Cette parenté intime rend pour «^{tt}adiement mutuel plus fort que celui de» cousins germains et des consues issus de germains. Unia à tous les autres membres de la tribu par la communauté ^{origiae}* ils peuvent toujours compter sur leur protection aussi que ' Ce d^{npilre} manque dans Tédilion et dans les édit^{scriu} de Paris, mais il M trouve dans l'édition de Boolac. Naar eU Hourtm*. le c^{MM} qui dirigea la formation «le relie l'union, innis n^{pprend} par une note marginale, qu'il le trouva dans wtMMneritTHwdaMfcll Ulab: server, et avec raison, qu'il eut d^{Mipiln} cadre parfaitement avec le commencement du chapitre qui suit. J'ajoute que les raia—to «t la l[^] de flM^{pilra} m^rfi. sent pour démontrer qu'Ibn Kbaldoaa (■ est l'auteur. En voici le texte : La^t ^{ttki} ^Ul |tiy>ÀJ : i^aXy ô'j i^{_}>.LJl t^{_}>jL

276 PROLÉGOMNES le Discours des individus appartenant à la même branche qu'eux. Il est vrai qu'ils reçoivent de ceux-ci un appui plus efficace que des premiers, parce qu'ils en sont plus rapprochés par les liens du sang. Le droit de commander (à toute la tribu) ne réside pas dans chacune des branches; il n'appartient qu'à une seule famille. Pour exercer le commandement, il faut être puissant donc cette famille a dû mettre toutes les autres en force et en esprit de corps. Sans cela, elle ne saurait dominer sur elles ni faire respecter ses Ordres. On voit de là que le commandement doit rester toujours dans la même famille; car, s'il passait dans une autre famille plus faible, il perdrait sa force. Le commandement peut se transporter d'une branche de la famille dominante à une autre, mais toujours à celle qui est la plus forte. Cela arrive par l'influence naturelle du pouvoir, ainsi que nous venons de le faire observer. En effet, la réunion des hommes en société et l'esprit de corps peuvent être regardés comme les éléments dont se compose le tempérament du corps politique. Dans un être quelconque, le tempérament sera mauvais si les éléments dont il se compose sont en équilibre; il faut qu'un des éléments prédomine afin que la constitution de l'État soit parfaite. Voilà pourquoi la puissance est une des conditions essentielles pour le maintien de l'esprit de corps. Donc le commandement ne sort jamais de la famille qui l'exerce, ainsi que nous l'avons énoncé. Chez les peuples animés d'un même esprit de corps, le commandement ne saurait appartenir à un étranger. Pour arriver au commandement, il faut être puissant; pour obtenir la puissance il faut l'appui d'un parti fort et bien uni; donc, pour maintenir son autorité, on a absolument besoin d'un corps dévoué au moyen duquel on puisse vaincre successivement tous les partis qui tenteraient de résister. Quand le chef est assez fort pour les dominer, ils font leur soumission et s'empressent de lui obéir. En principe général, l'étranger qui s'affilie à une tribu et qui en a pris le patronymique, n'obtiendra jamais la même sympathie, le même appui, que les membres

The text on this page is estimated to be only 29.37% accurate

DIBN KHALDOUN. 277 bres de cette tnbu s'accordent les uns aux autres. Il reste toujours ce qu'il était, un simple parasite, un nezij[^] ; tout au plus pourra-t-il P. compter sur la même protection qui se donne à des allidés et à des clients. Cela ne lui procure, en aucune façon, la puissance de se faire obéir. Supposons qu'un tel homme se soit parfaitement incorporé duu la iriba, 4pi*E ait féuMÎ à fiôre oublier son origine, qu'il te aoit nmmilé «n toute cfaoM i ses proteeteun et qa*il ait adopté leur comoum patronymique * eda lui penuettra-t-il d'arriver au eominaip> dément? Avant de «'être attaché à la tribu (U ne le possédait pas), ni lui ni ses aïeux. Le commandement d'un peuple reste toujours dans la Aimille qui s'en était assuré la possession, grâce à Tappui de ses partisans. Qu'un étranger s'introduise dans la tribu, il ne saurait fiôre oublier son origine ; on se rappellera toujours qu'il avait été reçu en qualité d'affilié, cl cela même suHirail pour l'exclure du commandement. Comment donc pourrait-t-il le transmettre à ses descendants, lui qui n'avait jamais cessé d'être un simple dépendant de la tribu ? Comment aurait-il pu acquérir ce commandement, héritage qui se transmet à ceux qui y ont droit, aux descendants de celui qui, le |»«mier, »*en est emparé avec l'aide de ses amis? Hua d'un chef de tribu et de parti a tenté de s'attribuer ' une autre origine que la sienne, voulant rattacher sa généalogie à edle d'une fiuoaiOe qui s'était distinguée par sa bravoure, sa générosité ou par quelque autre qualité digne de renom. On se laisse entraîner à prendre un patronymique qui a de si grands attraits, puis on s'efforce de justifier ses prétentions cl de démontrer qu'on appartient réellement à la famille dont on a pris le nom. C'est là un faux pas dont on n'apprécie pas toute la gravité; c'est porter atteinte à sa propre considération et à la noblesse de sa race. Encore de nos jours on voit de nombreux exemples de ces folles prétentions. Glons d'abord ks Zeoata, qui se donnent tous une origine arabe'; puis les AonladRebab, surnommés fer Fh[^]ozwju , et qui forment une subdivision des * Vo|«ci4e«ras. page 374. * Voy«> MiaiÊm itt Bt/hm, L 01, >* La bMM lagoa art Qy[^]. p. iSS.

The text on this page is estimated to be only 21.85% accurate

278 PROLÉGOMÈNES Beni-Amer, branche de la grande tribu de Zoghl'; ils prétendent appartenir à la tribu des Cbérid, héraoches de celle des Soleim. S'il tant les en croire, leur aïeul s'était introduit au milieu des Beni-Amer en qualité de menuisier, et fabriquait (pour leur usage) des bato «k GhanauL. Étant parvenu à a*inooporar dans la triim^ il finit par m devanir le ohef, et ce fiit akn qu*ea hn donna le «nnoaa ^EI-Ba^K Uê deaeandanla d'Abd Maa^, fils d^-Abbaa. tumant nne fionille (trè)-distingiée) de la tribu des Toudjin, prétendent remonter à Êi-Âbbas, fils d'Abd el-Mottaiib. Ayant confdMidta le nom de leur aïeul. El-Ahhns, fils d'Atiya et père d'Abd el-Caoui, avec celui d'EI-Abbas (i oncle du Prophète), ils s'attribuent volontiers une origine des plus illustres. On n'i cependant jamais entendu dire qu aucun membre de la famille abbacide soit entre en Mauritanie, pays qui, depuis l'avènement de la dynastie, était nali sons b denûnutioB dea daawindante cFAlî, c'a8t4-dire, dea Idrieidaa et dea Fatemidea, ennemis jurés de la ftmilla dTEi-Abbaa. Par quel hasard m abbedde aurait-il pu airiver diei nu partisan dea Alidee ? Voyei encore les Beni-Zian, princes de la tribu des Abd d^Ouad (et souverains de Tlemcen). Sachant qu'un de leurs ancêtres ae nommait El-Cacem, ils se donnent pour les descendants d'El-Cacem, l'Idricide. Dans leur langage zénatien (berber) ils se désignaient par les mots Ait el-Cacem, ce qui équivalait à la dénomination arabe de Jils d'ElCacem, Êosuita ils prétendaient que ce Cacem était liis d'idris, ou bie», fils de Mohannned et pelil>fils d'idiis. Tout ee qu'il peut y avoir de vrai là^dedana ae réduit à peu de dioae: va princ* neouné Cacem se aérail enfai de ses éMi pour ae réingier cbm le» AbcMOoadites; mais comment serait-il parvenu au commandement (Pune tribu indépendante qui se tenait encoee-daM ses déserts? Le nmnd'Êi-Caoem, qui a donné lieu à cette erreur, ae préaante trèMOuvent ' Lises &u»^ daiu U lexie mim. On trouvera dans l'f/ùtoirr iet Bmhm HM noîre de ch(qii« tribu drmt \tt IMMW MHll mentionnés dans c« chapitre. ' Le noi hfijazi a, panai m» divansi significaliaas. cdb de fiibricant 4*«Bli«fw dachuM. Digitized by Gc^

The text on this page is estimated to be only 22.26% accurate

D'IBN KHALDOUN. 219 dans la liste des descendants d'Idris. Les Beni-Zian ont pu y reconnaître leur aïeul, mais une telle orifèbre n'était pas nécessaire à leur gloire : ils devaient leur illustration et leur empire à la puissance de l'esprit de corps qui régnait dans leur tribu-, se donner pour au-dessus d'eux ou d'El-Abbiu on dit tout autre grand penotage ne leur «unit» rien de rien. Ce furent Ut Odartimn et les flafeteurs de la dynastie Zlanide qui mirent en avant Tidale de cette filiation, et lui donnèrent une telle publicité qu'on aurait beaucoup de peine à en démontrer la fausseté. On n'a raconté que Yagluio> raouen, fils de Zian et fondateur de leur empire, repoussa cette prétention lorsqu'on la lui suggéra. « Non ! disait-il en langue zana- P tienne, la seule qu'il parlût, non ! je n'y crois pas. C'est à nos épées et non pas à une pareille origine que nous devons notre fortune et notre empire. Si nous descendons d'Idris, cela peut nous être avantageux dans notre vie; mais c'est Dieu que cela vaille. » Il tourna ensuite le dos au flatteur qui lui avait suggéré cette idée. Gtons encore l'exemple des Beni-Sifta, famille qui donne des chefs aux Beni-Tesid, branche de la tribu des Zoghba : ils prétendent descendre d'AbouBekrie véridique (beau-père de Mohammed et premier khalife). Ajoutons à cette liste les Beni-Selama, chefs des Idlelten tribu toudjinide; ils veulent rattacher leur généalogie (berbère) à celle des ! Arabes) Soleïm. Les Douaouidn, chefs de la tribu des Riali, prétendent descendre des Barmekides. On m'a dit qu'en Orient les Beni Mohenna, émirs de la tribu de Tai*. s'attribuent une origine semblable. Nous pourrions citer encore d'autres ennemis de ces inepties. Or, puisque ces bémols eseroient le suprême commandement dans leurs tribus, ce fût «en fait pour renvoyer de pareilles prétentions, ainsi que nous l'avons énoncé; bien plus, il démontre que le sang de ces ! Dans le texte imprimé le mot Maitan riela berbère est écrit en IM ou en lan. porte des voyelles, bien qu'ils ne jamais en soient. On peut voir du Vhiloin ■ nîMil ma imBiwrfi liiii lia —Mita - Jm liiwiw mm itfilhm if mlia liiliM la iomma fmcé sur le t de U tylinbe ten ' Voyei VHiitÊnimBmtnt,i.hf,i% doit 10 remplacer par un /elka , le» plu- et toiv.

The text on this page is estimated to be only 24.03% accurate

280 PROLÉR.OMKNES familles est resté sans mélanf^'»- cl qu'elles surpassent toutes les autres* en esprit de corps. Le lecteur qui voudra hier» peser ces observations ne se laissera pas induire en erreur. On ne doit pas ranger dans cette liste le Mehdi des Almohades, bien qu'il se soit donné pour on descendant d*Aji. Il n'appartenait pas à la fiunille qui commandait à sa tiibu, les Heigfaa, mais il devint, le chef de la pauple après s'être illustré par aimsamirat par sooièle pour la rdipon, et avoir rallié à sa cause toutes les branches de la grande tribu diBS Masmouda. Il était d'ailleurs d'une famille qui tenait un rang nu^en parmi les Heigba*. Dira etaautit « 901 «s cache et ce qui 99 mantn. Cha les familles qui «ont animées d'un fort Mpritde oorpt, la noblesse et l'illustration •Dt mie ealMence réelle et bien fondée; ebee les entres, elles ne présentent que l'apparence elle •emblant de la rédUIA. Ce sont les belles qualités qui procurent la noblesse et l'illustration. Par le mot irâr (aMtiMii,ybaulls aoMs), nous entendons une famille qui oorople au nombre de ses aïeux plusieurs hommes d'un rang élevé et d'une certaine célébrité. Avec de pareils ancêtres, on jouit d'une haute considération dans sa tribu avant que qu'on doit au profond respect qu'on a su inspirer et aux nobles qualités par lesquelles on s'est distingué. L'homme naît et propage son espèce; aussi l'a-t-on assimilé à une mine (qui renferme et qui produit des choses précieuses). Notre saint prophète a dit : ■ Les hommes sont des mines; ceux qui étaient les meilleurs avant l'islamisme, le sont sous l'islamisme ; pourvu, toutelbîs, qu'ils comprennent (les vérités de la religion}. > Nous employons le mot tHeHraiMi* pour indiquer le statut qui entoure une extraction illustre. On a déjà vu que Tavan» tage de d'une noble origine est de posséder une faenda d'amis sur ' Pour

D'IBN KHALDOUN. 181 U sympathie et l'appui desquels on peut compter. Une famille qui s'est fait respecter et craindre par son union et par son esprit de corps, et qui se compeee Jmdmdns appartenant à une me dont le sang est pur et la fépulation intacte, se place par cette cooftaleniiè de •entiroenla, dane une poaUimi trèa-avantagenae et obtient de grands enccès. Si, avec cda, elle oonple an nomlm de ses aïeux plusien» penoonages illustres, elle exerce encore plus d'influence. Ainsi riilus> tration et la noblesse n'existent que dans les familles puissantes et unies, line famille est plus ou moins ' considérée, selon la force ou la faiblesse de son esprit de corps ; c'est en se faisant respecter qu'elle arrive à l'illustration. Dans les villes, les habitants vivent chacun de son côté et ne possèdent qu'une noblesse de convention, bien qu'ils s*iniaginent le contraire et quHb essayent de donner à leurs prétentions nne tdnte de probabilité. Là rhomme. reqiectable est odui dont les alem étaient des gens de bien, qui fréquente les hommes vertueux et qui recbercbe, autant que possible, la paix et la tranquillité. Cela diffère beaucoup de l'esprit de corps qui se développe dans les familles vraiment nobles et descendues d'illustres aïeux. C'est par une espèce de métaphore qu'on reconnaît pour noble une famille établie dans une ville et qui aurait eu dans sa généalogie une série d'anoêtres habitués à suivre les sentiers de la vertu. Ce n'est pas une telle noblesse qui donne tme considération réelle. Une &miUe arrive au premier depé de nflnstradon eu moyen de son esprit de corps et des belles qualités dont elle a lait preuve; mais, aussitôt qu'elle laisse P. étouffer ses sentimenis généreux par les babitudes de le vie sédentaire , elle perd sa considération. ÉtaUîe dans une ville, elle se mêle aux gens du peuple, tout en conservant Tidée que la noblesse lui reste encore. Elle s'imagine être au niveau de ces maisons illustres dont tous les membres se soutiennent mutuellement, animés, comme ils le sont, (l'un même esprit de corps; mais elle n'y a aucun droit, parce tjue l'esprit de corps lui manque tout à fait. Beaucoup de citadius qui ont passé leur enfance sotis la tente, soit avec les Arsbes, soit avec ' Pour oijUujj. li»et t^Àjy

The text on this page is estimated to be only 18.00% accurate

282 PROLÉr.OMENES des peuplades d'une autre race, écoutent volontiers le» suggestions de lamour-propre et se figurent qu'ils sont nobles. C'est surtout chez les Israélites (jue ce sentaient' eat 'ti^-«mraoiiié. Ils apparu ticoOMit èli &BnHe-ia-|ilu8 iUuitve d»lft tenre, H «omptent pami loun «itux Wm les prophAtas «t tom Uê apAtra». à partir hahêm jiuqn*i IfiAe, le fondatMor da lanr loi. L*aiprit de aaipa avait été lrèa»vif diez eux, et Tempira laor était èàm en partage « selon la promessr> de Dieu. Plus tard, ils perdirent. tout; déchui de leur rang, abreuvés d'humiliations, ils subirent la sentence que Dieu avait portée contre eux; exilés de leur pays, ils sont restés, depuis des siècles, dans la servitude cl dans l'oubli des hienCaits' (dont le seigneur les avait comblés). Ils ne cessent, cependant, d'avoir la plus haute opinion de la noblesse attachée & leur race. Ou leur entend dire : • Un tel dasoand d*Aaroi; cdui-ci aat ds>Ia poalènlé' da^Joiné; Geln>là tire son itàgm» de Galab; cet-autre apppntienttà la trifait da Aida; • et cela i^rèa avoir pardui- lenr 'aqqiât-das-corpa.et wém dans la dégradation pendant de lon^s siècles. Ces folles prétentaena à- b noblesse existent, noiwseulement chez les mais chez un grand nombre de citadins appartenant à d'autres rMiea et dool les famMU» n'ont plus le moindre esprit de corps. Relevons ici une erreur d'Abou'i-Oiiélid Ibn Rochd (Averroès). Dans le traité de Rhétorique, qui fait partie du coromeataire moyen qu'il composa sur b science p^calière^ il parle de illlntration et ' On Ucn : «dias la Mrvilude et flan* ' L'édition d« Boalac porte ^\ uUf Jj^î; dans les manawril», on lit JjJfl). Cello dernière Ic^n est la boom; il ••gU de reoMoiUe eonplel d«s toaWft dont se rompo'c l'Organon d'AriaMa, ainsi que du traité de la Logique, Mknea A laqadk fl lattavbe la Rbélarique Florence le trouve un exemplaire du commentaire mojen (iMUt) lur TOiganon, pnr Avenroè». (Voyci Ammu de M. Kenan, p. 89 da b aeconde fdiliaa.} Le passage du coousea taire d'Aveivoti dont Ibn KLaidoun s'occupe dans eSpa» ragraptie se rapportait probablemaal à en parolM de la rbéloiiue d'Arûtole. (1. I, c. 5): îiii Î£ cfjjfvs V î-î'tî'n«i» iwà ywamûw, x. t. A. • Un particulier est noble par las honaniM ou par les fapaoaai. quand il descend UfMflNnMnt das MBS et des autres et que ses premiers auteurs se sont (ait coonaitre par leur vertu , leur*

The text on this page is estimated to be only 17.69% accurate

PROLEGOMENES n'appartient qu'aux grandes maisons dont les membres sont animés de Teaprit de corps. Une famille qui admet des étrangers dans son sein,

D'IBN KHALDOUN. 285 ainsi que, dans toutes les familles princières, les clients et les domestiques obtiennent la noblesse et la considération. S'ils appartiennent, par leur naissance, à une famille étrangère, ils s'empressent d'oublier leur origine', de la répudier[^], et de ne faire aucun cas ni de l'ancienneté de leur maison, ni de sa noblesse. Ce qu'ils apprécient, P. 4[^]«tt f espèce de parenté que rétat de cUent

The text on this page is estimated to be only 16.42% accurate

2m PROLÉGOMÈNES Lm BoUesie aUdot aon point cnlnimnl'
dam qulre ' L« flogocle formé de» (quatre) èMoMOts «l Il aila4liafaîâa.da
aa noa* existence, ainsi que cela a lieu pour tout ce qui

The text on this page is estimated to be only 22.27% accurate

D IBN KHALDOUN. 287 aussi coiserve-t-il toujours iotactes les qualités qui lui ont procuré rillustration et qui la maintiennent. âoB ûis, auquel il remet le pouvoir, a déjà appris d» loi ûommttA il éoh ae oondnre; mais il ne le âÊÔt pu Smuà niièM complète; cdni ipà ootond raoMler on Sui «e ià cowpwd pis «mi faion le témoûi- oonlaive* Le petitfib anecAde an. oommandeoMnt et se botM à meTChef aor lea inma de een prédéceneur «t à le prendre pour modèle unique; iiiiai8.il iMkidt paa les choses anssi bien que lui; le simple imitateur reste toujours au-dessous de celui qui travaille sérieusement. L'arrière pctit-fils succède i son tour et s'arrête tout à fait dans la voie suivie par ses aïeux; il ne conserve plus rien de ces nobles qualités qui avaient servi à fonder l'iliustration de la famille; il ose même les mépriser, et il s imagine qm — Siii«HK.>*énieit èlowéa* k^aiw aanaedenaotla-awiadre faine eitime fiiice-U'OMiindra effort. Se figanot que, parla leni ftit do leur MiaMMe* ila avaieal poasédé la pAiaMnee de tant tenpa ae iaiiie trooiper par le respect qn.^ Im lAoBoigiM^ at M vaut pea «oaMmnr que. m linaïlle soit arrivée au pouvoir p«r son esprit de corps et par ses noUes qualités. Ne sachant pas quelle est l'origioc de la grandeur de ses aïeux, il en mcconnail les véritables causes, et croit que le pouvoir leur éiait venu par droit de naissance ; aussi se met-il bien au-dessus ' des guerriers dont Tes- P. prit de oocps soutient encore la dynastie. Habitaé, dis son enfance, à leur donner deaiMedres, il demmira «omainea do aa aifériocilè et il na ao 'doute paa^uo-lourobéiiianoo ait eu four oanaa.les graadea qualÎAéa au .moyen diaqtttlea sas pfèdAaeaieuw amiant dompté tous lae eipril» et gagné tous les ooran. Sas tronpoi, indiapiBAea par ie pou. de fioosidécation qu'il leur montre , commenowt :pl^ lui manquer de respect; ensuite elles lui (émoigenl rin môpris; puis elles U; remplacent par im nouveau chcl , pris dans une autre branche de la même famille. Elles montrent par là que la famille dominante iiiijio8e toujours par son esprit de corps', fait que nous avons déjà signalé; ' Ptonr *^|^, liMi Q^ . — * Pour f/uia/y^titÊa

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

2S8 PROLÉGOMÈNES mais rindividu qu'elles choisissent est celui dont le caractère leur convient le plu». Dès lors la branche fiivorifie de la iàmille prospère rapidement» pendant ifo» Taiitre m iétrit et perd font ion édiat*. Gcb arrive dans tontes les dynasties, dans lea fàmHles qui gouvernent des tribos, dansedles dont les che& ooeipoat de grands aoamiand«nenl8 et ebei tous les peuples dont l'esprit de corps est bien prononcé. Qttant aux familles établies dans les viUea, elles tombent dans la décadence et leurs fniniHes coUatérales les remplacent. Si Diea voulait, il vous Jerait disparaître et amènerait [pour vous remplacer) une nouvelle génération; pour lui, cela ne serait aucunement é^cile. (Comii, sour. nr, vers, lia.) I La ibèae que la nobkiaie d^une famille demeure pendant quatre , générations est généralement vraie; quoique des maisonB soient tombées en décadence et aient diqpani avant d'avoir en des rsjeions d« quatrième d^é; Vautres en ont dn cinquième ou du siiième degré, mais elles sont déjà en décadence et sur le point de s'éteindre. On a I posé la condition de quatre générations , parce que ce nombre comprend le fondateur, le conservateur, l'imitateur et le (lostniclcur, et qu'en effet il ne saurait être moindre. Dans les clogcs et les panégyriques, on trouve encore ce nombre de quatre employé pour désigner le plus haut degré de la noblesse d'une famille : notre saint Prophète a dit ! • Le noble, fils de nobio, fils de noble, fils de nobk, c'est Jos^, fils de Jbcob» fils disaac, fils d*Abraham. • Cette parole indique clairement que loeepb avait atteint au point le pbs élevé* p. iSo. de la noblesse. Dans le Pentattuque se trouve un passage qni siginfie : > Moi, ton Seigneur, je suis puissant' et jaloux; je me venge des péchés des pères en punissant les enfiutts jusqu'à la troisième et la ' Littéral. • l'édifice de sa maison («TmI- (Um la verr5ion des Septante , dans la tra^dire de sa gloire) s'écroule. • dedion arabe ds Sandtea . dans la indue» * Pbor j^.Um^srfUI^, tisnaidbtd'AknBMt. * Ptar (^«Us, Bm L'éqemIsBl PcniaieuqiHt piUié» par Eipedsoe mot ne «e trouve pat le texte nius.etdatistroisautreslraductionsarabes hébruimicduvenetciléparlInKliaidoun. ^^^^ trouve des eiempiairei dans la OiiMBaaaaiMidMialaiirisMnrilÉbi. BiUiolMqM jnpéritls H •> a ^ h

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate

D'IBN KHALDOUN. 289 quatrième génération . . Cela démontre aussi que, dans la généalogie d'une famille, quatre générations suffisent pour en achever la noblesse et la considération. Nous lisons dans le chapitre du Kitab d-Askam où se trouve l'histoire d'Owatf el-Caorafî*, que Kisra (Nouscbirwan) demanda à Noman («m phylanpie anbe») si, parmi les tribus arabes, il y en avait qui surpassassent les autres en illustration? Cet officier ayant répondu affirmativement, le roi voulut savoir en quoi consistait cette illustration. Noman lui répondit en ces termes : « La tribu est déjà noble qui a eu successivement pour chefs le père, le fils et le petit-fils; si le commandement passe ensuite à l'arrière-petit-fils, rien ne manque à l'illustration de cette tribu. Or c'était de sa propre tribu et de sa propre famille qu'il voulait parler. Le roi, ayant ordonné des recherches, apprit que les seules familles jouissant de cet avantage étaient «Ue de Hodeïfâ Km Bedr el-Peïari, de la tribu de Gais; celle de Ikdjeb Ibn Zotara, de la tribu de Temtm; celle de DouU-Djeddeïia» l'ami Ue cbeïbanide, et celle d'El-Achâth Dm Gaïs, de la tribu de Kinda. Kiara fit venir ces chefs, avec tous ceux qui en dépendaient, et chargea une assemblée de juges d'apprécier leurs droits. Hodeïfa s'y présenta d'abord; El-Achâth vint ensuite, vu sa parenté avec Noman; après lui on introduisit successivement Bestam Ibn Caïs le Cbeïbanide, Hadjeh Ibn Zerara et Caïs Ibn Acem. Tous ces chefs prononcèrent des discours d'un style très-élégant, et le roi déclara que chacun d'eux était un véritable seigneur, digne de la position qu'il occupait. L'illustration de ces familles devint proverbiale parmi les Arabes, et ne le céda qu'à celle des Beni-Hadiem*. Vulgate qui le donne. Cela me fait connaître à Ibn Bcdr el-Fezttri. On lui donna le qu'ilbn Kbtidpun avait entre les mains le briquet d'OtiM^{ei}-Caottii^{ei}. c'est-à-dire. une traduction «nlw do Pvntoleïïqm bile . bprlifilMsf oo» mm. parce qu'il vanté, dans un de ses [K>éïnes, de bien l'Exoïï, iz, 5. trouver les riïoes. Il était contemporain ■ AonT. fils de MMOïde, fils de RIhi. du célèbre B Haddjadj. appartenait à une des plus nobles familles de l'Arabie dont Mohammed de l'Arabie, puis qu'il comptait au nombre partie. Hachem était le descendant d'Uaueai. de ses aïeux un chef irréprochable-renommé. Kho

The text on this page is estimated to be only 20.65% accurate

290 PROLÉGOMÈNES On ajouta à cette liste les Beni-Diyan, famille qui formait une branche de la grande tribu yéménite dont l'aïeul était d'El-Hareth ' Iba Kâb. De toutes ces indications il résulte que (jualre génération* aehftwDt U nobleMe d'une fiunffle. Au iMie, Diea k niti p. *fi. îm toilNV k daà lauvages sont plus capables d'eflhcAiiar dM «iu|aélH que' les autres peuples. I Puisque la vie du désert inspire le coursée, ainsi que nous Tavona dit dans notre troisième discours préliminaire', les peuples à demi i sauvages doivent être plus braves que les autres. En effet , ils possèdent tous les moyens qu'il faut employer lorsqu'il s'agit de faire des conquêtes et de dépouiller les autres peuples. Le caractère de chaque tribu (nomade) varie cependant avec le temps. Qoaad cea tribua •*4taUiaMnt dana ba tenitoim fertilei dea hanta pktaaax et qn'ettet a*luklntaent* à Faiboiiidanoë et an iMen-ère qoe oaa eontarias Itur offrent, akwa leur oouiage a'afiaiUit aniant qn» kor SktotSuA al la grossièreté de moufa qn*ila avaient contractée dans le désert Gonp*lea les animaux aanmges avec las imiminr donoestiquea*; voyet cornaient les bœufs sauvages et les onagres perdent leur caractère farouche et violent lorsqu'ils se sont accoutumés à la société des hommes et à une nourriture abondante. Ce changement se manifeste jusque dans leur allure et dans leur pelage. Les peuples sauvages changent également de caractère lorsqu'ils sont apprivoisés» par un état de civilisation plus avancé. Gela eal dans U diapoeiliaa cl dana la natnra de lluaune; il se laisse plus à tout par la pniawnoe de lliaintndaL Lea conquêtes ne s'effectuent que par Tandace ei la biavonre; donc tontpeu^ habitue à la vie nomade et à la rudesse de racenra qoi ae contracte dans le désert ponrra vaincre fiMulemoil un autre peuple plus civilisé, bien que cdni-ci soit ausn nombreux que lui et aussi * Poaro3<.lihio v="" pour="" lise="" de="" ce="" volume.="" cette="" indication="" n="" pu="" exacte="" l="" ij5m="" lises="" leur="" e="" sins="" doute="" voulu="" remojer="" ea="" j="" uiyiiizeci="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 25.46% accurate

D'IBN KHALDOUN. 201 fort par l'esprit de corps. Voyez ce qui est arrivé aux tribus (arabes) descendues de Modar, lorsqu'elles eurent affaire aux Umayyades et aux Kahlaniens[^] peuples qui étaient parvenus, avant elles, à fonder des royaumes et à vivre dans le rdxmdaaoe. Voyez comment ils ont dompté les Bahlaniens et les Lidiens plateau de l'Asie : réelles dans les déserts, pendant que les Belitab et d'autres peuples étaient allés jouir de l'aisance dans ces régions fortunées, elles les attaquent P* plus tard avec une vigueur que la vie nomade seule pouvait communiquer *, et les dépouillèrent de toutes leurs possessions. La même chose arriva aux Beni-Taï, aux Beni-Amr Ibn Sâsâa et, plus tard, aux Beni-Soleïm Ibn Mansour. Lors du départ des Modarites et de» tribus du Yémen, ils se tinrent dans leurs déserts et n'eurent aucune part aux avantages temporels que ces peuples avaient acquis (par leurs conquêtes). La vie du désert leur conserva l'esprit de corps et les garantit contre l'influence dévitalisante du luxe; ainsi devinrent-ils plus puissants que les Modarites et leur succédèrent dans leur autorité*. Toute tribu arabe qui jouit du bien-être et de l'aisance à l'exclusion des autres tribus subit le même sort. Que les deux partis soient égaux par le nombre et par la force, celui qui est plus habitué à la vie nomade* remportera la victoire. Cela est dans le vous de Dieu et de sa créature». y«i« de«oi« «boatH à rai«i«i«io« d» U Mo^ Nous avons déjà dit qu'au moyen de l'esprit de corps les hommes peuvent se protéger mutuellement, repousser leurs ennemis, venger leurs injures et accomplir les projets vers lesquels ils consacrent leurs efforts réunis. Chaque société d'hommes, avons-nous dit, a besoin d'un chef pour maintenir l'ordre et pour empêcher les uns d'étouffer les autres. B s'agit de la conquête du Yémen par al-Mufâhîrâ et les Gennâf; puis de l'expédition de Mâlik Ibn Mûsâ al-Ash'ari. L'expédition de l'Asie avait été lancée par al-Mufâhîrâ et les Gennâf pour conquérir. • d'après ce que l'on dit à cet égard. ' D'abord en Arabie, où ils étaient * Je lis à JaxII. *7.

292 i PROLÉGO.MKNES qucr les autres. La nécessité d'un tel modérateur résulte de la nature même de l'espèce humaine. Ce chef doit avoir un fort parti qui le soutienne, autrement il n'aurait pas la force de maîtriser le « esprili. La domination qu'il exerce, c'est la « onverameté, autorité bien supérieure à celle d'un chef de tribu, puisque celui-ci ne possède qu'une puissance morale : il peut entraîner les hommes, mais il n'a pu le pouvoir de les obliger à exécuter ses ordres. Le souverain domine sur ses sujets et les oblige à respecter ses volontés par la force dont P. 153. il dispose. Si le chef d'un peuple réussit à se faire obéir quand il donne des ordres, il entre dans la voie de la domination et de l'emploi de la contrainte, voilà qu'il ne quitte plus, tant le pouvoir a d'attrait pour les âmes. Afin d'arriver à son but, il s'appuie sur le même corps de dépendants. Tant qu'il s'était appuyé sur la bienveillance de son peuple. La souveraineté est donc la tenue au bout de laquelle se trouvent des corps. Dans une tribu composée de plusieurs grandes familles, ayant chacune ses intérêts particuliers, il faut qu'une d'elles s'impose sur toutes les autres par son esprit de corps et les réunisse en un seul faisceau. Ainsi la tribu elle-même ne forme qu'un seul parti. Sans cela la désunion se met dans la communauté, et de là résultent des contestations et des querelles intestines : Si Dieu ne contenait pas les hommes les uns par les autres, certes la terre serait perdue. [Coran, sour. ii, vers. 35a.) Un peuple que son chef est parvenu à dompter en se servant de l'influence du parti qui le soutient, ce peuple se laisse porter, par un mouvement naturel, à dominer sur les gens qui lui sont étrangers et qui ont aussi leur esprit de corps. Si le peuple qu'il veut attaquer lui est égal en force et en moyens de résistance, ils demeurent rivaux et antagonistes l'un de l'autre, et chacun reste maître de son territoire. Cela a lieu pour toutes les tribus et pour tous les peuples du monde. La tribu qui parvient à dompter une autre ou à s'en faire obéir, l'absorbe dans son sein et augmente ainsi ses propres forces. Alors elle vise à un but plus élevé et, dans sa course, Variante : « * yJu. — * L« Coran porte « mais Nafé, un des chefs de la tribu du Coran, l'a fait comma Ta laïl notre « utaw. — * Pour la tribu ». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.28% accurate

D'IBN KHALDOUN. 293 rière de conquêtes et de domination, elle arrive à un degré de puissance qui le met en état de lutter contre la dynastie régnante. Si cette dynastie coaunence à tomber en décadence et ne peut plus compter sur le dévouement des chefs du parti qui la soutient, elle succombe diBS k lutte et ahmdoiiiiie eu vainquera* k poaaeMnon de Tempire. Si cette tribu, après avoir acquis toute sa forçai se trouve en ftoe d'une dynastie qui ne icasent pas encore ks atteintes de k caducité et qui e besoin de s*appuyer sur des g^ans qui ont de Peeprit de corps, die entre au service de cette famille et l'aide dans p. iM toutes sas entreprises* Alors se fonne, au-dessous du pouvoir soove* rain, un nouveau pouvoir. Voyez, par exemple, les troupes turques qui étaient au service de la dynastie abbacidc; voyez les Sanhadja et les Zenata', qui luttèrent contre les Ketama (principaux soutiens de la dynastie fatemide); voyez encore les Beni-Hamdan (souverains d'Alep), qui combattirent également les rois chiïtes, c'est-à-dire les Âlides (Falenidea de l'Égypte} et ks Abbactdes* (de Bagdad). Tout cek démontre que TaetioD de Fe^it de corpn aboutit à k conquête dNm empire. La tribu dies kqnelk ce sentiment domine s'oiqpare de Fautorité souveraine, soit par k voie de k conquête, smt en se mettant au service de k dynastie régnante. CSek dépend de Fétat des choses à cette époque. Si une tribu, devenue forte, trouve des obstacles qui Tempêchent d'arriverà son but, ce qui peut avoir lieu, ainsi que nous allons l'indiquer, elle doit rester dans la position qu'elle occupait, et attendre jusqu'à ce que Dieu veuille accomplir ses volontés. ' Les Zîride» ou Badicides, funille saohadjienne i laquelle les Fatemides avaient eooGé l« gouvernement de riCriàiy QniNBt par M reodre tadëfandaïUs. Uoo^a Ibn Abil-AFiâ, émir des Mikné^a, tribu ttoatienne, fut nommé gouvernear ds Fet «t da Maghreb ooddMtal pv ks Fataddatt nMi, ^pûpm aanéit pki tard, il embroaia le parti des Oméiedee espagnols. Les Beni-Kliazcr, famille d'ane autre Ihbu lenaiienne, les MagbraoM, m fiwrlènni aniH eooire h» Falanidet. ' J'ai déjà expliqué (page a8. note a) pourquoi Un Khaldoma nagé 1m Abbacidi» panai htCULiik

The text on this page is estimated to be only 23.73% accurate

204 PttOLEGÛMENES Um trilia qui \$t livre «m jouiiMaoM du
|um w vtét àn obtUàm qui TaaipédMOI d'iiftvtf i fflnpifB» Um tribu qui
•*«8t acquis mM certains ponaiiiot pu ton «prit de oorp6 parvİMit toujouc*
à os d^ré d*aituice qui oorreqpond an pro> gréa de aon autorité, ffétant
placée au niveau des pwplea cpïi vivent dans f aiaanoë, elle jouit comme
eux dee cmumoditét de la vie; elle enire au aervicc de l'empire, et, plus elle
devient puissante, plue elle se procure de jouissances matérielles. Si la
dynastie régnante est assec forte pour ôter i ces gens Tespoir de lui arracher
le pou» voir où d'y participer, ib se résignent à en subir raulorité, se
contentant des faveurs que le gouvernement leur accorde et d'une certaine
portion des impôts qu'il veut bien leur concéder. Dès lors ils ue conservont
plus la moindi^e pensée de lutter contre la dynastie ou de chercher des
moyens pour la renverser. Leur seule préoccupation est de ae maintenir
dans raisance, de gagner de Taigent et â» mop. tss. nernnevie agréable et
tftnqniUe à roiid»redo]ad^fBastie.Bsalièelent dors les aHttns do la
grandeur, se bfttieaaitt dee pdieis et sTiAiUMH des élofles las plus riches,
dont ils finit une ggrande psuviuon*. A mcsiu'e qu'ils voient augmenter
leurs ricbeaces et leur bien^tre, ib rediefthent le luxe avec plus d'ardeur et se
livrent plus volontiers aux jouissances que la fortune amène i sa suite. De
cette manière ils perdent les babitudes austères de la vie nomade ; ils ne
conservent plus ni l'esprit de tribu, ni la bravoure qui les distinguait
autrefois ; ils ne pensent qu'à jouir des biens dont Dieu les a comblés. Leurs
enfants et leurs pctits-cnfans grandissent au sein de l'opulence. Trop fiers
pour se servir eux-mêmes et pour s'occuper de leurs propres aflbiree, iU
dédaignenl unit travail qui pounnt tsirtiamrcbes chx Pesprit de trSm. Cet
étst de nenchalanée devient pour eus une sc> oonde nature, qui se transmet
à la nouvdle génération, et ainsi de suite, jusqu'à ce qno f «ifrit de corps
s*éteigne cbos «n ot «ononoe ainsi leur ruine. Plus ils s'abandonnent am
habitudee du luxe, pbs ' Afantfomot ^iSLJH, ionAmla «onjooelioo j>
Digitized by

The text on this page is estimated to be only 23.04% accurate

D IBN KHALDODN. 295 ils se voient éloignés de la puissance souveraine et plus \]a se rapprochent de leur perte. Kn elïet, le hue et ses jouissances amortissent complètement cet esprit de corps qui conduit à la souveraineté; la tribu qui Ta perdu n'a plus la force d'attaquer ses voisins; elle ne Mit pw même n défendre m protéger eee amie ; auni detienVelle h proie de quelque «votre peuple. Tout dimoatre que le fane, s'éteat mtrodoit daiit metribu* rempèdiere de fonder on empÎM. Dim ae> confe Ut soRMrainetf à & vmt. (G»i«i, tant, n, vers, a^d.) Une irilni qai ■ véea daat faviliMontnt «t dam la Mniliideeil iaM|Mlila de findar m L'aviliMenieiiil et la aervteide fariaent Péneigie d^une tribu et son eapiit de eoipe. Cet 4lal de dégradation indique mime que, ehea die, eet espiit n*eiiate plua. Ne pouvant eovtir de eon aviliaaenient, eBe n*a plna le courage de se défendrei auai* à pk» forte raieoB, p. eet-dle incapable de résister à ses enoeana on de les ettaqner« Voyez la lâcheté montrée par les Israélites quand le eaiot prophète Moïse les appela à la conquête de la Syrie et leur annonça que le Seigneur avait écrit d'avance le succès de leurs armes; ils lui répondirent : Cest un peuple de géants (jui habite ce pays, et nous n'y entrv' root pas Jatqa'à ce ifu'il en sorte. [CorcM, aour. v, vers. a5 et suivant.) B» vonlnent dire s « Jnafi*à ce que Dien lea en luee aorlir par m» ooop de ae pniaiaane et aana que non» aoyona obUgés d*y oontii^ buer; ce aéra là un de tea gnttda mimclea, à MoiMl » Pîua il lee implonk, plu» ik s'obstinèretti dana Im déaobéiaaano t • Vft«t*eny faii dàent-ilsv toi et ton Seigneur, et combattes (ponr noua). • {Coran, sour. V, vers, 27.) Pour s'exprimer de la sorte, ces gens-li ont dû bie» sentir leur propre faiblesse et reconnaître qu'ils étaient incapables d'attaquer un ennemi ou de lui résister. C'est ce que le passage du Coran nous donne à entendre, ainsi que les explications traditionnelles que les commentateurs ont recueillies. Cette lécheté était le résultat de la vie de aervitude que ce peuple avait menée pendant dao

206 PROLÉGOMÈNES «iècles; il était resté assez longtemps sous la domination des Egyptiens pour perdre complètement tout esprit de corps. D'ailleurs il ne croyait pas shkcèreneoA à sa fd^on : lonque H

The text on this page is estimated to be only 26.19% accurate

D IBN KHAIDOUN. 297 saurait rien faire qui vaille. A ce chapitre «b rattache naturellement celui qui suit : Une tribu ••lilit qni cotuenl à payar de* inpAU at dat aoBlribalkm. Une tribu ne consent jamais à payer des impôts tant qu'elle ne se j résigne pas aux humiliations. Les impôts et les contributions sont un : ftrdean déshonorant» qni répugne aux esprits fiers. Tout peuple qui . aine mieux pi^far un tribut que d'affronter la mort a beaucoup perdu de cet e^rit de catps qni porte à oombatite ses ennemis et à fiiire valoir ses droits. Si cet e^rit est trop faible pour lutter contre l'oppression, comment pourra-t-ii entraîner la trlhu à résister aux attaques et à venger ses injures? Un tel peuple s'est déjà résigné à la dégradation; et cela suffit, ainsi que nous Pavons fail olisorver, pour rempccher {de fonder un empire). Nous lisons dans le Salihi (d'FIBokliari), au chapitre de ragricullurc, que In Proph»'-te, avant vu im SOC de charrue dans ime maison appartenant à un de ses partisans p. «5S. médinois, prononça ces paroles : ■ CSes choses n'entrent pas dans une maison sans que Tavilissement n'entre dans les âmes de ceux qui l'habitent. • Cda prouve clairement que les impôts d^radent les peuples'. Ajoutons que cette humitiatâim amène avec eÛe les habitudes de fraude et de tromperie qui naissent sons une puissance coercitive. Nous lisons dans le Sahih que le Prophète s'écria : » Dieu nous préserve des impôts! > On lui demanda pourquoi il faisait cette prière, et il répondit : « 1.,'liomme qui paye un impôt" parle et dit des mensongi s; il promet pour nas tcni'. ■ Toutes les fois que vous verrez une tribu soumise à l'impôt et portant le colliei île la servitude, soyez assuré qu'elle ne parviendra jamais à fondt^r un empire. Les indications qui précèdent suffiront pour réfuter l'assertion que ' SdM rMMvdu JfidUhtf «UroeUI pMwr de s'adflWMr. fMr ttohaM (traduction anglaise du capitaine Mal- travaux agricoles. Voyez du reste les Proi^ tbews, vol. II, page 49)1 le Propbèle a'eip joimimi. texte ar.^bi' . a' partie, p. 39^ dé poimer SH peilîMiii * Pooroo^ J?>^i o''' o k cnabeitre poar U fin, «t de Im en* o<>» 1^1. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.65% accurate

208 PROLÉGOMÈNES les Zenata du Maghreb étaient un peuple de pasteurs [chaouia] qui payait l'impôt à la dynastie régnante. C'est là une erreur dont la faiblesse saute aux yeux. Si ce peuple avait été tributaire, jamais il n'aurait voulu à porter ses charges au trône ni à fonder un empire. Gonndém les paroles* que Cbehiberai, rot d'QrBab, adressa au général AbdM[^]Bahman Dm Rabiab» qui était venu pour l'attaquer'. Après s'être engagé à le servir moyennant une amnistie pour son peuple, il lui dit : « Dès aujourd'hui, je suis un des vôtres; je vous donne la main; nos sentiments * seront désormais identiques avec les vôtres. Soyez le bienvenu, et que la bénédiction de Dieu repose sur nous il sur vous! Au lieu de capitation, nous vous donnerons l'appui de nos armes et notre concours dévoué. Ne nous soumettez pas à l'humiliation de payer un impôt; vous nous ferez la farce de combattre vos ennemis. > Les observations que nous venons de présenter» suffisent au lecteur intelligent siy. Celui qui cherche à se distinguer par de nobles qualités mon Iré qu'il «t capable de régner. Sans vertus on ne parvient jamais au pouvoir. Nous avons dit que la souveraineté est pour l'homme une institution naturelle, parce qu'elle est conforme à la nature de la société humaine. L'homme est porté plutôt vers le bien que vers le mal; cela] tient à la disposition qui lui est innée et à l'influence de ses facultés ; rationnelles et instinctives. Ses mauvaises qualités dérivent* de sa] nature animale; mais, en tant qu'homme, il est porté vers le bien. ' Pour l'homme, lises «^>xx«l. ' Pour

The text on this page is estimated to be only 28.10% accurate

The text on this page is estimated to be only 28.49% accurate

300 PROLÉGOMÈNES qui ont à gouverner les autres selon les lois de Dieu, cet homme est tout à fait digne de représenter la Providence sur la terre et de veiller au bonheur de mortels. L'argument que nous présentons ici est meilleur que le précédent et a l'avantage d'être plus convaincant. De ce que nous venons d'exposer, il résulte que, si un homme a pour soutien un parti très-fort, les nobles qualités dont il donnera des preuves témoigneront de son aptitude à fonder un empire. Si nous examinons l'histoire des chefs de parti qui ont subjugué des peuples et conquis des royaumes, nous trouverons toujours chez eux le désir de s'illustrer par les «jeux les plus honorables. Ils se montrent généreux; pleins d'indulgence pour les fautes d'autrui; toujours prêts à soutenir les faibles, à bien accueillir les hâtes, à soulager les opprimés et à procurer (aux pauvres) ce qui (leur) manque; ils tiennent dans la vérité; fidèles à leurs promesses; prodigués d'argent pour la défense de leur honneur et pour la gloire de la religion; pleins d'attachement • (considération pour les savants (hommes), qui sont les soutiens

D'IBN KHALDOUN. 301 tisme et rplendiiede leur aml)i(ioii. I-a .souvt rainelt' ne leur arrive pas par hasard ou par un jeu du la fortune; de tous les biens et de toutes les dictés, dfe aenle oonvienl le miem. k Fesprit qui les ■niroe. Cela montre que Dieu leur avait destiné Tempire et les y avait conduits. -D'un autre cAié, lorsque Dieu veut renvenerun empire, il porte les diefs à oomniettre des actes blâmables, 4 contracter des qualités ignobles et à suivn le sentier de l'erreur. Alors la d)-uastie régnante perd toutes les vertus qui Tavaient rendue digne du commandouienl; elle tomliie en (h'cadenre et finit par perdre l'empire. Une autre famille la icniplaïc clans l exercice du pouvou" et rappelle, par sa présence, que Dieu a\ail enlevé, à ceux qui gouvernaient auparavant, Tempire et les biens qu'il avait daigné leur accorder: « Et lorsque nous voulûmes détruire une dté, nous adres» sèmes nos ordres 4 ceux qui y vivaient dans le faute, et ik s'empressèrent d*y commettre des abominations; ainsi se trouva justifiée notre sentence, et nous détruisîmes la ville de fond en comble. ■ {Coran, sour. xvii, vers. 17.) Si le lecteur veut en chercher des exenij)les dans riiistoire des peuples anciens, il trouvera de quoi démontrer l'exacliludo de nos assertions. ■ Dieu crée te qui lui plait et il choisit (à son gré).» {^Coran , soiiir. wvni, vers. 68.) Les qualités qui douaeut la perfection (uu caractère d'un homme), et que les tribus douées d*eqprit de corps recherchent dans un chef, se laissent reconnaître aux égards dont il honore les savants, les hommes saints, les descendants du ISropbéte, les personnes respectables, les négociants des diverses classes et les étrangers, dont il traite chacun selon ses mérites. C'est donc par un sentiment naturel que les fiemilles et les tribus animées de cet esprit s'empressent d'honorer les gens qui les égalent en noblesse ou qui rivalisent avec elles par la puissance de leur lamillo et par l'étendue de leur renommée. Ces témoignages de respect .s'accordent, en général, par le désir de s'illustrer, ou par la crainte d'oifenser la famille de la personae qu'on vient d'accueillir, ou bien dans l'espoir de recevoir d'elle un traitement aussi bienveillant dans une antre occanon.

The text on this page is estimated to be only 26.89% accurate

302 PROLÉGOMÈNES Quant aux personnes qui n'ont pas une puissante famille pour se faire respecter, et desquelles on ne peut espérer aucun avantage pour soi, elles ^v«Dt évidemment tovlt naitCMA hnuonUe à fuDMOw propre de U AmiUe qui les accueille : die vent se faire une belle l'épntttion, montrer qu'elle possède les qualités les plus précieuses et se rapprocher davantage (de son but), la domination universelle. Avoir des égards pour ses égaux et ses compétiteurs est un devoir pour celui qui vent régler les rapports qui existent entre les autres tribus et la sienne'. Honorer les étrangers qu'on reçoit et qui se distinguent par leur mérite et par leurs l'illents indique qu'il possède tout ce qu'il faut^ pour régner sur une grande nation, le chef puissant traite avec bonté les hommes distingués par la sainteté de leur vie, parce qu'il veut montrer son respect pour la religion; il reçoit avec honneur les savants docteurs, parce qu'il a besoin d'apprendre de leur bouche les prescriptions de la loi; il fait un bon accueil aux négociants pour les encourager et pour faire jouir le peuple des avantages que procure le commerce; il prot^ les étrangers par générosité, ou parce qu'il a des motifs pour les attirer; enfin il traite tous les hommes selon les règles de l'équité, c'est-à-dire, avec justice. La tribu qui, par esprit de corps, agit de la sorte, se montre digne d'exercer une domination étendue, c'est-à-dire, l'autorité souveraine. Dieu a permis que les nobles qualités des tribus se manifestassent par ces signes est^ieus; aussi, quand il vent enlever à un peuple la puissance et l'empire, il commence par lui faire perdre l'envie d'honorer les personnes appartenant aux classes que nous venons de s^;naler. Toutes les fois qu'

D IUN KilALDOtN. 303 L« peuples Im moins dvSiiét foal In
otmqoélM h* pins étmdi^ Nous avons déjà dil que les nalioos à demi
sauvages ont tout ce qa*il &ttt pour conquérir et pour dominer. Ces peuples
parvieimeit à soumettre lee antres, parce qu'ils sont asses forts pour leur
faire la goerre ei 4{ie le reste- des hommes les regarde comme des bêtes
firoces* Tels sont les Arabes, les Zcnata et les gens qui mènent le mémo
genic de vie, savoir, les Kurdes, les Turcomans et les tribus voilées (les
Almoravides) de la grande famille sanhadjienne. Ces races peu civilisées,
ne possédant pas un territoire où elles puissent vivre dans l'abondance, n'ont
rien qui les attache à leur pays natal; aussi toutes les contrées, toutes les
régions leur paraissent également bonnes. Ne se contentant pas de
commander chez elles et de donuner sur les peuples voisins, dies
frandiissent les limites de leur tenritoire, afin d'ravabir les pays lointains et
d'en snlijv^pMr les habitants. Que le keteur se rappelle Tanecdote du
khalife Omar. AnasitAt qe^'A lut pro* damé chef des musulmane, il se leva
pour haranguer l'assemblée et pousser les vrais croyants à entreprendre la
conquête de l'Irao. • Le Hidjaz, leur disait-il, n'est pas un lieu d'habitation; il
ne convient qu'à la nourriture des troupeaux; sans eux, on ne saurait y vivre.
Allons, vous autres qui, les derniers, avez émigré de la ATft qtie, pourquoi
restez-vous si loin de ce que Dieu vous a promis? Parcourez donc la tara;
Dieu a dAdaré, dans son livre, quelle aérail votre héritage. Il a dit : « Je le
ferai afin d'élever votre religion au-deasus de toutes les autres, et cela
malgré les faifidèles. • (Conn, sour. n, vers. 33.) Voyes encore les andens
Arabes^tda que les Tdbhe (du Yémen) et les Hiniyériles; une fois, dit-on, ils
pissèrent du Yémen en Mauritanie et, une autre Ibis, en Irac et dans Tinde.
Hors de la race arabe, on ne trouve aucun peuple qui ait jamais fait de
pareilles courses. Remarquez encore les peuples voilés (les Almoravides);
voulant fonder un grand empire, ils envahirent la Mauritanie et étendirent
leur domination depuis le premier climat Jusqu au cinquième; d'un côté, ib
voyaient leurs lieux de parooun toucher au

The text on this page is estimated to be only 27.91% accurate

S04 PROLF':(iOMENES pays (les Noirs; de l'autre, ils tenaient sous leurs ordres les royaumes (musulmans) de l'Espagne. Entre ces deux limites tout leur obéissait. Voilà ce dont les peuples à demi sauvages sont capables; ils fondent des royaumes qui ont une étendue énorme, et ils font sentir leur autorité jusqu'à une grande distance du pays qui était le berceau de leur puissance. Ces Dieux qui ont rigU h æc0\$tt(m dtt naUs «f dêt joan, (Gdiua, sour. Lxzin, vers, ao.) Toutes les fois que l'autorité souveraine incluppc dm loait» il'uo peuple, elle paice à uo Bulre peuple de U même race, pourvu que ednê-et «I eomervé m «spril de corpe. Un peuple qui a soumis d'autres peuples, et qui a fondé un empire parla force des armes, doit avoir des chefs pour le gouverner et pour soutenir le trône. Cet avantage ne saurait appartenir à tous, % u (jue le grand nombre des concurrents donne lieu A des rivalités sans bornes et à,des jalousies qui empêchent bien des ambitieux d'arriver au pouvmr. Le chef désigné pour administrer l'État, s'étant ensuite abandonné aux plaisirs, se plonge dans le luxe; il traite ses compatriotes comme des esclaves et les oblige à épuiser leurs forces dans le service du gouvernement. Les raniilles qui se voient exclues du pouvoir et qui n'ont obtenu aucune part' au commandoient demeurent sous la protection de la dynastie régnante, à laquelle, du reste, elles se rattachent par les liens du sang. Se tenant loin des séductions du luxe, elles se garantissent contre la décrépitude; mais la finille qui règne subit l'influence du temps, perd sa vigueur et tombe dans la caducité; les P. ass. soins qu'elle doit donner à l'empire brisent ses forces; elle devient le jouet de la fortune*, parce qu'elle s'était énervée dans les plaisirs et avait épuisé ses forces dans les jouissances du luxe. Voilà le terme de sa domination administrative et de son progrès dans la civilisation de la vie sédentaire, mode d'existence naturel à l'espèce humaine. Ainsi rjiir Ir ver à aoie. elle file son ooeoo' poar j moarir, fnppée d'un revers du lorluue. ' Pour l^jC/T lises [^jfliT — * LillénI. • la (brlnae y Irouve i niaiiger et à boire • * Pour *4i)^, lues Mxi.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.75% accurate

D IBN KHALDOLN. 305 Les familles exclues du commandement ronservent pendant ce temps l'esprit de corps et {^ardent intacte la supériorité dont elles ont toujours donné des preuves. Ayant la conscience de leurs propres lorccs, elles visent au pouvoir, dont elles avaient été tenues éloignées par des parents plus puissants; mais elles sentent trop leur infériorité pour engager avec eox une hitte prématurée. Si elle* s*emparent enfin de rantorité suprême, dles snbiasent le même iùtt que leurs prédéoeaaeiirs, «près «voir tenu, comme eux, leurs parents élo^;iies du pouvoir. La souveraineté contiime toutefois à rester dans la famille régnante, jusqu'à ce que cette fiunille ait perdu tontes ses forces, ou qu'il n y ait plus de collatéraux pour la remplacer, i Tdle est la voie de Dieu en ce qui regarde la vie de ce monde; car la vie future, ton Seigneur la réserve aux pieux. - [Coran, sour. xi.iir, vers. 34) Voyez ce qui s'est passé chez les anciens peuples : la dynastie dos .Adites succombe, et leurs frères, les Tliénioudions , la remplacent au pouvoir. Ceux-ci ont pour successeurs leurs frères, les Amalécites. Les Himyérites, frères de ceux-ci , héritent ensuite de la souveraineté. Des Himyérites, rautcnité passe à leurs frères, les Tobbà ; puis ma. Dhoa ', puis à i« race modérîte (qui venait d'embrasser Tislamisme). En Perse, les choses se passèrent de la- même manière. Après k chute des C«î«niens, le pouvmr se transmet aux Sassanides et resta entre leurs mains jusqu à ce que Dieu eût permis que cette dynastie fût renvmée par l'idamisme. D'un autre cdté, rempire des Grecs tombe au pouvoir de leurs frères, les Romains. Cher, les Berbers de la Mauritanie, les mêmes laits se reproduisent : après la chute de leurs premières dy- P. «66. na.sties, celle des Maghraoua (à Tlemcen)^ et celle des Kelama (à Cairouan), l'autorité passa aux Sanhadja (Zirides), puis aux peuples voilés (les Almoravides), puis aux Masmouda (les Alinohades), puis aux peuples seaatiens, qui flottnent encore (les Abd-eM)uadiles de Tiemeen et les M erintdes du Maroc). Telle est la règle que Dieu ob' DAM était un litre porté par pltMwan ' Voyes İUuUun du berben, I. Ui, priocM biaiyérilet. (Voyez fBmt dt p. aiyetniiv. 39 IL Gumld da Fmmvil, àm twAn.) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.78% accurate

306 PROLÉGOMÈNES serve à l'égard de ses créatures et de ses serviteurs. Tous ces changements dépendent de l'esprit de corps qui anime chaque peuple et dont l'intensité varie selon les races. La souveraineté s'use dans le luxe, et c'est le luxe qui la renverse. Nous aurons plus tard l'occasion de voir comment la démoindition de ce principe. Une dynastie au combat et laisse sa place à une autre famille qui lui tient par les liens du sang et par le même esprit de corps une famille qui, par un moyen de ce sentiment patriotique, a déjà établi son ascendant et imposé à tous les autres partis la soumission et l'obéissance. (Lors de la chute d'une dynastie) son esprit de corps reparaît dans la race qui s'en rapproche le plus par les liens du sang: plus cette parenté est intime, plus l'esprit de corps est fort, et vice versa. Mais, si une grande révolution vient à remplacer une religion par une autre, ou à anéantir la civilisation, ou à produire tel autre effet que Dieu aura voulu; en ce cas, l'autorité souveraine échappe à la race dominante pour devenir l'appanage du peuple que les plans du Seigneur ont désigné. Ainsi les tribus descendues de Ramez ont subjugué les nations et renversé les trônes et enlevé l'autorité aux autres peuples, après que Dieu les eut retenues dans l'inaction pendant des siècles. Le peuple vaincu lâche toujours d'oublier le vainqueur par la tenue, la manière et de l'ancien maître, la opialoas al In luagw. Les hommes regardent toujours comme un être supérieur celui qui les a subjugués et qui les domine, inspirés d'une crainte révérencieuse envers lui, ils le voient entouré de toutes les perfections, ou plutôt bien ils les lui attribuent, pour ne pas admettre que leur asservissement ait été effectué par des moyens ordinaires. Si cette illusion se prolonge, elle devient pour eux une certitude. Alors ils adoptent les usages du maître et tâchent de lui ressembler sous tous les rapports. C'est par esprit d'imitation qu'ils agissent ainsi, ou bien parce qu'ils s'imaginent que le peuple vaincu doit sa supériorité non pas à sa puissance ni à son esprit de corps, mais aux usages et aux lois. • l'âme. > Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.22% accurate

D'IBN KHALDOUÏN. 307 pratiques par lesquels il se distingue.
Cette manière de se dissimuler 1 sa propre infériorité a pour motif le
sentiment que nous venons de signaler. Aussi peut-on remarquer que partout
les vaincus, tâchent de ressembler à leurs maîtres par leur habillement,
les équipages, les armes et tous les usages

308 PROLÉGOMÈNES du corps. Qnnnd les Ames

sengoiirdi'^spnt dans l'asservissement, el perdent l'espérance et jusqu'aux inotils d'espérer, l'esprit national s'éteint sous la doiuinalion de l'étranger, la civilisation recule, l'activitA qui porta aux tnvam lucntib cessa tout à Cût, le peuple, briaé par roppmnoD, n*a plus la force de se défendra et devient Tesdave de chaque conquérant, la proie de chaque ambitieux. VoiU la soit ' qn*il doit subir, soit qu*il ait fondé un empire et atteint ainsi au terme de son progrès, soit qnil n'ait rien accom|di encore. L'état de servitnde amène, si je ne me trompe, un autre résultat : l'homme est maître de sa personne, grâce au pouvoir que Dieu lui a délégué; s'il se laisse enlever sou autorité et détourner tence*. On ne saurait attribuer son anéantissement à la tjrÊaaù» du ' INNiolil^liMioli^ J. parleTigre. — * nartApabtnéGMMM * Littéral. « l'uniTcri. • de relever tout 09 «pi'fl j « d'iosnel dant * Bs'l^lprtiliablcmenliicNchr-Cbehr, celte «Mtlôoa. finboaig d'fi-Ucdain, doal il e»t «éparé Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.92% accurate

D'IBN KHALDOLN. 309 nouveau gouvernement ni à l'oppression flonl on rnumil accablée; on sait assez combien i'adininisliation imisulmanc est équitable. Ln véritable cause se trouvait dans la nature nicmc de riommc; privé de son ind^ndance et forcé de subir la volonté d'un maître (il perd toute 800 énergie). 11 est mi que la plupart des nègres s'habituaient &cilement à la servitude; mais cette disposition résulte, ainsi que nous Tavons dit ailleurs*, d'une infcriorité d*orgimsati

310 PROLÉGOMÈNES grands dangers. Il en est aulrcmciit dans les plaines; s'il n'y a pas de troupes pour les garder, et si le gouvernement établi montre de la faiblesse, elles deviennent la proie des Arabes, la curée dont ils se repaissent. Ces nomades y renouvellent leurs incursions, et, comme ils peuvent en parcourir toute l'étendue très-lacUement, ils s'y livrent au pillage et aux actes de dévastation, jusqu'à ce que les habitants se résignent à les accepter pour maîtres. La possession de ces mdebeuses contrées passe ensuite d'une tribu à une autre; tout s'y dému^ gani8e« et la civilisation en est détruite tout à fait. Dieu seul a du pouvoir sur ses créatures. Tout f&p ctnqià p*r Im Anbat ni Imaldl ruiné. Les habitudes et les usages de la vie nomade ont fait des Arabes ^ un peuple rude et farouche. La grossièreté des mœurs est devenue pour eux une seconde nature, un état dans lequel ils se complaisent, parce qu'il leur assure la liberté et l'indépendance. Une fois disposé / t'on s'oppose au progrès de la civilisation. Se transporter de lieu en lieu, parcourir les déserts, voilà, depuis les temps les plus reculés, leur principale occupation. Autant la vie sédentaire est favorable au progrès de la civilisation, autant la vie nomade lui est contraire. Si les Arabes ont besoin de pierres pour servir d'appuis à leurs marmites, ils dégradent les bâtiments afin de se les procurer; s'il leur faut du bois pour en faire des piquets ou des soutiens de tente, ils dép. S71. truisent les toits des maisons pour en avoir. Par la nature même de leur vie, ils sont hostiles à tout ce qui est édifice; or, construire des édifices, c'est faire le premier pas dans la civilisation. Tel sont les Arabes nomades en général; ajoutons que, par leur disposition naturelle, ils sont toujours prêts à enlever de force le bien d'autrui, à chercher les richesses les armes à la main et à piller sans mesure et sans retenue. Toutes les fois (lorsqu'ils jettent leurs regards sur un beau troupeau, sur un objet d'ameublement, sur un ustensile quelconque, ils l'enlèvent de force. Si, par la conquête d'une province Littéral. • à l'ordre de leur lance. > uiyilized by Google

D'IBN KHALDOUN. 314 ou par la fondation d'une dynastie, ils se sont mis en état d'assouvir leur rapacité, ils méprisent tous les règlements qui servent à protéger les propriétés et les habitants. Sous leur domination le royaume envahit tout. Ils imposent aux gens de métier et aux artisans des corvées pour lesquelles ils ne jugent pas convenable d'offrir une rétribution. Or l'exercice des arts et des métiers est la véritable source de richesses, ainsi que nous le démontrerons plus tard. Si les professions manuelles rencontrent des entraves et cessent d'être productives, on perd l'espoir du gain et l'on renonce au travail; l'ordre établi se dérègle et la civilisation recule. Ajoutons que les Arabes négligent tous les soins du gouvernement; ils ne cherchent pas à empêcher les crimes; ils ne veillent pas à la sûreté publique; leur unique soin c'est de tirer de leurs sujets de l'argent, soit par la violence, soit par des avanies. Pourvu qu'ils parviennent à ce but, nul autre soin ne les occupe. Régulariser l'administration de l'État, pourvoir au bien-être du peuple soumis, et contenir les malfaiteurs sont des occupations auxquelles ils ne pensent même pas. Se conformant à l'usage qui a toujours existé chez eux, ils remplacent les peines corporelles par des amendes, afin d'en tirer profit et d'accroître leurs revenus. Or de simples amendes ne suffisent pas pour empêcher les crimes et pour réprimer les tentatives des malfaiteurs; au contraire, elles encouragent les gens mal intentionnés, qui regardent une peine pécuniaire comme peu de chose, pourvu qu'ils accomplissent leurs projets criminels; aussi les sujets d'une tribu arabe restent à peu près sans gouvernement, et un tel état de choses détruit également la population d'un pays et sa prospérité. Nous avons dit, vers le commencement de cette section, que le gouvernement monarchique convient d'une manière spéciale à la nature de l'espèce humaine; sans lui, la société et même les individus n'ont qu'une existence bien précaire. Ajoutons encore que les nomades sont avides du pouvoir et qu'à peine en trouvera-t-on parmi eux un seul qui consente à le laisser.

312 PROLKCOMÉNFS tirait à remettre l'autorité entre les mains d'un autre; un Arabe, exerçant un « ottnniandement ne le céderait ni à son père, ni à son frère, ni au chef de sa famille. S il v consentait, ce serait à contre-cœur et par égard pour les convenances; aussi trouve-t-on chez les Arabes beaucoup de chefs et de gens revêtus d'une certaine autorité. Tmif ces personnages s'occupent, les uns appris les autres, à pressurer la race conquise et à la tyranniser. Cela suffit pour miner la civiliaatioii. Le khalife Abd-el-Mélek (Ihn Merouan) demanda un jour ii un Anbe du désert en quel état il avait laissé El-Haddjadj, pensant qu'il entendrait réloge de cet officier, dont Texcellente administration avait maintenu la prospérité de la province qu'il gouvernait. Le Bédouin lui répondit en ces termes: ■ Quand je le quittai, il faisait du tort ' à lui seul '. » Voyez tons les pays que les Arabes ont conquis depuis les siècles les plus reculés : la civilisation en a disparu, ainsi que la population; le sol même paraît avoir changé de nature. Dans le Yémen, tous les centres de la population sont abandonnés, à l'exception de quelques grandes villes; dans rirac anbe, il en est de même; toutes les belles cultures dont les Perses ravalent couvert ont oessé d*«ûster. De nos jours, la Sjfrrie est minée; rifrikiya* et le Maghreb' souffrent encore des dévastation» commises par les Arabes. Au cinquième siècle de l'bégire, les Beni-Hilal et les Soleîm y firent irroptimi, et, pendant trois siècles et demi , ils ont continué à s'acharner sur ces pays*; aussi la dévastation et la solitude y régnerent encore. Avant cette invasion, toute la région qui s'étend depuis le pays des Noirs jusqu'à la Méditerranée était l)ien habitée: les P. 173. traces d'une ancienne « ivilisation . les débris de monuments^ et d'édifices, les ruines de villes et de villages sont là pour l'attester. Dieu ' C'est-à-dire, il De profilait pas de M ' Voyn.dana VHittoire Jet Berhen,tl position pour s'enrichir aux dépens du de la traduction française , le rédt des dépeuple. ViitMiaili commises par ces IfiiNH. ' Ce pays forme mainlenaril les ré- ' Pour ^l^dl, lises ^Ulf. gences de Tunis et de Tripoli, cl la pro- • Pour y fjil . lises ^I«jil. (Vojci civincc da CouUnliM. * L'Algérie. devant, p. bit, note 1.) Digitized by Google

D*IBN KHALDOUN. 313 est héritier de la terre el de tout ce qu'eDe porte; i7 eif l» wuiUev éu hiniwn. (Carcw* eour. xxi, ver» 89.) Ed principe généfd. 1m AnbM MMt inwiptMw dt feoder an «npira, â moim qa*ib ' n'aoit K {n d'an praplièto on dToii iiiat ans laintiira icligiitaM ptm «« mont fort». De tous les peuples, les Arabes sont les moins disposés à la subordination. Ifcneiit une vie presque sauvage, ib ac({ iiitoent une grossièreté de mœurs, une fierté, une anrogence et mi eqprit à» jebune qui les indiq»osent contre toute autorité. Aussi le bon aecord se trouve l»en FBrement dans une tribu. SHs acceptent les croyances religieuses qu'un prophète ou un saint leur enseigne, la puissance falit parmi eux et les met en mesun d'effectuer des conquêtes et de fonder un empire. Au reste, les Arabes ont surpassé tous les peuples per leur empressement à recevoir la vraie doctrine et è suivre la bonne voie. Cela tenait à la simplicité de leur nature, qui ne se laissait pas corrompre par de mauvaises habitudes et qui ne contractait jamais des qualités méprisahlcs. On ne pouvait pas même leur faire un reproche du caractère sauvage par lequel ils se distinguaient naguère; ce naturel farouche les disposait au bien; il leur était inné, et n avait jamais contracté l'immoralité ni la déloyauté dont les âmes reçoivent si lacilemoit remprunte. Notre Prophète a bien dit : « Tous les hommes naissent avec un bon natnrd. « Nous avons déjà eu foc- p. easion de dter cette parole.

The text on this page is estimated to be only 28.03% accurate

314 PROLÉGOMÈNES > D« loo* pauplM, Iw Afvbas mml le*
noiw mpdln de gotminer un Les Arabes sont plus habitués à la vie nomade
c^ue les autres peuples; ils pénètrent plus loin qu'eux dans les profondeurs
du désert» et, étant «ccootuniéB 4 vivre dans la misère et 4 souffrir des
privations, ils se passent fitôlement des céréales et des aiAres prodnits des
(pays cultivés. Indépendants .et bronches, ib n* «oa^leni que sur euK-
mêmes et se plient difUcilement 4 la subordination. Si leur chef a besoin de
leurs services* e ert presque toujours pour employer contre un ennemi
l'esprit de corps qui les anime. En ce cas, il doit ménaf»er leur fierté et se
garder bien de les contrarier, afin de ne pas jeter la désunion dans la
communauté; ce qui pourrait amener sa perte et celle de la tribu. Dans un
empire, les choses se passait autfamait; le roi ou sultan doit employer la
force et la contrainte afin de maintenir le bon ordre dans fÉtst. D'aillonis les
Anbes, absi que nous Tavons dit, sont naturellement portés 4 dépouiller les
autres hommes : voilé \ leur grand souci Quant aux soins qu'il faut donner
au maintien du |gonvernement et au bon ordre, ils ne s'en occupent pas.
Quand ils jsubjiig^ient un peuple, ils ne pensent qu'à s'enrichir en
dépouillant 'les vaincu.s; jamais ils n'essayent de leur donner une bonne
administration. Pour augmenter le revenu qu'ils tirent du pays conquis, ib
remplacent ordinairement les peines corporelles par des amendes. Cette
mesure ne saurait empêcher les délits; bien au contraire, si un homme a des
motife asset forts pour se pofrler an crime, il ne se laïssen pas arrêter par la
crainte d'une anMode, qui serait pour lui peu de chose en comparaison des
avantages que raccompliseroent de son projet' pourm lui procurer. Aussi,
sous la domination des Arabes, les délits ne cessent d'augmenter; la
dévastation se propage partout; les habitants, abandonnés, pour ainsi dire, à
eux-mêmes, s'attaquent entre eux et se pillent les uns les autres; la
prospérité du

The text on this page is estimated to be only 29.14% accurate

O'IBN KUALDOUN. 315 pays, ne pouvant plus se soutenir, ne tarde pas à tomber et à s'a- P. 175. néantir. Cela arrive toujours chez les peuples ahandonnos à euxmêmes. Toutes les causes que nous venons d'indiquer éloignent l'esprit arabe des soins qu'exige radministration d'un Etat. Pour les dédder à s*tta occuper, il faut que rmAnonce ê» la religion change leur curactère et fasse disparaître leur insonciaace. Ayant alors daiis leurs cœurs tm sentiment qui les contrôle, ils travaillent i maii»tenir leurs sujets dsm Tordre, en les contenant les uns par les autres. Voyez-ies à Tépoque où ils ibndèieot un empire sous l'influence de l'islamisme : se cfmformant aux prescriptions de la loi divine, ils s'adonnèrent aux soins du gouvernement et mirent en œuvre tous les moyens physi(|ues et moraux qui pouvaient aider au progrès de la civilisation. Comme les (premiers) khalifes suivirent le même système , l'empire des Arabes acquit une puissance immense. Rostem ayant' vu les soldats musulmans se rassembler pour làire la prière, 8*éaria : • Voilà Omar qui me met au désespoir'; il enseigne aux daiens la ctviliflacioni • Plus tard, quelques tribus se détachèrent de Ten^ire, rejetèrent la vraie religion et né^igèrent Tari du gouvernement; rentrées dans leurs déserts, elles y demeurèrent si longtemps insoumises qu'elles oublièrent comment on fait régner la justice parmi les hommes et ne se rappelèrent plus que leurs aïeux avaient soutenu la cause de l'empire. Devenues aussi sauvages qu'auparavant, à peine se rappelèrentelles la signitication du mot empire; elles savaient, tout au plus, que le ithaliie en était le chef, et qu'il appertenait A la même raee qu'elles. Lorsque les demièrss traces de la puissance des khalifes eurent dîs^ para\ le pouvoir échappa aux rauns des Arsbes et passs entre celles d'une rare étrangère. Depuis lors, ils sont restés dans leurs déserts, sans avoir la moindre idée de ce qu'est un royaume ou une adminis» tration politique ; la plupart d'outre eus ne savent même pas que leurs ' Le général qui commandait fmnaém * LîttinL «qai me muige le foi*. ■ penane à la botaille de f adecivu * Poer * Sr\j, Ibt ii\y * A la place de U, les nus. portentl I ji. 4o. Diyiiiizeo by Google

The text on this page is estimated to be only 28.75% accurate

316 PROLÉGOMÈNES ancêtres avaient fondé des empires ; et cependant aucun peuple du monde n'a jamais produit tant de dynasties que la race arabe. Le royaume des Adites, ceux des Themoud, des Amalécites, des Himyérîtes et de \$ Tobba, en ont la preuve. L'empire des Anbes deaoen9. 176. dus de Modcr parut ensuite avec l'islaminisme, et se maintint sous les Oméïades et les Abbassides. Ayant oublié leur religion, ils finirent par ne plus conserver le souvenir du puissant empire qu'ils avaient fondé ; ils reprirent leurs anciennes habitudes de la vie nomade, et, s'il leur arrivait quelquefois de s'emparer d'un royaume tombé en décadence, ils ne le faisaient que pour miner le pays et en détruire la civilisation, ainsi que cela se voit encore de nos jours dans l'Afrique septentrionale. Dieu est le meilleur des héritiers, Lm peiip>dt> «l lai Iribot (tgricolet) qui liabitaot U» ctÊupuga» sobiiMBt raaiorilé des babitonU de* vIUum. La civilisation des campagnards est inférieure à celle des habitants de villes; tous les objets de première nécessité se trouvent chez eux, et manquent très souvent chez les autres. Les campagnes ne peuvent pas fournir aux cultivateurs les divers instruments agricoles, ni leur offrir tous les moyens qui facilitent la culture de la terre; les arts manuels surtout n'existent pas. On n'y trouve ni menuisiers, j f*^ uiyiiizeci by Google

D'IBN KHALDOUN. 317 que celui-ci peut se passer du campagnard tant qu'il ne recherche pas les choses qui lui sont d'une nécessaire secondaire, ou qui peuvent contribuer à son bien-être'. Un peuple qui continue à habiter le pays ouvert sans être parvenu à fonder un empire, ou à conquérir des villes, ne saurait se passer du voisinage d'une population urbaine. P Il doit travailler pour les citadins, se conformer aux ordres et aux requintions de leur gouvernement. Si la ville est commandée par un roi, les gens de la campagne s'humilient devant la puissance du monarque. Si elle n'a pas de roi, elle doit avoir pour la gouverner un chef ou bien une espèce de conseil formé de citoyens qui se sont emparés du pouvoir; car une ville sans gouvernement ne saurait prospérer. Ce chef détermine les habitants de la campagne à lui obéir et à le servir. Leur soumission peut être volontaire ou contrainte. Dans le premier cas, elle s'obtient par de l'argent, et par le don de ces objets de première nécessité qu'une ville seule peut fournir. Un peuple campagnard dont on achète ainsi les services ne cesse de prospérer. Dans le second cas, le chef de la ville, s'il est assez puissant, emploie la force des armes contre les insoumis, ou bien il irait y semer la désunion parmi eux et à s'y faire un parti, à l'aide duquel il pourra réussir à les dominer tous. Ils font alors leur soumission pour éviter la destruction de leurs propriétés. S'ils voulaient abandonner cette localité pour en occuper une autre, ils ne pourraient guère effectuer leurs projets, car ils trouveraient ordinairement que celle-ci est déjà tombée au pouvoir d'un peuple nomade qui est bien décidé à la garder. Dans l'impossibilité de trouver un asile, ils doivent se résigner à subir l'autorité de la ville; ils ne peuvent que se soumettre et obéir. Dieu est le maître absolu de ses créatures; il est le Seigneur universel, le seul être adorable. ' Vofcilaiwltèhftiidu vddiM.

The text on this page is estimated to be only 25.20% accurate

318 PROLÉGOMÈNES TROISIÈME SECTION. son tes
DYNASTIES, LA nOVM'TK, IC KHAtlFAT, FT I 'OBDRK t)KS
DICMITis DAHS LS SDLTANAT P. tf%. (GOU?EltNBMniT TBMFOiL).
— INDICATIOil OB TODT CB QUI STİ nitM»n M MUAft«DABLi.
raiMtns nmMKWMn ir nénionranni. I Oa ae pvot établir une domination ni
fonder une dynastie MU l'appoi do prapll J f et de l'esprit de corp» qui
l'anime '. Dans la jirenii^re section de ce livre, nous avons posé en principe
qu'un peuple ne saurait efectucrdes conquêtes ni même se défendre, é
moins d'être uni par l'influence d'un fort esprit de corps, de cette sympathie
et de ce dévouement qui portent chaque individu k risquer sa vie pour le
lalut de aes amis. A cele nous pouvons ajouter mainte» nuit d'enlrea
considérations: la dignité de souverain est aussi noble • qu*aUngfsiile. Avec
die* on se procore les jouissances mondaines, tout oe qui peut satisfaire les
sens et chaimcr Tesprit. Celui qui la possède est presque toujours un objet
d'envie, et il s'en dessaisit rarement, à moins d'y être contraint par la force.
La jalousie qu'on iui porte amène des luttes qui aboutissent à la guerre, aux
combats et au renversement du trône ; mais rien de cela n'arrive que par
i'eflel d'un ; fort esprit de corps. Voilà ce que ia grande majorité des
individus ' (aoumisà une autorité souveraine) ne saurait comprendre; ils n^
songent même pas*, parce qu'ib ont oublié de quelle manière leur empire a
été fondé et qn^ils ont en des demeures fixes pendant pluuenrs I
générations. Us ignorent comment Dieu a fait pour élever la dy< nasiie qui
les gouverne; ils voient une souveraineté bien établie, une autorité qui se
fait obéir et qui maintient l'ordre dans l'État, sans avoir besoin de l'appui
que l'esprit de famille et de tribu pourrait lui fournir. Ils ne savent pas
comment leur empire prit son origine; I ib n'ont aucune idée des difficultés
que leurs ancêtres eurent à sur' Il but supprimer iiS^y phrti« plus r^lière, ii
iâat iaténr k * Pour rendra la eoMinMiîoa d« U pnom > «hIkj et fc^»Luu.
Uiyiiiizeci by Google

DIBN KHALDOUN. 319 monter avant d'arriver au pouvoir. C'est surtout chez les musulmans de l'Espagne que l'on méconnaît l'importance de l'esprit de corps; depuis très-loin ils ont cessé d'apprécier son influence qu'il peut exercer; ils ne le connaissent plus depuis la dévastation de leurs provinces et l'extinction des tribunaux et des familles qui avaient conservé ce noble sentiment. D'un fut ce qu'un v. Une dignité qui pourrait ne j'oublier d'une manière folle de se donner appuier sur le parti [qui l'avait portée au pouvoir. Le souverain qui vient de fonder un grand empire a devant lui une tâche bien difficile, celle d'amener tous les esprits à la soumission. Pour y parvenir, il doit agir (contre ceux de son propre parti) avec autant de vigueur qu'il mettrait à subjuguier un peuple étranger. Sans l'aide de la force, il ne pouvait réduire les Tobéissans des gens qui, jusqu'à présent, n'en avaient pu l'habitude. Plus tard, lorsque l'autorité de l'empire est bien établie, et que le haut commandement est resté, comme un héritage, dans la même famille, pendant plusieurs générations et à travers les diverses vicissitudes de la fortune, le peuple oublie comment la dynastie s'est établie. Habitué à voir la même famille exercer toute l'autorité, il finit par croire, comme un article de foi, qu'il doit obéir toujours et combattre pour cette famille avec autant de zèle que pour le maintien de la religion. Dès lors, le chef n'a plus besoin d'un parti pour la soutenir, Tobéissan étant devenue comme un devoir imposé par Dieu et dont personne ne songe à s'écarter. Ensuite il profite de la première occasion pour faire ajouter aux dogmes de la loi l'obligation de reconnaître au souverain la qualité de •

The text on this page is estimated to be only 27.42% accurate

320 PROLEGOMENES » Bo. avons « n exemple dans l'histoire des Abbacides: sons le rc^ne d'ElMotacem et sous celui de son lils El-Oualhec, l'esprit national' des Arabes avait presque disparu, cl les khaliles ne purent soutenir leur puissance qu'à laide de leurs clients persans, turcs, déilemites, seldjoukides on autrei. Cet étrangers' finirent par s'emparer âm provinces de Fempire et ne hissèrent rien au khalibt, eioepté le territoire de Baghdad'. Ensuite les Déilemites marchèrent contre cette ville, s*en emparèrent et tinrent les UiaUfes sous leur tutelle. Cette usurpation ne dure pas, les Seldjoukides leur enlevèrent le pouvoir, et le perdirent ensuite; puis vinrent les Tartars, ^pii tuèrent le khalife et firent disparaître jusqu'aux dernières traces de l'empire. Dans le Maghreb, l;i puissance des Sauhailja* eut un sort analogue. Depuis, ou mémo avant le v' siècle de l'hégire, l'esprit de corps qui avait animé ce peuple s'était presque éteint; rien ne leur restait d'un vaste empire, excepté El-Mchdiya, fiougie, El-Calà* et quelques autres places fortes de rifrSkiya. Leurs souverains eureitt même k soutenir des sî^es dans ces lieux de- retraite, tout en conservant les honneurs de la royauté; mais Dieu permit enfin la chute de cette dynastie. Les Aimohades, soutenus par Teqirit de corps qui régnait alors parmi les tribus masmoudiennes, détruisirent complètement le royaume des Sanhadja. En Espagne, la dynastie des Oméiades succomba aussitôt qu'elle eut perdu l'appui des Arabes, dont le dévouement l'avait soutenue. Les chefs des villes et des provinces secouèrent le joug de la subordination, et, s'étant jetés à fenvi sur l'empire, ils s'en partagèrent les débris. (chacun d'eux s'arrogea l'autorité suprême dans le lieu on il conniandait et se posa en .souverain. Sachant comment les chels étrangers qui servaient le gouver' Oii bien : la force des Arabes , le rétrécit au point de ne pM dépMaer l« terparli arabe. Notre auteur ne distingue ritoire de Baghdad. • pM MM^oof* bien la dovbk atgailMaticNi * Ceal^-dira.lwZiridMcIlM Hamnadu mot Hvnmai, éiaillatioét i one jounrftMcDs lilténL ■ tt l'ooibce dn kbaUliit m «M dIMIèdla. Digitized by G

The text on this page is estimated to be only 24.61% accurate

D IBN KHALDOUN. 321 nement abbacide s[^]élaient conduits, ik
usurpèrent les titres et les emblèmes de la souveruneté, croyant que
personne n*oseralt s*y opposer ni leur en faire un reproche'. £d eliei,
rËspsgoe était alors un pa^jfs où l'esprîl de tribu et de corps avait cessé
d'eiîsfer, ainsi que nous P. s8 l'indiquerons plus tard. Cet é tait uniquement
dans des corps de troupes qui recevaient une solde mensuelle. Il le dit dans
son ouvrage intitnié Siradj el-Moloak; mais sa théorie n explique pas
comment les grands empires (d*autrefois) ' Lt bonne leçon est ; celle du ces
vers furonl composés par le vUir ll>n Mtl6 imprinrf B*oiĭR« aneai» MO». .
Aannar al lui wAlinol la vie. * Ibn Qierf cl-Cairouani mourut en ' Pour
o>*^l, lîseï o-^a-^y 46o (loSy-i 068 de J.CJ. Selon Ibn Khal- * Vojei ci-
devant, p. 8a, note a. «km («ol. m. p. i3i de s» tiwlMlloa). * Pour f>:^. lisn

The text on this page is estimated to be only 25.32% accurate

322 PROLÉGOMÈNES ont foodé. leur autorité; elle n'est exacte qu'à Tégarde des dynasties modernes, dont l'autorité est déjà bien établie, et dont le gouvernement appartient à une seule famille, habituée depuis longtemps à l'exercice du commandement. Cet auteur n'avait vu que des dynasties tombées en décadence, après avoir épuisé toutes les fautes de la famille, et qui avaient maintenu l'autorité par le joug de leurs créatures et de leurs diables, puis en s'appuyant sur des troupes mercenaires. Il n'avait vu que les petits royaumes qui «étaient fermés après la chute des Oméiades, quand les Arabes de l'époque avaient perdu le sentiment de leur nationalité, et que chaque gouverneur (de ville et de province) s'était déclaré indépendant. Il avait vécu à Saragosse, sous El-Mostain Ibn Houd et KI-Modliar, fils d'Ibn-Mostain. Or ces princes ne pouvaient pas s'appuyer sur l'esprit national de la race arabe, car ce peuple s'était abîmé dans le luxe depuis trois siècles. Tortouchi ne voyait qu'un prince revêtu de l'autorité souveraine • à résider dans des tentes et à l'ombre de la même famille, et une dynastie habituée au commandement depuis l'époque de l'émir, depuis le temps où les derniers restes de l'empire de tribus existaient encore. L'autorité d'un tel souverain est admise sans contestation tant qu'elle a pour elle un corps de troupes soldées. Cet écrivain a donc parlé d'une manière trop absolue, n'ayant pas pris en considération l'état des choses qui eut lieu pendant le premier établissement de la dynastie. Or une dynastie ne peut se fonder sans le concours d'un peuple animé d'un même esprit. Le lecteur voudra bien prendre en considération le principe que nous venons d'exposer; il y reconnaîtra encore une fois de ces votes secrets par lesquels Dieu dirige sa providence. D'ailleurs, il est évident que les peuples qui appartiennent à une famille royaume parviennent quelquefois à fonder un empire et à avoir eu l'appui de leur propre parti. Cela peut arriver si le parti qui avait soutenu la famille du prince était déjà parvenu à subjuguier un grand nombre de peuples. Dans les

The text on this page is estimated to be only 22.25% accurate

D'IBN i^HALDOUN. 323 provinces situées sur les frontières de Tempire, les oheTs Ji tfm eette frmilit avait confié des commendements conservent toujours pour elle un profond sentiment de dAvonement Aussi, lorsqu'un prince appartenant à cette illustre maison et nourri au sein de la puissance est oblige (le se réCugier auprès d'eux, ils se i-allient autour de lui pour le protégM- et pour soutenir sa cause. Dans l'espoir qu'il re- P. »si. prendra sa haute position' el qu'il enlèvera le pouvoir à ses parents', ils travaillent à fonder son autorité sur une base solide, et ne songent même pas k partager le pouvoir avec l«. Bt «s dévoneot à la eanae de leur protégé, parce que le prestige du cominandeaeatf entoure, lui et lee siens*, et perce qu*iis regardait comme un artide de loi qu'une obéiwaiice entière leur est due. S*ib cherdiaient à partager rautorité* avec lui ou à' Teseroer à son exclusion, ils perdraient la cause qu'ils voulaient défendre ^ Ce fut ainsi que les Idrîcides fondèrent un empire dans le Maghreb>el-Acsa * et que les Fatéraides ctaMirent leur domination en Ifrikiya el en Egypte. Ces descendants d'Ali llin Ai)i Talch (gendre de Mohammed) avaient ahandoiiné l'Orient pour se réfugier dans les pioviik es les plus eloigut^es du siège du khahfat, et entrepris d'arracher le pouvoir aux maui des Abbacides. Cela eut lieu après que la souveraineté des descendants d*Abd^l > e«t ricalion de parent «Tn MWMWW, ftmet d'aM JumUU royale. * Idtténl. < parce que h Isîniara lia]■ domiiM`UOB Mir le moade e»l lolide eu lui et an «on peuple.* * Pour liin 1*^1;. * Littéral, iclle (c'ctt- lKlirc. U irrrre) Uimblerrail de wa UetsUenoenl. * {Corm. MHV. actx. VM^ I.) ' La])artie scptentfknele à» royaume aciad de Uaroc 4i.

324 PROLÉGOMÈNES cides; les Kotama, les Sanhadja et les Hooilara se rallièrent autour des Obéidites (Fatémides). Soutenus par ces bandes, les princes Alides réussirent à fonder des (iMiast:fs, et à délacber le Maghreb entier du royaume des Abbacirempire se trouva partagé également entre les deux dynasties rivales. Les Beriïers, qui avaient établi et soutenu Tempire des Fatémides, ne cessèrent de leur montrer un dévotement sans bornes, leur seule ambition étant d'obtenir des cbarges honorables à la cour de celte famille*. Us cédèrent ainsi au prestige dont l'exercice du pouvoir avait entouré les descendants de Hachera ^, et à la renommée que les Coréichides et les tribus modéridcs avaient con(juise en subjuguant les autres peuples. En effet, la souveraineté P.iHi. resta dans la lignée de Hacbem jusqu'à la ruine totale de l'empire des Arabes. Dieu décide, et penome ne peut contrôler ses décisions, {Coran, sour. vii, vers, ài-) \ La nUgion enseignée par un prophète ou p*r un prédicateur de la vérité est la Mula ' bue sur lat^uelle oo puii«« ionder ua grand «t puîasanl empire. I Cest par la conquête que se fondent les empires ; pour conquérir, ■ il Ikut s'appuyer sur un parti animé d'un mtooe esprit de coips et I visant à un seul Jbut. Or l'union des cœurs et des volontés ne peut ■ s'opérer que par la puissance divine et pour le maintien de la religion. Dieu lui-même a dit : « Tu dépenserais toutes les richesses de la terre avant de pouvoir réunir les couurs. » [Coran, sour. viii, vers. 6/t.) Ce verset fait entendre que les homiues, lorsqu'ils livrent leurs cœurs aux vaines passions et au désir des biens mondains, deviennent jaloux les uns des autres et que la discorde se met entre eux. Si, au codtraire, les cœurs se tournent vers la vérité et rejettent le monde et * Fbw ^0^, lisez i^jJkc. — ' Les Alides descendaient de Hadiem ainsi que Im Digitized by Google

D'IBN KUALDOUN. 325 aes vanités pour Tamour de Dieu, ils prennent tous une bonne direction; les jalousies disparaissent; la discorde s'éteint, les hommes s'entraident avec dévouement; leur union les rend plus forts; la bonne cause fait un pro

The text on this page is estimated to be only 26.52% accurate

326 PROLÉGOMÈNES leurs empires. Il y avait alors dans le Maghreb bien des Iribus assez fortes par leur nombre et par leur esprit de corps pour résister aux envabisseurs et même pour les vaincre; mais elles avaient pour adversaires des peuples dont l'esprit de corps s'était fortifié par une doctrine religieuse qui, comme le ramaBint tout kt «nus vers ua niAiiMIMtt, leur enseignait à mépriser la mort et les rendait invincibles. On voit par là comment une nation s'affaiblit lorsqu'elle ne subit plus l'influence du sentiment religieux et nata. Ceux-ci étaient plus habitués à la vie nomade * ; et les Masmouda (les Almohades); ils les surpassaient aussi par l'éprouvé de leurs nobles; mais les Masmouda combattirent pour leur idéal sous la conduite du Mehdi, et ils avaient pris une teinture de natisme qui doubla la force de leur esprit de corps. Aussi les Zenata succombèrent tout d'abord, et durent obéir au gouvernement almohade, bien qu'ils fussent plus forts que leurs adversaires, tant par l'esprit de tribu que par leur habitude de la vie nomade. Mais, aussitôt que le sentiment religieux eut cessé d'agir sur le vainqueur, les Zenata se révoltèrent dans toutes les parties de l'empire et finirent par s'emparer du pouvoir. L'immense rôle de l'islamisme dans la conquête de l'Afrique du Nord est évident. L'islamisme a pour but le triomphe d'un principe religieux. L'islamisme a pour but de rallier les hommes à une entreprise quelconque, on doit avoir l'appui d'un peuple dévoué. Selon la tradition déjà citée, • Dieu n'envoie jamais un prophète aux hommes • Pourvu qu'il y ait un Dieu. — * Pour tout dire. Un tel rôle — ' Prar J*4;» Vam Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.38% accurate

D'IBN KUALDOUN. 327 à motiia qae ce meMi^er divin n ait des protecteur* du» Mm propre peuple. » Puisqu'il en est ainsi à Tégard des prophètes, hommes les plus capables d'exécuter des choses extraordinaires, il ne faut pas s'étonner si des individus, sans être prophètes et sans Tappin d'un fort parti, essayonf en vain d'efiecluer des conquêtes tout & fait en dehors de l'onire commun. Voyez, par exemple, la tentative d'ihn Cassi ^ chef des soafn (espagnols) et auteur d'un livre de dévotion mystique intitulé Discalceatio^. Ayant pris les armes en E^gne, il se posa comme- prédêaleiir de la vérité et donna à aea partisans le nom de mmUtn (oyj^ihmft)*. Cela eut lieu peu de temps avant la prédication du Mebdi (des Almdiades). Son entr^iûe eut d*dM>rd ,t^l. Ces indications se trouvent clans la bîo» graplijp il llm Cassi , extraite de l'ijuvrape d'Ibn et-Abbar intitulé El-HolUl aSyara. ' Je lis eneofo ,^tf)i|tf h la flme»

328 PROLÉGOMÈNES On peut ranger dans cette catégorie les tentatives de plusieurs individus, appartenant les uns à la basse classe et les autres au corps des légistes, qui prirent les armes avec l'intention de supprimer les abus et de réformer les mœurs. Pour accomplir cette tâche et mériter la faveur de Dieu, bien des gens qui s'adonnaient à la vie religieuse et aux pratiques de la dévotion s'insurgent contre le gouvernement tyrannique de leurs émirs. S'étant entourés d'une foule de partisans et d'aventuriers appartenant tous à la lie du peuple, ils se mettent à commander le bien et à défendre le mal ; mais la plupart d'entre eux courent à leur perte et succombent dans leur entreprise, sans avoir mérité la faveur divine, car Dieu ne leur avait pas prescrit le devoir de réformer les mœurs : il ne donne cette commission qu'aux hommes qui ont le pouvoir de la remplir. Notre saint Prophète a dit : « Si quelqu'un d'entre vous remarque des abus, qu'il les fasse disparaître en y portant la main ; s'il ne le peut pas avec la main, qu'il y emploie la parole, et, si la langue est trop faible, qu'il y travaille avec son cœur. » La puissance des rois et des empereurs ne saurait être ébranlée ni renversée que par un homme ayant pour soutien une puissante tribu ou un peuple animé d'un fort esprit de corps. Les prophètes ont accompli leur mission parce qu'ils s'appuyaient sur le dévouement de leurs tribus et de leurs familles. Voilà ceux qui réussissent avec l'aide de Dieu. Si Dieu l'avait voulu, il aurait pu les soutenir avec les forces de l'univers entier ; mais, dans sa haute sagesse, il ne changea rien à la marche ordinaire des événements. Un homme peut avoir toute l'aptitude nécessaire pour remplir les devoirs de réformateur ; mais s'il ne se fait pas soutenir par un puissant parti, il court à sa ruine. S'il revêt le masque de la religion

The text on this page is estimated to be only 29.87% accurate

O'IBN KHALDOUN. 32d le bonheur des vrais croyants. Ccst là une vérité dont aucun muAilroan, aucun liorame raisonnable ne saurait douier. Le premier mouvement de ce genre qui eut lieu dans l'empire musulman se fit à Baglidad, lors de la guerre civile dans laquelle Taher tua El-Amîn. El-Mamoun, qui se trouvait alors dans le Khonçan, tardait beaucoup k se rendre en Irac ; puis 3 daigna comme son sncoeu«ur dan» le khaliCit AU Ibn Mouça er>Rida, un descendant d*EI4]oceûi (petit-fik de Ifobammed}. Les autre» membres de la fiimille abbadde condamnèrent hautement ce choix et, 8*étant déddéa à prendre les annes, il» répudièrent Tautoriié d*El-Mamoun et le remplacèrent sur le trône par Ibrahim, fds d*Ei-Mebdi. Pendant que Baghddad se trouvait ainsi m proie à la sédition, la populace, les brigands et la soldatesque se jetèrent sur les bons ci lovons, les hommes paisibles ; ils dévalisaient les voyageurs et vendaient ostensiblement dans les marchés les fruits de leurs rapines. Gomme les magistrats ne pouvaient empêcher ce scandale ni intervenir en faveur des personnes qui se plaignaient d'être volées, tous les hommes pieux et les gens de bten se cmonttoent afin de mellre un tatme aux brigandages. Un derviche nommé Khaled parut abrs dans Bag^ dad et ^omma le peuple de Taider à raraenOT f ordre. Beauoovqp de monde répondit à son appel; il combattit les bandits, les vainquit et les châtia avec la dernière sévérité. Peu de temps après, un homme de la populace de Baghddad, nommé Abw-Fhlem StU ièa SiJma elAn\$«uri, se montra avec un Coran suspendu à son cou et somma le peuple de mettre fin aux abus*, de rétablir l'ordre et d'agir selon les prescriptions du livre de Dieu et l'exeniple du Prophète. Soutenu par les Har.hcnndes (les Abbacides et les Alides) de tout rang l'. et de toute classe, il s'installa dans i'bolel de ialicr, y organisa des bureaux de recrutement et, s*étant mis k parcourir la ville, il châtia les malAûteurs qui dévalisaient les passants et défendit à qui que ce iât de payer aux brigands un droit de sauf

The text on this page is estimated to be only 23.97% accurate

330 PROLÉGOMÈNES malheurs qui étaient arrivés, Scilicet lui
repondit : «Eh bien! moi, je combattrai quiconque se oppose au
prescriptions du Coran et de la souna; peu m'importe que ce soit le sultan ou
tout autre. • Ceci se passa en Tan 301 (816*7 ^' ^')* Vaincu par les troupes
qu*]braliini Ibn el-Mehdi avait expédié et contra lui, il tomba «entre leurs
mains et eut beaoot^ de pdiie è s*évasion ^ inslant avait suffi pour rainer sa
puissance. Dans la suite, plusieurs individus à Tcsprit exalté suivirent les
mêmes ecrementt; îli entreprirent de maînlrir la vérité, sans se douter que
pour y réussir ils devaient s'appuyer sur \m parti trèspuissant, et sans prévoir
les résultats de leurs tentatives. Envers les gens de celle espèce, il faut
eniployer les moyens de la douceur, dans le cas où ils ont Tesprit dérangé ;
s'ils excitent des' séditions, il ûnA iea mettre à mort 00 let fustiger; on bwn^
il &at les rmdre ridicules aux yeux du public et les traiter comme des
bonlToos^ Quelles hommes se sont donnés pour le FalAmds afftndk *, ou
pour des agents chargés de rallier le peuple à sa cause; mais aucun d'eux ne
savait qui était ce Fatémide et ce qu'il devait faire. La plupart de ces
individus ont été* des gens à esprit faible, ou des insensés, ou hien des
imposteurs rpii . en émettant dépareilles prétentions, cherchaient à saisir le
commandement qui était l'objet de leur ambiP. ago. tion. Ne trouvant aucun
moyen ^ ordinaire pour parvenir au pouvoir, ils se servaient de celui-ci, sans
prévoir le malheur qui les attendait ni les suites làtalee de leur révolte et de
leur imposture. Ce futainsi qu'au commencement de ce siècle (le huitième de
lliégtre) un nommé Et' ' Pour L»iJ>J , li'er 'L'J*-». ' 11 faut lire ^jacUI^JI.
Ce mot, qui est le pluriel de (jUk.* , dMgne celle duae de parasites qui
recevaient volontiers des coops et (les aoulUeu, pourvu qu'on leur donnll en
mène Unpi an boa dtner. Il y en av:iii nm-i cliez les rtomaim: Piaule, dans
tes Cnplifi, v. 4o6, les appelle phtgipadda (soulVie^oumiadeiJ. ' C'eJl-à-dirc
, le douiième imam. ElMelidi, qui disparut du monde dans son enhnce et
qui reperrfin on jour pour y faire régner U justice. Dans la deuxième perlie
de* Rroiégomènes te Irgave oa ioof dtepile tarie FeUmido «Uendo. *
Variante: * Pùut liiat j^. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate

D'IBN KIIAI-DOUN. 331 TooFzcn ', qui laisnit profession de soufisme, porut dans la province de Sous et alla s'installer dans le Mcsdjid (ou rnos(jné(' de Massa-, lieu situé sur le bord de la mer [atlanK^uc). S'claul donne pour le FatémiJk athniu, il sèdaisii Im g«os du peuple, dont Te^prit étah déjà frappé par des prédictioltt aimoB^iit qae ce penonnage allait paraître et qu'il fwait .de celte moaquée son quartier général. De eette manière, il rassendila autour de lui une foule de fierber», qui ae précipitèrent à sa rencontre ainsi que les papillona se laiaent attirer par la lumière d'une hougie. Leurs chefs iuiurent par reciMQnaître que celle lenlative de rébellion pourrait prendre une grande extension, et Omar es-SekçiouP, celui d'entre eux qui commandait à toutes les tribus masmoudiennes, aposta des émissaires qui assassinèrent rimposleur dans sou lit. Veca la même époque, un autre intrigant, nommé El'Abku, se montra chea les ^iomann en se donnant auari pour le Fatémée aUenét. Les imbéciles et les mauvais sujets de eette tribu s'étant empressés de répondre à son appel, il se vit bientôt aases fort pour merdier contre la ville de fiadis* et l'Mnportmr d'assaut ; mais quarante jours seulement après avoir commencé sa carrière, il subit le sort de ses devanciers et perdit la vie. Nous pourrions citer encore un f^rand nombre d'exemples de ces folies tentatives. On s'y laisse entraîner facilement parce qu'on ignore combien lappui d'im parti puissant est nécessaire dans une entreprise de celte nature. Si fou s'y jette avec le seul dessein de tromper le peuple, on mérite de- ne pea réussir et de subir le cbâtiment de son cnrae. ' Ce iurnom »! le diminutif de Touuri, c'est-à-dire, oalif deTouier, ville du Djsrld imbiM. * Voyez ci-devant, page laS, IMIA 5: ' Um UiakUmn (wri* de et cbef dam son Histoire iet Bmém, I. II, p. 170 ds I* traduction. * Triba berbiradn Rif miroaûn. (Voy. YHittoirt des Berben , t. II , p. 1 33 flil suiv.) ' Le Vdn de Gonén de no* certee. it.

332 PROLÉGOMÈNES P. 191. I Une djfiUMIM ne peut étendre son «utorilé que lur un nombre iiséité de rojaumei l «tdeoontito. En effet, les 5ans de la dynastie, le peuple qui Ta établie et qui la soutient, doivent se distribuer par bandes dans les divers royaumes •t forteresses dont ils ont obtenu la possession. Il fiint oocnper le pays afin de pouvoir le prot^[er contre Tennenii et y faire respecter Tautorité dn gouvemement central. Panni leurs attribatioos« ces détadiemenls ont pour missicn de prtiever TimpAt et de contenir les vaincus. Ott quand un empire a éparpillé ses forces de cette nianiàret il épuise ses moyens d'action, et les limites (extérieures) des provinces {["il a conquises) deviennent la frontière de son lerrî'toire et manjuent toute l'élendue qu'il est capable de prendre. Si le souverain voulaii essayer d'augmenter ses possessions, il n'aurait , plus assez de troupes pour tout garder, et donnerait à ses ennemis I et au\ États voisins une occasion favorable de l'attaquer. La crainte qu'il leur inspirait d*abord ne les retiendrait plus, et leurs tentatives audaeiettses porteraient un grand préjudice à son autorité. Si les forces de Tempire sont très^ombreuses* si Ton ne les aflbiblit pss en les di^ tribuant par détachements dans les places fortes et sur les frontières, Fempire a le moyen de s'emparer des régions situées eo dehors de ses limites et d'acquérir toute l'étendue qu'il peut recevoir. Cela est dans la nature même des choses. L'esprit de corps est une puissance naturelle; chaque puissance produit des résidals, et I c'est aux résultats quDn la reconnaît, l ne dvnaslie est bien plus puis' sanle dans le siég^e do son gouvcrneuicnl qu'aux extrémités et aux frontières de son empire. Quand elle a étendu son autorité jusqu'aux P. ifij firontières, elle ne saurait la porter plus loin. C'est ainsi que s'aOaiblissent les rayons de lumière qui émanent d*ttn point central, et les OQ&iations ârculaîres qui s*étendent sur la surface de feau lon\qtt*on la frappe. AnssitAt que l'empire subit les premières atteintes |de la vieillesse et de la décrépitude, il rétrécit ses fr

D'IBN KHALDOUN. 333 territoire jus(ju*au moment où il doit succomber, d après la volonté) de Dieu, et perdre même sa capitale. Une dynastie qui se laisse i enlever le siège de sa puissance a beau conserver encore ses provinces frontières, elle disparaît du monde ' i Tiiistanl nu'me. L^a capitale d'un Ltat est, pour ainsi dire, le cœur de Tempire; à l'instar du cœur des animaux, il transmet les esprits vitaux dans tous les manfarei du corps ; si Ton Misit le oœnr, on met toutes les extrémités en désarroi. Voyez, per exemple, la Pene: enssitAt^e les musulmans se furent emparés dTl-Medaîn, capitale de cet empire, toute la puissance des Perses* lut anéantie. Les provinces frontières étaient cependant restées au pouvoir de Yczdeguid; mais cela ne lui servit de rien. Il en fut tout le contraire de la domination de l'empire grec en Syrie: lorsque les musulmans eiireiil enlevé ce pays aux Grecs, ceux-ci se retirèrent vers Consantinople, siège de leur empire; aussi la perte de la Syrie ne leur miisil pas. Kn eliet, leur puissance se maintiendra jusqu'à ce que Dieu veuille en permettre la chute. Voyez aussi les Arabes dans 'les pramers temps de Tisiamisme. Gonune ils étaient très-nombreux, ils s*emparèrent fiMàlement des pays voirins : la Syrie, flrae et l*^ypte toi; ensuite ils pénétrèrent en Espagne. S^étant fractionnés en bandes, afin d'occuper ces royaumes et de garder ces frontières étendues, ik Hnircni par perdre de leur force et se trouvèrent dans rimpossibililé de faire de nouvelles conquêtes; aussi l'islamisme se trouva-t-il arrêté dans son progrès et n'alla pas plus loin. Parvenue à celte limite extrême, la domination musulmane commença l*. un mouvement rétrograde qui doit continuer jusqu'à ce que Dieu permette la mine de cet empire. Tel a été le sort des Etats qui se sont formés depuis (l'établissement de fislamisme) ; qu'ik aient eu à leur disposition beaucoup de troupes ou peu, aussitôt quHls les eurent

334 PROLÉGOMÈNES distribuées dans les provinces, ils ne purent plus effectuer des conquêtes. LagrtBdeariTunanpintioii^ndnc ct»a durée *oat en rapport dinal«vee h nooifara d« c«ux qui l'ont fondé. I Cest avec Taidè (Tmi corps puîMant qa*on pnient h fonder un l empire. Ce corps se corapoM de troupes que foD doit distribuer ensuite dans les Etats et les provinces dont l'empire se compose, afin d'y tenir garnison. Plus la tribu et le peuple qui ont fondé un grand empire sont nombreux, plus cet empire est fort, et plus il possède de provinces et de territoires. Nous eu voyons un exemple dans Tempire islamique: lorsque Dieu eut rallié tous les Arabes à la religion, le nombre des miuulmans qui prirent part à l'expédition de Tebonk, ' dernière campagne entreprise par le Fropbète, romitait k cent vingt mille, tant cavaliers que fantassins. De ces gatttiers les ims appartenaient à la grande tribu de Hoder et les autres à celle de Cahtan. Ajoutes 4 cette masse les gens qui embrassèrent l'islamisme pendant le temps qui s'écoula depuis cette expédition jusqu'à la mort du Prophète. Lors

D IBN KHALDOUN. 535 étaient soumis. Après ciw on vil s'élever l'empire des Zenata. Ce peuple, depuis le commncrmont de sa carrière, avait toujours été moins nombreux que les Ma.smouda ; aussi leur clait-il inférieur quant à l'étendue de son empire. Le même lait se reconnaît encore qiiand on considère Tétat des Zeoatiens ' du Maghreb : celui des Méri* uidAS (en Maroc) et celui des Béni Abd eM)ited (iHemcen). LontfM les Mérinides commencèrent à &ire des congèles, ils étaient |diis iionbfettx que les Beni Abd el-Ouad; aussi les surpassèrentUib par la puissance et Tétendue de leuis possessions; ib les vaimpiireiit même à plusieurs reprises. On assure que les Mérinides avaient d'abord trois mille hommes sous les armes, et que les Beni Abd el-Ouad n'étaient que mille t 11 est vrai que ces nombres augmentèrent plus tard , avec le progrès du bien^tre général et par radjoaction d'une foule do partisans. Donc l'étendue d'un empire et sa puissance sont en rapport direct avec ic nombre de ceux qui l'ont fondé. 11 en est de même de la durée des empires» La durée de toute chose qui a eu un commence- • ment d^nd de la force du tempérament de cette chose; or le ! tempérament des empires', c'est Tetprit de corps. Plus cet esprit est] fort, plus l'empire se distingue psr la v^ueur de son ten^^érameat ' et par sa durée. Cest dans les masses nombreuses que reqnit de j corps se développe le mieux, ainsi que nous Tavoiiis déjà dît. Ce que nous venons d'exposer dépend d'une cause réelle. Quand; un empire commence à perdre de son étendue, c'est aux frontières que ce rétrécissement a lieu*. S'il se compose d'un grand nombre de P. provinces, ses frontières seront très-éloignés de la capitale et auront un vaste développement. Chaque perte de territoire a lieu dans un certain temps. Si les provinces sont nombreuses, ces époques de diminution s«roiit mmibrenies aussi ; «» chaque province a un temps pour se maintenir et pour ftiblr* (Donc un empire ranTermant besn> coup de provinces) aura mie kuigae durée.

The text on this page is estimated to be only 25.06% accurate

336 PROLKGOMKNES Voyoz, par exemple, comment l'empire des Arabes musulmans 8*était inaiilcnu plus longtemps que foui aulre. Nous ne parlons pas ici seulement de la dynastie abbacide, qui siégeait au centre même de l'empire, mais aussi de celle des Om^iades qui s*élaiflnt retiré en Espgne; toutes les deux avaient duré jusqu'au commencement du V* siècle de l'h^re. Celle des Fatémides se maintint pendant près de deux cent quatre^ingls ans. Celle des Sanhadja, ipii fdenh de l'empire fatémide, & partir de l'époque où Maadd el-Moëzz investit Bologguîn Ibn Zîri du gouvernement de riPriklya, se maintint depuis l'an ' 358 jusqu'à Tan 507, époque où les Almohades lui enlevèrent la CalaA' cl 130iij^ie. L'empire alnioliado (liafside) de nos jours a subsisté plus de deux cent soixante et dix ans; ainsi la durée des empires est en rapport direct avec le nombre des guerriers qui les avaient fondés; règle ^ue Dieu lui-même a suivie dans sa conduite envers les hommes, [Coran, sour. zl, vers. 80.) Du enpirs t'étalait diScîlamenI dut ud pays oeeapé pw dt nanliranM» triboi ou peuplade*.) Gela provient de la diversité d*opinions et de sentiments qui règne chez ces peuples. Chaque opinion, chaque sentiment, trouve un parti pour le soutenir; aussi les révoltes sont-elles très-fréquentes contre l'autorité de l'empire (que l'on vient d'y fonder). L'empire a beau s*ap> puyer sur le dévouement de ses partisans; les peuples qu'il tient en sou196. mission ont aussi un esprit de corps, et chaque peuple se croit assez fort pour rester indépendant. Voyez, par exemple, ce qui s'est passé en Ifrikiya et en Maghreb depuis le commencement de l'islamisme jusqu'à nos jours. La population de ces contrées est composée de Beribers, peuple organisé en tribus dont chacune est animée d'un vif esprit de corps. Ibn Abî Sarb leur fit éprouver une première débâcle ainsi qu'eux Francs (qui étaient avec eux); mais cela n'eut aucun résultat; ils prirent l'habitude de se révolter et d'apostasier; à chaque instant ils se mettaient en insurrection, sans se laisser contondre par * Ftonr fiU.liMBfiu — * Vojei ei-émnl, pa|s 3so, nois 6.

Digitized by G

The text on this page is estimated to be only 24.30% accurate

D'IBN KHALDOUN. 337 les cliAtiments que leur iilli<: les="" arm="" musulmanes="" lorsque="" islamisme="" cul="" pris="" pied="" chez="" eux="" ils="" relomh="" daus="" leurs="" habitudes="" de="" r="" et="" embra="" opinions="" j="" eligieuses="" des="" kbaredjites="" ces="" numvtements="" eurent="" lieu="" plunenss="" reprises="" lee="" betbers="" du="" maghreb="" ditibn="" abi="" ze="">, aposlaMèrent jusqu'à douse fois, et la doctrine de Fisiamisnae ne s'êtsUit définitivement dans leurs coeurs qtt*4 pertv de Tadministration de Mouça Ibn Noceir. • Omar (le khalife), voulant désigner cet état de choses, disait que Tlfirikiya semait la dis(<>t dc" dans les cœurs de ses habitants. Parées paroles il donnait à entendre que celte contiôe «ifait remplie de tribus et de peuplades; ce ii portait les babitiuits a la cle^^obélssancc cl à l'insubordination. Dans i'irac, à ia même époque, ainsi qu en Syrie, un pareil élat de choses n'existait pas. L'un de ces pays avait des troupes perses pour le garder, et Tautre, des troupes grecques. Ces années conaistaient en un mâsnge de gens de toute e^ce, habitans des villes. Quand les musulmans eurent eSeclué la con(|uête de ces deux paya, il n*y eut plus de résistance ni de révoltes à craindre. Dans le Maghreb, au contraire, les tribus berbères étaient innombrables; elles s'adonnaient toutes à la vie nomade, et chacune d'elles avait pour se soutenir un vif esprit de corps et de famille. Chaque fois qu'une de ces peuplades venait à s'éteindre , une autre la remplaçait et en adoptait les habitudes de révolte et d'apostasie; aussi les Arabes durent travailler longtemps avant de pouvoir établir l'autorité de l'empire musulman dans nfrtkiya et dans le Maghreb. En Syrie, les Israélites trouvoient des tribus composées de Vbir P. listins, de Canaanéena, de descendants dxisatt, de Hadianitea, de ' Pour Zetd joj, ii faut, «ans «Joute lira Yratf OJt'y». Aboa MoliaiiuiMd Aloob Ibn Al)i Yo/ul, nis (lu célèbre Abou Yeiid qui lit une guerre ti acbarnée à la djf aa»lie ftlteide, était (rès-vené du» la oonuit. noce dc^ génénlogics berbère*. Il demean pendant quelque lemp» k k «ovr de Cordooe, auprès da célèbre miaislfa Om Abi Pnié^sPikiiM, Auier, .surnuiuinù tll-Mantoar, {Vow l'Iii*imred*AbouYeild,v(iy«l'lJ7MiMr»ii»ll«

The text on this page is estimated to be only 26.92% accurate

338 PROLÉGOMÈNES dflocendants de Lot (les Moabites), d'Edomites, d'Araméens, d'Aiimlécitês, de Gergésécns et de Nabatéens; ceux-ci se tenaient du côté de la Mésopotamie et de Mosul. Le nombre de ces tribus, ainsi que la diversité de leurs sentiments et de leurs intérêts, était immense. Les Israélites éprouvèrent donc de grandes difficultés avant de pouvoir établir leur dominationi cbn« ce pay» ét y fonder un emplTe. Leur autorité fut «ouvent ébranlée par des révolte», et ib «e Inaeèrent kiCKIer emmènes par reqpnt de désordre ifâ ammaît lews snjels. Aussi se mireotHIB aoavent en insurveetkn cmrtre lents rois, et ils n*eiunl jamais on empire si^dement établi. Vaincus par les Pems, pais par tes Grecs, ils fimnt enfin subjugués et dispersés par les Romains. n en est totit autrement des pays où fesprit de corps et de tribu n'existe pas. On peut y fonder un empire facilement; le souverain est toujours sans inquiétude, parée que les souièveuients et les révoches y sont Irés-rares. Cet empire n'a pas besoin de s'appuyer sur une foule de partisans animés d un même esprit de corps. Telle est l'Egypte, ainsi que la Syrie de nos jours; il n'y a pas de tribus ni de peuplades organisées en bandes; on pourrait même croire

The text on this page is estimated to be only 20.40% accurate

D IBN I^UALDOUN. 339 mohades eurent c^fifeclué (successivement) la conquête de ce pays, les musulmans espagnols lurent tellement opprimés et maltraités par les vainqueurs, que leurs cœurs en furent remplis de haine et d^didignation. A répoque où le gouvernement des Almohades tirait vers sa tin, les Cids ' (ou princes) de celte dynastie cédèrent au roi chrétien vu grand nombn d^d faianmei, duM V[^]ofmt d[^]obtaavde Im* dos leooiin qui lei OMUnieni en memm d'entreprendre ia oooqnéte de lluroc, capitde* de Tempire. Toutee les ancienne» fiunillee enbet étaient reatée» en Eapagne et qui oonaervaient encore leur eaprit national se réunirent alors ; peu disposées par leur ori[^]|ine k rester dans des villes et à séjourner dans des [^]ablissements fixes, elles s'4» taient consacrées à la vie militaire et servaient dans les milices de l'empire*. Ibn Houd (roi de Saragosse), Ibn el-Alime.r (le Nasride, sultan de Grenade), et Ibn Merdenîch (chef de l'Andalousie orientale) appartenaient chacun à une de ces familles. Le premier, ayant «Û»i le commaudeuieul, lit proclamer eu Espagne Tautorité qnritirâle de» Uudife» abbecides, souleva le peuple contre les AJU mohadei, doitt il venait de répudier la aouveraineté, et parvint à les ei[^]nlser dn p[^]. Eneuite Ibn eiAluner ai|iira au pouvoir et, ne vour lant paa reconnaître pour chef religieux le Idialife abbade» ûnai que l'avait fait Ibn Houd, il fit prononcer la prière publique au nom dlbn Abi Haïs, chef almobade et souverain de rifrikiya. Pour s'emparer du pouvoir, il neut besoin que d'un trèa-faible parti, composé de membres de n propre famille, qu'on nommait les Koea[^]a (lea riis ' Le» princes de la famille royale de« nides avaient alors enlevé aux Almohadr* AlmoUade» et de c«lie de« Ualiude» fw U viUe d« Matoc et le> pcovincM qui en laiflot le titre de CU, En arabe, ce mot dépendml. aigaîfia mgÊêur ou mattn et s'écrit seiyid; * Pour l^{^^}j[^], je ii» lye^{^^} a«w le nala prononciation vulgaire el usuelle c- ci tant «s tilre, n!awit fait wivre on iMifaer; Mnitjl alléntmi «nlw da usage UKfnmit ■"«■"fcMiia rOe» nom Martintu? \hn Klmloun a coiiivtré deat une nolioe à lirn Mçcdemcb dao> sou Uu* Ptour A|, Km* a«. 100*4» B«rèm. i3.

The text on this page is estimated to be only 24.88% accurate

340 • PROLÉGOMÈNES ou chefs). H pouvait se passer d'un corps plus nombreux parce que Tesprit de Irihu existait à peine parmi les populations du pays. Là aussi il ny avait qu'un souverain et des sujets. Plus tard, il prit l«s amnes' contre le roi dirètîm et, »*étaat attaché les princes lenatiens', qui avaient tnversi le détroit pour se rèiî^er chei lut, il en forma un ooipe de troupes, amyteHes il confia la garde de ses P* iM^ ferleressea et de ses firontières. Le souverain lenatiën (mérnûde) qui régnait sur le Maghreb avait conçu Tespoir de 8*eniparer de l'Espagne; mais ce corps de réfugiés seconda Ibn el-Ahmeravec dévouement, et le soutint jusqu'à ce qu'il pût rêtahlir ses affaires, concilier les esprits et se mettre k l'abri de toute attaque. L'autorilé reste encore dans sa famille. Il ne faut pas croire qu'Ibn el-Abmer ait pu fonder un empire sans 6tre soutenu par un parti animé d'un certain esprit de oorpa. Lorsqu'il commença sa carrière il avait un parti, aaseï faible, il eet vrai, mais par&itement suffisant pour rexéention de see projets. En effet, Tesprit de tribu et de corps n'était pas îorl en Espsgne; ce prince n'avait donc aucun besoin d'un nombreux corps de partisans I afm de faire la conquête du pays. Dten tnU peut tê pamr de tofpm de tes créatnns. , la Howrâ wl nalardlaBart porté 4 w rfMm iQola raelorilé* ; m s'y ahudaniie hi hua, à l'iRdolaaea al an repw*. [

Commençons par l'esprit d'autocratie. Cest par rinfluenoe de I l'eqprit de corps que se fondent les empires*, ainsi que noua l'avons dit. Or un peuple animé d'un vif sentiment de sa dignité se compose ' Pour , ti^ct^ I h *

Littéral. « i« gloire.» L'eiprewion * Ilm Rbaldooa a conHcré phnieim ^lytiJ^t «M amployéa ptr noira chapitre» de son Histoire des llrrhen au avlaurdans le sens lYuulorralie. oorp* du Voloniairet J« la foi , donl It» *

Dana réditioo d« Boulac et dam deox dBoiera et la plupart dea aoldala étaient da oot namiaerita , M «iapiira ae fimaa d«s réfugié* Abd-el-Ouadite» et Mérinidn. troii. (Voy. Vffiiloire det Berbert, t. VI, p. 4&9 ' Pour ^v^l liseï

D'IBN KHALDOUN. 341 d'un grand nombre de tribus dont une seule est plus forte que toutes les autres ensemble, et les domine au point de les réduire et de les absorber. C'est ainsi que se forment des associations capables de soumettre les autres peuples et de conquérir des empires. Pour démontrer ce principe, nous ferons observer que l'esprit de corps dans une tribu est comme le tempérament dans les êtres créés. Le tempérament est un mélange des (quatre) éléments, ainsi que nous l'avons «posé ailleurs. Or un mélange d'éléments qui se neutralisent ne saurait former un tempérament ; pour que cet effet se produise, il faut absolument que l'un des éléments prédomine sur les autres. Il en est de même pour un nombre de familles réunies en tribu et animées d'un même esprit de corps : une de ces familles doit être assez forte pour tenir ensemble les autres, les absorber, les combiner en un seul corps et concentrer en elle-même tous les sentiments patriotiques qui les animaient. L'esprit de corps, porté de cette manière à son plus haut degré d'intensité, ne se trouve que dans les familles illustres qui ont l'habitude du commandement. Dans une telle maison, il faut qu'un des membres ait le pouvoir d'imposer ses volontés aux autres. Cet individu doit à la supériorité de sa naissance l'avantage de commander en chef à toutes les familles de la confédération. Comme la hauteur et la fierté sont des sentiments naturels à l'espèce humaine le chef d'un peuple ne consent jamais à partager son pouvoir avec un autre, ni à lui permettre de commander ou d'administrer. Ainsi se développe l'amour-propre, sentiment qui est dans la nature de l'homme; ainsi s'établissent les principes que la nécessité de gouverner rend indispensables. Le chef, par exemple, doit être unique; avec plusieurs surviendraient des conflits très-nuisibles à la communauté. Et, s'il y avait dans (le ciel et sur la terre) deux [réf.] auraient déjà péri. {Coran, sour. xxi, vers. 9.7.) Un chef suprême réprime l'ambition des familles placées sous ses ordres; il courbe l'audace des autres chefs et ne leur laisse aucun •meuble. •

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

342 PROLÉGOMÈNES espoir de partager le pouvoir avec lui. Il dompte Tardeur des autres familles qui aspirent au commandement et les empêche d'y arriver; autant que possible, il se réserve toute l'autorité et n'en laisse à personne la moindre part. Gardant pour lui-même tout le pouvoir, H ne consent jamais à le partager. Le fondateur d'un empire possède toute l'autorité; son successeur en perd une probablement une partie, ou bien ce sera le souverain de la dynastie. Cela dépendra de l'état d'indépendance qui anime ses subordonnés et de leurs moyens de résistance. Ce que nous venons d'indiquer doit nécessairement arriver dans tous les empires: c'est une des lois observées ni chez l'homme ni chez l'animal. • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate

D'IBN KHALDOLN. 543 prendre U concpiète. Les fatigues qu'il consent i subir aïin dy parvenir ont pour terme le triomplie de ses armes et racquisitioD du po«votr. Parvenu au but, il discontinue ses efforts. J'ai admiré comment la forlane a travaillé pour me tenir séparé de m* bien* aimée, «t comment, après notre anioo, elle a oeaaé ses eflorls. Apiis raoqniaitioa de Tempire, les vainqaeiin reBoneent ans tr*vaux et aux &t%iies qn'ib «'élaient volomairemeDt imposéB et ib cherobent k r^oa» b tnaquillité et le désœuvrement. Os a^occiipeiit Jt goûter les firnîta de la donûnatioa, 4 se bâtir de beau édifices, de belles maisons et 4 ae procurer de riches habillements. Ils élèvent des palais, ils coostruisent des fimlainea, ila plantent des jardina et se livrent à la jouissance des biens mondains. Préférant le repos aux fatigues, ils ne s'occuf>ent que de beaux habits, de mets recherchés, de vaisselle el de tapis. S'otant accoutumés à ce genre »le vie. ils en transmettent l'habitude à leurs descendante. Le luxe ne cesse de croître ches eux, jusqu'à ce que Dieu fasse connaître sa volonté définitive. Lonqo'OB empire » acquis sa l'ormo iiatarells par réiabiiuement de rantactie | et par l'introduction du iuse, îl tcad vera sa décadence. ' Ce principe peut se démontrer de plusieurs manières : d*abord, rétablissement de l'empire entraîne aéceiiairement celui de Pautocratie. Tant que les familles (dont se compose la tribu) participent am pouvoir et qu elles travaillent avec ensemble pour le maintenir, leur désir de vaincre et leur ardeur à se défendre servent de Ireui u leur insubordination et à leur orgueil, en le» portant toutes à la recherche de la gloire. Pour élever l'édifice de cette gloire, elles alirontent la mort avec joie et pvéfibent le tvépaa as dédiooDear. Si un membre de la tribu parvient 4 a*eaiparer de tonte Pantorilé • il réprioie leur insubordiaatioB, ka tient en bride et a^attribne tout le butin à leur eadurion. Dèa le», leur ardeur pomr la ghin ae refroidit» leur courage fléchit et dles aliabitneiit à rabaîMamonl «t à la aoumîMion. La géné

344 PROLÉGOMÈNES ration qui les remplace, ayant été élevée dans la tlé^M-adation, se figure que la solde dont le sultan la gratifie est la juste rétribution du service qu'elle lui rend en le soutenant par les armes et en protégeant le territoire de l'empire. Elle ne le comprend pas autrement. Dans cette race déchue, on trouve rarement un individu qui accepte une adde avec la penaée que cela FoUige à risquer sa rie; aussi fempire s*aflaiblit et, en perdant les Ibrees qu'il tenait de Tesprit de corps, il . s'engage dans une voie qui mène à la décadence et à la déorépitude. ' En second lieu, il est dans la nature des choses que le luxe s'introduise dans un empire, ainsi que nous l'avons déjà exposé. On prend de plus en plus les habitudes du faste, on dépense au delà des traitements, le revenu devient insulFisant, les pauvres meurent d'indigence, les riches dissipent leurs émoluments en dépenses P. Soi, de luxe, et cet Atat de choees sWpi'e de génération en génération, jusqu'à ce que les traitements deriennent insuffisants. On commence alors à sentir les atteintes du besoin; le sultan ordonne aux ofTiciers de réserver leurs moyens pour les frais des expéditions militairee, et, comme ils ne le peuvent pas, il les punii, saisit les revenus assipics à la plupart d'entre eux, se les approprie, ou les donne à ses enfants et h ses protégés. Cela rend impossible aux ofliciers de remplir leurs devoirs et ailaiblit ainsi la puissance du mailre de l'empire. De plus, lorsque le hue a fidt de grands progrès dans une nation et que les traitements deriennent insuffisants, le dief de TÉtat, c'està-dire, le sultan, se voit forcé de les augmenter, afin de tirer d'embarras ses employés et de réparer les brèches &ites à leur fortune. Or l'impôt produit une somme fixe que l'on ne saurait augmenter ni diminuer, et l'accroissement que Ton voudrait lui donner en établissant des impôts extraordinaires a aussi ime limite infranchissable. Si l'on veut consacrer les revenus de TEtat h. la .solde de rarnuM'. et qii on augmente cette solde alin de remédier aux cnil)arras dans lescjuels les militaires se sont jetés par leurs habitudes de luxe et de dépense, on commencera par dimimier le nombre des troiqws. Digitized by Goonfr

D'IBN KHALDOUN. 345 L'augmentation accordée, le luxe fait de nouveaux progrès, une nouvelle augmentation devient nécessaire et le nombre des troupes continue à diminuer; cela se répète une troisième et une quatrième fois, jusqu'à ce que l'armée, étant maintenant très-réduite, ne suive plus à la garde du pays. L'empire montre sa faiblesse; les voisins, ou bien les peuplades et les tribus soumises à son autorité, s'enhardissent au point de l'attaquer; enfin il disparaît du monde, avec la permission de Dieu» dont la volonté a prescrit un sort semblable à tout ce qu'il a créé. Ajoutons que le luxe occasionne peu de bien en portant les esprits vers le mal ou la dépravation, ainsi que nous l'expliquerons dans la section P. 3«é. qui traite de la vie sédentaire. On perd alors les nobles qualités qui servent à désigner une race digne de commander, et Ton se fait remarquer par des vices qui annoncent le mouvement rétrograde, la ruine de l'Etat. Tel est le sort que Dieu réserve à toutes ses créatures. L'empire tombé en décadence voit disparaître sa prospérité, et subit périodiquement les attaques de la décrépitude jusqu'à ce qu'il succombe. Troisièmement, dans un empire, on est porté naturellement à aimer la tranquillité et le repos. Comme toutes les habitudes, l'indolence devient pour le peuple une seconde nature. La génération suivante, ayant été élevée au sein de l'abondance et dans le luxe, n'a plus cette rudesse de mœurs qui se contracte dans la vie nomade; elle a perdu cette bravoure qui mène aux conquêtes, elle a oublié ses habitudes de brigandage, elle ne sait plus ni voyager dans le désert, ni se diriger dans les lieux solitaires. (Un tel peuple ne se distingue de la vile populace que par sa finesse d'esprit et par son habillement; il devient incapable de garder le pays, il perd son énergie et sa vigueur. Tout cela retombe sur l'Empire, revêtu déjà de la robe de la vieillesse. Ces gens continuent à prendre de nouvelles habitudes de fainéantise en jouissant de la vie sédentaire; ils s'abandonnent au repos, à Tin• Pour LsJÂ, Km «^UL — • Pmu- S^U*. liM î,U». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.10% accurate

PROLÉGOMÈNES doience et à ia mollesso; plus ils s'y plongent, plus ils s'éloignent de la simplicité de la vie nomade et plus ils se dépouillent de la rudesse P. 305. de mœurs qui naît dans le désert; ils perdent ce courage au moyen dnqiul îb tvaîtnnt protégé Tempire , et flt dtwkaniMrt une telle duige pour le gonvememoit qiills aunieut eux-oiêinae beioiD de troupes pour les protégw. Le lecteur en trooma «ssee d'weiaples dans f hialoin des diverses «fynasdes^; qu^ oonsdte cas voluinies* et il conviendra que nous avons raisoii. Il arrive quelcjuefois que, dans un empire atteint de la faiblesse que jTroduisenl lo repos et les jouissances du luxe, le souverain prend des jwrtisans et des défenseurs chez les autres peuples; il choisit des hommes habitués à mener ime vie rude et il en forme un corps de milices bien plus vaillant que les anciennes troupes, bien plus capable de soutenir les latignes de b guerre, la fiûin et las privations. De cette manière, il remAdie à la décrépitude qui allût atteindre ron^ pire. Cela est arrivé en Orient pour Tempire des Tbrcs (namionks); la majeure partie de Tannée se compose des dépendants et des cUenIs des chefs. Le sultan choisit parmi les esdaves que Ton importe dans le pays un certain nombre d'hoaomes pour en (aire des cavaliers «t des fantassins. Ces nouvelles troupes sont plus braves et plus endurcies aui fatigues que leurs prédécesseurs, les lils des mamlouks, gens élevés dans les délices, au sem du pouvoir et sous Tabri de la souveraineté. ĖQ Ifrikiya, le même fait s'est reproduit; le sultan almobade cboisit ordinairement aes troupes parmi les tribus aenstiennas et arabes; il en aug^MOle le nombre tous les jours et laisse* de côté les Almobsdes, peuple énervé par le hue. De culte manière, Tanqure reçoit une nowelle vie et se garantit contre ks atteintes de la dééré» pitnde. Dita «il Fkirilitr de la (im et dê toaf es fa'sMs porte/ ' Poor slydJt. lim J^oJt. mU*. oavngs dont la» PnUjmèm kit* Par CM moU, l'auteur renvoie le lec- ment rinlroduction. à aon «iMMiioB de l'hiiioira wiver. * Çoat ^). lĭMi *^^y Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate

D'IBN KHALOOLN. 347 Lu «Bpiiw aiMi l« boianiM, ont kor
vie propre. Selon les médecins et les astrologues, la vie naturelle de
rhomme est de cent vingt ans, de l'espèce que ceux-ci nomment grandes
an•Aas lunairat. Lft vm, «iaas chaque raoe d'homme», est Miette à des
«uktiooe,

348 PROLÉGOMÈNES éiùt inconnue, (icia nous porte à regarder l'espace de quarante ans, qui est l'dge (mo^en) de Thomme, comme égal à la vie d'une génération. \ ^ous avons dit que la durée d'un empire ne dépasse pas ordinaiferoant tnk générations. En rfbt, U première génénliim oonscrv» /son eanictife de peuple nomade, les mdes habitudes de k vie sau* p. 307; vage, ia sobriété, la bravoive, la passion chi bi^andage et rhabitude de s*entre-p«ttager raiit

D'IBN KHALDOUN. 349 de repousser un ennemi ou de l'attaquer leur manque , et, malgré cela, ils cherchent à en imposer au public par leur équipement (militaire), leur habillement, leur's airs d'habiles cavaliers et leur ton présomptueux. Mais cela n'est qu'un faux vernis; car ils sont, eu général, plus lâches que des femmes', et si on les attaque , ils sont incapables P. de résister. Le jeune homme s'ajoute abn sur des étrangers d'âne bravoure comme , et s'entoure d'affranchis et de clients en nombre à peu près suffisant pour la défense du pays. Dieu permet enfin que cet empire succombe avec tout ce qui en dépend. Cela fût voir que , dans l'espace de trois générations, les empires arrivent à la décrépitude et changent entièrement de nature. Dans la quatrième génération, l'illustration dont la nation s'était entourée disparaît tout à fait, ainsi (que nous l'avons indiqué ailleurs. Nous disions alors qu'une tribu doit sa gloire et sa distinction à quatre générations d'illustres aïeux et nous en avons donné une preuve tirée de la nature des choses, preuve parfaitement claire et basée sur des principes que nous avons établis dans nos discours politiques. Si le lecteur veut bien les examiner, il ne manquera pas d'en reconnaître la justesse, pourvu qu'il soit sans préjugés. La durée de toute génération est de cent vingt ans, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, et les dynasties se maintiennent ordinairement pendant cet espace de temps. Cela est un terme approximatif qui peut cependant arriver plus tôt ou plus tard. Si l'existence de l'empire se prolonge davantage, c'est parce qu'on ne songe pas à l'attaquer; mais cela est un cas purement accidentel; la décrépitude lui survient toujours, bien que personne ne l'ait menacé. Qu'un ennemi se fût présenté, l'empire aurait été incapable de lui résister. Enfin arrive l'heure de sa chute, heure que personne ne saurait avancer ni reculer. Donc les empires, comme les individus, ont une existence, une vie qui leur est propre; ils grandissent, ils arrivent à l'âge de la maturité (c'est la porte de la vieillesse) : ^j^f . s'exprime ici d'une manière peu précise : rwmibwr. «La gloire, dit-il. «t !• eoaidénUoB ae * VaycBci-daviiiit',!». sM. ««-L'mttBr IfoovvBldiM qattreitoat.*

The text on this page is estimated to be only 27.12% accurate

350 PBOLÉGOMÈNES lia maturité, pïiis ils comiDencent à déclinér. On comprendra maintenant la Justesse du dicton p

The text on this page is estimated to be only 28.52% accurate

D'IBN KHALDOUN. 351 qui convient à une belle habitation. Pour que chacune de ces choses soit d'une quahlé l)onne et recherchée, le concours de phisieurs arts est nécessaire. Uu genre de luxe en entraine un autre; les arts M nnihipliait itkai b variété dei faiiluneft qui portant les esprits tm les volupté», les plaisin et Uê jouimnees du luxe duu tous «m modas et aotts toutes Ms lbfmes. IjOs habitttdw de U vie flédentai placent, dans Teaipira, cellea de la vie nomade, de même que Taiaance autt, de toute nécessité, la possession d'un empire et se répand parani tous les fonctionnaires de l'Etat. Dans les habitudes de la vie sédentaire, ces gens prennent pour modèle le peuple qu'ils viennent de remplacer; ils ont sous les yeux tous les usages de leurs prédécesseurs et, en général, ils se plaisent à les adopter. Voyez, par exemple, ce qui arriva aux Arabes iors de leurs premières conquêtes. A cette P époJU,i iyL.AJi' ^ ^Ldu» . le ptuage suivant : * Pour i^1^ . lĭMi i^LÂJl. ■j^jj^ •^lo>-Jl yyi' i^mt ' Pour (^jUi I. lisez «^jUilj.

The text on this page is estimated to be only 29.21% accurate

352 PROLÉGOMÈNES fêtes et aux festins. Voyez ce qiiio Tnberi , Masoudi et autres historiens racontent au sujet du mariage d'EI-Mamoun (le khalife) avec Bouran, fille (l'EI-Hacen Ibn Schel. El-Mamouii s'étant rendu en bateau à Feni es-Silli ' pour demander à El-Hacen la main de sa fille, celui-ci combla de dons toutes les personnes qui foriuaaienl le cortège du khaiifo. Lors du mariage , il dépensa d«s sodhimb énormes et Elpliamonn assigna à Boaran une dot magnifique. Pendant le repas des fiançailles El-Hacoa distribua de riches cadeaux aux serviteurs d'IS-llamoun : devant ceux de la première classe il fit répandre des boules de musc p. iii. dont chacune renfermait un bulletin portant le nom d*une femme ou d'un autre immeuble. Ils ramassèrent les boules et chacun d'eux obtint possession de la propriété que la chance et la fortune lui avaient assignée. Aux gens de la deuxième classe il distribua plusieurs hedra d'or; une bedra se compose de dix mille dinars. Ceux de la troisième classe recevaient chacun une hcdm de dirhems; tout cela sans compter les sommes énormes qu'il dépensa pendant qu'EI-Mamoun séjournait chez lui. Dans la soirée où Ton conduisit la mariée auprès du khalife, celui-ci lui présenta mille rafais comme don nuptial; des flandieaux d*ambre gris, pesant chacun cent nenn, — à une livre et deux tiers de livre le meim, — brûlaient dans la salle. Le matelas du lit était en drap d*or, brodé de perles et de rubis. En le myukU El-Mamoun s'écria : • On dirait que ce maudit Al>ou Nouas * avait ceci sous les yeux lorsqu'HI composa ce vers où il parie du vin : • Les ifraodet et les petites bomles qui se ferment tor sa surface lestembleot à do gravier de pcrics sur un champ d'or. • Pour la nuit de la fêfe de noces on avait amassé, dans le bâtiment où l'on faisait la cuisine, une quantité de bois énorme; trois fois par jour, pendant l'espace d'une année , on y avait apporté cent quarante ' Le canal de Fem C5-Silli , situé à moi- Haeen Dm Sdid l'âevait k Yminil où lié distance entre Baghdad et Ba&ra , p«- ce conn d*«ni eonnonquiuit «tac b latl rnnit réuni, duos les temps anciens. Tigre. le Tipe et l'EaphnIa. La bmisod ^EL- * Vo|«i dpdavaiit, p. SA. noie 5. d by Googl

The text on this page is estimated to be only 20.93% accurate

D'JBN KiiALDOON. 353 charges de mulet. Tout cet amas de fagots iùt consiinH' dans la même nuit'. On v hrûla aussi des feuilles de daltior ann.séi s llaiiioiui, second «onvenin de fa djneatie âm Dhi'n-Nnun, régna A Tolède depub l'an 435 (i o A3 de J. C.) jotqu'i l'an A69 (1077 de J. C). * Voyez ti-dcvanl, p. 7. note ». ' Abou'i llaccii Ali Ibn Bc9»an), historien biographe et auteur d'un ouvrage intitulé Fd-DiiLhtni fi m^hacen ahl el-Djet(ra, • Le TrcKor, *ur les beaux traits du caraolère espagnol • , mounit en bh^(iiàjS de J. C.}. Haddji Klialifa, dans son Die* lionnnire bililiriprnpliique, l'n confondu avec un auteur du même nom, qui mourut «a 3o9 (9f4 de J. C). (Voje>, mr 1*0 vrage d'Ibn Brssam, le /euiMl de février-mar» , 1861.} ' Atant h ont »oJy inséret jan^. * Grand prapriAtaire de terres , représentant d'ans «oGÎsaM et noUe iiuniUe. (Voy. I« lim iu tbm de Peidoun; tnd. do M. MoU, lomcl, préface, page viii) ' Gouverneur d* la imtcIm m (ronnière; satrape. 4S

The text on this page is estimated to be only 28.73% accurate

354 PROLÉnOMKNES des plats d'or sur des plateaux d'argent';
cliaque plateau, chargé de quatre plali>, étnit porté par quatre jeunes
esclaves. Quatre* convives se mirent à chaque table, et lorsquib eurent Uni
de manger et qu'ils «liaient s*en retomner chei eax, leur liAte envoya après
eia la table, les plats et les eedaves qui les avaient servit. • — « Garçon,
s*éeria B-Haddjadj, ^

D'IBN KHALDOUN. 355 AUMciées aux Déilémits, puis aux Turcs scidjoukides , puis aux Turcs mamlouks' d'Égypte, puis aux Tarlars dans l'Irac arabique et l'Irac persan. Plus une dynastie est puissante , plus se (It'vlojjpnt chez elle les usages de la vie sédentaire. En eilet, ces usages naissent du luxe; le luxe suit la possession des richesses et du bien-être; ceux-ci s'acquièrent par la conquête d'un royaume et sont (toujours) «a ittpait avec l'élargissement des pays annexés à l'autorité du gouvernement. Le luxe est donc en rapport direct avec la grandeur de l'empire. Examinez ce principe et vous le trouverez exact en ce qui regarde les empires et la civilisation. L'élévation de la nation est la porte/ L'aisance du peuple ajoute d'abord à la force de l'empire. * Dans une tribu qui parvient à fonder un empire et se procurer le bien-être, le nombre des naissances prend un grand accroissement, les liens de parenté se multiplient et le corps de ses guerriers devient plus considérable ainsi que le nombre des affranchis et des clients. La nouvelle génération, élevée au sein de l'opulence, contribue à grossir l'armée, vu qu'à cette époque le nombre des troupes s'accroît avec la population. Quand la première et la seconde génération viennent à s'éteindre, l'empire ressent les premières atteintes de la vieillesse; les soldats et les affranchis sont incapables de le soutenir ou d'y maintenir l'ordre, parce qu'ils n'ont aucune part dans les affaires publiques. Au contraire, ils sont devenus une charge et un fardeau pour la nation. D'ailleurs, quand la racine de l'arbre dépérit, les branches, ne pouvant plus se soutenir, tombent et se meurent. La puissance d'aucun empire ne reste invariable. Voyez, par exemple, ce qui est arrivé au premier empire fondé par les Arabes musulmans. Ce peuple, ainsi que nous l'avons dit, formait, du temps du prophète Mohammed et des (premiers) khalifes, une population d'environ cent vingt mille hommes, les uns descendants de Mohammed et les autres 'Après le mot uyyil, il y a » cUUt ' Pour s'y, Um

The text on this page is estimated to be only 22.24% accurate

356 PnOLKCOMKNKS «If r,aliian. Lorsque la prospérité de
l'empire eut atteint son plus haut degré, l'armée augmenta avec
l'accroissement du bien-être général; elle se doubla même par rajeunissement
des clients et des «ffiran* du* que les khalifas avaient à leur service. On dit
qu'à la prise d'Amnouriya ' par Elnilm>ns. l'an laS (838 L^JL*I i^ljo^ ùjl^t.
da i. C). ' Variante . y ■oCj^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.02% accurate

D'IBN KHALDOUN. 357 la tribu a obtenu tout ce qu'elle souhaitait elle a résisté aux attaques, \ repoussé ses ennemis, conquis un royaume et enlevé le pouvoir à une dynastie qui l'avait précédé, pendant la durée de cette phase, le souverain partage l'autorité avec les membres de la tribu; il le associe à sa puissance et travaille avec eux pour faire rentrer les tribus et protéger le territoire de l'empire. Il ne s'attribue exclusivement aucun avantage, car l'effort de corps, qui avait conduit le peuple à la victoire et qui se maintient encore, doit borner son ambition. Dans la seconde phase, le souverain usurpe toute autorité, il en prive le peuple et repousse les tentatives de ceux qui voudraient partager le pouvoir avec lui. Tant que dure cette phase, il s'occupe à gagner par des bienfaits l'appui des hommes influents, à se faire des créatures, à s'attacher des clients et des partisans en grand nombre, afin d'avoir le pouvoir réprimant l'esprit d'insubordination qui anime sa tribu et ses parents. Bien plus tard, lorsque les frères soient descendus du même ancêtre que lui et qu'ils aient eu leur part de pouvoir, il finit par les exclure de toute autorité et à les en repousser, afin de se la réserver en entier pour lui-même. La haute position qu'il s'est faite donne à sa famille une influence exceptionnelle; aussi se trouve-t-elle, même à l'époque

358 PROLÉGOMÈNES monuments durables de leur existence où
à se faire une haute réputation. 316. nommée. Il consacre ses efforts au soin de
faire rentrer les impôts, de bien constater les revenus et les dépenses, de
tenir compte de tous ses déboursés et d'employer son argent avec
prévoyance. Il fait construire de vastes édifices, des bâtiments immenses, de
grandes villes, des monuments étonnants. Il comble de dons les chefs de tribu
et les grands personnages étrangers qui viennent le complimenter, il
enrichit ses parents et prodigue pour et les honneurs à ses créatures et à ses
serviteurs. Il a soin de faire la revue de ses troupes et de leur donner
régulièrement, chaque mois lunaire, une solde convenable. Aussi voit-on,
aux jours de fête, les bons résultats de cette conduite : l'habillement du
soldat, son équipement et ses armes, tout est en excellent état. Par la beauté
de ses troupes, il excite l'admiration des nations amies et impose à celles qui
ont pour lui des sentiments hostiles. Pendant cette phase, le chef de l'état
exerce une autorité absolue et agit d'après ses propres inspirations ;
jusqu'alors il n'avait travaillé qu'à pour la gloire commune et pour tracer un
chemin que ses successeurs ; devaient suivre. La quatrième phase est une
période de contentement et de repos. Le souverain se montre satisfait de la
gloire que ses prédécesseurs lui ont transmise ; il vit en paix avec les
princes capables de résister ou de rivaliser avec lui en puissance ; il imite
avec une attention scrupuleuse la conduite de ses prédécesseurs, et, bien
convaincu de la grande habileté qu'ils avaient déployée en travaillant pour
la gloire de la nation, il croirait se perdre s'il cessait de suivre leur
exemple. La cinquième phase amène le gaspillage et la prodigalité. Le
souverain dépense en fêtes et en plaisirs les trésors amassés par ses
prédécesseurs ; il en distribue une partie à ses courtisans sous le titre
de pensions, et il emploie le reste à maintenir l'éclat de ses réceptions et à
s'entourer de nombreux amis et d'intimes jusqu'à ce qu'il se sente
préférable. * L'homme * «ce

D'IBN KHALDOUN. 359 confie des charges rpi'ils sont incapables de remplir et dans lesquelles ils ne savent comment se conduire '. Il iroisse l'arnour-propre des chefs de la nation; il offense les gens qui doivent leur fortune à la honté de ses prédécesseurs, et en fait ainsi des ennemis qui ualtendent, pour ie trahir, que le moment opportun. Il gâte Tesprit de l'année en employant pour ses plaints Tergent qui devait servir à la solder; jamais il ne s'entretient avec ses sddals, jamab il ne les interroge sur leurs besoins. De cette manitee, il détruit Tédifice fondé par ses prédécessenrs. Pendant cette piiiae, Fera^re tombe en décadence et ressent les attaques d'une maladie qui doit l'emporter et qui n*admet aiielmi remède. £nlin la dynastie succombe d'une manière dont nous eiposeroos ailleurs les détails, ûùu est ie meUhor du hétitien*. Li gimndair au momuamià UnAt par une dyniHk Ml ea r«p|K>rl Anaot avec I la poinance dont oalla flynailic awil diipoié Ion d» m» étaMimmant Les monuments laissés par une dynastie doivent leui origine a la puissance dont cette dynastie diqiosaK k l'époque de son étaUissement > Plus celte puissance lut grande, |^ les monuments, tels que les édifices et les temples, sont vastes. Nous disons qu'il y a un rapport intime «itre U grandeur des monuments et la puissance de la dynastie nabsanle. En effet, il frut, pour les achever, le concours d*une multitude «Touvriers; il faut réunir beaucoup de monde pour aider aux travaux et pour les exécuter. Si l'empire a une vaste étendue et ren-) ferme beaucoup de provinces ayant une nombreuse population, on peut tirer de toutes les parties du pays une foule immense d'ouvriers. Alors on parvient A élever des bâtiments énormes. Songez aux constructions laissées par les Adiles et les Tliémoudiles, et sou\eiiez-vous de ce que le Coran eu raconte. On voit encore debout (à Ctésiphon} le palais de Qiosroês {Ehm fora), qui offre une preuve frappante de la puissance des Perses. On sait que le khalife (Haroun) Er> Rechfd f

The text on this page is estimated to be only 24.59% accurate

360 PROLÉGOMÈNES tation ' il fil commencer le travail; il n'eut eependant pas assez de muyuDs pour accomplir son projet. On connaît ce qui se passa a ce sujet entre lui et Yahya Ibn Kbaled le barmekide ^. Cet e&emple notu montre q^wam dynasUe est quelquefois capeUe de bfttir ce qu*une autre dynastie est tnteapaMe de renveraer; «t, cependant, il est bien plus ftcile d'abattre que de construire. On voit par l& quelle différence il y avait entre les deux em|Mres. Voyes enc

D*IBN KHALDOUN. 301 bttirent en Syrie. Sdoi ces ooiliin»
Qg était » grand qtt*U saisissait des p

The text on this page is estimated to be only 28.58% accurate

ses PROLÉGOMÈNES p. 390. jouissaient d'une grande force. ScAon eux, la mort survient peu vite de la désorganisation des forces naturelles; par ces forces sont intenses, puis la vie se prolonge. Au commencement du monde, la durée de la vie était à son maximum et le corps humain était dans toute sa perfection. Ces avantages diminuèrent graduellement, avec la diminution de la matière constituante, et ils se trouvent à présent dans l'état d'amoindrissement que nous voyons. Cette diminution (disent-ils) doit continuer jusqu'à l'époque de la déorganisation générale et de la mine de l'univers. On voit combien cette opinion est fantastique; elle n'a, pour se soutenir, aucune preuve tirée de la nature des choses, aucune démonstration.

The text on this page is estimated to be only 24.94% accurate

D'IBN KHALDOUN. 363 dons qiip les princes se plaisaient à prodiguer. La valeur de ces dons e«t en rapport direct avec la grandeur de l'empire; cela s'observe même dans les empires qui approchent de leur décadence. Les sentiments généreux qui auiiiDeut les princes se mesurent d'après la puissance de leurs royaumes et rétendue de leur domination. Ces BoUas inspirations ne Im abandonaMit pas, jusqu'à ce que leur pour voir amt renvené. GouidëiieB, pu exemple, la manière dont Ibn Dhi-Yeien tmU k d^mlation dbs Coréichidea qui t'était rendue auprès de hii* s il leur fit cadeau de {Jusieurs livres pc!>ant d*or al d'axgent; à chaque raembw^ la députation il donna dix jeunes esclaves et un sachet d'arulire j*ris; il décupla ce présent pour Al)d elMott.ilol). Et cependant le royaume de ce prince ne se composait alors que de la capitale du Yémen, et il .subissait lui-même la domination de la Perse. 11 se laissa porter à cet acte de gncrosite par sa noUe disposition et par FasempledaMaanoAtree, les Tobba, qui possédaient un grand royamne et qui avaiwit subjugué les habitants des ému Kracs, de FIMle et du Hi^hreb. htê Snhadja .de nfrtkiya* se distinguèrent aussi par leurgénérosité : chaque fois qtt*une dé|>atatioo composée de chefs zenatiens arrivait à leur cour, ils donnaient à chacun de ces émirs plusieurs charges d'ai^ent, plusieurs paquets de vêtements et un grand nombre de bêtes de somme très bien dressées. La chronicjue d'ibn er-Uekik renferme, à ce sujet, une ioule d'anecdotes. N'oublions pas comment les Burmékides prodiguaient les cadeaux et les gratifications. S'ils se chargeaient de soulager un pauvre, ils ne ae oontentûent pas de lui offrir de qnoi le soutenir pendant la.moitié dVme jouiBée.oa une journée entière; ils lui donnaient une propnélé, «ne place dans radminisiniton on les moyens de vivre dans Taisance pendant le reste de ses jours. Ou trouve dans les livres un grand nombre de traits de générosité par lesquels lesBarmâddes ' Vojei l'hùloue de Madi - tUrib SûT lkaDy.Y«n.dsMr&MÎ4sM. Cmmm dsPercPïal, l. I, p. i54 et suiv. ' (j'est-à-dire, la priacvs Zirides qui gOttvernér«al k Mauritanie orientale au MB 4h Faléaiiddt. UialiiH qni répMieit «Ion SB Ég|F*s> «S.

The text on this page is estimated to be only 24.28% accurate

364 PROLËGOMËNËS s'étaient illustrés. 1^e valeur de MS donc était en rapport avec la splendeur de l'empire. A cette liste nous pouvons ajouter ' Djouher TE»clavon, secrétaire d'état et chef de l'armée fatémide : lorsqu'il quitta ' Cairouan pour faire la conquête de l'Eg>'pte, il emporta avec lui mille charges d'or et d'argent. Or rien de semblable ne pourrait arriver sous une de nos dynasties modernes. Un état' écrit de la main d'Ahmed Ibn Mohammed Ibn Abd ei-Hamîd, renferme récapitulation de toutes les redevances que les provinces à» Tempire envoyaient au trésor public, à Baghddl, sous le règne d'IS-Mamoun; je Tai extraite de l'ouvrage intitulé Ijy'traft «d'Dmaia (RenosrMt* de f JSa^pwv), et je la reproduis ici. Redevance» de» provinces de l'Empire. P. Sis. Le Souad, 37,780,000 dirhems*; de plus, en contributions diverses, 1 4,800,000 dirhems; 300 manteaux de Nedjran; a^o livres de terre sigillée [bol d'Arménie). Kesker, 1 1,600,000 dirhems. Les districts du Tigre, 20,800,000 dirhems. Holouan, 4>800,000 dirhems*. Ahouas, 35,000 dirhems; 30,000 livres de ancre. ' Pour Ij^j, je Us Ij^^e. L'édMim da Bodae et 1m mmoMilsC «I D poftaot * Dus le Imt» it iimpâl. composé par Codsine. Le mot J*b porte U «ignip^e fication que je)u! attribue ici. * Littéral. : « Sac à provisions. • * En arabe, pour désigner un mOHOa, on écrit ^jS\ (mille mille); pour désigner mille millions. On écrirait <>il Pour empêcher le copiste de se tromper. On a écrit an i^eonlaiit, soU an sBppnauMt un j^}, on t^ecrit, -l'i! «'agît de noSle, la mol iy. (c'est-à-dire une fois): s'I t'afft d'un BiSlion, on ajoute , après la dent ûXt, le mot tidV' °" encore 'jtr^ (c'est-i-dire. double, répété dix fois). Après les trois 4^1, on met les mois o

The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate

D IBN KHALDOUN. 355 Le Fars, 37,000,000 dirhems; 30,000 flttOODS «feau de fOM; 40,000 livres de raisins secs noirs. Le Kerman, 4i300,000 dirhems; 800 pièces d'étoile du Yémen; 40,000 livres de dattes; 1,000 livres de cumin. Le lidnn, 400.000 diHMmt. Le Sind et les pays voisins, 1 1,600,000 dnlMOM'; i5o Imes de bois d*aloèe indUen. Le Sdjistaii, 4«000,000 ^ilieins; 300 pièces d'Tétofle de soie rayée' de divenes oooleim; 30,000 livres de sucre raffiné. Le Khoniçiii, a8,000,000 dirbems; 1,000 ' lingots d'ai^ent : 4,000 bêtes de somme; 1,000 esclavet; 97,000 timides*; 3,000 livres de P. Si3. myrobolans [fruit médicinal). Le Djordjan, 1 a, 000, 000 dirhems; 1,000 pièces de soie. Coumis, i,500,000 dirhems; 1,000 lingots d'argent. LeTeb«iitan,IkniîuietNibaoiiend, 6,300,000diriiein8; 600 tapis de Taberiatan'; 900 babtla; Ôoo tuniques {ihoab)\ 300 serviettes; 300 taaeee d^aigent. Rm, 19,000,000 difbems; 40«000 livrée de mieL Hamadaii, 11,800,000 dirhems; 1,000 livres de confitures de grenades; 13,000 livres de mieL La région située entre Basra et Koufa, 10,700,000 dirhems. Masébédan et Reban ^ 4,000,000 dirhems. Chehrezour, 6,000,000 dirhems. Mosul et ses dépendances, a4,000,000 diihems; 40.000 livres de mid Uanc. L*Aderibeidjan, 4 ,000,000 duhems. La Mésopotamie et les districts de l'Eopbrete qui en dépendent, 34,000,000 dirberoa. ' Aprts |i»^.>tiir^MMnMinMriU * Lm aamierilt C. D. et l'édite da ajoutent ici tjijy. BooUe portent (^aUI, le

The text on this page is estimated to be only 17.08% accurate

366 PROLÉGOMÈNES El-Keredj, fto0,000 dirimni. Guilan.
5,000,000 Hirhems; i,000 odavtB; i9,000 ontres de P. 3»4. miel, 10 faucons:
ao habits. L'Arménie, i .S.000, >00 dirhems; 20 lapis (de l'espèce nouimée)
mahfoura^y ôÔo livres de recom^ 10,000 livres de mtûk soarmaàî^i 1
0,000 Kvres de petits poÎMOiif ««iimure a 00 amleU; 3o faucons.
Kinmirîii, 490,000 ' dinars; 1,000 diaiges de «aiiaiis secs. Baflus, Aao,000
dinan. L'Ordomi (IwTctoâv da /ranEoni), 96,000 iEHvs. La PalestiM, 3
10,000 dînais; 300.000 liwes dlnik. L'£{(jpte, 3,9^0,000 dinars. Barca,
1,000,000 dirhems. L'Ifrlkiya, i3, 000, 000 dirhams; 120 tapis. Le Yémen,
870,000 dinars, sans compter les éto&s. Le Hidjat, 300,000 dinars ^ En ce
qui regarde l'Espagne, nous dirons, sur rantorilé dts liilloriens de les plus
dignes de foi, qa*âla aioit ^ d'En-Nacer Abd erlVahman, le huitième
somenia de la dynastie oméiade, celui prit le titre de khalife, on trouva dans
les chanubres où il renfermait ses trésers cinq millions de dynam*, et que cet
amas dk>rfesait dnq ' Uttl^oura signifie ortsM. Ce terme, «aplojé m paiaot
d'an ^rii, p«at àgaifier coimerf de dettelns en relief. * Variante 'zocom). Ce
mot-ci paraît im une «létralion de jf»y^ [zoccoim) 9X si^ifier fâta kmare tt
i» daOa. ' La sigiùfjcttlioii de l'adjectif relatif êourmahi m'est inconnue,
aiiui que celle du mot nuiA et de la variaote ^L^l (m«*
Jelis^pj|ileit«riaiilCBaoBt^y*n, , Le traducteur taie a onk Ml iilide et le
pvkédeot. ' Variante : 400,000. * Lee nuBoacritoel l'édition de Boidac
portent ici (JUjI {Jîn). Comme celte liste eil incomplète «j'en donnerai dans
ieioorneletîAliyee de i86s nni enln èeneoop plus détaillée. ' Dans les
manuscrits C, 0, et l'édilioa de Boulac, i^jj est remplacé par ci^,
«IleenMaUyII «1» ■ontMppWe.Cda ne change rien au sens du passage. *
L'édition de fioulao et un de nu aonrili peM ts>\y jUj^c'eel èidiftcinq miUe
auUioW'de dinan. Diyilizeû by VoOOglc

The text on this page is estimated to be only 22.87% accurate

D'IBM Uialdoun. 3&7 cnts quintaux. Tai lu dans une hàstturt
àè (Haroun) Er-R«dild que, sous le r^jne de celui-ci, une soimne de sept
mille cinq cent» quintaux d'or monnayé entra, tous les ans« au trésor publie.
[Passons à l'empire Fatémide K Tai lu dansTouvrage historique (et P. 3aS.
biographique) d'ibu KhaUikan, à rarticle où il parle d'Ei-Afdel, fils d'Amîr
el-Djoïouch Bedr el-Djemali ^ chef qui avait tenu les khaUfes (fatémides)
en tutelle, qu'après son assassinat on trouva dans son trésor six cents
millions de dinars deux cent cinquante boisseaux de dñiems, sans oompler
les pienee fines, les perles, les étoLEM, les effets, ki scUes et les litières ,
qui étaient en quantité immense. Qaant ain empires de nos jou», le plus
puissant est edni des Torea, en Égypte. U était dana toute aa feroe pendant
le r^ne d'En-lfocar Mohammed , fils de Calaoun. Lorsque ce prince fut
monté sur le trône, les émirs Bibsns (El-Djachn^uir) et Selar le tinrent en
tutelle. Bi> bars le déposa ensuite, s'empara du trône et prit Selar pour
lieutenant , mais En-Nacer parvint à lui enlever le pouvoir. Quelque temps
aj^rès, co prince s'empara des trésors de Selar, qui était tombe en disgrâce '.
J'ai vu l'inventaire de ses richesses et j'en ai extrait les articles suivants :
Quatre livres et demie de rubis indiens * et de rubis balais ; Dimeuf livres
d'éoMFMdeat Trois cents grw diamants et «ails-de-chat; Deux lims de
pieiree fines de divenes espèeee, pour monter en bagne»; ' Ce paragraphe et
le suivant mnnquent dam les au. C, D,* el dans l'édition de
Boalae;mdiîlaseln)ttv«ntdainlein«. A. Fis sont évidemment d'Ibn KJialdoun.
' Ibn Klialdoun a donné, panuégarde, le titre d'Andr el-Djoioiuh à £1-Ald«l:
ce Sa iSK pèie B«dr ^ Is porta. Drae la traduction, j'ai corrigé cette erreur.
(Voy. ma traduction d'il» Kballiikan, toi. 1, p. 6ia.) ' Cela fernit «it mille
millions de francs. Avant de reproduire ce diiilre énorme, ■ofare aaleor
«unit Uaa dâ ae rappeler les principes de critique qu'il avait poaéi liii-
m>'m< dans la première MCtkiD da «on ouvrage. * VoyeideGv^, ffuftm
ém 0w>. 1. IV, p. 189. igo. aoo. * Le texte porte brakmmùiu. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

368 PROLÉGOMÈNES Mille cent GiiiC[uanté parles de forme
ronde et de divers poids, depuis un grain jusqu'à un milhcal ' ; Un million
quatre cent mille dinars en or monnayé; Un jet d'eau jaillissant d'un bassin
fondu en or; Une quantité innombrable de bourse« remplies d'or; ou les
avait trouvées dans tme cachette ménagée entre deux murs; Deux miUiois
soixante et onse miUe diiiiieais; Qmtre qnintavx d*objel8 de Ujontene. p.
SiS. f La quantité d*étoffes, d*eflfals, de hamab» de chevaux et de mulets,
était dans la même proportion , ainsi que le produit des domaineSi les
troupeaux, les mamiouks, les filles esclaves et les immeubles. Ensuite les
Beni-Mcrîn fondèrent un royaume dans le Maghreb el-Acsa (le Maroc
actuel). J'ai trouvé dans la bibliothèque' de ces princes un document écrit de
la main du grand trésorier, Hassoun Ibn el-Bouac, qui nous apprend qu'à la
mort du sultan Âbou-Said le trésor impérial renfSntnait plus de sept cents
quintaux de dinars dTor, et que le reste de sa propriété penonndle était dans
la mêoie proportion. Son fils et suoeesseur, le soHan * Aboul-Haoen était
encore plus riche. Lorsqu'il s'empara de Tlemem, il trouva dans le trésor
d'Abo»>Tachefîn TABd el-Ouadite, souverain de cette ville, plus de trois
cents quintaux dW en lingots et d'or monnayé, sans compter les autres
objets de prix qui y étaient en quantité. Passons aux Almoliades *
(Hafsides), souverains de l'Ifrîkiya. (Abou-Yahya) Abou Bekr, prince que
j'ai eu l'occasion de rencontrer, et qui était le neuvième sultan ' de cette
dynastie, ayant disgracié son général en chef*. Mohammed Ibn el-Hakhn \
lui eideva quarante qmntanx de dinars ' UnmitlMsl|iteevinniu«dnchiBe el
demie. * On lré*or. ' Pour Q[LXJ]M%ez^liLj:.K nyant pas le moyen de
tuiilrâler le tcxic ilu ce-i deux paragraphes, je le corrige par conjecture.
PMir Usez Oj

DIBN & HALDOUN. 360 (for et un boûsMu de peiles fines et de pierreries; au pillage de son hâtd, on emporta une quantA énorme de tapis et d'effets. Je me trouvais en Égypte sous le règne du sultan Et-Mélek ed-Dhaber Baroottc. Ce prince ayant destitué son majordome, Témir Mabmoud, le fit mettre à la torture afin de lui arracher ses richesses. L'oflîcier chaigé de cette opération m'assura qu'il avait tiré du prisonnier la somme d'un million six cent mille' dinars, et qu'il s'était emparé d'unr très-grande quantité d'clofTes, de harnais, de troupeaux, de produits agricoles, de clievairx et de mulets. J Cela se comprend ^ lorsqu'on sait apprécier la diflérnce des ra(>- P ports qui existent entre les empires' (en ce qui regarde leur grandeur et leur puissance). Lmmme qui nierait la possibilité d'un fiiit parce qu'il n'en a pas été tkama ooilaire, ou parce que rien de semblable ne serait arrivé de son temps, cet bomme serait incapable de reconnaître les dioses possibles. La plupart des personnages baut placés s'empressent de repuder comme fausses toutes les anecdotes de ce genre qoe Ton raconte au sujet des anciennes dynasties. Ib ont cependant tort, car la nature de k. civilisation et de tout ce qui existe éprouve des variations. Celui qui comprend seulement les plus simples de ces phénomènes, ou même ceux qui sont d'un ordre moyen, ne saurait saisir ceux d'un ordre plus élevé. Iixaminons ce qu'on raconte des Abbacides, des Oméiades et des Falémides; comparons les faits doot la réalité n'admet aucun doute avec ce que nous observons dans Isa dynasties qui existent de nos jours et qui sont biett moins considérsbles que cdles^là; nous reconnâitrons que la différence entre les empires dépend de leur puissaïuse primitive et de la ptqndation de leurs provinces. Donc les monuments d'un empire) sont toujours en rapport avec sa puissance primitive, ainsi que nous* (134S-i3&4 de J. C). (Voj. YEUtoirt des ' Ce que l'auteur dit iciM n|iporte aux Btrtn, t. m el IV de la Irad. française.] Indicntion« qui précèdent Im putfiapbes ' Daoa l'édition de Paria noua lisons : mis outre pareathèsea. ^L».» ci^f (3^1. Le flutt ndique * Amu liMi ituffisamiueiil qu'il v a ici un de trop, i^l ftt (Vo^ ci-des9u.'>, p. 364. note 4.) PraUgomèom. 47

The text on this page is estimated to be only 23.87% accurate

370 PROLÉGOMÈNES Tavons dit. Nous m devons pu ngarder
conmie fkanes toutes ces anecdotes, o«r, le plus eouTent, elles concernent
des faits leUement manifestes et notoires que nous sommes obligés de les
eonuriHir, et, dans certains cas, elles se rangent parmi les récits les mieux
connus et les plus authentiques. Nous voyons encore de nos yeux les
monuments que CCS dynasties ont laissés. Étudiez riisione dos empires,
observe* s ils étaient puissants ou faibles, grands ou petits; rapprochez
ensuite ces notions de Taneedote aaaes carieme que noua allcms tecouter (et
jugez si nous avons raion). Sous le règne du sultan mérinid^ Abon EËaan*,
un membre du p. Sas. corps des cAsiftib' de Tanger, nommé Ibn ItairaieA,
reparut dans le Maghreb. Une vingtaine d'années auparavant il s'était rendu
en Orient, où il avait parcouru Tlrac , le Yémen et TInde. Dans le cours de
ses voyages, il visita Dehli rapitale de l'Inde, et fut présenté à Mohammed
(^hali, sultan de rot empire*. Ce prince raccueillil avec bonté et lui coilirt
la charge de grand cadi malckitc. Revenu dans le Maghi-eb, Ibn liatuutah
fut reçu par le sulun Abou Eînao et, s'étant mis à raconter les merveilles
qu'il avait vues pendant ses voyages dans les divers empires du monde, ii
parlait surtout du royaume de l'Lide et racontait, au sujet du suhan de ce
pays, des aneodotes qui rempUsaaient d'étonnement tout Tauditoira. H
disait, par tiemple, que le souverain de Flnde, toutes les fois qu'il allait
entreprendre une campagne, fiiiaait faire le dénombrement des habitants de
la capitale, bommes, femmes et enfants, et qu'ensuite il leur assignait à tous,
sur ses propres fonds, de quoi se nourrir pendant six mois. Revenu de ' Voya
riliMotiv dm B»iim, t m. ^\ J (jU^ sy^, c Mt4-dirt, «b otftiith * LaflOrp" it'^
I eikhs (fluc&fMa) était du souverain de l'Inde, du sultan Moine espèce de
stuai, ou ooDieil mania- hanimed Chah, et il fut présenté au roi, p«l , qui
gouvernait la viUe. Ftroux Djouh. qui l'accueilUl, etc. • CeUe Poar J.», Km
Jm. viriartttwt haJwiwiHa; j« — tww tim • A II plirf" (le ce pasMgp, un Hp-i
fjni puij 0^1 JI. ij^^ gaaMà. voL lit.) Digitized by Google

D'IBN KHALOOUÏ 391 reipédition, il entra dans sa ville au milieu d'une multitude to[^] menée. Les habitants sortaient en masse au-devant de lui, et, l'ayant rencontré dans la plaine, l'entouraient de tous les côtés. On voyait, en tête du cortège, plusieurs balistes portées à dos (d'éléphant), et, avec ces engins, on lançait au milieu des spectateurs une quantité de bourses remplies de monnaies d'or et d'argent, et cela durait jusqu'à ce que le sultan fût entré dans son palais. Les courtisans mérinides causaient entre eux de ces étranges récits et se disaient à voix basse que le voyageur racontait des mensonges. Un de ces jours-là, je rencontrai Parés Un Ouedrar, le célèbre historien et Tayout entretenu de ces histoires je lui donnai à entendre que je partageais l'opinion publique au sujet de leur auteur. A cette assertion, le historien répondit* : ■ Gardez bien de considérer comme fausses les anecdotes extraordinaires que vous racontez au sujet d'autres nations; tu ne dois jamais démentir un fait pour la seule raison que tu n'en as pas été témoin. Si tu persistes dans cette voie, tu seras comme le fils du vieillard qui avait vécu dans une prison depuis sa naissance. Je vais te raconter cette histoire : • Un jeune homme fut mis en • prison par l'ordre de son sultan, et y resta plusieurs années avec • son enfant. Celui-ci, étant parvenu à l'âge de raison, demanda à son • père quelles étaient les viandes qu'on leur donnait à manger. Le • père lui répondit que c'était de la «chair de mouton* et il fit la description de cet animal. Mon cher père, lui dit le fils, cela doit être • semblable à un rat, n'est-ce pas? — Alors lui répondit son père, il • y a une grande différence entre un mouton et un rat. — Le même discours se répétait quand on leur servait de la chair de bœuf ou de cheval. L'enfant, n'ayant jamais vu d'autres animaux dans la prison • que des rats, croyait que tous étaient de cette espèce*. * Cela arrive très-souvent aux hommes qui entendent parler de choses nouvelles; ils se laissent influencer aussi facilement par leurs préventions à l'égard des faits extraordinaires que par la manie de les • nier. Ibn Miskawayh était fils du Milten mérinide Aboû Einui. — Avant le jour de son départ, il instaura un *47.

Z12 PROLÉGOMÈNES eugérer, afin de les reordre plus
surprenants , ainsi «pie nous Tavons dit au commencement de ce li\Te; aussi
doit-on toujours recueillir les principes des choses et se tenir en garde
contre ses premières impressions; on pourra alors distinguer, par le simple
bon sens et par la justesse de l'esprit, ce qui entre dans le domaine du
possible et ce qui n'y entre pas; on reconnaîtra ensuite pour vrai tout récit
qui ne dépassera pas les bornes du possible. Par ce mot* nous n'entendons
pas la possibilité absolue, notion purement intellectuelle, dont le domaine
est immense et n'assigne aucune limite à la contingence des événements; le
possible dont nous parlons est celui qui dépend de la nature des choses.
Lorsqu'on aura reconnu le principe d'une chose, son espèce, sa différence
(avec d'autres), sa grandeur et sa force, on pourra y parler de là et porter un
jugement sur tout ce qui s'y rattache. Si elle dépasse les limites du possible,
on ne doit pas l'accepter. Dis : Seigneur! augmente ^ mon savoir. {Coran,
sour. \x, vers. 1 13.) P. 33e. Le prophète «pi «'«ogaga dans une tente avec ses
tribus ou avec les membres de sa tribu •e dit «pour par ses efforts et les
clients. ^ Le souverain doit son autorité aux efforts des hommes de sa
tribus, ' ainsi que nous Tavons déjà exposé. C'est avec leur aide qu'il réussit à
maintenir son pouvoir et à réprimer les révoltes. Il choisit parmi eux ses
vizirs, ses percepteurs et les gouverneurs de ses provinces, pour les
récompenser de l'avoir soutenu dans sa carrière de conquêtes, de s'en
engager à tous ses projets, et parée que , dans toutes les affaires
importantes, ils ont les mêmes intérêts que lui. Tel est l'état des choses
pendant que l'empire est dans la première phase de son existence. Dans la
seconde phase, le souverain manifeste des intentions . despotiques; il
enlève aux membres de sa tribus l'autorité qu'ils avaient et les repousse
vigoureusement quand ils essayent de la reprendre. Comme il se fait de ses
compatriotes de véritables ennemis par cette manière d'agir, il se trouve
obligé à chercher des amis ailleurs. ' fan J, liMi — * Pour U liMi * liUenl.
•«rac b peanM de b maie.» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.34% accurate

DIBN RHALDOUN. 373 C'est à des étrangers qu'il confie alors le soin de sa défense et l'administration de ses Etats. Bientôt ces gens parviennent à jouir de la faveur spéciale du souverain; ils se voient comblés de bienfaits, de richesses et d'honneurs, parce qu'ils s'exposent volontiers à la mort pour le protéger contre les tentatives de sa tribu, toujours prête à ravailler le pouvoir et à regagner l'habitation qu'elle avait occupée. S'ils étaient ainsi assurés de toute la confiance du prince, ils tiennent de nouvelles faveurs, de nouveaux honneurs. Les emplois, réservés jusqu'alors aux membres de la tribu, les grands commandements, les charges de vizir, de général en chef, de receveur d'impôts, tout est distribué à ces étrangers. Le souverain leur accorde même la permission de prendre les titres honorifiques que, jusqu'alors, il s'était spécialement réservés. Ces gens sont devenus en effet les favoris les plus intimes du prince, ses amis les plus sincères et les plus dévoués. Cet état de choses annonce l'abaissement de l'empire et rapproche de la conquête que doit subir la tribu de son esprit de corps, de ce sentiment qui avait conduit à conquérir un royaume. L'hostilité que le sultan montre envers les grands personnages de la nation, et les avanies dont il les accable, donnent naissance à la révolte contre lui; ils n'attendent qu'une occasion favorable pour se venger, et leur mécontentement devient fatal à l'empire; c'est là un mal qui n'admet pas de guérison. En effet, le changement qui vient de s'opérer laisse une profonde impression, qui se propage dans les générations suivantes, jusqu'à ce que l'empire ait cessé d'exister. Regardez la dynastie des (kottades (d'origine) : ces princes se taient soutenir dans leurs guerres et dans l'administration de leurs provinces par les grands chefs arabes, tels que Amr, fils de Saad Ibn Abi Ouéccas; Obéid-Allah, fils de Ziad Ibn Abi Sofyan; El-Haddjadj, fils de Youçof; El-Mohelleb, fils d'Abou Sofra; Khaled, fils d'Abd Allah el-Casri; ibn Uobéira. Moufa Ibn Nocéir; Pour tSyS, Um tSyJil (Voy. le dictionnaire de M. de Sacy) Bintjrapk. Dirlion. d'Ibn Khallilan. vol. I, la dynastie oméyade (l'ait 1 p. 488.) L'histoire des généraux nommés Pour l'histoire, l'histoire

The text on this page is estimated to be only 26.02% accurate

31 II PROLÉGOMÈNES Bellal, fils d'Abou Borda, fils d'Abou Mouça El-Àcbari, et Nanr Ibn Séiyar. Ensuite les khalifes s'emparèrent de toute rautoritc et réprimèrent Tambilion des Arabes, qui recherchaient toujours les liants commandements. Alors le vizirat passa entre les mains d'étrangers et de créatures du souverain, tels

The text on this page is estimated to be only 27.22% accurate

D'IBN KHALDOUN. 375 celui qui l'm leçoit •'■tUdieDl riin à Tautre par dm liena d'un parlicdier, fient : pire, le aouvenin etaes miniatrce ignorent* ordinairement la nature ' de eetle liaison, tant il aW écoulé de temps depuia cette époque. On croît ordinairement qu*ila y tiennent par lea liens de la perenté, et cda sert à fortifier cbes etu Tesprit de corps. Si Tadmission des ■ dienta a eu lieu aprèa la fondatioB de Tempire, le fait est généralement connu, vu le peu de temps qui e*est écoulé depuis loit; ' tout ^«^« lîNI (ffoi» t^ deux leçons offrent le même aeos Sl * Bemphw» **|) Boôkcportwti^l.à la place d« «i|^l. JjoJi J*1 ^ «o-**.

376 PROLÉGOMÈNES auMi se garde-t-on de croire qu'ils tiennent à la tribu par les liens du sang. L'esprit de tribu est donc plus faible (chez ceux-ci) que chez les clients d'ancienne date. Si l'on examine bien, on trouvera des exemples de ce fait dans tous les empires, et dans toutes les nations gouvernées par un seul chef. Ceux qui se sont fait admettre dans la tribu avant l'établissement de l'empire montrent un grand dévouement au chef qui leur a rendu ce service; rapprochés de lui par la vive affection qu'ils lui portent, ils se réfèrent comme ses «frères, ses frères, ses parents. Les clients adoubés par un chef déjà parvenu au commandement de l'empire se montrent bien moins dévoués, bien moins attachés à leur patron. C'est là un fait qui frappe tous les yeux; aussi, quand l'empire se trouve dans la dernière période de son existence, le souverain cherche à s'entourer d'étrangers; mais ces étrangers ne parviennent pas à jouir d'une considération égale à celle dont on honore les clients affiliés à la tribu avant l'établissement de l'empire. Cela tient à deux causes : leur introduction dans la tribu est trop récente pour qu'on oublie, et l'empire se trouve sur le point de succomber; aussi se voient-ils privés de toute considération. Ce qui porte le p. 334. sultan à s'en faire des créatures et à les préférer aux anciens clients et affranchis, c'est l'arrogance avec laquelle ceux-ci se conduisent envers lui, et leur audace à le regarder avec les mêmes yeux que ses parents et les membres de sa tribu. Les familles des anciens clients, incorporées dans la tribu depuis longtemps, élevées par les soins du prince ou de ses aïeux, placées sur le même rang que les maisons les plus illustres de l'empire, se habituent à traiter le souverain avec une familiarité délicate et une insolence extrême; aussi inutile par là s'éloigner de sa personne et prendre des étrangers à son service. Comme l'époque où il choisit ceux-ci est assez récente, ils ne parviennent jamais à jouir de la considération publique et ils conservent toujours leur caractère d'étrangers. Cela a lieu dans tous les empires qui penchent vers leur chute. Pour désigner les anciens clients on emploie ordinairement les termes *proche ami*, et *Piam* «LL», *l'ami* «bUik!». — *Pow* «Um* «tW» il but *Urt* «let** *1 j^* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 30.00% accurate

D'IBN KHALDOUN. 377 sanîah • favorisé ; » quant aux nouveaux , on les appelle khaïkrn - serviteur, • ou aoun « aide. » Diea est le ouéli des vrais croyans. [Coran, sour. III, vers 61.) De ce qui «rive i un empira fond k «ullan est lent en UitaU* et n'enrev ■aeiue entorili. Ausutât que la souveraineté commence à résider dans une oertaine branche de la tribu soutient Tempire, et dans une certaine fâ^ mille de cette branche, (ceux qui gouvernent) gardent tout le pouvoir pour eux-mêmes et empêchent les autres membres de la tribu d'y prendre part. Leurs enfants, élevés h l'exercice des hauts commandements, héritent de l'autorité et se la transmettent les uns aux autres, quelquefois cependant l'un des vizirs ou des courtisans parvient à dominer le souvenJn. Cela airive ordinairement quand un enfimt en bas âge ou un prince d'un caractère foible a été désigné par son père, ou par ■es amis et ses parents \ comme héritier du pouvoir souvenin. Anssitât monté sur le trône, le jeune prince se montre incapable de gouverner; al ders le serment de fidélité, à s'entendre appeler Voire Majesté^, à rester enfermé et à vivre au milieu de ses femmes. Quant au droit de ' Pour«Mfl OMf.UieiW •lAiif.etnm- * Lemol jLi^' «monscignearijeriesl placez ^yo par ^r^f-i. d'action de JJ« , verbe dérivé da * Pour La., li-iex La,. rool Jj*. par un procédé anormal. Prolègomène*. 4S

Digitized by Google

378 PROLÉGOMÈNES
lier et de délier, d'ordonner et de
prohiber, de diriger les affaires de l'empire et de surveiller l'état de l'armée,
du trésor et des forteresses, il s' imagine que tout cela appartient
naturellement au vizir et le lui abandonne. Ce ministre consolide ainsi son
autorité, prend une forte teinture de l'esprit de commandement et de
domination, et finit par exercer une influence absolue, qu'il attribue à ses
parents. Ceet anut qu'il firent, en Orient, les Booides, les Turcs
(qui étaient au service du khaliat), Kafour el-khebidi et d'autres, et qu'il

The text on this page is estimated to be only 29.01% accurate

D'IBN KUALDOUN. 379 La mioMtre qui tiaot on tommmm tn
laldb M girde bien l'équivalent de «M^S. k la plaça àt (Ài^ * Faw Uni
'IiH.«deraali«aàlédalaporlitra.> • te «J* . Uns ««U. Lt ml «ijj 4t.

The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate

380 PROLEGOMENES voir'. A la première alerte, il est sur de trouver la mort, parce qu'il n'a pas encore acquis assez d'aurilé pour tenir ses adversaires dans Tobéissance et la soumission. Tel fut le sort d'Al>d er>Rahman, (Us d*El-Mansour Ibo Abi Amer : il eut runlûliioii êê m mettra au m£me rang que (le Idulife oméiade) Hicham et lei antres membres de k b mille royale , et de pnadre le titre de khalife. Sans se oontenter du pou» voir absolu que son père et son frère avaient exercé, méconnaissant les avantages qui résultaient d*une si haute position, il demanda à son souverain, Hicham, de lui transmettre le khalifat. Ce trait d^insolcnce indigna tellement les Mérouanides (Oméiades) et les autres Coréichides d'Fspagne, qu'ils placèrent sur le trône Mohammed* Ibn Abd el-Djeljhar Ihn en-Xacer, cousin du khalife Hicham, et niarchèrent contre les partisans du ministre. Cela eut pour résultat la ruine du parti auiéride^ et la mort d'El-Mowaïed, prince qu'il avait proelanié khalife et que l'on remplaça par un autre membre de la famille royale. Les Oméiades, rentrés en possession du trône, oonservèrent Tautorité jusqu'à ce que l'empire tombât en dissolution. Dise ett le meittaw de\$ kériilien. De la royaolé, de sa véritable nature et de soi diverse» Oj>péces. I La royauté est une institution conforme au naturel de Thomme. 338. Nous avons déjà dit que c'est la réunion des hommes en société qui assure la vie et l'existence de l'espèce humaine. Pour se procurer des aliments et ie> choses de première nécessité, ils doivent .s'cntr'aider; le besoin les habitue au trafic et les pousse même à enlever de force les objets dont ils ne peuvent se passer. Chacun d'eux porte la main sur la chose qu'il convoite et tâche de l'arracher à son voisin *, tant la M compose du laiu d'éiuryie, d'un verbe M ppélent 6l d^iin pranan afink ' LittéreL « et tâdiiit de e'imiwpriarla pouvoir à son exclusion. > * Le mol qui se trouve devant

D'IBN RHALDOUN. 361 violence et l'inimitié sont des passions naturelles à tous les animaux. Celles qui sont poussees par la colère et l'indignation, résistent de toutes ses forces à la tentative du ravisseur. Cette contestation amène un combat qui donne lieu à une émeute générale, à l'effusion du sang et à la mort de plusieurs individus, d'où pourrait résulter l'extinction de l'espèce humaine. Cela a pour cause le sentiment qui porte à dévaliser son bien, sentiment que le Créateur n'a donné qu'à l'homme. Donc les hommes ne sauraient vivre sans un chef qui les empêche de s'attaquer les uns les autres. Pour contenir la multitude, il faut un modérateur, un gouverneur, c'est-à-dire, un roi fort, qui dispose d'une grande puissance ; cela est exigé par la nature même de l'homme. Ce modérateur n'aurait aucune puissance sans l'appui d'un fort, l'homme, l'homme. • ' Littéral. • non-arabe» (djem). • ' Pour l'usage. l'usage. ' Pour * ^ . l'usage «JU-Ori ^ . * Vont %|Ù9. Uns iA^l,

382 PROLÈGOIMÈNES n'a pas le moyen de châtier ses ennemis, on qui se trouve placé sous les ordres d'un autre souverain, voilà un roi incomplet. Dans cette catégorie se rangent les émirs des provinces et les gouverneurs des pays dont se compose le royaume. Nous pouvons en voir de nombreux exemples dans les empires qui ont une grande étendue; je veux dire que, dans les provinces reculées de chaque empire, on trouve des peuples administrés par des rois qui «d'obéissent tous aux ordres du gouvernement central. Tels furent les rois sanhadjis (les Zénides) sous les Fatémidés, les rois zénatens (les Miknaça, les Maghraoua et les Ifrénides'), qui reconnaissaient tantôt l'autorité des Oméiades (espagnols) et tantôt celle des Fatémidés; tels furent les princes persans sous les Amévides, les émirs et les rois herbers, qui, avant l'islamisme, obéissaient aux Francs, les rois des provinces de la Perse sous la domination d'Alexandre et de son peuple, les Grecs. Nous pourrions en citer bien d'autres exemples. Le lecteur voudra y regarder avec attention trouvera que nous avons raison. Dans son sens. (Ceci) sour. vi, vers. 1. Trop de sévérité du côté de l'empire. Ce n'est ni la personne du sultan, ni sa bonne tournure, ni sa P. 310. beauté, ni sa belle taille, ni son grand savoir, ni l'élégance de son écriture, ni la pénétration de son esprit qui sont utiles au peuple. Ce sont les rapports qui existent entre lui et ses sujets qui leur sont avantageux. En effet, le mot sultan est un terme qui implique un certain rapport, c'est-à-dire une relation qui existe entre deux corrélatifs. Le sultan est, en réalité, celui qui est le maître (ou possesseur) d'un troupeau (de Mijets), qui le régit et qui se charge de tout ce qui le concerne. Donc, le sultan est celui qui a des sujets, et les sujets sont ceux qui ont un sultan. La qualité qui lui est propre, en tant qu'il est en relation avec eux, est celle de maîtrise (possession), et signifie qu'il est leur maître. Quand la maîtrise est bonne, ainsi que ses conséquences, le souverain possède toutes les qualités qu'on peut lui attribuer. On peut conclure de l'Uloin d'«\$ Buitn.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.85% accurate

D'IBN KHALDOUN. 383 désirer. Taut qu'elle continue bonne et bienfaisante, tout l'avantage en est pour les sujets; mauvaise et malaisante, elle nuit aux aujelt et peut amener letir ruine. La bonne WÊOÛmê eit don» Véqwf valent de la donoeor. Quand on aouveraîn ae montre violent, prompt à pomr, enqarwaé à reeherdier les finrtea de ses sojeta et à tenir oompte de leurs mé&its, le peuple, effirayé et abattu, obeiche à se ipvantîr contre la sévérité du prince par le mensonge, la ruse et la tromperie. Cela influe sur le caractère des sujets et devient pour eus une seconde nature; aussi perdent-ils leur droiture naturelle et leun autres bonnes qualités. Quelquefois ils abandonnent le sultan au moment où il va livier une bataille ou qu'il s'occupe à repousser ses ennemis; aussi la défense du pays se fait mal, tous les cœurs étant indi^séa. D*attrefoia ils eonipirent eonire ' Ini et Faaaassinent Cet événement jette le désotdre dniarÉtat et laisse Tempire exposé au invasiona'. Si, an contraire, son r^e tyiannique se pndooe, lej patriotisme de la nation s*aflàiblit, et les frontières restent ei^Maéesi aux insultes, fiiute de défenseurs. Le sonveram qui gouverne ses sur' jets avec douceur et les traite avec indulgence gagne leur conGance et s'attire leur amoiu*; ils se rallient tous autour de lui, l'aident avec dcvouement à combatlre ses ennemis', et son autorité se maintient partout. Le bon caractère du souverain se manifeste* dans la f. Ht. douceur qu'il montre envers son peuple et dans le zèle qu il met à le protéger. L'essenoe de la souveraineté c'est de protéger les sujets. La douceur et la bonté du sultan paraissent dans Tindulgenoe quHI leur montre el dus les soins qu'il met à leur assurer les moyoïs 4e vivre; c'est l& une bonne manière de gagner leur aflèction. Il fiiut maintenant savmr qu'un souversin à Te^rit vif et sagace est peu dia> posé à la douceur; cette qualité ne se trouve ordinairement que ches un monarque débonnaire et indulgent. l e moindre défaut d'un souverain (loué d'uno vive intelligence, c'est d imposer à ses sujets des tâclies au-dessus de leurs forces; car il porte ses vues bien au delà ' Après ajontex * Pour ulo>cl, Ibe* «Sitxet. * LiUénL ■ «t mine U dôture. • * LiUéral. • • pour oaaaéqaeaoea. •

The text on this page is estimated to be only 29.55% accurate

38/1 PROLÉGOMÈNES de ce qu'ils peuvent faire et. quand il commence une entreprise, il croit deviner, par sa perspicacité \ les suites qu'elle peut avoir. Son administration est donc funeste au peuple. Le Prophète lui-même a dit : « Ré^At votre marche sur celle da plus faible d*eiitre voiaa. ■ A ce sajet, nous rappellerons que la loi n'exige pas dans nn adininislnteur une trof grande* pénitiKtimi d*e^t. Cette maziine est basée sur ce qui arriva à Ziad, fils d*Abou Sofyan, quand Omar le priva du gouvernement de Tlnc. • Émir des croyant»! lut dit Ziad, est Dieu aie ee qv^U veut. Sur U di^ité de khalife et celle d imaïu. Le caractère véritable de l'empire, c'estd'être une réunion d'iunomes ' Pour «Mjittlf. Pour la lignilicalion du mot Âa*!!. vo/esun puaage d'El Motnrreïi , cité et Irnduit pur de Sacj daos ta Ckr»\$t. ara6«, a' édit. t lil, p. aoa. * Après le mot iis , les mss. C . 0 et Té* dilion de BouIk jutent J ^^\\^t\.

Digitized by Google

O IfiN KUALDOUN. 385 produite par la force des chose* et rendue nécessaire par Tesprit de domination et de force qui provient de l'appétit irascible et de Panimalité Quand l'empire est fondé, les ordres du souverain s'écartent très-souvent de l'équité et iiiisont au bien-être matériel de ses peuples. En effet, il leur impose ordinairement des charges qu'ils sont incapables de porter, et cela dans le but d'avancer ses projets ou de satisfaire à ses passions. Il est vrai que (dans chaque dynastie) cette manière d'agir varie de souverain k souvenir, selon la nature de leurs desseins. Dans tous les cas, le peuple se prête difficilement à la soumission; ensuite il commence à désobéir; ce qui amène des révoltes et des combats. Alors le prince se voit obligé d'adopter un code de lois que les sujets acceptent et dont ils consentent à respecter les prescriptions. C'est ce qui est arrivé aux Perses et k d'autres peuples. Une dynastie qui ne se sert pas de ce moyen de gouverner ne saurait accomplir ses projets ni établir sa domination sur une base solide. Telle est la loi (qu'il Dieu a posée. Si ce code a été dressé par les sages, les prud'hommes et les grands de l'empire, il offre un système de lois fondées sur la raison; s'il émane de Dieu, qui l'a fait promulguer par un législateur divinement inspiré, il renferme une suite de règlements basés sur la religion et profitables aux hommes, non seulement dans cette vie, mais dans l'autre, k 343. Car l'homme n'a pas été créé uniquement pour ce monde; la vie d'ici-bas n'est que vanité et illusion, puisqu'elle se termine par la mort. Dieu nous dit enochre à présent : /c'est pourquoi nous avons créé ce Jât par un simple jeu que nous avons créés ? {Coran, sour. xxii, vers. 117.) L'homme a été mis au monde pour pratiquer la religion, qui doit le conduire au bonheur, dans la vie future, par la voie de Dieu, maître de ce qui est dans les deux et sur la terre. [Coran, sour. xlii, vers. 53.) Les hommes ont reçu divers recueils de lois révélées, servant k les diriger vers la vérité et à leur faire leurs devoirs dans tout ce qui se rapporte à ' En arabe. on désigne par ces lettres M M retrouveront d'ici l'un d'eux* (^fi) par les «nii» ou par les «adrailla. r^pélil eoaeiipjscibk (dmfultlii^pwayuk. «t I uijiu^ud by Google

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

S8« PROLÉGOMÈNES ! leurs pareils et à la religion. La royauté, institution qui dérive naturellement de la réunion des hommes en société, y trouva aussi des prescriptions pour la régler, et qui lui donnèrent un caractère religieux, afin que toutes les institutions humaines fussent placées sous la oootrdlfl de k lot dmne. Aux yenx de cette ici , l'oppression, remploi delà force l»atde, les outrages que Ton commet lonqu*OD donne , curi&re à n colère, woM des adestpMmiqae eetrépréhennUee. Les ' lois qui émanent de b sagesse homaÎDa r^wouront aussi ees actes; ; mais tout ce qu*eiles prescrivent de contraire aux prévisions de la loi t divine' mérite condamnation. En effet, cest essayer de voir sans le secours de la lumière de Dieu, et celai à qui Dieu n'a pas départi sa lumière reste dans les ténèbres. [Coran, sour. xxiv, vers. 4o.) D'ailleurs, le législateur in.spiré sait, mi(!ux que pci-sonne ce qui convient au bonheur des hommes, puisqu'il connaît ce qui leur estcacié, c està-dire les choses de Tantre vie. An reste, les csuvres de cbaque indi> vidu, qa*ii soit roi ou sujet, se préseoleront toutes devant lui an jour de la résnnection : Ce soal «ni uefioat foi se prtenlSroRf dflMUU «on, a dit le Prophète. Les lois d'origine humaine n'ont en vue que le bienêtre des hommes en oe has monde ; ils connaissent Textérinriê Cf Msud» {Coram, sour. xxx, vers. 6) ; mais les lois d'origine divine ont pour but i de leur assurer le bonheur dans Tautre. Les lois émanées de Dieu imposent (au souverain) l'obligation de porter les hommes à observer ce qu'elles prescrivent relativement à leurs intérêts dans ce monde et dans l'autre. Pour faire exécuter celle prescription , il faut un proHk. pbéle, ou un homme qui tienne la place d'un prophète; tels sont les . Uudiliss. Le lecteur conqprend maintenant la nature du khali&t; il voit que la royauté pure-est une institution ooofarme à la nature hn> maine, et qu'elle oblige la communauté à travailler pour aocom|dir les projets et satisfaire aux passions du souverain ; il reconnrit que le gouvememeot réglé par des lois sert à diriger la communauté selon les vues de b raison, afin que le peuple jouisse des biens du ' Dans l édiilnn de Boulac etdansdeax ^^1 ne se UttuTsnl pn. On ■ Éirt 4a de n

The text on this page is estimated to be only 29.41% accurate

lyiBN KHALDOUN. 887 monde et se garantisse contre ce qui
pourrait lui nuire ; il sait que le khaliat dirige les hommes selon la loi
divine, afin d'assurer leur hontwdrdamraistrevie; car, en ce qui regank lot
Inem de m moiidsH». le législateur iu|nré lee latUche à cen de fat vie
future* Donc le > kliilife est, en réidité,le
lienteiunt dnl^ifllilenrin^iré,chaigéde , fluinteair la rflipoB et de 8*ei
aecvir pour gouverner le monde. Phi J tard , quand nous reviendrons sur ces
matières, le lecteur pourra l« étudier et les bien comprendre. Le u§\$, l*
tmmt, e'tU Dm. (Cdiur, sour. ui, vers, loi.) De h difttBté d^arimiM ipi «dsi»
an nij«l da Uidi&t, «t aait|NiM mais cela donna lieu à une con' Ce passage
mis entre des pueathèN* M M tnwn ni dan» l'édilion

The text on this page is estimated to be only 27.49% accurate

388 PROLÉGOMENES P. troverse : ceux qui adiiicltaient cette forme s'appiivaient sur le fait que Dieu avait accordé aux hommes la lieutenance universelle (sur toutes les créatures]. Il u dit, par exemple : Je vais instituer un lieutenant sur ta Une (Coiyir, «our. it, vos. a8}, et : // »o« a imtffadlr eoflMw ses UmleMoUs nr la tenv. {Conm, aour. vi> vers. i65.) La plupart des docteurs repoussent cependant l'empbi de ce titre, en dédaignant que le ugnificetnm des versets qu'on cite ne raotorise pas. Ils s'appuient aussi sur la parole d'Abou Bekr, qui défendit aux DNunlmiDS * de Tai^eler lieutenant de Dieu. > Je ne suis pas son lieutenant, leur dit-il, mais le lieulcnatit de l'Apolrc de Dieu. » Celui qui est absent, disent-ils encore, j)eiit seul avoir un lieutenant; celui qui est toujours présent n'en a ni un hesojn. \ L'établissement d'un imam est une chose d'obligation; la loi, se ■ fendant sur raoewd ginénd des compagnons du Prophète et de leurs ' disciples, en a déclaré la nécessité. Aussitôt après la mort du Prophète, ses compagneos s'empressèrent de prêter le serment de fidiité à Abou Bekr et de lui confié la direction de toutes leurs aflUres. Cet exemple fut suivi pendant les siècles suivants, de sorte que les hommes ne restèrent jamais abandonnés à eux-mêmes. Cet accord général (des peuples) prouve encore la nécessité d'un imam. Quelques docteurs ont enseigné quo (riio netcessilé se comprend pai- le simple raisonnement et que l'accord général dont il s'agit est le résultat d'un jugement fondé sur la raisou. • La simple raison , disent-ils, sullit pour démontrer la nécessité de roamat. Les hommes sont obligés de vivre en société; s'ils se tenaient isolés les uns des autres, & ne sauraient exister. Or la réunion des hommes en société et la diversité de leurs intérêts amènent des conflits, et, tant qu'il ne s'y trouve pas un modérateur pour les contenir, ces querelles aboutissent à des combats. Un tel état de choses menace l'existence de l'espèce entière. Or la . conservation de l'espèce est un des principaux buts de la loi divine. • Ce raisonnement est identiquement celui qu'employaient * les philosophes, lorsqu'ils voulaient démontrer que la faculté du prophète' Apres» ajoutez **. — Foir it, luei »àa^.

D'IBN KHALDOLN. 389 tisme existe nécessairement dans l'espèce humaine, et j'ai déjà indiqué la faiblesse do leur argument'. Je n'admets pas le principe f'ui déclare que l'établissement fl'un modérateur auquel tout lo peuple «loit se soumettre avec conliance et résignation soit ordonné par la loi divine. Le modérateur peut dériver son autorité de la puissance l'. que la possession de Tempire lui donne, ou bien des forces dont il se bit appuyer. (Que dinieiit

390 PROLÉGOMÈNES

à réfuter cette opinion, l'accord général de tous les peuples musulmans aurait suffi, mais les hommes qui la professaient avaient tant de haine pour la souveraineté et pour ses abus, tels que l'ambition, l'avidité et la dorénavant «1 Tamoar à m biani du monde, qu'ils embrassèrent le principe de l'infinité de l'immortalité. Ha forent d'entendre " plus portés à rejeter cette institution, qu'à la conserver. C'est donc la loi même de punition dirigée contre ces abus et contre ceux qui les pratiquent. Or nous devons faire observer que la loi ne condamne pas la souveraineté elle-même; elle ne l'exerce; elle n'en blâme que les abus, c'est-à-dire, la tyrannie, l'injustice et la sensualité. Personne ne doute que la loi ne réprouve les vices qui naissent de la souveraineté, de même qu'elle loue la justice, la modération, le zèle à maintenir les prescriptions de la religion et à la défendre; mais ces vertus peuvent aussi résulter de la souveraineté, et la loi leur assigne une légitime récompense. Il est donc évident que la loi ne condamne pas la souveraineté en elle-même, mais seulement les abus qui en dérivent; elle ne cherche pas à la détruire, de même qu'elle blâme l'appétit insatiable et l'indiscipline dans les êtres responsables, elle ne veut pas la suppression totale de ces passions qui, au besoin, peuvent avoir des résultats utiles; elle cherche seulement à leur donner une bonne direction. David et Salomon possédaient un royaume sans pareil; ils étaient cependant des prophètes chéris de Dieu. Nous dirions encore à ces personnes : « La souveraineté vous répugne parce que vous la croyez inutile; mais ce motif n'a aucune valeur: vous convenez tous que Ton doit faire observer les préceptes de la loi; or, pour y parvenir, on est obligé de recourir à l'emploi de la force et de s'appuyer sur l'autorité dont l'esprit de l'homme soit bien prononcé. Mais l'esprit de l'homme conduit à la souveraineté, et voilà la royauté fondée. D'ailleurs, supposons qu'on s'efforce d'établir un imamat, objet principal de votre aversion, les Compagnons et leurs disciples s'étaient accordés à regarder cette institution comme nécessaire; donc l'obligation d'avoir un imam est imposée à toute la communauté, et c'est aux hommes qui exercent des commandements d'en choisir un et de l'installer dans

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.11% accurate

D IBN KILALDOUN. 391 ses fonctions. Tout le peuple est alors obligé à lui obéir, car Dieu lui-même a dit : Obéissez à Dieu et à son Prophète et à ceux de votre pays qui exercent des commandements. {Coran, sour. iv, vers. 6a.) [H n'est pas permis moi-même «an» à la /où telle «t ro|Niion de peaque ton» le» dodaim de la loi, opinion biiie eur k mm Htténl de eertuoet tndhiois qui n trouvent dans b SakA de llo^ lem eu chapitrn ipi tiaite du droit de commandement («mm»). Quelques légistes croient, cependant, que cette règle ne s'applique qu'à un seul pays ou k deux pays qui se touchent ; mais , quand il y a une telle distance entre les provinces que l'autorité de l'imam éta- P. 348. bli dans l'une ne pourra pas se faire sentir dans l'autre, ils déclarent qu'il est permis d'installer dans celle-ci un second imam, pour veiller au bien de la communauté, l'arru les docteurs célèbres qui ont émis cette opinion, on compte reilod Aboa Iifaae eMrfénini, chef de tous les théologiens dogmatiques L'imam d'Harémdn* semble approuver k même doctrine du» aon ouvage intitulé Ei-Irdmi « la direction.

- Les docteurs de TEspegne et du Ma^ieb penchent aussi TCTB cette opinion. Ceux de fE^agne étaient en très-grand nombre ' quand ils prêtèrent le serment de fidélité à En-Nacer Abd er-Rabman, de la famille des Oméiades, et qu'ils lui donnèrent le titre d'Emir el-Moumenin ainsi qu'à ses descendants. Ce titre, qui est une des marques de la dignité de kialiic, ainsi qu'on verra plus loin, fut ensuite pris par les souverains abuobades du Maghreb. L'opinion de ceux qui justifiaient la nomination de deux imams est repoussée par certains légistes comme opposée à l'Accord général (des anciens docteurs). Cette objection nous paraît faible; si les anciens avaient ' Ce {MTR^pbe M trouve à l'anté les ma- plus savants docteurs du rite chaféite. 11 A «t B; il OMiiiiM dans Iw na* moenrt près HtbAm, m Vm 478 naacriuCel D, et dans l'édition de Boolac. (108&4a J. C). Comme il avait passé un ' Mosiem Ibn el-Haddadj, surnom d'un temps considérable à Médine et 4 la llo> de six recueils de traditions authentiques, qui lui donna le titre d'Imam »l-Hmt «D rn 361 (874^5 da J. C). lémU «lima < * Voyez ct-dcnnnt. p. 191, note a. * Pour ^y)lybs, lire * Abool'-llaali Alkl el-Melek fut un des le manuscrit A. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.88% accurate

392 PROLÉCOMÈNES eu , à ce sujet, une opinion unnnime, ro5/ati Abou Ishac et i'imani elHarémçin, eux c[ui savaieul' si bien les doctrines basées sur l'accord général (des premiers muinfanans), se saraîflDt bien gardés de lescootradire. n est vrai qu EW&faseri* et En-Neweon!' ont ess^i^é de réfuter riuMiD el-Harémeiii, en s'eppaymt sur le aena littéral des traditions dont nous avons déjà fiailé. Dana les temps plus rapprochés de nous, quelques dortmirs ont tâché de prouver (d'une autre manière, que fesistence de deux imams à la fois est illégale). Ils disent que chaque imam serait capable de conlrarier les desseins de l'autre, cl ils citent, à ce sujet, le passiii^e du li're révélé, où Difû a dit : S'i7 y avait dans les cu'ux et sur la terre d'autres (Jwinitcs que Dieu, certes, ils seraient ruinés. [Coran, sour. xxi, vers, aa.j L'appltcatiou de ce verset n'est pas juste; ii renferme une preuve intelligible que Dieu présente à notre considération : voulant conduire les hommes à professer son unité, dogme auquel il a ordonné de croire, il leur offre une preuve fondée sur la raison et ciqueble de fortifier leur conviction. Mais nous traitons ici de Timamat, et nous cherchons un texte qui défende d'établir deux imams et qui puisse former une prohibition légale et absolue. Or un texte ne potirrait servir de preuve dans la question dont nous nous occupons, à moins d'être précédé d'une introduction ainsi conçue : Considérant que la multiplicité d'imams amène le mal, etc. Alors la preuve serait bonne , et la prolnbitiun, légale , car nous devons nous abstenir de ce qui amène le mal.] P. 349.(Les qudités requises dans un imam sont an nombre de quatre : le 'savoir, la probité, faptitnde et fussge des sens et des membres qui influent sur Factivité de Tesprit ou du corps. On a posé encore une cinquième condition, celle d'appartenir par U naissance à la tribu ' Pour â>y»<. l="" docteur="" da="" rit="" diamil="" m="" dutingaa="" abou="" abd="" allati="" moliamaiied="" el-mt="" u="" de="" ta="" vie="" pi="">ar mmi crudition. i (mtif de Uaaan, en Sicile) était in- U oompoM uo grud nombre d'oavngee, diliimaiale et doelear da rite de Halek. Il dont un, inlittdé TtUtt d-E\$mi, m M mou ru I k El-Melidiva. dans la province puUié pw le* MUiu de M. Wôimiifeld. de Tunis, l'an 5.3C (11/41 de J. C l Sa mort eat lien en 676 (ia77-1978 * Akou-Z«kériva Yahya en-iNewaouî, deJ.C). Digitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 29.49% accurate

D'IBN KFIALDOUN. 393 de Coreïch; mais sa ncccssile a été révoquée en doute. Le savoir est évidemment nécessaire; il faut être ' savant pour (connaître et) exécuter les ordonnances de Dieu; la nomination d'un imam qui ignore la loi nW pas valide. Le savoir, toutefois, ne suffit pas; on doit être capable de juger par soi-même, car c'est un défaut que de s'en rapporter toujours à l'autrui; et l'individu qui remplit les fonctions d'imam doit se prêter en ce qui regarde les qualités morales et en toute chose. La probité est indispensable, parce que l'imamat est une dignité religieuse, et que l'imam doit avoir sous surveillance tous les fonctionnaires dans lesquels la probité est requise comme condition indispensable (de leur nomination). C'est une très-bonne raison pour exiger la même qualité dans un imam, l'imam perd sa qualité de probité s'il abuse de ses membres pour commettre des actes répréhensibles ou contraire à la loi. La perd-il s'il introduit des nouveautés dans les croyances religieuses? Cette question reste encore indécise. L'aptitude, dans un imam, c'est son courage à exécuter les pennes léales et à se montrer dans les combats; c'est sa prévoyance dans la guerre, son habileté à y entraîner son peuple, sa connaissance du sentiment national et des intrigues politiques, la force d'âme avec laquelle il soutient les fatigues du gouvernement, afin de remplir ses devoirs, il doit de défendre la religion, de combattre l'ennemi, de maintenir les ordonnances de Dieu, de régir le monde] et de travailler pour le bien public. Dans un imam, tous les organes des sens et tous les membres du corps doivent être exempts d'imperfection et d'impuissance. La folie, la privation de la vue, la surdité, le mutisme, sont autant de motifs pour exclure de l'imamat. Ce qui nuit à l'activité du corps en exclut également, comme la perte des deux mains OU des deux pieds. On exige, dans un imam qu'il ait tous les sens, tous les membres en bon état; car l'absence d'un membre ou d'un sens nuirait à ses occupations et l'empêcherait de remplir les fonctions dont on l'a chargé. — Ces motifs trouvent que dans le cas d'un imam critique A.

The text on this page is estimated to be only 23.20% accurate

394 PROLÉGOMÈNES chargé. La perte ' d'une seule main ou d'un seul pied, ou toute autre imperfection (qui ne nuit pas à l'activité du corps, mais) qui blesse P. Me. biWituffit «MM poiv suive d«rimamtsUeitalM^^ Mire que l'imam M>it Mm dtfaul; cela est une des conditions au»* quelle il doit satisfaire. Or mettez la même ligne, avec la perte d'un membre, tout ce qui prive l'imam de la faculté d'agir. Cette incapacité peut avoir deux caractères distincts; dans le premier cas, l'incapacité d'agir résulte de la captivité, de la force majeure, ou de tout autre empêchement de ce genre. La règle qui exige l'impartialité que le corps de l'imam soit sans défaut s'applique également à ce cas. Dans le second, un des serviteurs de l'imam le tient en tutelle et le domine, sans y être parvenu à la suite d'une rupture avec lui ou par une révolte contre son autorité. Si, en examinant la conduite de ce gardien, on reconnaît qu'il agit selon les préceptes de la religion et de la justice, et que sa manière de gouverner mérite des éloges, l'imam peut être conservé dans son office. Si la conduite générale du gardien est répréhensible, les musulmans doivent appeler à leur aide quelqu'un qui soit capable de lui enlever son autorité usurpée, et de mettre l'imam en état de remplir ses devoirs d'im khalife. La condition d'être descendant de (.oreïch fut adoptée, dans la journée de la Sekija ^ par les Compagnons du Prophète. Ce jour-là les Ansars (les Uédinoïa) voulaient reconnaître pour imam Saad Ibn Abada: « Il y aura, disaient-ils, un émir choisi parmi nous et un autre choisi parmi les Coreïch. • Ceux-ci leur opposèrent cette parole du Prophète: • 1^ imams ne prennent dans la tribu de Goteïch. > Puis ils ajoutèrent: (Notre saint Prophète nous a recommandé de dire du bien à ceux qui vous font du bien, et de pardonner les offenses que nous recevons de vous. Or, si vous étiez assez forts pour commander aux autres, le Prophète ne nous aurait pu faire V. irianle offerte par les manuscrits ' Sur la journée de la SMfa ou «etfitC. D ei l'édition de BouUc : jJu^T Les baU , voyez Vestm de M. Caussio dfl Pardeux le^oiu) wat également admissible*. c«val, l. l. p. 3a5 et suiv.

Digitized by Google

D'IBN K. HALDOUN. 395 cette recommandation. » Les Ansars se laissèrent convaincre et renoncèrent au projet d'élever Saad à rimamat. On trouve aussi dans le StJth une parole du Prophète ainsi conçue : • L'autorité ne sortira p«s de cette tribu de Coreïch » On pourrait citer encore beaucoup de textes semblables. La tribu de Coreïdb 8*iflâibiH ensuite par Tinfluence de Taisance et du bieo'^tre; ^e épuisa tes forees en combattant pour Tempin» dans les diverses parties du monde; elle perdit à la fin son esprit de corps et« devenue ineapaUe de soutenir le khalifrt, die se laissa arracher le pouvoir par des étrangers. Plusieurs docteurs, habiles investigateurs de la vérilé, se sont P. SSi laissé égarer par le fait que nous venons d'indiquer, et sont allés jusqu'à nier que la qnniité de Corcîchide fût nécessaire dans un imam. Ils s'appuient aussi sur la signification littérale de certaines paroles du Prophète, telles que celles-ci : ■> Ecoutez et obéissez, (juand même on vous donnerait pour chef un Abyssin esclave et baveux. • Cette reconunandation ne fournit aucune preuve qui puisse s'appliquer à la question ; elle se présente sous la forme d*tm exemple et d*ime fluppontion, afin de mieux faire sentir la nécessité de robéis-< sauce. Ils citent encore cette parole d'Omar ; • Si Salem, l'affnmehi d*Abou Hoddffii , vivait encore, je lui confierais cette dignité, à moins que je n'eusse quelque soupçon à son sujet. - Cela ne prouve rien; tout le monde sait que Topinion d'un seul des Compagnons du Prophète ne fait pas autorité, lis citent au.ssi la maxime : L'affranchi fait partie de la fannllr qui lui a donué la liberté, et ils ajoutent que Salem, devenu 1 allranchi des Coreïch, avait contracté l'esprit de corps qui animait cette tribu. • La condition d'être Coreïchide (disent-ils) n*a pas d'autre signiGcation. Omar, qui attribuait k TofiBce de khalife la plus hante importance, s'était imaginé que les conditioiis requises dans un imam ne se retrouveraient bientôt plus, et il avait pensé A Salem , qui lui paraissait les réunir toutes, même celle d*èti« G>5«.

The text on this page is estimated to be only 29.59% accurate

396 PROLÉGOMÈNES leïchide par droit d'aflranchisseiDent. Or
raiTranchisseinniit < uiiniuoique au clienl Tesprit de corps donl la tribu qui
l'ailranchii ei>t •ntmée. • Nous reviaandron^ là-deMiis. • Rien ne manquait è
Salem, ' excepté l'avantage d*être iwa de Goreîdi; maù, dans Topinion
d'Omar, il pouvait trèsrbien s*en passer, puisque le seul avantage d'être né
membre d'une famille, c'est d'acquérir Tesprit de corps dont elle est animée;
or Salem avait contracté l'esprit coreîchite par le fait de son
anranchissement. Omar, toujours xélé pour le bien du peuple musulman,
avait voulu confier le gouvernement de la nation à un homme au-dessus de
tout reproche et dégager ainsi sa propre respun.sal)ilile. • Le cadi Abou
Belur el-Bakiliani ' ayant remarqué que la tribu de Goreîch avait perdu son
esprit de corps par suite de sa faiblesse et de son ^épuisement', et que les
princes de la Perse tenaient les khalifes sous leur domination, dédara que la
condition d'être né Coreîchide n'était pas essentielle. Sur ce point il tomba
d'accord avec les Kharedjites, parce qu'il avait remarqué le triste état dans
lequel p. 35i. le kiialifat se trouvait de son temps. La grande majorité des
docteurs persista toutefois à rof>;arder cettt' condition comme nécessaire et
à déclarer ([u'il (allait tou)nur> (Iouium 1 iinaniat à un Corekiiulc, quand
même cet houune n'aurait pa& le pouvoir de diriger les affaires du peuple
musulman. Pour réfuter ces docteurs, on leur faisait observer que leur
propre dédaration portait atteinte à la condition d'aptitude, qualité qui donne
ft l'imam le pouvoir de gouverner. En effist, si feqprit de corps vient à
s'éteindre dans un peuple, la puissance de ce peuple diqwrait aussi, et la
condition d'aptitude ne pourra pins être remfdie. Et cependant, si l'on ne
respectait pas cette condition, on (inirait par négliger celles du savoir et de
la piété; on cesserait même d'attacher la moindre importance aux autres
conditions. Un tel résultat serait en opposition avec l'opinioD unaornie des
anciens docteurs. Vojei ct-devanl , p. , note 4. — ' Pour j^Otil , lUet j^Mt.
Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. .m Il nous reste maintenant à exposer pour quel motif on adopta la condition d'être né Coreïchide; le lecteur pourra alors reconnaître la vérité au milieu de cette diversité d'opinions. Nous commencerons par dire que chaque prescription de la loi a un but déterminé et renferme (en elle-même) une sage pensée, celle qui motiva sa promulgation. Or, si nous cherchons les motifs qui firent imposer la condition d'être- Coreïchide de naissance, et le but du législateur en y donnant son approbation, nous ne nous contenterons pas d'avoir trouvé qu'un de ces motifs était d'attirer sur Timamat la faveur divine, par l'entremise du Prophète [Coreïchide lui-même). Telle est l'opinion généralement reçue ; mais quant à nous, tout en admettant que la médiation du Prophète a lieu en elle-même, et que la bénédiction divine est exclusivement accordée, nous dirons que cette fin ne saurait être l'objet d'une Loi; tous nos lecteurs savent cela très-bien. Il faut donc qu'en établissant la nécessité d'être né Coreïchide pour remplir les fonctions d'imam , le législateur ait voulu procurer au peuple un certain avantage, et que, pour l'obtenir, il ait promulgué cette loi. Après avoir cherché à découvrir quel était cet avantage, nous avons reconnu que la condition d'être Coreïchide avait pour motif la haute importance attachée à l'esprit de corps, à ce sentiment qui porte chaque tribu à protéger ses intérêts. et à combattre ses ennemis, et qui, se retrouvant dans le cœur de l'imam, lui donne les moyens de mettre un terme aux disputes et aux conflits qui pourraient diviser la nation. De cette manière, il gagne la confiance du peuple entier et s'attache tous ses sujets par les liens de l'affection. Or les Ghoridiides formaient la tribu la plus noble, la plus ancienne et la plus puissante de la race de Moïse. Par leur nombre, leur esprit de corps et leur illustre origine, ils se faisaient respecter de toutes les autres familles descendues de Moïse. Le reste du peuple arabe leur reconnaissait ces avantages et s'humiliait devant leur puissance. Si une autre tribu que celle de Coreïchide eût reçu le haut commandement, l'esprit d'opposition et d'indépendance qui régnait chez les Arabes aurait fait naître la discorde et mis la désunion dans la nation.

The text on this page is estimated to be only 26.44% accurate

398 PROLÉGOMKNES Parmi les txibus descendues de Moder, aucune, excepté celle de Coreïch, a aurait été capable de mettre iiii à ces disMiuiions, quand mAnM d|» «unit employé k força dm «mw, et la gnmde ooBnmnmte imudmane, déchirée par des ftclioos, mnâi nttpA de m dbaoudra. Le législateur, cra^;iiaiii une pareille eataitrophe, voulut ntaintenir le bon accord eDlre lea tribus, et empêcher les querelles et les luttes. En faisant régner l'union et le sentiment de la nationalité dans toutes ces peuplades, il rendit beaucoup plus facile la défense de l'empire, l^ii conlianl le commandement à la tribu de Coreïch, il écarlA le danger qu'il appréhendait; car cette tribu était alors assez forte pour mener les autres Arabes à la baguette et les diriger à son gré. Tant qu'elle serait chargée de maintenir le bon ocdre et d*anpèclier lea révoltes, on n'aurait à craindre, ni la déaobéissanoe des tiibus, ni leun diasansion». Voilà pomt[uo]t le légiolaleur déclura (fue, pour remplir les fonetiona d'inuun, il fidlait être né CorMckide. (U savait que) ertte ttflin, étnnt animée d'un vif sentinient de patriotisme, parviendrait, mieux que toute autre, A maintenir la concorde dans les tribus et à les organiser en nation. Si la bonne entente régnait parmi les Coreïch, elle s'établirait entre toutes les tribus descendues de Moder; alors le reste du peuple arabe s'empresserait d'obéir, les peuples étrangers se soumettraient à la nation musulmane, et les armées arabes iraient subjuguéi' les pays les plus éloignés. Cela eut eflPectivement lieu à Tépoque où les musulmans s*engagèrent dsns la cairière des conquêtes, et le même état de dioaaa se prolongea, aoua la dynastie des Omtiadas et sous odla dea AUbaddea, jnsqu*Ak diula dn Uudi&t et la rume dn parti arabe* Quiconque a étudié rhistoire de ee peuple sait à qud point las Co> reich surpassaient les autres tribus modérides en nombre et en puia* sance; il s*cn apercevrait même s'il se bornait uniquement à examiner l'histoire des Coreïch. Plusieurs écrivains ont tnté ce stljet et Jbn Ishac s'en est occupé dans son Kitab es-Sier^. Quand on s'est assuré r]ue la condition d'être Coreicbide a eu pour ' Voyez ci-devtol, p. 5, noie i. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.47% accurate

D'IBN KUALOOUN. 399 objet de mettre un ternie anx
dissension qui régnaient parmi les Arabes, en y employant l'esprit de
corps et de domination qui révalait chez les Coreïch; quand on se
rappelle le principe que le législateur ne fait jamais des lois pour un seul
peuple, ou pour une seule époque, on reconnaîtra que cette condition peut
se ramener à celle «Taptlnde; l'uni nous Tj bÎMws rentrer. Quant «a motif
qui fit adiqpter la amditioQ d'être né Goreichide, nous lui donnons
PiqpptioAtû» b phu étendue «I nous diMms que l'individu chargé des inté-
rêts de la nation mneolmene doit appartenir à une famille qd, au moyen de
son esprit de corps, domine sur ses contemporains; il pourra alors se faire
obéir par d'autres fiuniUes et les réunir pour la défense de la nation. Il est
vrai que «l'autorité ne s'étendra pas, comme celle des Coreïch, sur toutes
les parties du monde. Ceux-ci avaient à soutenir une cause d'un intérêt
général ; en (onil)

400 PROLEGOMENES prescriptions de la loi, dit-il, Dieu place les femmes à la suite des hommes; il ne les désigne pas expressément, mais implicitement, et cela parce qu'elles n'ont pas le droit de commander et qu'elles sont placées sous l'autorité des hommes. En ce qui regarde les devoirs de la religion le cas est différent, car là chacun est capable d'être pour soi; aussi la loi (eu prescrivant aux femmes ces devoirs) s'adresse à elles directement. • Ce qui se trouve de DOS nous témoigne en faveur de nos observations : personne ne gouverne un peuple ni p. 355. une race d'Ioniens moins de pouvoir les tenir courbés sous sa domination; et la loi divine se trouve rarement en contradiction avec les lois qui sont conformes à la nature. D'opinion de « Chiites » mi Mijat d' rimi. Le mot chiite [Chiites), signifie, dans le langage ordinaire, esclave ou Mut; mais, dans la terminologie des légistes et des théologiens dogmatiques, tant anciens que modernes, il s'emploie pour désigner les partisans d'Ali et de ses descendants. Les Chiites s'accordent à déclarer que la nomination d'un imam n'est pas de ces choses ordinaires que l'on abandonne à la décision du peuple; que l'imam est la colonne de la religion et la base de l'islamisme; que le Prophète ne doit pas le négliger ; qu'il n'a pas le droit de laisser le choix d'un imam à la communauté musulmane; que son devoir l'oblige à lui en assigner un; que l'imam est absolument impeccable; qu'Ali fut la personne désignée par le Prophète pour remplir les fonctions d'imam. Ils appuient ces assertions sur certains textes qu'ils ont reçus par la voie de la tradition, et auxquels ils donnent une sanction conforme à leur doctrine; textes inconnus aux hommes les plus habiles dans la critique des traditions qui se rapportait au Prophète et ignorés des docteurs qui se sont transmis la connaissance parfaite de la loi. A vrai dire, la plupart de ces indications sont controuvées, ou bien la voie de leur transmission est justement suspecte, ou bien encore elles ne se prêtent pas à la perverse interprétation que l'on veut

D'IBN KHALDOUN. 401 leur donner. Selon les Châites, ces textes peuvent se ranger en deux catégories : ceux dont le sens est clair et ceux dont le sens est caché. Comme exemple des textes clairs, ils citent cette parole du Prophète : Celai dont Je sais le maitre a aussi Ali poar maître. < Ainsi, dicem-ib, le droit de mdbrût nVppertient d'une muàèn absolue et générale qu'à Ali. » Voilà pourquoi Omar dit à cdui-d : > Te voilà devniue le maître de tous les miudnianB, hommes et iunmes. • fis npportent encore ce mot du Prophète : Lf wuUtear jage d'entre von c'est Ail. Or, disent-ils, l'imamat n'a aucmie importance s'il ne donne pas ie droit de juger selon les ordonnances de Dieu. Cette idée est encore exprimée par les "mots, revétas d'autorité, qui se trouvent dans cet ordre émané de Dieu : Obéissez à Dieu, obéissez au Prophète et à P. 366. ceux d'entre vous qui sont revêtus d'autorité. (Coran, sour. iv, vers. 61.) • Cette autorité, c'est le droit de juger et de décider. Aussi, dans la jonmée de là Sddfii, lonqa*il fut question de riroamaft, Ali en fiit le seul et unique arIntre » Vend encore un de ces textes ; Qiûam^ s'mgag» à m'éirt jlièh, même on mqu de taviê, tm mon mandalain chargé iusacKt rautoriU aprit su». Or personne ne prit cet engagement,-excepté AH. Comme exemple d'une indication dont le sens est caché , ils rapportent f|Ufi le Prophète, avant reçu du ciel la sourate du désaveu^, pendant la fêlè (du pèlerinage qui se célébrait à la Mecque), avait chaîné Abou Bekr d'en signifier le contenu (aux Arabes idolâtres), quand il reçut une nouvelle révélation lui prescrivant de confier ce message à un de ses proches parents' on à quelque autre m«nbre de sa ftmille. Far smte de cet ordre, il chai^ iUi de porter la aou« rate (aux récalcitrants) et de leur en donner lecture. ■ Cda, di«eiit-ils, indique qu'Ali avait obtenu la préférence. D^aillenrs le Pro' Selon le nVît orlliodoxc , Ali s'était enfermé , ce jour-là , daos lu maison de eal lieu dans la Sekîb. ' Ou d'excoimwucalHM, rentuciatiail Par cette sotirate, qui est la neuvième, Moliaïuinced mit les Arabes idolâtres hors de loi. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.30% accurate

402 PROLÉGOMÈNES pbètòf autant qu'on le sache, n'avait jamais placé Ali sous les ordres de qui que ce fût, tandis qu'Abou Bekr et Omar avaient fait partie de doux expéditions, l'une commandée par Osania Ihn Zeïd et l'autre par Ainr Ibn el-Aci. ■ Tout cela suffit aux yeux des (Ihiïtes pour démontrer qu'Ali fut désigné pour être khalife, à l'exclusion de tout autre individu. De ces textes, les uns Boni inconnus (aux musulmans orthodoxes) et l'autre ne se prêtent pas à être interprétés de la sorte. Quelques-uns de ces sectaires croient que chacun des textes et des traditions dont il s'agit montre qu'Ali fut désigné comme imam directement et personnellement et que ses successeurs furent désignés de la même manière. Les imamites, tel est le nom de cette secte, rejettent les traditions d'Abou Hekr et Omar), parce qu'ils n'avaient pas laissé le suprême commandement à Ali et qu'ils ne lui avaient pas prêté le serment de fidélité, ainsi que ces textes l'exigeaient. Ils attaquent même leur droit à l'imamat. Nous ne relèverons pas les injures que les plus exaltés du parti ont lancées contre ces khalifes; les Chiïtes ont blâmé ces invasions mais nous laissons. Selon d'autres Chiïtes, ces textes désignent Ali pour «ses qualités distinctives et non pas d'une manière générale» et cependant; aussi (disent-ils), on peut se tromper sur l'individu quand on a mal compris son signalement. Ceux-ci sont les Zaidites; ils ne rejettent pas l'un des deux chefs et ils ne font aucune difficulté de les reconnaître pour imams; mais Ali, selon leur avis, avait plus de droits à l'imamat qu'eux. > L'imamat du préfixé (disent-ils) est valide, bien qu'il soit préférable, existe. Les Chiïtes ne s'accordent pas entre eux sur les individus auxquels le droit à l'imamat passa successivement à partir de la mort d'Ali. Quelques-uns enseignent que, par suite d'une dévotion à l'écide (d'Ali), l'imamat a été transmis successivement aux fils de Patema (Hacen et Hocnn). Plus loin nous reparlerons de cette opinion. On désigne 'Après 'y>j, insérez

The text on this page is estimated to be only 24.15% accurate

D'IBN KHALDOUN. ces sectaires par le nom d'imamiens, parce qu'ils enseignent, comme articles de foi, que l'imam doit être connu' et (ju'il doit être régulièrement désigné (par son prédécesseur). Telle est la base de leur doctrine. Un« antn dt en Mctis tût paAser rimamat aux deacendants de Fatema, mua à la cooditioa que les Chiites choisisaait parmi em la penoone qui doit eiercer cette charge. Jh esigeiit encore que f imam soit savant, hahitné A mie vie austère, généreux, brave et prêt à fiûre valoir ses droite les armes à la main. On appelle ces sectaires ZeGlmUi du nom de Zeid, fils d'Ali , fils d'El-Hoceïn le tUttK Zeïd , dans une discussion avec son frère Moliammed el-Baker, maintenant que l'imam était obligé de faire valoir sa cause par la force des armes. Kl-Baker lui objecta que , d'après ce principe , leur père Zeïn' el-AJ)cdin n'avait pas été imam, puisM|u'ii n'avait jamais pris les armes ni pensé à les prendre. Il lui reprocha aussi d'avoir appris de Ouaoel Ibn Atâ * la doctrine des Blotaielites. Les imamiens eurent une couliovene avec Zdd an sujet de rimamat des dm» cAsttAs, et, comme il le dédara valide et ne nia pas leur droit à cet ofBce, ik répudièrent {nftd) son autorité et cessèrent de le compter au nombre des imaroa. On les nomma rafedites (récusants) pour cette raison. D'autres Cliîîtes font passer l'imamat d'Ali à l'un ou à l'autre de ses lils, les deux sibts; car ils ne sont pas d'accord sur ce point; puis ils l'attribuent ;i Moiiainiicd, fils (d'Ali et) d'El-Hanefiya , frère des précédents; puis aux enfants de celui-ci. On les appelle Kciçaimh», du nom de Keiçan, aflfraochi du fila d*K-Hanefiya. ' LiMénL.beomMiM«iMd«rkMn:. eS^oilDeparatl Ugnilîcrque le vrai crr>ynnt doit Nvoir qui «taon imaoï. En protestant Mlle doctriÎM. ik wnltient «ns doota m dMagoer des partUans de Vimam ctdd. (Voya ci-après, p. 4o4. 4o5.) * Le mol tAt, «gnifie • petit-fils né de la fille, • de néawqiw lenwt 4»«itB»» hafîi, désigne le ■ pclil-fils nē du Cl». » El-Uacen et Ēl-Hocein élaieat ie» n6f de Moha— eJ. paitqiilb Amal fib de a» fillr Falcnin, Lr-s CViîilns par.iisscnt avoir employé le mot ubt «i.ins lu sens d'imam. * Pour iHt}, Inez ^3 — Ali.fibd'BHMèfn, fils d'Ali , gendre de Mohammed . mounil Tan 94 de l'bégire (7ia>7i3 de J.C.). * Foodaltiir d« le Ncta liéNtii)es dee Motaiditet. B aoonrt en iSi {iV^k^ deJ. C). 61.

The text on this page is estimated to be only 27.57% accurate

&04 PROLÉGOMÈNES Entre toutes ces sectes il n régné une grande diversité d'oi mais nous ne voulons pas en parler afin d'éviter la prolité. P. 3S8. On désigne une classe de ces sectaires par le nom de gholal («alravagant», outrés) , parce que, au mépris de la môWMI et de la religion, ik enaigneiit la divinité de rimam. • Cest un bonmie, disent-ila, doué des attrilNila de la divinité, • oulnen' : ■ Cesl un individu dans llinmanité duifadi la divinité «*eat établie. • Cette croyanee oonaipond à ce que les chrétiens enseignent au sujet de Jésus. Ali fit brûler vifs plusieurs individus qui proiisssaient cette doctrine , et Mohammed, fils d'EI-Hanefiya, ayant appris qu'El-Mokhtar, fds d'Abou-ObeïH, Tavait adoptée, le maudit publiquement et l'excommunia. Djâler es-Sadec agit de la même manière envers d'autres individus qui proclamaient sa divinité. Qndqnes membres de cette «ede enseignent c[ue la nature de Tinum est tellement pai&ite, qu'elle ne se retrouve dans aucnn autre individu. • Aussi, disent-ils, quand l'imam meurt, son âme passe dans le corps de son suooesseur, afin que cdui-d soit tout parfait. ■ Voilà la doctrine de la transmigration. Parmi les extravagants se trouvent des gens qui disent : • L'imamat cesse de se transmettre (piand ii est parvenu à l'individu désigné pour être le dernier des imams. « On les nomme oaakcfiya (qui s'arrêtent). Les luis enseignent que cet imam vit encore, mais (|u'il s'est dérobé à ia vue des hommes, et, pour démouli-er la possibilité dune pareille ebose, ils renvoient à rhistoire d*EI

The text on this page is estimated to be only 24.43% accurate

D'IBN RHALDOUN. 405 Le< imams légitimes et coreîcbides sont quatre, tous éjgUIXi Ali CtiM trais iiis, voilà les imam^' dont les drotU «oat manifeste». (Le piemierest} imam; (le woondat) ûnamdeh fiii«ld«lBwhi;(le traiaième est) Vîamm dml h tem de Ksrbdà recèle les es. Ensuite (vint) un imam qui ne goûtera pas la mort avant d'avoir commandé une armée précédée du drapeau' (imporial). Pendant un temps il se dérobera à la vue des hommes; il est caché dans le KidooB, et a près de loi da mieï et de FeBo. Les imaÊdm oaùit et les Ulma-aeheriya (duodécûneiit) •urtoat, p. st^ . profenent une opinion BwnWeMe. Os prétendent que leur domième imam, Mohammed, fils dnQi>Hacen el-Aakeri et somommé par eux &4iMi (le Uen-dirigé), ayant été mis aux arrêts avec sa mère, entra dans un souterrain de la maison que sa famille habitait à HîUa, et qu'il disparut tout à fait. Lors de la fin des temps, il reparaitra afin de remplir le monde de sa justice. C'est ainsi qu'ils appliquent à leur dernier imam la (célèbre) tradition qui se lit dans l'ouvrage de Termidi Encore à présent ils attendent sou arrivée, et, pour cette raison, ils le nomment El-Monthader (l'attendu). Tous les soirs, après la prière du magfirA\ ils se rendent i f entrée dn soutemin, amenant avec eux une monture, et là, se tenant ddbout, ils appdient f imam par son nom et le prient de sortir. Quand les étoiles ont perdu leur édat, ils se retirent, pour reommener * la même cérémonie le lendemain soir. Cette pratique s*est conservée jusqu'à nos jours* Une fraction des owikefvya croit que l'imam reviendra au monde après sa mort, et, pour justifier leur opinion, ils citent ce que le Coran raconte au sujet des gens de la caverne de l'homme qui passa par son amour pour Aua. appartenait à ccUn tradition dan» un autre chapitre de» la xertc dcji Ciiii((>!i. Il aourol l'an lOÔ ProlégomÀm-s. (Pour Termidi, V0|«> «• (7a3-7a&de J. C). devant, page 37, Dot« i.) ' ki et dana les «en «nvani» le polte * CaUa prière se ftittannmoMdwîempioin le mot ^iht à la place d'inuBH. heure après le ooocher du soleil. (Vojexct-devant, pageÂo3,notea.) ' Pour sj^yà 1"*» fcb^Xy ' Pnnr »:tj\ . Usa AJil * Las Sipl-DonMBis. (Voyei Cbraa. ' Notre aetenrdiacaleranAealilé de ■Mr.svtn,vws.8«taaiv.)

The text on this page is estimated to be only 20.32% accurate

400 PROLÉGOMÈNES auprès d'une ville ' et de l'Israélite assassiné, dont on frappa le corps avec les os de la vache que Dieu avait ordonné d'immoler[^]; mais des faits surnaturels, qui ont eu lieu pour montrer la toute-puissance de la divinité, ne servent pas à prouver la vérité (Time doctrine avec laquelle ils n'ont aucun rapport, Le potté Et-Seiyid el*Ilmyeri*, un de ces Nctaires» oooqpoaa sur ce sujet les ve» vivants»: Quand les cheveux de l'ionne ont commencé à grisonner et que le* oiffes y appliquent une teinture, La gaieté de la jeunesse d'ici paraît Cl BUNlt Doactiève>loi*nioB anî. et pleurons la perte de notre jeunesse. Ce qui est passé de l'existence ne reviendra pas!>; perMinne ne peut le rejoindre jniqt* au jour du jugement. Au jour où les hommes revendront dans ce monde avant de rendre compte de leurs actions. j'affirme que cela est la doctrine de la vérité; car je ne suis pas de ceux qui doutent de la résurrection. Dieu lui-même a déclaré que certains ^>^TM^ l'ont revu à la vie ttptê que leurs corps furent tombés en poussière. F. 3Co. Les principaux docteurs de la aede cb&le nous ont épargné la peine de répondre à ces extravagances; ils repoussent l'erreur et réfutent les preuves sur lesquelles on cherche à les appuyer. Les Keïçanija (Keïçaniens) enseignent que l'imamat s'est transmis de Mohammed Ibn el-Hanéfiya à son fds Abou Hachem; aussi les désigne-t-on* par le nom de lachemiya. A partir de cet imam, ils ne s'accordent plus : les uns disant que l'imamat passa d'Abou Hachem à son frère Ali, puis à El-ttwen, fils de oelin-ci; les autres, qu'Afaoo Ibcheni, en revenant de la Syrie, mourut dans le tarriidre d'*Es' • Un voyageur, passant auprès d'une ville rwiwnée de bnd en comble, s'écria: • Dieu peut-il faire revivre cette ville qui • est morte? » D'ici^lo fil mourir et il resta ainsi pendant cent ans, puis il se ressuscita. ele.» (Omvbi* sour. u, vers. 66i.) * Ceran, sour. ii, vers. 68. ' Abou-Uachem lsmailtSturnoaimé £«• Stiytd eZ-y/injen, tant attaché à la secte des Keïçanieas, composa un grand MNa* bre de poèmes remplis d'attaques contre Abou-Bekr, Omar, Othman et les principaux Compagnons de Aloliamnied. U mou* nUi'an 171 (787*788 de J. C). DIgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.38% accurate

D'IBN KHALDOUN. hOf Cberat' et légua l'imamat k Mohammed, ùk d'Âli, fils d'Abd-AUab, fils d'Abbas. Mohammed le transmit à son fils Ibrahim, surnommé rimam, et celui-ci le légua à son frère Abd-AUah Ibn ol-Harcthiya, surnommé Es-Seffak (le premier khalife abbacide). Es-SeÛab laissa l'imamat à son frère Abd-Aliah Abou Djàfer, surnommé El-Mansour, elles descendants de celui-ci se letnnamirenÉ, les uns aux autres, par m> dédwâtioQ fonnd6 #1 vd cn^igraml tolamiflL 6ft l6 IJ"* tène des Hadiemija , pmtiiiu de la dynastie ahabacidt. Pto mi emc on distiogne AbeaMode», SoiriiDanlbBKelli^ elAbou SdaseeMUielIdL Pour mieux prawrer les droits de la dywstie «Mbacide, qadqoesuns de ces sectaires déclarent qu'elle tenait rimaoïat d'El-Abbas (oncle de Mohammed) ; E l-Abbas , disent-ils, survécut au Propbète , et l'opinion générale le regardait comme l'homme le plus digne de cet office. D'après le système'^ des Zeîdiya, rimam n'a p;i.s le droit de désigner son successeur; ce sont les principaux chefs do la nation qui doivent élire le nouvel imam. Selon les mêmes sectaires, l'imamat passa d'Ali à son fila £1-Hacen, puis k El-Hocem, Crère d*El-Hacen, puis à Ali ZéBaeUAbedln. 6b dril-flooè&i, puis à Zeid» ib d'Ali Zefia eUbedia et fondateur de la secte qui patte son nom. Zeîd prit les aimes à Koa& avBc rintennôoi de biie veioir ses droits à rimsnul, mus cette p. Mi. tentative lui coéta la ine. Son oerpe fot mis en croix k la Konaça*. Selon les Zeîdiya, son fils Yahya lui succéda. Gdbii

408 PROLÉGOMÈNES par Eïça, fils de Zeïd Ibn Ali. Attaqués par une armée qui arrivait sous la conduite d'El-Mansour, ou de ses généraux, ils succombèrent sur le champ de bataille. Comme Ejjâfer es-Sadec leur avait annoncé le sort qui les attendait, les Chiïtes regardèrent cette prédiction comme un de ses miracles. Une fraction àm Zdâijfa croit que rimun En-Nafr a-Zakiya eut pour raocMBeir Mohammed» fils d'El-Cacem, fils d'Ajî« fils d'Ali, fils d'Omar. Cet Omar était frère de Zrîd Ifaïi Ali. Mohammed, ayant pris les armes à Talecan, tombe entre les mains de ses ennemis, qui renvoyèrent à El-Motacem. Un moant dans la prison où ce khalife le fit enfermer. Une autre fraction de cette secte déclara que Yahya Ibn Zeïd eut pour successeur son frère Eïça, le même qui se trouvait avec Ibrahim Ibn Ahd-Allah lors de la bataille qu'il livra aux troupes d'El-Mansour. Selon les mêmes sectaires, Timamat resta dans la postérité d'Eïça, et ce fut à lui que le chef des Zendj faisait remonter son origine. Selon d'autres membres de la secte des Zeïdiya, Fimamat passa de Mohammed, fils d'Abd Allah, à son frère Idils, le même qui se réfugia au Ma'veb et qui mourut dans ce pays. Son fils, Idris Ibn Idrîs, qui lui succéda, fonda la ville de Fes, et laissa le royaume de p. 36a. Maghreb à ses enfants. Après la chute des Idiicides, la secte des Zeïdiya se désola; aiaa. El-Hacen. le missionnaire chiïte qui s'empara du Taberistan, appartenait à la secte des Zeïdiya. Il était frère de Mohammed Ibn Zeïd et fils de Zeïd, fils de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils d'El-Hacen, fils de Zeïd, fils d'El-Uacen, petit-fils du Prophète. Quelque temps après, un Zeïdite nommé El-Hacen, et généralement connu par le sobriquet Sbn^mtTÊlrO^wck (le sourd aeoouiaUe), s'établit dans le Dolem, en qualité d'imam, et convertit à l'idamisme les habitants de ce pays, n'était fils d'AU, fils d'Et^Hacen. fils d'Ali, fils d'Xhnar, frère de Zeïd Ibn Ali. Sa postérité régna dans le Taberistan, et ce fut avec le nom* COUTS de cette famille que les Deïlemites parvinrent à fonder un empire et à faire peser leur domination sur les khalifes de Bagdad. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.15% accurate

D'IB.N KHALDOUN. 409 Les imamicns enseignent qu'Ali, auquel le Prophète avait légué riniainat, ie traiiâinit de la même manière à son fils £1-Hacen. Celuici le légua À son frère El-Hoceïn , qui le transmitt à son fiis Zeîa elAbadtn. Cel hfa-itage pana de Zdh d-Abedfn à «on fik Aldiammed dBiker, pois 4 E^er es^dec, fib du précédent. A peilir de Dj^fer, les imanucDs ne a*«oordeiit plus; les boia^eiie, une de leun aectea, font passer l'imamat de 0}lfer à son fib bmail, qu*il\$ surnomment £i-Imam '. Ceux de Tautre secte enseignent qu Djifer eeSadec laissa Tautorité à son dis Mouça 'i-Kadhem et, comme ils ne • comptent que douze imams , on les désigne par le nom de daodécimains. Ils croient que le dernier imam se tient caché et qu il reparaîtra lors de la lin des temps. Les Imaëlieu déclarent qulsmail était imam parce que son père, Djifer e»-Sadec, l'aviit déiigné comme racceMeur. «Cette désignation, diMii(4b, eut un effet léel; cer, bien qu'Ismail mourût «vint son père, le droità rimamat resta dans aa postérité, ainû que cela eut lien pour Aaron à la suite de ce qui se passa entre lui et Moïse • Ismail transmitt Timamat à son fds Mohammed el-Mektoum {le caché) ^ le premier des imam cachés. « 11 peut arriver, disentrils, que Timam n'ait aucune puissance; en ce cas, il se tient caché, mais ses missionnaires se montrent alin d'élahlir une preuve authentique (qui sullise P. 363. pour faire condamner les incrédules). Quand il a de la puissance, il parait et proclame ses droits. Mohammed el-Mektoum eut pouisuccesseur se, mail ie sacerdoce re»U dans »a postenle. Ce fait p. 5o6 et suiv. de la traducttoD , et UisUtirt ik* Draiei, de II, de Sac|, blradMlion. Sa Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.78% accurate

410 PROLÉGOMÈNES la prison à SadjilMESSA , et se rendit maître de CAIROUAN et du MAGHREB. • On sait quo sa postérité régna en Egypte. Ces ISMAÉLIENS reçurent le nom de BALANIYA. parce qu'ils croyaient à TIUIAM qui est baten, c'est-à-dire caché. On les désigne aussi par le nom de MOLHIDA (•■eriléges), à oatiM de leurs ofunioai impies. Ri ont des doetrioES dStne dtte ancienne et des dootrines nouvelles, qo'EI-Haoen Km Mohammed 0» es-Sabbab prficha pablqtuemmt, vers la fin du T*siècle. H se rendit maître de phisteurs fortarESSÉE de la Syrie et de rime, où son parti se maiutint pendant quelque temps; mais leur pouvoir finit par se briser, leur empire succomba, et les souverains turcs de l'Egypte s'en partagèrent les débris avec les souverains tarlares de l'Irac. On trouvera dans le Milel oua 'n-.Va/i/' de Cbehrestani, un exposé des doctrines professées par llin es-Sabbah. Les duodécimains d'une époque plus moderne se donnent quelquel'ois le nom d'iniAflienf. lis enseignent que Mouça 'i-Kadbem devint imam par désignation expesse, son frère aîné IsmaA Almïim Payant choisi pour lui snecéder. bmttl mourut du vivant de son père Djâfer. Après Mouça , ranfiorité passa à son fils Ali er-Rida , celui qn'El Mamoun (le khalife aUMcide) avait désigné comme aon successeur. Cette nominatira ne profita pas è Er-Rida, car il mourut avant04|jaaioon. Après Br-Rida, son fiU, Mohammed ct-Teki hérita de Pimamat, qui passa ensuite de lui k son (ils Ali el-IIadi, puis à £1364- Hacén el-.\skeri. fils du précédent: puis à Mohammed ei-Mehdi, fils d'Kl-Askeri. EUmedbi est iimam atlendu dont nous avons déjà parlé. Comme une grande diversité d'opinions ont cours chez les Cbiïles, nous nous sommes borné k exposer leurs doctrines les pitu remsrquables. Cdui qui voudrait les étudier et les connaître i fond pourra^ consulter les traités sur les religions et les sectes, par Ibn Haam, par ' Voyi'/ II' lexie arolx' >lc l'DUvrage de (IhchrtiïUiïii , publié par le [])* Curelon .sous le liln de Book rrii^Miwti^ijSata^ cal MCd AtSUhnaUm, p. «t li trnduciioii alletunnde du même ouvrage, publiée |>ar M. Haarbrûcker à Halle, 1 85 1 , pL S9&. Cofuulta mMi rinlradafllioD de riISMiMf* dm Dimm. L.\-jn,^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 27.26% accurate

D'IBN KHALDOUN. 611 Chehrestani , et par d'autres savants.
Dieu égare celui qu'il veut et dirige celui qu'il veut. {Coran, sour. xvi, vers. 9\$.)
«Gouverneur I» Umlifet (l'âme spirituelle et temporelle) m «nourrit le peuple le conduit naturellement à l'acquisition de la Souveraineté; c'est là le terme de son progrès. L'établissement d'un empire, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, ne dépend pas de la volonté du peuple, mais de la force et de la disposition naturelle des choses. Les lois, les pratiques de la religion, toutes les institutions auxquelles on tâche de rallier une communauté n'ont aucune influence, ni moins qu'un parti plein de zèle ne se charge de les faire prévaloir. Sans l'appui d'un parti puissant, on ne saurait poursuivre (ni punir) les otémétréens. L'esprit de corps est donc indispensable dans une nation; sans lui» elle ne remplirait pas sa destinée. On lit dans leSalmk: «Dieu n'a jamais envoyé de prophète qui n'eût pas dans sa nation un parti capable de le défendre. » Le législateur a (en)endant désapprouvé l'esprit de corps; il a même recommandé d'en renoncer : ■ Dieu, a-t-il

412 PROLÉGOMÈNES doit avoir le moyen de s'y transporter. Quand il défend de commettre certaines actions, quand il en désapprouve d'autres et recommande d'y renoncer, il ne veut pas faire cesser ces actions tout à fait ni annuler les facultés du corps qui les ont produites; il veut seulement qu'elles l'honorent, autant que possible, de les diriger dans les intérêts de la vérité, afin qu'elles tendent toujours et d'une manière uniforme à un but louable. ■ Celui, dit le Prophète, qui s'expatrie pour plaire à Dieu et à son Prophète, plaît à Dieu et à son Prophète; celui qui s'expatrie pour acquérir les biens de ce monde ou pour épouser une femme n'a que l'avantage d'acquérir ou d'épouser. • Bien que le législateur ait voulu nous délivrer de l'appétit irascible, il ne condamne pas cette passion d'une manière absolue : sans elle, personne ne voudrait maintenir le bon droit, ni combattre les infidèles, ni faire triompher la parole de Dieu. La colère est blâmable quand elle éclate pour un motif vaine et pour plaire au démon; mais elle est digne de louange quand elle a pour motif le désir de soutenir la cause de Dieu et de lui être utile; aussi la colère faisait-elle partie des qualités louables qui se trouvaient réunies dans le Prophète. Il en est de même pour l'appétit concupiscible. Le législateur n'a pas voulu l'éteindre complètement; c'est faire tort à un individu que de l'en délivrer tout à fait. Le législateur veut seulement diriger vers un but utile tout ce que cette passion renferme d'utile, afin que l'homme devienne un serviteur (c'est-à-dire, dans ses actes, reste toujours soumis aux ordres de la divinité. Il en est de même de l'esprit de corps; le législateur l'a éteint en disant : • Les liens du sang et le nombre de vos enfants ne vous serviront de rien *. • Par ces paroles, il entendait l'esprit de corps qui régnait avant l'islamisme et qui poussait les hommes à rechercher la vaine gloire et tout ce qui s'y rattache; il voulait que personne ne se vantât de la noblesse de sa famille et ne s'en prévalût pour nuire aux droits d'autrui, car de pareils traits n'échappent pas (c'est-à-dire, au jour du jugement), — * Par (j)ti, iitex ^1^.

The text on this page is estimated to be only 26.60% accurate

D'IBN KHALDOUN. 413 qa*i des les hommes insoucians ' et ne servent de rien dans faulre monde, la demeure de l'éternité. Mais, tant que l'esprit de corps s*emploie au service de la vérité et de la cause de Dieu, il doil c^tre favorisé; si on le supprimait, on rendrait inutiles les prescriptions de la loi; car nous avons déjà dil qu'on ne peut les exécuter, à morns d'être appuyé par Tesprit de corps (d'un fort parti). fl en ait de même de le royauté ; bien que le législeteiir en témoigne M désapprobation, il ne veut pae condamner Tesprit de domination qui l^ dans Tintifèt de la bonne canae, ni Ten^oi de h force pour obl%er les hommes à respecter la rdigion et pour contribuer à Tavantage de la communauté. Il ne blâme que la domination que Ton exerce en vue de la vaine gloire et l'emploi du peuple pour accomplir des projets ambitieux ou pour satisfaire à ses passions. Si le roi montrait d'une manière claire qu'il fait des conquêtes nfin dp plaie à Dieu, de porter les hommes a l'adorer et à combattre les ennemis de la foi, une telffe conduite ne serait pas réprélicnsil)le. Salomon a dit : • Seigneur! donne-moi un empire qui ne conviendra à personne après moi ■ Il avait la eonviction ii^roe qa'en sa qualité de prophète-roi, il ne reehereberait pas la vaine gloire. Quand le khalife Omar Ibn d-Khattah se rendit en Syrie, il y trouva Moeouïa, vétv en aouveraïnt environné d'une suite nomhpense et à la tête d\m cortège vraiment royal. Œoquc de ce spectade« il lui dit: ■ Est-ce du chosn^ime que tu fîûs l& P — Emir des croyants, lut répondit Moaouïa, nous sommes sur la frontière, en face de l'ennemi, el c'est pour nous luie nécessité de rivaliser nvec lui rn pompe guerrière. ■ Oinar ne lui dit plus rien et ne lui lit ps de reproches. ' Les muuucruU el les deux éditioni Kbaloun, il faut donc insérer le mot imprimées portent traducteur nprès , ou bien reiiipiacor «ÛUjJ' • \e* turc paraît avoir lu -^ÀàjJ] ^ (jL^ , inlelligenli > par >.^UJI • les in.< >oucian(» . > oarilrendiapliinMaiiù:«L3^ e>jLM.jf * CMt4-iclii, • c«Ue chose bUinable oe d«*uil pu être dont personne apnu moi n'aura jauiait le plée •« BOflibra iIm aetkiM daa pareil. (Voy. Conn, aoer. uxvni. v. 34. ialeHisenli »). Dana le leite d'il» et le Canaeiiteira d'Et-Bâdwoi.)

The text on this page is estimated to be only 27.75% accurate

hik PROLI^IGOMKNES MoHouïa s'était justifié en illéguant les intérêts de la bonne cause et de la religion. Si Omar avait eu l'intention de coïncider, d'une manière absolue, les usages de la royauté, il ne se serait pas contenté de cette réponse; au contraire, il aurait forcé Moaoûa à renoncer tout à fait au cAMfO&me, qu'il avait adopté. Par ce mot, Omar voulait désigner les habitudes répréhensibles auxquelles les Perses se p. 367. livraient dans l'exercice du pouvoir royal; ils se laissaient emporter par la vanité, entraîner dans les sentiers de l'injustice et dans l'oubli du vrai Dieu. Moaouïa, dans sa réponse, lui donnait à entendre qu'il n'agissait pas ainsi par l'esprit de vanité et de chosroïsme, qui prévalait chez les Perses, mais bien par le désir de mériter la faveur de Dieu. De même (ju'Ouar, les Compagnons rejetèrent la royauté et tout ce qui en dépend; ils laissèrent tomber en désuétude les usages de la souveraineté dans la crainte de les trouver attachés de Mvolité. Le Fh>phéle, étant sur son lit de OMn timent d'aversion, ce fut la grande habitude des privations' qu'im' Pour

The text on this page is estimated to be only 29.89% accurate

D IBN KHALDOUN. 415 posent l'islamisme et la vie du désert. Les Arabes étaient alors le peuple le moins accoutumé aux biens du monde et à la mollesse : d'un côté, leur religion les portait à s'abstenir des plaisirs que procure l'aisance; de l'autre, ils s'étaient habitués à se tenir dans le désert «t A mener une vie de gêne et de privations», n'y eut jamais de peuple dont le dénuement surpassât celui des Arabes modérés; ils se tenaient dans le Hedjaz, pays qui ne produit ni blé ni bétail; par conséquent, ils ne pouvaient pas se rendre dans les pays fertiles et riches en céréales, parce que ces régions étaient très éloignées de leur territoire et appartenaient, les unes aux tribus descendues de Rebiab, et les autres aux tribus yéménites. Ne pouvant pas même aspirer à jouir de l'abondance qu'offraient ces contrées, ils se voyaient réduits, très souvent, à se nourrir de scorpions et de scarabées; ils se vantaient même de pouvoir manger de la viande, mets composé de poil de chameau et de sang, pétris ensemble avec une pierre et cuits au feu. Les Ghibides étaient à peu près dans le même état; leur nourriture et leurs logements étaient misérables; mais aussitôt que l'esprit de la nationalité eut rallié tous les Arabes autour de l'islamisme et que Dieu les eut illustrés à jamais en choisissant parmi eux son prophète Mohammed, ils marchèrent contre les Perses et les Grecs, afin d'occuper le pays que Dieu leur avait promis. Us s'emparèrent des royaumes et des biens de leurs adversaires et se virent bientôt nager dans l'opulence. Plus d'une fois, après une expédition, chaque cavalier de la troupe recevait environ trente mille pièces d'or (comme sa part de butin >); en un mot, ils gagnèrent des richesses incalculables. Malgré cela, ils demeurèrent attachés aux habitudes simples et grossières de leur ancien genre de vie. Omar rapiécait son propre manteau avec des morceaux de cuir; Ali s'écrit de temps en temps ' Veyst ci-devant , p. 486 . note S. * 11 but in «» l'Id* L^y^ * Pour l'Jf^ , liaet JU. ' Ibn Khaldoun , qui recommande » *e* l'usage de •« nieler

The text on this page is estimated to be only 26.70% accurate

^10 PROLÉGOMÈNES • (Monnaie) jaune I (monnaie) blanche!
allez séduire d'autres que moi. • Abou Mouça ' ne mangeait pas de poules,
n'en ayant jamais vu chez les Arabes bédouins, où, en effet, elles sont très-
rares. Les cribles leurs étaient inconnus; aussi, mangeaient-ils le blé sans le
nettoyer. Ib tfaient gtgDé cependtiit, à cette époque, plot de richeties
qu*aucun peuple du monde. « Sous le gouvememeikt d*OilmMuui, dit
Muondi . le« Gompagnoïis lignèrent des terres et de Tai^nt Ce khalife Ini-
même, le jour où il fut tué, avait entre les mains de son trésorier cent
cinquante mille P. 369. dinars et un million de dirhems; les fermes qu'il
possédait à Ouadi 'i-Cora, à Honeïn' et ailleurs, valaient deux cent mille
dinars; le nombre de chameaux et de chevaux qu'il laissa après lui fut aussi
très-considérable. Lu huitième partie de l'héritage laissé par Ez-Zobeïr'
montait à cinquante mille dinars. Il possédait mille chevaux et mille
domestiques dm sexe féminin. Tallia* retirait de ses terres, en Ime, un
revenu de mille dinars par jour; eeiies qu'il possédait à Cherat* en
rapportaient davantage. Abd w-Rahman Ibn Aouf ^ avait mille chevaux au
piquet; il possédait, de |dus, mille chameaux et dix mille moutons. Le quart
de Théritage qu'il laissa en momant fut estimé à quatre-vingt-quatre mille
(dinars). Zeïd Ibn Thabet' laissa de grosses masses d'or et d'argent qu'on
était obligé de briser ' Abou-Mouça Abd-Allah, membre de * Abou Abd-
Allah Ei-Zobdr Ibn Ella tribu yéménile d'Acbir, vint k la Aoawun, un dei
dix mutuïnuns auxquels Mecque event rbrigire, el eiabnin llda-
UohamoMdmMtdéciaréqn'ilsétaieilprémisme. Il accomp.ignn Mobnnitned
dum denlinés a entrer dans le paradis, fut tué à piuùeure expédi(ion« . et fut
nommé par la bataille du Chameau, l'an 36 de l'hégire loi (oovwMiir
dTAdaa el de ZdiM, dene (656de J.C.}. le Yémen. Omar lui confia le
gouver- ' Abou Mohammed Tallia, un des dix MOMnl de Kottfa el de
Baara. On tient prédeatinée, fut tué avec Zobeir, à la be. de hd plot de trois
ceola (radilion». H taille du Ghameni. moantt Tan 5o de l'hégire, ou, selon
on * Voyez ci^evant, page 407, note 1. autre renseignement, l'an Â 3 ou '
Abder-Rahmnn Ibn Aouf, un des ' Pour oJulj, lises UoJkJu. Compagnons
du i'ropliète el l'un des dix * Orndi 'l-Gora ert ànoiliéclMniiada prAdertiBét.
BBoonit Vtm Si (65t4Ss da Médinc à la Syrie; Huncia Ml dsi» le 1Nli> J.
C). iinage de l* Mecque. * Zeid Ibn Tliabet, un d«a principaux Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 28.32% accurate

D'IBN ICHALDOUN. 417 avec des haches. Ses terres et ie mte de ses biens valaient cent mille dinars. Ez-Zobeîr se fit bâtir une maison h Basra, une autre à Misr, une autre à Koufa et une autre à Alexandrie. Talha se fit construire une maison à Kotira et une niitro à M

The text on this page is estimated to be only 27.44% accurate

418 PROLÉGOMÈNES /de comprimer. Le régime impérial est alors pour le peuple une 'source de bien-être et de richesses. L'esprit de la doininalion nt> se laisse pas encore exciter par les vanités du tnonile, et la force ne s'emploie qu'au service de la religion et de la vérité. Lorsque l'esprit de parti eut &itéelatarlt gium mvik entre Ali et Moaouia, chacun de ces prinoes croyait marcher dans la vraie voie et travailler de Mm mieux pour fiure triompher la honae caïue. En se combattant, ils ne visaient pas aux hiens de ce monde m à ses vanités; ils n'agissaient pas aous Finfluence de la haine, comme on serait tenté de le supposer, et comme les impies s'empressent de le d^ darcr. Chacun d'eux, ayant sa manière de soutenir le bon droit, contrariait nécessairement los [irnjets de Truitie, cl la guerre lut la consécpticncf dp leur (iissontiment. Celui qui eut raison lut Ali, mais Moaouïa n'était pas pousse par des vues ambitieuses : il croyait bien &ire et se trompa. Tous les deux agissaient avec les meilleures intentions K Comme la possession de Tempire porte naturdlemeM vers Fantocratie, vers le gouvernement d'un aaul, Moaonïa et ses amis ne purent résister à cet entraînement, auquel, du reste, l'esprit de parti donne toujours une grande force. Les Oméïades et même les pei^ sonnes qui n'avaient pas suivi la fortune de ce chef, subirent cet entraînement, se rallièrent autour de Moaouïa et s'exposèrent k la mort pour le ddcndrc. S'il avait cherché à donner une autre direction aux P. S71. esprits t't il ((niliarifT l'opinion publique, qui souhaitait un gouvernement autocratique, il aurait semé la discorde dans la conutiuaauté. U était pour lui beaucoup plus important de maintenir l'union dans la nation que d'adopter un arrangement qui aurait excité* une grande opposition. Omar Ibn Abd el-Asis (le huitième khalife oméïade), ayant vu El' C'ciil, iians tloïile, l'opinion dr-i dorlrnin orthodoxe* qu'lbn Klialdoun nous prtMBle ici. 0 n'osait p«s convenir ipw Moouata avait été un ambitieux, et que sa latte avec AU avait tnrloal pour objet de rendre au parti aristocrnrique i\c ! 1 Mi^rque le pouvoir cjuc Mohammed lui avait «nkvé. (Voy. ci-après, p. Ui^, note.) * Le f «ns «lige k luppnaaon da mol I Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.15% accurate

D IliN KHALDOUN. 419 Caceni fila (le Mohammed et petit-iils d'Abon bekr, s*écia : «Si j'avais le pouvoir, je confierais le khrilifat à celui-là ! • Il l'aurait certainement fail si! n';ivail |)as cr.iinl do mécontenter les Oméiadcs. famille qui avait loule l'aiUorilè onlre les mains. Il ne pouvait pas leur enlever le pouvoir sans mettre la division dans l'empire. Cet entraînement à préférer la souveraineté d'un seul est le réAultat inévitable des tiraiUemmits que Teeprit de parti fait naître dans on gouvemement monarcliique. Lors de rétablissement d\ui empire go«i> verné par un chef mûque, ainsi que nous Tavmis posé en principe, si ce dief profite de sa position pour soutenir de toutes les manières la cause de la vérité, il ne mérite aucun rqroohe. Salomon, ainsi que son père David* eaercait seul le haut commandement chez les Israélites; car cet empire exigeait, par sa nature, l'établissement d'nn autocrate. Or tout le monde sait que ces deux monarques étaient prophètes et bouuncs de bien. iMoaouîa lé^;iia r.mtorite souveraine à Yesid, afin d'éviter la guerre civile; il savait tjuc les Oméiades ne consentiraient jamais à laisser sortir le pouvoir de leur famille. S'il avait choisi un autre successeur cpe Yeiid , il les aurait eus tous contre lui , malgré la haute opinion qu*ib avaient de son mérite. On n'a donc pas le droit de mal penser de Moaouia. A Di^ne plaiae que Ton croie Moaouia capable d'avoir légué le pouvoir i Yeiid, s*il avait su qu*il était un misérable« un vil débauché! Voyez encore Merouan Ibn el-Hakem et son fils (Abd el-Mclek); ils exercèrent tons les deu:v l'aulotité sonwraïne sans aj^ir comme ces princees ([ui recliet ciient les vanités du ujonde et ([ui transgressent les relies de la justice, ils avaieut, au contraire, les medieures mientions, et lirenl leur possible pour les exécuter. Ce lut daus des cas de la I», dernière nécessité qu'ils se laissèrent détourner de cette voie : préoccupés des rodbeurs qui résulteraient d*UDe scission entre les mu* Bofanans, ils tftchèrent de conjurer le danger à quelque prix que ce fût. L'attention quils mirent à suivre et i imiter (fexemple des premiers khalifes}, ' et les renseignements que les anciens mtisulmans nous ' a.nmin«WI. S3.

The text on this page is estimated to be only 28.64% accurate

420 PROLÉGOMÈNES ont transmis à leur égard, sulTisenl pour démonlrer loirr sincérité. Aussi friniarn) Malek a-t-il cite un Irait d Alid el-Mil bautemenl k eonduite de ces princes indignes, et finitil par substituer les Abbacides aux Oméiades. Les premiers aonve* rains de la nouvelle dynastie étaient des hommes de bien qui firent le meilleur emploi de la puissance impériale. Après Er-Rechid, ses fik montèrent successivement sur le trône. Parmi eux, les uns étaient vertueux et les autres vicieux. Leurs descendants et successeurs cédèrent aux exigences du luxe et de la souveraineté; ils tournèrent le dos à la religion pour se livrer aux plaisirs et aux vanités du monde. Dieu permit alors la ruine de celte dvnai.tie; il enleva* le pouvoir aux Arabes pour le donner à un peuple étranger, et Dieu ne fait tort à penonnCf pat même da. ponb iwn atome. [Coran, aour. i?, vers. 44.) Si Ton examine la conduite de ces khalifes el souverains, si l'on observe combien les uns différaient des autres dans les soins quils devaient mettre à suivre la bonne voie et à repousser les vanités du monde, on oonriendra que nos observations ne manquent pas de justesse. On P. 373. trouve un trait qui a rapport à cette matière dans une anecdote que ' Ptmr •liiy liiv oJ^. pins éMgMHe, omm «Ile d'ibBim «o rian * Lm aMOtticrito C . D. ci l't'dition (In Mrletsnt. Boolae portent : ^ty^I; celte leçoo est Digltized by Google

D'IBN KHALDOUN. 421 Masoudi rapporte en ces termes : ■ (Le khalife abhacide) Abou Djâfer el-Mansour avait fait venir ses oncles au palais, et la conversation tomba sur les Oméiades. « Abd ol-Melck. leur dit-il, était un homme • violent, qui ne se souciait pas de ce qu'il faisait; Soleïman ne pensait qu'à son ventre'; Omar (ibu Abd el-Aziz) était un borgne au ■ milieu d'aveugles; Hicbain était le seul homme de U & mille. ■ Les Oméiades gardaient pour eux la souveraineté, que d'autres ■ avaient organisée; ils veillaient à la conservation de l'autorité que • Dieu leur avait accordée; ils acquiesçaient aux grandes choses et méprisaient les petites. Leurs enfants, élevés dans la luxure, arrivèrent • au pouvoir et ne s'occupèrent qu'à satisfaire leurs passions, à jouir • des plaisirs et à transgresser la loi divine. Us ne se doutaient pas • que Dieu prépare graduellement la chute des méchants et que sa • vengeance, habilement (l'irrigation) l'accomplisse, les atteindrait un jour. Avec cela, - ils négligeaient la conservation du khalifat; ils ne respectaient pas • la dignité du commandement, et bientôt ils n'eurent plus la force ■ de gouverner; aussi Dieu les dépouilla de leur puissance, les ouïvrit d'ignominie et fit cesser leur prospérité. • Il fallait alors, fit amener Abd-AUah, fils de Merouan (le dernier khalife oméiide), il lui ordonna de raconter l'entretien qu'il eut avec le roi de Nubie, lorsqu'il s'était réfugié dans ce pays pour échapper aux Abbacides. * Ty • avais passé quelque temps, dit AbdrAïlah, quand le roi vint me voir. «Il s'assit par terre, bien que j'eusse étendu un tapis de prix pour • lui servir de siège. • Pourquoi, lui dis-je, ne vous asseyez-vous pas ■ sur un objet qui m'appartient? — Je suis roi, me répondit-il, et • le devoir de tous les rois c'est de s'humilier devant la grandeur • de Dieu, puisque c'est à lui qu'ils doivent leur élévation. Et vous • autres, pourquoi bravez-vous le vin, Inen que votre livre sacré vous en • défende l'usage? • Je répondis : « Nos esclaves. et nos serviteurs sont ■ assez hardis pour le faire. — Pourquoi, reprit-il, avez-vous foulé • les moissons sous les pieds de vos montures, Inen que votre livre • F«Kf«i«(^«Miii. dit bntemlML — ■ Ptair Ul. lim àl. — * Poer J-9. K

The text on this page is estimated to be only 27.07% accurate

422 PHOI.É(;OMÈNES • vous défende de faire le tial? — Nos esclaves et nos serviteurs • ont fait cela par sottise. ■ P Le roi baissa la tête, se • mit à tracer des caractères[^] sur le sol, et murmura ces paroles : • Nos esclaves! nos serviteurs des étrangers qui embrassent Tisla« même i > Ensuite il me r[^]rda et dit : • Ce que tu m'as répondu • n'est pas exact; vous êtes des gens qui avez méprisé les prohibitions • de Dieu; vous avez louché aux choses dont il vous avait délégué • l'usage; vous avez élu les tyrrins de vos .su|('ts. Dieu vous a dé• pouillés de votre pouvoir et vous a revêtus d'ignominie, à cause de • vos péchés, et, à votre égard, la vengeance de Dieu n'aura pas de « limites; aussi je crains qu'elle ne retombe sur moi pendant que • tu es dans mon pays. Tu sais que l'infatigabilité me donne pendant • trois jours; fais donc tes provisions et sors de mes États. » Elilanaour écoula cette histoire avec un vif intérêt et garda le silence. • i Ce que nous avons dit fait comprendre comment le khaiifat se : métamorphose en royauté : d'abord il existait comme khaiifat, et chaque individu avait en lui-même un moniteur (lui le retenait dans le devoir, (le moniteur était la religion; pour elle on renonçait aux richesses, et i on sacrifiât sa fortune et sa vie pour le bien de la ' communauté. Voyez Othman lorsqu'il se trouva dans le Dar\ et ((u'él>Hacen, El-Hocem, Abd-AUah Ibn Omar, Ibn-DjAfer et d'autres vinrent prendre sa défense. Craignant de mettre la désunion* parmi les musulmans et à briser le bon accord qui donnait de l'unité & k nation, il leur défendit de tirer leurs épées, même pour lui sauver ' Pour CjSli, lisez cet événement l'oumM[^]f[^]tlajoarnéede * Pour lisez jéJl[^] faïauboD.» ' Il s' iuit lie In maison {dar) nù Olh- * Pour JUijjJi , Uns â»yJl. inan fut a»sawiné. On appela le joar de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.39% accurate

D'IliN KHAI.DOLiN. 423 la vie. Voyez Ali; aussitôt qu'il fut
nomme khalife. El-Moghira lui conseilla de conserver Zol)eïr, Moaouîa et
Tallia dans leurs coniinaodements, jusqu'à ce qu'il se fût assuré la iidéiilé du
peuple et qtt*il edt itabli le bon accord entre les musulmans. • Alors, lui
ditil, tu feras ce que tu jugeras convenable. • Ce lot lA un conseil de bonne
politique* mais Ali le repoussa pour ne pas agir avec dupli« cité, chose
défendue par Tishmisme. Le lendemain, Q-Moghira vint P. 37s». le trouver
et lui dit : « Hier, je t'avais donné un conseil; mais je suis revenu U-dessus;
il n'était pas bon, et c'est toi qui avais raison. > Ali lui répondit : « Au
contraire, lu m'avais bien conseillé, je le sais; aujourd'hui, lu veux m'en
imposer. .Mais l amour de la vérité m'enipéclie de faire ce cjne lu m'avai.s
recomtnaiiilé. u Voilà c

The text on this page is estimated to be only 25.68% accurate

424 PROLÉGOMÈNES successeurs tant qu'ils purent s'appuyer sur le sentiment national du peuple arabe. L'empire, pendant les deux premières phases de son existence, se confondait avec le khalifat; mais lorsqu'il eut épuisé (dans ses guerres) les populations qui formaient la nation arabe, le P. 376. khalifat cessa d'exister. A cette époque l'autorité suprême prit la forme d'une monarchie pure. En Orient les « souverains étrangers qui étaient au service de l'Empire, reconnaissaient, par un sentiment de piété, la suprématie des khalifes; mais ils les avaient privés des titres et attributions de la royauté pour se les approprier. En Occident, les rois des peuples chrétiens en firent de même : les Sanhadja usurpèrent (en Mauritanie) la puissance des Obeïdites (Fatémides); les Mo'htaua et les Beni Ifreij Idrissides de la même manière les khalifes Omeyyades de Kspagne et les khalifes Obeïdites de Carouan. Ainsi nous avons vu (il est évident que le khalifat s'établit d'abord sans mélange de royauté; puis il se confond avec la monarchie, qui, plus tard, s'en dégage et s'en isole, pour qu'elle ait pour se soutenir un parti distinct de celui du khalifat. Dieu righe h mût H U jour. Sur le linceul de foi et l'hommage {hà '}). Le mot baid signifie prendre l'engagement. Celui qui engageait sa foi en faisant le baid reconnaissait, pour ainsi dire, à son émir, le droit de le gouverner, ainsi ((ue tout le peuple musulman; il promettait que, sur ce point, il ne lui résisterait en aucune manière, et qu'il obéirait à tous ses ordres, lui fussent-ils agréables ou non. Au moment d'engager sa loi envers l'émir, on mettait la main dans la sienne pour ratifier le contrat, ainsi que cela se pratique entre vendeurs et acheteurs. C'est pourquoi l'on a désigné cet acte par le terme baid, qui est le nom d'action du verbe haâ (vendre on acheter). Donc la signification primitive de baid, est de prendre par les mains. Telle est l'acception du mot dans le langage usuel et dans celui de la loi; c'est encore ce que l'on entend par baid dans les traditions ' M. de Sacynéopiiéléltedocediepilr», «*ec une traduction, dans »t CkrutaimtoÊ mb, t. n, p. 3&6 et Miv.— * Pour ««yLi, lim «»)U}. i^ijiu^ud by Google

The text on this page is estimated to be only 28.04% accurate

D'IBN KHALDOUN. 425 où il est question du serment prêté au Prophète dans \n nuit nommée naii de l'Acaba, et (dans l'assemblée qui eut lieu) auprès do l'arbre^; telle en est aussi la véritéhlc signification partout où il se présente. De là vient l'euiploi du mot beid pour désigner T inauguration des Uialifos, Qb dit de même : sermtnt d» hHà (ou d'inaugiuration) , parce que lee kbaJîfes. exigeaient que la promeaae d*obAi«nice enven eux fût accompagnée d'un serment réanÎMant les formules qui peuvent p. 377. s*employer dans une dédarati

426 PROLÉGOMÈNES maintenant la signification réelle du mot béiâ. C'est une chose bien essentielle à savoir, puisqu'elle nous permet d'apprécier l'étendue de nos devoirs envers le sultan ou l'imam, et nous empêche d'agir à la légère et de faire des imprudences. Nous recommandons *ow obter* vatioiu* à l'attention d'«s personnet qm se trouvwroot en raittiaii ivec des touvendiis*. Ditm «< le firt» k paistant. (Coran, aoor. un* vers. i8.) Sur le droit à» •neoMMon ém rimuHl. L*tttilité de l'imamat est si grande que nous avons fait précéder K 37S. ce chnpitre par celui qui traite de cette institution et de sa légalité. L'essentiel de rimamat, avons-nous dit, est de veiller au bien temporel et spirituel de la conmiunauté. J/imam est le patron ci le syndic de tous les musulmans, le gardien de leurs intérêts pendant sa vie, et même qnèi se mort; car il leur désigne une personne qui doit diriger leurs afiaire» avec autant de soin qu'il enamit niishlî4nénie; et ik acceptent oe dioix avec k même oonfianoe qu'ils avaient toujours montrée auparavant. La loi reçoûnah à rimaro le droit de se donner un successeur; elle repose sur l'accord unanime du peuple i permettre de telles nominations. Abou Bekr ayant transmis l'imamat à Omar en présence des Compagnons, ils donnèrent leur approbation à ce choix et prirent rengagement d'obéir au nouvel imam. Plus tard, Omar confia aux six survivants des dix (prédestinés") le soin de choisir un imam pour gouverner les musulmans. Chacun d'eux reiqt cette tftche à son collègue, et, i k fin, Abd er-Rahman Dm Aeuf i^en chaigea. Vodant agir consdencieusement, il interrogea lee musidmans et, tronvint qu*ik reconnaisaaient louak mirite d*Odiman et d*Ali, il prêta au premier le serment de fidélité. En donnant la préférence à Othman, tt savait que ce chef était d'aonnd avec lui ' Pour «iUil, lises lsUUïl. * PwinileeCoiipagiMNH.flyeneiitdni qui Mohammed dtdara d'une manière solennelle qu'il* enlimifnl dans le peradû; voici leur» noms : Abou Bekr, Omar, ûtb* mm, Mi.Tdlia. Ei^olMir. Sud H» AU Oueccas, Said Ibn Zeid, Abnu Obeida Ibn d-Djerrab et Abd er-Rahmao Ibn Aouf. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

D IBN KHALDOUN. 427 sur le principe que Timam devait suivre en toute chose l'exemple des deux cheikhs (Âbou Bekr et Omar), sans avoir recours à son propre jugement. Les principaux Compagnons assistèrent d'abord à la nomination d'Hunayn, puis à son trépas, mais ne s'impressionnèrent pas de ce qui manifestait clairement l'absence de cette nomination comme valide et conforme à la loi. Or on sait que le rapport (des Compagnons) est un argument irréfutable. Au cas où l'on soupçonne qu'il ne faut pas attribuer à son père ou à son fils. Comme il avait mérité toute confiance de son vivant, pendant (qu'il veillait aux intérêts de la communauté, il ne doit pas supporter le poids de la médisance après sa mort. Cette maxime suffit pour réfuter l'opinion de ceux qui disent : Si un imam désigne pour lui succéder son fils ou son père, il est justement suspect. On peut opposer la même maxime à ceux qui déclarent qu'un homme est juste si l'on voit qu'il légua son bien à «on /h; mou U w fciif poi la iUjjne à «m p^e. Dans tous ces cas, l'imam est au-dessus du soupçon • P. s'il a eu pour motif le désir de rendre service au peuple ou de prévenir la corruption des mœurs. Cela étant ainsi, tous les soupçons défavorables à l'imam doivent être repoussés d'une manière absolue. Moawia désigna son fils Yezid pour lui succéder; sa conduite dans cette circonstance est justifiée, car il agissait avec le consentement du peuple, et il donnait la préférence à Yezid dans l'intérêt de l'Etat. Pour y maintenir l'ordre, il fallait conserver le bon ordre (qui refait dans les esprits et l'union qui subsistait entre les grands dignitaires de l'empire. Or ceux-ci étaient tous des Oméiades et ne voulaient pas d'autre imam que Yesid. Il était d'une famille à laquelle appartenaient les meilleurs hommes éminents, Amr qui, par son esprit de coq», menait le reste de la tribu de Coreicfa et tout le peuple musulman. Pour ces motifs, il choisit Yezid, bien qu'il en eût sous les yeux d'autres qui paraissaient plus dignes du pouvoir; il se détourna du prince pour prendre le parti afin de ne pas jeter le trouble » Voyez ci-devant page 9. 54.

428 PROLÉGOMÈNES dans les esprits et de ne pas briser ic bon accord dont le maintien avtit été une des grandes préoccupations du législateur. Voilà ce qu'on doit penser de la conduite de Moaouïa; sa probité bien nconnne et n qualité de Compagnon du Prophète ne pennetlent pas d'avoir un autre avia à «on éffod. D^aillenrs les principani Compagnons asaiatèrent à la nomination de Yeitd sans proférer une parole d*im]»obatioo , ce qui mmlre leur bonne ofunion des intentions de Moaouïa. Ils n étaient pas cependant de ces gens qui montrent de la nonchalance^ lorsqu'il s'agit de soutenir la cause de la vérité, et Moaouïa n'était pas homme à se laisser influencer par l'orgueil dans l'exercice de ses droits. La noblesse de leurs sentiments et leur honorable caractère les mettaient tous au-dessus d'une pareille conduite. Si Abd-AUah, ûls d'Omar, évita d'assister à cette réunion, on doit attribuer son absence à la disposition religieuse qu'on lui connaissait et qui le portait A îiir toutes espèces d*a&ires, soit licites, soit dé> fendues. La nomination de Trald reçut Tapprobation de tons les musulmans, i f escepticm d* (Abd^^Allah) Ibn es-Zobeîr ét d*un petit nombre d'autres. f^iio. Après Moaouïa, d'autres khalifes pleins de droiture agirent de la m»^me manière. Tels furent Abd el-Melek et Soleïman, les Ornéiades; Esbeliah, Kl-\lansour, Kl-Mehdi et Kr-Rechid, de la famille des Ahhacides, cl d'autres encore dont on connaît la probité et le zèle pour le bien des musulmans. On ne doit pas leur faire un reproche d*avoir quitté la voie tracée par les quatre premiers khalifes et d'avoir l^;ué raulorité k leurs fib ou è leurs firères. Ils ne se trouvaient pas dans les mêmes conditions que les anciens khalifes : au temps de cemtcî» Teaprit de la souveraineté ne s*était pas encore montré; Tmfluence de la religion retenait tout le monde dans le devoir, et chacun portait un moniteur dans ami ccsur; aussi laissèrent- ils l'autorité à celui qui convenait le mieux pour les intérêts de la religion , et ils renvoyèrent les ambitieux au contrôle de leur propre conscience. Mais, à partir de Moaouïa, l'esprit de corps tendait vers la mooar' Pour • j^U, li«ez ^o-^^. Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 420 cliie, terme où sa marche doit toujours aboutir; l'influence répressive tic la roligion s'était affaiblie, et l'on avait l) ('S()iii d'un souverain et d'un lort parti pour contenir le peuple. Si Moaouia avait laissé l'autorité à un iudividu que ce parti ne favorisait pas, ou aurait annulé la noannâtimi au ris^e de jeter le dévordra pertout et de briser runité de k nation. On adreiea cette question à Ali : « Pourquoi les musulmans oiit>il8 résisté à votre autorité Os ont cependant obéi à Abon Bekr et h Omar. • Il répondit : c Abou Bdor et Omar commandaient à des hoomies teb que moi; mais atijourd*hui je commande à des hommes tels que vous. • Far ces paroles il donnait à entendre que la religion avait perdu son influence modératrice. Voyez ce qui arriva quand EI-Mamoun désigna, comme son successeur, Ali, fils de Mouça, fils de Djafer es-Sadcc, et lui donna le titre d'Er-Rida « l'agréé. » Tout le parti abbacide se prononça contre la nomination et reconnut pour souversin Ibrahim Ibn el-Mebdi, oncle du khalife. Pendant les troubles et la révdte qui s'ensuivirent, les p. Ht. routes forent coupées (par des brigands), et des insurrections édatèrent de tous les côtés. Pour empêcher Tempire de succomber, ElMainoun dut quitter le Kboraçan en toute h&te et se rendre i fiaghdad afin de remettre les «hoses dans le même état qu'auparavant. Voilà à quoi il faut réfléchir quand on a l'intention de désigner son .succcs.seur ; les générations cliangent de caractère selon les changcmets qui ont lieu dans les tribus et dans les partis politiques, et cela influe sur le choix des moyens qu'on doit employer pour maintenir la prospérité de la nation. Pour chaque fin il y a un moyen, grâce k la bonté de Dieu envers ses serviteurs. Si l'imam désigne son successeur avec fintention de rendre le pouvoir héréditaire dbns sa ftmille, il ag^t par un motif qui ne concerne pas la religion; au reste, fautivité vient de Dieu et il l'accorde à qui il veut. En ce css, nous devons juger la conduite du khalife aussi favorablement que possible, afm de ne pas compromettre la dignité d'une institution religieuse. Ici se présentent plusieurs questions que nous sonuues obligé

430 puolRgomknes d'examiner et (l'é(laircir. On nous objecte d'abord les débauches de Yezid pendant qu'il était klialiie. A cela nous répondrons : 11 faut bien se garder de croire (jue Moaouîa eût connaissance de la pei^ yenilé de aon fils. 11 était trop^ hononble, trop honoam de bien pour fermer les yens sur un tel défaut. Nous samms d'nlleurs qu'il reprod» vivement à Yeûd d'aimer la musique vocale, et qu*il b lui défendit. Or Tamour de la musique est bien moins répréhensible que celui de la débauche, et les docteurs varient d*avis sur la légitimité de cet art. Lorsque Yczid eut montré ses inclinations vicieuses, les Compagnons ne s'accordaient pas sur ce qu'ils avaient à faire. Les uns déclaraient qu'ils devaient s'insurger contre lui et le renverser du trône. El-iloceïn, Abd-AUah ibn ez-Zobeïr et leurs partisans respectifs agirent d'après cette opinion. Les autres désapprouvaient leur avis afin d'éviter la guerre civile et reflûion du sang; ils sentaient, du reste, qu'une pareille tentative ne réussirait pas tant que p. u». Yestd aurait pour se soutenir toute la famille des Oméiades et tons les Coreîchides qui exercent des commandements; ils savaient que cela auffirait pour lui assurer Tappui de toutes les tribus modérides. A une telle force rien ne pouvait résister; aussi prirent -ils le parti de se tenir tranquilles en priant Dieu de convertir Ye/id ou de les en délivrer. La grande majonto des musulmans tint la même ligne de conduite , dans la conviction qu'elle était la seule bonne. Ceux qui professaient Tune ou l'autre de ces opinions sont également exempts de blime; leurs intentions étaient pures et ib ne désiraient que le bien, ainsi que tout le monde le sait Que Dieu, dans sa bonté, noua aide à marcher sur leurs traces! Le second point à esaminer, cfest la déclaration par laquelle, a*il faut en croire les Chiites, le Prophète aurait désigné Ali comme héritier de Tinuimat. Cette déclaration n'a jamais été faite; dans les traditions provenant des meilleures autorités, on ne trouve rien qui s'y rapporte. Nous lisons dans le Sahih , que le Prophète avait demandé un encrier et du papier alin d'écrire ses dernières volontés, ' Pour , Umi Dlgitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 28.96% accurate

En iBN KHALDOÛN. 'ftSI et qu'Omar s'y opposa. Cela iléinontre d'une manière évidente ([ue le testament en faveur d'Ali n'a pas été fait. Nous en avons encore une preuve dans une parole d'Omar. Quand il lui frappe u UKMI par un «aaMam, on lui demanda fenit un testament : • Un meilleur que moi, répondit-il, en a fait un,* il penaaait à Aboa *B^, « et un meilleur que moi n*eD a pas fiiit, • c*e8l'4^ire, le Fh>pbite; «je ponmia imiter on l'un ou Tautre. • Le* Gmipagnons qui avaient assisté à cette déciaratiôo convinrent que le Prophète n'avait pas fait de testament. Une autre preuve est fournie par Ali lui-même. Quand El -Abbas l'invita à entrer avec lui cher le Prophète pour lui demander auquel des deux il léguerait l'autorité, Ali refusa de Tac» otTipagner et lui dit : « S il ne la donne à aucun de nous, nous devrions y renoncer à jamais. > Donc Ali savait que le Prophète n*avait l^gué ni promis (rimaniat) à personne. L'eireur des imamiens pronoit dW principe qu'ils ont adopté comme vni el qui ne Test pas; ils prétendent que l'imamat est une des colonnes de la rdigion, tandis que« en réalité, e'est un office ins> p. S83. titué pour l'avantage général et placé sous la surveillance du peuple. S'il était une des colonnes de la religion, le Prophète aurait eu soin d'en déléguer les fonctions à quelqu'un, de même qu'ill'avait fait pour la prière publique, dont il confia la présidence à Abou Bekr; et il aurait ordonné de publier le nom de son successeur dcsif^né, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour le chef de la prière. Les (Compagnons reconnurent Abou Bekr pour khalife, à cause de fanalogie qui enstsit entre les fonctions de khalife et oeUes de chef de la prière. ■ I

432 L'HOLÉGOMKNKS d'événements qui débrouillaient aux lois de la nature. Tous les cœurs s'étaient empressés à la recevoir; les hommes s'étaient dévoués à la mort pour la soutenir, et cela à cause des choses extraordinaires qui M voyaient alors : les anges venaient à leur secours sur les champs de bataille, les nouvelles leur descendaient du ciel, des communications leur arrivaient de la part de Dieu, chaque fois qu'une affaire grave se présentait, et on leur en donnait lecture. A cette époque, on n'avait pu besoin d'encourager l'esprit de corps ; on pouvait s'en passer, car le peuple était parfaitement soumis et obéissant; d'ailleurs les musulmans avaient, pour s'exciter, une série de miracles, de manifestations divines, de visites que leur faisaient les anges, apparitions qui les obligeaient à baisser les yeux et dont la fréquence les remplissait d'étonnement. Aussi la question du khalifat, les questions de la souveraineté, de la transmission de l'imamat, de l'esprit de corps et d'autres matières semblables, restèrent absorbées dans cet océan de merveilles. Lorsque la cessation des miracles eut privé l'Islamisme de l'appui qui l'avait soutenu jusqu'alors, et que le génie témoin de ces manifestations eut disparu du monde, le sentiment d'obéissance et de soumission s'affaiblit peu à peu; l'impression produite par tant de choses extraordinaires s'effaça, et les événements rentrèrent dans leur cours ordinaire. L'esprit de corps ayant reparu, et les événements usuels ayant repris leur marche, ainsi qu'on peut le reconnaître au bien et au mal qui en résultèrent, le khalifat, la souveraineté et leur transmission devinrent pour les Quides des matières d'un très grave intérêt, ce qui n'avait pas eu lieu auparavant. Voyez l'histoire au temps du Prophète : personne n'y pensait, et le Prophète ne le légua à personne. Sous les premiers khalifes, l'importance attachée à l'imamat devint un peu plus grande, parce qu'on avait besoin d'un chef pour défendre l'empire, combattre les infidèles, empêcher les apostasies et conquérir des royaumes. A cette époque, les khalifes désignaient leurs successeurs ou n'en désignaient pas, comme bon leur semblait. Omar avait déjà exprimé son opinion. Variante : Ua* !^^. Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. 433 là-dessus, ainsi que nous venons de le dire. Aujourd'hui on attache une extrême importance à Timamat, parce que l'individu revêtu de cette dignité peut seul rallier tous les hommes pour la défense de l'empire et maintenir la nation dans un état prospère; aussi fait-on grand cas de l'esprit de corps, sentiment dont la vertu n'est plus maintenant un secret. Comme puissance répressive, il empêche les dissensions, oblige les hommes à se protéger mutuellement, maintient le peuple dans l'union et le bon accord et seconde les vues du législateur en accomplissant ses desseins et en exécutant ses décisions. La troisième question se rapporte aux guerres qui eurent lieu dans le sein de l'islamisme, et auxquelles les Compagnons et leurs disciples prirent une part si active. Je réponds que la division s'était mise entre eux au sujet de quelques matières qui intéressaient la religion, et qu'elle résulta de la discussion consciencieuse de certaines preuves authentiques et de diverses indications importantes. Quand les personnes qui cherchent de bonne foi à trouver la vérité ne tombent pas d'accord, c'est la nature des preuves qui les en empêche. Si nous disions que, dans des questions dont la solution dépendait d'un examen consciencieux, l'un des partis était dans le vrai et que l'autre s'était trompé, (cela ne prouverait rien, car) l'opinion générale n'indique pas le parti qui avait raison. Donc nous devons admettre que la possibilité d'être dans le vrai était égale pour les deux partis; et alors on ne peut indiquer positivement le parti qui s'est trompé. D'ailleurs l'opinion unanime (des casuistes) est que, dans des cas pareils, on ne peut donner tort ni à l'un des partis ni à l'autre. Si nous disions que chaque parti était dans le vrai et qu'à force de se heurter ils avaient tous les deux rencontré la vérité, ce serait encore bien; car nous éviterions, de cette manière, la nécessité d'avouer qu'un des partis s'était trompé ou avait agi d'une manière coupable. En somme, ce qui mit la discorde entre les premiers musulmans, ce furent des questions qu'ils croyaient être de celles où il n'y a qu'une seule vérité — Littérnl. «car la bonne direction n'est pas consignée par l'accord unanime. •

ProU'gomènrs. 55

The text on this page is estimated to be only 28.96% accurate

PROL1':(;0MÈNES qui touchent à la religion et dont ils espéraient consciencieusement trouver la solution. Voilà ce qu'^n peut prononcer avec certitude sur le sujet qui nous occupe. Plusieurs conflits de cette oMare ont eu lieu parmi les musulmans : celui d'Ali avec Moaouïas odui du même prince avec  s-Zobe r, Talha et Aicha; cdu  d'EI-Hoce n avec Yerid et celui d'Um ei^^obelr avec Abd el*M elek. Parions d'abord de rafiaire d*Ali. Lors du meurtre d*Othman , les musulmans  taient dispers s dans les grandes villes (pour les occuper et les garder), de sorte qu'un petit nombre seulement assista   l'inatrgura  t on d'Ali. Parmi ceux-ci. les uns lui prf"lt"r(Mit le serment de lld lit ; mais les autres prirent le parti d'atemplrc ([u'un imam leur f t d sign  par le choix unati nie de tous les (im^ulmans r unis. Dans le nombre de ceux qui s abstinrent, on remarqua Saad Said Ibn Omar, Ocama Ibn Zeid. EUMo^M  Ibn Gb ba. Abd-^Uah ibn Selam, Go> dama Ibn * Madbaoun  Abou Sald el-Kbodri, Kaab Ibn Adjra, Kaab On Maiek, En-Ndman Dm Bechir, Hassan Ibn Thabet, Maalema Ibn Mokballed, Fodluda Ibn Obe d et plusieurs autres des principaux Gm BgnoDs. Ceux qui  taient dans les  ^candes villes pensaient moins   reconnaître l'autorit  d'Ali qu'  venger la mort d'Othman; atissi laiss rent-ils de c te la question de l'imamat, afin de donner aux mu.sulnians le temps de s'accorder sur le choix d'un chel. Comme Ali n'avait pas somm  ses amis de prot ger Othman contre les assassins, on attribua sa conduite   l'indiff rence; mais personne ne songea   Facouser de oon^dt  dans le meurtre*. Ifoaoma, tout en le blAp. 9M. mant hautement, ne lui reprocha que de s' tre tenu   l' cart Quelque temps apr s, leur m sintelligenoe  elata : Ali soutenait que son inauguration*  tant accomplie, obligeait tous les musulmans i lui ob  r, m me ceux qui n'y avaient pas asnst  : • Elle a  t  faite, disait-il, du consentement unanime des musulmans qui s' taient r unis k M dine. r sidence du Proph te et demeure des r,omp.ignons. Je pense aussi qu'avant de songer   ch tier les assassins d'Othman, ' Pour ^j , li ez — ' Lisez, dans le lcxle aralM-, tiUi yj*   jiii   (Uil J. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.73% accurate

D IBN KHALDOL'X. /i35 nous devons rassembler les musulmans et rétablir la concorde; la tâche de la vengeance sera alors plus facile. ■ Ses adversaires lui objectèrent la nullité de son inauguration : • Elle n'a pas été consacrée, disaient-ils, puisque les Compagnons chaînés des grands ordonnements se trouvaient dispersés dans divers pays, et qu'un petit nombre seulement de ce corps avaient assisté à la cérémonie. Or l'inauguration, pour être valide* doit obtenir la sanction unanime des grands officiers de l'Etat. D'ailleurs personne n'est lié par l'acte d'un seul, ou par la décision d'une minorité. Les musulmans se trouvent maintenant livrés à eux-mêmes: qu'ils s'occupent d'abord à venger la mort d'Otman; ils se rallieront ensuite autour d'un imam. » Moaouïa adopta cet avis, ainsi (ju'Amr ibn al-A'ï, Aïcha, mère des croyants, Ez-Zobeïr et son fils Abd-Aïyab, Talba et son (ils Mobammed Saad Said, En-Nôman Ibn Bechir, Moaouïa Ibn Hodeïdj ' et les autres Compagnons qui s'étaient abstenus de prendre part à l'inauguration d'Ali à Médine. Dans le n* Âge (de règne) les musulmans s'accordaient tous à dire que cette inauguration était valide, qu'elle imposait à tous les craints l'obligation de reconnaître l'autorité d'Ali, et que l'opinion par lui émise était juste, ils déclarèrent que Moaouïa et ses partisans s'étaient trompés, ainsi que Tallia et Ez-Zobeïr, parce que, s'il fallait en croire l'histoire, ils s'étaient révoltés contre Ali après lui avoir juré fidélité. Au reste, ils n'incrimaient les intentions d'aucun des partis; reconnaissant ainsi que, des deux côtés, on avait agi d'après sa conscience et avec la pensée de bien faire. On voit que l'opinion universelle était reçue dans le ii* siècle s'accroît P> 387' avec l'une de celles que les musulmans du f siècle avaient adoptées. Ali lui-même disait à ceux qui l'interrogeaient au sujet des musulmans qui perdirent la vie aux batailles du Cbamoau et de Siflîn : «Par celui qui est le maître de mon Ame! ceux qui y sont morts ayant le cœur pur. Dieu les fera entrer dans le paradis. • Il

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.66% accurate

436 PROLÉGOMÈNES désigna ainsi les gens des deux partis. Cetlt^ anecdote est rapporté par Taberi et par d'autres historien». Il n'est donc pas permis de soupçonner la pureté de leurs intentions, ni d'attaquer leur réputation. Nous devons les juger d'après leurs «des et leurs paroles, aatltén> tiquement constatés, et qui ont s«rvi à démontrer, aux yem des son* nitea leur parfaite intégrité. Quant à ce que les Hotaidites disent au sujet de ceux qui combattirent contre Ali, les amis de la vérité tt*y font pas la moindre attention. Celui qui atura examiné les choses avec impartialité sera porté à disculper toutes les personnes qui prirent part aux dissensions causées par la mort d'Othman; il excusera la conduite des Compagnons qui se révoltèrent plus tard, et il, avouera que ce fut là un malheur par lequel Dieu voulut éprouver les musulmans. Pendant ces dissensions, il dispersa leurs ennemis et fivra aux vnn crojants les tenea et les mnsons des vaincus. Les musulmans s*étaieit établis sur les frontières des pays conquis, et occupaient Basra, Kou&, Es-Cham. (Damas) et Ifisr (le vieux Caire). La plupart des Arabes qui* formaient les gamiaons de ces villes étaient des gens grossiers' qui appréciaient peu f honneur d'avoir servi sous les ordres du Prophète. L'exemple de ses manières et de sa politesse était perdu pour eux; ils n^avaient pas essayé de façonner leur caractère sur le sien; d'ailleurs ils s'étaient distingués, avant la promulgation de l'islamisme, par la rudesse de leurs mœurs, leur esprit de parti, leur orgueil de famille, et leur éloignement pour les habitudes de calme et de dignité qu'impose la religion. Quand l'empire musubiaii eut aoqms la prédominance, ces hommes se trouvaient phcés sous les ordres (Im Mohadjen et des Aman\ pro> miers néophytes fournis ft Fislamisme par les tribus de Coreich, de ' Ou les gens de h nnm. Il 3'agii pro- * Pour sU», liiet sU^ babiemeni de ceux qui compilèrent le» re- * On dMglM par k mot JMa^ptr, on «■ueils fie traditions relatives n MoliBttnnied. émigré, ceux dVntre les premiers musulIMusieum de ce» Iradilions ont eu pour maot qui s'étaient réfugiés à Médine. Le» garni» iaCompagnomqiri •'éUMatmon- Aman ou tudm 4laMiil oan des llédiiois très hostiles à Ali. qui avaient pris { "«ogagnmt d« i * Pour y y o». Uses ^«iJI. MolmniDed. Digitized by Go5

DIBN KHALDOUN. A37 Kînaia, de Thakif et dHodeil, par les pays du Hidjaz et par la ville de Yathrib (Médine). Us supporUienA avec impatience la snbordioa- f. sss. tioD ob OD les tenait, parce qu'ils se figuraient que leur force aumérique. la noUeese de leur origine et leurs conflits avec les Pênes et les Grecs les rendaient dignes du premier rang. Ces Arabes a]qpar^ tenaient aux tribus de Bekr Ibn Ouail et d'Abd el-Caïs, fractions des Rebiâh, de Kinda et d'Kl-Azd, tribus yéménites, de Temîm et de Caïs, tribus niodi^ridcs. Ils allèrent jusqu'à déprécier les Corcïchides, à leur témoigner du mépris, à montrer du relâcbereaent dans l'obéissance qu'ils leur devaient, et à donner pour prétexte de leur insubordination la manière mjnste dont les membres de cette taribu les traitaient, fis dirigèrent ensuite contre eux des attaques plus vives, disant qu'ils étaient trop mous pour prendre part aux expéditions, et qu'ils s'écartaient des principes de l'équité dans le partage du butin. Ces perfides insinuations se répandirent jusque dans la ville de Mé* dine, et l'on sait quel était alors le caractère des Médinois. Ils trouvèrent CCS plaintes si graves qu'ils les firent parvenir à Olhman, et ce kbalifc chargea Ibn Omar, Mohammed Ibn Maslema , Oçama Ibn Zeïd, et (rautres officiers, de se rendre dans les grandes villes et de lui faire connaître' le résultat de leurs investigations. Ces agents ne trouviient rien k reprocher aux- émirs et ils en idbrmtewst Othman; mais rien n'arrêta les oriailleries dee musulmans établis dans les villes ; les imputations calomnieuses ne frisaient qu'angmentnr;. les bruits les plus Acbenx se répandaient toujours. On accusa El-Ouélid Ibn Ocba, gouverneur de Koufa, d'avoir bu du vin; plusieurs mui* Sttlmans portèrent témoignage contre lui, et Othroan le priva de son commandement après lui avoir infligé la peine correctionnelle établie par la loi. Ensuite arrivèrent à Mèditic plusieurs dépuUillions envoyées par les (a)usulmans établi» dans les) grandes villes et cbargées de denumder la destitution de leurs gouverneurs. Sur les représentations d'Ali, d'Aîcha, d'Ex-Zobeir et de TaUia, à qui ces agents portèrent leurs fdaintes, Otbman révoqua plusieurs gouverneurs. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.04% accurate

/i38 PROLÉGOMÈNES Cola ne sullit pas pour fermer la hoiK lip aux imkonli iils ; ils arrètèreut même Saïd Ibn el-Aci, qui revenait de Médinc pour reprendre son commandement k Koufa, et Tobligèrent à rebrousser chemin. Quelque temps après, U mésmtdligioie se mit* entre Othman et p. ssth les Compagnons qui se troimuent auprès de lui à MMine. Os le biâp mirent d'abord, parce quill ne voulut destituer ses offiders qu*ai vertu d'une déclaration légale qui constaterait leur improbité'; ensuite ils allèret)! jusqu'à censurer sa conduite dans plusieurs autres circonstances. Othman était cependant un de ces hommes qui agissent toujours avec les meilleures intentions, pt nous devons en dire autant de ses adversaires. Quelque lenq)s après, une hande d'individus, sortis de ta lie du peuple , se rendit à Mcdine« sous le prétexte de demander justice à Othman, mais avec Tintention secrète de Tassassiner. Les uns venaient de Besrt, les autres de Koofii et de Ifisir. AU, Aibha, EirZobeir, Talha et d'autres appuyèreot*les rédamatioQs de cette fouie, dans Tespoir de nonener le khalife à leur avis et de tranquiliisor les esprits. Sur leur deonande, il destitua le gouverneur de TEgypte. Geui qui étaient venus se plaindre à lui quittèrent alors la ville ; mais à peine s'en furent-ils éloignés qu'ib revinrent sur leurs pas. Ils venaient, disaient-ils, d'intercepter un courrier et de trouver sur lui une letlrc adressée au gouverneur de l'Egypte et renfermant l'ordre de les faire mourir tous. Celte lettre était supposée. Othman a^ant fait serment qu'elle n'était pas de lui, ils lui ordonnèrent de leur livrer son secrétaire Merouan. Celui-ci jura qu*il n'avait pu écrit la lettre, et Othman dédara que la justice n'avsit fdns rien k y voir. iUors, ils assi^èreot le khalife dans sa maison, y pénétrèrent pendant que ses amis ne faisaient pas bonne garde et lui ôtèrent la vie. De cette manière 1 1 porte s'ouvrit à la guerre civile. Tous les pen* sonnages engagés dans ces aflaires étaient excusables, parce qu'ils avaient l'esprit préoccupé du maintien de la religion et de tout ce * L« éditions i(npriiDéM«tiwniuii»> ' Le mot paraît étisTé crils porii'tit JJuil ; peut«étoe rauleor »■ île ^yff.ln^plh. (Voj. ciKlvwiit. p. 7s.) t-it voulu écrire Jju«l. ' Dlgitlzed by Go

The text on this page is estimated to be only 18.54% accurate

DIBN KHALDOUN. 439 (jni s_y rattache. Venus à résipiscence, ils se conduisirent en gens de bien. Au reste Dieu connaît leurs ai les ot leurs sentiments; quant à nous, nous n'en devons penser que du hicu, parce que les circon»* tincM de leur vie et Im renseignemMiU lee pins «frtfaaktiqae* témoignent fortemeiit en leur fitvear*. Plueoos à El-Hoceïa. Lonque rimnonlité de Yesîd fut devenue évidente pour tons ses contemponins, les pertisens de la ftmille du Piropbite invitèrent El-Hooflin à venir ics trouver k Koufa, lui promettant de Taider à soutenir Ms droits. El-floceïn pense que rioinio* ralité de Yetid imposait aux musulmans le devoir de s'insurger contre lui, surtout s'ils se sentaient assez forts pour soutenir la lutte. Il P. 3go. croyait que ses dioils el les lorces dont il di.sposait lui suffiraient pour réussir. Quant à ses droits, il en avait plus qu'il n'en taliait; mais, quant à sa forces, il se trompa. Que Dira lui base miséricorde I Uesprit de corps qui animait toute la race de Moder existait surtout dans la grande famille coreîchide d'Abd Menaf et se troueait ooncentré dans la branche des Oroéiadea. Tous les Coreîchides reconnaissaient leur autorité, et les ratres tribus n*élaient pas disposées à leur résister. Au commencement de Tislamisme, on oublia l'influence de cet esprit, tant on était frappé des merveilles qui se ' Diin'i ce paraprapi'- el dan» celui qui icuravoicnt Iransmises. Or la pliip,irt d«9 sait, l'auleur esaaje, par de trèa-mau- nunim» da droit musulmao ont poar vdMi' nÎMMW, de diioiilptr Im nmito» baie le toile du Omn et les reudga» d'Othioan et oenx d'entre Ici Gompagnoï» ments rourois par lee tndilioni. Kn rej*> iftû avaient refuié leur concours i AH, tout lc> Iraciillions provenant dfs Compn' khalife légitime, «l i ion fila El-Ho- gnons ennemis de la famille Hii Prophète. erie. Dam ectte ualtliw, il n'a lait que ib auimiant été ianii da i«i|ipriimr «m ^uiT^c l'exemple rli"; docteurs musulmans très-grand nombre dea articles dont se des quatre rites orilmdoxes, qui se virent cowpo»e le code de ndanuoie ortiiodoxe. obligé* de justifier, par tous les ni03rem. Les doctenr* chBtet ne te laÎMèrent pa» la condaile scandaleuse des Compagnons arrêter par cette contidération : ils repmu* pandaat oea guerrca civîlea. En eOet, s'il* aient toutes les iradttioos fouraie» par avaieal nlté de lea recnnnatre pour eaa Cooipagnons, et lea remplacèrent par hens nonilBUins cl hommes de bien, ils d'aulm qu'ib avaient rc

440 PHOLEGOMENES passaient, des révélations qui arrivaient du ciel et de la présence des anges, qui venaient, à plusieurs reprises, au secours des musulmans. On ne faisait alors aucune attention aux choses ordinaires; l'esprit de tribu, si fort dans le temps de Tidolatrie, avait diipam avec toutes les passions qu'il suscitait; on n'y pensait même pas et Foii ne conservait que le sentiment naturel qui porte à se défendre et à rousser ses ennemis, à maintenir la Foi et à combattre les infidèles. A cette époque, l'influence de la religion prédominait sur les événements et les détournait de leur marche ordinaire. Mais, aussitôt que le prophétisme eut cessé de se manifester et que le souvenir de tant de miracles se fut affaibli, les choses du monde commencèrent à reprendre leur train ordinaire, et l'esprit de corps reparut tel qu'il avait été, et se montra dans les mêmes tribus qu'autrefois. Toutes les branches de la grande tribu de Modar «ccordaient fidèlement d'obéissance aux Oméiades qu'à aucune autre famille; car d'Ues en avaient rétabli la puissance dans les temps antérieurs. On voit par là qu'El-Hoceïn se trompe; roait, comme c'était sur une question étrangère à la religion, son erreur ne peut pas lui porter préjudice (dans l'autre monde). Sur la question légale, l'opinion qu'il avait exprimée montre (qu'il était dans le vrai : • Pour agir, disait-il, on doit avoir les moyens suffisants. • Lorsqu'il eut formé la résolution de se rendre à Koufa, Ibn Abbas, ibn ez-Zobeïr, ibn Omar, Ibn el-Hanefiya, son propre frère, et autres personnes, lui firent de nombreuses remontrances, sachant bien qu'il allait commettre une grande faute; mais il ne se laissa pas détourner de son projet, telle étant la volonté de Dieu. Ceux des Compagnons et de leurs disciples qui se trouvaient alors dans le Hidja, ou qui avaient accompagné P. 391. Yéïd en Syrie <4 en Irac, étaient d'avis qu'on ne devait pas s'insurger contre ce prince, malgré le scandale de ses débauches. Craignant les désordres qui pourraient en résulter et voulant empêcher effusion du sang, ils s'abstinrent de prêter le serment de fidélité à El-Hocem. Ils n'exprimèrent toutefois, à son égard, aucune désapprobation, ni Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. kkl bldme, sachant qu'il agissait en conscience et qu'il était l'exemple de tous ceux qui cherchaient à bien faire. Qu'on ne se laisse pas égarer au point de blâmer les Compagnons qui s'étaient opposés aux projets d'El-Hoceïn et qui s'étaient abstenus de lui prêter leur appui. Us formaient la majorité du corps des Compagnons; ils se trouvaient avec Yezîd et croyaient que la révolte contre son autorité n'était pas permise. El-Hoceïn lui-même (avait reconnu la pureté de leurs motifs); au combat de Kerbela, il les invita à donner leur témoignage en faveur de son caractère et de ses droits. « Demandez, dit-il, à Djaber Ibn Abd-Allah, demandez à Abou Saïd elKhodri li Anès Ibn Malek, à Sehel Ibn Saad, à Zeïd Ibn Arcam et aux autres. • Il ne les blâma pas de lui avoir refusé leur appui et ne fit aucune allusion à leur conduite , parce qu'il savait qu'ils agissaient d'après leur conscience ainsi qu'il le faisait lui-même. On ne doit pas justifier la ntort d'El-Hoceïn en disant que les meurtriers agissaient d'après leur conscience et croyaient bien faire, de même cpi'El-Hoccïn croyait bien faire, et que ce cas a une analogie parfaite avec celui du magistrat cbaféite et du magistrat malékile, qui punissent le hanéfite d'avoir bu du nebid[^]. Il n'en est pas ainsi : une partie des Compagnons ne regarda pas comme un devoir de combattre El-Hoceïn, tout en ayant la sincère conviction de bien faire en refusant de seconder ses projets. C'est sur Yezîd et ses complices seuls que doit retomber le blâme de l'avoir combattu. Si , malgré l'immoralité de Yezîd, ces Compagnons ont déclaré que la révolte contre son autorité n'était pas permise, on ne doit pas dire qu'ils regardaient tous ses actes comme justes et valides. Les actes d'un homme vicieux ne sont pas justes à moins d'être conformes à la loi, et, d'après l'opinion de ces Compagnons', on ne devait pas com' Intërei (j[^]oJ[^] dans lo texte arabe. ' li'uMgc du nebtd (voyez ci-devant , page 35) ejit |)erniii par les docteurs du rite hanéfite , et défendu par les docteurs chaféïlea et malékites. Qu'un banëiite boive Prolégomènes. du nebid et qu'un magistrat chafeite ou malékile lui inflige une punition corporelle, aucune des parties n'aura tort. ' Après sUaJI, insérex [^]o[^].

The text on this page is estimated to be only 20.55% accurate

&A2 PROLEGOMENES battre les impies h moins d'avoir avec soi un imam juste; or, dans le cas qui nous occupe, cette condition manquait; donc El-Hoceïn P. 391. n'avait pas le droit de combattre Yezîd, ni Yezid de combattre ElHoceïn'. Nous pouvons même dire que la conduite de Yezid, dans cette affaire, le confirmait dans sa pervanité, tandis qu'El-Hoceïn trouva le martyr et «ne just» récompensé dans la dal; Bî-OoetSa était dans le nu et apsaait aelmi sa conseiaiee; il en fut de même des Compagnons se trouvaient avec Yesid. A ce sujet, le cadi malékite Abou Bekr Ibn el-Aiebi* a prononcé un jugement erroné dans son livre intitulé : El-Caoaa\$tm om 'l-ÀoaatÊÊÊ*; il nous fit entendre qu'El-Hoceïn (ut tué en vertu de la loi promulguée par son aïeul (Mohammed). Pour tomber dans une telle erreur, il fallait perdre de vue ce principe que, même pour combattre ceux qui professent des opinions (hétérodoxes), le concours d'un imam juste est une condition essentielle. Occupons-nous maintenant d'Ibn ez-Zabelr. De même qu'El-Hocmn, il croyait que rinsnrrection (contre un imam) était un devoir; mais il se trompa en ce qu'il crut que lui à l'égard des fimes dont il pouvait disposer. Les Beni Aced* (sa finnie) ne furent jamais assez forts pour résister aux Oméiades, ni avant, ni après fin* Le ruMMienient des cuistes repom ^ «^yw ^ '* place de aer « point, ^El-Hoc^ n'était pas Maghfla est sur la route qui mène à HDMB, tt «pw Tettd o'élail p«s un imam de F« à Soirouî, village situé à environ 30 Uloaiètrean tad-aslde oeMe «tiilKle. * Abou Bekr Mohammed Ibo eUArebi , ' Cet ouvrage n'est pas indiqué dans le un des plus savants docteurs de TEapapie dictionnaire bibliographique de iladdji iWMdbiane. naquit à SAVifln ITaB 468 Khdifa. Sdoa El-llwewi, 1. li. p. irr, (1076 de J. C.]; il mourut Tan 543 (t lâS les Copuasem traitaient de la théologie dcf* de J. C.) , pmlnnl qu'il se rendait à ih: Ma- matique et des fondements de la jurisprudence* roc à Fez. Sa vie est racontée par Ibii dence. Le titre est peu intelligible: il fêta Rhdlikan, Biogn^ Dklmitaj, vd. m. rétlrigiiifi«riM)«md'fltafM«td»d^|Siiii. p. i3 , et par El-Maccari, dans ses Ana- * Les Beni Aced, famille à iaquidie apIntu, U 1, y. et ""■*-[? 11 mourut à parteoaitlbne»Zobeir.foi— ii-ntunebranMaghblb, village situé dans le territoire de cfae de la grande finnie dea Corticb. L«w Fei. (ylmi/ec/cs.t.l.p.l'vl.K i.ouécrois anoêtre.Aeed. était l'uid'Abdfll'OM, il» deffoir oorriger le Imle imprimé et lire deCoiwl. ^i^ u^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

D*IBN &HALDODN. 448 trodtctioo de riafamiBn», it fou ae peut pu doonar tort à son «dverMÎn, Imod 4pi*oii doBue toit à Mo>ooît, fadveraaire cTAlî. En effirt, topaiaa générale Mt pottttvemenl «n binm d*^; mais non» no trOQWon» paa («fuselle ait Uâmé radvenaîre dUm «•2olieir). L'immoralité de Yezîd suffit pour prouver qu'il avait tort ' ; tandis qu'Âbd el-Melek, à qui Ibn ez-Zobeîr fit la guerre, était Tiiomnie da aMMldo le plus intègre. Qu'il nous suffise de dire à ce sujet que l'imam Malek cite, h l'appui de ses doctrines, certains traits d'Ahd el-Melek. La conduite d'ibn Abbas et d'Ibn Omar témoigne encore en faveur de ce prince; ils vinrent lui prêter le serment de iîdébté, après avoir abandonné Ibn «s-Zdbeîr, qui te tenait dans le Hidjai. D'ailleuf*, la majeure partie daa G)mpagnons pensaient que rinan^^tion d'il» ea>Zol>eir n'était pas valide, pnîafie les grande officiers de TÉtat n*y avtteat pas asiaté, tandis qn'ila avaient pria part à f inauguration de Merouan'. Disons d'eux tous, qu'ils agirent selon leur conscienoe« et, sans donner talgré cela, qu-'iîid nous p, 3^ examinons les motiis de sa conduite et que nous voyons son zèle pour la vérité, noua devooa le regarder comme un martyr qui aura sa récompense. Vmlé comment il Jamt envisager les adea des Gmi> pagnons et de leva diac^ee, les hommes les plus vertueux de la nation. Si leur bonne répotatîoi^ était eiqtosée aux traits da dénigrement', qui pourrait nnserverla sienne? Au reste, le Prophète a dit : « Les hommes les plus vertueux aont ceux de la génération actuelle, puia eaux* de la génération suivante'; alors la fiuisseté se * Pour «^Ui^, liMi «IL^, k VaBBo- Qi •'apptûjuent k l'apreMion puu cr^ Mlir. dt h gênérolion ramuite, qoe Mohammed * Le fil* et lUcceMear d'Abd el-llekL ett oeasé avoir i^pelée «oit deux , wtl trois * Pour çoJill . lises ^

The text on this page is estimated to be only 29.94% accurate

444 PKOLtdOMENES répandra partout. • Donc il attribua la vertu, c'est-à-dire riiiitégrité, à la première gmératioii et à la suivante; aussi nous ne devons pas nous habituer à mai penser ou à mal parler des Compagnons, ni admettre dwu nos oosura le noiiidre doute an sqet de leur conduite. Cherchboni, autant que possible, à trottver pour toatas leurs action* une inteifirilatioii favorable; tâchons de tontes les manières et par toutes les voies' de démontrer la rectitode de leurs intentions; per* sonne ne le mérite plus qu'eux. Quand ils se furent mis en désao* coni, ils avaient de justes motifs pour s'excuser; s'ils tuaient, ou s'ils se faisaient tuer, ce fut pour la cause de Dieu et de la vérité. Croyons que hi iniséiicoide divine a voulu offrir l'exemple de leurs dissensions aux générations suivantes, afin que chaque individu puisse choisir parmi eux un modèle de conduite, un directeur et un guide ^ Quand on comprend cela, on reconnaît avec qndie ssgesseDieu goaveme toutes ses créatures. Sur le» officM et Iw cbaige» wiigMOW» ^ d^^peoiknl du khaliat. I On sait que le khalifrt est, en réalité, une îeutenance; le khalife [remplace le législateur en ce qui regarde le maintien de la religion ; et le gouvernement du monde. Le législateur, étant chargé de faire respecter les obligations imposées par la loi et de porter les hommes à s'y soumettre, exerce nécessairement l'autorité spirituelle; obligé de veiller au bien de la société, il exerce également l'autorité tempuP. 394. relie. Nous avons déjà fait observer que les hommes sont entraînés forcément i se réunir en société, et qu'ils ont nécessairement besoin de quelqu'un qui s*oo€«q>e de leur bien-être et les empêebe de dépérir I faute de soins. La puissance souveraine, avonanaons dit, suffit, à elle I seule, pour assurer au peuple les avantages de la civilisation; mais elle I agit avec plus d'effiet lorsqu'elle s'appuie sur les principes de la loi divine. La cause en est fju'un législateur (inspiré) sait mieux qu'un souverain (temporel) ce qui contribue au bonheur des hommes. Dans * Four iMCx — * Gsct eft U

Induction littérale du texte arabe. Dlgitlzed by Google

D'IBN RHALDOUN. m lesÉtits muaulmaos, la souveraineté temporelle est subordonnée au kluU&t; duM le» «utres, die est indépendante; mais peitoat ^e a créé, pour les besoins de son service, des diai^ et des emplois qu'elle distribue à ses protégés et -aux grands personnages de Tempire. Chaque fonctionnaire remplit les devoirs de la charge que son souverain lui a confiée, de sorte que cdlui-d a les moyens d'assurer son autorité et d'administrer ses Etats. Le khalifat, auquel la souveraineté temporelle est subordonnée sous le point de vue (jue nous avons indiqué, exerce son influence spirituelle au moyen d'ollices et d'emplois qui lui sont tout à fait spéciaux et qu'on ne trouve pas en dehors de l'islamisme. Nous allons parler de ces duu^es; puis nous traiterons de celles qui existent dans les gouvernements temporels. Les dwiges fondées sur la rdigion et la loi, et subordonnées au frand imamat, c'est-à-dire au khalifat, sont celles de président de la prière, de cadi (juge), de mufti (légiste consultant), de directeur de la guerre contre les infidèles et de chef de la police armée. Le khalifat est donc la mère, pour ainsi dire, de toutes ces chai-j^es, le tronc d'où sortent ces brandies et auquel elles se rattachent. Il jouit de cette supériorité parce que celui qui le remplit étend sa surveillance sur toute la nation, dirige sans contrôle les affaires spirituelles et temporelles, et fait exécuter partout les prescriptions de la loi. Vmamai (inésidene) ét la jmèn, La place d'imam de la prière est la plus élevée de toutes celles que nous venons de nommer; par p sa nature particulière, elle est au-dessus de la souveraineté*, qui, de même qu'elle, est subordonnée au khalifat. Nous en avons la preuve dans la déclaration des Compagnons, lorsque le Prophète eut chaîné Abou Bekr de le remplacer comme président de la prière. Cette nomination leur semblait prouver qu'il l'avait désigné aussi comme son remplaçant dans l'administration politique. « Le Prophète, dirent-ils, l'avait choisi pour veiller à nos intérêts religieux; pourquoi ne le voudrions-nous pas pour veiller à nos intérêts temporels ? • *

UpMvdrtuapoNl.

The text on this page is estimated to be only 21.86% accurate

446 PROLÉGOMÈNES Or, si la présidence de la prière n'était pas supérieure à la direction des affaires politiques, ils auraient raisonné à faux. principe établi , nous dirons que les mosquées des grandes villes sont de deux espèces. Les grandes, peuvent servir à deux usages; elles sont destinées à la prière publique; ou elles servent à d'autres établissements. On n'y célèbre pas la prière publique. L'administration des grandes mosquées appartient au khalife; mais il peut la déléguer au sultan, au vizir ou au cadi. Il y installe un imam pour présider aux cinq prières (journalières), à celle du vendredi, et à celles des deux grandes fêtes, à celles qui se font à l'occasion des éclipses ou en vue d'obtenir la pluie. Pour remplir ces fonctions, on préfère l'homme qui en est le plus digne, celui dont le mérite est généralement reconnu; par cette préférence, on laisse à la volonté de dérober la moindre de ses actions à la surveillance qu'il doit exercer sur le peuple. Cens qui regardent la prière du vendredi comme d'origine divine en disent autant de la prière d'imam. Quant aux mosquées qui sont à l'usage de certaines gens ou qui dépendent de certains établissements, c'est aux habitants du voisinage à les surveiller; ni le khalife ni le sultan ne sont obligés à le faire. Pour connaître les lois qui concernent l'imamat des mosquées, les conditions qui doivent régler le choix d'un imam et l'autorité dont il tient ses pouvoirs, on peut consulter les traités de jurisprudence. On trouve ces matières exposées en détail dans le *Priamim* d'Elmamluk tanpon [El-Ahkm el-Soumiiya) d'El-Belam, et dans d'autres ouvrages. p. 318. viages; il est donc inutile de nous y arrêter plus longtemps. •

C'vI^dIN.dMooanHiamfccl dai Km à rnfimâau éamAèt iMMdw. ronfrérict.
 Lea grandes mosquées (ijjim^) Ht la ffitto des sacriPirps , qui se célèbre le
 »oat, pour ainai dire, les églUoa cathé- todou moi» de dou'l-biddja, soixante
 etdix dnlee; les petites mosquées {meidjtd) sont jours plus tard. de simples
 chapelles. ' AboaM-Hacen Ali e1-Maouer(K, iégiitit ' Le (été (le il rupture
 da jeûne, qui a dn rile diaMle et entantik pliiMsnWi «a

The text on this page is estimated to be only 20.75% accurate

D*IBN KfiALDOQH. «47 Lm ftmku» khilite m léierviittit la ptéiidencè à» ĨÊ pnkf «t ne U eonfiment jaiatis à «Panlns. VoyM à cè Bujdl ceint qui fnnnl Matwmét daw là moiqnée an momeiit dù Toii fiJaait l'appel & la prière; vojet comment ib a^éMient tenus prêts à e^ te&dM «nt beures cenoniquea. Cela iaontre qu'ils y présidaient en personne et ne s'y faisaient jamais remplacer. Les khalifes de la dynastie oméiade suivirent leur exemple, voulant garder pour eux-mêmes un office dont ils appréciaient hautement l'importance. On raconte qu'Abd elMelek (le khalife oméiade) dit à son chambellan : « Je vous conlie la garde de ma poie; laÎMez entrer personne (sans ma permis» sk»), à Feiceplion UNrtefoi« de troia nĭdmus : le nattre dliMel, car lia dĭner retatdA n*ett jamab bon; le moatidkt qui vient annoncer rhenre de la prière, att il nons appeUe à Dieu; le cditrier qui appelle des dépAcbes, car, en le faisant attendre, nous risquerions de perdre une de nos provinces. » Lorsque Tesprit de la royauté ae fut introduit dans le khalifat avec sa suite ordinaire, Thumcur hautaine et rorgueil qui empêchent le souverain de reconnaître les autres hommes pour ses égaux, soit devant Dieu, soit devant le monde, les khalifes se firent remplacer dans la présidence de la prière. Quelquefois, cependant, ils en remplissaient les fonctions eux-noèmes, snrtmit aux deux 1^ et vendiedis, aitt de fiiiffr «entir toute dignité de cet office. Plnstenis khalifes de la dĭfna8tie abbactde adoptèrent cet usage» et les (Nièidites (Paléniides) en firent de oièsae dans la première période de lear domination. Im eh»gei» mt^. Le khalife choisit , parmi les légistes et les pro> fessenr», la personne la phis capable de remplir les fonctions de mufti Il lui accorde son appui , et repousse les hommes qni se posent comme muftis sans en être dignes; car c'est un oliice institue v«agis,flMiimkBa^iM, «n&5o(io59 ' Le mefti il faupogant tmwmn d» d>J.C.},àrège(leqiii[(re-viiigt-stiaH.Iia la loi, Fancleqae l'on consulte dans \oiss texte arabe de son A hkam es-SoUniya , ou- Ic^ ras non prévQS p*r 1q oodet Mn Opinioii vnge très-important, a été publié à BoDu , fait autorité, fin i853, par lai »eb»àt M, Begsr.

The text on this page is estimated to be only 27.76% accurate

448 PROLÉGOMÈNES pour l'avantage des musulmans en ce qui regarde les préceptes et la pratique de la religion; afin de montrer une grande vigilance afin d'empêcher que des hommes sans mérite n'entreprennent de se poser la loi et de tromper ainsi le peuple. Les iwofeaseurs dévot pour répandre par renseignement les lumières de la science doivent tenir leurs séances dans une mosquée. Si c'est une des grandes mosquées (celles dont l'imam et l'administration sont placés sous la surveillance P. 397- du sultan, le professeur ne peut y enseigner sans l'autorisation du prince. S'il veut faire son cours dans une mosquée ordinaire, il n'a pas besoin de permission. Au reste, tout mufti, tout pi olesscur doit avoir en lui-même son propre moniteur qui l'empêche d'entreprendre ce qu'il ne peut pas faire de sa propre force; autrement il se laisserait égarer, ceux qui le prennent pour guide, et se faire tromper lui-même. Il y a une tradition qui dit : « Celui d'entre vous qui est le plus hardi à donner des fatwas (opinions juridiques) est aussi le plus hardi à courir vers le fond de l'enfer. » Aussi le sultan doit-il les surveiller avec attention et ne jamais perdre de vue les intérêts de la communauté, soit qu'il les autorise (& prononcer sur des questions de droit), soit qu'il les défende. L'office de cadî. Cette charge dépend aussi du khalîf, puisque ses fonctions consistent à décider entre les individus qui sont en contestation, et à faire cesser leurs disputes et réclamations, mais seulement par l'application des articles de la loi qui sont fournis par le Coran et la Sunna. Elle rentre, pour cette raison, dans les attributions du khalîf. Aux premiers temps de l'islamisme, les khalîfes remplissaient cette tâche et ne la déléguaient jamais à qui que ce fût. Le premier qui confia ces fonctions à un autre fut Omar; à Médine, il prit pour collègue Abou Derda ; il désigna Chouhâd pour être cadî à Basra. Il faut lire

The text on this page is estimated to be only 25.54% accurate

D'IBN KHALDOUN. m et Abou Mouça 'l-Achâri ^ pour rendre la justice à Koufa. Ce fiit à cehn-ei qu*il adrain Téphre n ĩnea oonnne qui roule lur les deimn d*iiii cidi et qui les rapporte tout. Dêm cet écrit il dît* : « Rendx« jmlloe est une obligation rigoureuse, un usage qu'il fimt suivie. Écoute les |daideun avec attention, car à quoi bon rédamer ses droits si cela ne produit point dWet. Dans tes regards, dans ton tribunal et dans ta justice, qu'il y ait pour tous égalité parfaite, afin que l'homme puissant ne compte pas sur ta partialité et que l'homme faihle ne désespère pas de ta justice. C'est au demandeur à fournir la preuve et au défendeur à se purger par serment. Entre musul- f. 398. mans, la transaction est permise, tant qu'elle n'autorise pas ce qui est déAndn et tant qu'^e ne défend pas ee qui est autorisé. Si tu as prononcé un jugemaut la veille, et qu'en y réfléchissant' le Indemain tu sois conduit à rectiCer ton opinion, n*bésite pas à revenir à la vérité, car la vérité est étemelle; mieux vaut y revenir que persister dans rerrcur. Pèse bien * les opinions qui te passeront par la tête, et qui n'auront ni Coran ni Sonna pour lea justifier. Familiarise-toi avec les ressemblances des choses et leurs similitudes, afin (le pouvoir juger de chaque chose d'après celles qui lui sont analogues. Si un plaideur déclare qu'il n'a pas avec lui le titre ou la preuve dout il veut se servir, remets la cause à un autre . ■ Vuys cMhvnk, pige 4i6, aola 1. En nkiige^int cette noie , j'«urii« dû ajou(er qu'en l'an a3 de l'hégire (6&3>644 de J. C.) Abou-Hoaci eamitMla la oorpt de troupes qui s'empira de In provinog d'El-Abouat et Manut la ville d'Iapeliaii. Du» k BonBtreiiBS ^ Ml lieit k Oomnet-el-Djendcl enln he eiUtm nommé» à l'cfFrl d'atnenff un arrangement eatre Ali et Muaouia , la conduite tenue par AboH'Moiïçe , ^bI aieit dm^, eeMa Mcanon.dc défendre les intérêts d*Ali, Tut Irit'ineledroite et contribua bteacoup & raiMr rufloam de oa Uuiab. ' Avant J«i BOls a.m.t LÀ, ineëm ' Pour «ujc^I ^ , lisex «s^jukl^ . • Uta ^1 i^âll. T«ne «et b leçon du manuscrit Del del'édition de Boulec. M. de Sacy a donné, dan» sa Grammaire arabe, a* édition, tome II, page 460. pluneon eompha de la lépélilkm du complément quand le verbe qui le ré^t esl aou»-entendu. Aux expressions de ce genre qu'il signale on peut ajouter celle qui ee trouve dana la lettre d'Oaiar et la tormule bien comme «111 «ill , •j'inroqne Dieu. > h Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.99% accurate

« 450 ' PROI.ÉGOMKNKS jour, afin qu'il puisse Irouver ce qui lui manque. Si à l'expiration du délai il produit la preuve qu'il cherclait, décide en sa faveur; s'il ne le fait pas, prononce contre lui. C'est la meilleure manière de dĭMipor les doutes que Von peut avoir et d'éclairer son ignorance. Les nmsttlnmw peuvent être odUk ' les uns des entres, eice|ilé cens qui ont subi une peine oorporeUe ou ipii ont ébk oonvamcos de-finis témoigBage *,

The text on this page is estimated to be only 25.35% accurate

9 D>IBN KHALDOUN. 451 noD-seulement à décider entre particuliers, mais à s'occuper d^affaires qui taténanieiit la oommuDftuté mimiiiiiaie; il devait admnuatrer les biens dee inacaséev des orpbds, des lianqiieroiitcn, des prodiges et d'autres interdits; veiller à TexiéciitioD des testaments etan fondalions pieuses; nuurier les orphelins qui n'avaient pas de tuteurs na* turels, dans le cas où le cadi fiilt du rite dans lequel cela est permis; il inspectait les rues et les bâtiments; surveillait la conduite des témoins lôo^aux, des syndics et des fondés de pouvoir, en se servant de la voie de justification et d improbation ' pour constater leur moralité et savoir s'ils étaient dignes de coniance. Voilà en quoi consistent maintenant les attributions d'un cadi et les fonctions de sa charge. Antrefoii 1m khafifo» commitaient à m cadi le ndnuaml in gri^*. Dans cet office, la puimane du sultan vient à Tappoi de l'équité dnraa^etnil,alm que cdah>cî paise tenir la main hante et ae foire craindre. 11 doit châtier celui des partis qm a Opprimé Tantre * et pnnir celui qui a transgressé; exécntMr, en un mot\ ce que les cadis ordinaires et autres fonctionnaires seraient dans Timpossibilité de faire. Il discute les preuves testimoniales, inflige des châtiments extraordinaires, et accueille de simples indications et des faits accessoires; il difiere la prononciation du jugement jusqu'à ce qu'il ait bien reconnu la vérité; il encourage les parties htigsntes à s'arranger, et P. 400. oblige les témoins à déposer sons la foi du serment. On voit que ses attributions sont plus étendues que eriles du cadi. Tous les khalifoe, jusqu'au règne d'El>Mobtadi fabbacide, rempliaitnt cet office eux-mêmes; mais, dans des cm assez rares, ils le confiaient à leurs cadis. Ali s'y faisait remplacer par Abou Idiis el-Kbaoulani ; El-Mamonn, par Yahya Ihn Aldhera etËl^Motacem, par Ibn Abi Dawoud. ' Voyei cî-dcvont , [i i^m 7a, ' Littéral, «i'nameu des plainles d'opprimé*. • — Si l'oppresMur éuit un homme pdaMol, I* cadi ordmaira poe» vailbivn Jonner jtif;ciiu>nl contre lui. mais il n'aiail pa» les moyens de Uirc exéculer la ssBMiea. Pttw déddsr dM afism és celle nature, il rallait établir une cour (péciale, présidé*- par un cadi armé ds pOO* voir* tout à fait estraordinaires. * F^rfuai.iiMi^ujt. * Pour t>l^ l. lïMSi *ÀS^ * Id.daa* le texte arabe, ei deux ligne» ploa baa. iMSt ji^l i k fhas d*^. 87. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.80% accurate

1 452 PROLÉGOMÈNES Il leur arrivait aussi de placer les cadis à la tête des troupes qui, chaque été, envahissaient le territoire des Grecs pour accomplir le devoir de la guerre sainte. Yaliya Ibn Akthem commandait ces expéditions sous le règne d'El-Mamoun; EUMonder Ibn Said, le cadi d'Abd er^Riduin ea49aoer, FOMèiade espagnol, nMnait 1m année» (contre lea chréUeiiia). Eo lonune, les foatioos de cet office étaient exercées par le khalife ou par un visir dti^né à cet effet* ou par un chef qni 8*était attnboé Tautonté tempérée. Sous les Abbacides, sous les Oméiades espagnols et sous les Obéidites (Fatemtdes) du Ala||hreb et de TEgypte, le dt^ de la ckortA* connaissait des matières criminelles et punissait les coupables. Son office était encore une institution basée sur la religion. Sous les dynasties que nous venons de nommer, il exerçait des fonctions un peu plus étendues que celles du cadi : il pouvait agir sur de simples soupçons; infliger des peines arbitraires avant la preuve du crime; appliquer la peine légale une fois le crime constaté*; prendre oon> naissance des méfiûts qui entraînent la peine du tidion; infliger un cbâtîmeni arintraire ou une réprimande à oalui qui, ayant prémédité un crime, ne l'a pas accompli. Plus tard, sons les dynasties qni ne oonP. loi. naissaient plus les attributions dukhalifat, on oublia le caractère de ces deux institutions, et le redressement du gritfs revint' au sultan, qu'il fût mandataire du khalife ou non. Les fonctions de la c/ior^u (police judiciaire) se partageaient eu deux chisses : celles do la première consistaient à établir ta culpabilité des gens soupçonnés de crimes; ù leur appliquer la peine déterminée par la loi ; à faire exécuter la mutilation des criminels quand la loi ou le droit de talion Texigeait. Sous les dynasties de notre époque, le magistrat désigné pour remplir les fonctions de k première dasse ddt laisser de cdté la bî divine pour juger d'après les rè^ements de la loi politique. On le désigne tantét par le nom de muK (préfet), et tantôt par celui de ehtf de Is cAorfa. Quant aux fonctions de la seconde classe, ' Prévît de la police. D vah on ooip» * Poor UU, Umc iJl^ . datomlerie è m dispoMifaa. * Poor Jm^I^ . Um U^^.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.05% accurate

D'IBN KHALDOUN. ft53 le cadî les rtoûl à ses autres attributioiu : elles consistent à infliger des peines éiUtraires aux mal&iteura, et des peines légales aux criinineb convainens par la loL Cest, pour ainsi dire, le coinpléinant des taot&om qu'il exerce en as qnatiti de cadî. Celte oiganiisation s*e8t oonserrée jusqu'à nos jours. Le redressement des grief» n'est plus un de ces office* que Ton réserve aux partijians dévoués de Ppinpire. Tant que le gouvernement était un khaliat purement religieux, on confiait cette charge, qui étiit d'institutioii religieuse, à des gens de son parti, dont on connaissait ie taieul et le dévouement; c'est-à-dire à des Arabes et à des «lienis que Ton s*Alait attadiâa par lm fiena éa sarment, ou par oem de raftandûssement ' on par les bienfiûts. Après la ruine de la puissanoe temporelle du khalilit, le gouvernement se eonvertit en monardiie, et, oomme les charges dont nous psrlonBn*étBient monu^ chiques ni d'institution ni de nom, dles pwdîrent, aux yeux du roi ou sultan, une partie de leur importance. Fine tard, le pouvoir échappa tout à fait aux Arabes et passa entre les mains des Turcs et des Berbers, peuples qui appréciaient encore moins la dignité des offices fondés par le klialifat, offices dont la marche et fesprit ne leur étaient pas ianiiliers. Four ics Arabes, la religion était la seule loi; le Prophète appartenait à leur mù^i aaa opraima et ordomances servaient P. (ot. à fiser leurs croyances, à ré^er lear conduite et à les distinguer den autres peuples. Les étrangers (qni avaient usuqti le pouvoir) n'étaient pas animés de pareils sentiments; ma» ils accordaient un oer< tain degré de considération aux hommes qui remplissaient ces chaînes parce qu'ils travaillaient uniquement pour le service de la religion. Quand ils avaient à remplacer un de ces officiers , ils choisissaient, non pas un compatriote , mais un de ces individus qui , sous les khalifes précédents, s'étaient montrés dignes de ces emplois. Or (les familles de) CCS personnes, ayant vécu pendant des siècles dans faisance que procure un gouvememoit régulier, avaient échangé les habitudes rudes et austères de la vie nomade contre les usages du luxe et du bienDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.58% accurate

454 PROLÉGOMÈNES être qui se développent dans la vie sédentaire; aussi étaient-elles peu capables de se faire redouter. Ce fut à cette classe de personnes que les charges dont il s'agit furent réservées par les souverains qui s'accédèrent aux khalifes dans l'autorité temporelle. De tels fonctionnaires ne pouvaient prétendre à un haut degré de considération; leur origine et leurs habitudes bonicheuses ne leur en donnaient pas le droit. Aussi subirent-ils le ni^h qui s'applique à des fadins, à des gens qui, vivant dans l'aisance et n'appartenant pas au parti sur lequel le gouvernement s'appuie, deviennent une charge pour l'état qui, seul, peut les protéger. Si le gouvernement leur accorde des marques de respect, c'est parce qu'ils maintiennent la religion et appliquent les préceptes de la loi divine, préceptes (juifs) savent par cœur et d'après laquelle ils forment leurs opinions juridiques. Ce n'est pas pour eux-mêmes que le gouvernement les traite avec des égards, mais pour faire voir qu'en leur accordant une place importante aux audiences royales, il a un grand respect pour la bienveillance religieuse. Dans ces assemblées, ils n'exercent aucune influence *, ils n'y assistent que pour la forme. Celui-là seul peut exercer de l'influence qui a de la puissance^h; les autres n'y peuvent rien. Il est vrai* qu'on les consulte sur les prescriptions de la loi et qu'on leur demande des opinions juridiques. C'est Dieu qui favorise par sa grâce. Quelques personnes croient qu'on n'est pas dans le vrai en agissant ainsi; à leur avis, on ne saurait approuver la conduite des rois qui écoutent les légistes et les cadis des mosquées du gouvernement. Le Anqphète, disent-elles, a déclaré que les (hommes) savants (dans la loi) sont les héritiers des prophètes. Sachez que cette opinion n'est pas bien fondée : la nature de la société même impose au roi ou au sultan des obligations qu'il doit remplir, s'il ne veut pas s'écarter * L'Al-Arabi li-l-^h li-l-^h li-l-^h Uarmdé» li-l-^h I * L'édition de BouUe porte 4/ à la place de * ki, et quelque» lignes plus loin, on trouve l'expression ^1, empUtr^h «mm ttn mai de 31 L'éditeur de réimpression de Bodap ■ corrigé cette erreur. ' LillénI. ■ le vrai est au delà de cela. > Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.52% accurate

O'IBN KHALDOUN. «55 dM règlêB de k «aiiie politique; maii elle n*«iige pas que des amntaget tomponli stneni •cootdi» à de aiiiplB« l%i«tee. Le droit d'«sister au conseil, d'approuver ou rejeter (IU avii), ne peut apparteoir qu'à rhomme qui , étant iqipuyé sur un fort parti , a le pouvoir de lier el de délier, de faire ou de ne pas faire, selon sa. volonlé. Celui qui est sans soutien, rpn n'est pas méuic lunître de sa personne et qui n'a pas les moyens de se protéger, celui cnlln qui est à la ciarge des autres, par quel droit entrerait-d au cooseU? pour quel motif devrait-on lui accorder de la couaidération, ai Ton conacn» tiit k fy admettre) Û est eqnble d'opiner* sans doute, mais aeolement sur dee points de k»; en ce qui regarde le politique et Tadministmtion, il ne poonait rien dire futile, étant aam iqppvi et igm>ram jusqu'aux premiers principes de ces sciences. Les légistes ne doivent pes à leur mérite les marques de respect que leur eocordent les souverains et les grands ofTiciers de rÉtal, mais bien au sentiment qui porte ces personnages à se faire une réputation de piété en montrant des égards aux lioinmes cpïi lieniiiont à la religion de quelque manière ([ue ce soit. Quant à la parole du Prophète citée plus haut, nous dirons que, ches la plupart des légistes du dernier siècle et ceux de notre époque , la comwissaneo- de la loi- se réduit k nne quantité de sentences touchant les furatiques du culte extérieur et la manière de vider diaque différend qui s'élève entn les hommes dans leurs relar lionB mutuelles. A celui qui vient les consulter, ib récitent une de ces maximos; les plus habiles d'entre eux ne vont pas plus loin. On ne peut guère leur attribuer la qualité de savants dans la loi, parce P. 4o4. qu'ils n'en connaissent que quelques princi{>es, applicables à im petit nombre de cas. î.es premiers musulmans et ceux rpii (dans la suite) s'étaient distingués par leur piété et leur vertu, méritaient la réputation d'être savants dans la loi , parce ([u'ils avaient approfondi cette sdenoe dans toulee ses parties; or ceux qui portent le titre de légistes et qui ont approfondi l'étude de la loi sans avoir empmnté leur science è autrui, ceux-là sont les héritiers dont il s'agit. Tds furent les docteurs d«mt il est fiiit mention dans la Uifta d'El-CoDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

456 PROLÉGOMÈNES cheïri '. Ceux qui possèdent la loi à fond et qui ont la réputation de grands légistes, voilà les savants dont il s'agit (dans la tradition), voilà les héritiers. Tels furent les légistes d'entre les Tabis *, les anciens musulmuis, les quatre (premiers khalifes ou) imams, et ceux qui les suivirent dans la même vme. Qoaat ans îndividas qui ne possident qu'on seul de ces avantages (la oomuissanoë véelle de la loi et la réputation de savant légiste), celui d'entre eus qui se distingue par sa piété mérite plus l'héritage des prophètes que le légiste non dévot. En effet, rbomme dévot a hérité d*tine qualité (la piété), tandis que l'autre n'a hérité de rien. Celui-ci ne possède que des maximes touchant la manière de se conduire (dans certains cas), et il nous les débite de vive voix. Tels sont presque tous les légistes de notre époque, excepté ceux qai ont cru el fait de bonnes œuvres; mais Us sont pea nmihnx. (Coran, sour. uxvm, vers. 93.) L'acbAi. Cet office tient à la rdigion; il dépend de cdui de cadi, et est placé sous le contrôle de ce magistret*. fi consiste à servir de témoin aux parties dans leurs mutuelle» oUigailions, et cela avec Tautonsation du cadi, à pôter son concours quand on vent passer l'acte, à déposer en justice si Pacte donne lieu à une contestation, à rinscrire sur les r^istres afin d'assurer la conservation des droits ' Abou'l-Carctii Abdel-KcrimTbnWwa- ttps soufis. Dnns \n rlmpili i t suivants, MO el-Cocheïri , docteur da rit« cbaféite. i'auteur donne des notice* biognpbiquaet M duiinguaii par tas CMnaimneet aa de lonn principans didUis, rasyBwtkii juritprudenco , en théologie, en exégiie des lennet employés par Im loofia; plu» du G>ran, en traditions, en belles-lettres sieurs dissertations sur la connaissance de el en poésie. Il composa un grand com- Dieu, sur la solitude, sor la crainte de ■Itire sur le Coran et pladran InMt Diaa. sort* piM. el«LeeoolMHidkise> »ur le joufisme. Il pn«ei^i)a pendant quel- cond volume nous est inconnu. que temps à iiagbdad, el mourut à Neisa- * Les disciples des anciens compsgoons pour, Ym 465 (1079 de J C). Son ipttie de Mobemmed. oa Iraité intitulé Biçala fut composé l'an ' M. de Sacy a donné le texte «I la tn* de l'bégiK, el iarnie deux volumes, doctiaa de «e pangraphe dans sa OnU»' L'aïamphira du premier vidume qui se maAie wnét 1 1 . p« 38 et swiv. de la a* édîtrouve dans la Bibliothèque impériale« lioo. Nom repradnisoiM ici sa traduction . suppU'ment arabe, n" 56 1, commence par en v fai^anl

gricqucs cliangpmcnl». L'adel un chapitre sur les doctrines el croyances est
asse.«scur du cadl, greffier et notaire. Digitized by Go

D*IBN KHALDODN. 457 des putiealien, de \em propriétés, de leurs créiaoes et de toutes leurs tramectons. [Noos avons dit : avec Caolorisadon du cadi \ car la socu' té est maintenant si mélangée, que le cadi seul a les moyens de distinguer Thomme vertueux tle riomme vicieux; aussi devons-nous croire qu'il choisit des gens d'une prohitc bien reconnue [adala) pour intervenir dans les alluires et les transactions des particuliers, aiiin d'assurer la conservation de leurs droits.] Les conditions requises pour être appelé à ces fonctions sont : de se distinguer par cette intégrité qui est définie par la loi, d'être i Tabri de reproche, de savoir rédiger les actes et les contrats de P> 4o5. manière qu'ils soient satisbisants sous le npp * Pour ^Il^J^I. luet «Ult. PraUMmèMh SS

The text on this page is estimated to be only 22.92% accurate

PROLLGOMKNES probité d'un individu quelconque; ce qui n'est pas toujours facile à découvrir, surtout dans les grandes villes, et parce que les apparences sont souvent trompeuses. Les juges étaient obligés de prononcer entre les parties «diverses» (Tapris des preuves authentiques, c'est la plus aimable) sans l'arbitrage de cas. Iboothioinairas sabaHemai qD*3a totmmA leur opinionB au la fausseté des titres poudnita par les plaideurs. Dans toutes les grandes villes, ces officiers ont des échoppes ou des bancs où ils se tiennent assis pour que tous ceux qui ont besoin de contracter devant témoins et de faire mettre leurs conventions par écrit viennent les y trouver. Ainsi le mot adala sert également à exprimer les fonctions de l'emploi dont nous venons de donner la définition et la probité exigée par la loi, probité qui (dans une expression bien connue) se trouve associée (par opposition) avec le terme djark *. Ainsi ces deux sens peuvent quelquefois se trouver réunis dans le même individu d'autres fois, ils ne le sont pas. Des cAoïyat mmmiie» hisba «t aïoea*. La biaba (police municipale) est un office qui tient à la religion. Ses devoirs font partie de ceux qui sont imposés au directeur des affaires du peuple musulman et furent P. 106. consistent à ordonner le bien et à défendre le mal. Le souverain choisit, pour remplir cet office, un homme qui lui paraît avoir les qualités nécessaires. Ce fonctionnaire, étant chargé d'exécuter les devoirs qu'il impose sa place, prend des hommes pour l'aider dans ses fonctions. Il recherche les abus, réprimande les délinquants ou les châtie suivant leur degré de culpabilité. Devant obliger le peuple à observer tout ce qui est requis dans l'arrêt commun des baba' Utens l'édilice de Boulac et dans le mnuMiil D, le moi est remplacé par ideikl. Cettedenièrelaçoactl évidentment la bonne «Djorh om adala est l'équivalent de Te'fa «M UM. (Virei-devMt. p. 7a.) 'Cetl-k-dirt, il y a des beaux-m* probes qui n'ont pas de CBwe; il y en a euM qui ne le MBt pas. «Il y a des gens qui ne sont pas des hommes probes. L'auteur avait un grand mépris pour les hommes de loi contemporains et ne manquait jamais l'occasion de leur lancer des sarcasmes. * Nous reproduisons ici l'induction de M. de Sa avec quelques modifications. Elle se trouve dans la Chémimatkie or. 1. 1, p. 469» — i*finirtiennaiKqni wpUt Vâtle» dn Uln ««daili» l'initiale ■ifcfcil.

Digitized by Google

«^f. D'IBN KHALOOON. 459 tanta de la cité, H empêche ^*I. porta

460 PROLÉnOMKNKS classé au nombre de ceux qui dépendent de la royauté, et forme ua emploi spécial qui se confère direclement. Ce qu'on entend par sicca \ cest un office dont les fonctions consistent à interdire les espèces qui ont cours parmi les musulmans; il empêche qu'on les altère «m qu'on les rogne, si on les prend au oonqite dans le commerce, et 4 examiner tout ce qui se rattache à cela de quelque manière que ce soit; ensuite faire mettre sur ces monnaies le type du sultan, pour en attester le titre et le bon aloi; type qui s'imprime sur les pièces au moyen d'un coin de fer destiné à cet usage et qui porte une légende conforme à son emploi. On place* ce coin sur la pièce d'or ou d'argent, après qu'elle a été mise au poids déterminé, et l'on imprime dessus avec un marteau, jusqu'à ce qu'elle en ait reçu l'empreinte. Cette marque atteste que la pièce a le degré de (in auquel la fonte et la Snage doivent s'arrêter, ce qui dépend de l'usage reçu dans le pays et autorisé par le gouvernement, n n'y a point de titre absolu et invariable de fonte et d'affinage; ce titre est arbitraire. Quand, dans un pays, on est convenu d'un certain degré de fonte et d'affinage, on s'y tient et l'on nomme ce de étalon (imam) et module (cîar). C'est d'après ce titre qu'on vérifie les espèces; on juge leur bonté en les comparant avec ce même titre, et, si elles sont au-dessous, on les déclare mauvaises. La surveillance de tout cela appartient à celui qui est revêtu de l'office de sicca. D'après ces observations, on voit que la sicca est du nombre des places qui dépendent de l'autorité spirituelle et se rangent sous l'office de khalife. Autrefois elle était «kns les attributions du cadi; mais plus tard elle en a été séparée, et jusqu'à nos jours elle conserve une fonction spéciale, comme cela est arrivé pour l'office du aioAleosé. Après avoir parlé des offices qui dépendent de l'autorité du khalife, p. 408. nous avons à en indiquer plusieurs autres, dont les uns ont été supprimés parce que les motifs pour lesquels on les avait institués n'existent plus. Ce paragraphe a été traduit par y. de Saqi, dm» M QwrtWMItegit, t. U. p. «79. — ' Pour l'usage, Uaas* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

D'IBN KHALDOUN. «61 tent plus, et dont les «ptres font maintenant partie de Tadoibistn* tion temporelle; ainsi le gouvernement des provinces, le visirat, le commandement de Tarmée et fadministrallon des finances sont dans les attributions du sultanat. Nous parlerons de ceux-ci en leor lieu et place. La direction de la

The text on this page is estimated to be only 24.13% accurate

662 PROLÉGOMÈNES plicité de ces Icriues, il ne pourrait plus servir comme désignation précise, et deviendrait absurde; ausai penchbreiit-ils à le remplacer par une mtOn àèmmauon qai «41 «vee lui un certain rapport. Aux p. 409. généraux qui commandaient les expéditions militaires, ik donnaieiit le titre d'imO*. mot dérivé d'^iara (commandement), dont il est ce que les grammairiens appellent le fiU Les Aiabee, avant leur convention i rislamisme, désignaient le Pro{^ète par les titres éCémir de la Mecqm et dVmir da Uidjaz ; I i s Coi7ipn;L,'noBB donnaient à Saad Ibn Abi Oueocas le titre d'émir el-mosleoîîn (commandant des tnuhnaos), parce qu'il avait exercé le commandement en chef à la bataille de Cadecîva. Un «les Compagnons avant appelé' Omar par le nom (Yémir el~moumcnin, cette dénomination fiil approuvée et adoptée. Le premier qui lui donna ce titre fut, dit-on, Abd-Ailab Ibn Djabcb', ou, selon d'autres, Amr Ibn el-Aci on EI>lfoghlra Ibn diolit. I^qvèa un antre récit, nn courrier, portant Tannonce d'une victoire, arriva à Bttidina et demanda Omar, en dimnt; • Où est le commandant des crojants? * Les Onnpagnotts qui Fentendirent s'écrièrent : • Fiar AUahJ tu as raison; il est, en effet, le commandant des croyants. • Dès lors, ils aj^elèrent Omar par ce nom, et lo reste du peuple suivit leur exemple. Ce titre passa, comme un héritage, aux khalifes suivants; ceux de ht dynastie oméiadc se le réservĪM cnt d'une manière spéciale et ne perinetlaieut à personne de le porter. Alors les Clîiîites désiguèiont Ali par le titre de l'imam, afm de faire sentir qu'à lui seul appartenait la dignité de l'imamat, sœur de celle du kbaliiat, et que, sêloQ leur doctrine hérétique, il avait plus de dboit à fimaiiwl de la prière qu'Abou Bekr. Ils donnèrent aussi le titre d*Nwm i cens qn*ils regardaient comme ses successeurs dans roflioe de khaUfe. Tant qn*ils travrĪlaient en secret pour faire valoir les droits de Tnn de ces pinces, ils le désignaient sons le nom de Cm̄mi mais, aussi tdl ' Cwl-i-dire, nom forme de la racine Ifililèn, pir UnaerUaii «fan f loof araiit la dernière lettre radicale. • Lim^ ««U/t le.» yl ' Cela n'a pu se faire : Aiwu Muhammed Ahd-Anah Dm OJdiéb , un des plnsanciaM des (Compagnons, Tul Itté • la talaiUe liod , r«i 3 da rbégin. Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 25.16% accurate

D'IBN KHALDODN. 463 qu'ils l'euranl mis à la tAle d*vn eoqpire, ils rempiscireiit cette d6> ■ominetion par le titre ^Mr «/-moumnfii. Les chiâas (ou peitisiiis) de la famille abbacide ' firent de même : ils donnèrent à leur chef le titre dVmam, jusqu'à Tépoque où ib proclamèrent les droits P. il d'ibrahîm' au khalifat et organisèrent des troupes pour combattre ses eniieînis Quand il eut cefisé de vivre, ils donnèrent à son Irrre Es-SaiTah le titre d'emir cl-moumenin. Les Rafédites * de l lfrîkiva suivirent le même système : ils attribuèrent le titre d'imam '■' a certains princes desoeodos dlsmaïl*, et ce ne fiit 4pi*Ji Favénement d'Obeid-AUah d-Mduli ipTûi intitulèrent ce prince Anlr «/•«oiinaite. Us agirent de la même manière i f égard de son fils et snceaseur, Abon 'l*Gaoem; d*abord Sa les nommèrent les iammi, pais ib leur attribuèrent le titre iYémir cl-moamenin , lorsqu'ils furent montés sur le trône. Dans le Maghreb , les partisans d'idrîs désignaient ce prince et son Gis, Idrîs II, par le tiJre d'imam. Tel fut l'usage des Rafédiles. Les khalifes transmettaient à leurs successeurs, comme licritage, le titre d'ém(r et-moamenin; ils en faisaient le signe distinctif auquel on reconnaîtrait le souverain du Hidjaz, de la Syrie et de l'irac, contrées qui formaient la dsmtm« de la race arabe, le no^u f em|Mre, le jardm où la nligioii avait pris racine, ainsi que la rictoire. L'enqnre musulmen était encore dans toute sa vigueur et toute sa force quand on introduisit Tosage de nouveaui titres, afin de distinguer les khalifes fun de lautre, vu que celui à'émtr el-moumenin leur était commun à tous. Ce furent les Abbacides qui en donnèrent l'exemple; voulant empêcher que leurs véritables noms fussent profanés et ternis par remploi que les gens du peuple en faisaient pour les désigner, ils prirent les surnoms d'Es-Seffali , d'El-Matuour, d'ElHadi, d'El-M«kdi"t d'Er-Reckid, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la * VdyMcUanni. page aS, note a. * Pour £«Ofi. liwa i^ . ' Voye?: cideTant, page 407. * Voy« ci-devant, [m^e /jni) ' Littéral. • et nouèrent les dnfaans ' L'auteur aurait mieux observé l'ordre pour b pmtt, • ohienolai^ae, avait |ilaoé B*IleMi * Ua GUIM. pariâaH daaratfnlilaa. mmM BJ.HadL

The text on this page is estimated to be only 25.65% accurate

' m PROLÉGOMÈNES (Ivnaslio. Les Obéidites (Falemide.s) de riirîkiya et de l'Egypte suivirent aussi ce système, mais les Oméiades ne l'adoptèrent pas; ceux qat régnèrent en Orwit, et qui formaient U première dpaitie dte k fiimille, se oondnûeient en tout avec la simplicité et k rudesse des premiers temps; il avaient conservé le canctàre et les sentiments qui distinguent les Arabes nomades, et, chez eux, les marques particnlières qui indiquent Tbabitude de vivre dans les villes n'avaient pas remplacé celles qui distinguent l'habitant du désert. Quant aux Oméiades de l'Espagne, ils liront romme leurs aïeux (de la première I*. dynaî.tic\ parcn iju ils croyaient ne pouvoir ' s'attribuer !c titre iW rm'r l'I-moununin tant cpi ils ne seraient pas maîtres du khulifat, dont les Abbacidcs s'étaient eniparés, et tant qu ib ne posséderaient pas le Hidjaz ^, berceau du peuple arabe et de la religion. Ils se voyaient aussi trop éloignés du siège du Icbalifat, du, centre de la nationalité musulmane. D'ailleurs pour se garantir contre les Abbticides, qui dierebaïent toujours à les perdre, il ne leur fallut rien moins que de S*dtre établis dans le gouvernement d'un pays lointain. Au con> menceement du iv* siècle, Abd cr-Uabman 111 monta sur le trône et prit le surnom (X En-Nacer. 11 élnit lils d'Abd- Allait lils de Mohammed, lils d'Abd er-llabman 11. Sous son règne, ofi apprit que les clients des khalifes de l'Orient tenaient leurs souverains en tutelle et les empêchaient de communiquer avec qui que ce fût; on sut aussi qu'ils portaient leur audace jus({u'à les maltraiter, à les déposer, à les assassiner et à leur crever les yeux. Abd er*Babman prit alors la résolution d'adopter les usages suivis par les khalifes de rOrient et par ceux de rifrikiya (les Fatémides.). Il prit le titre dVmiV el-moumen(n et le sumom d'En^Nacer li'Dia lUak (raide de la religion de Dieu). Son exem|de devint une r%le pour ses suoces&eurs, eux (ion * Liaex, tvrc l'édition deBoulac : t II était fib à» HoimDnwd, 6b d'Abd AiUb. etc. ■ ' Pour «y^ . iiaet «jjc. * Dmix BnmiNriu et r*w 1} vy*^ * ^""^ v'*" ne pcttmirnt pw élandm leur Digitized by Google

D'IBN KHALDOUN. m àotA 1m tt«nx» n'avaient jamais porté de parçib titres. Cet nsage ae maintint jusqu'à ce que la ruine totale du parti arabe entraînat celle da khalifat. Des affranchis d'origine étrangère enlevèrent le pouvoir aux Abbacides; au Caire, les protégés des Obéidites traitèrent leurs princes de la même manière; les Sanliadja se rendirent maîtres de rifrîkiya; les Zenata fondèrent un empire dans le Maghreb; les petits rois de TEspagne se partagèrent les Etats des Oméiades; ainsi fut détruite l'unité de l'empire musulman. Les princes qui régnèrent dans les pays d'Orient et d'Occident priroat d*abord le titre de raffon, pnia ik y ajoutaient d'autres titres qui variaient dans ekaque royanme. Les èonverains de race étnnutoet qui régnaient en Orient, portaient des titres d'honneur que les Uuk lifiw leur accordaient et qui exprimaient l'idée de soumission, d'obéissance ou de fidélité. Tels furent les surnoms de Cheref ed-Doala (la noblesse de l'empire), cYAdod ed-Doala (le bras de l'empire), de P Rokn ed-Doala (la colonne de l'enipire), de Moïzz cd-Doula (tfui cxallo l'empire), de Nacir ed-Doala (qui aide l'empire), de \i:am cl-Molk (l'ordonnateur du royaume), de lieha el-Molk (l'éclat du royaume), de Dtdihîret tl-Molk (le trésor du royaume), etc. Les émirs aanhadjiens *, auxquels les Obéidites avaient accordé des titres d'bonnenr, n'en portèrent jamais d'autres, mAme quand ils eurent usurpé l'autorité que ces princes leur avaient confiée. Mus par un sentiment de respect, ils s'abstinrent de prendre les titres qui appartenaient spécidemeot aux khalifes. C'est ainsi que les usnr» pateurs et les ministrca qui tiennent leurs princes en tutelle ont agi dans tous les temps, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer. Dans les derniers temps du khalifat, quand le parti rpîi l'avait soutenu lut anéanti , les souverains d'origine étrangère qui régnaient en Orient ne se contentèrent plus des titres qu'on leur avait accordés ; aussitôt qu'ils * eurent acquis, par leurs usurpations, une haute poaiton et une grande autorité dans Tempire, ils s'empressèrent de ■ I^OméiMlead'Orical.--.* LMZiridM. — * Pwu-v^..ÎÎKi^ PtvIégHBtan. B9

The text on this page is estimated to be only 21.87% accurate

4fi6 PHOLLGOMKNES prendre des titres royaux, tds qu'ifn-
A^ac«r (laide), El-Mansoar (l'aidé de Dieu). Voulant faire sentir qu'ils
s'étaient dégagés du joug de la clipntèlp, ils substituèrent le mot din
(religion) au mot dotila (empire) et se iiomitièrent Saiak ed-Din (la
prospérité de la religion). Aced edDin (le lion de la religion) et i\oar ed-Din
(la lumière do la religion). Les souverains des petit» Etats espagnols
s'étaient partagé les titres conMoé» «n khilifiil. Étant de la même race que
les khaliies et èa même parti (celui des Arabes) , ils airaient profité de leur
position po«r acquérir m>e grande inineace et a*emparer àa. pouvoir. Os
privent les titres ^E»^acer, d*Ei-M(uuom't i^El-lHotamti[(ijm 8*appuie sur
Dieu) , ê^El'Hodhaffer (le victorien)', etc. Ce fut contre eux ^0*0» Cheref
lança cette épigramme: J'ai pris l'Espaj^no on H

The text on this page is estimated to be only 26.32% accurate

O'IBN KHALDOUN. 4«7 et de reaalpr tinai toni les devons d'un bon nninlinMi. Ayant adnwsé oae déduâlioiii de fin et bomoMge à Sl-[^]osiadlier rAU>Mide« il la fit porter à ce khalife par Afad-AHah H» d-rArafai et le eadi Abou Bekr Ibn el-Arebi, fils de celui-ci et un des principaux doctenie de Séville[^] Ces envoyés étaient chargés de demander, pour leur maître, sa confirmation par diplôme dans h; gouvernement du Maghreb. A leur retour, ils lui pit-sentèront ce document, qui l'autorisait à porter des vtMeiiKinls et des drapeaux r>eii)biabls à ceux des Abbacides et à prendre, comme une marque d'honneur toute spéciale, le titre d'[^]r el-mothmbt (prince des musulmans). On rapporte qu'il s'était déjà in[^]tidé ainsi, n ayant pas voulu prendre le titre- «Tiiiâr.e/* moBsiciiAt, tant il respectait la dignité du khalife et tant ses Ahnoravides étaient dévoués à fobsvation des préoeptes de la rel[^]on et de la Ssnmi. Le Mehdi qui parut à la suite des Almoravides invit» les hommes à soutenir ia cause de la vérité, et reprocha vivement aux habitants du Maghreb leur éloignement pour les doctrines d'ElAcliari, théologien dont il s'était déclaré le sectateur. 11 les blâma de leur attaciicment au principe suivi par les anciens musulmans, ijui, au lieu d'expliquer le texte du Coran d après son esprit, le prenaient dans son sens littéral, ce qui, selon les Acharitea, conduisait à des résultats très"graves". 11 donna à ses partisans le nom éTSMfemrA* P. Asdti (Almohadcs ou unitaires), manière indirecte de oondamner (la doctrine des Almonvides). H tenait la même opwion que (les partisans de} la famille (du Prophète) au sujet de ïimam impeccable, a dont résistance, disent-ils, est absolument nécessaire, dans tous les temps, pour maintenir l'ordre de l'univers. • Il commença par se faire nommer imam, afin de se conformer à l'usage des Cliîîtes, qui désignaient leur khalife par ce titre ; ensuite il y ajouta le mot mdsouM (impeccable), pour indiquer que, d'après sa doctrine, ïimam doit éire eaiempt du péché. Ses partisans s'abstinrent de l'intituler émÊT'[^]-mùÊmenùt, pour ne pas s'éearler de l'usage suivi par les Chiïtes ' Vojei ci-dcYant, page 44a- Am[^]EII [^]c'si-a-dirc, • 1 anlhropoiuur* UrééiiiMésBeeUe portadeples plifama.» S».

m PROLÉGOMÈNES des temps anciens; d'ailleurs il pensait que ce titre lui ferait partager (le mépris dont on couvrait) les hommes ignorants et les jeunes (étourdis) qui l'ornaient la postérité des khalifes, tant en Orient qu'en Occident. Abd el-Moamea, à sa mort, il légua le pouvoir, prit le titre «fénir «/-NWOMiifii, et le transmit à ses descendants. Plus tard les Hafsides de riMciya en firent de même. Ces princes se réservaient le titre dont nous parlons et ne pouvaient en prendre ; en cela ils se conformaient à ce que le VUUi fondateur de leur secte avait prescrit, et à leur conviction que ce personnage et ses successeurs avaient seuls le droit d'exercer l'autorité suprême, depuis que le parti des Goréicbides (soutien de l'ancien khalifat) n'existait plus. Le gouvernement du Maghreb s'étant ensuite désorganisé, les Zenata (Mérinides) s'emparèrent du pouvoir. Les premiers souverains de la nouvelle dynastie ayant conservé les mœurs rudes et simples de la vie nomade, se gouvernèrent d'après l'exemple des LemUnma (les Almoravides) et se contentèrent du titre «émir «f-nesbails. Os i^hissaient ainsi par égard pour la dignité du khalife, dont ils respectaient l'autorité, c'est-à-dire du khalife descendant d'Abd el-Moumen, et, plus tard, du khalife hafside. Les souverains zenatiens qui régnèrent dans les derniers temps s'attribuèrent le titre d'«nV el -moumcin et le portent encore. De cette manière ils ont satisfait aux exigences de la dignité royale, dont il fallait étendre l'action et compléter les attributions. P> 4>5> Sur la signification des noms Dabba { Pape) et Batrik (Patriarche) , termes employés par les chrétiens, voir plus haut. ' La religion a besoin d'un chef qui la maintienne «n l'absence du ' Prophète. Ce chef oblige le peuple à se conformer aux prescriptions et aux ordonnances de la loi révélée. Il est, pour ainsi dire, le lieutenant du Prophète, étant chargé de veiller à l'accomplissement des devoirs que celui-ci a imposés. Les hommes, avons-nous dit, sont obligés de se réunir en société et, s'ils recherchent les avantages

O'IBN KHALDOUN. 469 d'un gouvernement régulier, ils ne sauraient se passer d'une personne qui les dirige vers ce qui leur est avantageux, et qui les contraigne à s'éloigner de tout ce qui pourrait nuire. Cette personne s'appelle le roi. Dans l'islamisme, la guerre contre les infidèles est d'obligation divine, parce que cette religion s'adresse à tous les hommes et (ju'ils doivent l'embrasser de bon gré ou ' de force. On a donc établi chez les musulmans la Bonheur et la souveraineté temporelle, afin que ces deux points s'emploient simultanément dans ce double but. Les autres religions ne s'étendent pas à la totalité des hommes; mais elles imposent pas le devoir de faire la guerre aux infidèles; elles permettent seulement de combattre pour sa propre défense. Pour cette raison, les chefs de ces religions ne s'occupent en rien de l'administration politique. La puissance temporelle est entre les mains d'un individu qui l'a obtenue par un hasard quelconque ou par suite d'un arrangement où la religion n'intervient pour rien. La souveraineté s'est établie chez ces peuples, parce que l'esprit de corps les y porte par sa nature même, ainsi que nous l'avons déjà indiqué; la religion ne leur impose pas cette institution, vu qu'elle ne leur ordonnait pas de soumettre les autres peuples, ainsi que cela eut lieu dans l'infidélisme. Ils ne sont obligés qu'à veiller au maintien de la religion dans leur propre nation; aussi les Israélites, à partir de l'époque de Moïse et de Josué, passèrent environ quatre siècles sans penser à fonder un empire; leur unique souci fut le maintien de la religion. Le chef qui veillait à la conservation de la Patrie portait, chez eux, le nom de Cohen; héritier de Moïse, pour ainsi dire, > il dirigeait les cérémonies de la prière et les sacrifices". Pour remplir ces fonctions, on devait être de la postérité d'Aaron, parce que, selon la révélation divine, elles devaient appartenir à Aaron et à ses descendants. Pour donner de la consistance à l'administration politique, inscrite naturellement aux hommes, ils firent choix de soixante et dix vieillards (chefs d'âge), auxquels ils confièrent

The text on this page is estimated to be only 26.62% accurate

470 PROLÉGOMÈNES des lois qui réglaient les intérêts de la communauté. Le Cohen , chargé (les allaires de la religion et libre des tracas de la polititjne, occupait un rang qui le plaçait au-dessus de ces fonctionnaires. A ia suite de cette organisation, Tesprit national se fortifia, les forces qui conduisent k la royauté' se développèrent franchement, et le peuple juif enleva a«x Chantnéens le territoire de Jénualement , pays que Dieu , peHant par la bouche de Bfoïae, leur avait auoré eonoM hêtilige. Bs evreitt akm à repousser les attaques des peuples de la Falesliiie, des Ghaaanéens, des Annen*» des Édomitest des AnumoiteB et des lloabites. Pendant environ ' quatre oents ans, ils combattirent sous les ordres de leurs cheikhs, dont aucun ne fut tenté d'usurper Tautonté suprême. Fatigués enfin de cotte lutte prolongée contre tant de peuples, les Israélites demandèrent à Dieu . par l'entremise de Samuel, un de leurs prophètes, ia permission de se donner \m roi. Sail, à qui on déféra l'autorité royale, subjugua plusieurs peuples, et Goliath, roi de.< Philistins, perdit la vie. Après Saûl, la royauté passa à David. Sotu le règne de Salomon, successeur de David, Tempire juif devint trèsredoutable; il s*èlendit à travers lé Hidjaz jusquaux frontières du Yémen et (de Paotre cAté) il tondiait aux limites du territoire grec Après la mort de Salomon, les (douse) tribus brisènnnt les liens qui P.4if. les renaient ensemble et s'oi^anisèrent en deux nations distinctes, résultat inévitable de l'esprit de parti dons tous les empires. Une de ces nations, composée de dix tribus, occupait le territoire de Naplouse; le siège de leur empire était Sébaste (Samarie), ville qui, depuis le temps de Hokht-Nasar (Nabuchodonosor), est restée en ruiees; l'autre, formée par les tribus de Juda et de Benjamin^, possédait Jérusalem. ' Lii«z tsUJJ «J^I u>-à.a!>oj. * L«oxitilniim désigne unlinairemenl In kraèémx wmk id raslctr pttalt ravoit enaployi poer déijgBar les ^nti^ rèAnf. ' Après j^, insérai * DĭuM daoï da MMOiMiiHeriti «t dans rMilioa d* Bodae. la |MiMg« piMot ■aUtaii: J-jlf, i>>iL Wo^t c)

The text on this page is estimated to be only 22.58% accurate

D'IBN KHALDOUN. 471 Plus tard Bokbt-Nasar, roi de Babel (Babylone), enleva aux dix tribus le royaume qu'elles avaient à Sébaste ' ; ensuite il enleva la ville de Jérusalem aux Juifs, «près que leur royaume eut duré environ mille ans*. U détmaill lenrinosquée (le temple), brûla leur PealateiM|ae. abdit leur religion» et fit transporter à Ispahan et dans les tribus qu'il avait vaincues. Soixant* et dix années après, un roi de la famille caennide qui régnait sur la Perse les renvoya à Jérusalem. Ils rebâtirent alors leur temple, rétablirent leur religion dans son ancienne forme' et la placèrent sous la direction des Cohéens*; mais l'administration temporelle resta entre les mains des Perses. Alexandre (le Grand) et les enfants de Younan (les Ioniens, les Grecs), ayant vaincu les Perses, étendirent leur domination sur les Juifs. Plus tard, la puissance naturelle de leur esprit de corps, appuyée sur le joug de Titus et sur le complot aux Gakni* de la famille d'Ammonée les rênes du gouvernement. Us combattirent les Grecs jusqu'à ce* que leur puissance fut anéantie', et, vaincus par les Romains, ils perdirent tout leur royaume. Plus tard, ceux-ci marchèrent contre Jérusalem, où se tenaient les descendants d'Hérode (Hérode), qui étaient attachés par les liens du mariage aux Asmonéens. Ayant assiégé les Juifs dans (cette ville, dernier reste d'un si grand empire, ils la prirent d'assaut et y mirent tout à feu et à sang. Jérusalem fut détruite et les habitants furent déportés à Rome et dans les pays au dehors de cette ville. Ainsi, fut ruiné le temple pour la seconde fois. Les Juifs désignent cette époque par le nom de la grande Niffràfnw. Depuis lors le peuple juif n'a jamais possédé de royaume et, n'étant plus soutenu par l'esprit de corps, est resté sous la domination de la Romaine et des nations qui les ont vaincus. Ce nom est omis dans l'Écriture de Bon- ' ApfAt ioriKi lac el dans le» maaiuchis C et D. * Varisale: f|k|CJ). * II* royaume de l'Inde dans ce trait *

L'AlfaHabéet; f|BanlM.0

A72 PROLÉGOMÈNES placés. C'est le chef appelé le Cohm qui dirige les affaires de leur religion. Le Messie apporta aux Juifs une doctrine religieuse et abolit plusieurs ordonnances du Peutateuque. Il opéra des miracles étonnais, guérissant les gens «itâBts de folie et rendant la vie aux morts. Une foule de monde accourait auprès de lui et on vit à Jérusalem. Ce nombre fut augmenté par les efforts des apôtres» ses disciples qui étaient de plus en plus nombreux, et dont il envoya plusieurs dans diverses parties du monde afin d'y prêcher sa religion. Ceci eut lieu sous le règne d'Auguste, premier des rois nommés Césars, et sous l'administration d'Hérode, souverain des Juifs, lequel avait enlevé le pouvoir à ses parents, les Asmonéens. Les Juifs portèrent envie au Messie et le traitaient de menteur; aussi Hérode le dénonça à CésarAuguste, dans une lettre qu'il lui envoya. Auguste lui donna la permission de le mettre à mort. Alors eut lieu ce qui se lit dans le Coran au sujet du Messie; les apôtres se dispersèrent pour lui gagner des disciples; la plupart d'entre eux passèrent dans l'empire romain pour y répandre la doctrine chrétienne, et Pierre, le chef des apôtres, s'établit à Rome, capitale des États des Césars. Ensuite ils mirent par écrit l'Évangile, que Jésus avait reçu du ciel; ils firent quatre exemplaires (ou rédactions) de ce livre, pour représenter le texte tel qu'il leur avait été transmis par diverses voies. Matthieu écrivit son évangile en hébreu, à Jérusalem, et Jean, fils de Zébédée, le traduisit en langue latine; Luc écrivit le sien en latin pour l'instruction de quelques grands personnages d'entre les Romains; Jean, P. 4^{ig}. fils de Zébédée, écrivit le sien à Rome; Pierre en écrivit un en grec et le mit sous le nom de Marc, son diacre. Ces quatre rédactions de l'Évangile ne s'accordent pas entre elles; d'ailleurs elles ne se composent pas entièrement d'une révélation pure : on y a inséré des discours prononcés par Jésus et par les apôtres. Elles renferment beaucoup de conseils et d'histoires, mais très peu de doctrines. Vers l'Avant 4^Uvl, inachevé — * Pour «1, lim jJl. — ' Sov. in, von. éo «t miv.

The text on this page is estimated to be only 21.89% accurate

D'IBN KHALDOUN. 473 cette époque, les apôtres se réunirent à Rome pour rédiger 1m canmi* de la rclifTion, et ce fut Clément, le disciple de Pierre, qui les mil par écrit. Ou y trouve l'indication des livres qxi'on doit accepter (comme inspirés), et à la doctrine desquels on doit conformer ses actions, lis mentionnent, de ranciennc loi juive : L«P«nitateuque, en cinq volumes; Le livre de Joraé; Le Livra dei Juges^ Le Livre de Rvdi; Le Livre de Yehouda (Judith?); Les quatre volumes des Rois; Les Paraliponiènes un volume; Le Livre des Macbabées, en troit livres, par (Joscfli) ben Gorion * ; Le Livre d'Azra' (Esdras) l'imam (docteur de la loi); Le Livre d'Esther^ et l'histoire de Haman; Le'Livie de Job le ainetoe; Les Psaumes de David; Les cbq livres composés par aon fils Salomon; Les Prophéties des seiae grands et petits prophètes; Le Livre de YoucfaA ben Charekh *, viiîr de Salomon. En ce qui concerne la loi de Jésus, les mêmes canons ^éeifient : Les Quatre Evangiles transmis par les apôtres; Le Livre de Paul , renfermant quatorze épłtres; ' Varionfc» : (j^ynVjyj , ^j^y^y. t)i- tonA\i'h\\c\iT Acs Antiquités juivtt n

The text on this page is estimated to be only 23.40% accurate

47& raOLÈGOMLAÎES Le Livre des sept épîlres catholiquettes;
Une hntiècM-épitre, intitulée P/wàt, et renfttraiânt les Actes des «pâtres; Le
Livre de Qément, renfermant les Maximes (les constitutions apostoliques);
Le Livre de rApocalypse, reafaniMiilla IHniMi de Jeeot fik de ZéUdée. p.
ito. Les emperean romaiitt tinUK embnaaèrenl 00110 religioa «t traitènnt
les duétiMia tvec homieor, ttotàt la rejeUreot et firent aubir à ceux qui la
professaient la peme de moft Ott de bannissement. Cet état d*incertitude se
proloi^ea jusqu^à la venue de Constantin, qui s'était converti au
christianisme. Dès lors tous (les Romains) y restèrent attachés. Celui qui est
à la tête de celte religion et qui en fait observer les prescriptions s'appelle
batrik (patriarche); les chrétiens le regardent comme le chef de la religion et
le lieutenant du Messie. Aux agents et représentants qu*il envoie jusqu'aux
nations cfarétiennes les pins élo^;iiées, on donne le BOm d*e«co/'(évêque),
ce qnî veut dire liaUenant da pabiath», L*inMm qui préside à k prière et
que f

The text on this page is estimated to be only 26.73% accurate

D'IBN KHALDOUN. «75 premier ^ pom* «n Égypte, k titra de bēink (penincbe). On ma-' tdle aiqpiĀ* deini doue prétree, afin que l'an d'eux le remplaçât et cas de mort, et on domia au nouvel élu un successeur choiai diaa le corps des fidèles. La nomination du patriarche était donc entre les mains des prêtres. Plus tard, de graves dissensions s'élevèrent entre les chrétiens au sujet des dogmes et des fondements de la religion; aussi, sous le règne de Consluntin, on tint à Nikīa (Nicée) une grande assemblée aiin de fixer la vraie doctrine. Trois cent dix>buit évêques, •*étuil trouvé d*aeoord sur ces qneetions» firent dniHr ut dédaration de principes à laquelle ils donnèrent le titre dTilflMnMi (dépôt, p. 411. gage) *t et qui devait aervir de r^e à Favenir. Un de cet déereta portait que le ehoix dn patriardie ehai^ de maintenir la religion ne devait pas être laissé aux prêtres, bioa qn'Anien, le disciple de Marc, eât élaUi' ce mode d'élection, et que la nomination devait se faire par une .nssemilée composée des imami et daa chefs des fidèles. Cette règle est encore en vigueur Certains dogmes de la religion avant onsuile donné lieu à des controverses, on tint plusieurs réunioDS afin de fixer la vraie doctrine; OMIS Fdection des patriarAe» n*a plus suscité aucune disemiion, et elle continue à ae pratiquer jus jours les évdqnes comme les reprisentanta dn pttriardM. Lee évéquee dimnaient à ce (vtiai le titre de pin, pour lui témo^ner leur respect, et les prêtres donnaient le même titre aux évêques, quand le patriarche n'était psa présent; aussi, dans la suite des siècles, la signification de ce terme perdit sa précision, et, à l'époque çùHéraclius* lut élevé au siège patriarcal d'Alexandrie, on chercha un nouveau titre pour distinguer les pafnarclirs des évêques. On adopta le mot Babba, qui signiie iepère des pères [abou 'l-aabâ). Djordjosibn el-Amid^ notu apprend, dans sa chronique, que ee titre fiit emj^oyé d'abord ' Probablement le symbob de Nieés. ' Poar i^, lises ^ SelanEolydinit.hDtniasImicrHi' radius eut lieu dans In première année du tégo» d'Alesaodre Sévère , aaa d« J. G. * îMiÊoém II— rintapatUillsiTDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.26% accurate

476 PROLÉGOMÈNES en Egypte. On l'appliqua ensuite au prélat qui occupait le plus élevé des sièges épiscopaux, celui de Rome, que Pierre l'apôtre avait déjà rempli. Le patriarche de Rome porte ce titre encore aujourd'hui. Les chrétiens, ayant eu de nouveau des discussions relativement au dogme de la Trinité, se partagèrent en deux, les uns invoquaient l'appui de ces rois de la chrétienté qui étaient souverains. Cette division régna pendant plusieurs siècles, une secte donnant naissance à une autre ; mais on finit par n'y voir que trois sectes principales : les Melites (les orthodoxes), les Jacobites et les Nestoriens. Nous jugeons pas convenable de salir nos pages en rapportant leurs opinions impies, P. 476. qui, du reste, sont assez généralement connues. Toutes ces doctrines sont fausses, ainsi le déclare l'Écriture. Nous n'avons pas à discuter ou à raisonner à leur sujet ; nous n'avons qu'à leur donner le choix de l'impôt, de la capitation ou de la mort. Chaque secte eut ensuite son patriarche ; celui de Rome porte le titre de Pape et professe la doctrine catholique. Rome appartient aux Francs et est placée sous l'autorité de leur roi. Le patriarche des chrétiens tributaires qui habitent l'Égypte appartient à la secte des Jacobites et demeure au milieu de ses ouailles. Comme les Abyssins professent la même doctrine, il s'y fait représenter par des évêques qu'il leur envoie pour les diriger dans l'exercice de la religion. De nos jours, le titre de Pape ne se donne qu'au patriarche de Rome, car les Jacobites ne s'en servent plus. Les b de ce mot doivent être articulés «ve\$ une sorte d'emphase le second b est redoublé. Le BMA se fait une règle de pousser tous les Francs à reconnaître l'autorité d'un seul roi*, à se rallier autour de lui et à le faire juger de tous leurs différends. Il espère que, par cet arrangement, il empêchera la désunion de se mettre dans la communauté, et qu'il parviendra à calmer l'esprit de parti qui, chez eux, est la passion prédominante, et à tenir tous ces peuples sous son contrôle. On nomme ' C'est à-dire, ils doivent se prononcer comme dM IsMiV dont !• son n'erilla pM •t. dans la même «rabe. — ' Pour dire les mêmes choses. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.56% accurate

D IBN KHALDOUN. 477 le roi imberathor; le th de ce mot se prononce avec une sorte d'emphase et un mélange du son de la lettre dz. Il reçoit ce titre quand on lui met la couronne sur la tête, dans le but de lui assurer la bénédiction divine. On peut donc le désigner comme le couronné, et tel est peut-être le sens du mot imberathor[^]. Voilà le sommaire dei extraits que nous avons eût» m sujet de ces deux titres Baiba et Cohen. Dim égare U vtat et einge f w ti Mit<. ronr.="" xn="" vers="" gs="" dans="" une="" note="" marginale="" de="" l="" bool="" nous="" lisons="" que="" les="" hdetsmiit="" la="" phdis="" benar="" mot="" qui="" .="" chei="" etu.="" signige="" roi="" tut="" ntif.="" celte="" avait="" cependant="" fuai="" quelques="" ann="" pwriss="" plmir="">Jli.liNa^<>JIK NOTES ADDniOniCELLBS. Page 6y , noie a. S«toa M. do-fiacy, la liciMr, Uakflbn Uicitam, portait la surnooi de Buta* («oyat fittM. frm. p. 5 1] ; il Taot lire Acttar. Page 1 96 , ligne g , le mot voyant! doit se remplacer par ia«l—W. Riga 3oS, ligne so, pour Ktwiuid»*, iius Cafaaaim». Page 309, ligae ii, peor Caiievij liiei ISoGninif. ^tgr il 1 , [isvt 9, pour commmt il atait abandonné, lisei en ifuct t'im il niait laissé. Rige 3i 6, Tcrs la fin. En relisant ce passage, j'ai été Trappé de la fsusieté du raisonnement de faaleBr, et j'ai eraint de ■'lire tiMpi daaa h indoeUaB; mb raffeur «iant rdeMamwH de hL Je pense que l'amour de Tantitlihe l's entrtné dans cette occasioat car, d* fldi, daoa laal ce qui est indispensable à la vie, ie citadin dépend da campagnard. MM M Là MtBmftiB vams

The text on this page is estimated to be only 12.69% accurate

SOMMAIRE ANALYTIQUE DBS DIVISIONS DE
L'OUVRAGE. IIITKODOCTIOH I AUTOBIOOHAPHIE D'IBH
KHALDOOH U Notice tur mt Cimilk. — D» me» «l«m en Eipagne. — De
met aîem en HHkiy». — De mon cducjlion. — Je luis nommi^ écrivain dp
l'alama par le KiMivernerotnt d« Tunu;je paun entiite dan» le Mji^liirh, où
je dcTicns »ecrt'U\irc du tnlUn Abou Eia>n. — J'encours l« diij^Acc du
sultan Abou Rînan. — Le sultan Abon .Salrni me nomme sficrëlaire dYtat
et directeur dp l« ctiancoH>'rie. — Df ino» voyage en Ktp«){iii'. - De
iMOti voyage d'Kspigne à Bougie, où je deviens haJieb avec une «ulorit<
absolue. — Je passe au service du sultan Abou Hanimou. sfit;iit'ir de
Tlemcen. — J'embrasse le parti du sultan KM el AïU. souverain du Maglin-
b (Maroc). — Je rentre ii>n» if Maghreb et-Ac»«. — Je fais un second
voyage en Espagne, ensuite je retourne i Tlemccn . d'où je passe chci les
Arabes nomades. Je Tue mon «^jour p«rmi lea Aoulad Arif. — Je retourne à
Tunis, auprès du »ultan Abou 'l-Abbas, et je m'ëtahli» dto» cette ville. — Je
me rends en Orient et je remplis les fonction» de odi au Caire. — Je par»
pour le pMerintge. HuTOIItB DES DEBSIÈRES *lHi0NT se compose
l'Hutihhii nHivumii.t.it «rwn NoTICt DES MAWUSCRITS DE L-
IUSTOmU l..SIVKniELl.g ET DKS yB01,t:(.)M K^ F.S CIII
OmIKTATIOH» SBB fKDITIOII DR BOCLAC BT SCB LKS
TBADOCTIOW» DE PÉm-EAnÉ KT DB DJETDtT IFMDI ^ CXIU
PbBFACE PB L'ADTEDR I L'histoire est une branche de U philoMphie et
doit compter «n nombre de» tctence». — Des historiens et des divers plans
qu'ils ont.ujivia. — Plan adopté par l'utear. — Diviion et titre de »on
ogynute. Ibtboddctiob. De l'eKcetlenc de U acicnc historique :
établi»»ement de» principe» qui doivent lui servir de régie; upei^u den
crrt^urs cl des ine|)riies auxquelles le» hi.storiens sont exposes . inclic

The text on this page is estimated to be only 12.98% accurate

480 PROLÉGOMÈNES «f fren. — Canae ortioo habitée de la terre? — Les mit riiwaii at lann dioMMiaat* — On divise chaque diaoaten dâ saelieM égalas.

The text on this page is estimated to be only 20.28% accurate

D'IBN KHALDOUN. &81 Le PBtMieB CLIMAT lia Lk
SBOOMB CLIMAT I>1 Lt TBOiSlF.MF. CLIMAT tyft Lb QOATniBME
CLIMAT. is? LI CIHQOIÉMK CLIMAT 1A9 LI SUltMI CUMAT ♦ 169 Lr.
SEPTIÈME CLIMAT 1 6/1 TitonUMB DISCOURS FBBUMiiiAiKB. Qui
Iraite de» climat» toamit i une température moyenne; de ceux qui s'écartent
de» iimile» où celte Icmnéralure domine, et de l'influence exercée par
l'atmosphère »ur le teint de» lioiume» et 5ur leur état en général i66
Camcttrg particulier de chaque climat. — Le» habitant» dr » pays du Nord
et dn pays du SuJ. — Le* Esclavon». — Les Nigres. — 1,9» 2endj. — Sur
la couleur noire de la race nigrc. QoATBiBMB DiscoDRS pnéLiMiHAiBB.
Quj traite de rinflnence exercée par l'air »ur le caractère dei hommes 17A
Les N^grs. — Les habitinU des pays maritimes. — Opinion de Masoudi
touchant le caractère léger et étourdi des Nègre*. CisQPiiiMB DiscotiBS
pftéLiMHiAiBE. Qiii traite des influence» diverses que l'abondance et la
disette exercent sur la société humaine, et des impressions qu'elles kitsent
sur le phytique et le moral de l'homme 177 Le» Labitanls de» pays chauds
et stérile» sont mieux constitué» physiquement et moralement que crut des
autres contrées. — Explication de ce Tait. — Indication de» elTct» produits
par une nourriture trop abondante. — On peut s'habituer à vivre d'une faible
quantité dalimonts. — La faim. — L'abstinence complète de toute
nourriture. — Anecdotes 1 ce sujet. — Influence de la cliair des animaux
sur le coipa et sur l'eaprit de ceux qui en font leur principale nourriture.
SilitHB DiacoPBa hiélimiiaibb. Concernant le» homme» gui, par une
di»po»ilioD innée ou par l'exercice de pratique» religieuse», ont la faculté
d'apercevoir le» chose» du monde invisible. Ce chapitre commence par de»
ob»ervation» «or la nature de In révélation et de» songe» >8A Il y n rclaiin
hommrs auiqiuel» Dif u communique de» n5v. — Comment on le»
rixoiiiiiat. — Parole du l'n)[>h^l

The text on this page is estimated to be only 24.22% accurate

482 PROLEGOMENES de s'exalter jusqu'à la perception de*
ebotes du monde inviatbie. — 11 y es « de diverses cUiics. — La
révélation. — Conuncnt elle arrive. — Les eflTcts qu'elle produit sur celui
qui la reçoit. — La divination. — diverses catégories de devins.— Opinion
de certains pliilosophes relativement à la faculté divinatoire. — Les aonges
et leurs divers genres. — Elles font une partie du propriétisme. — Comment
l'imc se dégage du voile des sens au moyen du sooimcil. — Charme
employé pour se procurer des aonges. — Les toehcMU. — Lrs aruspices.
— Les augure*. — Cotnatcni l'âme acquiert ta disposition de recueillir des
perceptions dans le monde invisible. — Les divers genre» de divination. —
Les devins. — Les augures. — Les insensés. — Les sackanu. — Des
paroles qui échappent A l'liomme qui est sur le point de s'cndonnir nu de
mourir. — Des exercices magiques. — Des djogaii. — Des soufis. — Des
inspirés (tnoAocUrtA). — Anecdotes d'Omar et d'Abou-Uekr. — Les
idiot*. — Les astroli^es, — Les géomanciens cl leur manière d'opérer. —
Le calcul nommé Hifub mHhn. — La ttirdja d'Es-Sibtî. — Probl^mes
d'arithmétique asseï curieux. SKCONDE SECTION. De la civilUalion ciicz
les nomade* et les peuples ■ demi sauvages . et clicx ceux qui se .^onl
organisés en tribus. — Phénomènes qui t'y présentent. — Principes
généraui. — Éclaircissements. Li rie nomade et it vie «éden taire sont des
élal» également coofonnea à U nature. a5A L'existence de la race arabe
dans le monde e»t an fait conforme k h nature. a55 Les igricultetin . le*
pMleur». le* nomade». La vie de la campagne a précédé cdie de* »ille«. —
Elle a été le berceau de la ciriliaation. — Le» villes lui doivent leur
existence et leur population aS? Les gens de la campagne sont moins
corrompus que oetu de la ville 369 Anecdote d'EI-tladdjadj , qui reprocha A
Selma de s'être araiué. — Allusion au téinoigoage de khoteima et au
chevreau d'Abou-Borda. Le* gens de la campagne «ont plu» braves que
ceux de» ville» a63 l.a souinissiu aux auloritCA corutituOcs nuit n la
brjvourc dc.< cilndins. et leur enlève la pensée de se protéger eux-mêmes
a66 Le khalire Omar défend A Saad de blesser l'amour-propre de Zehra. —
Le contrôle d'une autorité supérieure nuit A l'énergie des peuples. —
L'éducation scolaire nuK A l'énergie de l'Ame. La faculté de vivre dan» le
dé»ert n'wiitte que chez le» tribu» animée» d'un fort e»prit de corp» a68
L'esprit de rorp* ne »e montre que che» le» gen» qui tiennent ensemble par

le» lien» du »«ng ou par quelque cbo»e d'analogue 370 La pureté dr race ne se retrouve que chez les Arabes nomade» et les autre» peuple» rt demi sauvage» qui liabilt nt les (léseris 371 dby Google j

The text on this page is estimated to be only 26.60% accurate

D'IBN KHALDOUN. 483 G)mmem les nom» patronymiques de» tribus perdent leur exactitude Anecdote d'Affadj». Le droit de commander ne sort jamais de la tribu; il reate dans la famille qui t'appuie sur de» nombreux partisans 375 Ce chapilTc est ûri de Talion de Boulac. Cbei les peuple» animé» d'un même esprit de corp», le commandement ne «aurait appartcDir à un étraî^r 876 Tfibu» qui K! lont attribué une antre erigipcqu» la véritable. Chei le» familles gui sont animées d'un fort esprit de corps. In noble»»e ft l'illii»ti-ation ont une existence réelle et bien fondée; cliei les autres, elle ne préaente qui! l'ajjiarence et le suiublunl do la ri'alilé aSo Comment le» famille* arrivent è l'illmlfation. — Erreur d'Averrot» «u »uiet de la noblesse des familles. Si le» client» et le» créatures d'une famille partici[>ent à sa noblesse et h m considération, il» ne doivent pa» cet nvanlage à leur origine, mai» à la réputation de leur patron a83 La noble»«e d'une famille atteint »on point culminant dan» quatre génération». . . a86 Les tribus à demi sauvoge» sont plus capable» d'effectuer des conquêtes que le» autre» peuple» aqo L'esprit de corp» aboutit à l'acquiailion de la souveraineté aqt Une tribu qui se livre aux jouissances du luxe se crée de* obstacles qui l'eoipécheront de fonder un empire 99^ Une tribu qui a vécu dans l'avisetnent est incapable de fonder un empire agS Dieu retint les Israélites dans le désert pritdaul quarante ans afin que leurs enfants s'habituaissent i l'indépendance et te rendissent capables de conquérir U terre promise. Une tribu s'nvilil qui se résigne a payer des impôt» et de» conlribulion> 397 Parole du Prophète au sujet d'un soc de charme. — Parole de Cbehrbcrai, roi d-EIBab. Ceini qui cherche à se distinguer par de nobles qualité» montre qu'il eat opaMe de régner. San» vertu», ou ne parvient jamaia au pouvoir a

The text on this page is estimated to be only 18.71% accurate

484 PROLÉGOMÈNES ToalM Us foi* que l'autorité Muveniae échappe aux maiua d'un peuple, elle patie à m mtre peuple do le mCiM née. pourf u que odiii AnbeeeatbtcotAt miné. Sio En priacipe général, ka Ardboa aont ineapabka do lônder un onpiro. à qalls n'aient reço d'un pnpliële on d'nn aoint on* kinlare rdigioaio plna ou moins forte 3i3 De temtee peuple». leeArabea aont k» moin» capabloi de gplweniefnB ompfaa... 3i4 Les pcupladon et le» tribus (agricoke) 4|ai habilenl ka campagnea aobkaant ran» lorité des habitants des ville» 3l6 TROISIÈME SECTION Sur clynnutic», la royauté, le khalifal et l'ordre de» di' goilés dans le sultanat (gouverneuieul temporel). — Indication de tout ce qui t'y prtaento do raouvqnebin. — Prindpaa Ibodamaaian et dévekppamenls. On ne pentétabUraadiuninaliQn ni finider nna djuaatie aona l'qipuide ton peuple el do l'capril de eorp» qui ranima. 3t8 Uao dynaatio qui parvkot k «'établir d'une manière aolide caaao de a'appoyer «or k perti qui l'atrait portée an pouvoir. 319 Vm personnages appartenant à une (amilk iOiyak parvionnaat qnelqualbk à bmkr ^ avoir au l'appui de leur propre peupk. 3aa La religion enseignée par un prophète ou par un prédicateur de la vérité mt k lie base sur laquelle on puiste fonder un grand el puuaant empire SaA seul) Uni' Jyiaatiie qui commence sa carrière en s'appuyanl sur la religion dodik la lorcc lie l'esprit de corps ijui nide n sf)n établisacnieul Sab Une entreprise qui a pour but le Inowphe d'un principe religieux ne peut réussir si elle n'a pas un fort piirii pour la soutenir 3a6 Une dynastie ne peut étendra aon aulorité que sur un nombre limité de royaumes etdaaonliéa» 339 Digitized by Google

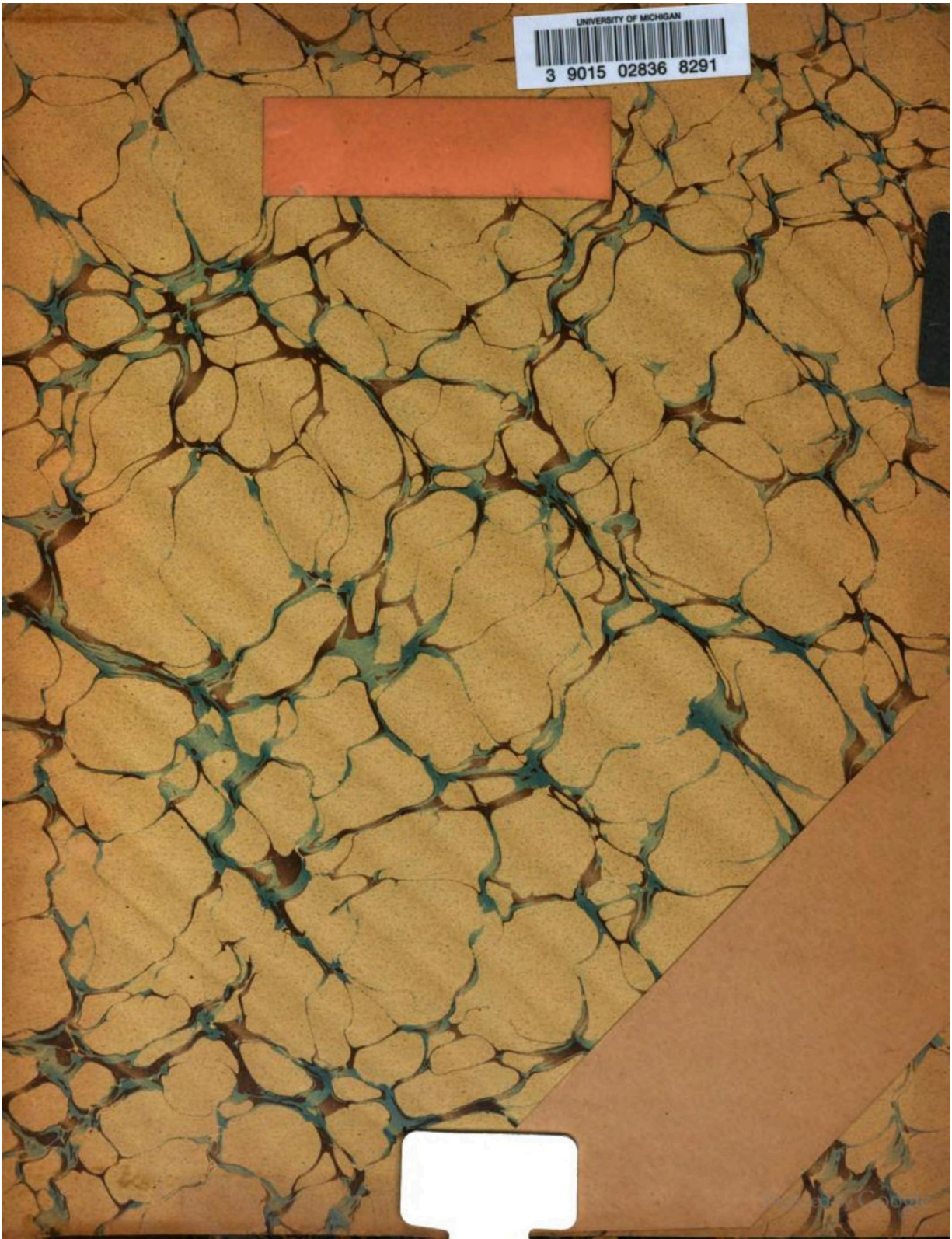
The text on this page is estimated to be only 29.83% accurate

DIBN KHALDOUN. ^85 Ptfn. Lt grandeur d'un empire, sou
étendue et »a durée wnt en rapport direct avec la nombre de ceux qui i ont
fondé 33A Up empirp s'étoMit dilScilement dan» nn paya occupé par de
nombreuaea Iribui ou puiiplades 336 Dans un empire, le souverain eat
naturellement porté h se réserver toute l'autorité; on s'y abandonne au luxe, i
l'indolence et au repos 3lto Lorsque l'empire a acquis sa foru>e naturelle par
l'établisseaiehl de l'autocralie et par l'iotroduction du luxe, il leod. vers sa
décadence 3A3 Les empires, ainsi que les hommes . ont leur vie propre 3^7
Dans les empires, les habitudes de la vie sédentaire remplacent
graduellement celles de la vie nomade 3.So Mariage cTEI-Mamoun avec
Bounin. — Anecdote d'EI-Haddjadj. L'aisance du peuple ajoute d'abord k la
force de l'empire 355 Indication des phases par lesquelles tout empire doit
passer, et de» changements qu'elle, produisent dan» les habitudes
contractée» par le peuple pendant son séjour d.wis le désert 356 La
grandeur des monuments laissés par une dynastie est en rapport direct avec-
la puissance dont celle dynastie avait disposé lors de son établissement ...
869 La taille dfs anciens peuples ne dépassait pas celle des modernes. —
Of. fils d'Enac. Redevance» des provincea de l'empire 36A Imp6t» fournis
par le» provincaa. — Trésors amasaés par quelque» prince». — Voyages
d'Ibn Baioulab. Le souverain qui s'engage dans une lutte avec sa tribu ou
avec les membres de sa famille se fait appuyer par ses affranchis et par ses
clients .^73 De la condition de» affranchi» et des client» sou» l'empire iyh
De ce qui arrive a un empire quand le «ullan e»t retenu en tutelle et n'exerce
aucune autorité .'^77 Le ministre qui tient son souverain en tutelle se garde
bien de prendre les titres et les attribut» de la royauté 379 De la royauté i sa
véritable nature et ses diverse» espèces 38o Trop de sévérité dan» un
souverain nuit ordinairement à l'empire 38a Sur la dignité de khalife et celle
d'imaro 384 google

The text on this page is estimated to be only 9.10% accurate

iM PROLÉGOMÈNES D'IBN & HALDOUN. D« la dnwâl*
4'opiBioiia qui «»M m tajat do UaHAl «l im qailWt qti'aa khalife doit
ponéder. 887 L' — Qndit^ requcM Jbm on imioi. — L'unun doit-il
a|i|»rt«nir à la bilm. deConMi} Dm opinioa» da» Cullit tu •ujal da Fiaitiàal
« ^oo L« iBiniiNat. — Im ZMiya.— Lw RiMiUi. — LwGhoht —
iMOuÉifi^ — Les l>iirvji!cim diesx *acquise» psr quclques-un»* ^U•^
Compagnons. — La guerre d'Ali contre Moaouïa. — f aiöle d'Ël-Manwur*
au sojet de Oméiadc*. — Anecdote d'Abd-Aiiiah lIm*
MeSarleMnMoldafaialiioauiv , «ai Sar la droit daMMcatNoodaatrinaaMt
4s6 Lei iaHnai dlngaent leon mcceMean. — MoaoBli cl YeiM. — Biren dw
la» miens. — PremiJrrs pierres civiles dans Ir sein de ri5l.imi!.riic. —
Mfiirtri' il'Olhman. — Guerre eatre Yeiid et £l-Hoceia. — Révoile d'Abd-
Aliali Ibn ex-Zobeir. — Jiuti)k4
SwkiflficHatebBiiaiiilipaaaaeqaidépaiülantdaUiaUfitb 444 LlMuf
Jalepiftia. — Laiinyde anfti. — L'oflicede cafî. — Le l ment des griefs. —
La chorta. — Les légiste» méritent drs égarri , niiiis nn nr doit ieitr
permettre d'exercer aucune influence politique. — L'adala. — l.a hubu. —
La Sar lalilrad'dnft>«hRaaaiaRfa. A6l Substitution du root molk ou daela
A Celui de dfa, dane lei etimoms bonorifiqoea. — Le litred'^e^MailaMlit
denatATeaferUm.TaelMCin. — LeadUidci AiawSor la ugailicalioD de»
mots Babba (pape) et liatnk (patriarche), termes eraplojee citae le»
cMUmh: atnr adni da CM«a. dinonnalkiittiléa cIm le» Jaib , 468 Le
royaume des Juifs. — Le lliidi. — tiele dee linai dea» te «final le Ttoai et le
Nouveau TeetameiM. Digitized by Goog'





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02836 8291

The text on this page is estimated to be only 14.64% accurate

, ^ ^ »* *■ « iT. -, 'S, ■ gUr'